This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 948,469

ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

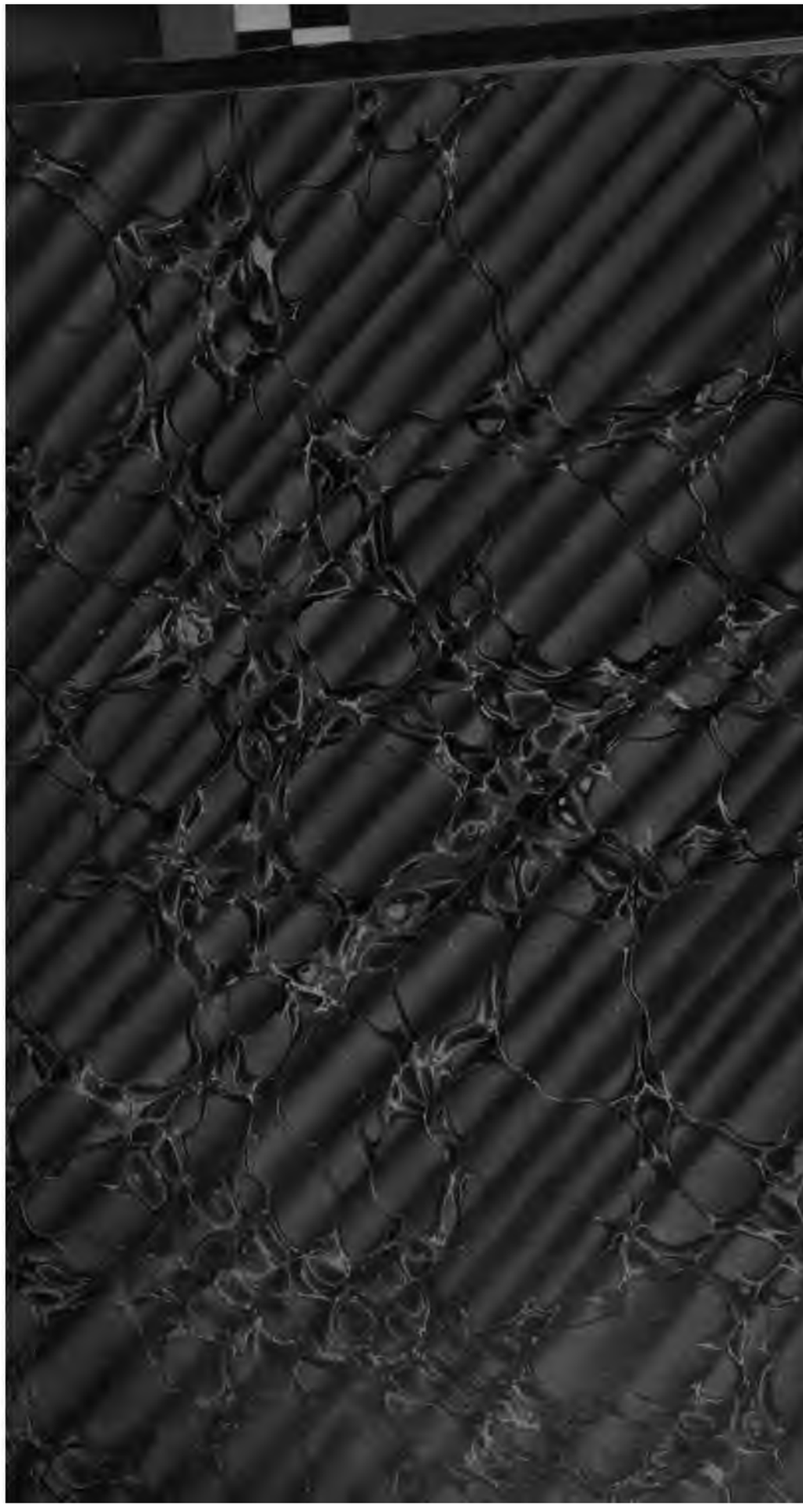

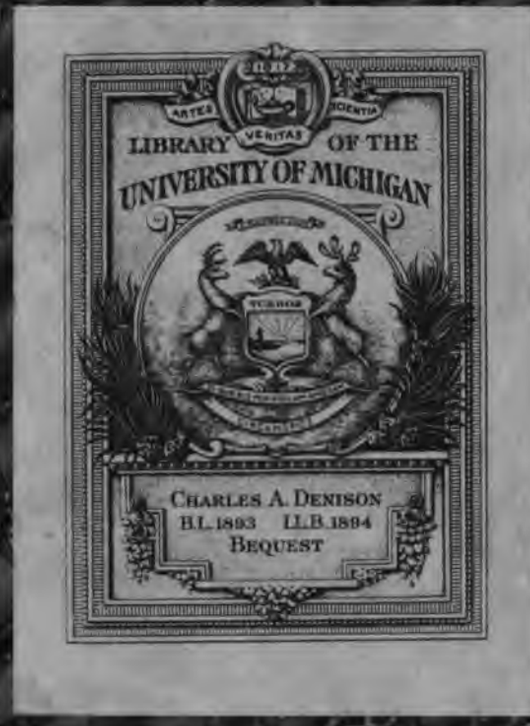
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

808.9
R48

LES

GRANDS JOURNAUX DE FRANCE

PARIS. — IMP. JOUAUST PÈRE ET FILS, RUE SAINT-HONORÉ, 338.

LES

GRANDS JOURNAUX

DE FRANCE

PAR

JULES BRISSON & FÉLIX RIBEYRE

PARIS

21, RUE DE HANOVRE, 21

1862

AVERTISSEMENT

Toutes les livraisons contenues dans ce volume ont été rédigées par M. Félix Ribeyre, à l'exception de celles du *Journal des Débats*, écrites par M. Jules Brisson. Les lecteurs de cette publication savent que l'histoire du *Figaro* est due à l'obligeante communication de l'un de ses rédacteurs, M. Firmin Maillard.

Denison.
Mayyp - Paris
3-1-38
35574

LES

GRANDS JOURNAUX DE FRANCE

Le Siècle

§ I

HISTORIQUE DU JOURNAL

I

Si l'on admet, avec les plus habiles stratégistes, que la victoire se décide presque toujours en faveur des gros bataillons, on ne peut refuser au journal *le Siècle* une importance considérable dans les luttes de la presse contemporaine; et, de notre côté, nous n'avons pas besoin d'excuse pour avoir inauguré notre œuvre par l'historique d'une feuille politique qui compte près de *soixante mille abonnés*.

La fortune rapide de ce journal, en dehors des raisons politiques dont nous n'avons pas à nous occuper ici, s'explique par l'excellente organisation administrative d'une entreprise qui a pour but d'associer le crédit aux nobles aspirations de l'intelligence et du patriotisme. Qu'on vienne nous dire encor

que l'esprit est l'ennemi de l'argent et que les hommes d'imagination ne savent rien fonder de solide et de durable!

L'idée première de la création du *Siècle* appartient, en effet, à un penseur, à un vrai journaliste, dont on regrette la plume vaillante, et qui, dans une longue et laborieuse carrière, a jeté au vent de la publicité plus d'une conception féconde : nous avons nommé M. Emile de Girardin. Le futur rédacteur en chef de *la Presse* avait exposé dans son *Journal des Connaissances utiles* le plan d'une feuille politique quotidienne à 40 francs. M. Dutacq, fondateur-propriétaire du *Droit*, fut séduit par cette théorie nouvelle du journalisme à bon marché, et proposa à M. de Girardin d'en poursuivre avec lui la réalisation. L'offre de M. Dutacq fut acceptée. Il ne s'agissait plus que de s'occuper sans retard des préparatifs.

On était au mois de juin 1836, et le journal qu'on voulait appeler *la Presse* devait paraître le 1er juillet. Tout alla bien jusqu'au moment où il fallut se prononcer sur le choix du rédacteur en chef. M. Dutacq était d'avis de confier la direction de la nouvelle feuille à M. de Lamartine, qui unissait déjà à la gloire du poète le prestige de l'orateur. M. de Girardin, sentant sa propre force, ne voulait abandonner à aucun autre le gouvernail de sa barque politique. On se sépara sur cette question, et le journalisme compta bientôt deux organes de plus au lieu d'un : *le Siècle* et *la Presse*.

Le journal de M. de Girardin a sa place marquée dans notre galerie de portraits. Pour le moment, occupons-nous de la feuille politique fondée par M. Dutacq. A cette époque, la partie littéraire des journaux était fort négligée ou plutôt n'existait pas. Il est vrai que M. Louis Desnoyers, fondateur et directeur du *Charivari*, avait proposé à M. Armand Carrel, pour *le National*, un plan de feuilleton; mais l'éminent polémiste s'occupait beaucoup plus de politique que de littérature, et le projet de M. Desnoyers était resté à l'état de théorie. Il en parla à M. Dutacq, qui prit quelques jours pour réfléchir, et au bout de ce temps vint trouver M. Desnoyers pour lui offrir d'organiser la partie littéraire du nouveau journal. Après beaucoup d'hésitations, ce dernier accepta et l'on se mit à l'œuvre.

II

Soit que M. Dutacq ait changé d'avis, soit que M. de Lamartine n'ait pas cru devoir à cette époque prendre une position aussi tranchée dans la politique militante, la direction du *Siècle* fut confiée à M. H. Guillemot, ancien rédacteur en chef du *Messager* et du *Journal du Commerce*. Parmi ses principaux collaborateurs, nous citerons : M. Edouard Lemoine, chargé de *faire* (1) le journal, M. H. Lamarche, ancien capitaine de cavalerie, resté

(1) Dans le Dictionnaire des Journalistes, *faire le Journal* veut dire couper et rédiger les faits divers, les nouvelles et les classer. Cette besogne, qui paraît toute simple, demande beaucoup de tact et de prudence.

jusqu'à sa mort fidèle à son poste de journaliste, M. Cauchois-Lemaire, ex-rédacteur en chef du *Constitutionnel* et du *Bon-Sens*, dont le travail se bornait à une Revue politique hebdomadaire.

La partie littéraire placée, comme nous l'avons dit, sous la direction de M. Louis Desnoyers, comptait un très-grand nombre d'écrivains de talent, tels que MM. Villemain, Charles Nodier, Léon Gozlan, Alphonse Karr, le bibliophile Jacob (P. Lacroix), Jules Sandeau, Altaroche, A. Royer, E. Legouvé, Henri Martin, Gustave Planche, E. Arago, Paul Foucher, Roger de Beauvoir, Michel Masson, Auguste Luchet, Stephen de la Madeleine, E. Deschamps, etc. Le 1er numéro parut avec une nouvelle de M. Louis Viardot, qui fut plus tard directeur du Théâtre-Italien, et épousa Mlle Pauline Garcia, l'intelligente cantatrice. Cette œuvre qui inaugura le règne du roman-feuilleton au rez-de-chaussée du journal avait pour titre : *La Rue du Candilejo à Séville.*

Avant d'aller plus loin, rappelons l'origine du nom dont fut baptisé le nouveau journal. Comme il arrive presque toujours, on était parvenu au dernier moment sans être fixé sur le choix définitif du titre. Le Dictionnaire des rimes, ce bréviaire des hommes de lettres, fut consulté encore une fois, et le mot *Siècle* adopté. M. Dutacq hésitait entre ce titre et celui non moins radieux de *Soleil*. Plus tard même, il décora de cette épithète légèrement prétentieuse un journal dont on n'a jamais vu que le numéro spécimen. Revenons au *Siècle.*

III

L'entreprise constituée au capital social de 600,000 fr. divisé en actions de 200 fr. sous la gérance de M. Dutacq, était assistée d'un conseil judiciaire composé de MM. Crémieux, avocat aux conseils du roi et à la Cour de cassation, Odilon-Barrot, avocat à la Cour royale de Paris et membre de la Chambre des Députés, et Ledru-Rollin, avocat à la Cour royale de Paris, et rédacteur en chef du *Droit* et du *Journal du Palais*. Il existait, en outre, un conseil supérieur de rédaction, formé des rédacteurs en chef du journal et d'hommes ayant acquis une certaine notoriété dans la politique, la littérature, les sciences, les arts et l'industrie. Enfin, pour ne rien omettre, ajoutons que le journal paraissait sous les auspices des députés de l'opposition constitutionnelle, savoir : MM. Jacques Laffitte, Dupont (de l'Eure), Salverte, Odilon-Barrot, Chapuis-Montlaville, Quinette, Ernest de Girardin, etc., et inscrivait en tête de son programme cette profession de foi que nous citons sans aucun commentaire :

— « *Le Siècle* est consacré à la défense des principes de souveraineté natio-
» nale, de monarchie représentative, d'égalité et de liberté proclamés par les
» deux révolutions de 1789 et de 1830. Il en réclamera toutes les conséquences,
» sans sortir du cercle tracé par la constitution existante, qui, loyalement

» exécutée et largement interprétée, peut suffire à tous les besoins moraux
» et matériels du pays.

— » Il s'efforcera d'obtenir, par des voies légales et par un appel persévé-
» rant à l'opinion publique, la réforme de nos institutions politiques sur la
» double base de la capacité comme titre réel aux fonctions sociales et de
» l'intérêt général comme sur la règle de leur exercice (*Extrait du prospec-
» tus de 1836*). »

IV

Le premier numéro du *Siècle* parut le 1er juillet sous ce double titre : Le SIÈCLE, *Journal politique, littéraire et d'économie sociale.* Après une très-courte note sur la ligne du journal, il débutait par les nouvelles étrangères, venait ensuite le premier-Paris sur l'attentat d'Alibaud. Le même jour, *la Presse* paraissait pour la première fois.

Ces deux entreprises identiques, lancées simultanément dans le public, devaient se nuire l'une à l'autre. C'est ce qui arriva. D'abord le succès se déclara en faveur de la *Presse*, grâce aux relations et surtout aux ressources de M. de Girardin. M. Dutacq, au contraire, avait à lutter contre les exigences pécuniaires d'une organisation nouvelle. On assure qu'il avait commencé avec la somme modique de six mille francs; et, pendant les deux premiers mois de la publication du *Siècle*, son esprit inventif et son activité extraordinaire furent mis à de dures épreuves, dont il parvint heureusement à triompher. En effet, au mois de septembre, les actionnaires et les abonnés arrivèrent en assez grand nombre. Le mouvement progressif ne fit que s'accroître, et le succès une fois décidé fut si grand que, dès la première année, les actionnaire eurent la chance inespérée de toucher un dividende. Voilà donc le nouves organe de l'opinion publique solidement constitué et tout prêt à entrer en campagne. La lutte ne se fit pas attendre et avec la lutte les périls, nous voulons dire les procès. Le 3 janvier, *le Siècle* fut saisi et le Directeur-gérant assigné à comparaître devant la Cour d'assises de la Seine sous la prévention « d'avoir fait remonter jusqu'au roi la responsabilité des actes du gouverne-
» ment. » La défense du journal fut confiée à M. Odilon-Barrot.

V

Mais le jour de l'audience M. Guillemot, rédacteur du *Siècle*, se présenta et réclama une remise fondée sur l'état de maladie de M. Dutacq. La Cour ordonna que l'état de santé du gérant du *Siècle* serait vérifié par un médecin. L'homme de l'art revint bientôt, déclarant qu'il n'avait pas trouvé M. Dutacq, et qu'ainsi il n'avait pu le visiter. L'avocat-général requit la condamnation par défaut, et la Cour prononça contre M. Dutacq une amende

de 2,000 fr. et un emprisonnement de deux mois. Au moment où la Cour rendait son arrêt, un certificat était apporté à l'audience, constatant la maladie de M. Dutacq, et l'on faisait dire aux magistrats que le gérant du *Siècle* était à la disposition du médecin, mais l'arrêt était rendu. Voici ce qui était arrivé. M. Dutacq ayant besoin d'un repos absolu et n'ayant pu prévoir la visite du docteur, avait fait défendre sa porte, si bien que le délégué de la Cour ne put jamais pénétrer jusqu'à lui. Le *Courrier français*, dont la cause étai identique avec celle du *Siècle*, fut acquitté.

VI

Nous avons omis de mentionner dans le personnel du *Siècle* le nom de M. Prosper Guillemot, frère du rédacteur en chef, qui occupait dans le journal les fonctions d'administrateur. L'appui de son frère lui donnait dans ce poste une influence dont s'alarma M. Dutacq, très-jaloux de sa propre autorité, et bientôt cette mésintelligence aigrit les rapports du directeur-gérant du *Siècle* et du rédacteur en chef. M. Dutacq, poussé à bout, retrouva fort à propos une démission antérieure de M. Guillemot et en fit usage pour l'éloigner du journal. Ce dernier, en quittant la rédaction en chef du *Siècle* qu'il avait dirigé avec talent, entra comme secrétaire-général au ministère des finances. Il est aujourd'hui directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Il s'agissait de remplacer à la tête du journal le rédacteur en chef démissionnaire. Sur le conseil de M. Etienne Arago avec lequel il s'était lié depuis sa participation à l'administration du Vaudeville, M. Dutacq offrit ce poste difficile à M. Chambolle, ancien rédacteur du *Courrier Français* sous la Restauration et plus tard du *National* dans lequel il avait publié des articles justement remarqués. M. Chambolle accepta la succession de M. Guillemot et, en entrant au *Siècle*, amena avec lui M. Anot de Mezières, professeur au collége de Versailles et M. Denis De Lagarde aujourd'hui secrétaire rédacteur en chef du Corps Législatif.

VII

En même temps que *le Siècle* confiait la direction de sa ligne politique à un publiciste distingué, la partie littéraire du journal ne restait pas en arrière, et ce fut à peu près à cette époque que M. Desnoyers créa la Revue de Paris. M. Guinot, le spirituel conteur, qui lui avait été présenté par M. Antenor Joly fut chargé de cette revue hebdomadaire qu'il signait du pseudonyme démocratique de *Pierre Durand*.

A côté des efforts de la rédaction, l'administration du *Siècle* ne cessait de répondre au succès du journal par des innovations intelligentes. C'est ainsi

que nous voyons vers la fin de l'année 1837 établir une vente quotidienne tant au bureau du journal qu'à l'extérieur, suivant la méthode anglaise. En outre, on organisa une édition du soir et l'on pensa même à créer un journal du Dimanche dont la matière devait être glanée dans tous les numéros de la semaine. Enfin, dès cette époque, M. Dutacq soumettait aux actionnaires le plan d'un recueil littéraire devant paraître le jeudi sous le titre de l'*Écho du Siècle*, avec gravures. Cette idée donna naissance au *Musée littéraire* qui existe encore et forme l'une des primes les plus recherchées des abonnés du *Siècle*. Grâce à ces améliorations incessantes, la prospérité du journal se consolidait et défiait les chances de l'avenir.

VIII

Si l'entreprise du *Siècle* était en bonne voie, il n'en était pas de même des affaires de son Directeur-gérant qui se compliquaient chaque jour. Nous avons dit que M. Dutacq avait accepté une part de la direction du Vaudeville en société avec MM. Étienne Arago et Villevieille. Pour combler le déficit énorme qui existait dans la caisse de ce théâtre, il fut obligé de verser une somme assez ronde, et, au moment où il espérait rentrer dans ses fonds, l'incendie du Vaudeville vint porter un nouveau coup à sa fortune.

Néanmoins, il voulut conserver la troupe et loua à un prix très-élevé la salle Bonne-Nouvelle, local insuffisant pour un théâtre, et dont les recettes les plus considérables couvraient à peine la moitié des frais. Cette transition ruineuse se prolongea jusqu'au jour où la salle actuelle du Vaudeville, place de la Bourse, pût être évacuée par la troupe de l'Opéra-Comique qui l'occupait. Pendant ce temps, la direction qui reposait sur M. Étienne Arago et sur M. Dutacq avait absorbé des sommes énormes, et ce dernier fut contraint d'avoir recours à l'emprunt pour faire face à ces dépenses excessives. C'est alors qu'il fut mis en rapport avec M. Louis Perrée par l'intermédiaire de leur notaire, Me Maréchal. Petit-fils d'un membre du Conseil des Anciens, avocat lui-même au barreau de Paris et maître, de très-bonne heure, d'une immense fortune, M. Perrée avait des fonds assez considérables déposés dans l'étude de Me Maréchal. Il n'hésita pas à prêter d'abord cent mille francs à M. Dutacq; et les prêts successifs s'élevèrent jusqu'à trois cents mille francs.

Mais, quand on emprunte, il faut rendre, et ce quart-d'heure de Rabelais arriva pour M. Dutacq en 1839, au moment où il devait satisfaire à d'autres paiements. Ne pouvant se libérer autrement, il céda à M. Perrée sa gérance du *Siècle*, moyennant cinquante mille francs à déduire de ce qu'il lui devait, à une condition, c'est que si, dans un délai déterminé (six mois), il remboursait à M. Perrée sa dette, ce dernier lui restituerait sa position au journal. Le délai expira sans que M. Dutacq eût remboursé et

M. Perrée se croyait définitivement acquéreur de la gérance du *Siècle*, lorsque son prédécesseur s'entendit avec plusieurs membres de la Chambre des Députés, et notamment les frères Perrer, placés à la tête d'une importante maison de banque. Il s'agissait de libérer M. Dutacq de ses engagements avec M. Perrée et de reprendre *le Siècle* au profit de la nuance d'opinions, dite *des Conservateurs*. M. Dutacq introduisit une instance et gagna son procès; mais le tribunal fixa un nouveau délai pour l'entier remboursement de la somme, passé lequel la gérance du *Siècle* appartiendrait définitivement à M. Perrée. C'est ce qui eut lieu. Ceci se passait en décembre 1839.

IX

En se retirant, après trois années d'une gérance laborieuse, le fondateur du *Siècle* laissait après lui la réputation d'un homme d'une activité extraordinaire; mais la multiplicité des affaires dans lesquelles ses intérêts étaient engagés, le détournait fréquemment de la surveillance qu'il aurait voulu donner au journal, et nous devons ajouter pour être impartial, que M. Dutacq, poursuivi avec ardeur et sans relâche par des inimitiés personnelles, en butte à des calomnies chaque jour repoussées par la justice et chaque jour néanmoins reproduites, pouvait craindre que le scandale inévitable d'une position attaquée avec tant de violence et d'acharnement ne finit par rejaillir sur un journal livré au public sous son nom et sous sa responsabilité personnelle.

Quelques années plus tard, au moment ou le journal monstre *l'Epoque* lançait son bruyant prospectus, nous voyons reparaître M. Dutacq dans le journalisme, avec *le Soleil*, vaste encyclopédie qui vécut l'espace d'un matin.

X

Le successeur de M. Dutacq, M. Louis Perrée, l'un des actionnaires du journal depuis sa fondation, connaissant les affaires industrielles pour les avoir étudiées et pratiquées, et possédant, en outre, le nerf de la guerre et du journalisme, offrait les garanties personnelles les plus admirables. Le journal, dont il prenait la direction administrative, était en pleine voie de prospérité. Après quatre ans d'existence il comptait *trente mille abonnés* dont dix mille à Paris et vingt mille en province et distribuait à ses actionnaires des bénéfices fort présentables. Cette situation favorable ne fit que s'accroître de 1840 à 1848. M. Perrée ne se contentait pas de diriger l'administration du *Siècle* avec autant de tact que de probité, il traitait souvent des questions financières et ses articles obtenaient un certain succès. Il

aborda même la politique et ne craignit pas de s'élever contre la Chambre des Pairs à l'occasion des procès de tendance et de complicité morale. La partie était périlleuse. Le publiciste du *Siècle* fut condamné à un mois de prison et à dix mille francs d'amende. Quand il sortit de prison, la compagnie de la garde nationale à laquelle il appartenait lui offrit les épaulettes de capitaine.

XI

La partie littéraire du *Siècle* contribuait dans une large part au succès de cette feuille. En créant le feuilleton quotidien, le journalisme avait agrandi le cercle de ses lecteurs et surtout de ses lectrices. Il importait donc de répondre à ce goût de l'époque par la publication d'œuvres vraiment attrayantes et signées de noms connus. Entre tous, le plus fécond et le plus spirituel de nos romanciers, Alexandre Dumas avait le talent de charmer ses lecteurs, c'est-à-dire l'Europe entière, et les journaux aussi bien que les éditeurs se disputaient à prix d'or les moindres lignes sorties de la plume de l'auteur des *Trois Mousquetaires*, un chef-d'œuvre de genre ! *Le Siècle*, plus heureux ou plus riche, conclut avec Alexandre Dumas, Soulié et Balzac un traité pour avoir le droit de reproduire seul, pendant cinq ans, les œuvres de ce triumvirat littéraire. En revanche, le prix de la rédaction fut élevé en leur faveur à 1 fr. 20 la ligne, ce qui portait le prix du feuilleton ordinaire à la somme de *sept cents francs* environ !

A la même époque, *le Siècle* créa son *Musée littéraire*, feuille supplémentaire qui était envoyée gratuitement aux abonnés deux fois par semaine. Pendant plusieurs années, l'administration des Postes ferma les yeux sur ce complément du journal. Mais cette tolérance devait avoir un terme, et un certain jour *le Siècle* fut surtaxé. Dès-lors, le *Musée littéraire* cessa de former une feuille supplémentaire, et fut publié en volumes offerts en *primes* aux abonnés du journal. Tel fut probablement l'origine de ces petits cadeaux dont se servent les feuilles politiques et littéraires pour entretenir et réchauffer le zèle de leurs souscripteurs.

XII

Nous marchons rapidement pour arriver à la Révolution de 1848, qui devait placer la presse sous un régime libre jusqu'à l'excès. Deux ans avant, on avait vu disparaître plusieurs journaux : l'*Epoque*, qui se fondit avec *la Presse* ; l'*Esprit public*, qui s'identifia avec *la Patrie* ; enfin l'*Echo Français*, *la France* et *la Quotidienne*.

Si nous jetons un coup-d'œil sur la couleur des drapeaux, nous remarquons que chaque parti avait deux organes : les conservateurs s'appuyaient

sur le *Journal des Débats* et *la Presse;* l'opinion dynastique était représentée par le *Constitutionnel* et *le Siècle;* l'opposition radicale avait pour champions *le National* et *la Réforme;* quant à l'opposition de droite, ses deux organes étaient la *Gazette de France* et l'*Union monarchique*. En dehors de cette classification, il restait les journaux qui ne s'inspiraient que des aspirations du jour; nous citerons en première ligne le *Courrier Français* et *la Patrie,* etc. Tel était à peu près l'ordre de bataille des journaux politiques de Paris au moment où la République fut proclamée.

XIII

La révolution de Février ouvrit à la Presse des horizons nouveaux. Le véritable patriotisme ne consistait pas à se préoccuper de ce qu'on avait combattu la veille, mais de ce qu'on devait défendre le lendemain. *Le Siècle* entra franchement dans la voie républicaine. Quand nous disons *le Siècle*, nous voulons parler plutôt du conseil de surveillance et du Directeur-gérant que du Rédacteur en chef. M. Chambolle inclinait vers une politique moins accentuée. Quelques explications s'échangèrent à propos de la réunion de la rue de Poitiers; et, à la suite de ce différend, M. Chambolle donna sa démission et fut suivi dans sa retraite par M. Ferdinand Barrot, et aussi par M. Martinet qui avait succédé à M. Lemoine dans l'élaboration matérielle du journal. M. Perrée, dont l'activité ne reculait devant aucune fatigue, cumula provisoirement les fonctions de Gérant et de Rédacteur en chef politique. Ce provisoire dura jusqu'à sa mort. La nouvelle rédaction politique était alors composée de MM. Louis Jourdan, Lamarche, Emile de la Bédollière, Husson, Pierre Bernard, ancien secrétaire d'Armand Carrel, journaliste dont la plume originale était fort remarquée, enn de M. Auguste Jullien chargé de *faire* le journal. On verra dans la partie biographique que M. Léon Plée, aujourd'hui secrétaire de la Direction politique, n'entra au *Siècle* que plus tard, en 1855, où il débuta par une série d'articles sur l'*Histoire des théâtres pendant la révolution.*

XIV

Le Siècle, habilement dirigé par son rédacteur en chef politique dans la voie républicaine, traversa, sans échec matériel, cette crise sociale. Cet honorable et intelligent publiciste, qui avait été élu membre de l'Assemblée constituante et maire du IIIe arrondissement, devait être enlevé brusquement à ses travaux et à ses amis. Un jour du mois de janvier 1851, il avait réuni chez lui un certain nombre de personnes, ses collaborateurs et des membres du Conseil de surveillance, pour leur soumettre un plan qui admettait tous les employés du *Siècle*, sans exception, à participer au bénéfice du journal. Dans

la soirée, il fut pris subitement d'un malaise qui ne fit qu'augmenter, et, vers 5 heures du matin, ce digne représentant de la presse française n'existait plus. On attribua sa mort apoplectique à l'action d'une diabète dont il était atteint depuis assez longtemps. Ce fut un deuil profond et une grande perte pour *le Siècle*, qui, dans un mouvement spontané de reconnaissance, constitua à sa veuve une pension viagère de six mille francs, reversible sur la tête de ses enfants. Inutile d'ajouter que cette dette de la gratitude est servie fidèlement à l'honorable famille de l'ancien rédacteur en chef gérant du journal.

M. Perrée n'avait guère plus de 34 ans. Il laissait après lui la réputation d'un écrivain aussi distingué par le caractère que par le talent.

XV

Après la mort de M. Perrée, il s'agissait de nommer un gérant et un rédacteur en chef politique. Le gérant choisi fut M. Placide Tillot, membre du Conseil de surveillance. Quant au poste difficile, surtout à cette époque, de rédacteur en chef politique, M. Havin, qui était alors conseiller d'Etat, accepta provisoirement. Nous rappellerons plus loin, en parlant de l'honorable directeur politique du *Siècle*, les circonstances imprévues qui, déliant M. Havin de son mandat de conseiller d'Etat, lui permirent de se consacrer tout entier aux intérêts du *Siècle*.

XVI

Pour ne pas scinder l'historique rapide du *Siècle*, nous n'avons pas cru devoir nous arrêter aux procès et aux mesures répressives que le *Siècle*, comme la plupart de ses confrères, n'a pu éviter dans une carrière déjà longue.

Nous avons mentionné l'arrêt par défaut rendu contre M. Dutacq. L'année 1851 fut la plus difficile. Une condamnation frappa M. Jourdan, et une seconde, M. Louis Desnoyers, pour *ses Septembriseurs*. Le directeur de la partie littéraire du *Siècle* avait pour défenseur l'éloquent avocat Desmaret. L'année suivante, c'est encore M. Jourdan qui attire la foudre sur sa tête, malgré la brillante défense de Me Sénard. Ajoutons qu'il fut amnistié. En 1853, un article de M. Léon Plée, sur le *Livret des domestiques*, fait traduire son auteur en justice. Il est vrai que le ministère public se désista devant le tribunal. A ce procès, se rattache la brillante et dernière consultation de M. Havin.

On n'a pas oublié encore ni le procès d'Amiens, en 1856, dans lequel *le Siècle* fut condamné pour avoir reproduit dans ses colonnes un article publié par deux journaux de la Somme, et qu'on avait jugé contenir une fausse nouvelle, ni l'affaire toute récente de l'évêque d'Orléans. Nous n'y re-

viendrons pas. Quant aux avertissements, *le Siècle* en a eu sa part. Le premier remonte au 7 décembre de l'année 1853, et avait été provoqué par un article de M. Texier à propos de l'arrestation de M. Hubert, avocat. Après un assez long intervalle, le 24 février 1857 un article de M. Léon Pléon sur la *Session* attira au journal un deuxième avertissement. Le 17 juin de la même année, c'est un article de M. Havin qui provoque l'arrêt administratif. Enfin, le 9 mars 1860, le *Siècle*, qui avait profité de l'amnistie accordée à tous les délits de presse, recevait un nouvel avertissement pour un article de M. Louis Jourdan, intitulé : *Examen critique de la religion chrétienne, rénovation religieuse.*

XVII

Passons aux duels. La question du point d'honneur amena plusieurs rencontres, auxquelles prirent part certains rédacteurs du *Siècle :* M. Texier avec M. Dutacq et plus tard avec M. Granier de Cassagnac ; M. Jourdan avec M. Lefrançois ; M. Plée avec M. de Montferrand, rédacteur en chef du *Journal de Paris*. Quant au duel de M. Taxile Delord et de M. Ponsard, il appartient à l'historique du *Charivari*.

La plus sérieuse de ces affaires d'honneur fut celle de M. Eugène Guinot, qui, sous le nom de *Pierre Durand*, rédigeait la Revue de Paris du *Siècle*. L'historien du duel, M. Emile Colombey, nous a conservé les détails de cette rencontre.

M. Eugène Guinot s'était égayé sur le compte de Mlle Maria Volet, du Théâtre des Variétés. Le tuteur de cette jeune actrice introduisit, à ce propos, une action judiciaire. Et M. Eugène Guinot d'en faire des gorges-chaudes dans son feuilleton suivant.

Le frère du maître des ballets, M. Coralli, avocat et ancien député, provoque l'auteur de l'article.

« Au moment de croiser l'épée, raconte *le Siècle*, M. Coralli a fait déclarer par ses témoins qne la plainte portée contre M. Guinot était retirée. Après vingt minutes d'une lutte pendant laquelle on a, des deux côtés, montré un égal courage, les témoins sont intervenus, déclarant que les deux adversaires avaient fait tout ce que l'honneur exigeait d'eux, et le combat ayant cessé à leur sollicitation, M. Eugène Guinot a, de son propre mouvement, déclaré qu'il n'avait nullement entendu porter atteinte à l'honneur et à la considération de M. Coralli et de sa famille et retirait toute expression qui avait pu être mal interprêtée.

P. S. — Aucun des rédacteurs du *Siècle* n'est décoré de la Légion-d'Honneur, à l'exception de MM. Edmond Texier, Hippolyte Lucas et Anatole de la Forge !

§ II

COMMENT SE FAIT LE SIÈCLE

I

On peut dire sans crainte de se tromper que les bureaux d'un journal reproduisent fidèlement le caractère et l'esprit de sa rédaction. Dis-nous où tu loges, nous te dirons qui tu es. *Le Siècle* ne fait pas exception à cette règle et lorsqu'on entre dans l'hôtel Colbert de la rue du Croissant, on est frappé de la physionomie *démocratique* de l'intérieur. En face, l'imprimerie, cette ruche typographique où la vapeur seconde le labeur quotidien et l'intelligence humaine; à droite l'administration matérielle avec les bureaux d'abonnements, de primes et d'annonces. Inutile de dire que les visiteurs sont nombreux, et l'escalier majestueux de l'hôtel Colbert n'était pas destiné, dès l'origine, à cette procession quotidienne d'abonnés et de marchands de journaux. On se croirait à la banque de France.

Si l'on tourne à gauche, et l'on tourne souvent de ce côté-là, on remarque un escalier en colimaçon assez sombre pour qu'on ait pu le comparer spirituellement à l'intérieur d'un écritoire. Lecteurs, soyez attentifs : nous approchons des bureaux de la rédaction politique et littéraire du *Siècle*. Combien de grands personnages ont, depuis 1836, tenu cette rampe modeste et frappé à cette porte, qui ne s'ouvre plus de 2 heures à 4 heures, par ordre du Directeur politique.

Essayons de tromper la vigilance des garçons de bureau; ce n'est pas facile, et entrons de plain-pied dans le bureau de M. Havin, le plus vaste et le mieux meublé. C'est un salon fort confortable et dans lequel on remarque un beau portrait de M. de Lamartine. Des couloirs habilement ménagés conduisent dans les bureaux du secrétaire de la Direction politique, des rédacteurs principaux et dans la salle spéciale des journaux.

II

Dès le matin, MM. Léon Plée, Jourdan, Emile de la Bédollière, Grosselin, Husson, viennent prendre les instructions du Directeur politique, et se concerter avec lui sur le travail du jour, et déjà vers 2 heures le Bulletin politique, le premier-Paris et les Entrefilets sont composés, et l'on active le travail de la mise-en-pages.

Les articles en épreuves sont lus par chaque rédacteur et aussi par le rédacteur en chef, chargé d'une immense responsabilité. Dans un journal tel que *le Siècle;* la ligne politique avant tout.

A 3 heures, M. Havin indique à M. Grosselin, sur un registre spécial, l'ordre de la mise-en-pages, et, après cette opération typographique, le journal est tiré à quatre épreuves ou *morasses*, l'une pour le Directeur politique, l'autre pour M. Léon Plée, la troisième pour M. Husson et la quatrième pour le gérant. Malgré cette quadruple lecture, la *coquille*, cette épée de Damoclès toujours suspendue sur la tête des journalistes, vient souvent trahir la pensée ou provoquer un jeu de mots. Que le ciel nous en préserve !...

A 4 heures, l'édition des départements est sous presse, et l'on fait partir les premières postes. Pour distinguer cette édition du soir de celle du matin réservée pour Paris, on imprime, avant la date, la lettre A, et comme une seule composition ne suffirait pas pour satisfaire soixante-mille abonnés, la première composition des départements est indiquée par A, la seconde par A-2 et de même pour l'édition de Paris.

Nous entrons dans ce détail pour expliquer aux lecteurs du *Siècle* la différence qui existe d'ordinaire entre l'édition des départements et celle de Paris. La première, dont nous avons donné le signalement, comprend toutes les nouvelles de la journée, arrivées avant quatre heures; la seconde admet, en outre, les évènements de la soirée et subit, dans ce but, un changement de mise-en-pages.

III

Nous avons dit que le tirage du *Siècle* avait atteint le chiffre de *cinquante-cinq mille* abonnés. Ce chiffre est authentique et, même le dimanche, il arrive à soixante mille, grâce à une vente plus considérable sur la voie publique. Dans ce chiffre énorme, Paris et la banlieue figurent pour trente mille, et les départements pour vingt-cinq mille. La progression est surtout sensible dans les abonnements de l'étranger; et, en France, on constate que beaucoup de personnes, qui ne partagent pas les idées du *Siècle*, n'hésitent cependant pas à s'y abonner. Le service de ce nombreux tirage se fait par la poste pour les départements et pour Paris, par l'intermédiaire des porteurs du *Siècle*, au nombre de 38. Le reste du service de Paris et de la banlieue est confié à la maison Dory.

Mais il ne suffit pas d'avoir des porteurs; il importe aussi d'avoir des compositeurs et des plieuses. Le journal exige le concours actif de trente compositeurs, de soixante-douze plieuses et d'un personnel administratif de vingt-six personnes environ, et quelle précipitation, quelle célérité n'exige pas cette feuille de papier noirci qu'on appelle un journal et qui restera comme l'œuvre colossale de notre temps! Nous en appelons au souvenir et à l'expérience de tous nos confrères auquels notre œuvre est dédiée.

§ III

BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS DU SIÈCLE

Nous avons retracé, avec tout le développement que comportait le cadre de cette Revue, l'historique du *Siècle* et son organisation. Terminons ce tableau par des esquisses biographiques sur les écrivains dont le concours maintient et accroît la prospérité de ce journal. Commençons naturellement par le portrait de M. Havin. A tout directeur, tout honneur.

*
* *

M. L. HAVIN

(Directeur politique).

Comme tous les hommes qui ont joué un rôle sur la scène politique et ont pris part aux luttes du journalisme militant, M. Havin a été diversement jugé. Cependant les éloges semblent l'emporter dans la balance sur les critiques. Les petits journaux, qui se distinguent d'ordinaire plutôt par l'esprit que par la bienveillance, se font un malin plaisir de harceler le Directeur politique d'une feuille qui compte cinquante-cinq mille abonnés; et parfois des polémistes très-sérieux, mais très-irascibles, n'ont pas reculé devant la puérile satisfaction de faire à M. Havin une guerre à coups de jeux de mots et de calembours. Nous avouerons même que nous n'avons pas trouvé autre chose au fond des attaques dirigées, presque chaque jour, contre le Directeur politique du *Siècle*. Nous nous trompons : parfois les traits de ses adversaires sont décochés contre la forme des articles de M. Havin, et, il faut bien le dire, c'est là le défaut de la cuirasse de l'ancien membre de la Chambre des Députés. A l'exemple des écrivains qui sont plutôt des hommes politiques que des littérateurs, M. Havin se préoccupe beaucoup plus du fond de ses articles que de l'élégance de la forme. M. Veuillot, qui fut, dans son temps, un rude joûteur,

ne s'y trompait, et ses sorties les plus violentes contre *le Siècle* se réduisaient bien souvent à une leçon de style.

Mais ce que personne ne peut contester à M. Havin, c'est la fermeté de ses principes politiques et aussi ses qualités d'administrateur et de directeur d'un des organes les plus importants de la France. Une esquisse rapide de la carrière de M. Havin corroborera notre jugement.

Léonor-Joseph Havin est né à Paris le 3 avril 1799. Son père, membre de la Convention nationale, puis juge à la Cour de cassation et à la Cour d'appel de Caen, était aussi recommandable par ses talents de magistrat que par ses convictions d'homme politique. N'ayant jamais cessé d'adhérer aux principes de la révolution, il fut compris dans les exceptions de la loi d'amnistie du 12 janvier 1816.

Elevé par lui, instruit par son exemple, M. Léonor-Joseph Havin devait nécessairement prendre place dans les rangs de l'ardente jeunesse qui opposait des idées de progrès et de liberté aux tendances de la Restauration. Après avoir fait ses études et son droit à Caen, il entra dans la vie politique en 1830, comme électeur du grand collége de Saint-Lô. Son premier acte fut de soutenir les droits d'un électeur que voulait éliminer M. de Tocqueville père, président du conseil électoral. Il concourut au succès de l'élection du général Baillod, en mettant au service de son parti l'influence qu'il avait déjà dans l'arrondissement de Saint-Lô.

Après la révolution de 1830, M. Havin dut à la bienveillance de M. Dupont (de l'Eure) d'être nommé presque simultanément procureur du roi à Epernay, substitut à Avranches et juge-de-paix à Saint-Lô. Il refusa la première fonction, parce qu'elle l'eût trop éloigné de son pays natal; la seconde, pour ne pas déplacer le titulaire, sur le compte duquel on avait trompé la religion du ministre; il se contenta modestement de la troisième, qui lui laissait toute son indépendance.

Le 1er arrondissement électoral du département de la Manche, envoya M. Havin à la Chambre des Députés, où il vint siéger sur les bancs de la gauche. Dans la session de 1831, il traita surtout avec succès les questions financières; il proposa que les traitements de tous les fonctionnaires publics fussent proportionnellement réduits, et que la propriété foncière, alors la moins imposée de toutes, restât grevée des trente centimes additionnels qu'on lui avait momentanément demandés. Il refusa les trois douzièmes provisoires que le ministère Périer réclamait pour les premiers mois de 1832, et fit adopter, malgré les efforts des ministres de l'intérieur et de la justice, deux amendements qui réduisaient d'une manière notable les budgets spéciaux du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation. A son retour à Saint-Lô, le 7 mai 1832, M. Havin fut reçu et complimenté par les officiers de la garde nationale. M. Bricqueville et lui étaient les seuls représentants de l'opposition dans la Manche; MM. Angot, Enouf, Baillod et Dudouy avaient abandonné l'opposition et appuyaient, avec MM. Rihouet et Legrand, le ministère Périer.

En 1832, M. Havin fit de fréquentes et utiles sorties contre les lourds impôts, les gros traitements et les dépenses exagérées. Il blâma le retour du gouvernement vers les hommes de la Restauration, et excita les murmures du centre en disant dans la séance du 4 mars : « Il est souverainement absurde » et immoral, qu'au moment où le pays fléchit sous le poids des impôts qui » l'écrasent, on maintienne les carlistes dans leurs emplois, et que l'on con- » sacre les pensions des chouans. La France peut bien pardonner aux hom- » mes assez malheureux pour avoir porté la main contre elle; mais la forcer » à les récompenser, c'est un acte d'audace dont nos ministres seuls ont pu » avoir le courage. »

Pendant que M. Havin remplissait dans la Manche ses devoirs de membre du conseil général, on apprit les évènements des 5 et 6 juin 1832, et les actes des députés qui s'étaient réunis chez M. Laffite, O. Barrot, Garnier-Pagès, et autres représentants de la gauche.

Il nous serait impossible d'entrer minutieusement dans les détails d'une carrière parlementaire de dix-neuf ans; nous dirons seulement que M. Havin justifia la confiance de ses commettants, qui lui renouvelèrent constamment leur mandat, avec une majorité toujours croissante. Il réclama incessamment des économies qui, appuyées sur de justes motifs, furent presque toutes accordées. Il soutint la liberté de la presse et la réforme électorale. Ce fut par son initiative que le gouvernement formula la loi relative aux chemins vicinaux, qui est aujourd'hui en vigueur, et qui reste comme une des meilleures créations du dernier règne. Ce fut encore à lui qu'on dût l'augmentation de la compétence des juges-de-paix, et la suppression des anciennes épices, qui s'étaient perpétuées, depuis la révolution de 1789, sous la dénomination de vacations. Il combattit les fonds secrets, et émit de saines idées sur les associations, l'instruction élémentaire et l'organisation départementale. S'il avait combattu avec persévérance l'énormité des gros traitements, dans ses idées démocratiques il voulait une juste rémunération du travail. Sur sa proposition, on éleva le traitement des juges de première instance, des juges-de-paix, des membres du bas-clergé; d'accord avec M. Dubois (de la Loire-Inférieure), il provoqua aussi l'amélioration du sort des sous-officiers et des sous-lieutenants. Lorsque l'opposition modérée eut vaincue les résistances de Louis-Philippe, il appuya momentanément le ministère Thiers et Rémusat, connu sous le nom du ministère du 1er mars.

C'était alors l'usage des majorités ministérielles d'admettre au bureau un représentant de l'opposition. M. Havin, qui avait su se concilier l'estime de ses adversaires eux-mêmes, fut élu pendant quatre sessions secrétaire de la Chambre.

La position qu'il avait prise parmi ses collègues l'appelait à jouer un rôle dans les journées de février 1848. En effet, il fit partie des députés qui se rendirent spontanément le 24, à six heures et demie du matin, chez Louis-Philippe pour lui demander de rapporter l'ordonnance qui nommait le

maréchal Bugeaud commandant des forces militaires de Paris. MM. Barrot, Rémusat, Thiers, Duvergier de Hauranne, Lamoricière, Abbatucci, Quinette et Havin obtinrent l'ordonnance qui constituait l'éphémère ministère Barrot et appelait le général Lamoricière au commandement de la garde nationale. M. Barrot, après une imprudente ovation, qui l'entraîna jusqu'au Boulevart Saint-Martin, revint chez lui et partit de la rue de la Ferme-des-Mathurins, pour aller prendre possession du ministère de l'intérieur. Il était accompagné de MM. Havin, Abbatucci, Biesta, Garnier-Pagès et Pagnerre; ce dernier, faute de place s'était mis sur le siége à côté du cocher. Un nombre considérable de citoyens suivit la voiture depuis la rue de la Ferme-des-Mathurins jusqu'à la rue de Grenelle-Saint-Germain. Des groupes compactes se formèrent dans la cour et à la porte du ministère, pour réclamer à grands cris la réforme électorale. Ce fut M. Havin qui, du haut du perron du ministère, fut chargé de les calmer en leur annonçant la plus large réforme possible, et son allocution fut accueillie avec enthousiasme.

Les nouvelles les plus contradictoires parvenaient au ministère de l'intérieur. Ce qu'on pouvait y démêler de plus positif, c'était l'exaltation toujours croissante des esprits. On délibéra, et il fut décidé qu'on solliciterait du roi son abdication. MM. Barrot, Abbatucci, Biesta, Havin, auxquels s'adjoignit M. Taschereau, retournèrent aux Tuileries. Ils trouvèrent la place du Carrousel couverte d'assiégeants et la cour du château occupée par quelques détachements. M. le duc de Nemours, qui était à cheval devant le pavillon de l'Horloge, apprit à M. Barrot et à ses amis le départ de Louis-Philippe, et ajouta du ton le plus calme : « Messieurs, je vous conseille de ne pas rester ici. Je sers de point de mire, et les balles pourraient vous atteindre. » Il ajouta : « Vous trouverez Mme la duchesse au pavillon de la terrasse du bord de l'eau. » MM. Barrot et Abbatucci retournèrent au ministère pour y donner des ordres. MM. Havin, Biesta et Taschereau furent chargés d'attendre la duchesse, qui arriva bientôt par la grande allée du jardin, donnant le bras à M. Dupin. A l'aspect de l'immense multitude dont la place de la Concorde s'était garnie, une certaine hésitation se manifesta dans l'escorte de la duchesse. Arrivé près du grand bassin, M. Dupin la quitta et fut remplacé par M. le duc d'Elchingen.

On tint, dans le corps-de-garde du pont Tournant, un conseil, dont le résultat fut que l'on conduirait à la Chambre Mme la duchesse d'Orléans et le comte de Paris. Mais quelques-uns de leurs amis craignirent que, dans ce moment d'effervescence, la vue du duc d'Elchingen en grand uniforme ne fût de nature à provoquer l'irritation populaire. M. Chabaud-Latour, député et aide-de-camp du prince royal, vint prier M. Havin d'offrir le bras à la duchesse. M. Havin se mit avec empressement à sa disposition; elle accepta ses offres, et, tenant par la main le comte de Paris, elle s'aventura à travers les flots épais du peuple, qui s'écarta pour lui faire place en lui donnant des témoignages de sympathie et de respect. M. Havin la conduisit jusqu'au Palais-

Bourbon. Les portes de la salle des séances étaient fermées. Il la fit asseoir dans la salle dite de la Distribution, où elle fut entourée d'un grand nombre de députés. Le *Moniteur* dit le reste.

Au 24 février, M. Havin avait tenté une œuvre de conciliation. Il pensait que le régime constitutionnel, bien compris et loyalement appliqué, pouvait assurer à la nation les libertés auxquelles elle aspirait. Mais après avoir été fidèle jusqu'au dernier jour à son serment, il pensa que, comme tous les bons citoyens, il se devait à son pays. Il accepta les fonctions de commissaire du gouvernement provisoire dans le département de la Manche, où son arrivée fut accueillie par tous les partis avec la plus grande confiance. Quelques jours après, l'honorable M. Vieillard, qui était un républicain de la veille, fut nommé commissaire dans le même département, et n'accepta qu'à la condition qu'il serait adjoint à M. Havin. Tous deux s'attachèrent à propager les principes démocratiques sans persécuter les hommes qui ne les partageaient pas, et surent montrer au besoin de la fermeté dans la modération. Une émeute avait éclaté à Granville; la population voulait s'opposer à l'embarquement des bestiaux pour les îles anglaises de Jersey et Guernesey, et menaçait de jeter à l'eau ceux qui lui résistaient. Les commissaires accoururent, haranguèrent la multitude et réussirent à l'apaiser.

Lors des élections, M. Havin obtint 119,817 suffrages sur 121,000 votants. A l'Assemblée constituante, il appuya la politique de ce parti républicain modéré qui repoussait, avec une égale énergie, les efforts de la réaction royaliste et les exagérations du socialisme. Pendant la fatale insurrection de juin, il ne se contenta pas de donner son concours à toutes les mesures qui étaient prises par l'Assemblée constituante; il paya de sa personne, et fut un des députés qui soutinrent le courage et le patriotisme de la garde nationale et de l'armée dans cette cruelle épreuve. A l'attaque de la rue de la Barillerie, il se trouvait à côté d'un jeune chirurgien-major, qui tomba mortellement blessé d'une balle au bas-ventre et le reçut dans ses bras; les témoins de cette scène, apercevant de loin les insignes de représentant, crurent que c'était M. Havin qui avait été frappé. Le journal *la Patrie* enregistra la nouvelle de sa mort, qui fut démentie le lendemain par une note insérée au *Moniteur*.

M. Havin eut l'honneur d'être six fois vice-président de l'Assemblée constituante, et douze fois président du comité d'administration. Quand on organisa le Conseil d'Etat, il en fut nommé membre au premier tour de scrutin : fonctions incompatibles avec le mandat de représentant. Néanmoins, les électeurs de la Manche donnèrent encore 25,000 voix à M. Havin pour l'Assemblée législative. C'est qu'il était aimé et estimé dans son pays natal. Membre du Conseil général depuis 1833, il en avait été huit fois président. La ville de Thorigny, dont il avait été maire de 1844 à 1850, lui devait la restauration et l'agrandissement de son hôtel-de-ville, et il avait fait classer, au nombre des monuments historiques, cet ancien château des Matignon et des ducs de

Valentinois. Les écoles et institutions de bienfaisance dont il a doté cette petite ville, pourraient être enviées par une localité plus importante.

A plusieurs reprises, et par divers gouvernements, la décoration de la Légion-d'Honneur fut offerte à M. Havin, mais toujours dans des circonstances où il ne crut pas devoir l'accepter. Avec le bon goût qu'il met à toutes choses, il remercia les gouvernements qui voulaient lui donner cette marque d'estime, d'ailleurs si méritée.

M. Havin était l'ami, le compatriote et le collègue de M. Louis Perrée, qui donna si franchement au *Siècle* une impulsion libérale, et dont l'honorable carrière fut malheureusement si courte. M. Havin fut unanimement désigné pour remplacer l'homme regrettable qu'avait frappé une mort imprévue; il se chargea des fonctions de Directeur politique du *Siècle;* mais, comme il était conseiller d'Etat, il ne s'en chargea que provisoirement, et ne les accepta définitivement qu'après le 2 décembre, au moment où elles devenaient plus dangereuses et plus difficiles. Comme conseiller d'Etat, il signa la protestation rédigée et écrite par M. Boulatignier; comme journaliste, il signa, avec tous ses collaborateurs, celle qui fut placée en tête du *Siècle*, qui reparaissait après quelques jours d'interruption. Après la révolution du 2 décembre, il donna sa démission de membre du Conseil général de la Manche. Il la motiva sur ce qu'ayant été élu sous l'empire d'une loi qui n'exigeait pas le serment politique, il venait remettre intact aux électeurs le mandat qu'ils lui avaient confié.

Depuis cette époque, M. Havin s'est consacré exclusivement à la direction du *Siècle.* Malgré les entraves apportées à la liberté de la presse par le décret du 17 février 1852, il a su maintenir invariablement *le Siècle* dans la ligne que ce journal a toujours suivie depuis sa création. Tout le monde se rappelle l'influence qu'il exerça, avec le concours zélé de ses collaborateurs, pendant les guerres d'Orient et d'Italie.

Aussi les patriotes de la Péninsule viennent d'offrir à M. Havin une statue en bronze, due au talent du sculpteur Fraccaroli et représentant *l'Aurore de l'indépendance italienne.* C'est un hommage adressé à toute la presse libérale dans la personne d'un de ses représentants.

Enfin, au moment où nous écrivons ces lignes, le Directeur politique du *Siècle,* invité avec plusieurs de ses collaborateurs et de ses confrères de la presse parisienne à prendre part à la fête d'inauguration de la statue de Manin, a été l'objet à Turin, et surtout à Milan, d'une réception enthousiaste, qui s'adressait non-seulement à MM. Havin, Terré, Louis Jourdan, Anatole de la Forge et Taxile Delord du *Siècle;* Félix Mornand de *l'Opinion nationale;* Arthur Enfantin, Victor Fleury, Lémann, le colonel Cluzeret, etc., mais encore à toute la presse libérale française.

Il est vrai que les compagnons de M. Havin, si cordialement fêtés en Italie, ont été fort mal reçus sur le territoire vénitien et forcés de sortir de Venise par par ordre de la police et malgré la garantie des passeports qui leur avaient

été délivrés, à Paris, par l'ambassade autrichienne. La Roche Tarpéïenne est près du Capitole !...

*
* *

M. Léon PLÉE

M. Léon Plée, secrétaire de la direction politique du *Siècle*, est fils du célèbre voyageur naturaliste qui a donné son nom à l'une des plus charmantes fleurs de la Caroline du Sud, et à l'un des plus curieux insectes de l'ordre des hémyptères. Son oncle, Pierre Plée, fut l'un des habiles et savants graveurs du Muséum d'histoire naturelle et de la Commission d'Egypte.

M. Léon Plée a été élevé au collége de Besançon, où il entrait l'année même qu'en sortaient MM. Mallefille, Considérant et Proudhon. Sa mère ayant épousé en secondes noces un professeur de la Faculté des Sciences de Strasbourg, il acheva en 1830 ses études au lycée de cette ville, et donna un exemple assez curieux de sa sympathie pour les nobles causes. La Pologne s'était soulevée. Il partit à pied pour s'y rendre. Heureusement sa mère fit courir après le jeune enthousiaste, on le rattrapa dans la Forêt-Noire. Ne pouvant aller secourir les Polonais qu'il devait plus tard défendre, la plume à la main, il se résigna à étudier concurremment le droit et la peinture. Mais son humeur voyageuse ne faisait que sommeiller. Ayant entendu parler de l'expédition de Don Pedro en Portugal, il quitta encore une fois la maison paternelle. Une chûte, heureuse chûte ! qu'il fit à quelques lieues de Strasbourg, calma pour un temps ses projets d'aventures.

Enflammé par le succès de quelques vers qui parurent dans les journaux du pays, M. Léon Plée quitta de nouveau ses études de droit et vint à Paris tenter la fortune littéraire. Il avait alors dix-huit ans.

Cette fortune qu'il cherchait se montra d'abord cruelle à son égard. Elle en use ainsi d'ordinaire pour éprouver et tremper fortement les caractères. M. Plée ne se découragea pas, et, en attendant mieux, se consacra à des études d'histoire et de géographie. Il publiait, en 1834, une *Histoire des Religions et des Cultes*, un *Manuel encyclopédique des sciences et des arts;* en 1836, une *Description de la France et des Colonies*, sous le titre d'*Atlas des Familles*, et commença une traduction de l'*Histoire universelle*, de Rotteck. Ces travaux appellent sur lui l'attention du Ministre de l'instruction publique, qui le nomme successivement professeur d'histoire aux colléges de Blois, de Reims

et d'Orléans. C'est pendant cet intervalle, consacré au professorat, que M. Plée publie une *Histoire de la Langue française*, formant la préface du *Glossaire français polyglotte*.

En 1847, à la suite de l'inondation d'Orléans qui détruit sa bibliothèque et disperse ses manuscrits, M. Léon Plée revient à la carrière littéraire et politique; il fonde la *Revue des Auteurs unis*, avec le concours de MM. Brisson et Hermitte, et publie l'*Histoire de la Pologne*; puis, en 1848, *le Républicain de Lot-et-Garonne*, dont il fut rédacteur en chef jusqu'en 1850. A cette époque, il est appelé à la rédaction du *Siècle*, où il fait d'abord les articles Variétés du dimanche, sous les initiales L. P., puis signés *Léon Plée*. A la mort de M. Louis Perrée, en janvier 1851, il passe de l'article Variétés à l'article politique, avec le titre de secrétaire de la Direction politique. C'est en cette qualité qu'il a écrit au *Siècle*, depuis dix ans, une série d'articles qui formeraient plus de quarante volumes. Nous en avons fait le calcul, très-facile du reste. M. Léon Plée donne environ 2,600 lignes par mois, soit 31,188 lignes par an, et, pour dix ans, *trois cent onze mille huit cent quatre-vingts lignes*. Cette collaboration féconde porte principalement sur les questions de nationalités, de philosophie et de législation politique. Les principales séries ont paru sous divers titres : *Les Œuvres de Napoléon III*; *l'Europe en 1858*; *les Matières premières de l'industrie*; *le Traité de Paris*; *la Pologne*; *les Principautés danubiennes*, et *l'Italie*, bien avant la lutte. A la suite de ses nombreux articles sur la Pologne et les Principautés, M. Léon Plée reçut comme témoignage de gratitude deux adresses, l'une des Polonais, et l'autre des Roumains. Après l'affaire Mortara, les Juifs voulurent aussi lui témoigner leur reconnaissance pour son zèle à défendre leur cause. Rappelons également un fait très-flatteur pour le publiciste du *Siècle*. Il avait publié, avant la discussion du Traité de Paris, un remarquable article intitulé : *les Difficultés diplomatiques*. Le lendemain, l'article fut reproduit par *le Moniteur*. *Le Constitutionnel* ayant cru devoir faire observer que cette insertion devait être le résultat d'une erreur, le journal officiel revint sur ce démenti et déclara que la reproduction de l'article du *Siècle* avait été faite à dessein, et non par mégarde.

Nous ne pouvons parler de M. Léon Plée sans rappeler qu'il fut, dans *le Siècle*, l'innovateur du Bulletin politique, aujourd'hui adopté par tous les journaux sans exception, y compris *le Moniteur*, qui lui a donné droit de cité depuis le 1er janvier 1861. M. Léon Plée le rédigea au *Siècle* pendant quelques mois, puis le céda à M. Emile de la Bédollière.

Nous avons dit que M. Léon Plée fut nommé, en 1851, secrétaire de la Direction politique du *Siècle*, qu'il ne faut pas confondre avec le titre de *secrétaire de la rédaction*, adopté par d'autres journaux. Cette confusion a pu laisser croire que M. Léon Plée faisait passer sous sa signature des articles étrangers. L'honorable publiciste a toujours protesté contre ce soupçon ou cette calomnie. Parfois, il est vrai, on peut lire le titre de M. Léon Plée au-

dessous de sa signature, pour indiquer que la Direction politique du journal s'identifie avec les idées ou les principes contenus dans l'article, et qu'elle le prend sous son patronage; mais l'article appartient toujours par la rédaction au signataire; et, souvent même, cette mention spéciale n'est ajoutée qu'à l'épreuve.

Outre les quarante volumes que M. Plée doit avoir écrit dans *le Siècle* depuis dix ans, il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages ajoutés à ceux que nous avons déjà *mentionnés*. Nous citerons : *le Commentaire sur l'Atlas de l'empire ottoman*, de Hammer; *le Passé d'un grand peuple*, histoire de la Pologne; *Abd-El-Kader, nos soldats, nos généraux et la guerre d'Afrique*, publication patriotique éditée par Barba et ornée de nombreuses gravures. On doit également à cet écrivain des romans, tels que : *La Châtelaine de Leurtal; Un Episode du temps de Louis-Philippe*, 2 vol. in-8°; — des contes en vers, dont les principaux sont : *L'Alchimiste*, et *Un Mariage d'autrefois*; — une *Lettre à l'Académie sur la situation des hommes de lettres en 1847; A la Nation allemande*, brochure traduite en allemand et en italien; — une *Notice sur la première Henriade de Sébastien Garnier en 1593*. Enfin, on a beaucoup remarqué dans les *Salons de Paris* les spirituels articles de M. Léon Plée sur la *Kleidomancie*, science nouvelle qui consiste à juger du caractère des gens d'après leur costume. Parmi les publicistes avec lesquels M. Léon Plée a eu à soutenir des polémiques sérieuses, nous citerons : MM. Louis Blanc, Granier de Cassagnac, Proudhon et Emile de Girardin, qui lui a consacré dans le recueil de ses travaux une mention spéciale.

Nous croyons savoir que M. Léon Plée est officier de plusieurs ordres étrangers, notamment de l'ordre de Saint-Maurice-et-Lazare.

Qu'il nous soit permis ici d'être l'écho de ses nombreux amis et de ses plus nombreux obligés en faisant l'éloge de son excellent cœur, de sa générosité inépuisable et de sa bienveillance confraternelle.

*
* *

M. Louis JOURDAN

La carrière déjà longue de M. Louis Jourdan peut se résumer en deux mots : *Eternellement journaliste*. Depuis sa première tartine, écrite entre une version et un thème sur les bancs du collége de Toulon, et insérée dans les journaux de cette ville, et son dernier article daté de Vérone, 27 mars 1861, il y a un intervalle de trente-quatre ans laborieusement rempli par de nombreux

voyages; un travail de tous les jours, une collaboration active à de nombreuses publications politiques ou littéraires, débutant par le *Croquis* et se prolongeant jusqu'au *Siècle* et au *Causeur*. Arrêtons-nous un instant sur les principales phases de l'existence de cet apôtre du journalisme.

On sait que M. Jourdan a fait partie de l'Ecole saint-simonienne. Une anecdote, que nous empruntons à une de ses biographies, donnera une idée de la *foi* dont étaient animés, à cette époque, les disciples qui se pressaient autour du Père Enfantin.

« Lorsque M. Jourdan se présenta, le Père Enfantin, après avoir questionné le jeune néophyte, se pencha vers son bureau, et écrivit une longue lettre, puis, lorsqu'il eut fini, il dit au futur publiciste du *Siècle* : « Tu vas partir pour Alexandrie pour t'entendre avec Barrault, un des chefs de la doctrine. » Jourdan partit aussitôt, avec cinq francs dans sa poche, mangeant du pain, dormant dans des granges, tout fier d'être chargé d'une si importante mission. Combien de temps durèrent ces cent sous, nous l'ignorons, mais, à coup sûr, ce ne fut pas longtemps, car, de Paris à Marseille, on rencontre bien des pauvres sur le chemin, et ceux-là, qui croisaient le jeune homme frappant gaiement les cailloux de la route de son bâton, étaient bien sûrs d'avoir quelque chose à se mettre sous la dent. Heureusement une lettre partie de Paris vint arrêter l'ardeur de notre voyageur, qui, apprenant que son voyage était inutile, revint aussitôt là où on avait besoin de lui. Sans cette lettre, il serait arrivé sûrement à Alexandrie, — comment? me direz-vous. Comme Gérard de Nerval y arriva. »

Mais les enthousiasmes les mieux conditionnés ont une fin, et M. Jourdan, qui avait failli aller à Alexandrie avec cinq francs dans sa poche, ne résista pas, en 1830, à son humeur voyageuse, et fit la campagne d'Alger à bord du vaisseau-amiral *La Provence*. Dans un second voyage, il visita l'Italie, la Sicile, les îles Ioniennes et l'Attique. Grâce à la protection d'un de ses co-réligionnaires, M. Gustave d'Eichtal, il fut chargé de la rédaction en chef du journal de Nauplie, *le Sauveur*, que venait de fonder le général Coletti. De Nauplie, M. Jourdan vint s'installer à Athènes, après la translation dans cette ville du siége du gouvernement grec.

Après deux ans de séjour dans l'Attique, après de nouvelles excursions dans l'Archipel, à Tunis et plus tard en Algérie, M. Louis Jourdan, de retour à Paris, en 1852, collabore au *Magasin pittoresque* et à l'*Illustration*, et prend une part très-active avec MM. Enfantin, Carette et Warnier à la rédaction du journal l'*Algérie*, dont l'influence ne fut pas stérile pour l'avenir de cette belle colonie. M. Jourdan prêtait également son concours au *Courrier Français*, dirigé par un saint-simonien, M. Emile Barrault.

On a beaucoup raillé les disciples de l'ancienne Ecole saint-simonienne; cependant, il faut bien reconnaître que les apôtres de Ménilmontant étaient, pour la plupart, des hommes de mérite, formant une grande famille dont les membres se protégeaient entre eux, comme les *amis* dont parle le chanson-

nier national. Déjà nous avons vu M. Jourdan soutenu par cette confraternité saint-simonienne, piloté à Nauplie par un co-réligionnaire, rédacteur de l'*Algérie*, fondée par le Père Enfantin et collaborateur du *Courrier Français*, dirigé également par un saint-simonien, M. Emile Barrault. Cette protection ne lui fit même pas défaut en dehors du journalisme et lui ouvrit les portes de l'industrie. On sait que M. Charles Duveyrier, un des plus fervents disciples de la doctrine saint-simonienne, créa la Société générale des Annonces, qui centralisait la publicité des grands journaux. Mais sa santé s'altéra dans cette laborieuse tâche; et, en quittant Paris, il confia à M. Louis Jourdan, son ami, la direction de l'entreprise. La révolution de 1848 devait faire avorter une opération excellente, et qui donne, aujourd'hui, de magnifiques résultats. Il reste au moins à M. Duveyrier l'honneur d'en avoir conçu le plan et préparé le succès.

Après février, le poste des journalistes était sur la brèche, et nous trouvons M. Jourdan à la tête d'une feuille démocratique qu'il venait de fonder à Toulon sous le titre du *Peuple électeur*. Ce n'était là qu'une arme de circonstance pour préparer les élections de la Constituante. Quelques mois après, il prenait la rédaction en chef à Paris d'un journal qui porta d'abord le nom de *Nouvelles du jour*, devint le *Conciliateur* après la catastrophe de juin, et s'appela définitivement le *Spectateur Républicain*. M. Jourdan avait alors pour collaborateurs MM. Théophile Lavallée, Barral, Blaise, Ponsard, Emile Augier, Taxile Delord, Gustave Planche, Laurentjan et le docteur Yvan; du moins ces noms, fort recommandables, figuraient en tête du premier numéro. La loi du timbre, qui n'a rien à démêler avec le talent des écrivains, suspendit cette publication le 8 septembre 1849.

Le rédacteur en chef du *Spectateur Républicain*, après un très-court passage au *Crédit*, entra au journal *le Siècle* au mois d'avril 1849. Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis douze ans, ce publiciste traite avec une grande facilité et un entrain tout méridional des questions diverses et principalement la polémique religieuse. Ses adversaires l'accusent de *manger* du prêtre et il leur reproche à son tour de *manger* du démocrate. C'est le fait des discussions qui n'ont jamais converti personne.

En dehors de sa collaboration au *Siècle*, M. Jourdan a publié un grand nombre de brochures dont une, *les Frontières du Rhin*, est sous clé ministérielle. Dans ces dernières années, il a écrit plusieurs ouvrages de mœurs et de philosophie : *Les Mauvais ménages* (3e édition),—*les Prières de Ludovic* (6e édition),—*les Contes industriels*,—*les Peintres français* et *un Philosophe au coin du feu*, qui vient de paraître chez Dentu. Enfin, c'est à la collaboration de MM. Louis Jourdan et Taxile Delord que l'on doit *les Célébrités du jour*, recueil de biographies, orné de très-belles gravures et offert en primes aux abonnés du *Siècle*.

M. Jourdan, qui a fondé avec M. Millaud le *Journal des Actionnaires*, a donné le jour en 1859, à une revue littéraire *le Causeur*. Ce petit journal

grandit modestement sous l'œil paternel et pourrait répéter le mot de M. Alexandre Dumas fils : « Mon père est un grand enfant que j'ai eu quand j'étais tout petit. » Nous comprenons cette fantaisie du collaborateur du *Siècle*. Il est si doux d'avoir un journal à soi !

*
* *

M. A. HUSSON

Les lecteurs du *Siècle* trouvent souvent, à la suite des correspondances et des documents sur la politique étrangère, le nom de M. Husson. C'est celui d'un journaliste rompu aux exigences de la presse, à laquelle il appartient depuis 1834.

Après avoir débuté dans la carrière de l'enseignement, M. Husson devient rédacteur des séances de la Chambre des Députés pour *le Courrier Français*, *le Temps*, *le National* et *le Siècle*. En 1847, il prend la direction et la rédaction en chef du journal *la Semaine*, le plus complet de tous les journaux hebdomadaires qui aient été publiés en France, et qui comptait parmi ses collaborateurs MM. Sarron jeune, Duclerc, Urbain, Guillemot, Paul de Saint-Victor, Auguste Jullien, Lauray, les docteurs Foissac et Chatin, etc.

En 1850, M. Husson est rentré au *Siècle*, dont il est, depuis cette époque, l'un des gérants. Avant d'aborder la politique extérieure, il traitait les questions d'administration, de finances et d'édilité.

M. Husson a publié, en outre, des ouvrages de littérature et d'histoire, quelques brochures et un grand nombre d'articles de philosophie et de législation dans *l'Encyclopédie des Connaissances utiles*, dans le journal de *l'Institut historique* et dans le *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture*, dont MM. Firmin Didot viennent de faire paraître une nouvelle édition. M. Husson est un homme modeste et un confrère obligeant.

*
* *

M. Émile de LA BÉDOLLIÈRE

Il existe, dans le monde des lettres, une manie déplorable, c'est de voir toujours un pseudonyme dans la signature d'un confrère. Plus qu'aucun

autre M. de la Bédollière a été victime de cette mauvaise plaisanterie, qui dure depuis trop longtemps. Ainsi, on a répété vingt fois que le rédacteur du *Bulletin politique* du *Siècle* se nommait *Gigault,* tout court. Son véritable nom est Emile Gigault de la Bédollière, et son père aurait pu se faire appeler marquis, si son grand-père n'avait renoncé à ses titres au moment de la Révolution. C'est une des branches de la famille de Gigault de Bellefonds et de Marennes qui fut maréchal de France.

Bien qu'il soit né à Amiens, où son père était fonctionnaire, M. de la Bédollière appartient à une famille de la Touraine. Il fit ses études à Paris à la pension Boismont qui suivait les cours du collége Bourbon et manifesta, dès cette époque, un goût prononcé pour la poésie. *La Psyché,* choix de pièces en vers et en prose, *dédiée aux Dames*, reçut ses premières inspirations poétiques. Le jeune disciple des Muses suivit les cours de droit tout en collaborant au *Thyrtée*, journal politique en vers. Incriminé pour une chanson intitulée : *Eloge du gouvernement*, M. Emile de la Bédollière se défendit lui-même et fut acquitté. Ce succès l'engagea à passer sa thèse et à se faire recevoir avocat.

Tout cela n'était pas très-sérieux, et M. de la Bédollière est trop intelligent pour tirer vanité de ses débuts littéraires et de sa collaboration à *la Psyché* ou au *Tyrtée*. Sa carrière d'écrivain ne date en réalité que de la publication de la *Vie de La Fayette*, signée « Emile Gigault. » Cette brochure contenait une attaque violente contre les idées de conciliation avec la monarchie que représentait La Fayette, et fit grand bruit. L'auteur, qui fréquentait le Palais, mais sans le feu sacré de la profession, se maria vers cette époque, et, comme il fallait vivre, se livra à divers travaux de littérature. D'abord collaborateur du *Coin du Feu*, il commence à donner à ses études une teinte plus philosophique, suit les cours de l'Ecole saint-simonienne, et lorsque Buchèze se sépara d'Enfantin, M. Emile de la Bédollière l'accompagna dans sa retraite et prit part à la fondation et à la collaboration de *l'Européen*.

Une fois lancé sur le terrain de la fécondité littéraire, M. Emile de la Bédollière ne s'arrêta plus, et il faudrait plusieurs pages de notre Revue pour citer les articles de genre, les vers, les chansons, les nouvelles, les romans, les traductions d'anglais, d'espagnol et même de latin, que l'on doit à sa plume intarissable et à la variété de ses connaissances.

Cependant, au nombre de ses nombreux ouvrages, il en est un qui mérite une mention à part, nous voulons parler des trois volumes intitulés : *Mœurs et vie privée des Français*. Cette œuvre, de longue haleine, devait former au moins 8 volumes. Cette partie de l'ouvrage, qui embrassait seulement les premiers siècles de la monarchie française, fut accueillie avec indifférence. Mais lorsque *le Siècle* l'eût fait connaître en la donnant en primes à ses abonnés, toute l'édition fut enlevée en six semaines, et l'Académie des inscriptions et belles-lettres décerna à l'auteur la première des mentions très-honorables. Nous nous étonnons qu'un éditeur intelligent n'ait pas encore

grandit modestement sous l'œil paternel et pourrait répéter le mot de M. Alexandre Dumas fils : « Mon père est un grand enfant que j'ai eu quand j'étais tout petit. » Nous comprenons cette fantaisie du collaborateur du *Siècle*. Il est si doux d'avoir un journal à soi !

*
* *

M. A. HUSSON

Les lecteurs du *Siècle* trouvent souvent, à la suite des correspondances et des documents sur la politique étrangère, le nom de M. Husson. C'est celui d'un journaliste rompu aux exigences de la presse, à laquelle il appartient depuis 1834.

Après avoir débuté dans la carrière de l'enseignement, M. Husson devient rédacteur des séances de la Chambre des Députés pour *le Courrier Français*, *le Temps*, *le National* et *le Siècle*. En 1847, il prend la direction et la rédaction en chef du journal *la Semaine*, le plus complet de tous les journaux hebdomadaires qui aient été publiés en France, et qui comptait parmi ses collaborateurs MM. Sarron jeune, Duclerc, Urbain, Guillemot, Paul de Saint-Victor, Auguste Jullien, Lauray, les docteurs Foissac et Chatin, etc.

En 1850, M. Husson est rentré au *Siècle*, dont il est, depuis cette époque, l'un des gérants. Avant d'aborder la politique extérieure, il traitait les questions d'administration, de finances et d'édilité.

M. Husson a publié, en outre, des ouvrages de littérature et d'histoire, quelques brochures et un grand nombre d'articles de philosophie et de législation dans *l'Encyclopédie des Connaissances utiles*, dans le journal de *l'Institut historique* et dans le *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture*, dont MM. Firmin Didot viennent de faire paraître une nouvelle édition. M. Husson est un homme modeste et un confrère obligeant.

*
* *

M. Émile de LA BÉDOLLIÈRE

Il existe, dans le monde des lettres, une manie déplorable, c'est de voir toujours un pseudonyme dans la signature d'un confrère. Plus qu'aucun

autre M. de la Bédollière a été victime de cette mauvaise plaisanterie, qui dure depuis trop longtemps. Ainsi, on a répété vingt fois que le rédacteur du *Bulletin politique* du *Siècle* se nommait *Gigault,* tout court. Son véritable nom est Emile Gigault de la Bédollière, et son père aurait pu se faire appeler marquis, si son grand-père n'avait renoncé à ses titres au moment de la Révolution. C'est une des branches de la famille de Gigault de Bellefonds et de Marennes qui fut maréchal de France.

Bien qu'il soit né à Amiens, où son père était fonctionnaire, M. de la Bédollière appartient à une famille de la Touraine. Il fit ses études à Paris à la pension Boismont qui suivait les cours du collége Bourbon et manifesta, dès cette époque, un goût prononcé pour la poésie. *La Psyché,* choix de pièces en vers et en prose, *dédiée aux Dames*, reçut ses premières inspirations poétiques. Le jeune disciple des Muses suivit les cours de droit tout en collaborant au *Thyrtée*, journal politique en vers. Incriminé pour une chanson intitulée : *Eloge du gouvernement*, M. Emile de la Bédollière se défendit lui-même et fut acquitté. Ce succès l'engagea à passer sa thèse et à se faire recevoir avocat.

Tout cela n'était pas très-sérieux, et M. de la Bédollière est trop intelligent pour tirer vanité de ses débuts littéraires et de sa collaboration à *la Psyché* ou au *Tyrtée*. Sa carrière d'écrivain ne date en réalité que de la publication de la *Vie de La Fayette*, signée « Emile Gigault. » Cette brochure contenait une attaque violente contre les idées de conciliation avec la monarchie que représentait La Fayette, et fit grand bruit. L'auteur, qui fréquentait le Palais, mais sans le feu sacré de la profession, se maria vers cette époque, et, comme il fallait vivre, se livra à divers travaux de littérature. D'abord collaborateur du *Coin du Feu*, il commence à donner à ses études une teinte plus philosophique, suit les cours de l'Ecole saint-simonienne, et lorsque Buchèze se sépara d'Enfantin, M. Emile de la Bédollière l'accompagna dans sa retraite et prit part à la fondation et à la collaboration de *l'Européen.*

Une fois lancé sur le terrain de la fécondité littéraire, M. Emile de la Bédollière ne s'arrêta plus, et il faudrait plusieurs pages de notre Revue pour citer les articles de genre, les vers, les chansons, les nouvelles, les romans, les traductions d'anglais, d'espagnol et même de latin, que l'on doit à sa plume intarissable et à la variété de ses connaissances.

Cependant, au nombre de ses nombreux ouvrages, il en est un qui mérite une mention à part, nous voulons parler des trois volumes intitulés : *Mœurs et vie privée des Français*. Cette œuvre, de longue haleine, devait former au moins 8 volumes. Cette partie de l'ouvrage, qui embrassait seulement les premiers siècles de la monarchie française, fut accueillie avec indifférence. Mais lorsque *le Siècle* l'eût fait connaître en la donnant en primes à ses abonnés, toute l'édition fut enlevée en six semaines, et l'Académie des inscriptions et belles-lettres décerna à l'auteur la première des mentions très-honorables. Nous nous étonnons qu'un éditeur intelligent n'ait pas encore

conçu la pensée de poursuivre, de concert avec l'auteur, l'achèvement de ce grand et beau travail qui serait comme l'œuvre capitale de M. Emile de la Bédollière.

Au nombre des éditeurs qui ont su mettre à profit l'activité de cet écrivain, nous citerons MM. Barba et Curmer. Pour le compte de ce dernier, il dirigeait la *Revue des Beaux-Arts*, et, tout récemment on rappelait, dans une intention malicieuse, que le publiciste du *Siècle* avait signé jadis la préface des *Evangiles*, de Curmer. C'est vrai, et ce n'est pas tout. M. de la Bédollière est l'auteur d'une *Nouvelle Morale en actions*, avec approbation épiscopale, et qu'on donne encore en prix dans les maisons religieuses. Nous croyons même qu'il a traduit des *Lettres de Saint-Jérôme;* mais nous ne saurions lui en faire un crime.

Les dernières publications de M. Emile de la Bédollière ont trait à la guerre de Crimée et à la campagne d'Italie. Il vient d'achever l'*Histoire du nouveau Paris* et un second volume sur les *Environs de Paris*, avec des illustrations de Doré. *Le Moniteur* lui-même a fait l'éloge de cette intéressante publication qui a obtenu, du reste, un grand succès.

Quant au *Courrier politique* que M. Emile de la Bédollière rédige depuis fort longtemps, il réussit médiocrement auprès des abonnés de la *Gazette de France*, il ne déplaît pas aux lecteurs du *Siècle*. Il ne nous appartient pas de trancher ici la différence.

*
* *

M. Alexis GROSSELIN

Nous avons expliqué au commencement de cette livraison ce qu'on entendait dans l'argot de la presse par ces mots : *faire le journal;* et nous avons ajouté que cette tâche réclamait beaucoup de tact et de prudence. C'est M. Grosselin qui est... comment dirons-nous? *Le rédacteur du Fait-Paris* au journal *le Siècle*, et cette partie importante de la feuille a une couleur qui lui est propre, un aspect *sui generis* qui la distingue des autres organes de la presse.

Un mot de biographie sur M. Grosselin.

Entré à 20 ans dans le journalisme comme sténographe, il a rendu compte des débats législatifs dans diverses feuilles politiques. Plus tard, il fait une excursion dans le domaine du roman et publie plusieurs feuilletons, notamment le *Roi d'Yvetot*, dans *le National*.

En 1846 il écrit, en collaboration avec M. Jules Martinet, une biographie

des députés, précédée d'une histoire de la législation de 1842 à 1846. En 1847, il a sténographié la plupart des discours prononcés pendant la campagne réformiste.

Exclusivement attaché au *Siècle* depuis 1848, M. Alexis Grosselin a rendu compte, dans ce journal, des débats de la Représentation nationale (Assemblée constituante et Assemblée législative), ainsi que d'une série de procès importants qui commence à l'affaire du 15 mai, devant la Haute-Cour de justice, et qui se termine par l'affaire Verger (assassinat de l'archevêque de Paris). Enfin, il est l'auteur ingénieux du *Catalogue historique*, offert en primes aux abonnés du *Siècle*. C'est un résumé très-complet de l'année et un document fort utile aux hommes d'Etat et surtout aux journalistes. Nous espérons bien que *le Siècle* poursuivra cette excellente innovation et donnera chaque année un *Catalogue historique*. Celui de 1861 promet d'être intéressant.

*
* *

M. Edmond TEXIER

M. Edmond Texier, collaborateur du *Siècle* est aussi, depuis le 1er mai 1860, rédacteur en chef de l'*Illustration*. Ne pouvant scinder sa biographie, nous lui demandons la permission de réserver cette étude pour l'époque peu éloignée où nous retracerons le passé et le présent du journal hebdomadaire qui, le premier, a popularisé en France la gravure sur bois. Il est de ceux qui ne perdent rien pour attendre, et dont le bagage littéraire s'enrichit chaque jour de nouvelles créations.

*
* *

M. Taxile DELORD

Pour peu que l'on ait fréquenté le monde des théâtres, on sait que les artistes comiques les plus étourdissants de verve et de gaiété à la scène, sont

souvent à la ville, sérieux jusqu'à la mélancolie. Il en est de même des auteurs et des écrivains, et nous citerons M. Taxile Delord, qui, pendant plus de dix ans a fait preuve dans le *Charivari* d'une gaieté intarissable, et dont le caractère et l'extérieur sont plutôt graves qu'enjoués. Aujourd'hui, qui reconnaîtrait dans le critique littéraire du *Siècle*, le rire gaulois de *Tartempion*, de *Barbanchu*, de *Falempin*, de *Cabassol*, de *Castorine*, de *Cocomero*, et d'autres pseudonymes comiques? Comme les journaux changent les journalistes!

Avant d'arriver au *Charivari*, M. Taxile Delord avait passé par le *Sémaphore* de Marseille, le *Vert-vert* de Paris et le feuilleton littéraire du *Messager*. A l'exemple de beaucoup de ses confrères, il a publié des travaux divers : une *Physiologie de la Parisienne*, plusieurs portraits dans les *Français peints eux-mêmes*, des études spirituelles dans les *Fleurs animées* de Granville, dans le *Nouveau-Monde* et dans l'*Histoire des villes de France*.

Nous avons dit que M. Taxile Delord avait écrit avec M. Jourdan le texte des *Célébrités du jour*. Il vient en outre de réunir en volume ses principaux articles littéraires sous ce titre : les *Troisièmes pages du* SIÈCLE. L'article consacré au Père Lacordaire a été fort remarqué.

*
* *

M. ANATOLE DE LA FORGE

M. Anatole de la Forge est un des plus jeunes rédacteurs du *Siècle*, et, bien qu'il soit né à Paris, il a tout l'enthousiasme et la verve communicative d'un méridional. De notre part ce ne peut être un reproche, mais un compliment. En réalité, il appartient à une famille noble, très ancienne, originaire de Poitou.

Entré fort jeune dans la diplomatie, M. de la Forge fut successivement attaché et secrétaire d'ambassade à Florence, à Turin et à Madrid. Désireux de se faire un nom dans les lettres, il écrivit un ouvrage sur *L'instruction publique en Espagne* qui lui valut la décoration de la Légion-d'Honneur, à 25 ans. Plusieurs autres travaux importants suivirent cet heureux début. Nous citerons : Les *Vicissitudes de l'Italie*, 2 vol., édités par Amyot, et l'*Histoire de la république de Venise*. M. Anatole de la Forge prépare, en ce moment, une *Histoire du Cardinal de Richelieu*.

Depuis deux ans, M. de la Forge est attaché à la rédaction politique du *Siècle* où il a publié notamment une série de *Lettres italiennes*. Il traite

depuis peu la question des Beaux-Arts, à laquelle il s'est préparé par des études sur l'*Art contemporain*.

*
* *

M. Auguste LUCHET

« Ne cherchez pas plus loin le type du romancier indigné; le voilà : sa » phrase brûle et fume comme un tison. » C'est en ces termes qu'un spirituel biographe présente M. Auguste Luchet au public. Or, nous nous demandons pourquoi le collaborateur de MM. Félix Pyat et Masson est si fort indigné, et contre qui? Nous savons bien que le monde n'est pas parfait; mais la persuasion, plus que la violence, porte la lumière dans les esprits. M. Auguste Luchet en juge autrement. Il n'a peut-être pas raison, et nous connaissons un Auvergnat — ce n'est ni un porteur d'eau ni un marchand de charbons — qui ne pardonnera jamais au romancier du *Bagne de Brest* d'avoir mal parlé de sa patrie et de ses compatriotes. Souvenez-vous, cher confrère, d'un voyage de Clermont à Thiers, et faites amende honorable à la petite ville de Pont-du-Château !

La carrière des lettres et du journalisme n'a pas toujours été semée de roses pour M. Auguste Luchet, et, bien avant M. Victor Hugo, il alla faire à Jersey un voyage non d'agrément. Heureusement la révolution de 48 mit fin à l'exil du romancier que nous trouvons à cette époque installé avec ses amis au château de Fontainebleau, en qualité de gouverneur. M. Luchet s'était préparé à remplir ce poste en écrivant, dès 1842, des *Souvenirs de Fontainebleau*. On lui doit aussi des romans politiques : *Frère et Sœur*, le *Nom de famille*, *Marguerite*, le *Confessional de sœur Marie*, le *Passe-partout*, l'*Eventail d'ivoire*, les *Mœurs d'aujourd'hui*, *Thadéus le ressuscité*, en collaboration avec Michel Masson, et plusieurs drames.

M. Luchet publie dans *le Siècle* des articles variétés : la production et le commerce des vins est une de ses principales préoccupations littéraires : Voir *la Côte-d'Or à vol d'oiseau*. M. Luchet a été l'historiographe convaincu des Orphéonistes à Londres, sous la conduite de l'honorable M. Delaporte. Cette cause était digne de sa plume chaleureuse. Notre appréciation serait incomplète, si nous ne rendions justice au caractère obligeant et désintéressé de M. Luchet. Pour offrir à déjeuner à un ami, il vendrait au besoin l'une de ses bottes, nous nous trompons, il les vendrait toutes deux. Cela s'appelle avoir le cœur sur la main.

M. E.-N. BÉNARD

Un très-grand nombre, pour ne pas dire le plus grand nombre des journalistes de la capitale, ont passé par la province, et c'est pour cela que nous voudrions voir s'établir une solidarité cordiale et confraternelle entre la presse parisienne et le journalisme départemental. Cette réflexion vient sous notre plume à propos de M. Bénard, ancien rédacteur du *Journal du Havre*, l'un des organes les plus importants de la province. Avant de venir à Paris pour entrer dans le journalisme, M. Bénard s'y était déjà rendu avec des intentions plus belliqueuses, en juillet 1830, dans le bataillon des volontaires du Havre. On se rappelle que cette petite armée provinciale n'eut pas occasion de faire le coup de feu, mais était, paraît-il, le cas échéant, dans des dispositions excellentes pour tenir tête aux royalistes.

De 1849 à 1852, M. Bénard a publié un recueil mensuel, sous le titre de *Revue des intérêts maritimes et du commerce extérieur*. On lui doit en outre un ouvrage édité par M. Guillaumin : *Les Lois économiques*.

Entré au *Siècle* en 1851, cet écrivain traite spécialement les questions d'économie politique, qu'il connaît à fond pour les avoir étudiées dans les pays étrangers, et principalement en Angleterre.

En février 1860, M. Bénard a fondé l'*Avenir commercial*, journal hebdomadaire libre-échangiste.

* * *

M. Victor BORIE

Entre toutes les qualités que doit posséder un écrivain pour faire un parfait journaliste, nous n'hésitons pas à signaler l'art de vulgariser la science et de mettre au niveau de toutes les intelligences les conceptions les plus élevées. Dans l'argot du journalisme, cela s'appelle *savoir prendre le ton*, comme on dit *prendre le* LA, dans le langage musical. Eh ! bien, M. Victor Borie possède au suprême degré le talent de rendre attrayante la question la plus ardue et de faire avaler au public les breuvages les plus amers. Sa plume fine et spirituelle semble avoir pris pour devise ces vers du poète :

> Il n'est pas de serpents, ni monstres odieux,
> Qui, par l'art *imités*, ne puissent plaire aux yeux.

Aussi, confiné dans le cercle de l'économie politique et de l'agriculture, il est parvenu à séduire les lecteurs les plus superficiels, comme les plus sérieux. Voilà tout le secret de la faveur dont jouissent les articles de M. Borie. C'est un homme instruit qui cache son érudition comme un autre dissimulerait son ignorance. Ce n'est pas lui qui se laissera jamais entraîner au péché de *pédantisme*.

Maintenant que nous avons posé le héros de cette étude biographique, fouillons un peu, avec l'indiscrétion d'un confrère, dans les mémoires de M. Borie et esquissons aussi fidèlement que possible le portrait d'un des plus intelligents et des plus sympathiques collaborateurs du *Siècle*.

L'écrivain, qui devait être un jour un journaliste distingué, débuta dans la vie par l'emploi de vérificateur des poids et mesures de l'arrondissement de Tulle, sa patrie; mais poursuivi par le démon de la plume, il utilisa les loisirs de sa profession en cherchant à initier ses compatriotes aux délicatesses de l'art et aux grâces d'un jeune style dans les colonnes des journaux de la localité. L'*Album de la Corrèze* et l'*Indicateur corrézien* reçurent ses premières productions. « Elles n'ont malheureusement pas été conservées » nous disait en plaisantant cet aimable confrère.

En 1842, M. Victor Borie fit la connaissance de Jules Leroux, frère de Pierre Leroux qui était venu habiter Tulle avec les nombreux enfants de ce dernier. Le jeune vérificateur des poids et mesures fut assez heureux pour pouvoir être utile à la famille du philosophe. M. Pierre Leroux vint à Tulle et proposa à M. Victor Borie de rédiger un journal que venaient de fonder à La Châtre Mme Georges Sand et quelques-uns de ses amis du Berry.

M. Pierre Leroux ayant obtenu un brevet d'imprimeur pour Boussac (Creuse) ville voisine de La Châtre, devait imprimer le journal, le journal devait faire vivre l'imprimerie.

Par une belle matinée de printemps de 1844, dirait un poète, toute la famille de M. Pierre Leroux partit de Tulle pour se rendre à Boussac par petites journées. Jules Leroux et Victor Borie dirigeaient cette intéressante caravane. Bientôt après, accepté par les fondateurs de l'*Éclaireur de l'Indre*, il s'installa à La Châtre, tandis que la famille du philosophe s'établissait à Boussac. Mais les caractères n'étaient pas arrivés, les presses étaient encore à venir, et, pendant une année, l'*Éclaireur* fut imprimé à Orléans.

L'*Éclaireur de l'Indre*, balloté entre les préfets de l'Indre et du Loiret, eut à subir, avant même d'exister, des procès qui trouvèrent un écho dans tous les journaux d'opposition de l'époque et inaugurèrent une jurisprudence nouvelle en matière de presse. Enfin, l'imprimerie de M. Pierre Leroux fut installée et l'*Éclaireur* transporta sa fortune à Boussac.

Mais ce nouvel organe du parti radical avait fait trop de bruit en naissant pour qu'on le laissât tranquille. Dès 1847, les procès en police correctionnelle, à La Châtre, à Châteauroux et à Paris avaient épuisé les ressources de l'*Éclaireur*, qui dût être abandonné par ses fondateurs et fut cédé à M. Pierre

Leroux. M. Victor Borie retourna vers ses amis d'Orléans et prit une part active à la rédaction du *Journal du Loiret*, un des journaux les mieux faits de la province, qui compte cependant un grand nombre d'organes rédigés avec talent.

A la Révolution de 1848, nous retrouvons notre jeune publiciste fondant à Paris, avec Mme Georges Sand et Paul Rochery *la Cause du peuple* qui vécut l'espace d'un matin et ne dépassa pas trois numéros. M. Borie ne se décourage pas, retourne en Berry en 1849, et fonde à Châteauroux un nouveau journal *le Travailleur*. Une condamnation force le rédacteur en chef à se réfugier en Belgique, où il reste près de trois ans. Enfin au 2 décembre 1852, le décret qui amnistia tous les délits de presse fit sortir Victor Borie de la prison des Madelonnettes et lui rendit la liberté après six mois de détention.

A cette époque, il entre comme secrétaire de la rédaction et plus tard comme sous-directeur au *Journal d'agriculture pratique* fondé par M. Bixio. *La Presse* l'agrée ensuite en qualité de rédacteur de la partie agricole ; et, après la vente de *la Presse* à M. Millaud, au commencement de 1847, il est admis au nombre des rédacteurs du *Siècle* auquel il prête depuis cette époque son utile collaboration.

Les épreuves qui ont assailli les débuts de cet écrivain, sans ébranler sa vocation littéraire et sans assombrir l'égalité de son caractère et sa verve communicative ont tourné son esprit vers des sujets divers. En 1840, le jeune vérificateur publiait une brochure sur *l'Application du système décimal des poids et mesures*, et, quatre ans plus tard, le rédacteur persécuté de *l'Eclaireur* lançait un mémoire sur la *Liberté de la presse en 1844*. En 1846, à l'approche des élections, il adresse un *Appel à la conscience publique*. L'année suivante il continua par *l'Etude sur la Charte de 1830*.

Après la révolution de 1848, M. Victor Borie entre dans un autre ordre d'idées. Il ne s'agit plus d'appeler le progrès, il faut avant tout invoquer la conciliation, et le futur rédacteur du *Siècle* cherche à apaiser les ressentiments de la guerre civile dans une brochure chaleureuse. Il publie en même temps un petit volume intitulé : *Travailleurs et Propriétaires*, précédé d'une introduction par Mme Georges Sand. Le dernier ouvrage politique de M. Borie est une *Histoire du pape Pie IX*, publiée en Belgique, en 1849.

Depuis cette époque, outre les nombreux articles sur l'agriculture et l'économie politique qui ont paru dans le *Journal d'agriculture pratique*, la *Revue horticole*, le *Moniteur des comices*, le *Magasin pittoresque*, le *Journal pour Tous*, le *Dictionnaire du Commerce*, le *Journal des Economistes*, *la Presse* et *le Siècle*, M. Victor Borie a publié divers ouvrages d'agriculture très-estimés : les *Travaux des champs*, *l'Agriculture au coin du feu* et *les Douze Mois*. Ajoutons qu'il est un des collaborateurs les plus actifs de l'*Avenir commercial*, fondé par M. Bénard. Voilà pour l'écrivain, quant à l'homme, c'est un excellent et

très-aimable confrère, dont la conversation attrayante est fort goûtée dans les *Entretiens de lecture* de la rue de la Paix (1).

*
* *

M. Eugène D'AURIAC

Si nous ne savions pas que M. d'Auriac est un érudit et un bibliophile, nous l'aurions deviné en parcourant les *Ephémérides* qui, depuis 1852, ont conquis droit de cité dans les colonnes du *Siècle*. Ces petites notices rétrospectives sur l'histoire, la politique, les sciences ou les arts révèlent une plume studieuse et exhalent un parfum de vieux manuscrits fort goûté de la partie savante des lecteurs. Les détails biographiques que nous pouvons donner sur cet écrivain sont parfaitement d'accord avec le caractère de ses articles. Le *journaliste*, c'est l'homme même.

M. d'Auriac a reçu le jour à Toulouse et l'instruction à Paris, au collége Bourbon. Elève de l'Ecole des Langues orientales vivantes et de l'Ecole des Jeunes de langues, il étudia, pendant plusieurs années, l'arabe et le persan. Engagé volontaire à la fin de 1836, il entra au 14e régiment d'artillerie avec le désir de passer en Algérie. Trompé dans son espoir, il quitta le service, reprit ses études orientales et fut admis comme surnuméraire à la Bibliothèque impériale en 1838.

Des livres aux journaux, il n'y a qu'un pas. L'année suivante, nous trouvons M. d'Auriac au nombre des collaborateurs du *Capitole*. Après 1840, il s'occupe de littérature, d'histoire, et prête son concours laborieux à un grand nombre de publications. Dans les *Français peints par eux-mêmes*, il esquisse le portrait du *Griset du midi* et du *Bibliothécaire*, d'après nature. Dans les *Eglises de Paris*, il rédige l'article de la *Sainte-Chapelle* ; collaborateur de la *Mosaïque du midi*, revue toulousaine, M. d'Auriac trouve le temps d'écrire dans la *Revue générale biographique, politique et littéraire*, les biographies de Charles Lenormant et Reinaud, membres de l'institut et du Docteur Ricord. Il trouva même le temps de fonder en 1842 la *Revue de*

(1) Ces *Entretiens de lecture*, inaugurés à Paris, depuis quelques mois, à l'exemple de l'Angleterre, de l'Amérique et de l'Allemagne, obtiennent beaucoup de succès. Trois ou quatre fois par semaine, des voyageurs, des hommes de lettres, des artistes entretiennent le public de leurs voyages ou de l'objet de leurs travaux. Les principaux coureurs sont : MM. Emile Deschanel, Eugène Pelletan, Babinet, Victor Borie, Le Roy, Laurent Pichat, Louis Ulbach, etc., etc.

la province et de Paris, et de rédiger en 1844 la *Revue littéraire* dont l'existence ne se prolongea pas au-delà de la révolution de 1848.

Malgré ses excursions fréquentes dans le domaine du journalisme, M. d'Auriac revenait toujours à ses manuscrits, comme on revient à ses premières amours ; en 1850, il publia un document inédit du XIIe siècle relatif au diocèse d'Alby, dont il donna une explication qui fut acceptée par tous les érudits. Ce travail l'entraîna alors dans de nouvelles recherches sur l'ancienne cathédrale d'Alby, et il examina l'origine et le caractère archéologique de cette église dans une brochure qui lui valut une mission dans l'Albigeois. A la suite de ce voyage, M. d'Auriac adressa un rapport à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes sur quelques documents relatifs à l'histoire de l'ancien évêché et de la cathédrale d'Alby. Ce rapport est inséré dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*.

Mais les vrais érudits ne croient jamais leur tâche entièrement accomplie ; et, véritable bénédictin moderne, M. d'Auriac publia successivement une *Description naïve et sensible de la fameuse église Sainte-Cécile d'Alby, d'après un manuscrit inédit*. — 1857, in-12 ; — une *Histoire de l'ancienne cathédrale et des évêques d'Alby*, depuis les premiers temps connus jusqu'à la fondation de la nouvelle église Sainte-Cécile, — 1858, in-8°.—Cet ouvrage a obtenu une mention très-honorable à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (2 décembre 1859).

Le bagage historique et littéraire de M. d'Auriac s'est enrichi, en 1847, d'une histoire de *D'Artagnan, capitaine lieutenant des Mousquetaires*, 2 vol. in-8°, réimprimés en 1854 sous ce titre : *D'Artagnan le Mousquetaire*, 4e édition illustrée ; en 1851, d'une *Notice biographique et historique sur le général J.-B. Dupin, baron de l'Empire*, in-8° ; en 1850, d'une *Notice historique sur Antoine d'Estaing, évêque d'Angoulême ;* en 1860, d'un *Essai historique sur la Boucherie de Paris*, in-12.

Enfin, au moment où nous traçons ces lignes, la librairie Dentu vient de mettre en vente un curieux volume sous ce titre : *Histoire anecdotique de l'industrie française*. Comme on le devine, l'auteur est encore M. Eugène d'Auriac, qui a su faire revivre pour la génération contemporaine les mœurs de nos aïeux.

On voit que nous avons voulu apporter dans la biographie de M. d'Auriac l'exactitude scrupuleuse qui caractérise les ouvrages de cet écrivain consciencieux. Il faut rendre à chacun selon ses œuvres, et glisser, si c'est possible, un peu d'érudition en parlant d'un érudit.

Un mot encore, ou plutôt un souvenir. En sa qualité de bibliothécaire attaché à la Bibliothèque impériale, M. d'Auriac est pour *le Siècle* un collaborateur précieux lorsqu'il s'agit d'un texte obscur ou d'une recherche historique. Nous nous contenterons d'en citer un exemple récent. C'est M. d'Auriac qui a découvert dans Baluze la fameuse formule d'excommunication qui eut tant de retentissement au mois de mars 1860. A une époque moins

tolérante que la nôtre et dans un autre pays que la France, la science du bénédictin du *Siècle* aurait bien pu le faire passer pour hérétique. Allez, cher confrère, et ne lisez plus Baluze.

*
* *

M. ROUSSET

Nous ne voulons pas flatter M. Rousset; néanmoins on nous permettra bien de reconnaître que l'immense majorité des lecteurs s'empresse de jeter les yeux sur son article avant même de lire le premier-Paris. Pourquoi s'en étonner? M. Rousset rédige le *bulletin financier*, et, aujourd'hui, en France, tout le monde de près ou de loin s'intéresse au cours de la Bourse. Il est assez naturel que l'abonné s'occupe plutôt de ses affaires que des fluctuations de la politique.

L'importance du *bulletin financier* est donc incontestable, et cette partie du journal exige autant de prudence que d'aptitude spéciale. M. Rousset, les lecteurs du *Siècle* le savent aussi bien que nous, est à la hauteur de cette délicate collaboration. Le 3 p. °/o et le marché des chemins de fer n'ont pas de secrets pour lui.

Avant de fréquentrr les coulisses de la Bourse. M. Rousset avait fait ses preuves dans les coulisses du journalisme. C'est lui qui fonda, en 1848, les *Nouvelles du jour* ou le *Spectateur Républicain*, journal quotidien et politique, auquel MM. Louis Jourdan et Emile de la Bédollière prêtèrent leur concours. M. Rousset fut encore le fondateur de la *Revue Comique*, recueil excessivement rare, et, pour cette raison, très-recherché des bibliophiles. Déjà collaborateur de la librairie Hetzel, M. Rousset fut chargé en 1849 du *bulletin financier* du *Siècle*. Comme renseignement biographiques nous pouvons ajouter qu'il a 43 ans et a vu le jour à Paris, probablement dans les environs de la Bourse.

*
* *

M. H. AUGU

Il existe dans un grand journal politique tel que *le Siècle*, plusieurs parties spéciales dont certains lecteurs superficiels font peu de cas; mais d'une

utilité incontestable pour le plus grand nombre; nous citerons *le Bulletin commercial*. C'est M. Augu qui, depuis 1849, est chargé de cette branche de la rédaction.

A l'exemple de beaucoup de publicistes, M. Augu a quitté l'épée pour la plume. Sous-officier vers 1843, en garnison à Cherbourg, ses opinions démocratiques le firent dénoncer au ministre de la guerre, qui le fit avertir qu'on l'enverrait en Afrique, s'il y avait encore la moindre plainte. Ayant à opter entre des mesures de rigueur et l'épaulette de sous-lieutenant, M. Augu se fit remplacer au service, grâce à une souscription de ses amis les démocrates de Cherbourg et prit la direction de la feuille libérale de cette ville.

Ses antécédents lui destinaient un rôle dans le mouvement révolutionnaire de 1848. Lié avec les principaux personnages politiques de cette époque, rédacteur de *la Réforme*, M. Augu fut nommé commissaire du gouvernement provisoire, puis sous-préfet à Cherbourg. Il donna sa démission après les élections pour l'Assemblée constituante, et fut pendant quinze jours secrétaire particulier du préfet de police Caussidière. Un détail assez curieux a marqué la carrière politique du collaborateur du *Siècle*. En 1849, accusé à tort et par suite d'une erreur déplorable d'être traitre à la cause démocratique, en remplissant un rôle odieux, il ne tarda pas a être réhabilité d'une manière éclatante, et M. Ledru-Rollin fut le premier à porter témoignage en sa faveur en l'embrassant publiquement. M. Augu a maintenant 43 ans. Il est né à Landau (Bavière Rhénane), de parents français. L'ancien rédacteur en chef du *Journal de Cherbourg*, en quittant la politique pour le terrain plus solide des questions d'agriculture et de commerce, a fondé et dirige encore avec succès une feuille très-utile et très-répandue : *le Bulletin des Halles*. Les journaux de départements reproduisent souvent la revue commerciale du *Siècle*. C'est le meilleur éloge que nous puissions en faire.

*
* *

M. Frédéric THOMAS

Nous sommes heureux de rencontrer M. Frédéric Thomas dans le personnel du *Siècle*, pour dire son *fait* à cet avocat-homme de lettres, aussi spirituel au Palais que bienveillant confrère dans les relations du journalisme. On n'a pas toujours l'occasion de plaider une cause aussi sympathique.

Le *Dictionnaire des Contemporains*, qui n'est pas infaillible, hélas! veut absolument que M. Frédéric Thomas ait vu le jour à Toulouse. Nous sommes trop polis pour démentir M. Vapereau; mais M. Frédéric Thomas, qui doit

connaître un peu le lieu de sa naissance, nous a déclaré qu'il était né à Castres, et ses amis du Tarn ne nous pardonneraient pas de leur enlever un de leurs plus dignes et plus honorables compatriotes.

La vérité, c'est que M. Frédéric Thomas, entré très-jeune dans la carrière des lettres, fonda en 1835, à *Toulouse*, un journal politique intitulé : *la Patrie*. Nous ignorons si c'était un journal du soir. Nous savons seulement que la polémique de *la Patrie* attira à son rédacteur en chef un procès en Cour d'assises. Nous pouvons ajouter qu'il se défendit lui-même, non pas dans cette prose spirituelle et incisive bien connue au Palais, mais dans un plaidoyer poétique et émouvant qui désarma la justice. Quel triomphe pour la poésie et le poète, ancien lauréat de l'Académie des Jeux floraux! On assure même que l'avocat-général, dont nous regrettons de ne pas savoir le nom, prit le journaliste en amitié et se fit un plaisir de le recommander à M. Carrel. Que les temps sont changés! pour parler comme le fondateur de *la Patrie* devant la Cour d'assises de Toulouse. De nos jours, les procès de presse rapportent tout autre chose que des lettres de recommandation.

Lancé dans le mouvement littéraire de l'époque, M. Frédéric Thomas abandonne la politique pour le théâtre, et fait jouer sur les scènes de Paris un grand nombre de pièces dont l'une, *la Chaîne électrique*, donnée en 1840 aux Variétés, a fourni à M. Scribe le sujet de *la Part du Diable*. Le roman attire également M. Frédéric Thomas, et son bagage littéraire s'est enrichi de trente-cinq volumes au moins de *Nouvelles*, dont la plupart en collaboration avec Michel Masson. Parmi les plus estimées on cite : *Un coquin d'oncle*, *Un Mariage pour l'autre monde*, *le Capitaine des trois couronnes*. C'est M. Frédéric Thomas qui a terminé avec Charles Rabou *les Petits Bourgeois*, roman laissé inachevé par Balzac.

Après avoir manié la plume non sans succès, M. Frédéric Thomas, qui avait commencé dans sa ville natale des études de droit et n'avait pas oublié son triomphe oratoire de Toulouse, se fit recevoir avocat à Castres, en 1850. Il rédigeait alors *l'Electeur du Tarn*, et s'attira quatre duels et cinq procès qui furent heureux *les uns et les autres*. Un peu désenchanté de la province, il vint s'établir définitivement dans la capitale et fut inscrit au tableau du barreau de Paris, le 2 mai 1855. Le Conseil de l'Ordre voulut bien réduire à un an les trois ans de stage que devait faire M. Frédéric Thomas.

Il commence alors la publication d'un recueil mensuel sous ce titre : *les Petites causes célèbres*, et la poursuit pendant trois ans avec succès. Cette intéressante collection, qui ne compte pas moins de 36 volumes, a servi beaucoup à accroître la réputation littéraire de M. Frédéric Thomas. L'esprit et la verve sont prodigués à chaque page dans ces échos du Palais rédigés dans un style plein de naturel et de fraîcheur.

En créant ce recueil, l'avocat-journaliste avait trouvé sa voie et, avec une grande intelligence, il n'a pas cessé, depuis ce temps, d'exploiter cette mine féconde. A l'*Estafette*, au *Figaro*, à *la Presse* et maintenant au *Siècle*, nous

retrouvons toujours dans le chroniqueur du Palais, le spirituel écrivain des *Petites Causes célèbres*. On l'a imité depuis, on ne l'a pas dépassé. Au *Siècle*, la Revue de M. Frédéric Thomas porte le titre de *Lettres du Palais* publiées en Variétés, au lieu de paraître en feuilleton, comme à *l'Estafette* et à *la Presse*.

Mais si la plume de M. Frédéric Thomas est fort recherchée dans la presse, sa parole est encore plus enviée, s'il est possible, lorsqu'un journal ou un homme de lettres ont maille à partir avec la justice. Alors le confrère dévoué, généreux, éloquent se révèle tout entier, et nous ne pouvons mieux faire l'éloge de l'avocat des Lettres qu'en reproduisant quelques strophes poétiques adressées à M. Frédéric Thomas par un de ses clients :

A FRÉDÉRIC THOMAS.

Oui, gloire à lui, mon défenseur!
Il est l'avocat du Parnasse!
Il a l'esprit, il a la grâce
Et la Poésie est sa sœur!

Quand il parle, c'est l'honnête homme
Que jamais on n'invoque en vain,
Thémis sourit dès qu'on le nomme,
Il est chroniqueur, écrivain!

Sa parole, c'est la pensée
Que souvent, javelot vainqueur,
Il a lui-même ramassée
Rouge encor du sang de son cœur;

Il vit heureux et solitaire,
Les rumeurs ne l'atteignent pas,
Sous le capuchon de Voltaire,
Il rit parfois, mais rit tout bas.

Il ne faut pas s'étonner du charme exquis et de la délicatesse gracieuse de ces vers. L'auteur est M. Roger de Beauvoir. Nous ne saurions rien ajouter à cet éloge, à cet éloge poétique et vrai du talent et du caractère de M. Frédéric Thomas.

*
* *

M. L. CUZON

Le premier élément de succès pour un journal est de pouvoir compter sur des écrivains spéciaux pour chaque question. Aussi on ne peut que féli-

citer la Direction du *Siècle* d'avoir confié à un jurisconsulte distingué la rédaction des principaux articles de jurisprudence, et principalement en matière criminelle. M. Cuzon est depuis longtemps honorablement connu au Palais. Né à Quimper, élève de droit à la Faculté de Rennes, reçu avocat en 1833, il rédigeait en 1838, à Paris, un mémoire auquel adhéraient MM. Odilon-Barrot et Duvergier, et dans lequel il posait, sur la dénonciation calomnieuse, des principes méconnus par les premiers juges, et qu'adoptait par un arrêt d'infirmation la Cour de Paris. M. Teste, qui plaidait dans la cause, écrivait à la *Gazette des Tribunaux* : « Aussitôt après avoir lu ce mémoire, j'en ai adopté tous les principes, et j'en ai fait la base unique de ma plaidoirie ; c'est un témoignage que je devais à un jeune confrère dont j'honore autant le caractère que le talent. »

En 1848, après les évènements de juin, M. Cuzon fut nommé membre de la commission chargée d'instruire. Au mois d'août de la même année, il fut appelé à la préfecture de l'Oise.

Ce fut vers 1854 que M. Cuzon prit part à la collaboration du *Siècle*, et débuta par une série d'articles très-remarqués sur le secret des lettres. Peu après, il publia sur les origines féodales des aperçus nouveaux ; discuta, non sans succès, les arrêts les plus notables de la Cour de cassation ; rendit compte d'une série d'ouvrages, et fit connaître les principales législations de l'Europe en matière pénale.

Mais l'œuvre principale de M. Cuzon est l'*Annotation des Codes pénal et d'instruction criminelle,* faite avec le concours de MM. Faustin-Hélie et Gilbert, et appréciée par tous les hommes compétents.

L'honorable avocat est en outre, depuis 1856, membre du conseil de surveillance du *Siècle,* et directeur du contentieux de la grande Compagnie parisienne du Gaz.

Parmi les autres collaborateurs du *Siècle*, dont les noms n'apparaissent qu'à des intervalles plus ou moins éloignés et qui forment l'escadron des tirailleurs du journal, nous citerons dans la partie politique :

M. d'Ornant, chargé du département des nécrologies ; M. Charbonnier qui a pour mission de rendre compte des procès et que nous retrouverons au nombre des plus actifs collaborateurs de la *Gazette des tribunaux ;* M. Ballot peu connu comme avocat et pas davantage comme journaliste ; M. J. P. Hibruit, collaborateur, très-utile comme traducteur des quatre langues anglaise, allemande, espagnole et italienne. M. Hibruit a publié dans le *Siècle* un feuilleton intéressant intitulé : *La Nuit de la Saint-Sylvestre.*

M. Richard (du Cantal) a donné au *Siècle* des articles d'agriculture qui trahissent la plume d'un homme pratique et l'expérience d'un agriculteur intelligent. M. Richard est le Cincinnatus du journalisme. Il ne quitte la plume que pour reprendre, comme il nous l'écrivait lui-même, sa *charrue*, et diriger une ferme dans un coin des pittoresques montagnes d'Auvergne.

Nommons encore : M. Jules Brisson, qu'il nous est interdit de louer dans ce recueil ; M. La Rochelle ; M. Hauréau, l'un des doyens du journalisme et le savant continuateur du *Gallia Christiana*. On sait que l'Académie des inscriptions a accordé quatre fois à l'auteur pour ce travail d'érudition le grand prix Gobert. Le dernier ouvrage de M. Hauréau a pour titre : *Singularités historiques et littéraires ;* M. Sarrans, jeune ; M. Charles Vincent, auteur dramatique, chansonnier populaire et fondateur du *Moniteur de la Cordonnerie ;* M. Benjamin Gastineau, romancier, auteur dramatique et journaliste, ancien rédacteur en chef du *Guetteur* de Saint-Quentin, et non pas du *Courrier de Saint-Quentin,* comme le dit par erreur le *Dictionnoire des Contemporains*. M. Gastineau, pour lequel la Providence des lettres s'est conduite un peu en marâtre, a publié sur l'Algérie des travaux intéressants. On assurait qu'un théâtre du boulevard allait reprendre son drame populaire : l'*Orpheline de Warterloo*. Ce serait une bonne idée et une excellente affaire pour un directeur intelligent.

*
* *

M. Louis DESNOYERS

(Directeur littéraire).

Nous avons indiqué en retraçant l'historique du *Siècle*, la part qui revient à M. Louis Desnoyers dans l'organisation du journal, avec MM. Dutacq et Guillemot. Depuis cette époque, chargé de la direction de la partie littéraire, il a concouru au succès du journal en ouvrant le feuilleton du *Siècle* à l'élite des romanciers, et en harmonisant, dans une certaine mesure, l'esprit de la rédaction littéraire avec la ligne politique.

Avant d'entrer au *Siècle,* M. Desnoyers avait fondé en 1829 et dirigé jusqu'en 1830, un journal imprimé sur papier rose et paraissant sous quatre titres différents : *Le Silphe, — le Lutin, — le Trilby, — le Follet*. (*Le Follet*, journal de modes existe encore). L'année suivante, il entre au *Figaro* et prend la rédaction en chef de la *Caricature* et bientôt du *Corsaire*. C'est à cette époque que M. Louis Desnoyers obtint dans le monde littéraire un immense succès par la publication dans le livre des *Cent-et-un* d'une série d'articles de caractères, intitulé : *Les Béotiens de Paris*. Le *Journal des Enfants* lui dut également une partie de sa vogue, grâce aux *Aventures de Jean-Paul Choppart*, et aux *Aventures de Robert-Robert* dont les grands et les petits enfants se disputaient la lecture. Ces deux ouvrages tirés à part et illustrés avec luxe ont atteint un grand nombre d'éditions.

Les succès littéraires de l'auteur des *Béotiens de Paris*, lui ouvrirent les

portes du *National*, dirigé par Armand Carrel, et pendant quelque temps il se consacra à la politique. Après le départ de M. Fétis, il fut chargé dans ce journal du feuilleton musical.

Nous touchons à l'un des trois principaux évènements de la carrière littéraire de M. Louis Desnoyers : La fondation avec M. Philippon du *Charivari*, en 1832. Les deux autres faits importants sont : l'organisation de la partie littéraire du *Siècle* et la création en 1838 de la *Société des gens de lettres* qu'il a présidée à différentes reprises. Revenons au *Charivari*. Cette petite feuille mordante et spirituelle, empruntant un nouvel attrait à la caricature politique, obtint dès son apparition une grande popularité dont nous parlerons plus longuement en écrivant son histoire. M. Louis Desnoyers, en acceptant la direction littéraire du *Siècle* céda le *Charivari* à M. Altaroche.

Mais il y a des hommes qui ont le génie de l'organisation. M. Louis Desnoyers est de ce nombre, et nous devons encore mettre à son actif la fondation du *Journal des Etrangers à Paris*, et plus tard du *Journal des Dames et des Demoiselles*, qui est en pleine voie de prospérité et dans lequel le Directeur de la partie littéraire a publié une intéressante nouvelle : *la Cousine de Cendrillon*. M. Louis Desnoyers, qui n'abuse pas de sa position au *Siècle* pour faire passer sa copie et cède le plus souvent la place à ses collaborateurs, a néanmoins publié un certain nombre de feuilletons et d'études diverses. Nous citerons une nouvelle série des *Béotiens de Paris; les Mémoires d'une pièce de cent sous; Gabrielle* ou *Tout chemin mène à Rome*, ouvrage de longue haleine. Il a rédigé, en outre, pendant plusieurs années, la Revue musicale, le compte-rendu des Expositions de peinture, et a repris, après le départ de M. Guinot, la Revue de Paris. M. Desnoyers a écrit en collaboration la suite du *Veau d'or*, *Un Télégramme* et *le Descendant du roi Candaule*. Nous croyons savoir que M. Louis Desnoyers met la dernière main à un roman en quatre volumes, sous titre plein de promesses : *le Fou*.

Relevons en terminant une erreur qui revient de temps à autre sous la plume de quelques biographes mal renseignés. On prétend que le vrai nom de M. Desnoyers est *Derville*. Nous le répétons, c'est une erreur. Seulement M. Desnoyers a signé de ce pseudonyme quelques pièces de théâtre faites de 1829 à 1832, en collaboration avec MM. Duveyrier, Varin et Etienne Arago, et interprétées sur les scènes du Vaudeville, des Nouveautés et du Palais-Royal. Nous pouvons même ajouter pour relever encore une inexactitude du *Dictionnaire des Contemporains*, que le Directeur de la partie littéraire du *Siècle* n'est ni le frère, ni le parent de M. *Desnoyers de Biéville*, critique dramatique du même journal. On voit qu'il ne suffit pas de se faire un nom, mais qu'il faut encore le défendre contre les assertions de MM. les biographes. M. Roger de Beauvoir avait bien raison de dire

Que le nom qu'on se fait, succombe,
Rameau qu'on coupe à l'arbre vieux,
Et que, fût-ce au bord de la tombe,
On n'y voit que des envieux !

Pardon de cette boutade à propos de M. Louis Desnoyers, qui a su se concilier, par son caractère bienveillant des sympathies nombreuses et des amitiés profondes.

* * *

M. Ed. de BIÉVILLE

Les artistes dramatiques, nous parlons de ceux dont le talent n'est pas à la hauteur de l'amour-propre — se plaignent souvent d'être jugés par des critiques incompétents et qui seraient fort embarrassés pour écrire un simple vaudeville. Sans vouloir examiner ici cette question délicate, nous pouvons constater seulement qu'un pareil reproche d'impuissance ne saurait s'appliquer au feuilletonniste dramatique du *Siècle*. Avant de s'asseoir dans le fauteuil laissé vacant par la retraite de M. Matharel de Fienne, M. de Biéville avait appris la science du théâtre par une étude de vingt années comme auteur dramatique. Le stage d'un avocat ou d'un diplomate est beaucoup moins long. C'est, en effet, le 13 octobre 1836, que M. de Biéville faisait représenter sa première pièce au Gymnase-Dramatique : l'*Homéopathie*, comédie-vaudeville, en collaboration avec M. Narcisse Fournier, et son entrée au journal *le Siècle* ne date que de 1856.

Comme il arrive pour la plupart des hommes de lettres et des artistes, ses parents ne le destinaient pas à la carrière qu'il a suivie. L'auteur du *Fils de famille* et *des Enfants de troupe* devait être militaire. Admis en 1832, à l'Ecole de Saint-Cyr, il donne sa démission pour se préparer à l'Ecole Polytechnique. Des considérations indépendantes de sa volonté le contraignirent de renoncer à cet avenir pour entrer au ministère de la guerre. Dans les heures monotones du travail de la bureaucratie, sa véritable vocation se révéla, et il s'empressa de donner sa démission pour pouvoir charpenter à loisir une comédie amusante ou rimer un couplet de vaudeville.

Plus heureux que M. Scribe à son début, M. de Biéville eût la joie très-vive de voir réussir son premier ouvrage et, comme on le pense bien, ne resta pas inactif. Nous pourrions citer au moins cinquante pièces de lui seul ou en collaboration avec MM. Scribe, Bayard, Mélesville, Théaulon, Dumanoir, Varin, Fournier, Paul Duport, Vanderburck, joués au Théâtre-Français, à l'Opéra-Comique, au Gymnase-Dramatique, au Vaudeville, aux Variétés, au Palais-Royal, à la Gaîté et aux Folies-Dramatiques. Parmi les plus grands succès nous rappellerons au Gymnase-Dramatique *Sans nom; les Enfants de troupe*, un des triomphes de Bouffé ; *les Couleurs de Marguerite; Horace et*

Caroline; le Fils de famille, la dernière création de Bressant à ce théâtre, et qui restera longtemps au répertoire; au Vaudeville : *Mérovée; le Héros du marquis de 15 sous;* aux Variétés : *Phœbus; la Gardeuse de dindons,* pour la spirituelle Mlle Déjazet; *le Flagrant délit,* etc. La liste est loin d'être close, car M. de Biéville trouve parfois au milieu de ses occupations de critique le temps d'écrire un vaudeville et de glaner un succès.

Comme collaborateur du *Siècle,* nous dirons que M. de Biéville est un écrivain consciencieux. Beaucoup moins fantaisiste que plusieurs de ses confrères du feuilleton dramatique, il s'attache à formuler sur les créations de la semaine un jugement impartial. Les lecteurs frivoles peuvent critiquer la forme un peu sérieuse de ses articles; mais les auteurs et les artistes font cas de ses appréciations. M. de Biéville est le frère de M. Fernand Desnoyers, le poète des *Chants de Bohême* et l'auteur applaudi du *Bras-Noir.* Les amis de M. Fernand Desnoyers attendent avec quelque impatience l'œuvre qui doit assigner à cet écrivain sa véritable place dans la génération littéraire de notre époque.

*
* *

M. Gustave CHADEUIL

Avant de se livrer à la littérature, qu'il affectionne par-dessus tout, M. Gustave Chadeuil faisait de la peinture en amateur. Il en fait encore à moments perdus; seulement il est devenu presque maître, sans sans douter. S'il voulait exposer les tableaux de genre qu'il compose avec une si prodigieuse facilité, nous lui prédirions d'avance de beaux et légitimes succcès. Mais il persiste et persistera longtemps, nous le craignons, dans sa modestie finale. Il s'effarouche du bruit et fuit obstinément tout ce qu'il pourrait devoir aux éloges de la camaraderie.

Depuis 1848 jusqu'en 1854, date de son entrée au journal *le Siècle* comme critique musical (car il est musicien par-dessus le marché), M. Gustave Chadeuil a successivement publié des romans et nouvelles reproduits par toutes les feuilles littéraires des départements et de l'étranger. L'énumération en serait trop longue. Il nous suffira d'indiquer ici son dernier volume, *le Curé du Pecq,* qui révèle une nouvelle manière toute d'étude et de fine observation. Son but est d'apporter dans le livre l'honnêteté de sa vie privée. Il choisit de préférence les sujets qui peuvent corriger un vice, un travers de l'humanité. Le fond en est toujours attachant, la forme en est sobre et sage, sans qu'il perde de vue l'idéal qui est le but élevé de l'art.

Dans une foule de compte-rendus, à propos de ses œuvres antérieures, on a tracé quelques renseignements biographiques, tous erronés : tantôt le faisant naître à Bordeaux, où sa famille réside, tantôt au Chadeuil, petit village du Périgord auquel il doit son nom (sauf la particule qu'il a supprimée). Les documents sur lesquels nous nous appuyons sont seuls authentiques, et nous pouvons affirmer que M. Chadeuil est né à Limoges (Haute-Vienne) en 1827.

Son père avait rêvé d'en faire un notaire. C'est le rêve de beaucoup de parents! Le futur critique musical du *Siècle* essaya de se prêter à ce désir paternel jusqu'à l'achèvement de ses études de droit. Mais sa nature essentiellement artistique s'y refusait. Le Code lui donnait la migraine; Cujas et Bartholl lui faisaient peur. Il résolut de s'émanciper. A 22 ans, il arrivait à Paris, fort de son courage et bien résolu à tenter la fortune littéraire. En 1854, M. Gustave Chadeuil épousait la fille unique de M. Louis Desnoyers dont nous avons dit déjà la position et le talent.

*
* *

M. Alfred MICHIELS

M. Alfred Michiels est né à Rome, le 25 décembre 1813, d'un père anversois et d'une mère bourguignonne, en sorte qu'il représente assez bien, par son origine, les anciens Etats des ducs de Bourgogne, moitié flamands, moitié français. En 1814, son père ayant quitté Rome, alla s'établir à Naples, où il demeura jusqu'en 1817. La langue italienne a été la première qu'ait parlé M. Alfred Michiels. Il l'oublia peu à peu, lorsque son père fut venu habiter la France et se trouva plus tard obligé de l'apprendre par principes, quand il voulut connaître la littérature italienne. Après avoir quitté Naples, son père séjourna d'abord deux années en Bourgogne, puis vint se fixer à Paris en 1819. M. Michiels y fit toutes ses études, y devint complétement français d'habitudes et de langage. Après avoir passé une année au collége Henri IV, il entra dans une pension et suivit, comme externe, les cours du collége Saint-Louis. Dès cette époque, il sentit s'éveiller en lui, sur les bancs de la classe, cette vocation ou, pour mieux dire, cette passion littéraire, qu'i résolut de ne point contrarier et qui se manifeste dans tous ses ouvrages.

Vers le mois d'août 1835, M. Michiels composa un premier article sur l'origine de l'architecture allemande et sur les édifices de la vallée du Rhin. Présenté au journal *le Temps*, qui était alors, avec les *Débats* la feuille périodique la plus importante de France, ce morceau fut immédia-

tement accueilli et inséré. Trois autres suivirent qui eurent le même succès, et M. Michiels, alors âgé de 21 ans, se trouva attaché d'une manière définitive au journal quotidien.

Quoique tous ses articles n'eussent pas exclusivement pour objet l'Allemagne, le plus grand nombre se rapportaient à ce pays, à son art, à sa littérature, à ses systèmes d'esthétique. Ils formèrent insensiblement la matière de deux volumes in-8°, qui parurent à la fin de l'année 1839. Depuis longtemps déjà M. Michiels trouvait la critique française insuffisante. Ayant lui-même analysé avec soin les lois générales, les principes essentiels de la poésie et des beaux-arts; ayant traité, éclairci, pour son propre usage, une foule de questions esthétiques et historiques, il trouvait d'une frivolité désespérante tous les hommes qui passaient en France pour des juges compétents dans ces sortes de matières. Il le dit ouvertement dans la préface de ses deux volumes intitulés : *Etudes sur l'Allemagne*, et, sans nommer personne, déclara qu'une réforme de la critique était absolument nécessaire, que l'heure était venue de lui donner une valeur scientifique, au lieu de l'abandonner à tous les caprices du sentiment individuel et de l'ignorance.

L'ouvrage eut un grand succès, et on a pu en faire une seconde édition.

Ayant épuisé cette matière, il changea de sujet. Un voyage en Angleterre avait exercé une action très-vive sur son imagination. Quoiqu'il fut parti uniquement pour se délasser, et sans se proposer d'écrire un seul mot, à son retour, il fut entraîné par la conviction qu'il avait à dire une foule de choses nouvelles. Un premier article, publié dans la *Revue indépendante*, ayant eu un grand succès, il en écrivit un second, puis un troisième ; il se trouva insensiblement avoir écrit cinq cents pages. Il les publia en 1844 sous un mauvais titre : *Angleterre*, qu'il changea dans la troisième édition pour un titre meilleur : *Souvenirs d'Angleterre*. C'est une œuvre de poète, de savant, d'historien et d'archéologue.

Aussitôt après avoir fait paraître ce volume, M. Michiels partit pour la Belgique. Le gouvernement belge l'avait chargé d'écrire l'histoire des peintres du pays. Quatre volumes furent successivement imprimés.

Deux parties de l'ouvrage de M. Alfred Michiels ont été éditées à part, l'une concernant la première école flamande, sous le titre : *Les Peintres Brugeois* ; l'autre, concernant la plus belle époque de l'art flamand, sous ce titre : *Rubens et l'Ecole d'Anvers*.

Sans parler des nombreux articles donnés par M. Alfred Michiels à diverses Revues, comme la *Revue britannique*, la *Revue de Paris*, le *Magasin pittoresque*, le *Journal pour Tous*, il a publié successivement une traduction de l'*Oncle Tom*, avec une biographie de l'auteur (4e édition); le *Capitaine Firmin* ou la Vie des Nègres en Afrique, ouvrage dans lequel il a peint les mœurs, les coutumes, la religion et le commerce des Noirs (ce livre a été réimprimé avec de fort belles illustrations dans la collection de Barba); *Les Contes des Montagnes*, écrits tirés d'écrivains allemands et anglais, et

arrangés suivant le goût français. Une histoire de la peinture et de l'architecture en Europe, depuis le Ve siècle jusqu'à la fin du XVIe, travail publié dans le *Moyen-Age et la Renaissance*, réimprimé à Bruxelles, en 1 volume in-18.

En 1855, M. Michiels entra au *Siècle*, où il a travaillé depuis lors dans les variétés, dans la partie politique et dans le feuilleton. En 1855 notamment, il rendit compte dans le feuilleton des gravures et des travaux d'architecture envoyés à l'Exposition universelle.

Il a imprimé en grande partie dans *le Siècle* les ouvrages suivants, publiés depuis en volumes : Un grand travail sur Philippe Desportes et sur la littérature française au XVIe siècle, placé maintenant en tête d'une édition des œuvres de Desportes publiée par M. Delahays; *Histoire secrète du gouvernement autrichien*, traduite en anglais et en hollandais : la troisième édition française va être mise sous presse; *les Chasseurs de chamois*, qui font partie de la Bibliothèque des Chemins de fer; *les Contes d'une nuit d'hiver*, récits originaux dont l'invention appartient complétement à l'auteur (Librairie-Nouvelle); *les Anabaptistes des Vosges*, étude de mœurs françaises, où il a raconté l'histoire, exposé les doctrines, décrit les habitations et les coutumes d'une secte religieuse établie en France depuis trois cents ans; le volume se termine par un morceau sur les poétiques fromageries de nos montagnes de l'Est (Poulet-Malassis et de Broise, éditeurs); *Histoire de la politique autrichienne depuis Marie-Thérèse*, ouvrage qui vient de paraître, et forme en réalité le second volume de l'*Histoire secrète du gouvernement autrichien*. Il a, comme celui-ci, la plus grande importance pour les hommes d'Etat, les savants, les lecteurs sérieux, M. Michiels ayant pour la première fois mis au jour des documents restés jusqu'à présent inaccessibles. Le troisième volume portera le titre suivant : *Histoire de l'Autriche et de ses possessions en Italie au dix-neuvième siècle*. Parmi les ouvrages nouveaux que M. Michiels annonce, celui qu'il intitule : *Avenir de la France et de la littérature française*, aura une grande portée. Les deux tiers du livre sont déjà écrits.

*
* *

M. Hippolyte LUCAS

Voilà encore un écrivain devenu journaliste malgré les vœux paternels ! On le poussait au barreau ; il prit à gauche et entra au *Bon-Sens*. Il est vrai qu'il était avocat, mais c'était là le moindre de ses soucis. Du *Bon-Sens*, M. H. Lucas passe à *l'Artiste*, puis au *National*, à *la Revue du Progrès*, et à

la Nouvelle Minerve. Il entre au *Siècle*, à la fondation de ce journal, pour faire la Critique théâtrale, qu'il échange plus tard pour la Revue bibliographique. Tel est le bilan du journaliste. Reste l'auteur dramatique et le littérateur.

M. Hippolyte Lucas a donné au théâtre un assez grand nombre d'ouvrages. Nous citerons les principaux : *Le Médecin de son honneur; le Tisserand de Ségovie; les Nuées d'Aristophane; Alceste; Médée; Champmeslé; le Collier du Roi; la Belle Juive; la Jeunesse du Cid;* — plusieurs opéras : *L'Etoile de Séville; la Bouquetière; Betly; le Siége de Leyde*, représenté à La Haye; enfin des drames, des vaudevilles et des féeries.

En dehors du théâtre et du journalisme, il a publié une *Histoire du théâtre français; les Curiosités dramatiques et littéraires; le Portefeuille d'un journaliste;* des *Documents relatifs à l'Histoire du Cid*, et un volume de poésies : *Heures d'amour.* — Qui est-ce qui n'a pas été poète à ses heures?

Le caractère général de la critique de M. Lucas est la bienveillance et l'impartialité, soit qu'il apprécie les ouvrages nouveaux dans la Revue du *Siècle*, soit qu'il raconte dans sa chronique spirituelle du *Musée des Familles* les incidents de la quinzaine. Son concours généreux et dévoué n'a jamais fait défaut aux œuvres de bienfaisance et de philantropie, et, depuis longtemps, il entoure de sa sympathie toute particulière la Société d'assistance et de patronage fondée en faveur des sourds-muets et des aveugles par un homme d'un immense dévouement et d'un grand savoir : nous avons nommé l'excellent Dr Blanchet.

La rédaction littéraire ne se borne pas, on le pense bien, aux collaborateurs que nous venons de nommer. Le Feuilleton, par sa nature même, exige de la variété et est ouvert à tous les écrivains. Nous ne pouvons citer que les principaux : Alexandre Dumas, Frédéric Soulié, Balzac, Charles de Bernard, Mme Georges Sand, Eugène Sue que le *Siècle* avait fini par accaparer, Emile Souvestre, Charles Reybaud, Elie Berthet, Emmanuel Gonzalez, Félix Dériège, Oscar Comettant, Moléri, Mme Léonie d'Aulnet, Paul Féval, etc. N'oublions pas M. Léon Gatayes, le spirituel chroniqueur du *Sport* et l'un des fondateurs du canotage en France, ni surtout M. François Plée, qui est tout simplement le premier naturaliste de l'Europe.

La **partie administrative** du *Siècle* repose sur l'honorable et intelligent M. Lehodey, Directeur-gérant; sur M. Le Marchand, administrateur, et sur M. Sougère, l'un des gérants-responsables. Nous n'avons pas besoin d'ajouter aucun mot d'éloge. La bonne administration et le succès du journal répondent pour nous.

ERRATA. — Page 9 : 2e alinéa, lisez *1850* au lieu de 1855. — Page 10 : 5e al., *Vivien* au lieu d'Havin. — Page 11 : 1er al., *Plée* au lieu de Pléon. — Page 25 : 3e al., *Sarrans* au lieu de Sarron.

Paris. — Imp. A.-E. Rochette, rue d'Assas, 22.

LES

GRANDS JOURNAUX DE FRANCE

AVANT-PROPOS

En retraçant avec une plume loyale et indépendante l'histoire et la physionomie de la presse contemporaine, nous n'avons pas eu la prétention de juger en dernier ressort les journaux et les journalistes. La biographie, pas plus que la photographie, n'est infaillible, et c'est à l'expérience, à l'impartialité de tous nos confrères que nous laissons le soin de retoucher les épreuves qui ne seraient pas parfaitement ressemblantes.

Dans ce but, nous soumettons au jugement des divers organes de la presse chaque partie de notre œuvre, convaincus que la lumière sortira de ces débats contradictoires.

Déjà la première livraison consacrée au *Siècle* a provoqué dans le journalisme parisien et départemental un grand nombre d'articles, — généralement sympathiques et très-flatteurs pour nous, qu'on nous permette de le constater. — Nous les reproduisons, comme le complément de notre travail et pour rendre hommage à la *vérité* qui doit être la devise de la *Revue des Grands journaux de France*. Nous en agirons de même pour l'historique de la *Patrie* et les études suivantes, espérant que nos honorables et bienveillants confrères ne refuseront pas de se constituer en Cour d'appel et de juger la cause que nous portons devant le tribunal de toute la presse française.

Voici d'abord l'appréciation de l'*Opinion Nationale* dans le numéro du 8 avril :

Aujourd'hui a paru la première livraison de la Revue des Grands Journaux de France, *par MM. Jules Brisson et Félix Ribeyre. Elle est tout*

entière consacrée au Siècle, *et se subdivise ainsi :* Historique du journal *le Siècle. — Comment se fait* le Siècle. — Biographie des rédacteurs.

Si une appréciation saine et impartiale, exempte de toute exagération, dans l'éloge comme dans la critique, est une garantie de succès, on peut en prédire un très-rapide et très-loyalement mérité à MM. Brisson et Ribeyre, dans l'œuvre délicate qu'ils ont entreprise. E. PAUCHET.

Le jugement du *Bulletin de Paris* n'est ni moins empressé ni moins cordial que celui de *l'Opinion Nationale*. « *Rien de plus complet et pourquoi ne le dirions-nous pas,* ajoute le rédacteur en chef, M. A. Bayvet, *rien de plus curieux que le première livraison des Grands Journaux de France.* » Puis, après avoir cité toute la partie de notre travail, qui a pour but d'apprendre aux lecteurs comment *se fait le Siècle*, le rédacteur en chef du *Bulletin de Paris* ajoute :

Votre œuvre MM. Brisson et Ribeyre, n'intéresse pas moins le public que les journalistes. On surfait trop, en bien ou en mal (plutôt en mal qu'en bien) la Presse parisienne et provinciale. Si nous ne sommes pas des anges, nous ne sommes pas des ogres non plus. Comme Figaro, nous valons mieux que notre réputation. Tout le monde n'en peut pas dire autant.

A. BAYVET.

Laissons maintenant la parole au principal intéressé dans la question, au journal *le Siècle :*

Sous ce titre : Les Grands Journaux de France, *deux jeunes écrivains viennent de faire paraître la première livraison d'une histoire des principales feuilles périodiques et de leurs rédacteurs.*

La partie de cet ouvrage relative au Siècle *est écrite en général avec une bienveillance dont nous n'avons qu'à nous louer. Il y a bien pourtant quelques inexactitudes dans l'appréciation des attributions de chaque rédacteur et de la part qu'il prend au succès du journal. Une parole de bon goût, prononcée par le rédacteur en chef du* Siècle, *peut s'appliquer à ce journal comme aux autres journaux : « Le succès n'est à personne, il appartient à tout le monde. »*

Laissant de côté maintes petites erreurs, nous n'avons rien à dire sur les jugements plus ou moins favorables qui sont portés sur les rédacteurs. Ce que nous reprochons aux auteurs, c'est de ne pas avoir rappelé dans une histoire du Siècle *ce qui est, selon nous, l'honneur de la pensée dirigeante et de toute la collaboration : Que le* Siècle *n'a jamais cessé de réclamer l'amnistie; qu'il n'a jamais cessé de solliciter les réformes libérales dont*

l'ère a été inaugurée, bien que d'une façon encore incomplète, par l'acte du 24 novembre; qu'il a combattu l'abstention, qu'il a amené la majorité de ses amis politiques à exercer leurs droits et à prendre part aux élections de divers degrés. Nous aurions désiré qu'on résumât en peu de mots notre programme : il eût été bon de dire que, sous tous les régimes, nous avons soutenu les principes de 1789.

Le travail de MM. Ribeyre et Brisson est un de ceux qui exposent leurs auteurs à des ennuis, à des réclamations. Il est à craindre qu'ils ne parviennent pas à y échapper. Puissent-ils du moins être dédommagés par le succès!

Emile DE LA BÉDOLLIÈRE.

Le Siècle qui possède l'art difficile de parler de soi, sans s'adresser de mauvais compliments, n'oublie qu'une chose, c'est que le terrain de la politique nous est interdit, et nous nous en consolons aisément. M. H. Ferrier, collaborateur de la *Correspondance Bullier*, a mieux compris notre programme et l'a développé spirituellement dans une lettre que nous sommes heureux de reproduire :

Paris, 9 avril 1861.

J'ai entre les mains une des premières épreuves de la première livraison de la Presse contemporaine *ou* Revue historique, biographique et anecdotique des Grands Journaux de France, *par MM. Jules Brisson et Félix Ribeyre. J'ai déjà eu occasion de vous annoncer cette importante publication pour le 1er avril. Quelques jours de retard ne font rien à l'affaire, surtout lorsqu'on n'a rien perdu pour attendre, et certes, c'est le cas.*

Le Dieu parcourant sa carrière
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Je voudrais que les jeunes écrivains qui viennent d'entreprendre leur grand travail sur la Presse parisienne et départementale eussent emprunté cette épigraphe à Lefranc de Pompignan; car assurément si, peinture et poésie à part, quelque chose peut être comparé à la lutte du soleil et de ses rayons contre les ténèbres, les nuages, les vapeurs et les obscurités de toute provenance, c'est la lutte de l'imprimerie et de la presse périodique, sa fille, contre les erreurs, les préjugés et l'ignorance dans son plus splendide épanouissement. Mirabeau a dit : « La Révolution fera le tour du monde. » L'aigle avait raison; son œil plongeait par delà les horizons contemporains; il pressentait l'œuvre de l'avenir, mais il était loin de soupçonner que, pour faire sa course autour du monde, la révolution aurait à son service la presse, les chemins de fer et le télégraphe électrique. Je vois des gens qui aiment de tout cœur les principes de 89 et l'égalité devant la loi,

qui met à leur portée les biens sociaux autrefois réservés aux privilégiés de la naissance; mais ils n'aiment pas la presse. Je leur demande s'ils ont bien réfléchi à ce que deviendrait notre France émancipée par 89, si elle n'avait pas à son service la presse pour combattre les voltigeurs du passé. Je crois que, si le grand rôle que joue la presse dans le développement des forces sociales est mal appréciée, c'est qu'il n'est point compris, et à ce point de vue, MM. Brisson et Ribeyre se sont imposé une tâche aussi utile qu'intéressante en faisant pénétrer le public dans l'intérieur de ces bureaux de la pensée, en initiant les profanes aux mystères du journal.

La première livraison est consacrée au Siècle. *Les auteurs auraient pu procéder par lettre alphabétique ou par ordre d'ancienneté, et dans aucun de ces cas, le* Siècle *n'aurait ouvert la marche : c'est le chiffre des abonnés qui les a décidés. Le* Siècle *a 55,000 abonnés, et ce chiffre est, à l'occasion, porté à 60,000. Que voulez-vous répondre à cela? les gros bataillons et les gros chiffres ont aujourd'hui le haut du pavé. M. Veuillot, M. Paradol, M. Janicot, M. Poujoulat refuseront certainement de s'incliner devant le haut numéro de M. Havin, mais M. Ribeyre a une réponse toute prête : Turin et Milan ont salué le directeur politique du* Siècle *comme le représentant le plus éminent de la presse libérale en France, et Fraccarolli a sculpté pour lui l'*Aurore de l'Indépendance italienne. *Donc... Mais qu'importent les rangs, chacun aura son tour, et peut-être, comme dans l'Evangile, les derniers seront les premiers. Ce que je puis certifier après avoir lu l'intéressant travail dont je viens vous rendre compte, c'est que les auteurs ont su éviter les écueils inséparables d'une étude contemporaine; ils savent se tenir, fermes sur leurs étriers, entre la flagornerie et le dénigrement : c'est un miracle par le temps qui court; ils sont justes et impartiaux. Je crois néanmoins qu'ils ont commis une erreur en racontant la vie parlementaire de M. Havin. C'est bien M. Dupin et non pas M. Havin qui, le 24 février, accompagna la duchesse d'Orléans au Palais-Bourbon. J'affirme, comme témoin oculaire, que sur le pont de la Concorde, dans la cour du palais, et dans la salle des Pas-Perdus, la princesse appuyait son bras sur celui de M. Dupin, qui monta lui-même à la tribune pour lire l'acte d'abdication de Louis-Philippe et proclamer la duchesse d'Orléans régente. Il est possible que M. Havin fût dans le cortége ou à son banc de député. J'étais à mon poste comme journaliste; j'ai vu et entendu après M. Dupin, MM. Marie, Crémieux, Lamartine, Ledru-Rollin, qui ont demandé l'appel au peuple, que M. Od. Barrot a combattu avec un découragement visible; je n'ai vu ni entendu M. Havin. Je suis resté dans la tribune jusqu'au moment où un ouvrier a pris le chapeau de M. Sauzet, en lui disant de se découvrir devant le peuple. M. Sauzet a alors abandonné*

son chapeau et son fauteuil et Dupont (de l'Eure) s'en est emparé. Je parle seulement du fauteuil. Si M. Havin a parlé, c'est quand tout était fini, mais je crois plutôt qu'il n'était pas à son banc de député. H. FERRIER.

Nous ne voudrions pas soulever un débat sur un simple détail d'histoire contemporaine; mais nous maintenons formellement l'exactitude de nos informations. Que notre excellent confrère, M. H. Ferrier, veuille bien excuser notre entêtement.

La presse départementale dont l'importance grandit chaque jour, n'a pas refusé à notre œuvre le concours de son intelligente publicité; et c'est avec un sentiment de vive reconnaissance que nous reproduisons l'appréciation si flatteuse du *Moniteur du Puy-de-Dôme*. Nous citons textuellement :

Nous avons reçu la première livraison des GRANDS JOURNAUX DE FRANCE, *par MM. Jules Brisson et Félix Ribeyre. Elle est assez étendue et assez importante pour qu'on puisse déjà se former une idée du talent et de la manière des auteurs. Disons d'abord, et aucun éloge ne saurait être plus grand, que ces études biographiques contemporaines ne sont ni du roman ni du pamphlet, mais de la vraie et de la bonne histoire. Rien de téméraire ni de hasardé dans les faits; rien de suspect, de fade complaisance ou d'injuste malignité dans les jugements. Tout y respire la conscience et la bonne foi. La diction est nette, vive, agréable et d'une grande pureté.*

Cet ouvrage, qui est l'histoire du passé et du présent de chaque grande feuille, accompagnée de l'exacte biographie de chaque rédacteur, est presque indispensable aux lecteurs de journaux; et, comme tout le monde lit des journaux, elle est indispensable à peu près à tout le monde. Au lieu de se trouver désormais en face d'une signature qui n'est ni plus parlante ni plus intéressante qu'une abstraction, on sera, en lisant un article de journal, devant un homme en chair et en os, devant une personnalité vive et familière.

M. Félix Ribeyre est un publiciste trop connu pour qu'il soit nécessaire de rappeler qu'il est notre compatriote.

GRENIER.

L'*Industriel français*, organe des intérêts scientifiques, littéraires et d'économie politique de la ville de Lyon dit à son tour par la plume compétente de son rédacteur en chef M. A. Pezzani :

Sous ce titre, les Grands Journaux de France, *MM. Jules Brisson et Félix Ribeyre ont commencé une publication pleine d'avenir et d'intérêt, ils débutent par le* Siècle. *Nous ne pouvons rien dire de l'histoire politique de ce journal, et nous nous bornerons à analyser l'esquisse biographique de ses principaux rédacteurs. C'est l'honorable directeur d'abord, M. Havin, député, conseiller d'État, homme à convictions énergiques, à droite et solide*

raison ; M. Léon Plée, infatigable écrivain, qui, outre les quarante volumes qu'il a écrits dans le Siècle *depuis dix ans, a composé un grand nombre d'autres ouvrages ; M. Taxile Delord, un des spirituels rédacteurs du* Charivari ; *M. Anatole de la Forge, si remarquable par la fermeté de ses principes ; M. Victor Borie, ce vulgarisateur de l'économie politique ; M. Eugène D'Auriac, ce profond érudit ; M. Frédéric Thomas, ce jurisconsulte aimable ; M. Louis Desnoyers, cet éminent critique ; MM. de Biéville et Chadeuil, littérateurs distingués ; M. Alfred Michiels, si connu pour ses jugements et ses ouvrages artistiques ; M. Hippolyte Lucas, juge si bienveillant et si compétent de l'art théâtral. Toutes ces études biographiques sont consciencieuses et faites avec soin. Notons spécialement l'esquisse de M. Louis Jourdan, un des plus remarquables rédacteurs du* Siècle, *dont la netteté et la clarté du style sont surtout dignes d'éloges, malgré son exubérance. C'est un grand vulgarisateur, écrivant pour les gens du monde et pour la foule, haïssant souverainement tout ce qui est scientifique et obscur, ne voulant point de dogmes en religion, ni de métaphysique en philosophie ; prêt à oublier parfois que si l'homme a une volonté pour agir, un cœur pour aimer, il a aussi une intelligence pour comprendre, et qu'il lui faut une satisfaction sur ce point. Telles sont les théories un peu controversables que notre aimable causeur a introduites dans le* Philosophe au coin du feu. *L'épigraphe du livre le peint tout entier :* Tolérance et liberté. *Voilà tout l'homme. Excellent ami, cœur d'or, d'une générosité éprouvée, d'un dévoûment sans bornes, tolérant par dessus tout, bienveillant envers tous, comprenant avec sa rare intelligence la nécessité d'une transition, il s'irrite cependant devant tout ce qui lui apparaît comme une contrainte ; c'est, en un mot, à cet égard, un homme des* âges futurs. *Il a gardé de ses rapports avec le saint-simonisme le* fétichisme *de la femme, et bien que nous sympathisions avec lui sur la plupart de ses idées à ce sujet, nous avouons qu'il y a à la forme plus qu'au fond quelque teinte d'exagération. En résumé, c'est de tous les journalistes celui que nous prisons le plus. Dans la biographie de M. Émile de la Bédollière, les auteurs dont nous parlons s'élèvent surtout contre les gobe-mouches qui ont reproché faussement à l'éminent historien, récompensé par l'Académie des inscriptions et des belles-lettres, de se nommer* Gigault. *Ils prouvent qu'il est issu d'une des branches de la famille de Bellefonds et de Charonnes, et que son grand-père était marquis. Mais, ce qui vaut mieux pour M. de la Bédollière, c'est son grand cœur et son talent.*

La publication que nous annonçons en est à sa première livraison ; elle a dignement commencé, et nous dirons franchement que nous souhaitons à tous les autres journaux, surtout à ceux qui font beaucoup de bruit sans abonnés (le Siècle *en a 55,000) et qui nous étourdissent, chaque jour, par leurs tartines soi-disant bien pensantes et par leurs déclamations furibondes, — d'avoir à nous présenter une pareille pléïade de rédacteurs, aussi*

honorables, aussi distingués, aussi consommés en intelligence et en talent, et surtout aussi consciencieux que ceux dont nous venons de parler.

Nous analyserons avec le même soin les autres livraisons.

A. Pezzani.

Enfin, au moment de mettre sous presse nous trouvons dans le *Figaro* l'entrefilet que voici :

On parle beaucoup de journaux et de journalistes, mais on ne connaît guère ni les uns ni les autres. Deux jeunes écrivains de mérite, MM. Jules Brisson et Félix Ribeyre, viennent d'ouvrir une galerie où figureront les Grands journaux de France, *représentés par leurs rédacteurs grands et petits.*

Nous avons sous les yeux la première livraison de cette œuvre de longue haleine ; elle est consacrée tout entière au Siècle, *cette feuille soi-disant démocratique que dirige le majestueux M. Havin. Nous assistons à la fondation du journal, et nous passons par l'intérieur des bureaux et l'imprimerie pour arriver à la biographie des rédacteurs. Le portrait de M. Havin, qui ouvre la marche, est très-soigné ; mais que les auteurs nous permettent de le leur dire, il nous semble un peu flatté. La modestie bien connue de l'ancien juge-de-paix de Saint-Lô a dû bien souffrir de se voir exposé dans un si beau cadre.*

En somme, l'œuvre de MM. Jules Brisson et Félix Ribeyre est curieuse et attrayante. Cependant, nous aurions préféré un assaisonnement un peu plus épicé. Affaire de goût et de tempérament. Après le Siècle *et pour ne pas quitter la rue du Croissant, les chroniqueurs de la presse contemporaine vont s'occuper de la* boutique *de la* Patrie. *Vénérable M. Schiller, pardonnez l'expression !*

Et maintenant que la cause du *Siècle* est entendue, comme on dit au palais, passons à la *Patrie*.

LA PATRIE

§ I

HISTORIQUE DU JOURNAL

I

Parmi les députés les plus ardents de l'opposition sous le gouvernement de Louis-Philippe, figurait M. Pagès de l'Ariége, ancien rédacteur du *Constitutionnel* et du *Courrier français*, pendant la Restauration, et rédacteur en chef du *Temps*, à l'époque où cette feuille était dirigée par M. Jacques Coste. Ce champion intrépide du libéralisme avait combattu, depuis 1830, à la tribune et dans la presse les tendances de la monarchie de juillet, et ce fut pour continuer cette polémique passionnée qu'il fonda, en 1841, un nouvel organe, sous le titre de *la Patrie*. C'est le journal dont nous nous proposons d'écrire l'histoire.

M. Pagès de l'Ariége s'entoura naturellement de collaborateurs animés de mêmes sentiments politiques que lui, et, parmi les principaux écrivains du nouveau journal, nous citerons M. Ferdinand Langlé, ancien vaudevilliste, M. A. Lireux, rédacteur en chef de la partie littéraire, M. Lefebvre-d'Aumale, M. Lescuyer et M. Huard (de l'île Bourbon). Le premier numéro de la *Patrie* parut le 1er novembre 1841, et son format n'atteignait pas la moitié de la feuille actuelle. D'après le prospectus, dont nous avons un exemplaire entre les mains, les fonds nécessaires pour assurer la publication du journal pendant deux ans, avaient été réalisés par les fondateurs de la société. Les actions étaient livrées gratuitement aux souscripteurs à titre de primes représentées par des livres.

II

Tout rédacteur en chef qui connaît son métier s'empresse de publier dans le premier numéro du journal un programme chaleureux. M. Pagès de l'Ariége ne fit pas exception à la règle, et lança une profession de foi qui se terminait ainsi :

« Que faut-il faire ? repousser, démasquer toute cabale de quelque voile » qu'elle s'enveloppe, ne pas abattre une intrigue au profit d'une autre, ne » s'établir protecteur ou protégé de personne ; rétablir les principes qu'on » dénature ; marcher avec le pays qui veut la dignité de la France au de- » hors, la liberté, la prospérité de la France au-dedans, soutenir ce qui est » bien, attaquer ce qui est mal, sans haine, sans crainte, sans acception de » personne.

» Eh ! bien, rien de cela ne peut se faire qu'à deux conditions : Il faut rap- » peler à l'étranger qui l'oublie que les Français sont un grand peuple dont » l'affection peut servir, dont l'inimitié peut nuire ; il faut rappeler à l'in- » térieur qu'il est une patrie au-dessus de tous les partis, et qu'ils doivent » tous sacrifier leurs défiances et leurs colères à ce qui peut consolider, » étendre, perpétuer sa prospérité. Voilà les motifs qui ont déterminé ce » journal à prendre pour titre : *la Patrie.* » Nous ne savons pas et nous ne voulons pas savoir si les motifs invoqués par M. Pagès étaient bons ; mais le titre adopté nous paraît excellent.

Voilà pour la ligne politique du journal. Quant à la partie littéraire dirigée, comme nous l'avons dit, par M. A. Lireux, elle comptait des plumes recommandables. Il nous suffira de citer MM. de Balzac, Théophile Gautier, Eugène Sue, Altaroche, Roger de Beauvoir, A. Adam, Alboise, Chaudesaigues, Xavier Eyma, Guinot, Halévy, P. Millaud, Albéric Second, Alphonse Royer, Gustave Vaëz, Ravergie, qui était resté fidèle aux destinées de *la Patrie*, et que la mort est venu surprendre l'année dernière. M. A. Lireux s'était réservé la critique dramatique et avait confié à M. A. Lescuyer le feuilleton musical, qui fut repris par M. Eugène Ponchard. Le premier roman publié par *la Patrie* fut l'*Aventurier*, de M. Eugène Sue, auquel succédèrent des *Nouvelles* de MM. de Monglave et Ferdinand Langlé, le *Portefeuille d'un journaliste*, par M. Hippolyte Lucas, la *Chambre d'asile*, par M. Auguste Maquet, les *Souvenirs intimes du temps de l'Empire*, par M. Emile Marco de Saint-Hilaire, les *Brigands de 1815*, par M. L. Belmontet, enfin le *Roi Margot*, par M. Emile Vanderburch. A la publication de ce roman, se rattache un détail que nous devons mentionner. Le feuilleton avait été présenté par l'éditeur comme un ouvrage dont l'impression avait eu lieu en 1835, mais dont l'édition entière, sauf neuf exemplaires, avait été con-

sumée dans l'incendie qui dévora les magasins de librairie de la rue du Pot-de-Fer. Il paraît qu'un plus grand nombre d'exemplaires échappés à l'incendie avaient été répandus dans le public et s'y trouvaient encore, au moment où *la Patrie* lui ouvrait son feuilleton. Dès-lors le roman était connu, et le journal en suspendit brusquement la publication.

Mais il ne suffit pas de fonder des journaux, il faut encore trouver la voie du succès, et les débuts de *la Patrie* furent assez difficiles. Au bout d'une année, le journal fut mis en vente, et M. Boulé, qui possédait déjà *l'Estaffette*, comme journal du matin, l'acheta pour en faire un journal du soir, à la place de l'ancien *Messager*, passé en d'autres mains. M. Sidney Renouf fut chargé de la rédaction en chef, et M. Ed. Lemoine du travail quotidien. La feuille ainsi renouvelée, marcha quelque temps cahin-caha, donnant des résultats... négatifs. Pour tout dire en un mot, le journal ne faisait pas ses frais. Cependant, grâce à une combinaison nouvelle, M. Sidney Renouf, rédacteur en chef de *la Patrie*, en devint propriétaire, et M. Boulé en garda l'impression qui lui servait pour son journal du matin *l'Estaffette*.

IV

Le petit capital (cent mille francs), qui avait permis à la *Patrie* de prolonger son existence, fut bientôt absorbé, et il fallut recourir à de nouveaux moyens de salut. On voulait former une nouvelle société, l'entreprise échoua; et comme les frais suivaient une progression rapide, M. Sidney Renouf se décida à vendre le journal (1844). C'est alors que M. Delamarre devint acquéreur, pour la modique somme de *quinze cents francs*, d'un journal qui ne comptait guère plus de quinze cents abonnés, et dont la valeur atteint aujourd'hui deux millions, au moins.

Dès ce moment s'ouvrit pour la *Patrie* une ère nouvelle. M. Delamarre, placé à la tête d'une importante maison de banque, se proposait de développer la feuille dont il était devenu propriétaire. Dès le début, il imagina de multiplier les éditions et, vers la fin de l'année 1844, la *Patrie* réalisa un véritable tour de force en donnant, le soir même, aux abonnés des départements le discours du roi. Cette rapidité d'exécution paraît toute simple de nos jours; mais, à cette époque, elle fut très-remarquée.

Sous cette direction intelligente, le journal change insensiblement de physionomie; son format se développe, ses colonnes se multiplient, et des plumes justement appréciées concourent à sa rédaction politique et littéraire. M. Alexandre Dumas s'empare du feuilleton avec la *Guerre des femmes*, et M. Alphonse Karr rédige la critique théâtrale; la biographie est confiée à M. Francis Wey, et le compte-rendu des sciences à M. Isidore Bourdon. Ceci se passait en 1845. La *Patrie* s'honorait alors comme aujour-

d'hui d'être « le journal des principes et des intérêts vrais du pays, et non pas le journal des partis et des hommes. » Elle faisait paraître trois éditions par jour. La première se composait le matin, et était mise sous presse à onze heures; elle donnait les nouvelles du jour, et principalement les publications officielles du *Moniteur;* elle comprenait avec la feuille politique une feuille commerciale dont M. Delamarre avait fait l'acquisition. La deuxième édition s'imprimait le soir, et la troisième se composait dans la nuit.

V

A partir de 1846, la page des annonces commence à prendre quelque importance; mais nous ne sommes encore qu'à l'origine de cette publicité envahissante dont on regrette aujourd'hui les empiétements sur le terrain réservé à la politique et à la rédaction littéraire. L'année suivante, la *Patrie* absorba l'*Esprit public*, comme elle avait absorbé la *Feuille commerciale.* Seulement l'*Esprit public* cessa d'exister, et son titre seul fut conservé en tête du journal; bientôt même il disparut complétement.

Jusqu'à ce jour, la *Patrie* avait continué de s'imprimer et de paraître, rue Coq-Héron, dans la maison Boulé. M. Delamarre réalisa une importante amélioration en installant son journal, rue du Croissant, dans le vaste local qu'il occupe actuellement. Aussi, lorsque la révolution de février éclata, cet organe de la presse se trouva dans d'excellentes conditions pour répondre à l'avidité des lecteurs. Dès cettte époque date, en effet, la prospérité du journal dont le tirage s'éleva parfois jusqu'à cent mille exemplaires par jour. On suspendait de temps à autre la marche des machines pour intercaler les nouvelles, et l'impression continuait.

Au moment où éclata la révolution de février, le journal était dirigé par M. Albert Maurin, aujourd'hui rédacteur en chef du *Napoléonien de Troyes*, et M. Rapetti devenu, depuis lors, chef de section aux Archives impériales. Dans la rédaction se trouvait également M. le docteur Félix Roubaud, tout à la fois savant médecin et journaliste expérimenté, auquel on doit un excellent ouvrage sur les *Eaux minérales de Pougues* dont il est inspecteur. Mais les bouleversements inattendus de la révolution de 1848 plaçaient les journaux dans une position exceptionnelle, et le personnel de la *Patrie* fut modifié. MM. Albert Maurin et Rapetti se retirèrent, et M. Jules de Prémaray fut investi des fonctions de rédacteur en chef. Nous avons reporté à la biographie de cet écrivain les détails de sa carrière de publiciste et du concours qu'il prit à la polémique du journal de M. Delamarre dans ces jours difficiles. Ce que nous pouvons ajouter ici, c'est que le directeur et le rédacteur en chef luttèrent de dévouement et de zèle pour soutenir l'honneur du drapeau de la *Patrie* dont le succès allait croissant. La vogue de ce journal fut telle qu'on

dût établir dans la rue du Croissant des barrières, comme au théâtre, pour maintenir la foule des marchands, et les presses ne pouvaient fournir assez de numéros.

VI

Les époques révolutionnaires n'épuisent pas seulement les hommes politiques, elles usent vite les publicistes. *La Patrie* n'échappa point à cette nécessité de la crise sociale, et l'on vit successivement figurer en tête du journal M. de Montour avec M. Remy pour secrétaire de la rédaction, puis MM. Solar et Forcade dont on connaît assez le talent et la haute position dans la presse militante.

Avant d'aller plus loin, nous devons rappeler les noms de plusieurs collaborateurs qui prirent leur part dans cette lutte où l'esprit faisait assaut avec le mérite. A côté du docteur Rochat, chargé du compte-rendu de l'Académie des Sciences, figurait, comme sténographe de *la Patrie*, M. Louis Couailhac, M. Saint-Chéron et M. N. Destigny, aujourd'hui directeur du *Mémorial de Lille*, dont on apprécie beaucoup même à Paris la valeur politique et les informations. Ces habitués de la salle des Pas-Perdus, au palais de l'Assemblée-Nationale, transmettaient, outre les détails sur la physionomie des séances, des anecdotes plus ou moins piquantes, et, dans cet art, brillait surtout M. Léon Paillet, le plus habile chasseur de *canards* de l'époque. M. Edmond Texier nous a transmis sur ce chroniqueur avant la lettre, une appréciation qu'on ne lira pas sans intérêt. « M. Paillet, dit-il, est l'homme qui a inventé les canards les plus ébourriffants, tels que le canard des *Bœufs météorisés*, le canard de la jeune mariée retrouvée dans un coffre après une disparition de vingt ans, et tant d'autres canards qui ont excité jusqu'à l'admiration de ses rivaux, lesquels ont décerné à M. Paillet le surnom de *Canardin*. M. Paillet a été, en effet, le rénovateur de la chose. Il a transformé le canard. Avant lui le canard ne venait guère s'abattre dans la colonne des faits-Paris que durant l'été; c'était surtout au moment où la Chambre s'occupait des roghures du budjet et pendant l'intervalle des sessions, que chaque département était appelé à produire son phénomène. Six mois durant, un *canard* assez bien confectionné volait de Paris vers la province, franchissait la frontière, parcourait ensuite l'Europe dans tous les sens et allait enfin battre des ailes jusque dans les journaux les plus invraisemblables de l'Amérique du Sud ; puis l'année suivante il nous revenait par le Cap ou par Panama, rajeuni, remplumé et prêt à reprendre son vol dans les quatre-vingt-six départements. Il en est un, celui du condor enlevant un enfant à Marseille et le transportant à Naples, qui a joui d'une popularité aussi grande que celle de Napoléon. Des voyageurs ont retrouvé des plumes de ce canard à Madagascar et aux îles Sandwich. M. Paillet vint. Il crut reconnaître que

le canard avait épuisé toute la série des monstruosités et des caprices d'été de la nature, et il pensa avec raison que le temps des *veaux à deux têtes*, des *araignés mélomanes*, et des *condors marseillais* était bien prêt de finir. De merveilleux qu'il était, le canard se fit donc romanesque. Grâce à M. Paillet, il affecta des allures sentencieuses et ne dédaigna pas de glisser dans le récit de ses aventures quelques timides réflexions. Evidemment le canard tend à monter. Ce n'est plus un simple fait écrit par le premier venu, avec un trognon de plume, dans un but d'innocent remplissage, c'est un petit roman, travaillé et émaillé de péripéties. Ce canard s'adresse de préférence aux âmes sensibles. Le prototype de cette littérature ailée se trouve quotidiennement dans les spirituelles colonnes des faits divers. » M. Léon Paillet ne bornait pas ses loisirs à cette chasse devenue célèbre, il s'amusait aussi à croquer la charge des représentants dans une galerie grotesque digne du crayon de Nadard, de Cham et de Carjat, les spirituels caricaturistes de notre époque. Revenons à *la Patrie*.

VII

MM. Solar et Forcade se retirèrent au bout de quelques mois, à la suite d'un dissentiment sur la ligne politique, et M. Amédée de Césena entra à la *Patrie* comme rédacteur en chef. Il avait pour collaborateurs M. Molinari, polémiste très-brillant (1), M. Joseph Garnier, l'éminent économiste; bientôt M. Joncières; M. Basset, ancien garde-du corps, qui fut plus tard rédacteur en chef du *Pays*; M. Launoy, M. de Montulet, et plus tard M. Paul Mayer, M. de Versant, chargé de la partie étrangère; enfin, M. Lemoine et M. Brémont, ancien rédacteur en chef de l'*Aigle de Toulouse*, qui vient d'obtenir l'autorisation de fonder le *Journal de Marseille*. M. Jules de Prémaray avait conservé le feuilleton des théâtres. Quant aux sciences et à la littérature, la politique leur faisait une trop rude concurrence pour qu'il fût possible de leur consacrer une large place dans les colonnes du journal. N'oublions pas de mentionner les articles de M. Delamarre, articles portant principalement sur les questions d'économie sociale et dont nous parlerons plus longuement dans la biographie de l'honorable Directeur de la *Patrie*.

M. Amédée de Césena était entré à *la Patrie* au mois d'octobre 1850, en quittant le *Moniteur du soir*. On se souvient encore des luttes parlementaires de cette époque. C'est de l'histoire contemporaine. Les organes de la presse

(1) En quittant, en 1852, la rédaction de la *Patrie*, M. Molinari, qui est Belge, se rendit à Bruxelles où il était appelé par M. Ch. de Brouckere, bourgmestre, à donner un cours d'économie politique dans une des salles du Musée de l'Industrie. M. Molinari, fonda, peu de temps après, l'*Economiste belge*. Il y a plus d'un an, il fut invité à donner à Saint-Pétersbourg des conférences sur l'économie politique, qui ont été fort suivies.

jouèrent un grand rôle dans ce drame politique, et *la Patrie* se signala surtout en publiant la fameuse instruction générale et permanente donnée par le commandant en chef de l'armée de Paris et contre laquelle protesta à la tribune le général Changarnier. M. Amédée de Césena resta à *la Patrie* jusqu'au mois de février 1852. Il ne fut pas remplacé comme rédacteur en chef, et depuis cette époque, M. Delamarre, qui exerçait en réalité ces fonctions comme Directeur-propriétaire, en a supprimé le titre.

Mais cette modification ne devait pas nuire au succès du journal. Des plumes éminentes ont pris dans ces dernières années une part plus active qu'apparente à la rédaction de *la Patrie*, et l'on a pu lire bien des fois le nom de M. le vicomte de la Guéronnière au bas des articles littéraires. D'autres sommités dans les sciences et les lettres ont également fourni des articles au journal de M. Delamarre, et nous croyons pouvoir citer sans indiscrétion M. de Forcade de la Roquette, aujourd'hui ministre des finances, M. le docteur Véron, député au Corps législatif, M. Leplay, conseiller d'Etat, M. Herman, sénateur, M. Dumeril, M. Jules Cohen, et plusieurs autres publicistes. Dans ce nombre, nous aimons à comprendre M. Mouttet, écrivain plein d'originalité et d'humour, aujourd'hui rédacteur en chef du *Courrier du Havre*.

VIII

Malgré la prudence de son Directeur politique, *la Patrie* n'a pu éviter ni les procès ni les avertissements, et son dossier, sans être bien chargé, n'est pas un cahier de papier blanc. En 1855, le journal fut condamné pour défaut de signature à un article musical, et M. G. de Lalandelle intenta un procès à M. Delamarre, au sujet de la publication intégrale d'un roman. M. Delamarre s'exécuta, mais relégua l'œuvre du romancier à la quatrième page, au milieu des annonces.

Quant aux avertissements donnés à *la Patrie*, ils sont au nombre de trois : Le premier, le 12 août 1853, au sujet d'un article signé A. Basset. Le second, motivé par un article de M. Charles Schiller, inséré dans le numéro du 15 février 1854. Enfin, le troisième, à la suite d'une appréciation de M. Delamarre sur *la situation financière de la France*, en 1857. Mais que parlons-nous d'avertissements ! L'amnistie impériale en fait disparaître jusqu'au souvenir.

Aujourd'hui, *la Patrie* réalise de magnifiques bénéfices. Le tirage atteint de *trente-deux* à *trente-cinq mille* exemplaires chaque jour, et la vente sur la voie publique *quinze* à *seize mille*. Dans les circonstances exceptionnelles, ce dernier chiffre s'élève à *soixante mille*. Voilà comment a pu se développer cette feuille, sous l'intelligente et active direction de M. Delamarre, avec le concours de collaborateurs honorables et dévoués !

§ II

COMMENT SE FAIT LA PATRIE

I

A deux pas des bureaux du *Siècle*, dans cette rue du Croissant, devenue la rue Quincampoix du journalisme parisien, s'élève une vaste maison percée de larges fenêtres et d'une physionomie caractéristique. C'est l'hôtel de la *Patrie*. M. Delamarre, qui n'a reculé devant aucune dépense pour installer convenablement le journal, objet de ses préoccupations constantes, a voulu le mettre, comme on dit familièrement, dans ses meubles. Grâce à cette sollicitude paternelle, la *Patrie* possède des bureaux parfaitement distribués, dans un bâtiment construit tout exprès, et se prolongeant jusqu'à la rue des Jeûneurs, où se trouve l'habitation personnelle de M. Delamarre. Des couloirs relient les deux corps de maisons; et, sans sortir de chez lui, le Directeur-propriétaire peut surveiller le travail du journal.

Les bureaux de la *Patrie* offrent tous les avantages d'une construction établie pour l'usage spécial d'un organe de la publicité. C'est une exception dans le nombre des feuilles de Paris, pour la plupart fort mal logées; et l'on ne saurait croire combien ce détail matériel favorise la rapidité d'exécution indispensable à un grand organe politique, surtout à un journal du soir. La rédaction, qui exige un local à part, est installée au deuxième et au troisième étages, loin du bruit des presses, établies dans le sous-sol. Au premier étage, se trouve l'administration et les bureaux d'abonnement. Les manipulations du pliage et de la mise sous bande s'exécutent dans une vaste salle de l'entresol, tout près du bureau ouvert pour la vente aux marchands de journaux. Si vous le voulez bien, nous frapperons tout d'abord à la porte de la rédaction, et nous profiterons de la lorgnette d'Asmodée pour assister à la *cuisine* de la *Patrie*. Le mot n'est peut-être pas académique, mais il est admis dans le dictionnaire de la presse et, d'après le proverbe : *Il faut hurler avec les loups*.

II

On pense assez généralement que le journalisme est un métier de fainéant. Hélas! c'est un bruit que font courir les paresseux; mais, cher lecteur, croyez-nous sur parole, la plume légère aux doigts pèse bien lourdement sur les épaules, si lourdement parfois qu'on meurt à la peine, comme le disait avec l'éloquence du cœur M. Jules Janin sur la tombe de Paul d'Ivoi. On se lève matin et on se couche tard, et, chaque jour, il faut remonter ce rocher de Sysiphe qu'on nomme le journal quotidien. A la *Patrie*, qui doit être mise sous presse à quatre heures moins le quart, il importe de se hâter et dès le matin on se met à l'œuvre. M. Schiller parcourt les journaux et les analyse. Chacun prépare sa besogne. Vers onze heures, il y a réunion de rédacteurs politiques chez M. Delamarre, et là, on arrête le programme du journal. A partir de ce moment c'est une véritable fourmilière où chacun est à son poste, et nous ne pouvons mieux faire assister les lecteurs au fiévreux enfantement de cette feuille de papier noirci qu'en mettant sous leurs yeux une photographie d'une exactitude merveilleuse, due à la plume spirituelle d'un des collaborateurs de la *Patrie*, à M. Henry Berthoud.

III

« Trois cents personnes, dit-il, sont employées à la fabrication du journal et se subdivisent en cinq catégories bien tranchées : la rédaction, la composition, l'impression, l'administration et le départ.

Il y a dans la rédaction deux parties distinctes.

La première se fait, pour ainsi dire, à tête reposée; chacun de ceux à qui elle se trouve confiée apporte sa besogne terminée. Ce sont les comptes-rendus de théâtre, les chroniques, les articles de science, les variétés et les feuilletons.

La seconde, au contraire, s'improvise dans l'espace de deux heures — d'une heure à trois de l'après-midi — on ne peut se rendre compte de tout ce qu'il y a de fiévreux dans un pareil travail.

Tandis que les uns dépouillent et traduisent les journaux étrangers, d'autres analysent les journaux de Paris et font subir le même examen aux feuilles des départements. On rassemble ensuite tous ces matériaux hétérogènes et confus et on les transmet à la rédaction politique.

Celle-ci cherche la lumière dans le chaos de tant de documents souvent contradictoires, de tant de faits présentés aux points de vue divers des intérêts personnels et de l'esprit de parti. On met en avant des idées, on les discute,

on les examine sous toutes leurs faces, et peu à peu la lumière se dégage et se fait jour.

Le Directeur préside aux débats, les provoque, les dirige, les résume et distribue à chacun sa mission et sa part dans l'œuvre commune : l'un présentera succintement les faits principaux, l'autre développera la logique qui ressort de ces faits; celui-ci traitera de la politique intérieure, celui-là de la politique étrangère. Chacun se retire dans son cabinet et se met à l'œuvre.

Cependant les compositeurs qui, déjà, ont *formé en paquets* et donné en épreuves la chronique, le feuilleton et les variétés, demandent à grands cris de la copie. Le secrétaire de la rédaction va de l'un à l'autre des publicistes, interroge sa montre, soupire, se plaint et leur arrache un à un les feuillets à peine écrits, et dont l'encre souvent n'a point encore eu le temps de sécher.

Quelques minutes après, il leur envoie les épreuves composées.

Alors chacun des rédacteurs corrige et modifie ses épreuves. Elles passent ensuite sous les yeux du Directeur, qui s'assure qu'on exprime la pensée convenue, qu'on ne s'éloigne point de la marche tracée, et que rien, même dans les plus petits détails, ne peut nuire à l'unité, ni à l'homogénéité de l'ensemble.

Pendant qu'on corrige les épreuves, qu'on modifie une phrase trop développée, ou que l'on développe un passage trop concis, les nouvelles politiques, les correspondances, les notes arrivent de toutes parts, soit officiellement, soit officieusement. On ne saurait se figurer combien de personnes étrangères à un journal s'estiment heureuses de contribuer à sa rédaction. C'est un va-et-vient perpétuel de gens qu'on reçoit, qu'on écoute, à qui l'on répond. Ce qui se consomme de paroles dans les bureaux, depuis une heure jusqu'à trois, est vraiment inimaginable.

IV

Cependant le temps marche, l'aiguille de la pendule semble doubler de vitesse. On ne peut tarder plus longtemps; il faut faire le journal, il faut trier le bon grain et le démêler avec l'ivraie, il faut choisir parmi tant de matériaux surabondants qui regorgent sur les pupitres. Si l'on publiait chaque jour tout ce qui présente de l'intérêt, au lieu des quatre pages, des vingt-quatre colonnes qui composent le journal, on devrait lui en donner le double.

— Trois heures et demie! trois heures et demie! le bulletin de la Bourse arrive! A ces paroles fatidiques, répétées partout et par tous, on se presse, on se hâte, on se sent piqué d'une sorte de tarentule. Déjà la quatrième page cousacrée aux annonces est composée; la troisième se forme, la seconde et

la première n'ont plus à combler que çà et là quelques intervalles béants réservés aux dernières nouvelles. L'activité a passé de la rédaction à la composition.

Et notez que la composition se fait en triple! Qu'elle occupe trois ateliers différents, sans cesse en rapport les uns avec les autres; qu'on y veille et qu'on doit y veiller constamment, éviter la confusion, les doubles-emplois, les erreurs, les incorrections et les mille accidents, conséquences presque inévitables de l'improvisation! On se demande comment le chef des metteurs-en-pages ne perd point la tête au milieu du mouvement des rédacteurs, qui demandent qu'on fasse des corrections *in extremis*, des ouvriers en retard, des garçons de bureau qui, semblables aux messagers d'Homère, entrent, sortent, rentrent et ressortent, apportant tour à tour soit des épreuves chargées d'hiéroglyphes, soit l'ordre de supprimer un alinéa, soit la recommandation d'insérer une nouvelle urgente qu'il faut publier à tout prix. Pénélope ne détruisait point et ne recommençait pas plus souvent sa fameuse tapisserie.

V

Quatre heures moins un quart! L'agitation cesse; le bruit dégénère en murmure et s'éteint peu à peu; on complète les *formes*; on les serre, et, à l'aide de treuils, on les descend à l'imprimerie.

Avec elles descendent du second étage au rez-de-chaussée et au sous-sol la vie et la fièvre.

Trois presses mécaniques reçoivent les douze formes.

Cependant, avant que ces presses se meuvent, avant que chacune d'elles produise dix mille exemplaires à l'heure, il reste à procéder à l'opération délicate et périlleuse de la *mise-en-train*, c'est-à-dire à l'installation des *formes* sur les machines. Ces formes sont des cadres de fer qui contiennent les caractères et dont chaque pèse 125 kilogrammes.

Enfin tout est prêt! On charge les presses de papier trempé; on met en mouvement les deux machines à vapeur, un bruit assourdissant éclate dans tout l'atelier; les rouages s'engrènent; les cylindres tournent; les rouleaux distribuent l'encre. Dirigées par les margeurs, les feuilles blanches passent sur les formes, s'y impriment et sont ramassées et minutieusement rangées les unes sur les autres avec une extrême précision par de grands châssis garnis de sangles et de réglettes. Ces châssis ressemblent à des mains gigantesques, infatigables, toujours en mouvement; on dirait que leur fracas applaudit à l'œuvre féerique qu'elles accomplissent.

VI

N'allez pas croire que dans le reste de cette vaste exploitation on soit inactif.

Tandis que la rédaction et la composition s'escrimaient vaillamment, dès le matin, au premier étage, on recevait les abonnements, on écrivait les bandes qui devaient desservir les nouveaux venus ; on inscrivait les annonces. C'était et c'est encore un mouvement incessant de foule, de questions, de réponses, d'argent qui tinte, de plumes qui courent sur les registres, de nombreux commis parfois insuffisants à tenir tête au public qui assiége les guichets de leurs bureaux.

Au rez-de-chaussée on prépare le service du départ, on compte les bandes, on les trie, on les dispose pour Paris, par quartiers, par rues et par numéros de maisons. Pour la poste, on classe ces bandes par bureaux, de façon que les employés de l'administration n'aient qu'à recevoir et à égréner les journaux sur les routes de chemins de fer. Déjà les plieuses viennent s'asseoir autour d'une immense table ; la rue du Croissant s'encombre de marchands de journaux et peut contenir à peine, surtout certains jours, leur longue file, maintenue en ordre par plusieurs sergents de ville.

On admet ces marchands un à un dans une salle voisine du départ. Au fond de cette salle se trouve un guichet grillagé. Là, un employé tient un sac plein de boules de loto. Chacun des acheteurs, après avoir désigné et payé le nombre d'exemplaires dont il a besoin, tire du sac autant de numéros d'ordre qu'il a demandé de centaines de ces exemplaires ; il reçoit un bulletin sur lequel on inscrit en gros caractère, et le nombre de journaux qu'on lui distribuera, et l'ordre, indiqué par le sort, dans lequel il les recevra. Dans une pensée d'équité facile à comprendre, on ne donne à chaque vendeur que cent numéros à la fois.

A quatre heures, les porteurs — une petite armée — se rangent au fond de la salle du départ ; les journaux sortent des presses et arrivent alors par monceaux ; on les compte et on les distribue partie aux plieuses, partie au bureau de vente. Les marchands, leur numéro d'ordre à la main, viennent les recevoir et les emportent en courant. Sur leur route, ceux que le sort n'a point favorisés et classés des premiers, leur font des offres et rachètent leur lot moyennant prime. Une seconde suffit pour conclure ou refuser le marché, le temps est si précieux pour tous !

VII

En peu d'instants, tout Paris se trouve approvisionné d'exemplaires de *la Patrie*. Comment fait-on ? je n'en sais rien ! Ce que je puis dire, c'est qu'à

cinq heures, et souvent plutôt, *la Patrie* se vend à la fois dans les quartiers les plus éloignés.

On s'étonne souvent que les kiosques des boulevarts, c'est-à-dire ceux qui précisément avoisinent la rue du Croissant, mettent en vente plus tard que dans les autres quartiers, les numéros de *la Patrie*.

La raison en est bien simple : c'est d'abord parce que les marchands des boulevarts n'ont point été, ce soir-là, favorisés par le sort, et qu'ils ont tiré des numéros élevés. C'est qu'ensuite, même quand ils ont tiré un bon numéro, les cent premiers exemplaires qu'ils apportent disparaissent enlevés en peu de minutes par les acheteurs.

Il faut attendre alors que le second numéro d'ordre, tiré par le marchand dans le sac fatidique, soit appelé, et lui permette de s'approvisionner d'un nouveau lot d'exemplaires au bureau de vente.

Il y a quelques années, les marchands de journaux, par une tendance bien naturelle, vendaient à un prix exagéré les exemplaires de *la Patrie*. Des réclamations sont arrivées de toute part à l'Administration, qu'on accusait injustement de profiter de l'augmentation arbitraire du tarif. Pour obvier à cet abus, ou du moins en façon de protestation, on a établi, dans le local même du journal, un bureau de vente, où chacun peut se procurer des numéros de *la Patrie* au prix de 15 centimes.

Vers cinq heures et demie, la rue du Croissant commence à perdre de son animation. Peu à peu, la foule qui l'encombrait naguère se dissipe. On ne rencontre plus qu'un certain nombre de vendeurs qui viennent renouveler leur provision épuisée. Enfin, quatre voitures, sorte de tapissières pittoresques, s'emplissent de sacs de six pieds de haut, contenant les journaux destinés aux départements, et elles les emportent au galop vers les gares, où les attendent les wagons de l'Administration des Postes.

A sept heures, à moins d'un grand évènement qui ait doublé la vente et partant le tirage, les machines se taisent et s'arrêtent ; les plieuses, harrassées, se reposent et s'en vont ; un profond silence se fait dans les ateliers naguère si pleins de mouvement et de bruit.

Cette inaction ne durera point longtemps. Dans quelques heures, il faudra préparer, imprimer, mettre sous bandes, distribuer à domicile et porter à la poste l'édition du matin.

VIII

En ce moment, la *Patrie* emploie par mois environ 2,100 rames de papier et paie à l'Administration du Timbre une somme de 630,000 francs.

Remarquez encore, s'il vous plaît, que les marchands vendent un numéro de la *Patrie quinze* centimes et ne le paient que *douze*. Or, sur ces douze centimes, le fisc en prélève *six*?

Il ne reste donc que *six* centimes pour subvenir aux frais de fabrication d'un journal à la rédaction duquel contribuent un grand nombre de publicistes et d'écrivains éminents, dont le service exige trois cents employés et dont le personnel coûte plus de 1,200 francs par jour.

Ces quelques centimes, joints au produit des annonces, suffisent pourtant à faire de *la Patrie* une des plus florissantes exploitations de la publicité européenne, et l'un des organes les plus répandus de l'opinion publique. »

Ce que nous pouvons ajouter c'est que *la Patrie* a l'immense avantage de n'avoir qu'un seul propriétaire, par conséquent une seule direction. Le journal, les bureaux, l'imprimerie elle-même, tout appartient à M. Delamarre qui recueille, aujourd'hui, et déjà depuis plusieurs années, le fruit de sa persévérance et de son activité.

---

§ III

BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS

Maintenant que le lecteur connaît l'histoire de la *Patrie* et l'intérieur des bureaux du journal, qu'il nous permette de faire passer sous ses yeux les portraits des rédacteurs. La galerie est nombreuse, et s'ouvre naturellement par la biographie de M. Delamarre. Puis viendront les rédacteurs politiques, les chroniqueurs qui forment un petit bataillon à part, et enfin la pléiade des feuilletonnistes et des romanciers. Nous commençons :

*
* *

M. DELAMARRE.

(Directeur-Propriétaire.)

M. Delamarre est devenu journaliste en devenant propriétaire du journal la *Patrie* qu'il acheta *quinze cents francs* à M. Sidney Renouf en 1844. Aujourd'hui, cette feuille, qui comptait à cette époque quinze cents abonnés environ, tire à trente-cinq mille exemplaires et vaut plus de deux millions. Si les circonstances ont favorisé cet accroissement remarquable, il faut bien admettre aussi que la Direction a déployé beaucoup d'activité, d'intelligence et de tact pour conduire à bon port la barque de la *Patrie*, au milieu des écueils de la politique et des révolutions.

Aussi la biographie de M. Delamarre est intimement liée à l'histoire de ce journal depuis 1844 et nous avons essayé, dans la première partie de notre travail, de retracer avec exactitude le rôle de cet organe de la presse depuis sa

fondation jusqu'à nos jours. Rappelons néanmoins quelques faits qui concernent spécialement le Directeur de la *Patrie*.

Avant de devenir journaliste, M. Delamarre était banquier, et avant de diriger une maison de banque, il fut garde du corps sous la Restauration. Son mariage, lui ouvrit la carrière de la finance. Il fut même régent de la Banque de France et signala son passage dans notre premier établissement de crédit par des améliorations importantes. C'est à ce titre qu'il fut nommé en 1841, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur dont il est commandeur depuis le 16 août 1860.

M. Delamarre a fait partie du Corps législatif comme député de la Somme. Il ne fut pas réélu en 1857 et put se consacrer d'une manière exclusive à la Direction du journal dans lequel il a mis la plus grande partie de sa fortune.

M. Delamarre n'a pas développé l'importance et la valeur du journal seulement par ses ressources financières, par des innovations matérielles, par le choix et le mérite des rédacteurs, lui-même a pris la plume pour traiter, non sans succès, des questions d'économie pratique et d'intérêt local. Il nous suffira de rappeler ses lettres adressées en 1851 *aux Conseils généraux*, ses études sur *la Vie à bon marché*, comprenant le pain, la viande, le vin, les transports, les réserves de grains, les avances sur céréales, la destruction des insectes. Pendant l'Exposition universelle de 1855, M. Delamarre fit paraître *une Lettre à M. le Préfet de la Somme* touchant les intérêts agricoles et industriels du département à l'Exposition, et une sur *les Instruments et les produits agricoles exposés au Palais de l'industrie*. Enfin en 1856 il publiait un *Mémoire* adressé à M. le Président de la commission chargée d'examiner le projet de loi soumis au Corps législatif sur le défrichement des bois appartenant aux particuliers.

Si les efforts de M. Delamarre pour amener une amélioration dans le sort des travailleurs des campagnes et des classes ouvrières des villes n'ont pas toujours été couronnés de succès, bien qu'il n'ait pas hésité à joindre l'exemple à la théorie, comme dans la question des Docks de la vie à bon marché, il faut cependant reconnaître que plus d'une fois le succès est venu donner gain de cause à ses tentatives en faveur d'améliorations utiles. Ainsi, on n'a pas oublié que M. Delamarre s'est beaucoup occupé du rachat des canaux par l'État; un décret récent a réalisé une partie des vœux émis par le Directeur de *la Patrie*. C'est encore lui qui a longtemps combattu pour faire admettre la race chevaline dans les concours d'agriculture; le nouveau programme a donné pleine satisfaction à cette réclamation si juste. Au nombre des idées soutenues par M. Delamarre nous pouvons citer aussi l'acclimatation de l'*ailante*, le ver-à-soie de la Chine qui se propage facilement et dont le produit pourrait remplacer le coton et offrirait un tissu plus chaud, plus élégant et moins coûteux que ce dernier. Enfin, il traite entre autres questions d'intérêt local celle des eaux, et combat le projet de faire venir l'eau du Papis par la Somme-Soude; il propose d'établir des barrages en amont

de la Seine et prétend, par ce moyen, procurer aux habitants de Paris toute l'eau nécessaire et permettre la navigation en tout temps à l'aide d'écluses. Tout récemment un de ses articles a été l'objet d'une rectification dans le *Moniteur*, à propos des eaux consommées par les habitants de Montmartre et des Batignolles. Profitant des franchises nouvelles accordées à la presse, M. Delamarre a répondu à la rectification de l'organe officiel, *et adhùc sub judice lis est!*

On le voit M. Delamarre ne considère pas comme une sinécure sa position de Directeur-propriétaire d'un des principaux journaux de Paris. Ses articles, ordinairement très-développés, se distinguent plutôt par la force du raisonnement que par l'élégance de la forme et s'adressent de préférence aux esprits sérieux. M. Veuillot, qui tirait à boulets rouges sur tous ses adversaires, sans exception, n'a pas épargné *la Patrie;* et, à une époque, cette polémique agressive, soutenue d'un côté par le rédacteur en chef de l'*Univers* et de l'autre par M. Gullaud et M. Brémont, faillit se dénouer sur un terrain moins pacifique que celui du journalisme.

Ajoutons, pour terminer cette notice, que M. Delamarre a conservé de sa carrière militaire une très-grande activité. Il se fait lire chaque jour le journal d'un bout à l'autre et ses rédacteurs eux-mêmes rendent justice à la rectitude de son jugement et à la valeur des observations qu'il émet sur tel ou tel article. Il prend à cœur son rôle de Directeur politique d'une feuille importante et garde pour lui, dans l'œuvre commune, la tâche la plus lourde. Nous avons entendu dire qu'il croyait au magnétisme et aux tables tournantes. Des esprits éminents partagent avec lui cette faiblesse, si c'en est une. Quant au portrait physique de M. Delamarre, nous renvoyons les curieux au pastel si remarquable et si frappant de vérité exposé par M. Auguste Loyer au Palais des Champs-Élysées, sous le n° 2052. Le directeur de la *Patrie* est devant son bureau surchargé de manuscrits. Sous son attitude pensive et sa figure sérieuse perce une bienveillance très-grande dont nous avons nous-même éprouvé les effets.

*
* *

M. Paulin LIMAYRAC.

Encore une victime des biographes ! Son âge, le lieu de sa naissance, tout a été défiguré dans de gros et de petits recueils. M. Vapereau, par exemple, fait naître M. Limayrac en 1813 au lieu de 1819, et un spirituel chroniqueur

prétend qu'il a vu le jour à Montauban, tandis que la petite ville de *Caussade* (Tarn-et-Garonne), le revendique avec raison pour un de ses enfants.

Il est bien vrai qu'il a habité Montauban, mais pour commencer ses études achevées à Paris, au collége Henri IV. Au sortir de ses *humanités*, comme on disait autrefois, M. Limayrac, encouragé par ses succès classiques, se lança dans le mouvement littéraire de l'époque. On était alors dans toute l'effervescence de la fièvre romantique. La jeunesse des Ecoles, facile à s'enthousiasmer, prenait une part active à ces luttes, et s'associait au réveil des lettres dans une petite revue philosophique et littéraire qui faisait grand bruit, du haut de la rue Saint-Jacques à la rue de Seine. *L'Essor*, tel était son titre. M. Paulin Limayrac fut un des principaux collaborateurs de cet organe du quartier latin (1). Mais la bourse d'un étudiant ne ressemble pas à la caisse d'un financier, et *l'Essor* s'arrêta, après un an d'une existence difficile. Cette feuille fut remplacée par la *Revue de France*, et M. Paulin Limayrac appelé aux honneurs de la rédaction en chef.

Tout cela, on le pense bien, n'était pas très-sérieux. M. Paulin Limayrac cherchait sa voie, et exerçait une plume qui devait devenir brillante et facile. Ses véritables débuts littéraires eurent lieu en 1840, dans la *Revue des Deux-Mondes*, et non point, comme le dit M. Vapereau, dans la *Revue de Paris*, à laquelle il ne collabora que plus tard. Devenu un des rédacteurs actifs de l'important recueil de M. Buloz, M. Paulin Limayrac publia, outre la chronique littéraire du mois, une série d'articles sous le titre de *Simples Essais d'histoire littéraire*.

Ces articles, qui furent remarqués et qui méritaient de l'être, révélèrent à M. Paulin Limayrac sa véritable voie, et nous n'hésitons pas à le dire, c'est dans le champ d'une critique indépendante et incisive qu'il a glané ses principaux titres d'écrivain. A la *Revue de Paris*, à *la Presse*, au *Constitutionnel*, M. Limayrac est avant tout un critique littéraire d'une valeur réelle, un peu mordant, un peu agressif à la façon de Gustave Planche, mais sachant s'emparer d'un livre et le disséquer avec l'impassibilité d'un chirurgien. C'est principalement pendant les trois années qu'il passa dans la rédaction littéraire de *la Presse* que M. Paulin Limayrac distribua *ses coups de plume sincères* qui ne contribuèrent pas peu à augmenter le nombre de ses ennemis. On assure qu'il ne s'en préoccupe guère, et il a parfaitement raison. Le mérite seul excite l'envie, et il y a longtemps qu'un philosophe a démontré l'*utilité* des ennemis.

En quittant *le Constitutionnel*, où il avait de temps à autre abordé la politique, M. Paulin Limayrac entra à *la Patrie* non pas comme rédacteur en chef (depuis M. Amédée de Césena il n'y a plus de rédacteur en chef dans le

(1) *L'Essor* de 1833 porte en 1861 le nom de *la Jeune France*. C'est un petit journal vif, alerte, piquant et sympathique aux idées de progrès et d'avenir. Le vieux quartier latin n'est pas mort!

journal de M. Delamarre), mais en réalité comme rédacteur principal. Chaque jour sur la brèche, il soutient avec beaucoup de verve et d'esprit la polémique avec les journaux de toute nuance, surtout les feuilles religieuses, à propos de la question romaine. En journaliste expérimenté, il évite les longs articles qui fatiguent le lecteur. Mais, dans le moindre entrefilet, on remarque sa forme brillante et surtout la recherche du trait final, ce qu'un des héros des *Mystères de Paris* appelait *le coup de poing de la fin*.

M. Paulin Limayrac, dont la taille se rapproche beaucoup de celle de MM. Thiers et Louis Blanc, est chevalier de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne (on sait qu'il est l'auteur d'une pièce reçue aux Français sous le titre de *la Comédie en Espagne*), officier des Saints-Maurice-et-Lazare, et du Medjidié. Comme caractère, c'est le plus aimable et le plus obligeant des confrères.

*
* *

M. CUCHEVAL CLARIGNY.

Décidément nous renonçons à relever les erreurs de nos devanciers, en général, et de M. Vapereau, l'auteur du *Dictionnaire des Contemporains*, en particulier. Nous ne pouvons pas cependant laisser croire que M. Cucheval Clarigny est né à Rennes, en 1820, tandis qu'il est né à Calais en 1823. Enfin, où diable M. Vapereau a-t-il vu que ce publiciste avait reçu à son baptême le prénom mythologique de *Narcisse*? Son extrait de naissance porte *Philippe-Athanase*, et nous aimons à croire que M. Cucheval Clarigny ne changera pas ses prénoms pour faire plaisir à l'auteur du *Dictionnaire des Contemporains*.

Ces erreurs nous étonnent d'autant plus de la part de M. Vapereau qu'il a dû être, si nous ne nous trompons, le condisciple de M. Cucheval Clarigny à l'Ecole normale. Il y a même entre les deux universitaires un rapprochement assez curieux. L'un et l'autre, obtinrent, en 1838, au concours extraordinaire établi par M. Salvandy, entre tous les colléges de France, M. Vapereau le prix d'honneur de philosophie, M. Cucheval Clarigny le prix de discours français. Enfin, tous les deux entrèrent à l'Ecole normale et furent reçus la même année, 1843, M. Vapereau, agrégé de philosophie, M. Cucheval Clarigny le premier à l'agrégation pour les classes d'histoire. Les points de simi-

litude entre l'auteur du *Dictionnaire des Contemporains* et l'historien de la *Presse en Angleterre et aux Etats-Unis* s'arrêtent là.

Malgré ses succès universitaires, M. Cucheval-Clarigny ne se sentant pas de très-grandes dispositions pour le professorat, accepta la place de bibliothécaire de l'Ecole normale. Plus tard, en 1851, il fut nommé conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Mais en dehors de ces honorables et paisibles fonctions, M. Cucheval Clarigny a pris une part importante aux débats de la presse militante par sa collaboration au *Constitutionnel*, à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Pays* et à la *Patrie*. En retraçant prochainement l'histoire du *Constitutionnel*, du *Pays* et de la *Revue des Deux-Mondes*, nous reviendrons sur les travaux de cet écrivain et sur son passage à la rédaction en chef, et plus tard à la direction politique du *Constitutionnel* et du *Pays*. Aujourd'hui, nous devons nous borner à apprécier le concours qu'il prête depuis 1857 à la rédaction de la *Patrie*.

M. Cucheval Clarigny donne au moins un article par semaine sur la politique anglaise et américaine. Ces questions, qu'il traite avec une prédilection marquée (1), mettent en relief la forme excellente de son style et les ressources d'une plume habile à manier l'ironie. Nous ajouterons que non-seulement la prose de M. Cucheval-Clarigny est agréable à lire, mais encore instructive, et dans chacun de ses articles on découvre un fait inconnu ou une observation saisissante. Cette même qualité se retrouve dans les *Chroniques* de M. Edouard Fournier dont nous apprécierons plus loin l'érudition et l'humour.

M. Cucheval Clarigny est officier de la Légion-d'Honneur et décoré de plusieurs ordres étrangers. Mais, nous le répétons, il ne se nomme pas *Narcisse*.

*
* *

M. JONCIÈRES.

Un des vétérans du journalisme et l'un des plus anciens rédacteurs de *la Patrie*, M. Joncières, a débuté en 1831, dans *le Globe* saint-simonien. Il faisait les comptes-rendus de théâtre dans l'organe des disciples du Père Enfan-

(1) Outre l'*Histoire de la Presse en Angleterre et aux Etats-Unis*, on doit à cet écrivain une *Etude sur les Budgets de la marine et de la guerre à Vienne et en Angleterre*.

tin. De 1832 à 1834, nous trouvons M. Joncières dans la collaboration littéraire du *Journal des Débats*, du journal *le Temps* de 1834 à 1839, de *l'Artiste*, de l'ancienne *Revue française* et du *Dictionnaire de la conversation*.

Puis, il quitte Paris vers 1842 et va diriger plusieurs journaux en province, à Reims, à Strasbourg et à Arras.

Mais ce stage de six années dans le journalisme départemental ne pouvait faire oublier Paris à M. Joncières, et, comme il était avocat, il mit à profit ses connaissances pour publier dans *le Droit* des études sur l'ancien barreau. Devenu un des rédacteurs assidus de cette feuille, il fut chargé du compte-rendu politique de l'Assemblée nationale et de l'Assemblée législative.

Entré en 1851 à *la Patrie*, M. Joncières n'a pas cessé depuis dix ans de prendre une part active et presque quotidienne à la rédaction de ce journal, et il passe avec raison pour l'une des meilleures plumes du journalisme parisien. Moins brillant dans la forme que M. Paulin Limayrac, mais plus serré dans l'argumentation, M. Joncières est un polémiste vigoureux, quelques fois méchant, et sous sa main l'ironie prend une allure agressive que l'on ne trouve pas dans les articles de M. Cucheval Clarigny.

Comme la plupart des rédacteurs de *la Patrie*, M. Joncières est chevalier de la Légion-d'Honneur et décoré de plusieurs ordres étrangers. Notre impartialité nous fait un devoir de dire que le *Dictionnaire des contemporains* n'a commis aucune erreur touchant M. Joncières. Son nom, celui d'un des premiers journalistes de notre époque, n'y est même pas mentionné. Et voilà comment on écrit l'histoire!

*
* *

M. Charles SCHILLER.

M. Schiller, qui est probablement un descendant de l'illustre poète germanique, est un écrivain modeste remplissant avec beaucoup de tact et de zèle les fonctions de secrétaire de la rédaction de la *Patrie*. Il *fait* le journal (on connaît la signification de ce mot), et de temps à autre publie des articles sur divers sujets.

M. Schiller appartient depuis longtemps à la littérature et au journalisme. Il fut avec M. de Bouville, aujourd'hui préfet de la Manche, et M. Edouard Alletz, ancien consul général, fondateur du *Pays*, rédacteur politique et secrétaire de la rédaction de ce journal, dirigé aujourd'hui avec talent par M. Granier de Cassagnac.

On doit encore à M. Schiller de nombreux et intéressants articles dans les *Etrangers à Paris*, et des traductions de romans allemands dans la *Revue du Nord*, le *Pays* et la *Revue illustrée de la jeunesse*. Il est chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Charles III d'Espagne.

*
* *

M. Louis BELLET.

M. L. Bellet débuta fort jeune dans la littérature. Les *Notions générales et élémentaires sur le droit français*, qu'il publia, en 1825, à l'âge de 20 ans, furent couronnées par la Société pour l'enseignement élémentaire. Vingt ans plus tard (1847), la même Société couronnait un autre ouvrage de M. L. Bellet, le *Code-Manuel des ouvriers, contre-maîtres et apprentis*, adopté par l'Université.

En 1827, il faisait paraître une première brochure politique que beaucoup d'autres suivirent ensuite : *Connaissez-vous les véritables motifs du projet de loi sur la presse?* Vers cette époque, il visita une première fois la Belgique. Traduit devant la Cour d'assises de Bruxelles pour un article de journal contre la politique oppressive du gouvernement des Pays-Bas à l'égard de la Belgique, il fut condamné à une année de prison. Banni de la Belgique, et de la Hollande après huit mois de détention, et au mépris de tous les droits, il revint en France où il subit, vers la fin de la Restauration, une nouvelle condamnation, à l'occasion d'un journal *la Silhouette* qu'il avait fondé en 1829. Il n'est pas sans intérêt de rappeler, par ce temps d'*illustrations*, que ce journal fut le premier qui publia des gravures sur bois intercalées dans le texte.

De 1831 à 1835, M. Bellet habita une seconde fois la Belgique où il prit une part active au journal l'*Emancipation*. A la suite de la Révolution de Février, nous retrouvons M. Bellet parmi les fondateurs du Comité de *l'Union électorale* du département de la Seine, Comité qui contribua efficacement à rallier autour d'un même drapeau tous les amis de l'ordre, et qu'il dirigea jusqu'à l'époque de sa dissolution (1852).

M. L. Bellet qui appartient depuis plusieurs années à la rédaction de *la Patrie*, où il s'occupe de matières politiques et d'économie politique, figurait, il y a 32 ans, au nombre des rédacteurs du *Courrier des électeurs*, créé par MM. Sarrans jeune, L. Rodet, César Moreau, etc. Cet écrivain a attaché son nom à un grand nombre d'ouvrages populaires; il a publié

notamment des Traités élémentaires sur les assurances contre l'incendie et sur la vie, qui ont contribué puissamment au développement en France de ces utiles institutions. Ces Traités, ainsi que ceux qu'il a consacrés au Crédit foncier et à beaucoup d'autres matières, se distinguent par une grande clarté d'exposition et une méthode excellente de vulgarisation. Ces qualités se retrouvent dans les articles sur les questions économiques et financières que M. L. Bellet traite dans *la Patrie*. Il y a quelques jours à peine, il a publié un excellent article sur les *Loyers*. M. Bellet s'occupe en outre de certaines questions étrangères, telles que celles du Danemarck, et chacune de ses études politiques ou économiques révèlent un esprit sérieux et un publiciste étudiant consciencieusement les sujets qu'il aborde. Par le temps d'improvisation où nous vivons, ce n'est pas un petit mérite.

*
* *

M. Édouard SIMON.

Malgré son nom tout français, M. Simon est de Berlin et collaborait aux journaux allemands avant d'entrer dans la presse française. De 1848 à 1851, ce jeune publiciste a pris part à la rédaction de la *Gazette nationale* et de la *Gazette constitutionnelle* de Berlin.

On lui doit de nombreux travaux sur l'histoire parlementaire de la Prusse, publiés dans les Revues allemandes, des études sur la Prusse et l'Allemagne, insérées dans la *Revue contemporaine* (1855 à 1861) et plusieurs articles d'économie politique dans le *Journal des Economistes*. Il a de plus collaboré au *Dictionnaire d'histoire* (histoire et biographie allemande) de M. Dezobry et au *Dictionnaire de géographie* de M. Bescherelle.

A *la Patrie*, M. Edouard Simon est chargé, à tour de rôle, avec M. Joncières, du Bulletin politique, et, dans le corps du journal, traite spécialement les questions allemandes. Ses articles sont estimés. En ce moment, il est en mission à Pesth (Hongrie).

*
* *

M. E.-B. GULLAUD.

Pour la première fois de notre vie, nous regrettons d'être l'ami de M. Gullaud, parce que notre sympathie pour l'homme, ou plutôt sa modestie, prompte à s'alarmer, retient notre plume et nous empêche de dire tout le bien que nous pensons du confrère.

Si encore il nous restait quelques bonnes médisances à débiter sur le compte de M. Gullaud, mais cette ressource même nous manque. On ne nous croirait pas, et nous en serions pour nos frais d'inventions.

Force nous est donc d'être laconique et sec comme un passeport, et de donner un simple signalement littéraire de notre ami Evariste (c'est le nom sous lequel il est particulièrement connu dans le monde des journalistes). Voici ce document rédigé avec la plume du secrétaire de la mairie du village de X...

Age : 50 ans.

Lieu de naissance : Chalamont (Ain).

Fonctions précédentes : Maison du roi Charles X. — Ponts-et-Chaussées.

Travaux politiques et littéraire publiés : *Mémoires sur les Antiquités de Lyon*, participation aux *Mémoires de Peuchet*; *id.* à l'*Encyclopédie Courtin*; *id.* à l'*Histoire de Paris sous la domination Gallo-Romaine*; *id.* aux *Hommes de l'Empire* (inachevé); aux *Annales du crime et de l'innocence* (1); feuilletons de théâtres : à la *Gazette de France*; rédaction politique : à la *Liberté*, au *Capitole*, au *Messager de l'Assemblée*, etc.; collaboration : au *Palais-de-Cristal*, au *Contemporain*, depuis six ans à la *Patrie*.

Renseignements généraux et inédits : Inculpé d'abord dans la conspiration d'avril 1834, mais bientôt renvoyé de toute poursuite par la Cour des Pairs; signataire de la protestation des journalistes contre l'état de siége (1848).

Ajoutons que M. Gullaud a rédigé pendant longtemps le Bulletin politique de la *Patrie*, et c'est à sa vieille expérience que M. Delamarre confie le soin de lire et d'apprécier les œuvres plus ou moins littéraires destinées au feuilleton. Plus d'une fois, on a surpris sur sa figure un sourire moqueur, pendant qu'il lisait le manuscrit de M. R. ou de M. B. C'est qu'il y a autant de finesse spirituelle que d'aimable philosophie dans ce type du véritable journaliste.

(1) Oh! oh!

M. Alfred TRANCHANT.

Ce n'est pas une biographie que nous devrions consacrer à M. Tranchant pour être complet; c'est trois biographies distinctes, comme il y a trois hommes dans le jeune rédacteur de la *Patrie*, une véritable trinité, en un mot. Il y a d'abord : 1° Le journaliste politique; 2° M. Marcel de Ris (lisez Alfred Tranchant), fondateur et rédacteur en chef de l'*Orphéon;* enfin, il y a surtout 3° l'auteur dramatique. Essayons de voir clair dans cette triple esquisse.

Après un très-court stage comme auxiliaire temporaire au bureau des contributions de la préfecture de la Seine, M. Alfred Tranchant devint précepteur chez M. le comte Charles de Bonneval, au château des Barres (Cher). En 1851, il entra au journal l'*Ordre*. Cette feuille, on le sait, avait été créée par M. Chambolle, ancien rédacteur en chef du *Siècle*, qui s'était retiré par suite d'un dissentiment avec M. Perrée sur la ligne politique du journal. En 1852, l'*Ordre* fut supprimé. Une année plus tard, nous retrouvons M. Tranchant au secrétariat-général du ministère des finances, et bientôt après à la rédaction du journal la *Patrie*.

Tout en collaborant au journal de M. Delamarre, M. Alfred Tranchant trouva le temps, et surtout les moyens, de fonder, comme nous l'avons dit, sous le pseudonyme de Marcel de Ris, l'*Orphéon*, moniteur des orphéons et sociétés chorales de France, actuellement dirigé par M. Vaudin, très-connu par son duel avec M. Edmond About et surtout par une piquante monographie sous le titre de *Gazettiers et Gazettes*. L'actif littéraire de M. Tranchant embrasse en outre des articles publiés dans divers journaux, des études de théâtre dans le *Censeur universel*, et des essais bibliographiques dans le *Journal de l'imprimerie et de la librairie*, fondé par l'éditeur P. Janet.

Nous venons de prononcer le mot de théâtre. C'est de ce côté que se tournent les rêves de M. Tranchant. Les lauriers de M. Scribe l'ont bien longtemps empêché de dormir. Aussi, il est membre de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques depuis 1855, et a eu plusieurs pièces jouées sur divers théâtres de Paris : *A deux de jeu*, vaudeville en 1 acte, 1855; *Frasquita*, opérette en 1 acte, musique de M. Laurent de Rillé, 1859; *le Lovelace de Landerneau*, vaudeville en 1 acte. Pièce reçue au Théâtre-Impérial du Cirque : *Robert Surcouf, le Roi des Corsaires*, drame en 5 actes et 9 tableaux. — Collaborations : *les Hommes de paille*, comédie en 5 actes et en prose, avec M. Ernest Capendu; *les Esprits forts*, comédie en 5 actes et en prose, avec M. Jules Ladimir; *la Violette d'or*, opéra-comique en 2 actes, musique de M. Auguste Gewaërt; *Anna Lyle*, opéra-comique en 3 actes, musique de

M. Jules Cohen. Nous espérons que le jeune auteur ne s'arrêtera pas en si bonne voie et mettra à profit les loisirs du journalisme pour demander à nos différentes scènes la consécration de ses premières et heureuses tentatives dramatiques.

Revenons au journaliste. Il a le département des *faits divers*, dans lequel il a remplacé M. Léon Paillet, l'illustre chasseur de *canards*. Le sport et les solennités départementales et étrangères rentrent aussi dans ses attributions, y compris les *dernières nouvelles*. Mais on s'explique bien que le fondateur de l'*Orphéon* ait une prédilection toute particulière pour les concours d'orphéonistes. Dans ces occasions exceptionnelles, il taille une plume toute neuve en faveur de l'honorable M. Delaporte, si digne du reste de cette chaleureuse sympathie.

*
* *

M. A. LAUNOY.

Le journalisme se recrute dans toutes les carrières, mais surtout dans l'Université, le barreau et la médecine. Tout professeur est doublé d'un écrivain, tout avocat est un peu littérateur, et les disciples d'Esculape griffonnent volontiers un article de journal sur le papier destiné aux ordonnances. M. Launoy, avant de prendre la plume, a manié le scalpel au Val-de-Grâce et le Code à l'Ecole de Droit. Il est même avocat, et, comme Balzac, il a déserté une étude d'avoué pour la littérature de la presse militante. On n'échappe pas à sa destinée.

Mais dans la vie, comme dans le style, il faut ménager les transitions. On ne passe pas brusquement du papier timbré à la rédaction d'un grand journal politique. Non; on utilise ses études sur la jurisprudence pour glisser quelques articles dans le *Droit* ou la *Gazette des Tribunaux*. Le premier pas est fait; et c'est ainsi que M. Launoy, oubliant peu à peu Hippocrate et Cujas, devint successivement collaborateur de la *Revue de Paris*, du *Courrier français*, de la *Semaine*, dirigée, ainsi qu'on l'a vu dans la livraison du *Siècle*, par M. Husson, et entra à la *Patrie* à l'époque de la présidence du prince Napoléon Bonaparte.

En homme habile, au lieu de disperser ses forces, M. A. Launoy s'est toujours occupé de deux spécialités, des questions de la guerre et de la marine. Les connaissances qu'il avait acquises dans ces matières l'ont fait choisir par le Gouvernement, à l'époque de la guerre d'Orient, pour suivre avec une

mission officielle les opérations militaires. Il est parti comme rédacteur du *Moniteur universel*, et en cette qualité, il a fait la première campagne de la Baltique et la campagne de Crimée tout entière, assistant à toutes les affaires et notamment à la prise de Malakoff. Il a publié, dans le *Moniteur*, cinquante lettres au moins qui ont été très-remarquées et auxquelles tous les historiens de la campagne ont fait de nombreux emprunts. Plusieurs de ces lettres sont indispensables à consulter pour ceux qui veulent connaître les incidents de cette lutte mémorable, parce qu'elles renferment des détails spéciaux qu'on ne trouve nulle autre part.

Aussi, pendant la campagne, le nom de M. Launoy a été plusieurs fois mentionné avec éloge par les chefs de corps et par les commandants de navires de guerre dans leurs rapports. Après la prise de Malakoff, il a été décoré de la Légion-d'Honneur, sur la double proposition de l'amiral commandant en chef et du général en chef. Il a reçu ensuite la médaille de Crimée et la médaille de la Baltique par assimilation aux combattants, et nous l'avons vu porter ces deux décorations un jour qu'il accomplissait ses devoirs de garde national.

Après la campagne de Crimée, M. Launoy a publié dans le *Moniteur* plusieurs travaux et notamment une série d'articles sur le système d'artillerie de l'Empereur, sur les ports militaires de la France, et sur les magnifiques travaux topographiques du Dépôt de la guerre.

Depuis deux ans, M. Launoy, tout en conservant son titre de collaborateur du *Moniteur universel*, est rentré comme rédacteur habituel à la *Patrie*. Bien que sa signature apparaisse rarement, il apporte son concours quotidien à l'œuvre commune. C'est, pour nous servir d'un mot fort en usage dans les coulisses du journalisme, le *ministre des affaires étrangères* de la *Patrie* pour la partie politique. Il fournit principalement les matériaux pour les dernières nouvelles. Ajoutons qu'il a le bonheur d'habiter sa patrie (sans aucun jeu de mots) car c'est un Parisien *de Paris !*

*
* *

M. R. LOREMBERT.

Encore un transfuge de l'Ecole de Droit ! M. Lorembert suivit d'abord les cours de l'Ecole ; puis, cédant à son penchant pour la littérature, fit paraître dans divers journaux parisiens des nouvelles, critiques théâtrales, etc., collabora à quelques ouvrages dramatiques et à plusieurs Encyclopédies, et pu-

blia un roman de mœurs. Mais il renonça bientôt aux travaux littéraires pour se livrer exclusivement à l'étude des sciences appliquées au commerce et à l'industrie. Il fut, pendant plusieurs années, directeur d'une importante usine départementale, dont la marche fut suspendue par la révolution de Février 1848.

M. Lorembert revint alors à Paris, où il prit part à la rédaction du journal le *Pays*, dès sa création. En dehors d'articles financiers, on possède de lui le *Compte-rendu de l'Exposition des produits de l'industrie de 1849*. A dater de cette année, M. Lorembert fit partie de la rédaction active de la *Patrie*. Il a écrit dans ce journal de nombreux articles d'économie politique, une série d'intéressantes études sur les *Chemins de fer français et étrangers*, et l'*Histoire de l'industrie française*, depuis son origine jusqu'à nos jours. Il rédige en outre les Bulletins de la Bourse, les Revues financières et la feuille du commerce, que la *Patrie* donne chaque jour dans une édition spéciale. Il termine en ce moment deux ouvrages : *la Bourse de Paris* et *la Bourse de Londres*. M. Lorembert est du petit nombre des journalistes qui ne comptent que des amis. Il est vrai que sa plume n'a jamais touché à la biographie, cette branche délicate de la critique.

*
* *

M. Émile LEGRAND.

M. Émile Legrand fait partie de la rédaction de la *Patrie* depuis près de dix ans. Il ne faudrait pas conclure de là que cet écrivain est un vieillard. C'est à peine s'il compte trente-trois années. Mais sa bonne étoile lui a ouvert, dans un âge peu avancé, les portes de la *Patrie*. Il est le chroniqueur du Palais et le sténographe des tribunaux. Les causes célèbres de la France entière relèvent de sa plume. Nous ignorons s'il a des défauts; mais nous sommes certains qu'il possède des qualités; et, à nos yeux, son principal mérite, c'est de se consacrer corps et âme au journal. Aussi le Palais-de-Justice est son domaine. Il semble se multiplier, et on le rencontre presque partout à la même heure. Il est à la piste de toutes les nouvelles, et son plus grand bonheur est de voir la *Patrie* devancer les autres organes de la presse. Son zèle ne reste pas stérile, et souvent le journal de M. Delamarre offre à ses abonnés la primeur d'un arrêt mémorable ou d'un incident judiciaire inédit.

M. Émile Legrand n'a pas fait, comme on pourrait le croire d'après son âge, ses premières armes dans la *Patrie*. En 1848, il débutait dans la presse par des correspondances parisiennes adressées aux journaux des départe-

ments; et, plus tard, il collaborait au *Courrier de la Somme*, à l'*Univers religieux* et au *Messager de Rouen*.

Le jeune rédacteur de la *Patrie* doit toujours faire paraître un livre intitulé : *Paris au Palais-de-Justice*. Pourquoi est-il si paresseux?... Peut-être craint-il de s'attirer quelques procès! Eh! eh! il est de son naturel assez railleur, sans méchanceté du reste, et Messieurs les avocats sont très-susceptibles lorsqu'on s'occupe de leur personne ou de leurs talents!.... Quand ils en ont!

Allons, courage, cher confrère, la *Comédie des plaideurs en 1861* est un sujet digne de séduire un disciple de Balzac et de passionner les lecteurs qui vont applaudir les *Effrontés*.

* * *

M. A. GIRARD.

M. Girard qui porte le joli prénom d'*Aimé* est le rédacteur scientifique de la *Patrie*. Mais la science offre à l'étude un champ bien vaste, et M. Girard s'est principalement occupé de chimie.

Il a débuté à la *Patrie*, en 1852, par un compte-rendu bi-mensuel des travaux de la Société d'Encouragement. Depuis, il a abandonné cette collaboration régulière pour faire des articles étudiés sur les grandes questions de science industrielle qui se présentent fréquemment.

Si nous suivons M. Girard hors des bureaux de la *Patrie*, nous le voyons se diriger vers l'Ecole polytechnique; et comme la curiosité est un défaut indispensable à tout biographe qui connaît son métier, nous apprenons qu'il cumule les fonctions de conservateur des collections de chimie à l'Ecole impériale polytechnique et de professeur de chimie à l'Ecole supérieure du commerce.

Un savant qui a mis la main à la copie ne saurait se dispenser de publier ses travaux. Il faut bien faire *gémir* la presse! M. Girard est encore trop jeune pour avoir entassé in-octavos sur in-octavos. Néanmoins, nous connaissons de cet écrivain un volume de cinq cents pages, sous ce titre : *les Arts chimiques à l'Exposition universelle*, reproduction d'une série d'articles insérés dans le *Globe industriel* de M. Chaix. Citons encore : *le Bulletin de la Société française de photographie* dont il est le secrétaire depuis six ans; et un de ses amis — on n'est jamais trahi que par les siens — assure qu'il corrige les dernières épreuves d'un grand ouvrage en quatre volumes intitulé : *Dictionnaire de chimie industrielle* publié en collaboration avec M. Barreswil, chimiste distingué.

M. Girard qui cherche à se vieillir comme tous les savants et qui est modeste comme la plupart de ses confrères, nous a prié de ne pas dire qu'il n'avait pas plus de trente ans, et qu'il était membre de plusieurs sociétés savantes. Nous lui garderons le secret, foi de biographe.

*
* *

CHRONIQUEURS

M. Paul D'IVOI.

(*Charles DELEUTRE.*)

Quelle que soit l'activité de notre œuvre, la mort va plus vite que nous, hélas ! et la barbare efface du bout de son aile le nom aimé du public que nous venions de tracer. Nous avions commencé une biographie; c'est une nécrologie qu'il nous reste à écrire, et le titre de notre étude n'est plus qu'une épitaphe. Essayons du moins de faire revivre pour tous ceux qui l'ont connu et apprécié (et ils sont nombreux !) le spirituel chroniqueur, l'aimable et bienveillant confrère qui se repose enfin dans la tombe, lui qui se reposait si rarement dans la vie.

Comme un grand nombre de nos plus brillants littérateurs, M. Paul d'Ivoi appartenait à la France méridionale; il était né à Avignon, cette terre poétique, toute pleine encore du souvenir de Pétrarque. Les hasards de l'existence — une douloureure chose parfois — l'avaient arraché du midi pour le conduire dans le nord, en Belgique. Il s'occupait de peinture. Sans quitter le pinceau il devint journaliste dans ce pays où la liberté de la presse rend la publicité si facile, sinon lucrative, et, après avoir rédigé plusieurs journaux de Bruxelles, entre autres l'*Observateur belge*, il revint prendre à Paris, dans la phalange littéraire, la place où l'appelaient ses aspirations et un talent tout français, nous pourrions dire tout parisien.

On se souvient encore dans le monde des lettres et des lettrés du succès qui environna son début à la chronique du *Courrier de Paris*. Cette causerie quotidienne, variée, spirituelle et toujours attrayante charmait les lecteurs

et surtout les lectrices. C'était, on peut le dire, un engouement général, et ces gracieuses anecdotes, agréablement racontées, couraient la province et l'étranger par l'intermédiaire des journaux qui se plaisaient à les reproduire. Le nom de M. Paul d'Ivoi acquit rapidement une notoriété sinon populaire du moins littéraire, et sa plume, inconnue la veille en France, fut appréciée et recherchée.

Ce n'est point ici le lieu de rappeler les vicissitudes du *Courrier de Paris*, dont les débuts semblaient présager une plus longue carrière. Il faut reconnaître néanmoins que cette feuille inaugura le règne de la Chronique quotidienne et lui fit les honneurs des colonnes réservées d'ordinaire à la politique. Sans vouloir juger cette innovation, nous devons dire qu'elle fut imitée bientôt par le *Messager de Paris*, qui renaissait des cendres de l'*Estaffette*, et par *la Patrie*, qui a perfectionné l'idée en se donnant le luxe de cinq à six chroniqueurs, au nombre desquels figurait M. Paul d'Ivoi. Mais, si le *Courrier de Paris* avait pris les devants dans cet essai littéraire, c'était en réalité l'écrivain dont nous nous occupons qui avait, par le charme et la variété de son talent, mis la chronique à la mode. Aussi le *Messager de Paris*, dès son apparition, fut-il heureux de s'assurer le concours de ce précieux collaborateur qui bientôt dut se multiplier pour envoyer de la copie à l'*Indépendance belge*, sous le pseudonyme biblique de *Thécel*, et comme correspondant théâtral, ensuite au *Figaro* et ailleurs.

Cette fécondité prodigieuse, qui s'expliquait par une très-grande facilité de conception et de style, et aussi par un labeur de tous les jours et surtout de toutes les nuits, étonnait même ses confrères, et une feuille satyrique traduisait à sa manière cette pensée en représentant M. Paul d'Ivoi entouré de secrétaires chargés d'aller recueillir dans tout Paris les renseignements et les nouvelles.

Son esprit observateur et impressionable, sa mémoire fidèle et ses relations d'écrivain et d'artiste, mieux que les secrétaires les plus actifs, lui fournissaient les matériaux de ses chroniques. Son grand art, c'était d'improviser sur l'anecdote du jour, mort ou mariage, bal ou concert, livre ou tableau, succès dramatique ou sport, une causerie ingénieuse et délicate, toujours convenable dans la forme comme celle d'un écrivain qui respecte ses lecteurs et honnête comme celle d'un homme qui se respecte lui-même. Le scandale, cette mine exploitée trop souvent de nos jours par les impuissants et les envieux, n'était pas son fait, et il avait pour devise que la critique ne perdait rien de son autorité en restant bienveillante.

Aussi, M. Paul d'Ivoi comptait beaucoup d'amis. Il rendit service à un plus grand nombre encore, et les uns et les autres ont commencé à lui payer la dette de sympathie et de reconnaissance qui doit surtout se traduire autour du berceau de ses deux petits enfants, aujourd'hui orphelins.

M. S. Henry BERTHOUD.

(*SAM.*)

Nous avons lu dans un petit livre, qu'on n'avait jamais pu savoir ce que signifiait l'*S* qui précède le nom de M. Berthoud. Nous sommes heureux de révéler ce mystère — si mystère il y a — et de dire que c'est l'initiale du prénom de *Samuel* qu'il doit à son origine protestante. Il était d'usage que le fils aîné s'appelât Samuel, et, en 1858, lorsque M. Berthoud fit paraître dans la *Patrie* des articles scientifiques, il crut devoir les signer d'un pseudonyme, et Samuel coupé en deux devint *Sam*, aujourd'hui fort connu des lecteurs de la *Patrie*.

Il n'en est pas moins vrai que, pendant longtemps, on écrivait à M. Berthoud bon nombre de lettres pour lui demander des explications au sujet de cette lettre mystérieuse que certaines personnes traduisaient par *Sir*, oubliant que M. Berthoud n'est pas Anglais. Un critique, trompé par cette indication inexacte, a même cru retrouver dans son style les tournures particulières à la langue de Shakspeare!

La vérité, c'est que M. S. Henry Berthoud a vu le jour non pas sur les rives de la Tamise, mais sur les bords de l'Escaut, à Cambrai. D'abord rédacteur littéraire de la *Gazette de Cambrai*, il prit en 1830 la direction complète de ce journal. Déjà, lisons-nous dans un document très-exact sur la carrière littéraire de M. Berthoud, le jeune écrivain avait commencé à se faire connaître par la publication de feuilletons répétés avec empressement par les journaux de Paris. Plus tard ces feuilletons furent réunis en volumes, sous le titre de *Chroniques de la Flandre*, et de *Contes mysanthropiques*. En 1832, parurent les premiers romans de M. Berthoud, *Asraël et Neptha*, la *Sœur de lait du vicaire*, le *Régent de rhétorique*, le *Cheveu du Diable*, l'un des plus connus, et *Mater dolorosa* qui fut publié en 1834.

A cette même époque, M. Berthoud, qui avait trouvait dans M. Émile de Girardin un bienveillant protecteur, était rédacteur en chef du *Musée des familles* et remplissait ce journal de charmantes nouvelles en même temps qu'il publiait dans la *Presse*, dans le *Siècle* et dans la *Mode* un grand nombre de feuilletons, parmi lesquels il faut citer l'*Histoire anecdotique du dix-neuvième siècle* qui se prolongea pendant six années avec un grand succès.

M. Henry Berthoud, malgré ses succès dans le journalisme parisien, n'a jamais oublié ni sa ville natale, ni la Flandre dont il s'est constitué en quelque sorte l'historien. Non-seulement il s'est plu à populariser les légendes du Nord, mais encore, il a placé presque toujours la scène de ses drames en Hollande, en Belgique ou dans les Flandres. On lui doit même une *Histoire élé-*

mentaire de la Hollande et son étude sur *Pierre-Paul Rubens* a été traduite en anglais, en allemand, en italien et en espagnol. On en compte neuf éditions différentes, de 1840 à 1846. Il a publié plus tard la suite de cet ouvrage sous le titre des *Filleules de Rubens.*

Mais le caractère distinctif du talent de M. Berthoud, c'est l'art de vulgariser les connaissances utiles et surtout la science. Ses *Fantaisies scientifiques*, inaugurées d'abord dans le *Pays*, vers 1849, et continuées avec succès dans la *Patrie*, révèlent une plume originale, sensible et habile à exciter l'émotion. Les lecteurs leur ont fait le meilleur accueil et nous comprenons très-bien que des éditeurs intelligents (1) aient eu l'idée de réunir en volumes ces causeries qui paraîtront prochainement sous ce titre : *Fantaisies scientifiques* de Sam, par S. Henry Berthoud.

M. Berthoud veut attacher encore son nom à une œuvre qui sera, en quelque sorte, le résumé des deux passions de sa vie : la littérature et la science. *La Patrie*, par la plume confraternelle de M. Charles Schiller, a parfaitement défini le caractère moral et philantropique de cette innovation, imitée de l'Angleterre. On sait qu'il existe, à Londres, plusieurs sociétés fondées dans le but de procurer aux ouvriers et aux habitants des campagnes des livres destinés à remplacer les brochures dangereuses ou ridicules qu'on colporte dans toute l'Angleterre, depuis des siècles. Des associations locales se chargent de donner ou de louer, moyennant un prix d'abonnement très-peu élevé, des livres amusants et instructifs, amusants surtout. Ces ouvrages cachent leurs enseignements scientifiques et moraux sous une forme attrayante, de façon à se substituer peu à peu aux détestables volumes adoptés par une routine longue et obstinée. M. Henry Berthoud a conçu le projet d'atteindre en France le but qu'on a si heureusement atteint en Angleterre, et, déjà, les douze premiers volumes des *Lectures populaires* ont paru à la librairie Renault. Les autres suivront et formeront la petite biblitothèque scientifique et morale de la famille. L'auteur des *Chroniques flamandes* était digne d'entreprendre une pareille tâche.

Avant d'en finir avec M. Sam, permettez-nous, cher lecteur, de vous introduire sans cérémonie dans le cabinet de travail de M. Berthoud. Dis-nous où tu habites, nous te dirons qui tu es. M. Sam a élu domicile dans un véritable musée. L'expression de musée n'est même pas exacte. C'est plutôt une tente de sauvage transportée dans une maison de la rue La Rochefoucault. Les vains colifichets de la civilisation ont disparu pour faire place à tous les attributs des mœurs primitives. Les idoles, les armes, les vêtements, les ustensiles de ménage des peuples de la Polynésie, de l'Amérique et de la Chine couvrent les murs, pendent au plafond ou forment des groupes bizarres. Bien heureux serez-vous si un délicieux singe maqui, plein de malice et de

(1) MM. Garnier frères.

gentillesse ne s'élance de son trapèze sur vos épaules et ne vienne à sa manière vous souhaiter la bienvenue.

Le maqui de M. Berthoud joue dans la maison le rôle du perroquet si célèbre de M. Jules Janin. Il en est la joie et le démon familier. Un véritable *Vert-Vert*, mais mieux élevé que celui des Visitandines. C'est à côté de son singe, au milieu de sa collection ethnologique et de ses livres, que M. Henry Berthoud continue ses chroniques scientifiques de *la Patrie*, corrige les épreuves de ses *Lectures populaires* et élabore peut-être en secret pour le théâtre une légende originale comme *l'Anneau de Salomon*, ou un vaudeville gai comme *Une Bonne qu'on renvoie*, à moins qu'il n'arrange, après Lesage, quelque *Crispin rival de son maître*. Les savants sont capables de tout.

*
* *

M. Henry D'AUDIGIER.

Charles-Louis-Alexandre-Henry comte d'Audigier, tel est le véritable nom du jeune chroniqueur de la *Patrie*. Il appartient à une famille du Vivarais qui a figuré aux Croisades, et dont les quatre représentants *Isnard*, *Arnaud*, *Brémond* et *Bernard*, chevaliers du Languedoc et du Comtat-Venaissin ont joué un rôle dans la guerre des Albigeois (1195-1216-1219-1223, etc.). Quant à M. d'Audigier, il a voulu joindre la noblesse littéraire à son titre de famille; et, avant d'arriver dans le journalisme, il a passé par l'Ecole normale supérieure et le professorat.

Depuis quatre ans, M. Henry d'Audigier est chargé d'amuser les lecteurs de la *Patrie* et d'oublier, dans une causerie anecdotique, qu'il est licencié ès-lettres. Du moins on ne peut pas lui reprocher d'être pédant et d'abuser de ses souvenirs classiques. M. d'Audigier est surtout un chroniqueur fantaisiste et l'une des meilleures plumes du journal. Mais s'il possède l'art difficile de causer agréablement sur un sujet donné, d'esquisser finement un petit tableau de genre et d'encadrer dans un style élégant un conte sentimental ou gracieux, il n'a pas, croyons-nous, le feu sacré du chroniqueur qui met sur la piste de la nouvelle ou de l'anecdote du jour. Son esprit sérieux ne sait pas s'enflammer pour ces divertissements futiles qui prennent une si grande place dans l'existence parisienne. Sa plume suit plutôt les impulsions d'une pensée réfléchie que les écarts d'une imagination vagabonde. Son sourire lui-même est empreint d'une certaine gravité,

On se tromperait fort si l'on voyait dans ces remarques l'envie de dénigrer

e talent littéraire de M. d'Audigier. Le mérite de l'écrivain est incontestable, et le caractère de l'homme nous est aussi sympathique qu'à ses amis, qui sont les nôtres; mais nous préférerions voir l'auteur de la *Vie de garçon* appliquer à des études plus élevées ses aptitudes spéciales. La bibliographie, par exemple, lui conviendrait à merveille, et si la chronique perdait un soldat, la critique littéraire gagnerait peut-être un capitaine. Nous n'en voulons pour présage que les articles déjà publiés par M. Henry d'Audigier, dans la *Revue de l'Instruction publique*, la *Revue française* et même la *Patrie*, en dehors de la chronique.

En 1859, M. d'Audigier a fait la campagne d'Italie... comme correspondant, et le *Figaro* a fait une véritable campagne contre M. d'Audigier. La paix de Villafranca a mis fin aux hostilités.

*
* *

M. Édouard FOURNIER.

Voici venir un érudit, un savant aimable, sans lunettes bleues et sans pédantisme ! Collaborateur laborieux, il cumule dans la *Patrie* la chronique et la critique théâtrale, et en cherchant bien, nous retrouverions M. Édouard Fournier, examinateur de la librairie, au ministère de l'Intérieur avec son confrère M. Henri Berthoud (lisez *Sam*).

Le labeur intellectuel et artistique paraît être chez M. Fournier une passion, disons mieux une tradition de famille. Si nos renseignements biographiques sont exacts, il est né rue du Bourdon-Blanc, à Orléans, dans une vieille maison qui tombe en ruine, à force d'avoir été secouée par les coups de marteaux des *serruriers* qui s'y succédèrent de père en fils. Nous soulignons le mot, parce qu'il y a serruriers et serruriers, comme il y a fagot et fagot. L'arrière-grand-père de M. Fournier, Pierre Perdoux, était un véritable artiste dans cet art de la serrurerie qui depuis s'est perdue; son grand-père Guillaume Fournier n'était pas moins célèbre dans le même art, et il descend par sa mère d'un certain Lescot qui fondit en bronze le premier monument élevé en l'honneur de Jeanne-d'Arc, à Orléans. Si, avec une pareille généalogie, M. Fournier n'était pas devenu un amateur des beaux-arts ou un bibliophile, c'est qu'il aurait eu un bien mauvais caractère. Bon sang ne peut mentir.

Ne pouvant marteler le fer, généralement remplacé de nos jours par le bronze ou même la fonte, M. Édouard Fournier prit la résolution de manier

la plume, et, dès l'année 1842, il livrait à ses contemporains un feuilleton littéraire. Il n'y a que le premier pas qui coûte. Une fois lancé dans le gouffre de la copie et des caractères typographiques, notre jeune Orléanais ne s'arrêta plus. Ses sentiments patriotiques lui dictent d'abord les *Souvenirs historiques et littéraires du Loiret*, écrits et imprimés à Orléans en 1847. La même année, le futur rédacteur en chef du journal le *Théâtre* se préparait à sa mission de critique par un travail sur la *Musique chez le peuple* ou *l'Opéra national, son passé et son avenir*, complété plus tard par un essai sur l'*Art lyrique au théâtre* avec L. Kreutzer.

Mais le théâtre ressemble beaucoup aux miroirs aux allouettes. A force de tourner autour, on s'en approche de plus en plus, et, un beau jour, M. Edouard Fournier, en compagnie de M. Pol Mercier, trouvant ouverte la porte de la Comédie Française, se présenta avec un manuscrit en vers qui fut reçu et joué sous le titre de *Christian et Marguerite*, comédie en un acte. Les deux auteurs connaissaient trop bien l'axiôme *bis repetita placent*, pour s'en tenir à ce premier succès, et une seconde comédie en un acte et en vers, le *Roman du village*, leur ouvrit les portes de l'Odéon. Ce même théâtre tient même toute prête une pièce en vers, *le Paradis trouvé*, dont M. Edouard Fournier doit connaître l'auteur. Là ne se borne pas les excursions du critique dramatique de *la Patrie* dans le domaine du théâtre. *Les Deux Epagneuls*, opéra-comique interprété aux Néothermes en 1854; *le Chapeau du Roi*, au Théâtre-Lyrique, en 1856, et l'opérette de *Titus et Bérénice*, musique de Gastinel, jouée aux Bouffes, appartiennent au bibliophile érudit auquel on doit les *Enigmes des rues de Paris*, l'*Esprit dans l'Histoire*, l'*Esprit des Autres*, et les *Variétés historiques et littéraires*... Nous nous arrêtons pour ne pas prolonger une énumération que l'activité féconde de M. Edouard Fournier a rendu fort longue.

Du reste, les nombreuses éditions de ces divers ouvrages les ont popularisés dans le public. Une page beaucoup moins connue de la biographie du chroniqueur de *la Patrie*, c'est son très-court passage dans les régions anti-littéraires de la politique. M. Edouard Fournier, un homme politique! dira-t-on; — pourquoi pas? D'autant plus que la scène se passait en 1848, quand tout homme de lettres se croyait un Talleyrand. Quoi qu'il en soit, M. Edouard Fournier, sous le patronage tacite de M. Arago, partit pour l'Italie, traversa Milan et se rendit à Venise pour offrir aux gouvernements provisoires les secours indirects de la France, secours représentés non par une armée, mais par des corps de volontaires dont l'un était tout près. On accueillit assez mal, à Milan, nous devons le dire, l'ambassadeur français. On croyait encore, dans la capitale de la Lombardie, à la fameuse et fatale devise: *Italia fara da se*. A Venise, il fut mieux reçu, et eût l'honneur de serrer la main du grand patriote Manin. Le succès semblait devoir couronner sa mission. La République de Venise acceptait le bataillon de 500 Français qui se formait à Paris, et lui donnait l'argent nécessaire. L'itinéraire était tout tracé, tout dé-

blayé. Par malheur, les Autrichiens descendirent et fermèrent toutes les routes. Si M. Fournier était resté quelques jours de plus sur ce sol inhospitalier, c'en était fait de lui, il était bloqué, et sa patrie (nous ne parlons pas du journal), aurait perdu, avec un savant, un des premiers soldats de la cause italienne.

Heureusement, M. Edouard Fournier, qui a aussi son esprit à lui, bien qu'il se soit occupé avec succès de l'*Esprit des autres*, parvint à tromper la vigilance de la police autrichienne et à rentrer en France. Il reprit ses livres et ses travaux, entra comme chroniqueur à *la Patrie* où il cause des livres, de l'actualité en bibliographie, et surtout du *Vieux-neuf*, pour nous servir du titre d'un de ses meilleurs ouvrages. Lorsque la maladie vint arracher M. Jules de Prémaray à son feuilleton du lundi, M. Fournier s'offrit avec autant de spontanéité que d'abnégation à le remplacer jusqu'à son complet rétablissement. Il a prouvé depuis que son talent n'était pas inférieur à l'élévation de ses sentiments de confraternité littéraire.

* * *

Mme la Vicomtesse de RENNEVILLE.

On a cru pendant longtemps, et beaucoup de lecteurs supposent encore, que sous le gracieux pseudonyme de la vicomtesse de Renneville s'abrite la plume toute virile d'un chroniqueur à la mode (sans jeu de mots). Un de nos amis, qui ne doute de rien, nous a certifié vingt fois que la spirituelle directrice de la *Gazette rose* était un ancien maréchal-des-logis de hussards qui avait du goût pour les chiffons; un autre prétend que c'est un gandin lettré (c'est rare!) et parfumé, fort amateur du sport et des coulisses. Enfin, on s'accorde généralement à dire que la vicomtesse de Renneville n'a de féminin que son pseudonyme. Essayons de percer à jour ce petit mystère et de convaincre les incrédules.

Madame la vicomtesse de Renneville, ou plutôt mademoiselle Olympe Vallée, n'entrevoyait pas dans ses rêves de pensionnaire les palmes de la chronique et de la littérature. Mais le sort est un vrai lutin qui se joue de nos projets et nous ménage bien des surprises. Heureux encore sommes-nous quand les surprises sont agréables. C'est le cas de madame la vicomtesse de Renneville, comme chroniqueuse de modes.

Ses débuts remontent à 1843. Ce fut le hasard qui lui fit adopter ce genre de publication, car madame de Renneville, sous le nom d'*Olympe Vallée*, avait déjà

fait paraître quelques jolies pièces de vers, et quelques nouvelles de littérature dans le *Journal des Femmes*, et dans un tout petit recueil appelé *Psyché*, cette même revue dans laquelle M. Émile de la Bédollière, du *Siècle*, fit ses débuts poétiques, en compagnie de MM. Victor Hugo et Alexandre Dumas. On présenta un jour madame de Lascaux (1) à M. de Villemessant, qui était alors directeur de *la Sylphide*, et de cette visite data l'avenir de notre pre mière chroniqueuse de chiffons.

Mme de Lascaux apportait au directeur de la *Sylphide* une légende italienne appelée : *Le Verrier de Murano*. M. de Villemessant regarda la jeune femme qui était alors si frêle et si délicate qu'il l'avait tout d'abord prise pour une petite pensionnaire. Elle avait une délicieuse toilette gris-perle dont le goût exquis frappa M. de Villemessant. Il cherchait une chroniqueuse de modes, il la trouva dans la toilette gris-perle. Mme de Lascaux fut baptisée, séance tenante, sous le nom de *vicomtesse de Renneville*, nom qu'elle a gardé depuis lors et qu'elle a rendu si populaire qu'il lui appartient aujourd'hui.

Le premier courrier qui parut dans *la Sylphide*, fut une lettre adressée à une grand'mère de Provence. Dans cette lettre la jeune chroniqueuse racontait comme quoi un Monsieur en habit noir et en gants paille lui avait placé de force une couronne de fleurs sur la tête, et lui avait remis malgré elle, le sceptre de la mode à gouverner. Mme la vicomtesse de Renneville fut bientôt connue, et ses causeries sur la mode furent appréciées et recherchées. Elle écrivit dans le *Moniteur de la Mode*, dans l'*Union monarchique*, dans le *Journal la Mode*, dans l'*Indépendance belge*, dans l'*Artiste*, dans *la Gazette de Paris*.

Le 1er janvier 1857, M. de Villemessant, directeur du *Figaro*, qui était alors dans tout son succès et dans toute sa puissance, toujours confiant dans la bonne étoile de la chroniqueuse de modes qu'il avait trouvée et produite, fonda avec elle un très-élégant journal de modes appelé *la Gazette rose*, dont les premiers numéros furent parfumés à la rose. La *Gazette rose* est aujourd'hui le *Journal des Débats* des journaux de modes. Elle ne s'adresse qu'à toutes les aristocraties sociales.

Mme la vicomtesse de Renneville, qui possède une merveilleuse facilité de travail, donne encore actuellement des courriers de modes au journal *la Patrie*, au journal *le Nord*, au *Figaro*, au *Monde illustré* et au journal *l'Illustrateur des dames*.

On sait avec quel esprit, quelle finesse charmante et toute féminine Mme la vicomtesse de Renneville raconte les caprices de la mode et les merveilles de l'élégance parisienne. Son goût exquis a su élever à la hauteur d'une question sérieuse les *colifichets* de la toilette, et ses éloges, comme ses critiques font autorité dans cette France qui a, dans le monde entier, la suprématie des arts et de l'élégance.

(1) Mme la vicomtesse de Renneville a épousé un homme de lettres, M. Paul de Lascaux.

Nous n'ajouterons qu'un mot, c'est que pour apporter tant de tact, de goût et d'esprit dans ses causeries, il faut que Mme la vicomtesse de Renneville soit elle-même une femme spirituelle et d'une élégance exquise. Ce n'est pas nous qui dirons le contraire.

Comme le *Siècle* et tous les journaux sans exception, la *Patrie* possède un escadron de tirailleurs politiques et littéraires. Nous citerons d'abord dans les colonnes supérieures du journal : M. Alphonse Schmit, collaborateur assidu, chargé de la chronique artistique et municipale. Si nous ne nous trompons, M. Schmit est l'un des plus jeunes rédacteurs de la *Patrie*. Il doit avoir trente ans. De vingt à vingt-cinq, il a occupé une chaire de professeur à Nîmes, et à Paris, au collége Stanislas. On lui doit quelques pièces de vers insérées dans la *Revue européenne*, quelques articles publiés dans le *Pays*, et, depuis trois ans, la chronique municipale et la critique des Beaux-Arts dans la *Patrie*. C'est un collaborateur actif, intelligent et qui saura creuser son sillon littéraire.

M. Charles Lefèvre, qui est licencié en droit de la Faculté de Paris, est chargé, à la *Patrie*, des faits divers, du dépouillement des journaux des départements et de la révision d'une partie des correspondances étrangères. MM. Dupuis et Heuzé, tous les deux professeurs à l'Ecole d'Agriculture de Grignon, traitent, le premier, les questions d'horticulture, le second, la partie agricole.

Nommons aussi M. A. Azur, rédacteur de la *feuille de commerce* de la *Patrie*, ex-lauréat de la Sorbonne. M. Azur a pris part à la rédaction d'un grand nombre de publications littéraires et industrielles. La phalange du *Mousquetaire* d'Alexandre Dumas l'a compté dans ses rangs; il a traduit plusieurs romans anglais et s'est jeté à Londres dans la carrière commerciale pour revenir à la littérature. M. Cortambert (un nom bien connu des aspirants au baccalauréat) donne de temps à autre quelques articles géographiques. M. Marius Fontane (encore un Marseillais à Paris !) a publié une série d'études très-remarquées sur les populations du Liban, qu'il a étudiées pendant un séjour de trois années en Orient. M. Marius Fontane est attaché au secrétariat de M. Ferdinand de Lesseps, l'illustre promoteur du canal de Suez. C'est un jeune écrivain qui a de l'esprit comme la plupart des méridionaux, et de l'avenir comme tous les Marseillais de la Canebière !

* * *

FEUILLETONISTES ET ROMANCIERS

M. Jules de PRÉMARAY.

Si l'œuvre que nous avons entreprise offre des difficultés, elle a aussi des satisfactions intimes, telles que celle de pouvoir exprimer bien haut la sympathie que l'on éprouve pour un beau talent et un noble caractère. C'est ce plaisir que noûs goûtons à écrire la vie d'un des plus dignes et des plus courageux représentants de la presse.

Jules-Martial Regnault de Prémaray est né à Pont-d'Armes, commune d'Assébac, département de la Loire-Inférieure. Son père, ancien officier au 7e dragons et capitaine des douanes, ne possédait aucune fortune et n'eût bientôt qu'une maigre pension de retraite pour nourrir une nombreuse famille. Plusieurs biographes, notamment M. Vapereau, ont indiqué le nom de Prémaray comme un pseudonyme. La vérité est que ce nom appartient réellement à la famille Regnault. Si elle le quitta à l'issue de la Révolution, l'un de ses membres avait le droit de le reprendre pour signer ses œuvres.

Jules de Prémaray fut élevé jusqu'à l'âge de dix ans environ à Roscoff, petit port de l'extrême pointe du Finistère. Il vint à Paris avec sa famille, vers 1830. On essaya vainement de lui faire apprendre le commerce. Un moment il avait été question de le mettre à l'Ecole de Choron qui, après l'avoir entendu chanter, voulait se charger de son éducation musicale. Si ce projet se fut réalisé, il serait entré chez Choron la même année que Mlle Rachel, dont il devait devenir le critique et l'ami. Mais, craignant les hasards de la vie artistique, la famille de Jules de Prémaray ne donna pas de suites aux bienveillantes propositions de Choron. Le danger ne fut que déplacé. Une vocation irrésistible poussait Jules de Prémaray au théâtre, et, à peine âgé de 18 ans, il donnait, sur la scène de Saint-Marcel, en société avec Léon Paillet, qu'il retrouva plus tard à *la Patrie*, un vaudeville en un acte, intitulé *le Cabaret de la veuve*. Cette petite pièce, qui a été imprimée, porte le nom de Jules Regnault. Sous ce même nom, il publia ensuite une Ode sur le retour des cendres de l'Empereur, ode qui ne se fait guère remarquer que par quelques fautes de prosodie. Le véritable début littéraire de Jules de

Prémaray eût lieu au théâtre du Gymnase, sous la direction Poirson, en 1842, lors de la mise en interdit de ce théâtre par la Société des auteurs dramatiques, dont le nouveau venu ne faisait pas encore partie. De ce jour il signa toutes ses œuvres Jules de Prémaray. Sa première pièce, au Gymnase, *le Docteur Robin*, fut jouée par Bouffé et Mme Volnys. Sa seconde, *la Marquise de Rantzau*, valut à Mlle Rose Chéri, aujourd'hui Mme Montigny, son premier succès important. Avant ce début, Jules de Prémaray avait eu une douzaine d'ouvrages refusés aux différents théâtres de Paris. De 1842 à 1848, il fut exclusivement auteur dramatique. La révolution de Février, en fermant les théâtres, lui mit une plume de journaliste à la main. Après avoir publié une brochure intitulée : *Des Devoirs du riche sous la République nouvelle*, brochure qui ne fit pas grand bruit, il entra d'emblée dans la presse par la position de Rédacteur en chef du journal *la Patrie*. M. Delamarre, qui dirigeait encore sa maison de banque, ne pouvait donner, comme aujourd'hui, tous ses soins à la publication de ce journal; Jules de Prémaray en eût donc tout à la fois la direction politique et littéraire, non, cependant, sans en conférer chaque jour avec le nouveau propriétaire. Le programme accepté par Jules de Prémaray était celui de ce qu'on appelait alors la république honnête et modérée. Il s'agissait de tenir tête aux clubistes et à la République démocratique et sociale. Ce programme fut rempli avec énergie et non sans danger pendant les plus mauvais jours d'avril, de mai et de juin. M. Delamarre, du reste, donnait à tous l'exemple du courage, et Jules de Prémaray eût l'honneur de partager avec lui les difficultés de la situation pendant la sanglante lutte de juin, où le journal se rédigeait, pour ainsi dire, sous le feu des insurgés et entre deux combats. D'avril à novembre de cette année, presque toute la rédaction politique de *la Patrie* est de Jules Prémaray, et il suffit de parcourir la collection du journal pour juger du caractère de cette politique.

A la veille des élections pour la Présidence, Jules de Prémaray, qui avait jusque-là défendu le général Cavaignac contre les accusations dont il fut l'objet, donna sa démission de rédacteur en chef. En l'acceptant, M. Delamarre lui offrit le feuilleton des théâtres et les articles bibliographiques. Depuis ce jour Jules de Prémaray est resté complétement étranger à la rédaction politique de *la Patrie*, sauf quelque articles sur l'Italie.

Pendant près de onze années, de décembre 1848 à juin ou juillet 1859, Jules de Prémaray a régulièrement fait, *à la Patrie*, le feuilleton du lundi, les articles bibliographiques et, dans la dernière année, un grand nombre de chroniques. Il a aussi publié, dans ce même journal, *les Proverbes menteurs*, scènes dialoguées. Mais c'est principalement comme critique littéraire qu'il a pris une importante place dans le journalisme. Pour lui la politique n'a été qu'un court accès de fièvre.

Vers la fin de 1859, Jules de Prémaray est tombé gravement malade et a dû cesser ses travaux pour aller suivre un traitement spécial à l'établisse-

ment hydrothérapique de Bellevue, dirigé alors par le docteur Fleury et aujourd'hui par le docteur Bourguignon. Au moment où nous écrivons, Jules de Prémaray est en pleine convalescence, et tout fait espérer qu'il pourra bientôt rentrer dans la vie militante de la presse. En attendant, il a un volume sous presse à la Librairie-Nouvelle et termine un roman important, destiné à *la Patrie.*

Quand Jules de Prémaray a dû quitter le feuilleton dramatique, son ami et confrère Edouard Fournier s'est offert avec un désintéressement qui n'a pas besoin d'éloges, à le suppléer jusqu'à son entier rétablissement. On sait avec quel talent il accomplit sa tâche. De son côté, M. Delamarre, malgré la persistance de la maladie, a voulu que Jules de Prémaray ne cessât pas d'appartenir à la rédaction de *la Patrie*, et, le sachant sans autre ressource que sa plume, pauvre en un mot, après douze années de journalisme, il lui fait, en attendant sa complète guérison, une pension de 200 francs par mois.

Le 1er janvier 1853, à l'issue du succès des *Droits de l'Homme*, comédie représentée au Théâtre-Français, Jules de Prémaray, sur la proposition de M. Romieu, directeur des Beaux-Arts, et de M. de Persigny, ministre de l'intérieur, a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, « comme auteur dramatique et critique d'art, » dit expressément *le Moniteur* (1).

Dans cette rapide esquisse à travers l'existence laborieuse de M. Jules de Prémaray, il est un point sur lequel nous n'avons pu insister et que nous tenons néanmoins à mettre en lumière parce qu'il est tout en l'honneur de son caractère et de la virilité de sa vocation. Nous voulons parler de ses débuts plus que difficiles et de ses luttes courageuses contre la mauvaise fortune. L'écrivain dont la plume a su remporter un triple succès dans la politique, le théâtre et la critique a traversé, jadis, en compagnie de Mürger,

(1) Voici la liste à peu-près complète de ses ouvrages, en dehors de la rédaction de *la Patrie :*

Ouvrages dramatiques représentés sur les principaux théâtres de Paris : *Le Cabaret de la veuve*, un acte (avec Léon Paillet). — *Le Docteur Robin*, un acte. — *La Marquise de Rantzau*, deux actes. — *Bertrand l'horloger*, deux actes. — *Les Deux Favorites*, deux actes. — *Manon* ou *un Episode de la Fronde*, deux actes. — *Simplice* ou *le Collégien en vacances*, un acte (avec N. Fournier). — *Les Cœurs d'or*, trois actes (avec Léon Laya). — *Une Femme laide*, deux actes. — *L'Ordonnance du médecin*, un acte. — *La Peau de mon oncle*, un acte (avec Varin). — *L'Amant de cœur*, un acte (avec Siraudin). — *Le Chevalier de Saint-Remy*, cinq actes (avec Varner). — *La Comtesse de Moranges*, trois actes. — *Le Tailleur de la Place-Royale*, trois actes et un prologue.—*Part à deux*, un acte.—*Monsieur le vicomte*, deux actes (avec Eugène Nyon). — *Les Droits de l'Homme*, deux actes.— *Donnez aux pauvres*, deux actes. — *La Boulangère a des écus*, cinq actes. — *Le Capitaine Lambert*, deux actes. — *Sarah Walter*, deux actes. — *L'Homme dangereux*, deux actes. — *Marquise et Mousquetaire*, un acte. — *Le Jour de Charité*, un acte.—*Le Cuvier*, un acte. — *La Rose rouge*, un acte, pour le théâtre de Bade (avec Amédée Achard).

Divers : *Promenades sentimentales dans Londres et dans le Palais-de-Cristal* (1851), un volume (lettres écrites de Londres à *la Patrie*). — *Le Chemin des Ecoliers*, petit roman dialogué. Articles publiés dans *le Figaro*, dans *la Chronique* et dans différents petits journaux, etc. etc.

de Théodore de Banville, de Nadar et autres charmants esprits, la bohème la plus désolée. On aura une idée de ces souffrances si bravement supportées quand nous dirons qu'il resta souvent trois jours sans manger, couchant à la belle étoile, et qu'il fut très-heureux de trouver une place de cinquante centimes par jour pour plier des billets de mariage et de décès dans l'imprimerie des frères Sapère, rue Montmartre. Un esprit faible aurait succombé. M. Jules de Prémaray puisa dans cette lutte inégale une nouvelle énergie et, à vingt-deux ans, il inaugurait, par une victoire sur la scène du Gymnase, une carrière qui longtemps encore saura être féconde et qui fut toujours honorable.

*
* *

M. FRANCK-MARIE.

Le nom de *Franck-Marie* dont le feuilletonniste musical de *la Patrie* signe ses articles est la corruption de ses deux noms de baptême : *Franco-Maria*. C'est assez dire que M. Franck-Marie est d'origine italienne. Sa mère craignant pour sa majorité les vexations du gouvernement autrichien dont elle avait déjà eu à souffrir, s'exila de Milan (Lombardie) lorsque son fils n'avait encore que neuf ans. Elle vint à Paris.

Dès son jeune âge, M. Franck-Marie avait révélé une aptitude particulière pour la musique. Sa famille eût le bon esprit de ne pas contrarier sa vocation. Aussi ses progrès dans cette étude furent si rapides qu'à vingt ans, la ville de Genève lui offrit une chaire de professeur au Conservatoire de musique. Il refusa pour ne pas quitter Paris où il avait commencé quelques travaux littéraires. Ses premiers essais poétiques parurent en italien. Il tenta aussi d'aborder le théâtre ; mais ses ouvrages plus littéraires que scéniques eurent le sort des débuts dramatiques de la plupart des auteurs, à commencer par M. Scribe. Moins persévérant que lui, M. Franck-Marie tourna sa barque du côté du journalisme et collabora à différentes feuilles d'une importance secondaire. Il fit paraître plusieurs nouvelles, voire même un roman assez étendu et des articles de critique. Ceux qui traitaient de musique furent remarqués, et c'est ainsi que le jeune écrivain vit s'ouvrir devant lui les portes du journal de M. Delamarre.

Maintenant que nous avons esquissé à grands traits la biographie du rédacteur du feuilleton musical de *la Patrie*, nous pouvons résumer en trois mots le caractère de ses articles : *Science musicale, impartialité*. C'est en

effet, croyons-nous, l'opinion générale sur M. Franck-Marie auquel on ne pourrait reprocher qu'une forme un peu trop sérieuse pour des critiques de théâtre. Mais il ne faut pas oublier qu'un grand organe de publicité comme *la Patrie* s'adresse à un public sérieux et ne saurait marcher sur les traces d'un journal badin et folâtre. *Titre oblige.*

*
* *

Dans la partie littéraire de la *Patrie*, nous devrions faire mention de la plupart des romanciers qui sont les juifs-errants de la littérature, et passent sans remords du rez-de-chaussée de l'*Opinion nationale* à celui du *Pays*, pour revenir à la *Patrie* ou ailleurs. Le feuilletoniste ne connaît qu'une devise : *La suite au prochain numéro*. Demandez plutôt à M. le vicomte Ponson du Terrail, l'improvisateur des *Drames de Paris* dans le journal de M. Delamarre, de la *Jeunesse de Henri IV* dans le *Pays*, des *Gandins de Paris*, dans l'*Opinion nationale*, de la *Dame au gant noir* dans le *Voleur*, etc. M. le vicomte Ponson du Terrail ne passe pas pour le plus littéraire des contemporains, et comprend la littérature autrement que Balzac et Victor Hugo. Un de ses amis, nous ne disons pas un de ses admirateurs, résumait ainsi son opinion sur les œuvres romantiques de M. Ponson du Terrail : « J'ai rarement lu quelque chose de plus absurde, de plus mal écrit. C'est exécrable comme forme, c'est monstrueux comme imagination ; mais il y a une véritable imagination, une grande puissance d'assimilation, et on le lit. » *On le lit*, tel est en effet le seul mérite ou à peu près de ces ouvrages écrits à la vapeur, sans style et sans vraisemblance, qui sortent complétement du domaine de l'art. Pourquoi M. le vicomte Ponson du Terrail, dont l'excellent caractère et l'obligeance confraternelle ne méritent que des éloges, persévère-t-il dans une voie évidemment fausse qui peut bien conduire à la fortune, mais non à la postérité ?

Citons encore M. Jules de Saint-Félix dont le vrai nom est de Saint-Félix d'Amoreux. Très-littéraire dans la forme, très-châtié comme style, le talent de cet écrivain peut avoir ses contradicteurs, mais il a su se concilier de très-vives sympathies. C'est avant tout une plume honnête et consciencieuse. M. Paul du Plessis, M. de Lalandelle, M. Etienne Enault figurent également parmi les feuilletonistes de *la Patrie*. N'oublions pas M. Oscar Honoré, l'ingénieux auteur de *Perrine*, scène de la vie réelle, d'une vérité admirable et qui a été couronné au concours de la Société des Gens de lettres. Comme homme, Oscar Honoré est un *mysanthrope charitable*, du moins on nous l'assure.

Paris. — Imp. A.-E. Rochette, rue d'Assas, 22.

LES

GRANDS JOURNAUX DE FRANCE

La Presse

§ I

HISTORIQUE DU JOURNAL

I

A mesure que nous avançons dans nos recherches sur les origines et l'organisation du journalisme contemporain, l'intérêt grandit rapidement. Notre cadre, d'abord modeste, se développe sous notre plume, et notre confiance s'accroît avec la précieuse sympathie de nos lecteurs. Après le *Siècle*, aux débuts difficiles si heureusement surmontés, après la *Patrie*, grandissant au milieu des agitations politiques et des luttes intérieures, nous touchons à l'une des pages les plus curieuses du journalisme, à l'histoire dramatique et accidentée de la *Presse*. Tous les hommes qui, depuis trente ans, ont pris part aux commotions sociales et au mouvement des idées, — c'est-à-dire la génération contemporaine tout entière, — savent

aussi bien que nous combien cette longue période fut féconde en tournois de la plume et de la parole, et l'on aimera à embrasser d'un coup d'œil le rôle belliqueux d'un journal que la polémique trouva toujours sur la brèche, comme un soldat intrépide et infatigable. Pendant vingt ans, ce soldat s'est appelé *Émile de Girardin;* nous avons nommé le fondateur de la *Presse* et la personnification la plus complète et la plus éminente du journalisme moderne.

II

M. Émile de Girardin, comme publiciste, est une de ces organisations exceptionnelles qui impriment à tout ce qu'elles touchent une marque profonde et caractéristique. Penseur profond et original, polémiste consommé en dehors de toutes les routes battues et de tous les principes admis par les maîtres, il joint l'intuition merveilleuse de l'homme pratique aux éclairs d'un esprit inventif et toujours éveillé. La création de la *Presse* dans des conditions toutes nouvelles révèle parfaitement ce caractère si curieux à connaître, et même, pour bien comprendre l'historique de ce journal identifié avec son fondateur, il importe de remonter en arrière dans la vie de M. Émile de Girardin, et de refaire pour nos lecteurs un portrait que des pamphlétaires éhontés ou des compilateurs stupides se sont plu à défigurer.

M. Émile de Girardin est né à Paris le 22 juin 1806. Faussement déclaré sous le nom de « Émile de Lamothe, fils de père inconnu et de demoi- « selle de Lamothe, lingère, fille d'un sieur de Lamothe, demeurant au « Mans », personnages complétement imaginaires, il porte le nom de Lamothe jusqu'au 22 juin 1827, jour où il devient majeur, et où le premier usage qu'il fait de sa majorité est de prendre le nom d'*Émile de Girardin*. La preuve qu'il ne s'attribue que le nom qui lui appartient légitimement, sinon légalement, résulte de la déclaration faite par son père, le général comte Alexandre de Girardin, au sein de la commission de la Chambre des députés, réunie pour se prononcer sur la nationalité du jeune représentant de Bourganeuf. Cette déclaration est consignée dans le *Moniteur* du 24 décembre 1837. A moins d'un procès criminel en soustraction d'état, il ne peut s'approprier le nom de sa mère, Adélaïde-Marie Fagnan, fille de M. Fagnan, commis général aux finances (presque ministre) sous le roi Louis XVI, car elle est mariée à M. Dupuy, conseiller à la Cour royale de Paris, mort le 22 novembre 1842 (1).

(1) Joseph Jules Dupuy avait une grande fortune. Il se maria à vingt et un ans. Ses sœurs avaient épousé, l'une le baron de Chamoy, l'autre le comte Osmont de Villarceaux. Adélaïde-Marie Fagnan, mariée à seize ans, était aussi fort riche. Elle était remar-

III

Entre un défi porté à son père, jouissant de toute la faveur du roi, et une action judiciaire intentée à sa mère, en puissance de mari, tout autre eût peut-être hésité; il n'hésite pas, quoique les preuves par témoins et par écrits ne lui fassent point défauts. De 1806 à 1814, il avait été l'objet des soins les plus tendres de la part de son père et de sa mère. Tout à coup ces soins lui manquent. Son père, le comte Alexandre de Girardin, s'est marié. Sa mère, madame Dupuy, n'a plus qu'une idée qui devient fixe : lui faire perdre les traces de sa naissance, afin qu'un jour il ne puisse pas être tenté de se faire réintégrer dans la possession de son état civil. Son éducation est sacrifiée tout entière à cette crainte, qu'explique et qu'excuse de la part de sa mère la qualité de femme d'un magistrat. Mais c'est en vain qu'on lui fait quitter Paris, qu'on l'envoie en Normandie, et qu'on le met en pension chez un palefrenier du haras du Pin, nommé Darel. Il est des souvenirs ineffaçables. Ces souvenirs ne se sont point effacés de sa mémoire quand il revient de Normandie, en 1824, pour entrer au cabinet du secrétaire général du ministère de la maison du roi, grâce à l'intervention de la vicomtesse de Senonnes, avec laquelle il s'était rencontré au château du Bourg, voisin du haras du Pin. A peine vient-il d'être admis au ministère de la maison du roi, qu'il en sort pour suivre dans sa retraite le vicomte de Senonnes, qui, au retour d'Espagne du maréchal de Lauriston, donne sa démission des fonctions de secrétaire général.

IV

C'est alors que M. de Girardin entre dans les bureaux d'un agent de change, où il ne reste guère que le temps d'y perdre la moitié du capital d'une rente de 1200 francs qui lui avait été achetée en piastres d'Espagne pour subvenir à ses frais d'entretien. Cette perte de 6500 francs ainsi consommée, ne possédant d'autre instruction que celle qu'il a puisée dans la

quablement jolie, ainsi que l'atteste son portrait fait par Greuze, portrait célèbre sous le nom de *la Jeune Fille à la colombe*.

Sa mère, Mme de Fagnan, était elle-même très belle. Elle a écrit quelques ouvrages. Elle peignait très bien. Il y a aussi d'elle un très beau portrait, fait par Greuze, qui est dans la galerie de M. le comte de Morny.

LES

GRANDS JOURNAUX DE FRANCE

La Presse

§ I

HISTORIQUE DU JOURNAL

I

A mesure que nous avançons dans nos recherches sur les origines et l'organisation du journalisme contemporain, l'intérêt grandit rapidement. Notre cadre, d'abord modeste, se développe sous notre plume, et notre confiance s'accroît avec la précieuse sympathie de nos lecteurs. Après le *Siècle*, aux débuts difficiles si heureusement surmontés, après la *Patrie*, grandissant au milieu des agitations politiques et des luttes intérieures, nous touchons à l'une des pages les plus curieuses du journalisme, à l'histoire dramatique et accidentée de la *Presse*. Tous les hommes qui, depuis trente ans, ont pris part aux commotions sociales et au mouvement des idées, — c'est-à-dire la génération contemporaine tout entière, — savent

aussi bien que nous combien cette longue période fut féconde en tournois de la plume et de la parole, et l'on aimera à embrasser d'un coup d'œil le rôle belliqueux d'un journal que la polémique trouva toujours sur la brèche, comme un soldat intrépide et infatigable. Pendant vingt ans, ce soldat s'est appelé *Émile de Girardin;* nous avons nommé le fondateur de la *Presse* et la personnification la plus complète et la plus éminente du journalisme moderne.

II

M. Émile de Girardin, comme publiciste, est une de ces organisations exceptionnelles qui impriment à tout ce qu'elles touchent une marque profonde et caractéristique. Penseur profond et original, polémiste consommé en dehors de toutes les routes battues et de tous les principes admis par les maîtres, il joint l'intuition merveilleuse de l'homme pratique aux éclairs d'un esprit inventif et toujours éveillé. La création de la *Presse* dans des conditions toutes nouvelles révèle parfaitement ce caractère si curieux à connaître, et même, pour bien comprendre l'historique de ce journal identifié avec son fondateur, il importe de remonter en arrière dans la vie de M. Émile de Girardin, et de refaire pour nos lecteurs un portrait que des pamphlétaires éhontés ou des compilateurs stupides se sont plu à défigurer.

M. Émile de Girardin est né à Paris le 22 juin 1806. Faussement déclaré sous le nom de « Émile de Lamothe, fils de père inconnu et de demoi- « selle de Lamothe, lingère, fille d'un sieur de Lamothe, demeurant au « Mans », personnages complétement imaginaires, il porte le nom de Lamothe jusqu'au 22 juin 1827, jour où il devient majeur, et où le premier usage qu'il fait de sa majorité est de prendre le nom d'*Émile de Girardin*. La preuve qu'il ne s'attribue que le nom qui lui appartient légitimement, sinon légalement, résulte de la déclaration faite par son père, le général comte Alexandre de Girardin, au sein de la commission de la Chambre des députés, réunie pour se prononcer sur la nationalité du jeune représentant de Bourganeuf. Cette déclaration est consignée dans le *Moniteur* du 24 décembre 1837. A moins d'un procès criminel en soustraction d'état, il ne peut s'approprier le nom de sa mère, Adélaïde-Marie Fagnan, fille de M. Fagnan, commis général aux finances (presque ministre) sous le roi Louis XVI, car elle est mariée à M. Dupuy, conseiller à la Cour royale de Paris, mort le 22 novembre 1842 (1).

(1) Joseph Jules Dupuy avait une grande fortune. Il se maria à vingt et un ans. Ses sœurs avaient épousé, l'une le baron de Chamoy, l'autre le comte Osmont de Villarceaux. Adélaïde-Marie Fagnan, mariée à seize ans, était aussi fort riche. Elle était remar-

III

Entre un défi porté à son père, jouissant de toute la faveur du roi, et une action judiciaire intentée à sa mère, en puissance de mari, tout autre eût peut-être hésité; il n'hésite pas, quoique les preuves par témoins et par écrits ne lui fassent point défauts. De 1806 à 1814, il avait été l'objet des soins les plus tendres de la part de son père et de sa mère. Tout à coup ces soins lui manquent. Son père, le comte Alexandre de Girardin, s'est marié. Sa mère, madame Dupuy, n'a plus qu'une idée qui devient fixe : lui faire perdre les traces de sa naissance, afin qu'un jour il ne puisse pas être tenté de se faire réintégrer dans la possession de son état civil. Son éducation est sacrifiée tout entière à cette crainte, qu'explique et qu'excuse de la part de sa mère la qualité de femme d'un magistrat. Mais c'est en vain qu'on lui fait quitter Paris, qu'on l'envoie en Normandie, et qu'on le met en pension chez un palefrenier du haras du Pin, nommé Darel. Il est des souvenirs ineffaçables. Ces souvenirs ne se sont point effacés de sa mémoire quand il revient de Normandie, en 1824, pour entrer au cabinet du secrétaire général du ministère de la maison du roi, grâce à l'intervention de la vicomtesse de Senonnes, avec laquelle il s'était rencontré au château du Bourg, voisin du haras du Pin. A peine vient-il d'être admis au ministère de la maison du roi, qu'il en sort pour suivre dans sa retraite le vicomte de Senonnes, qui, au retour d'Espagne du maréchal de Lauriston, donne sa démission des fonctions de secrétaire général.

IV

C'est alors que M. de Girardin entre dans les bureaux d'un agent de change, où il ne reste guère que le temps d'y perdre la moitié du capital d'une rente de 1200 francs qui lui avait été achetée en piastres d'Espagne pour subvenir à ses frais d'entretien. Cette perte de 6500 francs ainsi consommée, ne possédant d'autre instruction que celle qu'il a puisée dans la

quablement jolie, ainsi que l'atteste son portrait fait par Greuze, portrait célèbre sous le nom de *la Jeune Fille à la colombe*.

Sa mère, Mme de Fagnan, était elle-même très belle. Elle a écrit quelques ouvrages. Elle peignait très bien. Il y a aussi d'elle un très beau portrait, fait par Greuze, qui est dans la galerie de M. le comte de Morny.

lecture d'une bibliothèque de château, composée presque exclusivement de romans; n'ayant à attendre aucun appui, ni de son père, qui n'a jamais voulu le revoir, ni de sa mère, dont il est parvenu à se rapprocher, mais qui ne lui pardonne pas cette tentative infructueuse; ne sachant que faire, un seul parti lui reste : c'est de s'engager comme soldat dans l'armée, où sa naissance l'eût naturellement appelé à entrer en qualité d'élève de Saint-Cyr, si la sollicitude qui s'était étendue sur lui jusqu'en 1814 avait continué d'y veiller. Mais la carrière militaire, la seule qui lui paraisse accessible, ne doit pas s'ouvrir pour lui. Soumis à l'inspection du chirurgien-major du régiment de hussards commandé, en 1826, par le prince de Léon, sa complexion est jugée trop faible pour qu'il soit admis. Il a vingt ans. Voyant s'évanouir devant lui cette dernière espérance, il va habiter, au rez-de-chaussée de la maison qui porte le n° 28 dans l'Avenue des Champs-Élysées, une petite chambre où il vit en réduisant ses dépenses à l'ordinaire et au sou de poche du soldat. Ce sou de poche est employé en achat de papier, de plumes et d'encre. En proie aux souffrances de l'isolement, l'idée lui vient un jour de les décrire, mais sans qu'il pense que jamais ces confidences qu'il se fait à lui-même doivent être lues, encore moins imprimées. Pour titre, il leur donne son nom. C'était à l'époque où l'auteur d'*Ourika* et d'*Édouard* avait rendu la vogue à ces sortes de récits, déjà illustrés par *René* et par *Adolphe*. Il se trouve un éditeur pour publier *Émile*. Le succès inattendu de ce petit livre, qualifié de « chef-d'œuvre » par Jules Janin, appelle sur son auteur l'attention de M. de Martignac, ministre de l'intérieur. Émile de Girardin est nommé, le 2 août 1828, inspecteur des beaux-arts. C'est plutôt un titre qu'une fonction. Comme aucun traitement n'y est attaché, Émile de Girardin, trop peu sûr de lui, à cette époque, pour concevoir la pensée de se charger de la rédaction d'un journal, a l'idée d'un recueil hebdomadaire qui serait aux journaux ce que *les Ornements de la mémoire* ou les *Leçons de littérature* avaient été aux livres, c'est-à-dire un choix d'extraits, une compilation judicieuse. Il lui donne pour titre le *Voleur*, et la hardiesse du titre ne contribue pas peu au succès du recueil. Ce succès se traduit en quelques mois par 2,500 abonnés, produisant annuellement plus de 50,000 francs de bénéfice. Un autre recueil, la *Mode*, dont il a également l'idée, n'obtient pas moins de succès que le *Voleur*. Le premier numéro du *Voleur* avait paru le 5 avril 1828, le premier numéro de la *Mode* paraît le 1er octobre 1829. C'est dans la *Mode* que Balzac, Eugène Sue et madame George Sand publient leurs trois premiers articles, et Gavarni ses premiers dessins de mode. L'article de Balzac a pour titre : *El Verdugo*, le récit d'Eugène Sue : *Plik et Plok*, la nouvelle de madame Sand: *la Vierge d'Albano*.

V

Dans cette rapide esquisse sur la jeunesse et les débuts littéraires du futur rédacteur en chef de la *Presse*, nous nous sommes contenté de rétablir les faits dénaturés par la plupart des biographes, sans relever les erreurs qui fourmillent dans leurs écrits. Nous aurions pu rectifier le *Dictionnaire des Contemporains*, qui fait naître en Suisse M. Emile de Girardin, tandis qu'il a vu le jour à Paris, apprendre au rédacteur du *Dictionnaire de la Conversation* que les fonctions d'*inspecteur des beaux-arts* confiées à l'auteur d'*Émile* étaient simplement honorifiques, enfin réduire à néant les assertions aussi fantaisistes que malveillantes de M. de Mirecourt et consorts; mais tout en déplorant le sans-façon ridicule et la légèreté inconcevable dont se rendent trop souvent coupables les publicistes qui se donnent la mission délicate de juger leurs confrères ou leurs contemporains, nous avons hâte de revenir à cette existence dramatique de notre héros, dont les efforts devaient aboutir à une véritable révolution économique dans toute la presse.

VI

Mais auparavant, la France devait passer par une crise politique, la révolution de juillet. M. de Girardin, malgré ses vingt-quatre ans, la prend au sérieux, et se hâte de vendre ses parts de propriété du *Voleur* et de la *Mode*.

Le 1er juin 1831, il épouse Mlle Delphine Gay, dont le talent poétique égalait la beauté, et que nous retrouverons plus loin dans l'historique de la *Presse*, sous le pseudonyme célèbre du *Vicomte de Launay*. Mais cette union de l'intelligence et de l'esprit ne détourne pas M. de Girardin de ses tentatives en faveur d'une rénovation économique des journaux. Il propose à M. Casimir Périer de faire acheter par le Gouvernement le *Moniteur universel*, et d'en réduire le prix à 18 francs par an, 5 centimes par jour. Le projet est renvoyé à l'examen du comte d'Argout, qui nie la puissance du bon marché. N'ayant pas d'autre moyen de la démontrer, M. Émile de Girardin fonde le *Journal des Connaissances utiles*, qui, du 31 octobre 1831 au 31 décembre 1832, compte 230,000 abonnés. Jamais succès pareil n'avait été obtenu. Ce succès donne successivement naissance à l'*Almanach de France*, tiré à un million trois cent mille exemplaires; à l'*Atlas portatif de France*, composé de 87 cartes et ne coûtant que 1 franc; à l'*Atlas universel*, coûtant 2 francs; au *Journal des Instituteurs primaires*, coû-

tant 1 franc 80 centimes par an, trois sous par mois; à l'Institut agricole de Coëtbo (Morbihan), où cent jeunes gens pauvres sont logés, nourris et entretenus *gratuitement* moyennant une cotisation annuelle de 1 franc volontairement payée par les abonnés les plus sympathiques du *Journal des Connaissances utiles;* à trente-quatre caisses d'épargne dotées de 13,600 fr. aux frais d'Émile de Girardin; au *Musée des Familles*, imitation du *Penny Magazine* (traduit en français sous le nom de *Magasin pittoresque*), lequel n'avait été lui-même que l'importation britannique du *Journal des Connaissances utiles.*

On le voit, l'idée si profondément intelligente de M. de Girardin avait porté ses fruits, et pour en continuer l'application en dehors du journalisme, il proposa en 1832 à M. Conte, alors directeur général des postes, de supprimer les onze zones existantes et de les remplacer par l'unité de taxe. Cette proposition, qualifiée de chimérique, n'est pas prise en considération. Plus heureux, M. Rowland-hill la fait adopter, en 1840, en Angleterre, quoiqu'elle commence par y être traitée aussi de « misérable charlatanerie ». L'année suivante, M. de Girardin entreprend avec MM. Paulin et Bixio la publication de la *Maison rustique du dix-neuvième siècle*, qui se continue de nos jours avec succès, sous le titre de *Journal d'agriculture pratique*, dirigé par M. Barral.

VII

Mais l'ancien attaché au ministère de la maison du roi, l'ex-inspecteur honoraire des beaux-arts, a vu grandir sa réputation en même temps que sa fortune. L'énergique persévérance de son caractère et la puissance de son esprit, qui « ne saurait rien concevoir qu'il ne pût exécuter », comme il le dit lui-même, lui ont préparé l'accès de la vie politique, et, le 22 juin 1834, il est nommé à la presque unanimité des voix député de Bourganeuf (Creuse). Il s'assied à égale distance de l'opposition et de la majorité, sur les bancs du groupe s'appelant alors tiers-parti. Il trace en ces termes la ligne qu'il suivra : « aider le Gouvernement dans tout le bien qu'il veut « faire, l'arrêter dans tout le mal qu'il peut faire. » Il est du nombre de ceux qui votent contre le renvoi devant la Cour des pairs de M. Audry de Puyraveau et qui se récusent dans le jugement que rend la Chambre des députés traduisant à sa barre M. Raspail. Il parle et vote contre les lois de septembre, ainsi que contre les lois de non-révélation et de disjonction.

La part que prend M. de Girardin aux débats parlementaires ne l'empêche pas de poursuivre ses idées de réforme économique appliquées au journalisme et à la librairie. Il conçoit : premièrement la publication du *Pan-*

théon littéraire, collection de cent volumes grand in-8° à deux colonnes, renfermant la matière de mille volumes, comprenant les chefs-d'œuvre de l'esprit humain ; il charge du soin de présider au choix des ouvrages et à la révision des textes, MM. Buchon et Aimé Martin ; deuxièmement, la publication de romans, format in-8° plié in-12, imprimés par Rignoux, caractères compactes, et vendus à raison de 10 centimes la feuille d'impression, devançant ainsi la réforme réalisée plus tard, avec succès, sous les noms de *Bibliothèque Charpentier*, de *Collection Michel Lévy*, de *Librairie Nouvelle*, etc. ; troisièmement, la publication de petits manuels coûtant 40 centimes l'un.

VIII

Ces diverses combinaisons n'étaient en quelque sorte qu'un acheminement vers la grande réforme projetée par M. de Girardin pour développer la presse politique. Ce fut seulement en 1836 qu'il parvint à faire passer son plan du domaine de la théorie dans celui de la pratique. La *Presse* allait bientôt faire son apparition.

Nous avons raconté dans l'historique du *Siècle* les relations de M. Dutacq, créateur du *Siècle*, et de M. Émile de Girardin, fondateur de la *Presse*. L'exactitude de nos renseignements, corroborés aujourd'hui par l'approbation de la critique et le témoignage des hommes les plus recommandables, nous avait permis de rendre à César ce qui appartenait à César, et de restituer à M. de Girardin l'idée première et l'initiative de l'organisation d'une feuille politique quotidienne au prix de 40 francs. Les détails biographiques sur lesquels nous avons à dessein appelé l'attention de nos lecteurs confirment ce fait important dans l'histoire du journalisme, et le moindre doute ne peut subsister dans l'esprit des hommes impartiaux.

Ainsi, c'est bien M. Dutacq qui, séduit par les théories de M. de Girardin sur la presse économique, théories émises et appliquées dans le *Journal des Connaissances utiles*, vint proposer à M. de Girardin d'en poursuivre avec lui la réalisation. On sait que l'offre fut acceptée, mais qu'au dernier moment un désaccord s'éleva sur le choix du rédacteur en chef. On se sépara, et M. de Girardin organisa seul la *Presse*, pendant que M. Dutacq s'occupait de lancer le prospectus du *Siècle*. Les deux journaux parurent le même jour (1er juillet 1836).

(1) Malgré notre répugnance pour le rôle de redresseur de torts, nous ne pouvons pas cependant passer sous silence l'erreur commise par le *Dictionnaire de la Conversation*, déjà nommé, qui prétend que la *Presse* parut quelques jours après le *Siècle*. Il nous semble qu'il eût été facile de consulter la collection.

IX

La *Presse* était fondée sur cette idée économique dont le succès a constaté la justesse : « Le produit des annonces étant en raison du nombre des abonnés, réduire le prix d'abonnement à sa plus extrême limite, pour élever le chiffre des abonnés à sa plus haute puissance. » Cette réforme économique, qui abaissait à 40 fr. au lieu de 80 fr. l'abonnement annuel, fut imitée non-seulement par le *Siècle*, mais encore, plus tard, par le *Constitutionnel*, et successivement par tous les journaux quotidiens, hormis un seul, le *Journal des Débats*. Enfin, elle fut pratiquée en Angleterre par le *Daily-News*, et en Autriche par la *Presse* de Vienne. Tout récemment même, en 1859, n'avons-nous pas vu une feuille politique, l'*Opinion nationale*, dont le succès rapide et inouï dans les fastes du journalisme a fait grand bruit, annoncer dès son apparition le retour aux prix de 1836?

Néanmoins, quoique incontestable, l'idée de M. de Girardin n'en fut pas moins contestée avec l'animosité d'intérêts surpris qu'on ose s'attaquer à eux! Il s'ensuivit une polémique qui prit bientôt l'allure acrimonieuse de la personnalité. Dans cette coalition contre l'organisation de la presse économique, le *Bon Sens*, journal démocratique, se montra le plus acharné. M. Émile de Girardin intenta un procès en diffamation. C'est alors que le *National*, dirigé par M. Armand Carrel, crût devoir intervenir dans le débat et publier les lignes suivantes dans son numéro du 20 juillet 1838 :

« M. Émile de Girardin, membre de la Chambre des députés, est à la tête d'une société qui croit avoir trouvé moyen d'établir un journal au prix de 40 francs par an, découverte heureuse et dont le pays profitera, si M. de Girardin réussit dans cette entreprise. Mais, comme premier moyen de succès, M. Émile de Girardin a cru devoir publier des prospectus dans lesquels il parle de journaux qui existent depuis six, dix, quinze et vingt ans, en termes que nous nous serions contenté de mépriser pour notre compte, mais qu'un de nos confrères, le *Bon Sens*, a relevés dans une série de feuilletons fort piquants et dont le public s'est beaucoup occupé. Le spirituel auteur de ces feuilletons, M. Capo de Feuillide, passe en revue les combinaisons et les calculs dans la confidence desquels on a été mis par les prospectus de M. Émile de Girardin. M. Capo de Feuillide trouve l'entreprise mauvaise ; il en a bien le droit, et il appuie son opinion de considérations et de raisonnements qui ne nous ont pas paru sortir des limites d'une discussion permise. M. E. de Girardin pouvait répondre dans son journal ; il a mieux aimé considérer comme diffamation contre sa personne les doutes jetés sur l'exactitude de ses calculs ; il a attaqué le *Bon Sens* et

M. de Feuillide devant la police correctionnelle. Cette affaire sera jugée demain, et M. Émile de Girardin jouira du bénéfice des lois de septembre. La presse ne pourra pas rendre compte des débats de cefte affaire ; nous en ferons connaître le résultat, qui ne nous paraît pas douteux; car rien ne ressemble moins à la diffamation, telle que nos lois la définissent, que la discussion soutenue par M. de Feuillide contre les assertions et les chiffres de M. Émile de Girardin. »

Le rédacteur en chef de la *Presse* ne pouvait laisser sans réponse l'article du *National*, et la réplique ne se fit pas attendre. Nous la trouvons dans le numéro du 21 juillet. « Le *National* jette un blâme sévère sur M. E. de Girardin pour ne s'être pas, de préférence, servi de la voie de la presse. Ce reproche manque de la loyauté attribuée au caractère de M. Carrel. Assurément le reproche serait mérité si le *Bon Sens* s'en fût tenu à l'examen critique et sévère de la base économique sur laquelle la *Presse* est établie. Mais il n'en a pas été ainsi : les accusations les plus odieuses et les plus personnelles ont été accumulées contre M. E. de Girardin... C'est bien malgré nous et parce qu'il ne nous est point possible de garder le silence que nous nous jetons sur le terrain où l'on nous pousse. Mais enfin, si l'on persiste à le vouloir, nous l'accepterons, et nous publierons ce que le *Bon Sens*, le *National* et le *Temps* ont coûté à leurs actionnaires ; nous ferons, à notre tour, les comptes de ces journaux, puisqu'ils prennent la peine de faire les nôtres. Les renseignements sur ce point ne nous manqueraient pas plus que ceux qui nous seraient nécessaires pour les biographies de plusieurs rédacteurs de ces journaux, si nous étions jamais contraints de les publier. En ce cas-là même, nous promettrions de nous en tenir à la stricte vérité des faits. Nous n'aurions pas, nous, de faillites imminentes à prédire ; il nous suffirait de faillites consommées à relever au greffe du tribunal de commerce. »

On le voit, la guerre était allumée, et il n'était pas difficile de prévoir un dénoûment brutal à cette polémique. C'est ce qui arriva : M. Armand Carrel, accompagné d'un ami, se présenta chez M. de Girardin pour lui demander une explication. Le lendemain, les deux adversaires se rencontrèrent sur le terrain, au bois de Vincennes. M. de Girardin avait pour témoins MM. Lautour-Mezeray et Paillard de Villeneuve ; M. Carrel était assisté par MM. Ambert et Maurice Persat, gérant du *National*. Voici, d'après ce journal, les principaux incidents du duel :

« L'explication directe qui avait eu lieu entre M. Carrel et M. de Girardin ne laissait malheureusement rien à faire aux témoins de M. Carrel pour amener une conciliation.

« Arrivé sur le terrain, M. Carrel s'avança vers M. de Girardin, et lui dit

« — Eh bien, Monsieur, vous m'avez menacé d'une biographie ? La

chance des armes peut tourner contre moi. Cette biographie, vous la ferez alors, Monsieur; mais, dans ma vie privée et dans ma vie politique, si vous la faites loyalement, vous ne trouverez rien qui ne soit honorable, n'est-ce pas, Monsieur?

« — Oui, Monsieur, répondit M. de Girardin.

« Il avait été décidé par les témoins que les combattants seraient placés à quarante pas, et qu'ils pourraient faire dix pas chacun.

« M. Carrel franchit la distance d'un pas ferme et rapide. Parvenu à la limite, et levant son pistolet, il tira sur M. de Girardin, qui n'avait encore fait que trois pas environ en ajustant. La détonation des deux armes fut presque simultanée. Cependant M. Carrel avait tiré le premier. M. de Girardin s'écria :

« — Je suis touché à la cuisse (1)!

« — Et moi à l'aine, dit M. Carrel après avoir essuyé le feu de son adversaire.

« Il eut encore la force d'aller s'asseoir sur un tertre, au bord de l'allée. Ses témoins et son ami, le docteur Marx, coururent à lui. M. Persat fondait en larmes.

« — Ne pleurez pas, mon bon Persat, lui dit Carrel, voilà une balle qui vous acquitte.

« Il faisait allusion au procès du *National* qui devait avoir lieu le lendemain.

« On le porta à Saint-Mandé, chez M. Peyra, son ancien camarade de l'Ecole militaire. En passant auprès de M. de Girardin, M. Carrel voulut s'arrêter :

« — Souffrez-vous beaucoup, monsieur de Girardin? demanda-t-il.

« — Je désire que vous ne souffriez pas plus que moi.

« — Adieu, Monsieur, je ne vous en veux pas!

« Carrel ne se faisait point illusion sur la gravité de sa blessure; il conserva sa fermeté d'âme au milieu des souffrances les plus aiguës. Il avait dit, lorsqu'on le déposait sur son lit :

« — Le porte-drapeau du régiment est toujours le plus exposé; j'ai fait mon devoir. »

Le lendemain, il était mort.

(1) La balle de M. Carrel, contournant l'os, traversa de part en part la cuisse de M. de Girardin. La blessure était grave sinon mortelle; si l'amputation de la jambe, jugée nécessaire par M. le docteur Roux, n'eut pas lieu, ce fut à son ami, M. le docteur Cabarrus, que M. de Girardin le dut. M. Cabarrus s'y opposa énergiquement et prescrivit un traitement, tout nouveau à cette époque, qui réussit parfaitement Ce traitement consistait à laisser couler constamment de l'eau froide sur la plaie.

Cette funeste rencontre, dont M. de Girardin, tout le premier, déplora les douloureuses conséquences, souleva contre l'adversaire d'Armand Carrel les haines du parti républicain, haines vivaces et profondes qui ne reculèrent devant aucune violence pour se satisfaire. Un caractère moins fortement trempé que celui de M. de Girardin eût peut-être succombé à ces attaques persistantes de la malveillance. Il brava ces inimitiés formidables; seulement, après avoir donné cette preuve de courage, il fit serment, sur la tombe d'Armand Carrel, de ne plus se battre en duel, et éleva la voix à plusieurs reprises dans son journal pour combattre cette coutume barbare devenue un *anachronisme* (1). Revenons à la *Presse*.

X

Ces prospectus sur lesquels les adversaires de M. de Girardin cherchaient à déverser le ridicule étaient rédigés avec une merveilleuse habileté, et l'effet produit fut immense. Le nouveau journal portait pour épigraphe cette pensée de Victor Hugo : « Concourons ensemble, tous, chacun dans notre « région et selon notre loi particulière, à la grande substitution des ques- « tions sociales aux questions politiques. Tout est là. Tâchons de rallier « à l'idée applicable du progrès tous les hommes d'élite, et d'extraire un « parti supérieur qui veuille la civilisation de tous les partis inférieurs qui « ne savent ce qu'ils veulent. » Le plan était aussi neuf que l'idée mise en avant pour sa formation. Dans la partie politique se groupaient autour du rédacteur en chef des députés, des conseillers généraux, des publicistes, qui devaient imprimer à la *Presse* le double caractère pratique et progressif auquel elle aspirait.

Dans la partie littéraire, nous retrouvons l'élite des écrivains de l'époque : de Balzac, Henry Berthoud, le marquis de Custine, Alexandre Dumas, Esquiros, madame Gay, Théophile Gautier, Granier de Cassagnac, Gozlan, Victor Hugo, Jubinal, Lacroix, Jules Lecomte, Méry, Moret, Malitourne, Gustave Planche, Alphonse Royer, de Norvins, Eugène Scribe, Eugène Sue, Frédéric Soulié, Jules Sandeau, etc. Quant au feuilleton, appelé à jouer un grand rôle dans le succès du nouveau journal, il était divisé ainsi, au début de l'œuvre : tous les dimanches, un feuilleton historique de M. Alexandre Dumas; les mardis appartenaient au feuilleton dramatique de M. Frédéric Soulié; le mercredi était réservé à l'Académie des sciences; le jeudi au

(1) On peut retrouver dans les *Questions de mon temps*, t. I, p. 413, et t. V, p. 541, les éloquentes pages écrites par M. de Girardin contre le duel.

Courrier de Paris. Tous les vendredis, il paraissait un feuilleton industriel ou agricole. Enfin, le samedi était pris par la *Revue étrangère*. Plus tard, le roman, découpé en feuilleton, resta à peu près seul maître du rez-de-chaussée du journal, et on se souvient encore de l'engouement des lecteurs pour les œuvres d'Alexandre Dumas, qui donna à la *Presse : Joseph Balsamo*, *la Reine Margot*, et bien d'autres créations sorties de sa plume féconde. Ce fut dans la *Presse* que parurent *Mathilde*, ce chef-d'œuvre d'Eugène Sue; *Teverino*, par Mme George Sand ; *les Paysans*, par Balzac.

XI

Sans obtenir un succès aussi rapide que le *Siècle*, au moins comme tirage, la *Presse*, qui s'adressait à un parti moins nombreux que celui de son concurrent, possédait néanmoins, après six mois de fondation, neuf mille abonnés, et le chiffre s'éleva l'année suivante à treize mille. Comme opinion politique, elle déclara nettement : « qu'elle admettait sans examen la forme « représentative établie et la royauté telle que l'avait faite la Charte de « 1830; enfin, qu'elle désirait rallier toutes les voix généreuses, éloquen- « tes, jeunes et indépendantes, tenues à l'écart des partis par leur esprit « exclusif. »

Bientôt, ce nouveau venu dans l'arène politique trouva l'occasion de paraître sur la brèche et de faire vaillamment le coup de feu. Sa lutte contre la coalition Thiers-Guizot-Berryer-Ledru-Rollin est restée célèbre, et la feuille de M. de Girardin, dont on cherchait vainement à contester la valeur personnelle, devint une véritable puissance.

Néanmoins, les ennemis du rédacteur en chef de la *Presse* ne se lassaient point de le poursuivre. Des élections générales ont lieu le 5 novembre 1837. MM. Dornès et Lebreton, quoique étrangers à l'arrondissement de Bourganeuf, s'y rendent en poste pour y combattre à outrance sa réélection. Il est réélu, et à son retour à Paris il les fait condamner, comme diffamateurs, à 500 fr. d'amende et à 8000 francs de dommages et intérêts. Ces 8000 francs sont donnés aux pauvres de l'arrondissement de Bourganeuf. M. Aristide Guilbert, également étranger au département de la Creuse, adresse à la Chambre des députés une protestation contre son admission, affirmant, sans produire aucune preuve, que l'élu de la Creuse n'est point Français, qu'il est Suisse. C'est à l'occasion de cette protestation que le comte Alexandre de Girardin est entendu par le bureau chargé de vérifier les pouvoirs de son fils, et c'est à ce témoignage que le rapporteur, M. Gillon, fait allusion en ces termes : « La

« commission tout entière est de cet avis : oui, M. Émile de Girardin est né « sur le sol français. Tous cinq nous avons la confiance la plus entière, la « croyance la plus absolue; nous sommes unanimes sur ce point moral, au « sujet duquel nous avons recueilli un témoignage que l'honneur nous dé- « fend de révéler. »

XII

Cette haine de parti, déchaînée par un duel à jamais malheureux, peut seul expliquer le procès intenté à M. de Girardin en sa qualité de membre du conseil de gérance du *Musée des Familles*, administré par M. Auguste Cléemann, dont le père avait été, jusqu'en 1830, l'associé de M. Vassal, banquier à Paris et député. M. de Girardin est accusé d'avoir concouru à la distribution de dividendes fictifs. Une demande en autorisation de poursuites est adressée le 19 février 1838 à la Chambre des députés. Quoique cette autorisation soit refusée, M. de Girardin donne sa démission et vient ainsi au-devant du débat judiciaire. Le procès gagné fait justice de la fausseté de l'imputation. Le succès du *Musée des Familles*, taxé de chimérique, était si réel qu'il dure encore.

Mais le gain de ce procès, suivi le 17 avril d'une éclatante réélection, ne fait pas le compte de ceux qui se sont donné pour tâche de venger la mort de M. Armand Carrel en perdant M. Émile de Girardin. Ils font un second procès à M. Auguste Cleemann, qui s'est chargé, en qualité de banquier, de l'émission des actions de la mine de houille de Saint-Bérain (Saône-et-Loire). Ils espèrent rencontrer derrière lui M. de Girardin. Sur leurs plaintes, toute la correspondance et tous les livres de la comptabilité sont saisis, mais leur attente est trompée. Le procès gagné en instance, le 22 juin 1838, de la manière la plus complète, est perdu en appel, le 23 août suivant, de la façon la plus inattendue. Singularité de roman ! La chambre de la Cour royale devant laquelle le procès est porté en appel a pour président M. Dupuy, le mari de la mère d'Émile de Girardin. Mais en instance, comme en appel, il est matériellement faux que M. de Girardin ait jamais été partie au procès, jamais mis en cause. Y eût-il été mis, qu'il pourrait maintenant l'avouer, car cette houillère pour laquelle il a été jugé en appel le contraire de ce qui avait été jugé en instance, est l'une des houillères du bassin de Saône-et-Loire d'où l'on extrait de la houille en plus grande quantité et en meilleure qualité. Cette erreur judiciaire, matériellement prouvée par la valeur actuelle de la mine de Saint-Bérain, n'est pas la première qui ait été commise !

XIII

Toujours par suite des mêmes animosités, la liquidation de la société du journal la *Presse* est demandée et obtenue. Le journal est mis en vente. Il est acheté par M. de Girardin, conjointement avec M. Dujarrier, moyennant la somme de 127,361 francs.

Du 31 août 1839 au 31 décembre 1856, la *Presse*, qui n'a réellement coûté à fonder que 280,000 francs, produit 2,833,812 francs. C'est ainsi que son fondateur répond aux négateurs qui avaient prétendu que les bases économiques de la *Presse* étaient inévitablement vouées à la ruine.

Le 4 mars 1839, de nouvelles élections générales ont lieu. Il est réélu député de Bourganeuf, mais son élection est annulée le 13 avril au scrutin secret, par ce motif « qu'il ne justifie pas suffisamment qu'il soit Français». Elle est annulée quoiqu'il fasse partie depuis cinq ans de la Chambre des députés, quoiqu'il ait été réélu quatre fois, et toujours à une immense majorité.

De nouvelles élections générales ont encore lieu en 1842. Il est simultanément élu par deux colléges : par le collége de Bourganeuf (Creuse) et par le collége de Castel-Sarrazin (Tarn-et-Garonne). C'est par cette double élection que les électeurs répondent au libelle que fait paraître M. Dornès, malgré et peut-être à cause de sa condamnation de 1837 à 8000 francs de dommages et intérêts et à 500 francs d'amende. Cette fois encore une nouvelle protestation, signée notamment des noms de MM. Goudchaux et Hingray, appartenant à la rédaction du *National*, est adressée contre son admission ; cette fois encore le scrutin secret est demandé, mais cette fois l'admission est prononcée, le 2 août, à une immense majorité. Le 27 août 1842 il est nommé chevalier de la Légion d'honneur. C'est dans cette même année qu'il est élu membre du conseil général de la Creuse.

De nouvelles élections ont lieu en 1846 pour la quatrième fois depuis 1834. Il est réélu pour la sixième fois député de la Creuse, et devient l'un des principaux membres du groupe qui, voulant l'application du programme de Lisieux, reçoit le nom parlementaire de « parti des conservateurs-progressistes ». Il est nommé rapporteur du projet de réforme postale.

A partir de l'année 1847, M. de Girardin prend directement à la *Presse* une part de collaboration qui devient de plus en plus active et presque exclusive. Le 3 juin, une demande en autorisation de poursuites est déposée contre lui, à l'occasion d'un article publié le 12 mai dans la *Presse*, article où il était question de promesse d'une pairie faite par un tiers moyennant argent. L'autorisation est accordée. Il est conséquemment traduit à la barre

de la Cour des pairs, où il comparaît le 22 juin, sans défenseur, et d'où il est renvoyé des fins de la citation, ce qui est sans exemple. Ce renvoi a lieu à la majorité de 134 voix contre 65. Sa défense, fort courte, se terminait par ces mots : « J'ai foi, messieurs les pairs, dans la vérité, qu'elle soit « qualifiée un moment d'erreur ou de calomnie. Toute vérité opprimée est « une force qui s'amasse, un jour de triomphe qui se lève. Je ne serais pas « un homme politique si je ne savais pas l'attendre. »

Il ne l'attend pas longtemps, car le 22 juin 1847 est bientôt suivi du 24 février 1848. Ayant, mais en vain, usé de tous les moyens que lui donnait son double titre de rédacteur en chef de la *Presse* et de député, pour arrêter sur la pente fatale le ministère présidé par M. Guizot, et pressentant une catastrophe, il dépose le 14 février sa démission, conçue en ces termes :

« Entre la majorité intolérante et la minorité inconséquente, il n'y a pas « de place pour qui ne comprend pas :

« Le pouvoir sans l'initiative et le progrès;

« L'opposition sans la vigueur et la logique.

« Je donne ma démission. J'attendrai les élections générales. »

Il n'y avait qu'à suivre cet exemple pour rendre inévitable la dissolution de la Chambre et la retraite du Cabinet, et conjurer une révolution si imminente, que quatorze jours après elle passe de l'état de pressentiment à l'état de fait accompli ! Le 24 février, il se rend aux Tuileries, et, à ce propos, qu'il nous soit permis de raconter avec quelques détails ce premier épisode d'une grande histoire, dans laquelle M. de Girardin a joué un rôle important. C'est véritablement une page inédite de la vie politique du rédacteur en chef de la *Presse*. Elle a de plus le mérite d'être vraie, et par conséquent de différer beaucoup des fictions dramatiques que l'on s'est plu trop souvent à broder sur le compte de l'éminent publiciste.

XIV

Il était environ huit heures du matin lorsque, le 24 février, M. de Girardin arrive aux Tuileries, après avoir franchi barricades sur barricades.

Il demande à parler au roi; M. le général de Rumigny l'engage à s'adresser d'abord à M. Thiers, qui est à l'état-major du Carrousel avec MM. Barrot, de Rémusat, Duvergier de Hauranne et Lamoricière.

M. de Girardin s'y rend et s'efforce de leur faire comprendre que la situation est plus grave qu'ils ne le pensent.

De l'état-major on revient aux Tuileries : une proclamation est rédigée en toute hâte; mais où la faire imprimer? Il y a bien là de l'artillerie, mais

il n'y a pas d'imprimerie; mieux vaudrait en ce moment une casse et une presse que dix caissons et dix canons. M. Thiers conjure M. Merruau et M. de Girardin de faire composer et tirer en toute hâte, aux imprimeries du *Constitutionnel* et de la *Presse*, la proclamation qui vient d'être rédigée, et qui annonce la formation du ministère Thiers-Barrot-Duvergier-Rémusat, et la dissolution de la Chambre.

Au moment où M. de Girardin sort des Tuileries, MM. Guizot, de Broglie et d'Haussonville y arrivent à pied; ils n'y sont pas reçus.

Les secondes sont des heures!

Des Tuileries à la rue Montmartre, pour traverser trente barricades, il faut plus de trente minutes!

La proclamation de M. Thiers est composée, tirée.

Vainement essaye-t-on de la placarder; elle est huée et aussitôt déchirée.

M. de Girardin, jugeant par ce fait de la gravité de la situation, prend sur lui de faire composer la proclamation suivante, dont on a fait grand bruit. En voici le texte :

Abdication du roi;
Régence de la duchesse d'Orléans;
Dissolution de la Chambre;
Amnistie générale.

Sans attendre qu'elle soit tirée, M. de Girardin retourne en toute hâte à l'état-major du Carrousel, où il instruit le maréchal Bugeaud de ce qui se passe; puis de là court aux Tuileries, où il n'est introduit dans le cabinet du roi qu'après plusieurs minutes perdues encore dans le salon qui précède.

Le roi est étendu dans un grand fauteuil placé près d'une fenêtre.

MM. Thiers et Rémusat sont présents; ils se tiennent debout, appuyés près de la cheminée.

« Qu'y a-t-il, monsieur de Girardin? lui demande le roi.

— Il y a, Sire, que l'on vous fait perdre un temps précieux, et que, si le parti le plus énergique n'est pas immédiatement adopté, dans une demi-heure il n'y aura plus de royauté en France. »

M. de Girardin sent aussitôt tous les regards darder sur lui; on doute, on paraît chercher s'il n'a pas perdu la raison en s'exprimant ainsi.

Il aperçoit à côté de M. Thiers M. Merruau, le rédacteur en chef du *Constitutionnel*.

« Interrogez, reprend-il vivement, interrogez M. Merruau sur l'accueil qu'a reçu la proclamation qui vient d'être imprimée au *Constitutionnel* et à la *Presse;* demandez-lui si on a permis qu'elle fût placardée.... »

Le récit de M. de Girardin est confirmé par M. Merruau.

Après un moment de silence et d'abattement, la voix du roi se fait entendre pour dire :

« Que faire? »

M. de Girardin répond :

« Abdiquer, Sire!

— Abdiquer!

— Oui, sans hésiter, et en conférant la régence à Mme la duchesse d'Orléans : car M. le duc de Nemours ne serait pas accepté.... »

Le roi se lève et dit : « Messieurs, voulez-vous que je monte à cheval?

— Non, Sire, » lui répond-on.

M. le duc de Montpensier s'approche du roi et le presse d'abdiquer.

Le roi dit : « J'abdique. »

La régence de Mme la duchesse d'Orléans est acceptée.

Le bruit des décharges de coups de fusil se fait plus distinctement entendre.

Déjà l'on peut prévoir que les Tuileries ne tarderont pas à être attaquées.

« Partez, partez, Monsieur de Girardin. »

M. de Girardin part sans autre garantie que la parole du roi.

Au coin de la rue Richelieu et de la rue Saint-Honoré, il est arrêté par les nombreux gardiens de la barricade.

Il leur annonce l'abdication du roi, la régence de la duchesse d'Orléans, la dissolution de la Chambre, l'amnistie générale.

On ne veut pas y croire.

« Est-ce imprimé? est le premier mot qui s'échappe de toutes les bouches.

— Non.

— Est-ce écrit?

— Non.

— Quelles garanties nous en donnez-vous?

— Ma parole.

— Qui êtes-vous?

— Émile de Girardin.

— Le député qui a donné sa démission?

— Oui.

— Cela nous suffit.

— Passez, passez.... » Des acclamations se font entendre; on crie avec transport : « Le roi a abdiqué! la Chambre est dissoute!... »

M. de Girardin passe et arrive à la place du Palais-Royal, où les feux se croisent entre le poste du Château-d'Eau et le peuple, retranché derrière les colonnes et la grille de la cour du Palais.

Vainement M. de Girardin essaye de faire cesser le feu.

Le général Lamoricière arrive à cheval; il n'est pas plus heureux dans les efforts qu'il fait; il l'est moins encore, car il est blessé au bras.

Après une grande heure ainsi perdue en exhortations étouffées par le sifflement des balles, M. de Girardin retourne aux Tuileries, où il ne retrouve plus ni roi, ni princes, ni ministres, dans le cabinet où il les avait laissés.

Où étaient-ils? que s'était-il passé?

M. de Girardin l'ignorait.

Interrogé par la foule qui entre et n'en sait rien non plus, il ne peut que lui répondre :

« Le roi a abdiqué;

La duchesse d'Orléans est régente;

La Chambre est dissoute;

Une amnistie générale est proclamée.

— Est-ce bien vrai?

— Oui.

— Écrivez-le et signez-le! »

M. de Girardin s'assied à une table, et là, pendant une heure au moins, il écrit ou signe plus de 500 bulletins d'abdication.

On voit que M. de Girardin est resté jusqu'au dernier jour, jusqu'à la dernière heure, jusqu'à la dernière minute, jusqu'à la dernière seconde, fidèle au gouvernement qu'il s'était efforcé d'éclairer, mais, comme il le déclare lui-même dans le troisième volume des *Questions de mon temps*, qu'il n'avait jamais eu la pensée de contribuer à renverser.

XV

La *Presse*, qui dès les premiers jours de février 1848 pressentait la révolution, en avait depuis longtemps, dans sa lutte avec le ministère Guizot, signalé les causes, et cette opposition énergique ne contribua pas peu à accroître le succès de ce journal. Le tirage, qui s'élevait à 13,483 numéros en 1840, avait atteint 22,971 en 1845, au moment où le format fut agrandi, et en 1847 il fut porté à 23,800.

Mais si le public faisait cause commune avec les adversaires du ministère Guizot et entourait de ses faveurs le journal de M. de Girardin, on souffrait impatiemment en haut lieu ce critique impitoyable. Les gens bien informés prétendent que plusieurs concurrences furent organisées dans le but de ruiner la *Presse*. On cite surtout l'*Époque*, feuille gigantesque, qui succomba avant d'avoir pu se rendre redoutable à son ennemi, et, chose remarquable! légua sa modeste succession à la *Presse*.

La révolution, en enlevant à M. de Girardin la cible du ministère Guizot, lui fournit d'autres sujets de polémique. Ce fut le bon temps pour le journalisme, et le tirage de la *Presse* doubla du jour au lendemain.

Ce lendemain s'appela le 25 février 1848. La *Presse*, réagissant contre l'abattement général, paraît avec l'article fameux portant pour titre : *Confiance, confiance!* qui obtint un si grand retentissement. Cet éloquent et courageux appel au patriotisme national honore M. de Girardin, et nous aimons à mettre en relief cette belle page de sa vie politique.

Mais, après avoir crié : *Confiance!* M. de Girardin cria bientôt : *Résistance!* Il cria : *Résistance!* « quand M. Ledru-Rollin fit paraître ses célèbres circulaires et ses fameux bulletins; quand il investit de pouvoirs illimités, dans les départements, des hommes inexpérimentés, déconsidérés, des repris de justice, et jusqu'à des meurtriers ; quand la faux de la destitution se promena impitoyablement et aveuglément sur toute la France; quand Paris donna le spectacle de la plus scandaleuse curée aux places et des vanités les plus risibles. »

Le 29 mars 1848, une bande stipendiée vint menacer de briser les presses, si M. de Girardin persistait à user de son droit de dire librement sa pensée. Pendant trois jours, l'émeute soldée stationna devant les portes des bureaux de la *Presse*. Elle ne réussit ni à décontenancer M. de Girardin, ni à le faire taire. Elle en fut pour ses frais (1).

XVI

Mais une atteinte bien autrement grave, portée tout la fois à la liberté de la pensée, à la propriété et à la liberté individuelle, vint apprendre comment on pratiquait la justice sous le régime républicain. Le 25 juin, le rédacteur en chef de la *Presse* fut arrêté dans les bureaux du journal et conduit à la prison de la Conciergerie par ordre du général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif. Le journal fut supprimé. Mis au secret, M. de Girardin ne put obtenir aucun éclaircissement sur les motifs de sa détention. Toute sa correspondance fut saisie à la poste et ouverte, sans qu'on y trouvât le plus faible indice, la plus petite preuve, de nature à le rendre suspect de peu d'attachement à la République Enfin, après onze jours de détention rigoureuse, le rédacteur en chef de la *Presse* fut rendu à la liberté. Quant au journal, supprimé sans motifs le 25 juin, il reparut sans conditions le 5 août, après quarante-deux jours de suppression.

Cette violence dictatoriale souleva un *tolle* général dans le barreau et la

(1) Voir *Questions de mon temps*, tome III.

presse, et aujourd'hui encore, tout homme qui a l'honneur de tenir une plume éprouve le besoin de joindre son nom à la liste de protestation signée le 24 août par MM. Bareste (Eugène), Berjeau, Blanc (Eugène), Blum (Eugène), Boyée, Calonne (de), Capo de Feuillide, Chambord, Chareau (Paul), Chatard (Eugène), Collin (Achille), Commerson, Cournier, de Damery, Darmont, de Laage (Henry), Deschères, Desfontaines, Dieudonné, Disant, de Douret, Dorcel (Jules), Dumont, Durrieu (Xavier), Dutacq, Faure, Féval (Paul), François, Genoude, Gillet (Benoît ,·Girardin (Émile de), Giraud de Saint-Fargeau, Gullaud (Evariste), Hervé (Édouard), Hounan (Joachim), Jolivald (de), Julvécourt, Laurier, Lavalette (A. de), Lechevallier (Jules), Lefloch, Lemachois, Le Poitevin Saint-Alme, Loudun, Lucas (Louis), Magne, Moncel, Maron (Eugène), Martin (Ed.), de Mauduy, Maurin, Menard, Meurice (Paul), Millaud, Naquet (Gustave), Nefftzer (A.), Nozais, O. Maccarthy, Peyrat, Pérodeaud, Ponroy (Arthur), Rifault, Robillard, Rondy, de Saint-Albin (Alex.), Vasbenter, de Villemessant, Vitu (Auguste).

XVII

Tandis que ces représentants du journalisme protestaient de toute l'énergie de leurs convictions contre l'acte que nous venons de rappeler, la *Presse* prenait sa revanche dans une polémique écrasante contre le chef du pouvoir exécutif. Après une série d'articles remarquables publiés sous ce titre : *Le général Cavaignac devant la commission d'enquête*, M. Émile de Girardin pose hautement, dès le 24 octobre, la candidature du prince Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République. Il la soutient avec une ardeur qui finit par entraîner plusieurs organes du journalisme parisien et la majorité de la presse départementale. Le 14 décembre, le choix lui est offert entre la préfecture de police et la direction générale des postes. Les instances les plus pressantes lui sont faites. Il persiste dans son refus. Le 20 décembre, les mêmes instances lui sont renouvelées pour qu'il accepte l'ambassade de Naples. Il leur oppose le même refus, qu'il motive en déclarant qu'il n'acceptera jamais qu'une fonction où il pourra faire la preuve de la justesse de ses idées par leur application. Le 31 décembre 1848, le tirage de la *Presse* était de 63,000 exemplaires.

XVIII

L'année 1849 fut signalée dans l'histoire de la *Presse* par son opposition au ministère Barrot. Son rédacteur en chef est convoqué le 12 juin à la réu-

nion des journalistes qui a lieu dans les bureaux de la *Démocratie pacifique;* il y combat la pensée de toute démonstration pacifique ou armée contre l'expédition de Rome, et réussit à faire adopter son opinion. Mais ailleurs d'autres influences prévalent : la démonstration a lieu le lendemain 13 juin. Il est cité le 16 octobre comme témoin devant la Haute Cour de justice de Versailles, à raison de cette réunion du 12 juin, à laquelle il a assisté et où il a pris la parole. La hardiesse avec laquelle il fait respecter en lui la liberté du témoin qu'on tente d'intimider restera dans les fastes judiciaires.

Nommé à une grande majorité représentant du peuple par le département du Bas-Rhin, M. Émile de Girardin combat toutes les mesures restrictives de la liberté de la presse, et vote contre la loi du 16 juillet 1850. Pendant toute l'année 1851, il prend une position tranchée dans les rangs de l'opposition. Le 2 décembre, la *Presse* se suspend elle-même pendant dix jours, et ne reparaît le 12 qu'en vertu d'un jugement rendu le 11 par M. Casenave, président du tribunal civil de la Seine, à la requête de mineurs et de veuves.

Le 9 janvier 1852, M. Émile de Girardin est compris dans celui des trois décrets qui éloigne temporairement un certain nombre de représentants. Il se rend à Bruxelles, où il publie le volume intitulé *La Politique universelle.* Il est rappelé en France le 5 mars, par la mort de sa belle-mère, Mme Sophie Gay. Bientôt il reprend la plume et rentre dans les rangs de la rédaction de la *Presse*, dont il ne tarde pas à tripler le chiffre du tirage. Elle ne tirait plus qu'à 12,000 exemplaires, et avait cessé de donner aucun revenu : il la porte à 42,000 exemplaires, et le dividende annuel atteint 305,000 francs.

XIX

Mais l'éminent publiciste, habitué aux allures de libre discussion en usage sous la monarchie de juillet, et que n'avaient pu modifier les stériles violences de 1848, devait, sous l'empire du décret du 17 février 1852, se heurter contre plus d'un avertissement.

Dès le 9 avril, la *Presse* reçoit un premier avertissement, dont voici les considérants invoqués par le ministre de la police, M. de Maupas :

« Vu l'article publié par le journal la *Presse* le 9 avril, dans lequel on trouve le passage suivant : « Il serait (l'Empire) la provocation directe à un « attentat qui vraisemblement ne se ferait pas attendre, car si dans le parti « républicain il ne se trouvait pas d'Alibaud, il se trouverait un Merino « dans le parti royaliste.... »

« Ledit article signé : Émile de Girardin.

« Considérant qu'il ne saurait être permis, sans outrager à la fois la morale publique et le caractère de la nation, de proclamer comme un fait inévitable un attentat sur la personne du chef de l'État, quels que soient d'ailleurs les prétextes ou les circonstances hypothétiques sur lesquels on appuie une argumentation si coupable ;

« Considérant que le journal la *Presse* a oublié ainsi que la modération et la prudence sont la première loi de la presse périodique ;

« Arrête :

« Aux termes de l'article 32 du décret du 17 février 1852, un premier avertissement est donné au journal la *Presse* dans la personne de MM. Rouy, l'un des gérants, et Émile de Girardin, rédacteur. »

Quatre mois plus tard, un nouvel article, signé *Émile de Girardin*, motivait un nouvel avertissement, signé *de Maupas*.

L'amnistie du 2 décembre 1852 rendit à la *Presse* son innocence aux yeux de la loi ; mais ce journal s'attire un troisième avertissement, toujours signé *de Maupas*, motivé par une série d'articles de M. de Girardin, sous ce titre : *Pourquoi la République a cessé d'exister* (1).

L'année suivante, c'est-à-dire en 1854, la *Presse* reçoit, le 23 mars, un quatrième avertissement signé de M. de Persigny, ministre de l'intérieur, au sujet de la publication d'une lettre de Manin. Officieusement averti, le 23 septembre, de ne pas donner suite aux articles publiés sous ce titre : *L'Ornière des révolutions*, M. Émile de Girardin se retire de la rédaction active de la *Presse*, et n'exerce plus que passivement les fonctions de rédacteur en chef. Deux ans après, il cède à M. Millaud, moyennant 800,000 fr., les quarante actions qu'il possède dans la propriété du journal, avec les droits qui y sont inhérents, droits qu'il n'exerçait plus que nominalement, comme nous venons de le dire.

XX

Voilà donc le gouvernail de la *Presse* passant des mains de M. Émile de Girardin entre celles d'un banquier, qui avait commencé lui aussi par être homme de lettre et journaliste. Après avoir créé plusieurs journaux, entre autres la *Liberté*, et plus tard le *Journal des actionnaires*, avec MM. Léo-

(1) Le martyrologe de la *Presse* nous rappelle en outre l'*adresse des étudiants* incriminée le 19 avril 1856. Une ordonnance de non-lieu est rendue le 23 août. En février 1857, une poursuite est commencée en raison d'une *Lettre datée du cabinet des Tuileries aux Suisses*. L'affaire aboutit aussi à une ordonnance de non-lieu.

pold Amail, L. Jourdan, Xavier Ayma et quelques autres publicistes, M. Millaud, qui devait à de vastes opérations financières une grande fortune, n'hésita pas à payer huit cent mille francs la part de propriété de M. de Girardin dans la *Presse*. M. Millaud garda pour lui la direction avec la cogérance, et M. Nefftzer, aujourd'hui rédacteur en chef gérant du *Temps*, fut nommé rédacteur en chef. Au nombre des collaborateurs politiques et littéraires de cette époque nous pouvons citer M. A. Peyrat, M. Darimon, M. F. Gaillardet, M. Paul de Saint-Victor, M. Pauchet, M. Léouzon le Duc, M. Bonneau, M. Charles Edmond, etc.

M. Millaud, désireux de donner à la *Presse* la plus grande extension possible, eut l'idée de créer une édition belge. Il s'agissait d'expédier, le soir, à Bruxelles, par le train de huit heures, l'une des trois compositions de la *Presse* dont le service était fini à sept heures, et de faire paraître la *Presse* à Bruxelles, où, n'ayant à acquitter ni timbre ni droits de poste énormes, elle pourrait se donner à un prix excessivement modique, et réaliser un grand nombre d'abonnements. Quelques nouvelles locales devaient y être ajoutées. Après un premier examen, on s'aperçut qu'il y aurait économie à faire composer le journal à Bruxelles, d'après des exemplaires de la *Presse* envoyés de Paris en temps opportun. Un traité fut conclu entre M. Millaud et M. Sterckx, et la *Presse* parut à Bruxelles le 1er janvier 1857. Peu de jours après, un procès en dommages-intérêts fut intentée par la *Librairie nouvelle*, acquéreur du roman *La Daniella*, de Mme G. Sand, pour publication de ce roman dans un journal autre que la *Presse*, et bientôt la combinaison de l'édition belge fut abandonnée.

XXI

L'administration de la *Presse* se rejeta alors sur des améliorations matérielles du journal, et, le 16 mars 1857, le format fut agrandi. Ce changement, depuis longtemps réclamé et depuis longtemps reconnu indispensable, eut l'avantage de donner un peu plus de place à la rédaction et un peu plus de place aux annonces.

Mais un événement d'une gravité extrême vint tout à coup compromettre l'avenir de la *Presse*. Nous voulons parler de la suspension du journal pour deux mois, prononcée par arrêté ministériel du 4 décembre 1857. Cette mesure rigoureuse fut motivée par un article de M. Peyrat. Il s'agissait du refus du serment de deux députés au Corps législatif, nommés par le parti démocratique. Voici le passage incriminé : « Il y a depuis quelque temps dans « la conscience universelle un vague frémissement. Voici évidemment l'heure

« des résolutions décisives. Les problèmes qui préoccupent le monde poli-
« tique se simplifient.... les partis se serrent et se comptent.... il semble
« que nous ayons tous entendu d'un bout de l'Europe à l'autre une voix qui
« nous crie : Levez-vous et marchez!... Devons-nous, vivant toujours de
« nos souvenirs et de nos regrets, nous enfoncer de plus en plus dans notre
« abattement?... Le parti révolutionnaire doit-il imiter le parti légitimiste,
« que l'abstention a conduit à la nullité?... Nous nous sommes comptés;
« nous savons que nous sommes un grand parti dévoué à la révolution, etc.»

Le ministre M. Billaut répondit :

« Si insensées que soient de telles paroles au milieu de la paix profonde
« dont jouit le pays, on ne saurait cependant laisser quelques esprits turbu-
« lents prêcher en pleine liberté l'agitation et l'appel aux passions révolu-
« tionnaires. Dans l'intérêt général, dans l'intérêt surtout de ces masses
« laborieuses, dont nul jamais en France ne s'est plus activement et plus
« efficacement préoccupé que l'Empereur, le Gouvernement a le droit et le
« devoir de se montrer sévère contre les folies de ces prétendus démocrates,
« dont l'influence, s'ils en avaient jamais une, ne saurait qu'être funeste
« au bien-être et au progrès régulier de cette démocratie qu'heureusement
« ils sont désormais impuissants à agiter. » A la suite des considérants venait l'arrêté de suspension de la *Presse* pour deux mois.

Cette mort momentanée fut, comme nous l'avons dit, très-nuisible aux intérêts du journal, dont le tirage tomba de 36,000 à 23,000 par le seul fait de la suspension. M. Peyrat fit un procès à la société pour continuer sa collaboration, et le perdit devant le tribunal de commerce.

XXII

Ce fut à cette occasion que M. Émile de Girardin, pour occuper les ouvriers de l'imprimerie, réimprima sous ce titre : *Questions de mon temps*, la plus grande partie de ses articles; il a raconté lui-même cette circonstance dans l'introduction, et on nous saura gré de lui emprunter quelques lignes :

« Un incident, dit-il, a donné naissance aux *Questions de mon temps*.

« Cet incident, c'est la suspension du journal la *Presse*, prononcée le 4
« décembre 1857, suspension privant, pendant deux mois, de travail, con-
« séquemment de salaire, les vaillants compositeurs qui m'avaient été si
« longtemps dévoués, et auxquels je n'avais cessé de rester cordialement at-
« taché, quoique la direction de la *Presse* ne m'appartînt plus depuis le 27
« novembre 1856. Pendant deux mois, qu'allaient-ils faire? A quoi occuper
« cet atelier formé avec tant de soin et si habilement conduit? L'idée me

« vint alors tout naturellement de réimprimer les articles, d'abord fort « rares de 1836 à 1846, ensuite plus abondants, trop abondants peut-être, « de 1846 à 1856, que j'avais fait paraître dans la *Presse*. Le jour même, « je me mettais à l'œuvre en toute hâte; le lendemain, les compositeurs de « mon atelier étaient à leurs casses; ils avaient « de la copie » devant elles. « En agissant ainsi, je ne faisais qu'agir de réciprocité, car je ne pouvais « oublier, je n'oublierai jamais que les travailleurs de la *Presse* ont fait gra- « ver par Borel, et frapper, en 1849, une très-belle médaille, où, du côté « de l'effigie, sont inscrits ces mots : « A ÉMILE DE GIRARDIN LES TRAVAIL- « LEURS DE LA PRESSE RECONNAISSANTS », et au revers ceux-ci : « LIBERTÉ DE « LA PRESSE. — COURAGE CIVIL. — ASSOCIATION DU CAPITAL-TRAVAIL AU CAPITAL- « ARGENT. — 5 MARS 1848. »

L'initiative de M. de Girardin dans l'intérêt des compositeurs de l'imprimerie n'a pas besoin d'éloge.

XXIII

M. Nefftzer s'étant retiré une année environ après le départ de M. de Girardin, M. Millaud fut nommé rédacteur en chef, et M. Guéroult, aujourd'hui rédacteur en chef gérant de l'*Opinion nationale*, entra à la *Presse* comme rédacteur principal. On n'a pas oublié les remarquables articles qu'il publia au sujet de la guerre d'Italie, pressentie et en quelque sorte annoncée par la *Presse* longtemps avant qu'elle éclatât. C'est à cette époque que se rattache la polémique avec l'ambassadeur de Turquie, à propos d'une correspondance de Constantinople. Fuad-Pacha fit même un procès à l'auteur de l'article et le perdit. Nous ne connaissons pas au juste le motif du débat; mais il ne s'agissait pas de l'emprunt ottoman.

En 1859, M. Millaud céda la *Presse* à M. Solar, tout en restant membre du conseil des intéressés. Cette modification amena le départ de M. Guéroult et la rentrée de M. Peyrat, qui remplit les fonctions de rédacteur en chef, et que nous retrouverons dans la partie biographique de notre travail.

Aujourd'hui, la propriété du journal la *Presse* est divisée en mille parts, appartenant à trente-cinq propriétaires. Le tirage est de *vingt-cinq mille* exemplaires, 14,000 pour Paris, 11,000 pour la province. La vente sur la voie publique atteint dix mille numéros environ par jour.

Malgré les frais de rédaction, d'administration et de composition, malgré le timbre, qui reçoit quinze cents francs par jour, et la poste, qui perçoit quatré-cent quarante francs, la *Presse* réalise des bénéfices, et il ne sera

peut-être pas sans intérêt de rappeler ici ce que ce journal a rapporté depuis 1839 jusqu'à nos jours. Ce relevé, dont on nous pardonnera la sécheresse, formera le véritable complément de l'historique du journal.

D'abord sous l'administration de MM. Emile de Girardin et Dujarrier : En 1839 (du 1er septembre au 31 décembre) : 16,685 fr. —En 1840 (du 1er janvier) : 74,905 fr. — En 1841 : 105,325 fr. —En 1842 : 168,716 fr. — En 1843 : 184,287 fr. — En 1844 : 187,603 fr. — En 1845 (du 1er janvier au 12 mars, perte, 47,883 fr. (1).

Ensuite sous l'administration de MM. de Girardin et C. Rouy : En 1845 (du 2 mars au 31 décembre) : bénéfice, 41,372 fr., laissant encore à couvrir 6,511 de la perte ci-dessus). — En 1846 (du 1er janvier au 31 décembre), déduction faite des 6,611 fr. de perte : 103,846 fr. — En 1847 : 130,906 fr. — En 1848 : 424,271 fr. — En 1849 : 252,510 fr. — En 1850 : 265,777 fr. — En 1851 : 110,950 fr. — En 1852 : 13,221 fr. — En 1853 : 116,422 fr. — En 1854 : 128,185 fr. — En 1855 : 263,019 fr. — En 1856 : 303,861 fr., dernière année de l'administration de E. de Girardin. Total général des dix-sept ans : 2,833,813 francs.

Après le départ de M. de Girardin, nous avons les chiffres suivants : — En 1857 : 80,650 fr. — En 1858 : 110,350 fr. — En 1859 : 192,650 fr. — Enfin, en 1860 : 162,200 francs.

Ajoutons que l'on fait aux travailleurs, depuis le 5 mars 1848, et sur la proposition de M. Emile de Girardin, une répartition sur les bénéfices. En 1857, la société du journal la *Presse* a distribué dans ce but une somme de 4,371 fr. et 2,710 fr. en 1860. On ne saurait trop louer une si noble et si intelligente initiative.

(1) Perte causée par l'augmentation du format, la translation des bureaux de la rue Saint-Georges à la rue Montmartre, et une nouvelle évaluation du matériel à la mort de M. Dujarrier, 12 mars 1855.

§ II

COMMENT SE FAIT LA PRESSE

I

Nous n'apprendrons rien de nouveau à beaucoup de lecteurs en leur disant que les bureaux de la *Presse* sont installés rue Montmartre, 123. A l'instar de la plupart des imprimeries, la maison n'attire pas l'œil par un luxe asiatique, et les jeunes littérateurs se font probablement une idée un peu différente des coulisses du journalisme. Mais cette maison modeste et passablement obscure est pleine de souvenirs. C'est là surtout que l'on peut dire : *Si les murs savaient parler!* Que d'anecdotes piquantes, que de détails curieux, que d'épisodes dramatiques ils raconteraient. Sous cette porte cochère, encombrée de marchands de journaux et d'acheteurs, l'émeute a grondé en 1848, proférant des menaces de mort et de destruction! Par cet escalier, raide comme comme le chemin du ciel ou comme la route de la fortune, on a vu monter, depuis seize ans, bien des notabilités de tous genres, de grands noms dans la politique et la littérature! Dans ces bureaux, qui ne ressemblent guère à ceux de la *Conscience publique* dans *les Effrontés* de la Comédie-Française, on a griffonné bien des lignes, noirci bien des feuillets dont le retentissement fut immense. Chaque jour encore, dans cette usine de la pensée humaine, s'improvise, à la vapeur, c'est le mot, une feuille compacte attendue par plus de cent mille lecteurs, et dont une seule ligne peut produire un incendie ou une panique à la Bourse. Sans être un grand philosophe, on peut trouver là matière à réflexion, et ne pas dédaigner d'y passer quelques instants pour prendre, comme on dit, l'air du bureau.

II

La *Presse*, avant d'installer ses pénates dans le rayon et comme à l'ombre de la Bourse, s'était établie rue Saint-Georges, n° 16, dans l'ancienne maison de l'illustre général Foy, l'éloquent défenseur des libertés nationales.

C'était, on en conviendra, un choix heureux, et M. Émile de Girardin, sans être nullement superstitieux, pouvait voir un pronostic favorable pour son journal dans cette belle parole du général Foy, dont il occupait la demeure : *Quand on parle honneur et patrie, il y a de l'écho en France.*

Le fondateur de la *Presse* habitait lui-même la rue Saint-Georges, n° 11, et nous remarquons que ses deux successeurs dans la direction de la *Presse*, M. Millaud et M. Solar, ont élu domicile dans cette même rue, berceau de la feuille politique dont nous nous occupons, et qui a fait bravement son chemin. S'il nous était permis de prendre la parole pour un fait personnel, nous rappellerions que les prospectus de la Revue des *Grands Journaux de France*, comme ceux de la *Presse*, sont partis de la rue Saint-Georges, 41, et nous ne demandons qu'à marcher sur les traces de notre éminent devancier. Ce souhait n'est pas modeste, mais il est sincère. Revenons à notre sujet.

Jusqu'en 1850, la *Presse* s'imprimait elle-même avec un matériel qui lui appartenait, sous le nom de M. Plon. C'était là une position légalement irrégulière, et par conséquent périlleuse, surtout pour un organe de l'opposition. Pour se mettre à l'abri de tout danger et régulariser sa situation, l'administration de la *Presse* eut la pensée d'acheter un brevet d'imprimeur. Le brevet, libre alors, de M. Delanchy, fut acheté 15,000 francs, M. Delanchy s'engageant à signer le journal pendant tout le temps que dureraient les formalités de transfert de ce brevet au nom de M. Serrière, attaché à l'imprimerie de la *Presse*. Ce temps fut long, et, pour lever les derniers obstacles, M. Serrière dut acquérir le matériel appartenant à la *Presse*. Telles furent les causes de la transformation en imprimerie séparée de l'imprimerie de la *Presse*. Le 16 septembre 1850 fut constituée la Société Serrière et Cie, au capital de 200,000 francs. Le 15 octobre, le brevet fut accordé et la société définitivement établie. Si vous le voulez bien, chers lecteurs, nous nous arrêterons un instant dans cette imprimerie, l'une des mieux organisées de la capitale, et qui alimente, outre la typographie ordinaire, une fonderie de caractères à la mécanique, une clicherie et une galvanoplastie.

III

Si vous voulez bien nous suivre par maints petits escaliers ingénieux, nous arriverons sans encombre à l'atelier spécial de composition du journal. Là, à partir de onze heures moins le quart, des *enfants de Gutenberg*, au nombre de cinquante et un, penchés sur leurs *casses* et le *composteur* en mains, préparent les *paquets* qui doivent former la composition du jour.

Bien que la pièce ne soit pas très-vaste, l'ordre et l'activité règnent dans

cet atelier typographique, où nous avons remarqué des casses d'un nouveau modèle qui offrent l'avantage de tenir moins de place et de faciliter le travail. Aussi il faut voir comme la copie s'enlève. C'est qu'il ne s'agit pas d'une seule composition, mais de trois, et tout doit être terminé à quatre heures moins le quart. Pour aller plus vite, les annonces et le feuilleton de la deuxième et de la troisième composition sont clichés. A quatre heures, c'est l'affaire des machines, qui méritent aussi d'être examinées.

Elles sont au nombre de onze, six à journaux, cinq à labeur, mises en mouvement par deux machines à vapeur de vingt-cinq chevaux. Ces presses sortent des ateliers d'un de nos plus intelligents constructeurs, M. Hippolyte Marinoni, qui a livré, en 1848, au journal de M. de Girardin, ses deux premières machines à quatre cylindres et à réaction, donnant 6,000 exemplaires à l'heure.

L'imprimerie Serrière, organisée, comme nous l'avons dit, par actions, a imprimé bien d'autres journaux que la *Presse;* nous citerons l'*Événement*, qui a disparu en décembre 1851, et le *Bien-être universel*, mort à la même époque. L'intelligent directeur de cet atelier typographique a fondé lui-même le *Journal des Cinq centimes illustrés*, l'*Armée illustrée* et la *Musique des familles*, publications populaires dont le succès est un argument nouveau en faveur de la révolution économique inaugurée par M. Émile de Girardin. C'est encore dans cette maison que s'est imprimé le *Dictionnaire de Lachâtre*, labeur considérable formant deux énormes volumes grand in-4°, et M. Serrière imprime encore aujourd'hui le *Journal des Actionnaires*, dirigé avec un talent incontestable par M. Léopold Amail.

Arrivons aux annonces, dont l'envahissement sur le terrain de la rédaction est moins goûté des lecteurs que du caissier des journaux. Cette marée montante, dont le flot atteint parfois la seconde page, exige impérieusement une réforme, et M. Émile de Girardin, qui a porté son attention sur toutes les branches du journalisme, signalait dès 1848 l'urgence de restreindre l'extension des annonces, en adoptant l'unité de types. Du même coup on bannissait l'annonce-affiche, les clichés et l'emploi des grosses lettres, et l'on ne saurait trop vivement souhaiter l'adoption de cette réforme, qui, sans porter atteinte aux recettes, restituerait à la rédaction la place qui lui est due. On se trompe fort si l'on suppose que l'abonné dépense tous les ans une somme plus ou moins forte pour recevoir un placard sur lequel s'étale en lettres formidables le prospectus d'une maison de nouveautés ou d'un magasin de confection. Un journal n'est pas une affiche que l'on colle sur un mur pour attirer les yeux des passants. Dix lignes d'avis, classées méthodiquement et composées dans un caractère uniforme, produiront le même effet et coûteront moins cher. Avis aux directeurs de journaux!

§ III

BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS

Le lecteur, qui connaît maintenant l'historique de la *Presse* et le travail typographique du journal, voudra sans doute pénétrer dans la vie littéraire des collaborateurs actuels de cette feuille, et notre devoir de biographe est d'esquisser le portrait des rédacteurs de la *Presse*, comme nous l'avons fait pour ceux du *Siècle* et de la *Patrie*. Il ne dépendra pas de notre sincérité qu'ils soient ressemblants.

* * *

M. A. PEYRAT.

M. Alphonse Peyrat, aujourd'hui rédacteur en chef de la *Presse*, est aussi le doyen des collaborateurs de cette feuille, qui le compte depuis dix-sept ans au nombre de ses polémistes. C'est donc dans la collection du journal qu'il faut chercher les principaux éléments de la biographie de M. Peyrat. Néanmoins, comme la plupart des écrivains de la presse militante, il a son passé aventureux et son roman de débuts. On n'est pas né à Toulouse pour attendre flegmatiquement la gloire au coin de son feu.

Ainsi pensa le futur collaborateur de M. de Girardin, lorsque, fuyant, sans tourner la tête, l'École de droit de Toulouse, il prit la diligence de Paris. Nous n'avons pas le temps de le suivre dans ses pérégrinations, d'autant plus que les véhicules en usage en 1833 marchaient assez lentement, s'il nous en souvient bien. Enfin M. Peyrat arrive à Paris, et à peine a-t-il touché le pavé de la capitale, qu'il devient le héros d'un petit drame dont nous laissons la responsabilité à M. Vapereau, qui ne passe pas cependant pour très-audacieux dans ses récits. « A peine arrivé, dit-il, M. Peyrat se rendit aux bureaux de la *Tribune*, et, sans aucune recommandation, s'adressa au rédacteur, Armand Marrast, qui lui fit écrire, à titre d'essai, un article de critique sur les *Mémoires de la Révolution de* 1830, de Bérard, nouvellement parus. L'article, jugé digne de figurer comme premier-Paris, fit saisir

le journal et condamner le gérant à trois ans de prison et 10,000 fr. d'amende. » Voilà comment on débute quand on arrive en droite ligne de Toulouse. C'est le cas de s'écrier avec *Rodrigue :*

> Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître,
> Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

Le coup d'essai de M. Peyrat révéla la valeur de sa plume, et la *Tribune* ne voulut pas laisser partir un pareil collaborateur. Le jeune publiciste fut chargé du compte-rendu des séances de la Chambre jusqu'au jour où la *Tribune* succomba sous le poids des amendes successives. *Par un phénomène incroyable*, comme disait son défenseur, ce journal avait eu à subir, depuis la révolution de Juillet, cent quatorze procès. Il en avait perdu dix-sept, avait été condamné à dix-sept ans de prison, avait payé 159,000 fr. d'amende; enfin, huit de ses rédacteurs étaient en prison. Voilà ce qui s'appelle ne pas mourir sans combattre.

Mais, comme dit le proverbe, un journal perdu, cent de retrouvés. M. Peyrat n'était pas homme à rester inactif. Il devient secrétaire du directeur du *National*, et prend part à la rédaction de cette feuille belliqueuse. Plus tard, nous le voyons à la tête d'un journal de Toulouse, la *France méridionale*. De retour à Paris, M. Peyrat entre à la *Presse*, et prend place parmi les collaborateurs assidus de M. Émile de Girardin. Néanmoins, avant de s'installer définitivement dans cet organe du journalisme politique, il entreprend un double voyage en Italie et en Espagne, et essaye de fonder une publication mensuelle sous ce titre : *Les Personnalités*. Le voyage l'instruisit, mais le recueil périodique tomba dans l'eau. Ses succès à la *Presse* l'eurent bien vite consolé.

Ses succès portèrent principalement sur des articles de politique extérieure, d'histoire et de religion. On a remarqué surtout ses *correspondances d'Angleterre*, envoyées de Londres en 1854; une série d'études sur l'*infaillibilité des papes*, sur les *nationalités*, et, plus tard, sur les *affaires de Naples*. Dans ces écrits, on retrouve cette vivacité de style, cette exubérance chaleureuse, qui distinguent le fameux article du 3 décembre 1857, à la suite duquel la *Presse* fut suspendue pour deux mois. Mais ce n'est là qu'un accident, un coup de cette épée de Damoclès qui s'agite sans cesse au-dessus de la tête des soldats du journaliste militant, et à laquelle les plumes les plus vaillantes sont les plus plus exposées.

En dehors de son œuvre de polémiste, ou plutôt comme complément de son travail quotidien, M. Peyrat a publié en volume une *Réponse à l'instruction synodale de l'évêque de Poitiers;* un *Nouveau Dogme*, histoire du

dogme de l'immaculée Conception ; *Critique des hommes du jour*, comprenant MM. Thiers, Guizot, Montalembert ; *L'Empire jugé avec indépendance ;* enfin, en 1859, sous le titre d'*Histoire et Religion*, un recueil intéressant des articles de critique publiés dans la *Presse*. Il prépare une *Histoire de la Révolution* qui ne vise nullement au prix académique, ce qui n'ôte rien à son mérite, au contraire !

Comme journaliste, M. Peyrat appartient, du moins par la forme de ses articles, à l'école de la *Tribune* et du *National*. Il recherche plutôt l'énergie que le brillant du style, et se distingue bien plus par le côté sérieux et profond de la logique que par l'allure légère et piquante de notre époque. Pour tout dire, en un mot, il préfère le boulet rouge à la mitraille, et ne tire jamais sa poudre aux moineaux. En revanche, il ne craint pas de s'attaquer même aux immortels, et sa récente polémique contre les quarante, en faveur de Mme Georges Sand, a fait sensation. Mais, nous le répétons, M. Peyrat ne brigue pas les honneurs de l'habit aux palmes vertes ; il se contente de son fauteuil de rédacteur en chef de la *Presse*.

*
* *

M. ALFRED DARIMON.

La presse militante comptait autrefois un assez grand nombre de représentants dans nos assemblées parlementaires. De nos jours, le nombre des publicistes-députés est plus restreint, et, pour ne parler que du Corps législatif, nous ne pourrions guère citer que M. Granier de Cassagnac, directeur politique du *Pays*, et, dans un autre camp, M. Darimon, rédacteur de la *Presse*. Les autres députés qui appartiennent au journalisme, tels que MM. Louis Véron, Latour-Dumoulin (1), Jubinal, etc., laissent reposer leurs plumes ou se tiennent en dehors des ardeurs de la polémique.

M. Alfred Darimon, député de la Seine, nommé par l'opposition aux élections de 1857, appartient par ses antécédents à la presse libérale. Ancien rédacteur en chef du *Peuple*, de la *Voix du peuple* et du *Peuple* de 1850, il prit en 1852 une part active à la rédaction de la *Presse*. M. Darimon, qui dès 1848 avait publié un *Exposé des principes de l'organisation*

(1) M. Latour-Dumoulin vient de publier dans la *Revue Européenne* une étude d'un grand intérêt d'actualité, sous ce titre : *Lettres à un membre du Parlement sur la Constitution de* 1852.

sociale, s'occupa principalement des questions financières, et entre autres de la *réforme des banques*. Il a même publié sur ce sujet un travail important, édité par l'excellente librairie Guillaumin. M. Vapereau, l'auteur du *Dictionnaire des Contemporains*, a cru voir dans cet ouvrage de M. Darimon une grande analogie avec les idées de M. Émile de Girardin, et il n'hésite pas à classer l'auteur au nombre des disciples du fondateur de la *Presse*. Nous regrettons de ne pas partager cette manière de voir; mais l'étude que nous avons faite des écrits de M. Darimon nous autorise à déclarer que, tout en professant pour le caractère et les œuvres de M. de Girardin la plus grande estime, il n'est pas son disciple. Enfant de la libre pensée, M. Darimon cherche à deviner à travers les faits qui se succèdent les aspirations et les tendances de notre siècle. S'il se fait gloire de relever de quelque chose, c'est de la Révolution, qui nous entraîne tous, et à l'influence de laquelle pas un des hommes de ce temps-ci ne peut se soustraire.

Ces idées se retrouvent dans la plupart des articles que M. Alfred Darimon fait paraître dans la *Presse*, et nous croyons qu'elles se manifesteront surtout dans son grand travail actuellement sur le chantier, et qui a pour titre : *Essai sur le mouvement des idées françaises au XIXe siècle*. On nous assure que le premier volume est prêt et paraîtra sous peu de temps. C'est par des études de cette nature, c'est-à-dire tout à la fois philosophiques et pratiques, que M. Darimon a conquis une place honorable dans le journalisme contemporain. Jeune encore, il saura achever son œuvre et prêter à la presse libérale un précieux concours (1).

* * *

M. LÉOUZON LE DUC

M. Léouzon le Duc n'est pas seulement un homme de lettres, un journaliste, c'est encore un grand voyageur qui a parcouru presque tout le nord de l'Europe, et a séjourné principalement en Russie et en Finlande. Aussi, les questions russes et scandinaves lui reviennent de droit, comme les questions américaines appartiennent à M. Gaillardet.

(1) Lorsque nous avons tracé cette esquisse biographique, M. Darimon appartenait à la rédaction de la *Presse*. Depuis quelques jours, l'honorable publiciste a cessé de prêter son concours à ce journal.

Né à Dijon, en 1815, il commença ses études dans le département de l'Ardèche, pays de son père, et les termina en Belgique, chez les jésuites. Puis il se mit en route pour visiter le nord de l'Europe. En 1842, il devint gouverneur des fils du comte Moussine-Pouscshine, beau-frère par alliance de la princesse Mathilde, et, pendant deux ans, séjourna avec cette famille en Russie et en Finlande.

De retour en France, il fut chargé par le Gouvernement de différentes missions en Russie, Finlande, Suède, Danemark et Norwége. Enfin, en 1848, il reçut la mission d'aller chercher en Russie et en Finlande le porphyre rouge antique qui a servi au sarcophage de Napoléon Ier. De nouvelles missions lui furent confiées de 1850 à 1852 par les ministres de l'instruction publique, du commerce, de la marine et de l'intérieur, dans les mêmes contrées qu'il avait déjà parcourues. Voilà la part du voyageur. Quant à l'homme de lettres, son œuvre ne laisse pas que d'être considérable, et fait honneur à l'activité intellectuelle de M. Léouzon le Duc.

Tout naturellement, cet écrivain a dirigé ses études vers l'histoire et la littérature des pays du nord, et on lui doit deux volumes sur la *Finlande*, un travail curieux sous ce titre : *le Glaive runique, ou la Lutte du paganisme contre le christianisme;* un roman sous ce titre original : *Une Saison de bains au Caucase;* des monographies sur *la Russie contemporaine, — la Russie et la civilisation européenne;* des études sur *la Russie et le nord de l'Europe — les îles d'Aland — la Baltique — l'Empereur Alexandre II;* un roman russe : *Iwan;* enfin, tout récemment, M. Léouzon le Duc a commencé, sous le titre de : *Gustave III, roi de Suède*, le premier volume d'une série d'études historiques sur les *Couronnes sanglantes*. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt qui s'attache à ces productions consciencieuses touchant les traditions, les mœurs, la littérature et les arts de ces contrées, dont M. Léouzon le Duc s'est constitué l'historien, productions qui lui ont valu de flatteuses distinctions honorifiques, entre autres le titre de chevalier de l'Étoile polaire de Suède, outre sa décoration de chevalier de la Légion d'honneur, conférée à cet écrivain à la suite de ses missions scientifiques.

Parlons un peu du journaliste et du collaborateur de la *Presse*. Ses débuts dans cette feuille politique datent de 1848, et, sans abandonner ce poste, il fonda et dirigea, en 1856, l'*Observateur*, journal politique, littéraire et financier. Mais l'existence des journaux ressemble à celle des enfants : leurs premiers pas sont entourés de périls. L'*Observateur* avait à peine fait ses dents qu'il changea de mains et fut fondu dans l'*Audience*. Cela s'appelle mourir honorablement.

M. Léouzon le Duc se consola — on se console de tout — de la perte de

l'*Observateur* en devenant le rédacteur principal de la *Gazette du Nord*, et en collaborant successivement à la *Revue nouvelle*, à la *Revue de Paris*, aux *Tablettes européennes*, à l'*Encyclopédie du XIX*e *siècle*, à l'*Univers illustré*, au *Musée des Familles*, au *Journal pour tous ;* mais, nous le répétons, cette activité féconde n'empêchait pas cet écrivain d'insérer de temps à autre des articles dans la *Presse*. Le journal et le publiciste sont de vieux amis qui se revoient toujours avec plaisir, et les lecteurs sont comme le journal.

* * *

M. CHAROLAIS

Nous tenons M. Charolais pour un aimable confrère et un journaliste fort intelligent; mais nous n'hésitons pas à l'accuser hautement d'infidélité à l'endroit de son propre nom. Tantôt il signe, comme maintenant à la *Presse : Charolais*, tout court, tantôt *Chauvet de Charolais*, ou bien : *Chauvet Charolais*, en supprimant la particule, voire même : *Louis de Charolais*. Nous en oublions certainement. On nous dira qu'il use de son droit d'homme de lettres; mais ces transformations nominales embrouillent ses amis. Nous demandons qu'il soit baptisé une bonne fois, sous peine d'encourir le reproche non d'inconstance, c'est trop grave, mais de versatilité, sous le rapport de la signature.

Quoi qu'il en soit, M. Louis Chauvet de Charolais est né à Toulon. La vue de la mer lui donna l'idée de devenir marin, et pendant trois ans il navigua comme mousse, subit ses examens et obtint le brevet d'officier de marine. Il s'aperçut à cette époque de son manque de vocation pour la carrière qu'il avait embrassée. En attendant mieux, il suivait, pour s'instruire, les cours de l'École de médecine navale de Toulon, lorsque éclata le choléra de 1835. Notre ex-marin n'était pas un Hippocrate bien expérimenté. Néanmoins la municipalité de sa ville natale eut recours à ses services, et le futur publiciste se prodigua avec un dévouement admirable pour le soulagem[illegible] des cholériques. Sa noble conduite fut remarquée, et le préfet [illegible] M. Floret, proposa M. Chauvet de Charolais pour la Légi[illegible] du Var, Malheureusement il était beaucoup trop jeune pour obtenir pen[illegible]on d'honneur. tion, et, à défaut du ruban rouge, le conseil municipal rès un[illegible]enir cette distinc- extraordinairement le 12 février 1836, prit une dél[illegible] de Toulon, assemblé [illegible]ibération publique par

laquelle il déclara que M. Chauvet de Charolais avait bien mérité du pays et de l'humanité. Voilà pour la gloire. Quant au côté positif de l'existence, le futur rédacteur de la *Presse* accepta les modestes et laborieuses fonctions d'employé des postes. Là aussi il devait se distinguer en rétablissant avec deux de ses confrères l'ordre et la régularité dans le bureau de poste où pendant un mois s'étaient accumulées les lettres par le fait de la fuite du directeur. Cet important service méritait une récompense, et l'administration centrale s'empressa de le reconnaître en faisant franchir au jeune employé les grades inférieurs, pour le nommer second commis à Carcassonne. Soit que la résidence ne fût pas du goût de M. Chauvet de Charolais, soit qu'il fût rassasié déjà des délices du triage des lettres et des charmes du guichet, il renonça bientôt à la carrière postale et se fit journaliste. Il avait trouvé sa véritable voie.

Bravant le proverbe, M. Chauvet de Charolais ne craignit pas de devenir *homme de lettres* dans son pays et de rédiger le *Toulonnais*. Par une manœuvre savante et très-audacieuse de la part d'un débutant, il écrivait en même temps dans un autre journal ennemi, la *Sentinelle*, et ainsi, à cheval sur les deux feuilles, il pouvait s'attaquer à loisir (1). On ne dit pas si M. Chauvet de Charolais se provoqua lui-même en duel. Dans l'intervalle de cette polémique en partie double, le jeune écrivain apprit à connaître l'Algérie et devint le correspondant assidu du *National*.

Mais, nous l'avons dit dans une autre étude biographique, la province n'est pour la plupart des journalistes que le chemin de traverse pour arriver à la presse parisienne. M. Chauvet de Charolais abandonna sa double collaboration au *Toulonnais* et à la *Sentinelle* pour venir, à Paris, prendre part à la rédaction de plusieurs feuilles politiques et littéraires : la *Patrie*, le *Commerce*, l'*Illustration* à son début, le *Dictionnaire historique*, où il écrivit de nombreux articles sur la marine et les marins célèbres. Le *Corsaire* reçut de lui également quelques boutades satiriques et de spirituels quatrains.

Mais voici venir 1848, qui révolutionne les hommes et les idées, et fait tourner toutes les têtes. Les poëtes abandonnent la lyre pour la tribune, les hommes d'action se font orateurs, et les simples journalistes — adversaires acharnés de la bureaucratie — rêvent des fonctions administratives. M. Chauvet de Charolais, qui était chef de bataillon de la garde nationale, et s'était distingué dans les journées de juin, fut nommé sous-préfet de Briançon ; mais il n'a jamais vu sa sous-préfecture, et prit plus au sérieux son titre d'inspecteur général de l'instruction publique dans les colonies.

(1) La loi sur la signature n'existait pas encore.

Constatons qu'il remplit cette mission de manière à mériter les éloges de ses ennemis eux-mêmes. Mais un dissentiment avec le directeur des colonies, qui ne partageait pas les idées progressives du jeune inspecteur sur l'organisation coloniale, le détermina à revenir à Paris. Pour tout dire, il était mis en disponibilité. C'est alors qu'il prend part à la rédaction de l'*Union* et de l'*Ordre*. Malgré l'absence de la signature, qui ne mettait pas, comme aujourd'hui, les hommes en évidence, on remarqua sa polémique pour la défense de Montevideo et différentes brochures sur la question de la Plata et de Buenos-Ayres. M. Chauvet de Charolais était à cette époque le collaborateur et le commensal de l'amiral Lainé, représentant, et membre de la commission d'enquête parlementaire sur la marine et de la grande commission coloniale, et, dans l'intimité de cet illustre officier général, il acheva de s'initier à l'étude des questions de la marine et des colonies. Aussi, depuis cette époque, cet écrivain traite de préférence ces sujets, et il a publié plusieurs articles appréciés même par les hommes du métier.

Cependant il fallait faire cesser une disponibilité déjà longue, et en 1852 le ministre de la marine envoya M. Chauvet de Charolais dans l'Inde, en qualité de secrétaire général du Gouvernement français. Nous passons rapidement sur son séjour de deux ans à Pondichéry, où il rendit des services qui n'ont pas été oubliés par la population de ce pays.

A son retour à Paris, il reprit sa part de collaboration à la *Presse*, et fut chargé de traiter spécialement la partie de la marine, des colonies, de l'art militaire et de l'Algérie. Depuis cette époque, il n'a quitté Paris que pour aller fonder à Saint-Étienne le *Courrier de la Loire*. Il est devenu le collaborateur de la *Libre Recherche* de Bruxelles, et, pendant les six premiers mois de la *Presse belge*, il en a été le directeur politique à Paris. On lui doit également plusieurs traductions de romans russes.

M. Chauvet de Charolais est décoré de plusieurs ordres. Néanmoins, nous qui avons eu souvent le plaisir de lui serrer la main, nous n'avons jamais remarqué le moindre ruban à sa boutonnière, inconstant (pour sa signature), mais modeste.

*
* *

M. F. GAILLARDET

On ne peut pas prononcer le nom de M. Gaillardet sans penser à *la Tour de Nesle*, cette œuvre puissante et dramatique, qui, après un sommeil forcé,

vient de retrouver une seconde jeunesse. Cette magnifique création, qui souleva une polémique regrettable et retentissante, servit de début littéraire à M. Gaillardet, alors jeune avocat de Tonnerre (Yonne), et atteignit le succès formidable de huit cents représentations.

Dieu nous garde de réveiller un débat qui se dénoua par un duel entre deux hommes si dignes de se serrer la main. Du reste, quand bien même une révolution n'aurait point passé sur cette triste controverse, les sentiments généreux des deux rivaux en ont éteint même le souvenir, et M. Gaillardet a consacré cet oubli confraternel du passé en adressant, il y a quelques semaines, à M. le directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin, la lettre suivante, qui trouve naturellement sa place ici, parce qu'elle peint le caractère de l'homme dont nous retraçons la biographie :

« Mon cher Fournier,

« Un jugement rendu par les tribunaux, en 1832, a ordonné que *la Tour* « *de Nesle* serait imprimée et affichée sous mon nom seul, et c'est ainsi « qu'elle l'a été, en effet, depuis 1832, époque de son interdiction.

« Aujourd'hui que vous allez la *reprendre*, je vous permets et vous prie « même de joindre à mon nom celui d'Alexandre Dumas, mon collabora- « teur, auquel je tiens à prouver que j'ai oublié nos vieilles querelles, pour « me souvenir uniquement de nos bons rapports d'hier et de la grande part « que son incomparable talent a eue dans le succès de *la Tour de Nesle.*

« Bien à vous,

« FRÉDÉRIC GAILLARDET. »

Ainsi, de tout ce bruit, et de cette guerre qui menaçait de devenir aussi longue que le siége de Troie, il ne reste rien, sinon le beau drame qui mérite d'être considéré comme un des plus beaux fleurons de l'école romantique de 1830.

Après un pareil début, M. Gaillardet devait craindre les revanches du sort. Un auteur dramatique, même en collaboration avec M. Alexandre Dumas, ne fait pas dans son existence beaucoup de pièces comme *la Tour de Nesle. Georges* et *Struensée*, deux autres drames de M. Gaillardet, ne peuvent se comparer à sa première création. Néanmoins ses *Mémoires du Chevalier d'Eon*, publiés en 1836, obtinrent un beau succès. Bientôt après il partit pour l'Amérique. De ce pays, il adressa à la *Presse* et au *Journal des Débats* des lettres qui furent remarquées. Mais le jeune écrivain poursuivait un autre but plus grandiose : il avait conçu le projet de relier les unes aux autres les populations d'origine française dans le Nouveau-Monde, le Canada, la Louisiane, Saint-Louis, le Missouri, Louisville, en

leur donnant une tribune. Cette tribune s'appela le *Courrier des États-Unis*, journal français de New-Nork ; il en prit la rédaction en chef, et réussit, à force de talent, d'énergie et de persévérance, à faire de cet organe une véritable puissance dans les deux Amériques. Pendant près de dix ans, de 1839 à la fin de 1848, M. Gaillardet se consacra tout entier à cette œuvre patriotique, et c'est pour reconnaître le service important rendu par ce publiciste que le Gouvernement français lui conféra, en 1843, le titre de chevalier de la Légion d'honneur.

En cessant d'être propriétaire et rédacteur en chef du *Courrier des Etats-Unis*, M. Gaillardet est devenu le correspondant politique de ce journal et lui adresse de Paris des correspondances hebdomadaires. A la *Presse*, il traite spécialement les questions américaines avec une compétence qui fait autorité dans le journalisme parisien.

* * *

M. EUGÈNE CHATARD

Nous ne saurions affirmer d'une manière bien positive que M. Eugène Chatard ait été, comme on l'a dit, le secrétaire de M. Thiers, le récent lauréat de l'Académie ; mais nous sommes bien sûr qu'il est avocat, et qu'en cette qualité il a défendu un accusé de la rue Saint-Méry. Mais ce n'est là qu'un épisode isolé dans la vie de M. Chatard, qui avait déjà depuis longtemps renoncé au Palais, pour s'occuper de travaux politiques et littéraires.

Collaborateur de différentes feuilles politiques, le *Journal du Commerce*, le *Courrier Français*, il fonda en 1830 le *Sténographe des Chambres*, et devint plus tard rédacteur en chef du *Messager*, qu'il abandonna lorsque cette feuille changea de propriétaire et passa à l'*Estafette*.

M. Eugène Chatard prêta un concours actif au journal la *République*, et acheta ensuite la *Réforme*, avec MM. Brives, Schœlcher, Savoye, Michel de Bourges. Cette feuille prit alors le nom de *Vote universel*, et c'est dans ses colonnes qu'il faut chercher l'œuvre principale de cet écrivain libéral, dont le nom est inscrit sur la courageuse protestation des journalistes dont nous avons reproduit les signatures dans la première partie de cet opuscule. Aussi, en 1848-1849, fut-il choisi avec MM. de Girardin et Lubis comme syndic des rédacteurs en chef.

Tout récemment, M. Eugène Chatard a repris place au nombre des rédacteurs de la *Presse*. C'est un des aînés du journalisme contemporain et un écrivain de conviction.

*
* *

M. A. GAÏFFE

Si nous disions que M. Gaïffe est un vieillard, on ne nous croirait pas. Il y a dans son style et dans l'allure de ses articles quelque chose de vif et de leste qui révèle une plume jeune, mais non sans expérience. Ce n'est pourtant pas la verve méridionale, la *furia* marseillaise; M. Gaïffe n'est pas le compatriote de M. Méry ni de M. Léon Gozlan; la dextérité de sa phrase résulte bien plus de son âge que de son tempérament, et il manque de cet éclat, de cette chaleur communicative que l'on puise sur les bords de la Garonne, bien loin de Mulhouse, où naissait M. Adolphe Gaïffe en 1832.

Le jeune rédacteur politique de la *Presse* a débuté dans le *Pouvoir* par des articles de sciences et d'archéologie qu'il a continués dans l'*Evénement*. De la science il passe au théâtre, et remplace M. Auguste Vacquerie dans le feuilleton dramatique de l'*Evénement*, l'organe du romantisme. Enfin nous retrouvons M. Gaïffe au *Journal de Paris*, dans l'excellente et spirituelle société de MM. Méry, Alexandre Dumas fils, Alphonse Karr, Gavarni et Mürger. Bientôt il collabore à la *Revue de Paris*, en compagnie de MM. Théophile Gauthier, Maxime Ducamp et Laurent Pichat. Pour imiter ses confrères, il publie un volume de *Nouvelles*.

En 1849, M. Gaïffe, sans renoncer à son culte pour Victor Hugo, a fait un pas vers le *positivisme* de l'existence en acceptant les fonctions de membre adjoint au jury de l'exposition de l'industrie en 1849. Plus tard, devenu rédacteur de la *Presse*, il fit la campagne d'Italie en qualité de correspondant. *Figaro*, qui aime à encourager les jeunes écrivains, a mis bien souvent M. Gaïffe à l'ordre du jour, et, naguère, un lecteur de la *Presse*, qui n'est sans doute pas un abonné, scandalisé de la propagande libérale de cet écrivain, lui a lancé à la tête l'épithète de *Robespierre*. M. Gaïffe ne s'en porte pas plus mal. On dit même qu'il a beaucoup ri de l'indignation de son naïf correspondant, et qu'il conserve précieusement l'autographe.

*
* *

M. EUGÈNE PAIGNON

Déclarons tout d'abord que M. Paignon, bien que collaborateur de la *Presse*, n'est pas un journaliste de profession; c'est bien plutôt un jurisconsulte amené par ses études économiques et financières à laisser prendre un bout de sa plume dans l'engrenage du journalisme, qui ne lâche plus sa proie. A ce titre, M. Paignon appartient aux historiens de la *Presse*, et, dussions-nous faire violence à sa modestie, nous esquisserons son portrait pour le joindre à ceux de ses honorables confrères.

M. Eugène Paignon est né dans le département de la Dordogne, à Mussidan. Ses études classiques, commencées à Angoulême, s'achevèrent au collége de Bordeaux. Sa famille voulait le faire avocat; il suivit les cours de la faculté de Toulouse, fut reçu licencié à Paris, et vint prendre dans sa ville natale une charge d'avoué. Profitant de l'existence paisible de la province, M. Paignon trouva au milieu de son labeur quotidien le temps d'approfondir les questions philosophiques et juridiques, et de publier des travaux importants, entre autres un ouvrage intitulé : *Éloquence et improvisation*, *Art de la parole oratoire au barreau, à la tribune et à la chaire.*

L'activité de son esprit et la nature de ses travaux arrachèrent M. Paignon au calme plat de la province, et, de retour à Paris, il devint avocat au Conseil d'Etat. Il fit paraître, à cette époque, une *Théorie des opérations de banque, ou Droits et devoirs des banquiers en matière de commerce d'argent.* Cette question de la réforme des banques, traitée dans la *Presse* par M. Paignon en 1856, lui attira une polémique avec M. Darimon, qui venait de publier à la librairie Guillaumin un travail sur le même sujet. L'appétit vient en mangeant; ce premier tournoi économique donna à M. Paignon le goût du journalisme, auquel il s'abandonna, sans toutefois lui consacrer tout son temps. La *Presse* lui a ouvert avec empressement ses colonnes, et il en est d'ailleurs un des copropriétaires. Depuis quelque temps, son concours est devenu plus actif par suite de la retraite de M. Darimon. Ajoutons que cet écrivain connaît plusieurs langues, ce qui a quelque valeur pour un journaliste.

*
* *

M. GUSTAVE HÉQUET

S'il existe des écrivains amoureux de l'éclat et toujours prêts à se poser sur un piédestal, il y en a d'autres dont la modestie s'alarme du moindre bruit, et qui voilent leur réputation avec la pudeur naïve d'une rosière. Les premiers sont les pavots de la littérature, les seconds en sont les violettes. M. X*** est un pavot, M. Gustave Héquet est une violette.

En cherchant bien, nous avons découvert qu'il était né à Bordeaux en 1803. M. Vapereau, moins heureux, a cru lire *mil huit cent dix* sur l'acte de naissance de M. Héquet. Nous sommes bien sûr que ce dernier, dont le talent n'a pas vieilli, ne tient nullement à se rajeunir. Quoi qu'il en soit, il fit ses études à Troyes, et en 1832 il donnait au Vaudeville, sous le titre de *Madame Du Chatelet*, une pièce en collaboration avec Ancelot.

Du théâtre il passe à la littérature de feuilleton, et publie dans le *Courrier Français* une série de *Nouvelles* fort goûtées des lecteurs. C'est aussi avec ses *Nouvelles* qu'il entre au *National*, dont il prend, en 1841, le feuilleton musical. Il collabore en outre à la partie politique, et reste au *National* jusqu'au jour où ce journal disparaît de l'arène.

Par goût autant que par exigence de profession, M. G. Héquet s'était occupé très sérieusement de musique, et, en 1844 et 1845, on a exécuté, à la Société des concerts du Conservatoire, une grande scène lyrique de sa composition, intitulée *le Roi Lear*, chantée la première fois par M. Baroillet, la seconde par M. Herman Léon. Bientôt M. Héquet aborde les scènes musicales, et fait interpréter à l'Opéra-Comique *le Braconnier*, dont le librètto était dû à la collaboration de M. Emile Vanderburch et de Leuven. En 1856, son operette de *Marinette et Gros-René* a obtenu un charmant succès aux *Bouffes Parisiens*.

A l'époque où l'*Illustration* fut fondée, en 1843, M. G. Héquet avait été chargé de la critique musicale, qu'il continua jusqu'en 1847. Il eut pour successeur M. Georges Bousquet, et reprit sa place au feuilleton musical après la mort de ce dernier. Depuis lors M. Héquet est resté le fidèle collaborateur de l'*Illustration*.

En dehors de sa critique hebdomadaire, il a publié, dans la Bibliothèque

des chemins, l'histoire de *Madame de Maintenon*, dont on prépare une seconde édition, et un *Guide de Paris à Mulhouse et à Bade*, que nous recommandons aux touristes.

Depuis quelques mois, M. Héquet, qui a publié plusieurs articles dans le *Siècle* et dans le *Courrier du Dimanche*, est devenu rédacteur politique de la *Presse* Nous le répétons, c'est un écrivain modeste, cachant sous des allures réservées une très-grande bienveillance et une finesse toute méridionale. On n'est pas de Bordeaux pour rien.

*
* *

A côté des rédacteurs de la *Presse* dont la biographie offre sinon plus d'intérêt, du moins plus de développement, il s'en trouve plusieurs dont le mérite n'est pas moins grand. Ils nous pardonneront d'être à leur égard un peu plus avare de la place, qui, du reste, on le comprend, ne se mesure pas d'après le talent des écrivains, mais en raison des exigences typographiques.

Citons tout d'abord M. Jules MAHIAS, secrétaire de la rédaction de la *Presse*, né en 1836, à Saint-Calais, dans la Sarthe. M. Mahias, qui, comme on vient de le voir, est fort jeune, a collaboré déjà à l'*Estafette*, où il publiait le compte-rendu des tribunaux. Chargé à la *Presse* du département des faits-divers, il a traité en outre d'intéressantes questions municipales. Il réclame à grands cris et avec justice la création des bibliothèques populaires et de nombreuses améliorations locales, dont la moindre ne serait pas la publicité des séances des conseils municipaux. Pourquoi M. Jules Mahias ne réunit-il pas en un volume ses diverses études sur la *Question municipale?* La province lui fournirait trente mille lecteurs, et la presse départementale y puiserait d'excellents sujets d'articles.

*
* *

M. Th. GRASSET DE LANGEAC a vu le jour dans cette grande ville où, comme le dit spirituellement Jules Janin, il ne faut pas naître, qu'il faut habiter, mais où il ne faut pas mourir. Nous avons nommé Paris. Reçu avocat à Poitiers, il préféra les agitations de la carrière littéraire aux charmes de l'éloquence du barreau, et donna, en 1859, au journal le *Pays*, des

articles sur la politique étrangère. Devenu l'un des collaborateurs de la *Presse*, il s'occupe spécialement du Bulletin extérieur et des correspondances. M. Grasset de Langeac a signé des articles d'art, de bibliographie. Son style, qui se distingue par la netteté et l'élégance, gagnerait à se montrer plus corsé et plus nerveux.

* * *

M. Édouard BOURDET est l'un des nombreux avocats qui se partagent la rédaction politique et littéraire de la *Presse*. Comme M. Grasset de Langeac, il est né à Paris, et a été de plus chef du cabinet de M. Bethmont, ministre de la justice en 1848. Après avoir rédigé le *Bulletin judiciaire du tribunal de commerce et du Palais*, il s'est occupé de questions chevalines et agricoles, traitées dans des articles et des brochures. En 1855, il tenta de fonder en France le crédit agricole, dans le but de mettre en valeur toutes les terres du pays, et de fournir aux agriculteurs, par voie de cheptel et de location, les meilleurs types d'animaux domestiques et tous les instruments perfectionnés. Cet essai, qui n'eût pas manqué d'être compris en Angleterre, n'a pas réussi chez nous; mais c'est un jalon planté dans la voie du progrès agricole. M. Édouard Bourdet, qui s'était fait remarquer par ses travaux comme membre et secrétaire de la Commission hippique de 1848, est chargé à la *Presse* des comptes-rendus du *sport*. Le turf français n'a pas de secret pour lui.

* * *

M. Alph. COURTOIS fils, encore un Parisien! est, depuis le 1er janvier 1861, rédacteur du Bulletin financier et commercial de la *Presse*; il a occupé le même poste à la *Patrie*, et prête son concours à l'*Annuaire d'économie politique et de statistique* depuis 1848. M. Courtois s'est adonné spécialement à l'étude de l'économie politique et des opérations de Bourse, dont il vient de publier un guide très-complet sous le titre : *Manuel des fonds publics et des sociétés par actions*, arrivé déjà à sa quatrième édition.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que M. Courtois fils a collaboré à bon nombre de recueils d'économie politique, et qu'il est membre de plusieurs sociétés et congrès. Science économique oblige.

* * *

M. JACQUES VALSERRES est le Juif-Errant du journalisme agricole. Il connaît les races bovines, porcines, ovines, chevalines, asines, gallines, etc., de toute la France, comme un autre connaît son *Pater*. La culture n'a pas de secret pour lui, et les engrais lui ont inspiré ses plus éloquentes dissertations dans la *Presse*, le *Constitutionnel*, la *Nouvelle*, et ailleurs. Ses ennemis, — et il n'en a pas mal, surtout dans la moins belle partie du genre humain, — cherchent à dénigrer son mérite en l'appelant *agriculteur en chambre*. En revanche, toutes les sociétés agronomiques et les comices agricoles l'accablent des plus gracieuses invitations. Il n'en est pas plus fier, et, quand il rencontre dans ses visites officielles aux concours régionaux un modeste journaliste du petit format, il lui tend fraternellement cette glorieuse main, qui a abattu tant de copie sur l'agriculture et les agriculteurs. M. Jacques Valserres a dernièrement créé et mis au monde une petite Revue agricole (1), qui a grandi sous son œil paternel. Quand l'enfant a pu se passer de lisières, l'auteur de ses jours lui a donné congé. Mauvais père, va! Redevenu libre depuis l'émancipation de son journal, M. Valserres, qui a vu sans défaillance sombrer la barque de la *Nouvelle*, a repris le chemin de la rue Montmartre, qu'il connaissait depuis longtemps. Au moment où nous écrivons, il assiste aux solennités annuelles des concours régionaux et transmet à la *Presse* ses impressions de touriste. Les taureaux et les vaches n'ont qu'à bien se tenir!

* * *

Nommons encore M. J.-B. LABICHE, ancien avocat et conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, qui donne de temps à autre des articles à la *Presse*. Cette collaboration fut jadis beaucoup plus active, et l'on peut même dire que de 1840 à 1848 elle fut quotidienne dans toutes les questions de politique générale intérieure et extérieure. M. Labiche est un de ces journalistes qui se reposent, au milieu des livres et des études paisibles, des luttes enivrantes du passé.

(1) *La Revue d'économie rurale*, qui s'imprime fraternellement, côte à côte avec la Revue des *Grands Journaux de France*, dans l'excellent atelier typographique de M. Ch. Jouaust.

Au nombre des collaborateurs politiques de la *Presse* nous pouvons citer également M. Marc Monnier, qui vient de publier un ouvrage sur la *Conquête de la Sicile*, et comme rédacteur pour la partie agricole et l'économie politique, M. Crussard. Parmi les correspondants vient naturellement sous notre plume le nom de M. Petrucelli de la Gatina, député de Naples au Parlement de Turin, dont les informations et les jugements sur la question italienne ont une grande valeur. Enfin nous ne devons pas oublier M. d'Alaux, correspondant de la *Presse* en Syrie, et dont les lettres ont été fort remarquées. A ces noms qu'on nous permette de joindre ici celui de M. A. Lavertujon, l'une des plumes les plus brillantes de la presse départementale, qui a débuté avec éclat dans la *Presse*, et de façon à faire regretter sa collaboration passagère.

RÉDACTION LITTÉRAIRE

La direction littéraire de la *Presse*, jadis réunie à la direction politique dans la main de M. de Girardin, forme depuis quelque temps une branche distincte, confiée au goût éclairé de M. Arsène Houssaye. Cet adorateur fervent des arts, de la poésie et de la belle et bonne littérature, est bien le guide intelligent capable de vivifier l'élément littéraire dans un grand organe de publicité comme la *Presse*, et déjà ses efforts, en dépit de l'invasion des annonces et des exigences de la politique, ont ouvert le chemin à quelques variétés intéressantes : sous le titre humoristique de *l'Histoire en pantoufles*, un courrier hebdomadaire de Paris s'est inspiré avec beaucoup de tact des piquantes causeries du *Vicomte de Launay*. Quelques lecteurs indiscrets ont voulu voir, sous la signature de *Pierre de l'Estoile*, le nom de l'auteur du *Roi Voltaire*. Ce n'est pas tout à fait exact. *L'Histoire en pantoufles* est écrite par plusieurs collaborateurs qui fréquentent les bureaux de *l'Artiste*, et parfois M. Arsène Houssaye apporte, lui aussi, deux ou trois colonnes. Le style et la manière du spirituel directeur littéraire ont trahi sa participation au feuilleton de la *Presse*, et on a même voulu lui

faire honneur de certaines anecdotes dont il est fort innocent. Rendons à César ce qui est à César. Arsène Houssaye est assez riche de son propre fonds pour regretter qu'on lui octroie bénévolement la part d'autrui. Avis aux amis et aux ennemis de *Pierre de l'Estoile*.

Peut-être nous serait-il permis de glisser ici le profil de M. Arsène Houssaye; mais nous pensons que cette étude attrayante et sympathique sera mieux à sa place en tête de la biographie historique de l'*Artiste*. Dans ce magnifique recueil de l'art et de la littérature contemporaine, l'historien des *Peintres flamands*, le spirituel philosophe du *Quarante-et-unième fauteuil*, nous apparaît comme dans son cadre naturel. Au spirituel poëte qui a écrit la *Jeunesse de Latour* un pastel convient mieux qu'un portrait à la manière noire, et les bureaux de la *Presse* sont un peu sombres pour qu'on y suspende cette esquisse légère.

* * *

M. PAUL DE SAINT-VICTOR

M. Paul de Saint-Victor est né en 1827, à Paris, où il commença de solides études qu'il eut le bonheur d'achever à Rome. Fils d'un latiniste distingué, le comte de Saint-Victor, à qui nous devons d'excellentes traductions d'auteurs anciens; transporté plus tard au sein même de ce pays, dont la littérature lui était familière dès l'enfance, M. Paul de Saint-Victor, on peut le dire, a sucé le *lait de l'érudition*. On sait quelles fortes études sont les études romaines. C'est aussi en vivant au milieu des chefs-d'œuvre plastiques du passé qu'il prit ce goût des arts qui fait de lui un de nos premiers critiques de peinture.

M. Paul de Saint-Victor ne se destinait pas à la carrière littéraire. Son rêve — et la plus brillante réalité comme succès ne l'a pas consolé — c'eût été la diplomatie. Il effleura presque cette carrière en devenant, en 1858, le secrétaire de M. de Lamartine. Nul mieux que M. de Saint-Victor ne pouvait comprendre la belle langue politique que le poëte, ministre des affaires étrangères, parla à l'Europe après la chute de Louis-Philippe. Si M. de Lamartine était resté au pouvoir, M. Paul de Saint-Victor serait peut-être,

aujourd'hui, très-près d'une ambassade. Nous aurions perdu un des écrivains les plus brillants qu'aient fournis ces dernières années.

M. de Saint-Victor fit ses débuts littéraires dans le *Correspondant*, recueil catholique. De là, il passa à la *Semaine*, où il donna quelques articles d'art, et fut ensuite attaché à la rédaction du *Pays*, où sa critique dramatique fut tellement remarquée que M. de Girardin l'attacha ensuite à la *Presse*. Outre le théâtre, il rend compte des expositions de peinture, et dans ces deux attributions il n'a jamais démenti ces qualités rares que ses adversaires eux-mêmes sont forcés de lui reconnaître : une sûreté de main prodigieuse, un éclat de style qui ne supporte pas un nuage, un bonheur d'expressions à faire inventer pour les autres le mot de *malheur d'expressions*. M. de Lamartine disait : « Chaque fois que j'ai lu de Saint-Victor, je me trouve éteint (1). »

Le feuilletoniste dramatique et artistique de la *Presse* possède une faculté d'assimilation que rien n'égale, et en même temps une mémoire merveilleuse. Il a lu beaucoup, et consacre encore chaque jour deux heures à la lecture. Or il a retenu tout ce qu'il a lu, absolument comme M. Alexandre Dumas: jugez quelle bibliothèque doit orner son cerveau. N'y aurait-il pas lieu d'en dresser le catalogue? Elle est du reste admirablement rangée. Gall eût trouvé sur cette belle tête, très-développée et très-caractéristique, la bosse de l'harmonie des facultés.

Comme homme, M. Paul de Saint-Victor est charmant sous une allure un peu raide. Sa conversation vaut sa rédaction, ce qui n'est pas peu dire. Il manie l'ironie comme l'enthousiasme. On pourrait imprimer ce qu'il dit sans la moindre rature.

La mort de son père l'a fait comte, titre qu'il cache avec la plus sincère modestie. Nos mœurs démocratiques s'accoutumeraient difficilement à lire au bas d'un feuilleton de la *Presse* : le comte Paul de Saint-Victor. Résumons cette esquisse par le jugement si juste d'un spirituel critique, M. Xavier Aubryet, qui a écrit quelque part : « M. Paul de Saint-Victor « est le Don Juan de la phrase, l'homme qui, à ma connaissance, a eu le « plus de bonnes fortunes de style, sans compter ses bonnes fortunes de « pensées. »

(1) M. Paul de Saint-Victor s'occupe en ce moment de recueillir en volumes ses remarquables feuilletons hebdomadaires. Il ne se contente pas de les réunir, il les classe habilement : car il possède surtout le génie de l'ordre, et ses articles ne peuvent que gagner à passer du feuilleton au livre. Ajoutons qu'il élabore en outre un grand ouvrage historique, l'*Histoire des Borgia*, et des études savantes sur *l'art antique*.

* * *

M. LOUIS FIGUIER.

Encore un méridional à Paris! et, sous notre plume, cette exclamation ne saurait être prise en mauvaise part. La capitale n'aura jamais trop de savants aimables, tels que le collaborateur de la *Presse*, et le journalisme ne peut que gagner à posséder parmi ses représentants des publicistes intelligents et laborieux.

L'existence de M. Figuier nous offre d'assez nombreuses péripéties, et l'on se tromperait fort si l'on pensait qu'il a quitté Montpellier, sa ville natale, pour venir directement prendre possession du feuilleton scientifique de la *Presse*, après le départ de M. Victor Meunier, en 1855. M. Figuier est docteur en médecine aussi bien que M. Véron; il est aussi docteur ès-sciences, et il a été de plus professeur agrégé de chimie à l'École de pharmacie de Paris.

Tous ces titres prouvent des études sérieuses et une aptitude spéciale. Du reste, la science, chez M. Figuier, est en quelque sorte un héritage de famille, et, sans chercher bien loin dans son arbre généalogique, nous trouverions un de ses oncles, M. Pierre Figuier, qui occupa avec distinction la chaire de chimie à l'École de pharmacie de Montpellier.

M. Louis Figuier, qui avait donné de nombreux articles au *Journal de Pharmacie* et publié des *Mémoires* intéressants, prit possession, en 1855, comme nous l'avons dit, du feuilleton scientifique de la *Presse*, qu'il a continué sans interruption depuis cette époque. Mais déjà, dès 1851, il avait fait paraître le premier ouvrage auquel il a dû sa réputation comme écrivain scientifique. Ce travail embrassait deux volumes, sous ce titre : *Exposition et histoire des principales découvertes scientifiques modernes*. Il contenait les matières suivantes : la *photographie*, — la *télégraphie aérienne* et la *télégraphie électrique*, — les *aérostats*, — l'*éclairage au gaz*, — les *poudres de guerre* et la *poudre-coton*, — la *planète Le Verrier*. — L'année suivante, en 1852, parut le troisième volume, renfermant une histoire complète de la machine à vapeur, avec la description des principales machines de ce genre. L'ou-

vrage fut complété en 1853 par un quatrième volume, qui renferme l'histoire de l'électricité, distribuée en quatre notices : la *machine électrique*, — la *bouteille de Leyde*, — le *paratonnerre* et la *pile de Volta*.

Dès son apparition, en 1851, l'*Histoire des découvertes scientifiques modernes* de M. Louis Figuier produisit une vive sensation. Les trop rares notices scientifiques d'Arago avaient fait naître le goût du public pour ce genre de productions ; mais ce goût manquait d'aliment par le petit nombre d'essais qui avaient été tentés dans cette direction. Le livre du jeune écrivain parut comme une révélation pour ceux qui s'imaginaient que la science ne pouvait s'écrire sans signes algébriques et sans les expressions techniques d'un vocabulaire spécial. Le style était d'une élégance allant quelquefois jusqu'à la recherche, et l'auteur avait trouvé l'art bien difficile d'exprimer des idées avec des formes de langage qui n'ont pas été créées dans ce but. Mais ce qui devait faire le succès fondamental de ce livre et assurer sa durée, c'est qu'il renfermait autre chose qu'une exposition élégante et d'une lecture agréable : l'élément scientifique s'y trouvait conservé avec une rigueur, une précision, qui frappèrent tous les savants, et là fut et devait être la cause de son succès. Aujourd'hui, le livre de M. Figuier est entre toutes les mains, aussi bien en France qu'à l'étranger. Il a eu cinq éditions.

L'Alchimie et les alchimistes (1) est une autre production du même auteur. L'étude de l'*alchimie* n'avait été entreprise en France par aucun écrivain. M. Figuier a donné un exposé critique et historique de cette curieuse époque de l'histoire des sciences. Ce travail d'érudition et de recherche est écrit avec la patiente et profonde investigation d'un Allemand et avec l'esprit et la grâce d'un Français.

Rédacteur du Bulletin scientifique hebdomadaire de la *Presse*, M. Figuier réunit annuellement ses articles de journal en un volume, où l'on trouve un inventaire exact de toutes les découvertes réalisées pendant le cours de chaque année dans l'ordre des sciences appliquées. *L'Année scientifique et industrielle* est donc le recueil des articles publiés périodiquement dans les journaux par M. Figuier. C'est par conséquent un tableau de toutes les découvertes qui se sont accomplies pendant l'année dans l'ordre des sciences appliquées. Publié dans les meilleures conditions de bon marché et de belle exécution par M. Hachette, cet ouvrage a obtenu un succès immense. Savant, industriel et ouvrier, tout le monde possède et collectionne *L'Année scientifique et industrielle*.

(1) Vol. in-18, 2e édition. Paris, 1856, chez Hachette.

Le dernier ouvrage de M. Louis Figuier est l'*Histoire du merveilleux dans les temps modernes*, en quatre volumes in-18, publié en 1860. C'est l'exposé historique et philosophique des événements prétendus merveilleux et des phénomènes surnaturels apparus qui depuis plusieurs siècles ont préoccupé les esprits. La sorcellerie et la magie, la baguette divinatoire, le magnétisme animal, les tables tournantes, les médiums et les esprits, tels sont les sujets abordés, au double point de vue de la critique et de l'histoire, par l'auteur, qui se propose de fournir l'explication naturelle de tous les faits extraordinaires qu'il passe successivement en revue. Aucun écrivain n'avait encore abordé la tâche difficile et compliquée de réunir dans un corps d'ouvrage l'histoire précise et complète des faits prétendus surnaturels ; c'est ce travail qu'a accompli M. Figuier.

L'*Histoire du merveilleux dans les temps modernes* se compose de quatre volumes. Dans le premier volume, et après une longue introduction relative à l'histoire de la magie et de la sorcellerie dans l'antiquité et le moyen âge, vient l'histoire des *diables de Loudun* et celle des *convulsionnaires jansénistes*. Le deuxième volume comprend la *baguette divinatoire* et les *prophètes protestants;* le troisième, l'*histoire du magnétisme animal;* le quatrième, les *tables tournantes*, les *médiums* et les *esprits*. Cet ouvrage, auquel la presse sérieuse et impartiale a fait le meilleur accueil, devait avoir un autre genre de succès non moins enviable : c'est d'être attaqué avec acharnement par les esprits rétrogrades dont la lumière blesse les yeux, et qui ne pardonnent pas à la science de faire la guerre aux préjugés. La *Mode nouvelle* seule a lancé deux philippiques contre l'*Histoire du merveilleux*. M. Louis Figuier est un heureux mortel !

En terminant, rappelons un des plus beaux fleurons de la couronne scientifique de M. Louis Figuier. Nous voulons parler de son remarquable travail de physiologie sur la fonction attribuée au foie de sécréter du sucre. Avec l'ardeur de son caractère méridional et l'énergie de la conviction, M. Figuier osa, en 1857, s'attaquer aux erreurs accréditées depuis longtemps, et son principal adversaire dans cette polémique fut M. Bernard (de l'Institut). Mais l'Institut avait tort, et la victoire resta au collaborateur de la *Presse*.

Nous avons dit que M. Louis Figuier appartenait à une famille de savants ; nous aurions pu ajouter que chez lui la science donnait la main à la littérature : car tout le monde connaît les œuvres pleines de charme et d'imagination de Mme Louis Figuier. La *Revue des Deux-Mondes* a révélé ces ravissantes productions littéraires, telles que *Mos de Lavène* et les *Nouvelles languedociennes*. La *Presse*, à son tour, a ouvert son feuilleton à la

Sœur de lait, et la Bibliothèque des chemins de fer s'est empressée de recueillir en volume ces nouvelles, écrites avec une plume ingénieuse, délicate et toute féminine.

Le feuilleton de la *Presse*, comme celui de la plupart des journaux, est livré aux romanciers de l'époque. Cependant les noms qui reviennent le plus souvent sont ceux de Mme George Sand, de MM. Alexandre Dumas, Léon Gozlan, Paul Féval, Champfleury, Félicien Malleville, Charles Monselet, Charles Hugo. Nous en passons, et des meilleurs : M. Théodore de Banville, le gracieux écrivain; M. François-Victor Hugo, le digne fils du grand poëte; M. Aug. Vacquerie, glissent de temps à autre des variétés toujours bien accueillies des lecteurs. Puisse-t-il en être de même de cette étude!

3626 — Paris, imprimerie de Ch. Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

LES

GRANDS JOURNAUX DE FRANCE

CRITIQUE ET POLÉMIQUE.

Arrivés au point où nous en sommes de notre œuvre, nous pouvons sans regret envisager le chemin parcouru et regarder sans crainte la route qui nous reste à franchir. La Revue des *Grands Journaux de France* a conquis droit de cité, et l'honnêteté de son programme a rallié autour d'elle les plus flatteuses sympathies. Mais le succès de nos efforts ne saurait nous rendre présomptueux, et, comme la meilleure part en revient au bienveillant concours des principaux organes de la presse parisienne et départementale, c'est un devoir pour nous de tenir compte de leurs conseils et de leurs appréciations, pourvu toutefois que ces conseils soient désintéressés et ces appréciations équitables. Empressons-nous d'ajouter que c'est le plus grand nombre, l'unanimité, pourrions-nous dire, si certain recueil qui se fait appeler la *Mode nouvelle* n'avait jugé à propos de faire exception dans ce concert judicieux et éclairé. Comme une publication qui se respecte a droit d'être respectée, nous avons adressé du directeur de la *Mode nouvelle* la lettre suivante :

« A M. le Directeur de la *Mode nouvelle*.

« Notre respect pour les droits de la critique ne va pas et n'ira jamais jusqu'à souffrir qu'on dénature nos intentions et qu'on mette en doute la bonne foi et l'honnêteté de notre œuvre. Veuillez donc, je vous prie, nous permettre de répondre à l'article de votre collaborateur, M. A. Barbat de Bignicourt, sur les *Grands Journaux de France*.

« Entre tous les procédés de critique, le plus regrettable, le plus injuste, consiste à ne tenir aucun compte des idées de l'auteur, et à juger une œuvre en se plaçant à un

tout autre point de vue que lui. A l'artiste qui expose une marquise Pompadour on demande la roideur ascétique du moyen âge; on apprécie, un Boileau en main, les grandes conceptions dramatiques issues du mouvement littéraire de 1830, et l'écrivain qui a conçu le projet de tracer un épisode de l'histoire moderne est sévèrement réprimandé pour avoir passé sous silence les faits et gestes de Clodion le Chevelu.

« Ce système, pour le moins original, a guidé M. Barbat de Bignicourt à travers les *Grands Journaux de France*, dont il se plaît à défigurer même le titre. Au lieu de lire notre programme, il trouve piquant d'inventer un plan de fantaisie que nous aurions dû suivre avant de le connaître. Nous avons voulu, en créant la Revue des *Grands Journaux de France*, inaugurer une œuvre toute moderne sur l'organisation actuelle des divers organes de la presse; notre contradicteur ne comprend que les études rétrospectives, et surtout aurait été fort satisfait de pouvoir trouver dans notre recueil un dossier bien écrasant pour le jeter à la face des publicistes qui n'ont pas ses sympathies.

« N'en déplaise au rédacteur de la *Mode nouvelle*, la médisance et le parti pris d'éreintement ne sont pas notre fait, et nous le prions de vouloir bien s'adresser ailleurs. Il en est assez de cette marchandise!

« Sans chercher longtemps, il rencontrera des pamphlétaires par centaines, des diffamateurs par milliers. M. X..., M. Y..., M. Z... et bien d'autres, ont, par ces manœuvres scandaleuses, *causé de l'émotion dans le camp des journalistes et jeté Landernau dans un grand trouble*; mais un succès acheté à ce prix nous eût fait rougir, — les hontes dorées sont souvent les plus lourdes à porter, — et voilà pourquoi nous aimons mieux être accusés de transformer notre plume en encensoir que de l'échanger contre l'escopette du brigand littéraire. Élogieuse ou non, cette plume restera toujours honnête, et ne deviendra jamais une arme de calomnie ou un instrument de chantage.

« Forts de cette conviction, nous avons cru tenter une œuvre utile et intéressante en photographiant avec la plume la physionomie de la presse contemporaine. Journalistes nous-mêmes, nous avons pensé que le journalisme, mieux connu, serait mieux apprécié, et que les lecteurs d'une feuille politique ou d'une revue aimeraient à pénétrer avec nous dans les bureaux et à lier ample et intime connaissance avec le rédacteur du premier Paris ou du feuilleton. Si c'était une illusion de notre part, il faut reconnaître que le public n'a rien fait pour la détruire, et le succès de notre publication, — succès bien au-dessus de notre mérite, — ne peut se comparer qu'à l'accueil si sympathique et si cordial de nos bienveillants confrères, — M. Barbat de Bignicourt excepté.

« Mais, nous objecte ce critique redoutable, vos portraits sont flattés. Tout autre, à notre place, répondrait peut-être par le mot d'Apelles; nous serons plus humbles, et nous nous contenterons de référer de son jugement à ceux de vingt autres publicistes dont l'expérience et l'autorité n'ont rien à craindre d'un semblable parallèle. Tous ont bien voulu reconnaître que notre appréciation « saine et impartiale était exempte de « toute exagération dans l'éloge comme dans la critique » (1).

« Du reste, nous arriverons prochainement à la biographie de M. Barbat de Bignicourt, et il lui sera facile de se convaincre que, mettant de côté tout antagonisme d'opinions politiques, nous savons imposer silence même à nos petits ressentiments personnels, pour conserver à notre programme son caractère de loyauté et de sincérité.

« Après avoir si faussement interprété l'esprit de notre publication, notre adversaire s'est-il montré, du moins, commentateur impartial? Qu'on en juge....

(1) *L'Opinion Nationale*, 8 avril 1861.

« Le *Siècle*, dans un article reproduit en tête de la 2e livraison des *Grands Journaux de France*, a regretté notre silence à propos des principes de 89, « soutenus par ce journal sous tous les régimes ». La *Mode nouvelle* nous reproche, au contraire, d'avoir adressé cet éloge au directeur politique du *Siècle*. La vérité, c'est que nous avons cru devoir nous abstenir d'aborder cette question.

« M. Barbat de Bignicourt nous fait dire plus loin que le *Siècle*, avec ses 55,000 abonnés (et non pas 45,000, comme l'écrit la *Mode nouvelle*), « doit évidemment représenter « l'opinion du pays, puisqu'aucune autre feuille ne peut offrir une aussi belle liste d'a- « bonnements. » Nous mettons au défi notre contradicteur de trouver cette assertion dans notre livre. Une telle pensée n'a jamais pu se glisser sous notre plume, puisqu'elle n'existe pas dans notre conviction, et nous avons le droit de nous étonner qu'on nous impute des torts imaginaires pour avoir le plaisir de nous combattre. La bonne foi est-elle donc bannie de la polémique!

« Ce qu'il faudrait bannir avant tout d'une discussion littéraire et vraiment digne de ce nom, c'est l'influence des considérations de *boutique*. Le mot est écrit, nous ne le retirerons pas. Tant pis pour le collaborateur de la *Mode nouvelle* s'il a oublié, en nous reprochant d'avoir rendu justice au talent et à l'esprit de Mme la vicomtesse de Renneville, que sa critique, insérée dans un journal de modes, semblerait principalement dirigée contre la directrice d'une feuille rivale, la *Gazette rose*. Nous n'en croyons rien pour notre part; mais d'autres ont pu le supposer. Le monde est si méchant!

« Nous pourrions prolonger ces citations et réfuter une à une les insinuations malveillantes de la *Mode nouvelle;* mais nous ne voulons pas abuser de notre droit de réplique. Quant aux attaques dirigées contre le *Siècle*, la *Patrie*, le *Constitutionnel* et le *Journal des Débats*, elles échappent à notre compétence, et, mieux que nous, nos confrères sauront en faire justice, s'ils le jugent convenable.

« Pour en finir avec cette controverse, nous regrettons de voir un publiciste accepter, sans aucun motif sérieux (1), la version inexacte de M. Ferrier au sujet de l'épisode du 24 février 1848, où M. Havin offrit son bras à Mme la duchesse d'Orléans pour se rendre à la Chambre des députés.

« Le fait, tel que nous l'avons rapporté, est vrai, et, puisqu'on le conteste, nous allons citer nos preuves. D'abord rappelons le passage qui a donné lieu à ce débat :

« M. de Chabaud La Tour, député et aide-de-camp du prince royal, avons-nous dit, « vint prier M. Havin d'offrir son bras à la duchesse. M. Havin se mit avec empresse- « ment à sa disposition. Elle accepta ses offres, et, tenant par la main le comte de Pa- « ris, elle s'aventura à travers les flots épais du peuple, qui s'écarta pour lui faire « place, en lui donnant ses témoignages de sympathie et de respect. M. Havin la con- « duisit jusqu'au Palais-Bourbon. Les portes de la salle des séances étaient fermées. Il la « fit asseoir dans la salle dite de la Distribution, où elle fut entourée d'un grand nombre « de députés. Le *Moniteur* dit le reste. »

« Passons maintenant la parole à notre contradicteur, trop facilement approuvé par le rédacteur de la *Mode nouvelle :*

« C'est bien, dit-il, M. Dupin, et non pas M. Havin, qui, le 24 février, accompagna la

(1) Et puisque nous sommes en voie de rectifications, serait-il indiscret de demander à la *Mode nouvelle* quel jour et dans quelles circonstances M. Havin a si solennellement *pleuré* la chute du gouvernement de Louis-Philippe, qu'il avait constamment combattu de 1831 à 1848?

Réponse : Dans sa mémorable discussion avec M. de Cesena sur les *Académés* ou *Académis*. (Voir le *Siècle* de cette époque.)

« duchesse d'Orléans au Palais-Bourbon. *J'affirme, comme témoin oculaire, que sur le « pont de la Concorde, dans la cour du Palais et dans la salle des Pas-Perdus, la prin- « cesse appuyait son bras sur celui de M. Dupin* (1). »

« Voici notre réponse :

« M. Ferrier affirme, mais un autre témoin également oculaire, également digne de foi, n'a pas vu la même chose, et ce témoin, c'est M. Dupin lui-même, dont voici le témoignage :

« Instinctivement, sans dessein prémédité, la garde nationale et le peuple ouvrirent « devant nous le chemin jusqu'au pont de la Concorde. *Je conseillai, en ce moment, à « Mme la duchesse de donner le bras à l'officier qui commandait la garde nationale; je la « suivais immédiatement* avec mon collègue M. de Grammont, et nous arrivâmes ainsi « à la Chambre des députés, au milieu des cris répétés de *Vive le roi! Vive la régente!* « sans une seule voix dissidente (2). »

« Ainsi M. Dupin, qui doit savoir mieux que personne si, de la grille de la place de la Concorde à la Chambre des députés, il donnait le bras à Mme la duchesse d'Orléans ou s'il la suivait, infirme de la manière la plus catégorique l'allégation de M. Ferrier, mal servi sans doute par ses souvenirs. Mais M. Dupin lui-même a oublié d'ajouter que son conseil ne fut pas suivi par Mme la duchesse d'Orléans, et que, au lieu de prendre le bras de l'officier qui commandait la garde nationale, elle prit celui de M. Havin. Nous avons, pour attester ce fait, le témoignage d'un autre témoin oculaire, le général de Chabaud La Tour, ancien député et ancien aide-de-camp du prince royal, qui a bien voulu nous autoriser à invoquer sa parole, et nous a fourni les renseignements qui suivent sur cette phase de la journée du 24 février :

« Le 24 février, M. Dupin, avec M. de Grammont, est venu trouver Mme la duchesse « d'Orléans au pavillon Marsan, où elle s'était rendue après l'abdication du roi. La prin- « cesse se rendit de là, sur l'appel de M. le duc de Nemours (et au moment où les « émeutiers entraient dans la cour des Tuileries par le guichet de la rue de Rivoli), à la « grille du pont tournant, en passant sous le guichet de l'Horloge et traversant le jardin « dans toute sa longueur. M. Dupin lui offrait son bras; elle était suivie de Mme la mar- « quise de Vyns Paysac et des personnes de la maison des jeunes princes. Le comte de « Paris marchait à côté de sa mère; le duc de Chartres, malade de la fièvre, était porté « par les personnes de sa maison. Le général Magnan rejoignit la princesse à la sortie « du guichet de l'Horloge.

« A la grille du pont tournant, Mme la duchesse d'Orléans trouva un groupe de députés, « parmi lesquels était M. Havin. La princesse voulait monter en voiture avec son fils et « M. Barrot, et suivre ainsi les boulevards. M. Barrot n'y était pas. On dit qu'il était « allé au ministère de l'intérieur. Il n'y avait pas de voitures.

« Parmi les hommes politiques qui entouraient Mme la duchesse d'Orléans éclata le

(1) M. Ferrier lui-même, dans un second article consacré aux *Grands Journaux de France*, et avec une franchise qui l'honore, a bien voulu revenir sur sa première assertion : « Je serais désolé, dit-il, de nier un fait qui honore le directeur politique du *Siècle*, devenu tout à coup courtisan le 24 février, mais courtisan de l'infortune. Pour ma part, je serai toujours disposé à honorer les courtisans de cette catégorie. Je me borne à répéter que le 24 février j'ai vu arriver la duchesse d'Orléans au bras de M. Dupin; j'ajoute que, DE LA TRIBUNE DES JOURNALISTES, OU J'ÉTAIS à même de bien voir (*non pas, cher confrère, ce qui se passait hors de la Chambre*) et de bien entendre, je n'ai point vu M. Havin et ne l'ai point entendu à la tribune; mais JE M'EMPRESSE DE RECONNAITRE QUE DANS LA CONFUSION ET LE TROUBLE DU MOMENT QUELQUES DÉTAILS ONT PU M'ÉCHAPPER. »

(2) *Mémoires de M. Dupin*, t. IV, p. 470.

« cri : *A la Chambre!* La duchesse se décida pour ce dernier parti. *M. Havin offrit son « bras à la duchesse, qui le prit. Il eut l'honneur de l'accompagner, avec les quelques « députés et hommes politiques qui se trouvaient là et les personnes dont nous avons « parlé plus haut, jusqu'à la salle des Distributions de la Chambre*, où elle fut entourée « par un grand nombre de députés. »

« Après le double témoignage de M. Dupin et du général de Chabaud La Tour, l'exactitude de notre récit sur ce point brave la contradiction de M. Ferrier et les coups d'épingle de la *Mode nouvelle*. Ainsi pratiquée, la critique retombe sur ses auteurs.

« Jules Brisson, Félix Ribeyre. »

Quittons bien vite ce terrain inhospitalier, et laissons la parole à des confrères vraiment dignes de ce nom. Voici par un exemple comment s'exprime la *Revue européenne* dans le numéro du 1er juin :

« Les *Grands Journaux de France*. — Deux livraisons, — le *Siècle*, la *Patrie*, — ont déjà paru de cette publication intéressante, qui se trouvera former un jour la biographie complète du XIXe siècle. Qui donc, en effet, pourrait se vanter aujourd'hui de n'avoir pas, de près ou de loin, collaboré à cette œuvre collective et bizarre qu'on appelle un journal? C'est donc à ce titre que les *Grands Journaux de France* sont une publication vraiment intéressante. Mais ce qui la rend particulièrement recommandable, c'est l'esprit honnête, loyal, dans lequel elle est dirigée, et, nous nous plaisons à le noter, les auteurs n'ont pas pour cela abdiqué leurs opinions, ménagé leurs critiques; seulement ils ont su trouver le ton juste, garder cette qualité précieuse qu'on n'estime peut-être pas assez, et qui s'appelle la mesure. — Nous reparlerons plus longuement, dans quelque temps, de l'entreprise de MM. Jules Brisson et Félix Ribeyre; nous n'avons voulu aujourd'hui que l'annoncer, et définir en quelques mots le caractère de cette œuvre délicate. »

Une appréciation si flatteuse, émanant d'un recueil politique et littéraire dont l'autorité est considérable, est bien faite pour nous consoler des petites rancunes de la *Mode nouvelle*, et nous aimons à rapprocher de ce jugement les lignes suivantes, dues à la plume de l'honorable rédacteur de la *Célébrité*, revue biographique, industrielle et artistique :

« *Les Grands Journaux de France*. — Ecrire de la biographie constitue un art très-sérieux et très-difficile. Je ne parle pas de cette biographie qui court les ruelles, les almanachs, s'étale pompeusement dans les dictionnaires plus ou moins historiques; je parle de ces études consciencieuses qui, s'élevant au-dessus de l'état civil le plus vulgaire et le plus aride, ne se contentent pas de vous donner des dates, mais s'emparent d'un personnage à la manière des anatomistes, le dissèquent dans toutes ses parties, et le montrent à la foule sous toutes ses faces. Je parle de cette biographie à la Plutarque qui se rattache au côté humain par une individualité forte, mais aussi au côté historique par des aperçus ingénieux, mesurés, philosophiques.

« Ainsi, je ne comprends pas la biographie sans l'anecdote. L'anecdote est à la biographie ce que la couleur est au tableau : elle l'illumine, elle l'anime, elle le fait vivre, elle

établit des contrastes. Il y a longtemps que je l'ai dit et écrit : « L'anecdote est le côté chatoyant de la biographie, elle est l'âme de l'histoire. » — Supprimez-la, il ne reste plus dans le livre qu'une description ennuyeuse et monotone ; il ne reste plus dans le tableau sans la couleur que des lignes sèches, sans relief, sans mouvement et sans vie.

« C'est ce qu'ont parfaitement compris MM. Jules Brisson et Félix Ribeyre dans l'histoire qu'ils publient des *Grands Journaux de France*. Ce n'est pas seulement l'histoire individuelle des hommes qui les dirigent ou qui les ont fondés, c'est tout bonnement l'histoire politique et littéraire de la France. Nous assistons aux grandes luttes de la presse ; nous traversons successivement les époques où elle a été libre, contenue, bâillonnée. Nous voyons les hommes grandir ou s'affaisser au mouvement des révolutions ; nous connaissons les détails intimes de l'enfantement, de la succession, de la vie particulière à chaque journal ; enfin, pour compléter, nous sommes initiés au passé et au présent de toute cette fourmilière de publicistes distingués qui usent leur vie dans le grand tourbillon du journalisme parisien.

« GEORGES D'APREMONT. »

La spirituelle directrice de la *Gazette rose* n'a pas dédaigné de souhaiter la bienvenue à notre recueil, et de le recommander à ses gracieuses lectrices.

« Je tiens, dit Madame la vicomtesse de Renneville, à vous parler d'une publication importante et sérieuse, qui prendra sa place parmi les œuvres qui restent et qui se collectionnent en bibliothèque. C'est une biographie de la presse contemporaine publiée sous ce titre : les *Grands Journaux de France*.

« Le *Siècle* a débuté, directeur en tête, suivi de tous ses rédacteurs. Puis est venue la *Patrie*, qui offre, ainsi que le *Siècle*, une étude consciencieuse et honnête qu'on peut considérer comme de l'histoire moderne.

« MM. Jules Brisson et Félix Ribeyre sont deux écrivains de bonne foi qui jugent la presse avec leur conscience et avec leur talent.

« VICOMTESSE DE RENNEVILLE. »

Le langage de la presse départementale n'est pas moins sympathique à notre œuvre, et, au milieu des nombreuses preuves d'encouragement que nous recevons, on nous permettra de citer l'appréciation du *Mémorial bordelais :*

« Nous venons, dit le rédacteur en chef, de parcourir avec un vif intérêt les deux premières livraisons d'une publication qui a pour titre les *Grands Journaux de France*. Ces deux livraisons donnent l'historique détaillé du *Siècle* et de la *Patrie*. Ce travail, fait sous la direction de deux jeunes écrivains qui y ont fait, jusqu'à présent, preuve de la plus loyale impartialité, se subdivise ainsi : Historique du journal. — Comment se fait le journal. — Biographie des rédacteurs.

On ne peut se figurer combien, de nos jours, au point élevé de puissance et de crédit où en est arrivée la presse tant à Paris qu'en province, une pareille étude demande un tact exquis et un grand courage, puisqu'elle va au-devant de bien des ennuis et risque de s'embarrasser dans bon nombre de réclamations. Eviter ces derniers inconvénients

par la première de ces qualités, c'est ce dont MM. Jules Brisson et Félix Ribeyre ont donné une éclatante preuve dans l'historique du *Siècle* et dans celui de la *Patrie*. On annonce comme devant paraître très-prochainement celui du *Moniteur*, du *Constitutionnel* et du *Pays*. Tel que les auteurs l'ont tracé, un pareil programme ne peut manquer d'exciter le plus vif intérêt et d'obtenir un très-grand succès dans le public.

« M. H. De La Garde. »

Le fait qui ressort de ces témoignages si flatteurs, c'est que notre œuvre a été comprise et sympathiquement accueillie. Avec l'aide de Dieu et le concours de nos confrères de la presse parisienne et départementale, la Revue des *Grands Journaux de France* fera son chemin, et, comme dit le fabuliste :

Petit poisson deviendra grand.

L'Opinion nationale

§ I

HISTORIQUE DU JOURNAL

I

Nous ne sommes pas de ceux qui disent : « Il y a assez de journaux en France. Toutes les opinions sont représentées dans la presse, et créer de nouveaux organes politiques, c'est nuire à ceux qui existent déjà. » Erreur! Erreur! Un pays ne peut que gagner à voir se multiplier ces agents du du progrès que l'on nomme des *journaux;* et nous plaindrions quiconque serait assez aveugle pour nier les services rendus par le journalisme au pays et à la civilisation. Mais dans tous les temps le monde a compté des gens qui avaient des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre. Ces infirmes n'ont pas manqué, vers le mois d'août 1859, de jeter les hauts cris en apprenant qu'il allait paraître un nouveau journal politique.

« Tiens! encore un journal!

— Le besoin ne s'en faisait pas sentir.

— Connaissez-vous le rédacteur en chef?

— On dit que c'est M. Ad. Guéroult.

— Ah! vraiment! »

Là-dessus, ces habitués de la petite Provence entament une conversation à la Prud'homme qui ne saurait être d'aucun attrait pour nos lecteurs. Ce que nous avons voulu faire comprendre, c'est qu'au moment où l'*Opinion nationale* a été fondée, beaucoup de personnes doutaient de sa réussite. M. Guéroult, moins timoré que son entourage, eut d'abord l'intention d'acheter le *Courrier de Paris* ou le *Messager;* mais il ne tarda pas à reconnaître qu'il serait plus avantageux et moins cher de fonder un nouveau journal. Le 10 mai 1859, il demanda l'autorisation à l'Empereur par l'intermédiaire du prince Napoléon. La demande, revêtue de l'approbation de Sa Majesté, fut transmise à M. le ministre de l'intérieur, M. de Padoue. Avant de livrer l'autorisation, le ministre crut devoir imposer au futur gérant certaines conditions. M. Guéroult ne voulut en accepter aucune. L'affaire traîna jusqu'au retour de l'Empereur de la campagne d'Italie. Consultée de nouveau par le ministre, Sa Majesté accorda une seconde autorisation, qui fut remise à M. Guéroult dans les premiers jours du mois d'août 1859. Le journal parut le 1er septembre.

II

Pendant l'intervalle, on s'occupa avec ardeur de l'organisation matérielle de la feuille, et pour cette œuvre, plus difficile qu'on ne pense, M. Rasetti seconda puissamment M. Guéroult de l'appui de son activité et de son intelligence. Un journal ressemble à un navire, le *lancement* est parfois laborieux, et, de l'avis de tous les hommes compétents, l'affaire fut menée avec beaucoup de sagacité et de talent. Le vaisseau allait prendre la mer sous d'heureux auspices.

Il s'agissait de le baptiser.

On ne chercha pas, comme pour le *Siècle*, dans le dictionnaire des rimes. Les uns proposaient l'*Opinion*, qui ne disait pas assez; les autres, le *National*, qui disait trop. M. Guéroult, pour contenter tout le monde et lui-même, fondit les deux titres, et le journal s'appela l'*Opinion nationale*.

Quelques esprits chagrins ont trouvé cette qualification trop ambitieuse. Un journal, disaient-ils, n'a pas le droit d'accaparer pour lui seul l'opinion du pays. Selon nous, le reproche n'est pas fondé. Le titre d'un journal ou d'un livre autorise certaines licences qu'il serait puéril de leur disputer. Alors il faudrait blâmer une feuille qui inscrit en tête de ses colonnes : la *Patrie* ou le *Pays*, et, bien avant la naissance de l'*Opinion nationale*, une feuille de la province se faisait appeler l'*Opinion du Midi*. On n'a jamais

songé à y voir une couleur prétentieuse. Pourquoi serait-on plus sévère à l'égard du journal politique fondé par M. Guéroult?

Le 1er numéro de l'*Opinion nationale*, parut, comme nous l'avons dit, le 1er septembre, au prix restreint de 40 fr. et de 48 fr. C'était un retour à la révolution économique de 1836, inaugurée par M. Émile de Girardin. L'idée n'était pas mauvaise, et elle réussit aussi bien à M. Guéroult qu'elle avait réussi à l'éminent fondateur de la *Presse*.

Au point de vue de la ligne politique, voici, si nous sommes bien informés, et nous croyons l'être, les considérations qui ont guidé M. Guéroult. Il voulait, sans mettre en question le principe de l'Empire, créer un journal d'avant-garde. Il a lui-même, dans une polémique récente, indiqué le but et les tendances de la feuille qu'il dirige : « J'ai voulu, dit-il, fonder un « organe qui fut moins un journal d'opposition qu'un journal d'avant-« garde ; qui, sans agiter des questions interdites et sans perdre son temps à « des coups d'épingle inoffensifs et à des insinuations inintelligibles, « formulât nettement, directement, sans parti pris et sans arrière-pensée, « les solutions actuellement possibles, et cherchât à attirer le gouvernement « dans ses voies. » L'expérience fit voir que le moyen n'était pas mauvais, au moins pour rallier autour de soi des sympathies et des lecteurs. Le journal, organisé au capital de trois cent soixante-quinze mille francs, offrait après un mois d'existence, c'est-à-dire le 1er octobre, un tirage de 6,436 exemplaires, et, par une progression vraiment extraordinaire, atteignait, au 1er juin 1860, 18,828. On ne conteste pas l'éloquence brutale des chiffres

III

Il faut reconnaître que l'*Opinion nationale* pouvait être considérée à juste titre comme un journal bien fait. On y sentait la vie, le nerf et le mouvement. Point de longs articles, vulgairement appelés *tartines*, et dont l'immense majorité des lecteurs apprécient fort peu le mérite; mais beaucoup de variétés, d'entre-filets et de nouvelles. La science de l'actualité, la recherche des primeurs, l'initiative et une certaine allure belliqueuse et guerroyante, tout cela donnait à la nouvelle feuille une physionomie originale qui attirait les abonnés aux bureaux de la rue Coq-Héron. Le journalisme politique comptait un nouvel organe.

Ce serait le moment de parler des collaborateurs de M. Guéroult, de ces écrivains recommandables à des titres divers, et qui furent les premiers ouvriers de l'œuvre aujourd'hui solidement assise. Mais le petit bataillon

des rédacteurs de l'*Opinion nationale* est resté presque au complet depuis ses débuts, et nous nous réservons, suivant notre habitude, de passer en revue, à la fin de notre livraison, les états de service du capitaine et des officiers.

Cependant, il en est quelques-uns dont la collaboration ne s'est pas continuée jusqu'à nos jours, et qui cependant ont droit de figurer dans un travail que nous voudrions rendre aussi complet que possible. Nous citerons M. de Saulcy (de l'Institut), aujourd'hui sénateur, qui a publié pendant quelques mois une revue archéologique dont il serait superflu de faire l'éloge; M. Babinet (également de l'Institut), qui publiait une causerie astronomique où la fantaisie se mariait agréablement à la science. M. Anselme Petetin a bataillé avec chaleur dans les colonnes de l'*Opinion nationale* en faveur de l'annexion de la Savoie ; et notre excellent et honorable ami, M. Jules Delcro, a publié entre autres articles un substantiel résumé de l'année politique 1859. M. Jules Viard, un plume vaillante et même agressive; M. Castagnary, estimé comme critique d'art; M. Eugène Noël et M. Toussenel, le spirituel auteur de l'*Esprit des bêtes*, ont également pris part à la rédaction de l'*Opinion nationale*. Les soldats s'en vont, le régiment reste.

IV

On prétend que l'homme sage doit tourner sept fois sa langue avant de parler. Cette maxime prudente pourrait s'appliquer à l'écrivain, surtout au publiciste, sous le régime restrictif de la presse ; et même en tournant sept fois sa plume, on ne serait pas bien sûr d'échapper à tout avertissement.

L'*Opinion nationale*, malgré sa jeunesse, en a fait l'expérience, et, trois mois à peine après sa naissance, cette feuille avait perdu sa pureté primitive. Le 20 novembre on lisait en tête du journal :

« Vu l'article publié par le journal l'*Opinion nationale* dans son numéro du 28 novembre, sous le titre : *Bulletin du jour*, et sous la signature Alexandre Bonneau ;

« Vu notamment la phrase suivante :

« Ce pouvoir (le pouvoir temporel du pape) est une plaie toujours « saignante aux flancs de l'église catholique : il l'avilit à la face du monde » ;

« Considérant que cette phrase est un outrage à un gouvernement étranger, et à l'Église, dont le saint Père est le chef,

« Arrêtons :

« Un premier avertissement est donné au journal l'*Opinion nationale*,

dans la personne de M. Guéroult, gérant, et de M. Alexandre Bonneau, signataire dudit article.

« Le ministre de l'intérieur,

« BILLAUT. »

Ce premier pas fait dans une voie périlleuse, le second n'attendit même pas la fin du trimestre; et, le 20 juin 1860, M. Nusse, commissaire de police, signifiait à M. Pauchet, secrétaire de la rédaction, un avertissement ainsi conçu :

« Vu l'article 32 du décret organique sur la presse du 17 février 1852;

« Vu le premier avertissement donné au journal l'*Opinion nationale*, à la date du 30 novembre 1859;

« Vu l'article publié par cette feuille dans son numéro du 20 juin, sous le titre : *Discours de M. Victor Hugo;*

« Considérant que cet article contient, à propos des affaires de Naples, un appel violent et général aux passions révolutionnaires,

« Arrête :

« Art. 1er. Un deuxième avertissement est donné au journal l'*Opinion nationale*, dans la personne de M. Guéroult, gérant et rédacteur en chef.

« Art. 2. M. le préfet de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« Paris, le 20 juin 1860.

« Signé : BILLAUT. »

A côté des avertissements, parlerons-nous des procès? La plupart de ces démêlés avec la justice n'intéressent que médiocrement l'histoire du journalisme. Le dernier cependant, suscité par un feuilleton allégorique de M. About, a obtenu assez de retentissement, et du tribunal de Saverne a trouvé de l'écho jusque dans l'enceinte du Corps-Législatif. Finalement cette grosse affaire s'est terminée par le retrait de la plainte en diffamation portée par le chef de la municipalité de Saverne contre le spirituel feuilletonniste de l'*Opinion nationale*. Beaucoup de bruit pour rien.

V

Si la feuille dont nous retraçons l'historique n'a pas échappé aux petites tribulations inhérentes à la carrière du journalisme, elle a eu aussi ses moments heureux et ses jours de fêtes. D'abord, la première, la plus grande

des satisfactions, le succès matériel; ensuite, quelques sujets de contentement d'un ordre plus élevé. Plusieurs questions soulevées ou très-chaleureusement soutenues par ce journal ont abouti à une solution prévue par ses polémistes, et, sans parler de l'annexion de la Savoie, si soudainement appuyée par les collaborateurs de l'*Opinion nationale*, les événements dont l'Italie est le théâtre ont souvent donné gain de cause aux prévisions de cette feuille. Cette intuition de l'avenir a fait supposer, bien à tort, croyons-nous, que le journal avait des relations *diplomatiques* avec M. le comte de Cavour. En tous cas, il est probable que ce n'est pas le cabinet de Turin qui avait soufflé à M. Guéroult l'idée de se faire l'intrépide champion de l'annexion de la Savoie à la France, et le journal qu'on s'est plu à désigner sous le titre de *Moniteur* de Garibaldi ne suivait guère en cette occasion les idées de son prétendu protecteur.

Tels sont, en quelques pages, les principaux faits sur lesquels repose l'historique de l'*Opinion nationale*. Cette feuille, l'avant-dernière née de la presse politique parisienne, a grandi rapidement, instantanément, pourrions-nous dire. Elle n'a pas connu, comme beaucoup d'autres, les souffrances souvent mortelles du premier âge. En venant au monde, elle avait toutes ses dents. Depuis bientôt deux ans l'enfant n'a fait que croître et embellir. Il ne boude pas au feu, et si dans sa propre famille certains lui reprochent d'être un peu volontaire et d'entendre la liberté à sa façon, ceci n'est pas notre affaire. Nous prendrons néanmoins la liberté de placer un petit mot. Les zouaves et les turcos ne se battent ni comme les soldats de la ligne ni comme la grosse cavalerie, cela ne les empêche pas de s'entendre et de concourir à la victoire. Pourquoi donc les hommes qui combattent la plume à la main pour la même cause oublient-ils parfois qu'ils font partie de la même phalange, de la même armée, celle du progrès?

---

§ II

COMMENT SE FAIT L'OPINION NATIONALE

I

L'*Opinion nationale* est un journal du soir, on peut même dire l'un des plus recherchés sur la voie publique ; par conséquent il exige la même rapidité d'exécution, la même improvisation fébrile, que la *Patrie* et la *Presse*, dont nos lecteurs connaissent les rouages et l'organisation. Pour ne pas tomber dans des redites fastidieuses, occupons-nous de préférence de l'imprimerie de l'*Opinion nationale*, de cette usine de la pensée qui fonctionne rue Coq-Héron, et livre chaque jour plus de cent mille feuilles imprimées.

On ne cesse de répéter sur tous les tons que les journalistes sont des êtres originaux, des ours mal léchés qui ne peuvent s'accommoder avec leurs semblables et se déchirent à belles dents pour le plus grand plaisir des sots et des désœuvrés. Les bonnes âmes qui nourrissent contre les ouvriers de l'intelligence de telles préventions devraient bien visiter cette ruche typographique où quarante journaux et plus de trois cents journalistes vivent du matin au soir, et souvent du soir au matin, côte à côte, dans les meilleurs termes, et oublient les dissidences d'opinions et les antagonismes irréconciliables, pour ne se souvenir que des égards que l'on se doit entre gens bien élevés et de bonne compagnie.

C'est invraisemblable, mais c'est vrai.

Ainsi, l'*Opinion nationale* a pour voisines la *Gazette de France* et l'*Union*, la *Revue contemporaine* voit s'imprimer tout près d'elle la *Bibliothèque utile*, consacrée à la vulgarisation des connaissances les plus indispensables à l'homme et au citoyen, et qui compte parmi ses collaborateurs MM. L. Havin, Jules Simon, Bastide, Pelletan, Taxile Delord, Garnier-Pagès, Georges Sand, Buchez et toute une pléiade d'écrivains libéraux. *Figaro* promène sa verve et son humeur satirique à travers le *Droit*, le *Journal des Brasseurs*, la *Chronique parisienne*, le *Courrier des Familles*,

la *Satira del ambos Mundos*. sorte de *Charivari* américain, tend la main au *Figaro-Programme* et sourit galamment à la *Gazette rose*, qui unit l'esprit le plus fin à l'élégance la plus aristocratique. Dans un groupe, nous remarquons le *Moniteur de l'Agriculture*, la *Mercuriale des Halles et Marchés*, la *Maison de Campagne*, la *Presse scientifique des Deux Mondes*, la *Propriété industrielle*, la *Science pittoresque* et le *Moniteur judiciaire*. Toute cette fourmilière intelligente vit en famille, ne manque de rien, et en cas de maladie trouve sous la main la *France médicale* de notre excellent ami le Dr Félix Roubaud. Aimez-vous le spectacle : voici la *France théâtrale*. Préférez-vous la toilette et les chiffons: voici la *Sylphide*, la *Corbeille* et le *Messager des Couturières*. Avez-vous le malheur d'être un gandin : prenez bien vite le *Bon Ton anglais*, le *Lion*, le *Paris élégant*, le *Petit Messager français*, le *Coupeur*, la *France élégante*, l'*Élégant français*, et n'oubliez pas, s'il vous plaît, le *Journal des Coiffeurs*. Pendant que nous passons en revue cette collection variée, nous n'avons pas remarqué le *Croisé*, qu'il ne faut pas confondre avec l'*Observateur catholique* ni avec l'*Union chrétienne*. Au plus haut perché, comme un hibou sur un arbre, le *Tintamarre* sourit lugubrement. Ne nous arrêtons pas devant l'oiseau de mauvais augure.

II

On voit d'ici le mouvement, l'activité, la vie qui se fait autour de ces publications dont quelques-unes atteignent un tirage considérable. L'*Opinion nationale* seule tire à *vingt-cinq mille exemplaires*, et la *Bibliothèque utile* ne suffit pas aux demandes en multipliant par dix mille ses petits volumes à 60 centimes. C'est un va-et-vient sempiternel d'hommes de lettres, de journalistes, d'employés, d'abonnés et de marchands, et, au milieu de cette animation féconde, l'ordre, — un ordre relatif, — règne partout. Le travail poursuit son œuvre, et la pâture intellectuelle s'échappe de ce foyer qui ne s'éteint jamais, même la nuit.

Si nous en avions le loisir, nous conduirions le lecteur dans cet *enfer* du journalisme parisien. Nous lui montrerions le correcteur courbé sur son manuscrit, le typographe incliné sur sa casse, la vapeur qui gronde, les presses qui mugissent; nous lui indiquerions les caves remplies de papier, les salles humides pour la tremperie, les petits bureaux où s'improvisent les derniers articles du journal.

On toucherait avec respect le tapis vert, — un peu fripé, — autour duquel, deux fois par semaine, *Figaro* tient ses assises, avant d'*exécuter* un cou-

pable. On remarquerait les traces du saccage révolutionnaire de 1849, alors qu'une foule stupidement brutale broyait à coups de crosse de fusils ces produits de la plus admirable des inventions, qu'on nomme des *caractères typographiques*. Mais le temps et surtout la place nous sont dispensés avec parcimonie. Disons bien vite que cette imprimerie, fondée en 1835 par M. Boulé, et habilement dirigée depuis dix ans par M. Dubuisson, tout en ayant conservé sa spécialité pour les journaux, s'est étendue dans les affaires d'impressions de tous les officiers ministériels et des grandes administrations. Elle occupe aujourd'hui plus de quatre cents personnes et entretient pour ses tirages quatre presses à quatre cylindres, donnant chacune six mille exemplaires à l'heure, et quatorze autres presses sont employées journellement à toute espèce de tirage.

Si Gutenberg revenait dans ce monde, il s'arrêterait avec plaisir rue Coq-Héron, n° 5. Nous regrettons, nous, de ne pas nous y arrêter plus longtemps. Nous y reviendrons pour la *Gazette de France*, l'*Union* ou le *Figaro*.

---

§ III

BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS

*
* *

M. AD. GUÉROULT

Rédacteur en chef gérant.

Encore un saint-simonien! dira-t-on. C'est vrai, et il faut convenir que les disciples du Père Enfantin, pour la plupart, n'ont pas trop mal mené leur barque. Pour être exact, il faut dire que, si M. Guéroult a fait partie de la société, il n'a jamais du moins séjourné à Ménilmontant, et n'a pas eu l'honneur d'endosser la fameuse petite veste, comme l'ont répété trop souvent des gens mal renseignés ou de mauvaise foi. Mais n'anticipons pas sur les principaux faits de l'existence du fondateur de l'*Opinion nationale*.

Il est né le 29 janvier 1810, à Radepont (Eure). Son grand-père était architecte de la ville de Rouen, et son père, honnête manufacturier, a eu l'honneur de fonder les premières filatures dans la vallée d'Andelles. Quant au futur publiciste, au futur antagoniste de l'*Univers*, il a fait ses premières études au petit séminaire d'Écouis. En 1825, à l'âge de quinze ans, il vint à Paris, et termina ses études au lycée Charlemagne. Pour ceux qui aiment les détails, nous ajouterons qu'il remporta au concours général un premier prix de dissertation française. C'était de bon augure pour l'avenir!

Nous sommes en 1829, ne l'oublions pas. La jeunesse s'agite et suit le courant qui l'entraîne vers une ère nouvelle de progrès. M. Guéroult ne résiste pas, et embrasse avec ardeur les doctrines du saint-simonisme. Le journal de la société, le *Globe*, lui ouvre ses colonnes et publie quelques articles politiques et littéraires. Lorsque le *Globe* cessa de paraître, M. Guéroult entra au *Temps*, dirigé par M. Jacques Coste, et fit paraître plusieurs feuilletons littéraires.

En 1836, il partit pour l'Espagne, chargé de la correspondance du *Journal des Débats*, et ses lettres, qui furent remarquées à cette époque, formèrent plus tard un volume sous le titre de *Lettres sur l'Espagne*.

Au retour de M. Guéroult, MM. Bertin lui proposèrent de traiter dans le journal les questions politiques; mais, s'apercevant que ses idées ne s'accordaient pas avec la ligne adoptée par la feuille de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, le jeune rédacteur déclina cet honneur, et continua de s'occuper d'articles purement administratifs ou d'économie politique.

Cette collaboration au puissant *Journal des Débats* avait mis M. Guéroult en relief. En 1842, il fut nommé consul au Mexique. On a dit et on a écrit qu'il resta dix ans dans cette résidence lointaine. C'est une erreur. Il revint en France à la fin de 1846, et, après un congé de six mois, il fut envoyé, toujours comme consul, à Iassy, en Moldavie. Il ne devait pas y rester longtemps. La Révolution de février, qui avait besoin de places et d'hommes nouveaux, s'empressa de mettre M. Guéroult en disponibilité, sans s'occuper le moins du monde de ses services, qui avaient été honorables, et de ses opinions, qui passaient pour indépendantes. L'ex-consul s'empressa de rentrer en France, et, sans rancune contre le gouvernement républicain qui l'avait gratifié d'une disgrâce imméritée, il mit sa plume au service de la révolution, et s'enrôla sous la bannière de la *République*. Il y resta jusqu'à la suppression du journal.

Au 2 décembre, M. Guéroult passa une dizaine de jours en prison, au dépôt de la Préfecture de police. Il fut relâché sans avoir subi d'interrogatoire. Quelques mois plus tard, il entrait au Crédit foncier de France, qui se créait alors, avec le titre de sous-chef de bureau, et il y resta jusqu'au commencement de 1858. C'est à cette époque que les propriétaires de la *Presse* confièrent à M. Guéroult la rédaction en chef du journal qui venait d'être suspendu pour deux mois.

Nous avons mentionné, dans l'historique de la *Presse*, la campagne vigoureuse que M. Guéroult entama contre l'Autriche, et qu'il continua jusqu'au mois de février 1859. Une dissidence d'opinions se produisit, et M. Guéroult se retira. Six mois plus tard, il fondait l'*Opinion nationale*.

A quelque point que l'on se place pour juger les publicistes de l'époque, il est impossible de ne pas classer M. Guéroult au premier rang. Un rédacteur du *Siècle*, M. Texier, a constaté en ces termes la valeur du rédacteur en chef de l'*Opinion nationale* : « M. Guéroult, a-t-il dit, est un écrivain « vraiment distingué; son style ferme et incisif a le cachet de l'originalité ; « il est du petit nombre des journalistes qui n'auraient pas besoin de signer « leurs articles pour être reconnus. » Ce jugement est vrai : M. Guéroult est une des meilleures plumes de l'époque. Il a le nerf et le trait, et on

nous assure que M. Veuillot, qui ne redoutait personne, redoutait M. Guéroult. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'ils étaient dignes de croiser le fer, nous voulons dire la plume, plus terrible parfois qu'une lame d'épée.

*
* *

M. F. MORNAND

M. Mornand est un soldat depuis longtemps aguerri aux luttes du journalisme. Il a fait le coup de feu dans les colonnes du *Siècle*, de la *Presse*, de l'*Estaffette*, de la *Revue de Paris*, de l'*Illustration* et surtout du *Courrier de Paris*, dont il a été directeur-politique. Fils d'un avocat qui dirigea à Lyon le mouvement de juillet 1830 et fut le chef de l'opposition libérale contre la Restauration, M. Mornand est resté fidèle à ses traditions de famille en soutenant toujours, principalement dans le *Courrier de Paris*, les principes de la liberté politique, religieuse et commerciale, en défendant les droits des peuples et des nationalités. La question italienne lui a inspiré de chaleureux articles insérés dans l'*Opinion nationale*, dont il est un des principaux rédacteurs.

Avant 1848, M. Mornand avait été secrétaire de la commission d'Afrique et attaché aux affaires de l'Algérie. La révolution de Février fit du journaliste un homme politique. D'abord secrétaire, il devint bientôt commissaire du gouvernement provisoire dans l'Indre et en Savoie. La crise passée, il reprit sa plume et fit gémir la presse. On lui doit des travaux assez nombreux : la *Vie de Paris*, — la *Vie des eaux*, — la *Vie arabe*, — la *Belgique*, — *Un peu Partout*, — un *Tableau de la Turquie et de la Russie*, en collaboration avec M. Joubert (1), — les *Sermons du Père Gavazzi, chapelain de Garibaldi*, traduit de l'italien, — *La guerre d'Italie*, — quelques traductions et quelques brochures.

Nous ignorons si M. Félix Mornand possède des décorations; mais nous savons qu'il a eu l'honneur d'être l'ami de Daniel Manin, et qu'il espère être un peu celui de Lamartine, de Garibaldi, de Louis Blanc, de Garnier-Pagès, d'Henri Martin, etc., et de la plupart des hommes qui ont marqué en Europe pour leur amour pour la liberté. Qui se ressemble s'assemble.

(1) N'oublions pas l'*Année anecdotique*, volume annuel, et quelques nouvelles.

*
* *

M. ALEX. BONNEAU.

Si M. Bonneau jouit d'une haute réputation à Turin, en revanche, il n'est pas en odeur de sainteté à Rome, et nous pouvons ajouter qu'il serait aussi mal reçu à Constantinople qu'à Saint-Pétersbourg. Mais n'anticipons pas sur les événements, et étudions, à ses débuts, la carrière de cet autre Alexandre, qui bataille chaque jour dans le bulletin politique de l'*Opinion nationale* en faveur des nationalités.

M. Bonneau, né le 26 avril 1820, à Exoudun (Deux-Sèvres), appartient à une famille qui forme tout un clan dans cette partie du Poitou, et chez laquelle l'honnêté est de tradition. Sa mère était catholique, et son père d'une vieille souche protestante dont beaucoup de membres payèrent par de rudes persécutions leur foi au grand principe de la liberté de conscience, et notamment en 1681, pendant les dragonnades. Qui pourrait dire que M. Bonneau n'a pas puisé dans ses souvenirs de famille sa haine profonde pour l'intolérance religieuse et politique?

Il fit ses premières classes au collége de Niort, reçut à Toulouse son diplôme de bachelier ès lettres, et se perfectionna à Strasbourg dans l'étude des langues anciennes et de la philosophie. Il suivit ensuite à Paris les cours de l'Ecole de droit; mais il se fatigua bientôt d'escalader les hauteurs de Sainte-Geneviève : ses goûts littéraire l'entraînaient dans une autre direction. En catimini, il cultivait les muses, et ne leur faisait d'infidélités que pour suivre les cours de MM. Michelet et Quinet, autour desquels se pressait une jeunesse enthousiaste : c'était vers 1842. M. Bonneau s'était décidé trois ou quatre ans auparavant à envoyer à l'Académie des jeux floraux de Toulouse quelques pièces de vers. Le collége du Gai-Savoir ne leur décerna ni l'amaranthe, ni la violette d'or, ni même l'églantine ou le souci d'argent. La verve exubérante et peut-être un peu désordonnée de l'auteur avait froissé les susceptibilités classiques de l'aréopage littéraire. Mais les vers de M. Bonneau se distinguaient par des qualités que l'Académie ne pouvait passer sous silence, et le rapporteur, en exposant les scrupules qui avaient porté ses collègues à les écarter, faisait du talent du jeune poëte un éloge

bien capable d'exalter un disciple d'Apollon. M. Bonneau ne résista plus au souffle poétique, et publia, à Paris, le traditionnel volume d'*Odes et poëmes.* La presse, d'ordinaire peu sympathique à la poésie, voulut bien se relâcher de ses rigueurs et faire bon accueil au futur publiciste. Mais, plus sévère pour lui que les princes de la critique, M. Bonneau, regrettant sa précipitation, montra un courage homérique en retirant de la circulation l'édition tout entière de son livre. Il n'en manquait pas, comme on le pense bien, un très-grand nombre d'exemplaires. Cette énergique résolution n'a pas entravé l'avenir du poëte et a eu pour avantage de faire passer son volume d'*Odes et poëmes* à l'état de livre rare et même introuvable. A toute chose malheur est bon. Aussi regardons-nous comme une fortune littéraire d'en posséder un exemplaire dans notre bibliothèque, et, pour ne pas encourir le reproche d'égoïsme, nous nous empressons de citer quelques vers de ces essais poétiques. Voici d'abord un morceau tiré d'une histoire des champs intitulée *Salomé :*

Oh! si les bois parlaient, qu'on apprendrait de choses
Qui, dans leurs profondeurs secrètement écloses,
N'eurent pour tous témoins que les vieux troncs noueux,
Les feuilles, les oiseaux, le vent mystérieux,
Et ce doux demi-jour de la forêt obscure
Qui filtre comme un rêve à travers la verdure!
Oh! si les bois parlaient, que de soupirs d'amants,
Que de baisers confus et de chuchotements
Ils nous diraient le soir, quand notre rêverie
S'égare au milieu d'eux, nonchalante et fleurie!
Qu'ils secoûraient pour nous, de leurs rameaux épais,
De pensers gracieux et de légers secrets,
Dont ta voix, Salomé, sous leur ombre indécise,
Dut faire à ton insu confidence à la brise!
La coupe où tu buvais était si douce alors!
Tes lèvres, il est vrai, n'en touchaient que les bords :
La lie était au fond! — la lie amère et noire,
Qui se trouve partout, sous l'amour, sous la gloire,
Sous tout espoir qui chante au fond du cœur humain,
Sous toute eau qui murmure au milieu du chemin.

Voici maintenant deux strophes d'une seconde pièce intitulée *Découragement.* Nous citons de préférence ce morceau, non comme le meilleur, mais parce qu'il dépeint les sentiments intimes de l'auteur, et renferme en quelque sorte un programme de conduite tracé par un jeune homme au moment où il va se trouver aux prises avec les difficultés de la vie. Voyons donc comment il se prépare à la lutte :

A MON CŒUR.

Mais qu'ai-je dit? allons, ô cœur pusillanime!
Souffre sans murmurer, que la vertu t'anime;
O mon cœur, sois comme un rocher!
Ne crains pas le courroux de la vague qui gronde;
Dans la fange d'en bas vois s'agiter le monde,
Et défends-lui de t'approcher!

Fais le bien pour le bien! méprise la fortune!
Elle est comme un ormeau transplanté sur la dune
Où mugit le flot indompté;
Rien n'y fait refluer la vigueur et la sève,
Et l'arbre donne à peine à la stérile grève
Un peu d'ombrage dans l'été.

. . . . . .

En 1845, nous retrouvons M. Bonneau sous le ciel brûlant de l'Algérie. Cédant aux désirs de sa famille, il était entré dans l'administration coloniale. Mais, après quinze mois de séjour dans notre grande colonie africaine, une maladie particulière au pays le força de se rembarquer pour la France. Il vint se fixer à Paris, où il poursuivit avec persévérance des travaux sérieux qu'il avait inaugurés, tout en cultivant les muses. Il avait conçu le plan de plusieurs grands ouvrages dans lesquels il se proposait d'exposer, à travers les âges, l'histoire progressive de l'humanité au point de vue de la fusion des races et du développement de l'idée à travers les systèmes religieux et philosophiques. Remontant aux sources, il étudia, la plume à la main, les livres sacrés de tous les peuples, les anciens monuments, les grands poëmes où se reflètent les civilisations primitives, et les commentaires des savants français et étrangers. De tels labeurs sont pénibles, mais sont fructueux; et, après avoir appris à manier la langue dans ses esquisses poétiques, le jeune écrivain sortit de cette excursion dans le passé riche d'une somme de connaissances qui devaient servir de base à ses futurs travaux d'érudition et de polémique.

Déjà il collaborait à de grandes publications, et particulièrement à l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, à laquelle il fournit un grand nombre d'articles sur des sujets qu'il pouvait traiter en toute liberté de conscience, et dont plusieurs sont des études absolument neuves. C'était en quelque sorte des feuilles éparses d'ouvrages encore inédits, parmi lesquels nous pouvons citer comme achevés ou bien près de l'être : 1° *Histoire des colonies primitives en Europe*, dans laquelle l'auteur essaye d'asseoir sur une base nouvelle l'his-

toire des civilisations occidentales; 2° *Histoire des Juifs* au point de vue ethnographique, religieux et philosophique, où M. Bonneau établit l'influence des autres peuples sur la civilisation des Hébreux, et remonte à l'origine de leurs croyances pour démêler les éléments constitutifs du mosaïsme et du christianisme. Quelques fragments de cet ouvrage ont été publiés déjà dans la *Revue orientale*.

C'est après ces rudes travaux, complétés par des études sur les questions modernes, dont elles n'étaient dans sa pensée que le prodrôme, que M. Bonneau a abordé en 1854 la carrière du journalisme, sous les auspices de M. Émile de Girardin. Il débuta dans la *Presse* par une série d'articles sur les intérêts politiques et commerciaux de la Russie dans la mer Noire et dans l'Asie centrale. Il donna ensuite à ce journal une foule d'articles sur des sujets variés, et particulièrement sur les questions orientales, qu'il connaît à fond. Il suivit jour par jour cette campagne fameuse de l'Inde, qui préoccupa si vivement l'Europe en 1857 et en 1858; il insista, et il insiste encore chaque fois que l'occasion s'en présente, sur la nécessité de refouler les ambitions de la Russie et de régler pacifiquement la question d'Orient. Pour cela, il propose de renvoyer les Turcs en Asie et de faire de Constantinople une ville neutre européenne, en laissant les nations slaves, hellènes et roumanaises, se constituer sur les ruines de l'empire ottoman:

Parmi les articles qu'il a donnés à la *Presse*, nous nous bornerons à mentionner encore ceux qu'il publia sur l'éducation physique, qu'il voudrait développer dans de grandes proportions; sur l'Algérie; sur le rôle des poëtes dans les temps primitifs, qu'il accuse, lui qui fut poëte! d'avoir forgé toutes les superstitions qui paralysent encore l'essor de l'esprit humain; enfin une série d'articles dans lesquels il proposait audacieusement de substituer à l'inhumation, qu'il qualifie de barbare, la *crémation*, ou le brûlement des morts. On se souvient du retentissement immense de cette innovation hardie. Vivement controversée et peu goûtée en France, l'idée de M. Bonneau fut mieux accueillie en Prusse, où elle souleva une discussion à la Chambre des députés. Mais c'est à Londres que la crémation obtint un vrai succès, et, dans ce pays de l'*humour* et des excentricités de toute nature, il se trouva un membre de l'Académie royale de chirurgie pour constituer une *Société de crémation*, sous le patronage d'un des plus illustres personnages de l'Angleterre. J'ignore si M. Bonneau est membre correspondant de cette société britannique. C'est probable.

Au mois de juillet 1858, M. Guéroult, qui était devenu rédacteur principal de la *Presse*, confia la rédaction du bulletin politique à M. Bonneau, qui prépara avec lui l'opinion publique aux grands événements qui devaient se passer bientôt en Italie. Il suivit à l'*Opinion nationale* son chef de file,

et devint l'un des polémistes quotidiens du nouveau journal. Il se distingue surtout par l'énergie de la pensée et une certaine âpreté de style dont on peut trouver un échantillon dans cette phrase, extraite du *Bulletin* du 28 novembre 1859 : « Ce pouvoir (le pouvoir temporel du pape) est une plaie « toujours saignante aux flancs de l'Église catholique. Elle l'avilit à la face du « monde. » Cette phrase fut considérée comme un outrage à un gouvernement étranger, et provoqua un premier avertissement. Rome n'est pas la seule bête noire de M. Bonneau; une de ses satisfactions est de manger du Turc, et, comme les colonnes de l'*Opinion nationale* ne suffisaient plus à sa voracité, il a épanché naguère son ressentiment dans deux brochures intitulées : *Les Turcs et la civilisation*, *Les Turcs et les nationalités*. Inutile d'ajouter qu'il n'a pas souscrit à l'emprunt ottoman (1).

* * *

M. CH. SAUVESTRE

La biographie de M. Sauvestre n'est pas longue. Né au Mans (Sarthe), il entre à dix-sept ans dans l'enseignement primaire ; mais sa nature indépendante l'appelait ailleurs. Dès 1843, il avait embrassé les doctrines de Fourrier, et la révolution de 1848 lui mit une plume à la main en lui ouvrant les colonnes de la *Démocratie pacifique*.

En 1851, il fit à la *Tribune de la Gironde* une campagne très-active, et fonda en 1855, sous le titre de *Revue moderne*, un recueil philosophique et littéraire. Plus tard, il entre à la *Presse*, et devient à l'*Opinion nationale* un des collaborateurs de M. Guéroult. Il traite avec une prédilection toute particulière la question de l'enseignement, qu'il connaît bien, et publie

(1) Il semblerait que les travaux quotidiens du journalisme doivent absorber entièrement le temps de M. Bonneau. Mais, travailleur infatigable, il trouve encore des loisirs pour mettre la dernière main aux ouvrages dont nous avons parlé et pour diriger la rédaction d'une grande publication, l'*Annuaire encyclopédique*, vaste recueil qui rend compte chaque année du mouvement universel de l'activité humaine dans toutes les branches des lettres, des sciences, des arts, de la politique, de l'industrie et du commerce. Il a collaboré aussi à la *Revue contemporaine*.

presque chaque jour une revue des journaux qui ne manque ni de verve ni d'esprit. M. Sauvestre possède toutes les qualités d'un polémiste : son style a du nerf et sa plume cherche la bataille. Évidemment, il n'avait pas été créé et mis au monde pour être professeur !

* * *

M. J. VILBORT

Une grande douceur dans la physionomie et dans la voix, un extérieur calme sans froideur, sobre de gestes et empreint d'aménité, telles sont, au premier abord, les qualités que l'on distingue dans M. Vilbort. Pénétrons un peu plus avant dans sa vie littéraire, et faisons plus ample connaissance avec le journaliste.

Né en Belgique, en 1829, M. Vilbort fut élevé par un gentilhomme français, M. de Lorgerel-Guétry, son oncle. De bonne heure il sentit s'éveiller en lui des goûts littéraires, et pendant son séjour à l'Université de Bruxelles il fit jouer, en 1849, une comédie en vers, sous ce titre : *Les Égarements de la jalousie*. Ce début fut assez heureux pour engager le jeune auteur à donner une autre comédie en vers : *Le Conseil d'ami*. Une fois lancé dans la route de la réussite, M. Vilbort veut profiter de la veine, et l'année suivante il obtenait, aux théâtres du Parc et de la Monnaie, un franc succès avec une comédie en trois actes et en vers, sous ce titre : *Un premier Mensonge*. Ces ouvrages furent suivis, toujours à Bruxelles, d'un drame en deux actes : *Châtiment*, et d'une comédie en un acte : *Les Provinciales*, joués au théâtre des Galeries-Saint-Hubert en 1856. Ces diverses pièces et deux autres : *Salons et Coulisses*, *Les Amours d'outre-tombe*, furent publiées à Bruxelles à la fin de 1856. Elles valurent à M. Vilbort les encouragements du gouvernement belge, et le décidèrent à venir à Paris tenter la fortune littéraire. Mais en France le théâtre est d'un accès difficile : *beaucoup d'appelés et peu d'élus*. M. Vilbort tourna ses vues d'un autre côté, et publia dans la *Revue contemporaine* un premier travail sur la *Renaissance de la littérature flamande*.

En 1857, il fait ses premières armes dans la presse quotidienne, comme

rédacteur du *Courrier de Paris*, où il consacre une série d'articles à l'*instruction publique en Belgique*. Dans la *Revue française*, qui a laissé d'excellents souvenirs de son trop court passage, M. Vilbort rédigea la critique littéraire et donna quelques nouvelles, dont l'une, *Souvenir de la Flandre*, fut très-remarquée.

Du *Courrier de Paris* il passe à la *Presse*, et de la *Presse* à l'*Opinion nationale*, où il traite exclusivement, depuis la fondation, les questions extérieures. Étranger à notre pays, recevant l'hospitalité en France, M. Vilbort s'abstient de juger les questions intérieures de sa nouvelle patrie; mais, dévoué d'âme et de cœur aux principes libéraux de la démocratie moderne, sans appartenir à aucun parti, il combat pour la cause du progrès et des nationalités. Comme collaborateur de l'*Opinion nationale*, il a soulevé l'un des premiers deux questions dont il avait prévu le rapide développement: nous voulons parler de la *question hongroise* et de la *question polonaise*. Dans ces derniers temps, il a fait paraître trois brochures politiques : *La Pologne et son droit; Varsovie*, *Lettre à S. M. l'Empereur Alexandre II*, et une toute récente à l'occasion de la mort du comte de *Cavour*. Nous croyons savoir qu'il est le correspondant politique de plusieurs journaux étrangers.

Tels sont les principaux traits de la carrière d'un honorable publiciste qui a prouvé dans une occasion mémorable qu'il comprenait les devoirs de l'amitié et de la confraternité littéraire. Il a débuté par le théâtre, et quiconque pénétrerait le soir dans son charmant cabinet de travail du boulevard Poissonnière le trouverait probablement occupé à charpenter un drame ou à dresser le plan d'une spirituelle comédie. Que voulez-vous? le proverbe n'est pas menteur :

Et l'on revient toujours
A ses premiers amours.

* * *

M. E. PAUCHET

M. Pauchet, ancien secrétaire de la rédaction de la *Presse*, est passé à l'*Opinion nationale* pour occuper le même poste. Bien qu'il se défende de

toute prétention littéraire, il pourrait manier tout aussi bien la plume du publiciste que les ciseaux du département des faits divers. Fils d'un maître de pension de Paris, il a commencé au lycée Charlemagne des études qu'il a complétées par des voyages en Allemagne et en Angleterre. Comme sténographe de la *Presse* et de l'*Événement*, il a assisté aux luttes parlementaires de la monarchie de Juillet. Comme homme et comme journaliste, il est d'une modestie qui devient de plus en plus rare dans le monde des lettres.

* * *

M. A. MALESPINE

La conflagration politique qui révolutionne en ce moment l'Amérique a rendu indispensable aux journaux la collaboration d'un rédacteur spécial chargé de tenir les lecteurs au courant de cette crise sociale. C'est à ce titre que M. Malespine figure parmi les collaborateurs de M. Guéroult. Il connaît, du reste, parfaitement le sujet qu'il traite, grâce à un séjour de sept ans aux États-Unis, et à des études très-sérieuses faites sur les lieux mêmes, et qui ne furent pas toujours exemptes de péril; mais la jeunesse est audacieuse et confiante dans sa bonne étoile!

Avant de visiter les forêts de l'Amérique, M. Malespine se destinait à l'École de médecine navale. Mais, ne sentant qu'une médiocre vocation pour la chirurgie militaire, il se fit recevoir avocat et partit pour New-York, où il collabora au *Républicain* et fonda le *Progrès*. Son désir était d'étudier les mœurs de ces contrées si peu connues, et pendant sept mois il vécut de la vie nomade, côte à côte avec les *Delawares* et les *Pottawatomies*. Initié aux habitudes des Indiens, il a approfondi la question de l'esclavage pendant un séjour d'un an sur une plantation dans l'intérieur de la Louisiane.

De retour à la Nouvelle-Orléans le jour même de l'élection présidentielle de 1856, voyant les passions prêtes à s'allumer entre le Nord et le Sud, il voulut tenter une œuvre de conciliation en fondant un journal appelé l'*Union*. L'idée était bonne, et le journal de M. Malespine reçut un excellent accueil, ce qui ne l'empêcha pas de succomber pendant la crise finan-

cière de 1857, qui occasionna tant de désastres aux États-Unis. M. Malespine, libre de ses loisirs, reprit ses excursions aventureuses, visita plusieurs fois les Etats de l'Ouest, le Canada; reprit la route d'Europe, parcourut toutes les îles britanniques, l'Irlande, l'Écosse, l'Angleterre, et ne s'arrêta que rue Coq-Héron, devant son bureau, pour traiter dans les colonnes de l'*Opinion nationale* la question américaine.

*
* *

M. P. STÉPHEN

(CARRABY)

Au nombre des rédacteurs de l'*Opinion nationale* figure un honorable et spirituel avocat qui essaye de cacher son esprit et son talent sous le pseudonyme de *P. Stéphen*. Ne connaissant pas M. P. Stéphen, nous avons prié M. Carraby de vouloir bien nous fournir quelques notes biographiques sur ce publiciste trop modeste, et voici la lettre charmante que nous avons reçue; nous ne pouvons résister au désir d'en donner communication à nos lecteurs, et si M. Carraby nous blâme de cette indiscrétion, nous prierons M. *P. Stéphen* de plaider notre cause auprès de son confrère très-intime :

« Monsieur et honorable confrère,

« Ma vie est si simple qu'elle se résume en quelques mots. Comme avocat, « je fais partie du barreau de Paris; comme journaliste, je suis inscrit « dans les cadres du personnel de l'*Opinion nationale* et de l'*Univers il-* « *lustré*. A l'*Opinion*, je m'appelle P. Stéphen; à l'*Univers illustré*, J. Ray- « mond. Avec P. Stéphen et J. Raymond nous formons une trinité en une « seule personne, trinité si obscure que j'hésitais à vous répondre. Je vois « que vous tenez à pousser la précision des détails jusqu'à l'extrême limite, « et que, voulant faire un recensement complet de la population du journa- « lisme français, vous entendez inscrire dans vos annales le nom des plus « simples soldats comme celui des capitaines.

« Désirez-vous que je détermine ma part de collaboration à l'*Opinion*

« *nationale*, la voici : Mes articles paraissent tantôt dans le rez-du-chaussée « du journal, quand je raconte un souvenir du Palais ; tantôt après le pre- « mier Paris, dans le corps de la feuille, quand je donne mon avis sur un « projet de loi ou sur toute autre actualité judiciaire.

« J'oubliais de vous dire que j'ai écrit (toujours *P. Stéphen*) des feuille- « tons hebdomadaires sur le Palais, à l'*Estafette*, au *Messager* et au *Nord*. « Enfin, ce que je n'oublie pas, et ce que je voudrais oublier, je vais avoir « trente ans.

« Veuillez agréer, Monsieur et honorable confrère, l'expression de mes « sentiments les plus distingués.

« STÉPHEN-CARRABY. »

Il était difficile d'être à la fois plus modeste et plus spirituel, et, pour compléter cette esquisse, il nous suffira d'ajouter que le mérite de la collaboration de M. P. Stéphen est à la hauteur de l'obligeance confraternelle de M. J. Raymond et de l'esprit de M. Carraby.

*
* *

M. TH. DE MORVILLE

La carrière de M. de Morville, — carrière infiniment honorable et entourée de l'estime de tous ceux qui le connaissent, — embrasse deux parties bien distinctes : sa vie de publiciste et ses services dans l'administration des chemins de fer. Comme journaliste, M. de Morville a collaboré au *Globe*, a rédigé le *Journal de l'Aube*, le journal *Le Commerce*, et a occupé les fonctions d'aministrateur du journal *Le Crédit*.

Comme attaché à l'exploitation des lignes ferrées, M. de Morville a été successivement employé supérieur des chemins de fer de Saint-Germain et de Versailles, secrétaire général et chef du service d'exploitation des chemins de fer d'Alsace, secrétaire de la Société d'études de l'isthme de Suez. Enfin, en 1851, il a été chargé des études du chemin de fer de la Meuse.

En dehors de ces divers travaux, M. de Morville a publié un *Voyage historique en Alsace*, un *Tableau synoptique pour servir à l'étude de l'économie politique*, des *Études sur l'agriculture du grand-duché de Bade*, un

volume sous ce titre : *Musée historique et pittoresque de l'Alsace*, enfin un *Atlas encyclopédique de la France*, en cours d'exécution. Il est de plus collaborateur du grand travail édité par M. Guillaumin sous le titre : *Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation*.

On voit que l'existence de M. de Morville a été bien remplie. Il appartient à l'*Opinion nationale* depuis sa fondation, et s'occupait principalement du Bulletin de la Bourse et des Revues financières, industrielles et commerciales. Aujourd'hui, sa collaboration, pour être moins active, n'est pas moins précieuse, et nous sommes heureux de rendre ici hommage au caractère de l'homme et de l'écrivain.

*
* *

M. CH. BRAINNE

M. Brainne est le type du journaliste nomade. C'est le Juif-Errant de la presse. Toujours par monts et par vaux, il promène son humeur insouciante et son esprit intarissable partout où l'appelle une fête de l'industrie ou des arts, une entrevue de deux souverains ou une simple inauguration de chemin de fer. Un caricaturiste original a représenté M. Brainne avec une locomotive sur la tête en guise de chapeau. Pour quiconque connaît les habitudes de ce journaliste infatigable, l'allusion est transparente. Il n'y a pas un mois qu'il était à Rome, nous l'avons rencontré tout récemment sur le boulevard des Italiens, à Paris, et, au moment où nous écrivons ces lignes, il date de Vichy ses lettres à l'*Opinion nationale*. Tenez pour certain qu'il est attendu à Bade, ce qui ne l'empêchera pas d'aller visiter à Nice les violettes d'Alphonse Karr. Voilà l'homme, ou plutôt le volcan.

On comprendra qu'à moins d'être un feu-follet, il n'est pas facile de suivre à la piste un écrivain qui a établi son cabinet de travail dans un compartiment de chemin de fer et traverse les différentes contrées de l'Europe aussi facilement que s'il s'agissait d'une simple promenade au bois de Boulogne.

Entre deux départs et sur le marchepied d'un wagon, M. Brainne a bien voulu nous raconter qu'il avait été professeur d'histoire au collége de Clermont-Ferrand, journaliste à Orléans, et qu'il s'était arrêté à Rouen pour

épouser la fille de l'honorable M. Rivoire, ancien propriétaire-gérant du *Nouvelliste de Rouen*, l'un des organes les mieux accrédités de la presse départementale. A Orléans, M. Brainne a publié, sous le titre de *Biographie des hommes illustres du Loiret*, une œuvre intéressante au point de vue de l'histoire locale et de l'érudition. A Paris, il dirige avec autant de prudence que de talent une correspondance politique adressée à plusieurs journaux de la province et de l'étranger. Il donne de temps à autre au *Nouvelliste de Rouen* des articles politiques. La campagne industrielle entreprise par M. Brainne dans ce journal au moment de la signature du traité de commerce, et conduite avec autant de tact que de patriotisme, a été fort remarquée. A l'*Opinion nationale*, M. Brainne figure surtout comme correspondant, ce qui ne l'empêche pas de publier en premiers-Paris des articles de haute politique, sagement raisonnés et sagements écrits.

La littérature lui doit un volume sur la *Nouvelle-Calédonie*, et une curieuse monographie des eaux sous le titre de *Baigneuses et buveurs d'eau*. Ce dernier ouvrage, écrit au courant de plume par un chroniqueur amusant et spirituel, est le *vade-mecum* du touriste et du baigneur. M. Brainne a mis dans ce gracieux in-8° son humour, son érudition et sa verve intarissable, tout, excepté son binocle, qu'il ne quitte jamais, même en dormant..... disent ses contempteurs.

*
*

M. A. POUGIN

Il ne faut pas juger des gens sur l'apparence, a dit le fabuliste, et nous ajouterons que parfois la signature est aussi trompeuse que la mine.

Tenez, par exemple, M. A. Pougin, dont le nom se lit au-dessous des *dernières nouvelles* de l'*Opinion nationale*, ainsi qu'après les nécrologies (triste besogne!) et les comptes-rendus du sport, doit passer, aux yeux des lecteurs, pour un vétéran du journalisme politique. Eh bien! M. A. Pougin n'a pas encore vingt-sept ans, et il est bien plus musicien que publiciste. Nous savons même qu'il a fait à Paris de sérieuses études musicales, comme instrumentiste et comme compositeur.

Au commencement de 1859, il a débuté à la *Revue et Gazette musicale de Paris* par des études critiques et biographiques sur les compositeurs dramatiques du XVIIIe siècle. Il est entré à l'*Opinion nationale* pour traduire et rédiger le bulletin de l'extérieur italien. C'est un journaliste de l'avenir, mais beaucoup plus modeste que M. Wagner, de bruyante mémoire! Châteauroux est sa patrie. Nous parlons de M. Pougin!

*
* *

M. EDMOND PELLETIER

M. Edmond Pelletier est chargé, sous la direction de M. Amaïl, de la rédaction du bulletin financier et commercial de l'*Opinion nationale*. Quoique jeune, il a fréquenté les coulisses du théâtre avant de connaître les coulisses de la bourse, et, si nos souvenirs sont fidèles, il a débuté comme critique dramatique à l'*Europe artiste* et au journal le *Théâtre*.

Vers 1855, au moment où la fameuse Exposition universelle attirait tous les regards vers les produits de l'industrie, M. Pelletier céda à l'enthousiasme général et employa sa plume à célébrer les merveilles du Palais de l'industrie. Une fois pris dans l'engrenage, il devient rédacteur en chef du *Moniteur de la Bourse*, entre comme rédacteur principal au *Journal du Crédit public* et en prend bientôt la direction.

Plus tard, nous retrouvons M. Pelletier collaborateur de l'*Ami de la Religion* pour la partie économique et financière. Il occupe le même poste au *Courrier de Paris* et arrive enfin à l'*Opinion nationale*, ce qui ne l'empêche pas de donner en même temps des articles au *Journal des Actionnaires*. Nous ne croyons pas nous tromper en mettant également à son actif une série d'articles sur les hommes et les choses de la finance, publiée par le *Diogène* sous le pseudonyme de *Paul Davenay*. Ceci prouve que M. Pelletier est modeste. Mais, comme la discrétion n'est pas la grande vertu des biographes, nous ne nous priverons pas de dire que le collaborateur de l'*Opinion nationale* est un grand amateur de théâtre. On dit même, bien bas, qu'il s'est fait applaudir comme auteur dramatique sur quelques scènes de second ordre. Allons, cher confrère, il faut viser au premier

rang! M. Alexandre Dumas avait à peu près votre âge lorsqu'il fit *Antony*, un chef-d'œuvre.

*
* *

Parmi les autres collaborateurs de l'*Opinion nationale* dont les articles apparaissent moins fréquemment, nous devons citer en première ligne M. Laurent (de l'Ardèche), un des vétérans du journalisme, dont la plume ne s'est pas émoussée depuis qu'il occupe les fonctions d'administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal; nommons aussi M. Antony Méray, ancien rédacteur politique et littéraire de la *Démocratie pacifique*; M. Alfred de Bougy, qui adressait au journal des correspondances du Chablais au moment de l'annexion de la Savoie, et qui occupe le poste de bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de France (Sorbonne); enfin M. B. Maurice, chargé du compte-rendu des tribunaux.

Une mention toute particulière est due à M. A. Larrieu, administrateur du journal, dont le concours n'a pas été inutile au succès si rapide de l'*Opinion nationale*. M. Larrieu a été précédemment secrétaire de l'administration du journal *La Presse* et chef du cabinet de la préfecture d'Alger.

AGRICULTURE ET SCIENCES

*
* *

M. BARRAL, M. VICTOR MEUNIER

L'agriculture, — cette source féconde de la richesse nationale, — ne saurait être négligée dans un organe qui s'adresse à toutes les branches de la société, pas plus que les sciences et surtout la science industrielle. Aussi

l'*Opinion nationale* a confié ces deux parties si importantes à deux maîtres : l'agriculture à M. Barral, la science à M. Victor Meunier. Ces deux noms, bien connus dans le journalisme, en disent plus que beaucoup de commentaires. M. Barral dirige en outre le *Journal d'agriculture pratique*, la feuille agricole et scientifique la plus répandue en Europe. M. Victor Meunier est le fondateur et le rédacteur en chef de l'*Ami des Sciences*. Nous retracerons la biographie de ces deux écrivains en faisant l'historique du *Journal d'agriculture Pratique* et de l'*Ami des Scienees*.

BEAUX-ARTS, THÉATRE ET LITTÉRATURE

*
* *

M. EDMOND ABOUT

Les anciens élèves de l'institution Jeauffret n'ont pas oublié la physionomie moqueuse et l'humeur satirique de leur camarade About. Dans le jeune rhétoricien se révélaient déjà les tendances d'une nature intelligente et ambitieuse, visant à l'esprit et sacrifiant tout, même l'amitié, à un bon mot. M. Edmond About est resté fidèle à ce rôle de petit-fils de Voltaire ; et, aujourd'hui, nous retrouvons dans l'auteur de *Rome contemporaine* les défauts et les qualités auxquels il doit beaucoup de lecteurs et très-peu d'amis, une certaine notoriété et une médiocre sympathie, des succès bruyants et des chutes éclatantes, *La Grèce contemporaine* et *Guillery !*

Mais qu'importe à M. About? Ce qu'il place au-dessus de sa renommée littéraire, c'est la réputation d'homme spirituel. Les lauriers de Voltaire, de Chamfort et de Rivarol, l'empêchent de dormir, et c'est à peine s'il se

contenterait d'être le Grimm du XIXe siècle et de prendre rang, de nos jours, après M. Méry et les deux Dumas. Que voulez-vous? Chacun ici-bas porte en lui-même sa petite vanité; et, après tout, mieux vaut marcher à la conquête de la célébrité à la façon de M. About qu'en imitant Erostrate, d'autant mieux que les victimes du trop spirituel *vicomte de Quévilly* se portent à merveille.

L'esprit, comme le visage, nous offre des types variés, et, pour n'en citer qu'un exemple, rien ne ressemble moins à la verve communicative de l'auteur des *Trois Mousquetaires* que la gaieté sèche et mordante du romancier auquel on doit *Le Roi des Montagnes*. L'un écrit avec son cœur et cette bonté d'âme rehaussant un des talents les plus sympathiques et les plus populaires que nous connaissions, l'autre laisse percer dans chaque trait d'esprit un sentiment d'amertume. Sa phrase, commencée par un sourire, se termine par un coup de griffe, et la petite vertu de son encre, c'est l'acidité. Nous en appelons aux lettres d'*Un bon jeune homme*.

Ainsi, il est bien démontré que l'esprit de M. Edmond About n'a rien de commun avec son cœur, et ce n'est pas lui qu'on accusera d'exagérer le sentiment. Dans les *Mariages de Paris*, et surtout dans *Germaine*, l'œuvre la plus dramatique de l'ancien pensionnaire de l'École française d'Athènes, l'auteur a imité assez exactement la voix du cœur; mais c'est une langue qui ne lui est pas familière et qu'il abandonne bien vite pour reprendre le ton du moraliste railleur. Aussi, comme il se trouve plus à son aise dans son *Voyage à travers l'Exposition* et dans ses impressions de touriste sur la Grèce et Rome contemporaines!

Mais, soyons équitable, si M. About manque de cœur dans ses écrits, il ne manque pas de style. Sa phrase, courte, légère et d'une vivacité toute française, procède des maîtres, et des meilleurs. S'il n'a pas l'éclat de M. Paul de Saint-Victor, le coloris puissant de M. Théophile Gautier, il possède l'allure leste et piquante de l'auteur de *Candide*, sans l'égaler, bien entendu, par la netteté de la forme et la justesse de l'expression. Inférieur à M. Alexandre Dumas dans le dialogue, il se rapproche de l'intarissable causeur par la facilité de la narration et le tour heureux de la phrase, à moins toutefois qu'il ne vise maladroitement à l'effet et ne fasse concurrence aux *Précieuses ridicules* flagellées par Molière, dans des néologismes tels que celui-ci : « Le progrès *se trémousse* aux environs de Marseille. » Le progrès dans le département des Bouches-du-Rhône ressemble-t-il donc à quelques déesses trop connues du Casino-Cadet?

Mais ce sont là des exceptions dans les œuvres de M. Edmond About. En général, sa prose est littéraire sans pédantisme, et il passerait avec raison

pour une des bonnes plumes de l'époque s'il était plus modeste. La modestie! voilà un mot que le futur académicien (1) a depuis longtemps rayé de son dictionnaire. Il laisse aux esprits faibles et timides cette réserve de bon goût dont les plus beaux talents nous ont donné l'exemple. La modestie, dirait-il en son langage, est faite pour les sots. — Et au lendemain d'un échec mémorable on a vu l'auteur, sifflé et content, se décerner à lui-même des bravos dont le public de la Comédie-Française s'était montré trop avare envers lui. C'est ainsi qu'après une défaite éclatante, certains généraux autrichiens faisaient chanter un *Te Deum!*

Quant à M. About, magnifique de calme et d'aplomb après un insuccès, il se plaît, dans ses écrits, à se mettre lui-même en scène. Il est le principal héros de son drame, et n'hésite pas, à l'occasion, à s'adresser un petit compliment flatteur de nature à le rehausser dans l'esprit de ses lecteurs, et surtout de ses lectrices. Veut-il, par exemple, esquisser une étude littéraire sur les États du Pape : il vous parlera, comme dans *Rome contemporaine*, de son grand-père et de sa grand'-mère, de sa chambre et de sa table de travail, et de bien d'autres détails personnels d'un grand intérêt historique! Le maudit vent de sirocco vient-il à souffler, M. About est pris d'un malaise indéfinissable, et il annonce solennellement à ses lecteurs qu'il va prendre un *bain de pieds bien chaud*. Grand bien vous fasse, cher auteur, et vous avez eu raison d'écrire en tête de votre préface : « Ceci n'est ni un pamphlet ni même un livre politique. » Serait-ce par hasard un formulaire pharmaceutique? Mais voici qui est plus grave : M. About se rend à un café du Transtévère, et sa vue subjugue une jeune Romaine *belle et blanche comme Vénus*. Nous laissons le moderne Louis XIV raconter modestement cette conquête au delà des Alpes :

« J'avais, dit-il, échangé tant de regards avec la jolie meunière que nous « étions devenus, malgré la distance, une paire d'amis. Elle me fit une « avance plus directe en envoyant sa mère demander un verre d'eau : il n'y « en avait qu'à ma table. Je m'empressai d'offrir la carafe, et je reçus deux « remercîments à la fois. La jeune fille me sourit plus tendrement que ja- « mais, et son père me fit des yeux énormes. » Nous nous arrêtons, convaincu que le lecteur est complétement édifié sur la manière dont M. Edmond About entend et pratique la modestie littéraire.

Après avoir esquissé à grands traits la physionomie de l'auteur de *Rome*

(1) Tout le monde connaît cette phrase de M. About s'adressant à l'évêque d'Orléans : « *Dans quinze ans je serai votre collègue à l'Académie française.* » Ce n'est pas Béranger, le poëte national, qui aurait jamais osé émettre une pareille prétention.

contemporaine, jetons un coup-d'œil rétrospectif sur l'ensemble de ses travaux depuis son retour d'Athènes. Ce qui frappe, au premier abord, c'est la variété des écrits du jeune écrivain. L'histoire, le roman, le drame, la comédie, la critique, les beaux-arts, la chronique parisienne, le pamphlet politique, la polémique des brochures, ont été, en quelques années, mises à contribution par M. Edmond About. Le futur académicien cherche-t-il sa voie, ou veut-il, à l'exemple de son maître Voltaire, se faire décerner par ses contemporains le titre d'homme universel? Ce n'est pas impossible, et peut-être l'auteur de la brochure sur *la Prusse en 1860* travaille-t-il à une tragédie qui manque à son bagage littéraire. Quoi qu'il en soit, nous aimons à croire, pour l'honneur de la génération contemporaine, que le disciple du patriarche de Ferney ne signera jamais une œuvre aussi infâme et aussi ordurière que la *Pucelle d'Orléans*. Revenons à M. About. En disséminant ses forces, et parfois en abandonnant au vent de la fantaisie un talent réel, l'ingénieux conteur des *Mariages de Paris* n'a obtenu qu'un résultat négatif. Qui trop embrasse mal étreint.

En attendant, M. About court du Théâtre-Français au Vaudeville avec des œuvres dont on parle beaucoup, mais qu'on ne voit jamais paraître; prend en main la défense de *ces coquins d'agents de change*, qui ne s'attendaient guère à trouver un pareil champion; pénètre, malgré la foule, chez M. Dentu, avec des manuscrits plein ses poches, et s'élance rue Coq-Héron pour corriger les épreuves de son *Salon de 1861*, où la critique d'art se métamorphose de temps à autre en portraits à la plume destinés à faire sensation. Dans sa *Lettre à M. Keller*, où l'on retrouve toutes les qualités et tous les défauts de l'ermite de Saverne, c'est-à-dire un esprit satirique et une plume brillante au service d'une personnalité outrecuidante, M. Edmond About cherche à jeter de l'eau sur le petit incendie qu'il avait allumé dans les colonnes de l'*Opinion nationale*. Il plaide les circonstances atténuantes, et tout cela pour avoir le plaisir de reproduire son improvisation à la Plutarque. Cela prouve qu'il est content de son œuvre. Tant mieux pour lui; et puisque M. Edmond About pense que le moment est peut-être venu de remettre en usage les portraits à la plume (nous l'avions pensé avant lui, comme on peut le voir par la collection des *Grands Journaux de France*), il nous permettra bien d'esquisser en quelques traits de plume sa silhouette grimaçante : si tous les innombrables portraits photographiques de M. About venaient à disparaître (que le ciel préserve la France d'une pareille catastrophe!), on le retrouverait tout entier dans ses œuvres critiques, satiriques et humoristiques. C'est bien là ce Voltaire déclassé qui se tourmente et s'agite pour faire parler de lui, soit en bien, soit en mal. Le

rez-de-chaussée du *Moniteur* ou les colonnes du *Figaro*, la *Revue des Deux-Mondes* ou l'*Opinion nationale*, peu lui importe, pourvu qu'il soit membre de la Légion d'honneur et plus tard académicien. Sifflé au Théâtre-Français, assez vertement éconduit, dit-on, par les gendarmes pontificaux, il frise la police correctionnelle de Saverne, ville ingrate! et, dans l'enceinte même du Corps législatif, il a l'honneur d'être injurié par un monsieur qui injurie tout le monde. Voilà ses principaux titres de gloire. Signe particulier : ami intime, compagnon inséparable de M. Francisque Sarcey!

* * *

M. FRANCISQUE SARCEY

Ne séparons pas Oreste de Pylade, ni M. Francisque Sarcey de son ami M. Edmond About; ils sont inséparables sur le boulevard comme au feuilleton de l'*Opinion nationale*, et ne désespèrent point d'arriver ensemble, bras dessus, bras dessous, à la postérité. Ainsi soit-il!

Ce n'est pas d'aujourd'hui, du reste, que date cette intimité littéraire. A peu près du même âge, ils ont tous les deux griffonné des pensums au lycée Charlemagne et des thèses à l'École normale. Ils se quittèrent vers 1851. M. Edmond About partit pour l'École française d'Athènes, d'où il revint avec le manuscrit d'un de ses meilleurs ouvrages : *La Grèce contemporaine*. M. Francisque Sarcey était envoyé comme professeur dans différentes villes, et en dernier lieu occupait une chaire de philosophie à Grenoble, d'où il expédiait au *Figaro* des tartines satiriques. De la part d'un grave philosophe, cette collaboration à une feuille qui n'affecte pas des allures très-sérieuses pouvait passer pour un gros péché universitaire. Mais M. Francisque Sarcey, ennuyé des tracas de l'enseignement, ne demandait pas mieux que de jeter sa toque par-dessus les moulins, et sans doute M. Jouvin, en sa qualité d'enfant de Grenoble, voulut bien faire bon accueil aux petits envois littéraires qui portaient le timbre de sa ville natale et la signature de M. Sarcey. Voilà comment le jeune professeur de Grenoble devint critique assermenté du *Figaro*. Ceci se passait vers 1859. Une fois enrégimenté dans le bataillon des tirailleurs de M. Villemessant, le nouveau

venu voulut se faire connaître et produire son petit effet. Il lui manquait bien, si nous avons bonne mémoire, ce ton léger, cette allure facile qui caractérise le journalisme littéraire ; mais le paradoxe bruyant remplaçait l'esprit, et le clinquant du style prêtait à la prose de M. Sarcey une certaine couleur pittoresque. On le lisait, et comme il se montrait fort agressif, il ne tarda pas, —bonne fortune pour un débutant ! — à soulever des polémiques, et voilà la guerre allumée !

La petite campagne de M. *Sarcey de Suttières* (c'est le nom qu'il portait au *Figaro*) ne dura pas plus de six mois. La séparation se fit sans larmes de part et d'autre, et M. Sarcey apprit bientôt à ses dépens que le rasoir de *Figaro* n'épargnait même pas ses anciens collaborateurs.

Voilà donc notre jeune transfuge de l'Université libre de ses loisirs. Mais à Paris la copie, même médiocre, n'est pas d'un placement difficile, et l'*Illustration* ouvrit ses colonnes à quelques études sur la langue contemporaine, auxquelles M. Sarcey donnait le titre de *Mots et idées*. C'était le moyen de donner des leçons de grammaire aux sommités littéraires de l'époque ; besogne ingrate et difficile, même pour un ancien professeur !

Enfin vint l'*Opinion nationale*, et M. Sarcey eut la bonne fortune d'entrer dans la feuille de M. Guéroult comme critique théâtral. Ce choix ne laissa pas que de surprendre beaucoup de gens, M. Sarcey tout le premier. Cependant il s'installa dans ses fonctions magistrales et prit la queue derrière les maîtres : MM. Théophile Gautier, Fiorentino, Jules Janin, Paul de Saint-Victor, etc. ; il les suit toujours... mais de loin. Ce n'est pas que sa prose manque de nerf et d'une certaine fraîcheur de jeunesse ; mais l'expérience du théâtre, et même celle de la vie parisienne, lui font défaut. On sent une plume novice, et ses feuilletons dramatiques doivent avoir beaucoup plus de succès en province que dans les groupes du boulevard des Italiens. Parfois, il essaye de se signaler par quelque coup d'éclat, et lance ses foudres contre telle ou telle pièce à succès, les *Massacres de Syrie*, par exemple. L'effet produit, il rentre dans sa coquille et se drape dans son indépendance dramatique. Nous ne saurions lui en faire un crime ; mais ce que nous voudrions rayer du bagage littéraire de M. Francisque Sarcey, c'est un certain feuilleton malencontreux écrit le lendemain même de la mort de Mürger. Obéissant à quelque mauvaise inspiration de rancune personnelle, le critique de l'*Opinion nationale* ne craignit pas de troubler par un coup de sifflet les regrets de la presse tout entière. Ce n'était ni adroit, ni noble, ni généreux : le ressentiment n'a rien à démêler avec les larmes.

Éloignons-nous bien vite de ce triste souvenir pour constater que M. Francisque Sarcey a publié quelques articles de critique ou de fantaisie

dant la *Revue européenne* et la *Revue nationale*. Ne négligeons pas d'ajouter qu'il est né à Dourdan : le département de Seine-et-Oise ne nous pardonnerait point un tel oubli.

*
* *

M. ALEXIS AZEVEDO

Le rôle de critique musical est des plus ingrats. M. Azevedo n'a pas la prétention de contenter tout le monde. Il a même eu à soutenir en sa vie pas mal de polémiques. En 1844, il bataillait dans la *France musicale* contre M. Fétis, à propos de l'origine de la gamme. En 1860, il avait M. Scudo pour adversaire. La querelle n'est qu'apaisée, elle n'est pas éteinte : *Et adhuc sub judice lis est.*

Quoi qu'il en soit, et quoi qu'on dise, M. Azevedo connaît à fond la question musicale. Il l'a traitée dans le *Siècle*, dans le *Messager de l'Assemblée* et dans la *Presse*, au point de vue de l'enseignement populaire de la musique.

Cet art a fait l'unique et constant objet de ses études, et il travaille depuis vingt-cinq ans à un ouvrage sur la *Philosophie de la Musique*. Ce sera l'œuvre capitale de l'existence laborieuse de cet écrivain, et nous croyons pouvoir dire que le livre sera digne des efforts qu'il a coûtés..

A ceux qui veulent tout savoir, nous dirons que M. Alexis Azevedo a quarante-trois ans et qu'il est né à Bordeaux.

*
* *

M. JULES LEVALLOIS

M. Jules Levallois est le fils d'un honorable avocat à la Cour d'appel de Rouen. Il est né en 1829, et est devenu homme de lettre en remplissant auprès de M. Sainte-Beuve les fonctions de secrétaire particulier.

Dans ce commerce intime avec un éminent critique, M. Levallois a pris goût à la belle littérature, et bientôt nous le voyons collaborateur du *Moniteur universel* pour les articles d'archéologie parisienne. Plus tard, il passe à la *Revue moderne*, à la *Revue française*, et prête son concours à la *Revue européenne* depuis la fondation de ce recueil. Enfin, il entre à l'*Opinion nationale* par la porte des *Variétés*, et ne tarde pas à être chargé de la *Revue littéraire* de la quinzaine. C'est un poste difficile, important, et dans lequel M. Jules Levallois a fait preuve d'un mérite plein d'avenir. Il a le goût, le tact et la chaleur d'un appréciateur sérieux. On le lit et on l'écoute, sans se douter qu'il n'a pas plus de trente-deux ans.

*
* *

M. HECTOR MALOT

Si l'on est heureux de rendre hommage aux grandes réputations littéraires et de se découvrir respectueusement devant le génie à son déclin, c'est aussi une douce satisfaction de saluer l'aurore du talent et de fraterniser avec les jeunes lutteurs qui entrent dans la carrière. Cette phalange de l'avenir est assez compacte, sans même compter M. Wagner; et la Normandie, — cette terre des riches moissons de l'intelligence et du sol, — nous a fourni un large contingent. M. L. Bouilhet, l'auteur applaudi de *Madame de Montarcy*, — M. Gustave Flaubert, le peintre réaliste de *Madame Bovary*, appartiennent au département de la Seine-Inférieure, de même que M. Hector Malot, qui est né, le 20 mai 1830, à la Bouille, petit village situé à cinq lieues de Rouen, sur les bords de la Seine. Il fit ses études dans cette dernière ville, et, comme la plupart des romanciers, il s'est plu à consigner ses souvenirs de jeunesse dans ses *Amours de Jacques*. Si nous avions le loisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs les *Confessions* de M. Hector Malot, nous apprendrions qu'il négligeait le latin et les mathématiques pour l'histoire. Déjà *infecté* (comme disent les grands-parents) du vice littéraire, il donnait tout son temps à la lecture. Et les pensums? dira-t-on. Mais

Il est avec le ciel des accommodements,

et nous supposons que M. Malot, en sa qualité de *fort* en histoire, faisait la rédaction de cette branche du programme des études. On la copiait sur lui, et il copiait sur les autres tout le reste des devoirs. Que celui qui n'a jamais copié en sa vie scolaire son thème ou sa version lui jette la première pierre! En rhétorique, il vint à Paris pour *achever* (recommencer serait plus exact) ses études sous la direction particulière de M. Gibon, professeur de philosophie à Henri IV.

Une fois muni de son diplôme, il prit le chemin de l'École de droit. Si ça ne fait pas de bien, ça ne fait pas de mal. Mais il eût préféré suivre les sentiers fleuris de l'école buissonnière. Tels n'étaient pas les vœux de sa famille. Son père avait été notaire. Ses deux gendres étaient notaires, et il voulait faire de son fils un notaire. Celui-ci voulait faire des romans. De là une lutte dans laquelle M. Hector Malot eut pour soutien la tendresse très-vive, très-hardie et très-confiante de sa mère. Pendant deux ou trois ans, il travailla fort peu le notariat, mais beaucoup la littérature, non en vue du public, mais pour lui-même et dans le but de refaire son instruction.

Enfin le jeune littérateur envoya au diable le papier timbré et revint à Paris. Sa vie fut celle de bien des débutants. C'est une histoire bien connue, et que nous avons nous-même racontée plusieurs fois; un stage plus ou moins sombre dans le pays du doute, des exigences matérielles et du travail. Dans cette lutte avec le besoin, le vrai talent mûrit et se développe. Un beau jour, on se présente à un éditeur avec un gros manuscrit à la main. Celui de M. Hector Malot s'appelait *Les Victimes d'amour*. Pendant plusieurs mois, le jeune auteur promena son œuvre chez les principaux libraires. On voulait bien accueillir le roman, mais on exigeait des changements auxquels se refusait M. Hector Malot. Enfin il fallut céder, et l'œuvre parut chez MM. Michel Lévy frères, le 29 mai 1859; l'auteur avait juste vingt-neuf ans. Son livre ne passa pas inaperçu. Il renfermait de petits défauts et de très-grandes qualités, et M. Jules Levallois, analysant, dans la *Revue européenne*, *Les Victimes d'amour*, put dire avec vérité : « C'est un livre terriblement vrai, saisissant, fort, très-hardi et très-humain. » Ce bruit d'une renommée naissante parvint aux oreilles de M. Guéroult, qui fondait l'*Opinion nationale*. Il demanda un roman à M. Hector Malot, et lui confia une revue des romans. Le jeune romancier se renferma bientôt dans une simple critique littéraire qui lui laissait plus de liberté dans le blâme comme dans la critique. Quant à nous, ce que nous souhaitons, c'est que M. Malot donne de nombreux pendants à ses *Victimes d'amour*. C'est là sa voie, son avenir!

* * *

Pour n'oublier personne, autant que possible, citons encore M. E. Villetard, qui a publié quelques feuilletons dans le journal. M. Villetard est l'un des auteurs du *Testament de César Girodot*, applaudi sur la scène de l'Odéon. Son bagage littéraire se borne à divers articles dans la *Revue contemporaine* et dans la *Revue européenne*. Comme M. About il a passé par l'École normale, et il est jeune. Bonne chance!

Ici s'arrête la biographie des collaborateurs de M. Guéroult et la fin de la livraison.

3626 — Paris, imprimerie de Ch. Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

LES

GRANDS JOURNAUX DE FRANCE

Le Moniteur universel

PREMIÈRE PARTIE

L'ANCIEN MONITEUR

§ I

I

Le journal dont nous retraçons l'historique ne ressemble à aucune autre feuille de la presse française. Sa physionomie caractéristique, son allure grave et magistrale, disons le mot, son caractère officiel, ont suscité autour de lui des imitateurs, mais jamais de rivaux. Il ne peut exister en France qu'un seul *Moniteur;* et, depuis bientôt un siècle, ce vaste répertoire des documents les plus authentiques sur la politique nationale et étrangère a vu chaque jour grandir son importance. Fidèle à la tâche que nous nous som-

mes imposée, nous suivrons pas à pas le *Moniteur universel* dans sa longue pérégrination depuis 1789 jusqu'en 1861, et nous ne croyons pas abuser de la bienveillance de nos lecteurs, en consacrant deux numéros à l'étude d'une collection qui n'embrasse pas moins de 130 volumes in-folio, et forme le véritable monument national de l'histoire moderne.

II

Vers 1789, à la veille de la crise sociale qui allait changer la face de notre pays, il existait à Paris un éditeur renommé qui jouait un rôle important dans le mouvement littéraire de l'époque. On le nommait Charles-Joseph Panckoucke. Son intelligence, son autorité et sa fortune lui avaient permis d'accaparer les grandes affaires de librairie auxquelles donnait lieu la révolution philosophique qui s'opérait dans les idées avant de s'opérer dans l'État. Par caractère autant que par tradition de famille, M. Panckoucke sympathisait avec les doctrines de Diderot et de d'Alembert. Son père, libraire à Lille, avait manié la plume du libre penseur et publié un *Essai sur l'usage de la raison* qui lui avait fait refuser, à sa mort, les honneurs de la sépulture. Son fils, Charles-Joseph Panckoucke, en venant s'établir à Paris en 1764, seconda puissamment du concours de ses capitaux, de son zèle, et même de sa plume, l'essor plus libéral de la génération. Entre ses mains, le *Mercure de France* obtint un grand succès, et compta même, dit-on, — chose rare à cette époque, — quinze mille abonnés, qu'on appelait alors des *souscripteurs*.

Mais ce n'était point assez, pour un esprit aussi actif, que de diriger une feuille satirique, d'avoir entrepris la première édition des œuvres complètes de Buffon, d'avoir mis au jour la grande collection des voyages et le *Grand vocabulaire français;* enfin, d'avoir réuni autour de lui les notabilités de la science et des lettres, pour fonder, sous le titre d'*Encyclopédie méthodique*, une publication gigantesque : il aspirait encore au titre de rénovateur du journalisme français. Dans ce but, il fit un voyage en Angleterre, étudia l'organisation déjà très-avancée de la presse britannique, et, à son retour, conçut le plan d'un journal rédigé et imprimé sur le modèle des *Papiers-Nouvelles* de Londres. Ainsi fut fondée la feuille qui prit à son origine le titre de *Gazette nationale, ou le Moniteur universel* (1).

(1) Cette seconde partie du titre a seule été maintenue à dater du 1er janvier 1811.

III

Dans l'esprit de son fondateur, le nouveau journal était destiné à devenir le recueil impartial et complet des faits, des opinions, des discours et des écrits inspirés par les événements politiques qui se déroulaient sous les yeux de la nation. C'était en quelque sorte une encyclopédie quotidienne destinée à faire suite à l'*Encyclopédie méthodique* à laquelle M. Panckoucke avait déjà attaché son nom. Du reste, le créateur de la *Gazette nationale* s'est chargé de faire lui-même sa profession de foi dans un écrit devenu fort rare et que nous reproduisons ici comme un spécimen curieux des *avis aux lecteurs* de l'époque.

« Il paraît toutes les semaines à Londres, lisons-nous dans cette note, 37 Gazettes de format d'atlas, composées de plusieurs colonnes d'un très-petit caractère. *Les Anglais regardent* les *Papiers-Nouvelles comme le plus sûr rempart de leur liberté;* et peut-être serait-il aisé de démontrer qu'elle ne peut exister dans aucun pays sans *Papiers-Nouvelles.* Les Américains en sont tellement convaincus, que lorsqu'on fonde une colonie, on établit sur-le-champ une imprimerie et une Gazette. Il y en a même à Kentuke, qui n'est qu'un petit établissement.

« Nous croyons donc faire une chose très-agréable au public dans les circonstances actuelles, en lui proposant et en publiant *les premiers* une *Gazette* et *Papiers-Nouvelles*, à la *manière anglaise*, qui paraîtra tous les jours, et nous désirons que notre exemple soit imité à Paris et dans les villes de province. Nous devons croire que la lecture de ces Papiers deviendra générale, la nation française devant sentir la nécessité de se mettre au courant de tous les événements de l'administration et du gouvernement. Cette *Gazette nationale* embrassera cinq grands objets, auxquels peut se rapporter tout ce qui peut exciter notre curiosité ou servir nos besoins : 1° l'*Assemblée nationale;* 2° *la politique intérieure et extérieure ;* 3° *l'administration et tout ce qui en dépend ;* 4° *la littérature, les sciences et les arts ;* 5° *les annonces et les avis* GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES. » Cette locution, tombée en discrédit, n'a plus cours aujourd'hui que dans un langage qui n'a rien d'officiel, mais on peut voir qu'elle a eu ses beaux jours avant de passer à l'état de grandeur déchue.

Le programme du *Moniteur* ne s'arrêtait pas à cet exposé. Il renfermait des remarques sur chaque branche du journal ; et pour ne parler que de l'Assemblée nationale, la *Gazette* s'engageait à écrire l'histoire des opérations

de l'Assemblée nationale, sans les discuter. « Nous ne nous permettrons, disait-elle, aucune observation, parce que nous regardons comme une indiscrétion d'ajouter des réflexions aux motions et délibérations dont nous aurons été les témoins silencieux. » Si cette phrase n'est pas irréprochable au point de vue de la consonnance, elle prouve que le *Moniteur* avait, dès son apparition, une sorte de pressentiment de ses destinées futures, et répudiait la polémique pour se renfermer dans le rôle d'historiographe de la France. Il est resté fidèle à sa devise : *Enregistrer et non discuter*.

Pour la politique extérieure, l'article de l'Angleterre devait être *un des plus soignés*. Enfin, on adjoignait à la partie politique des études sur la littérature, les sciences et les arts, voire même une bonne énigme, un logogriphe ou une charade. Le tout pour 72 livres par an, soit 6 sous pour le prix de la feuille vendue à Paris.

IV

Avant d'aller plus loin, fixons d'une manière bien positive la date de la création de la *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*. Si on consulte la collection, on voit que le premier numéro porte la date du 5 mai 1789, date mémorable, puisqu'elle coïncide avec l'ouverture des états généraux. Mais une étude plus attentive et des renseignements authentiques nous ont appris que le *Moniteur* ne précéda pas la révolution. Il parut pour la première fois en même temps que les fameux décrets qui inaugurèrent en France les grands principes de 89, et c'est au 24 novembre de cette même année qu'il faut reporter la date de sa naissance. D'ailleurs, avant cette époque, la royauté régnait encore, si elle ne gouvernait plus, et aucune feuille ne pouvait paraître sans une permission expresse du roi. C'était une sorte d'interdit qui pesait sur les manifestations de la pensée. Pour tout dire, le journalisme n'existait pas encore, du moins tel que nous le comprenons aujourd'hui. Il appartenait à l'Assemblée nationale de saluer l'avénement de cette puissance et de formuler ce grand principe : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les « plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, impri- « mer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas pré- « vus par la loi. »

Le *Moniteur* profita donc l'un des premiers de cette *liberté de la presse* formellement réclamée dans les cahiers soumis aux états généraux, et le fils du libre penseur de Lille, après avoir poussé les esprits vers la révolu-

tion par la propagande philosophique de l'*Encyclopédie*, devint un des appuis de cette même révolution en mettant à son service l'arme puissante de la publicité. Le fils continuait la tradition paternelle.

Les bureaux de la *Gazette nationale* avaient été établis à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins. C'est là que s'imprimait le journal par les soins de M. H. Agasse, gendre de M. Panckoucke. Madame Agasse, qui devint plus tard propriétaire et directrice du *Moniteur*, et dont nous aurons occasion de parler de nouveau, était une femme d'un grand esprit et d'un cœur excellent. Elle avait eu pour professeur, — ainsi que sa sœur, qui épousa le célèbre architecte M. Peyre, — le doux Berquin, le charmant auteur de l'*Ami des enfants*, et les leçons de cet aimable moraliste développèrent les qualités des deux filles de M. Panckoucke. C'étaient ses élèves de prédilection, et, par une attention délicate, il s'est plu dans ses contes de l'enfance à employer le nom de *Caroline*, que portait madame Peyre. Nous appuyons à dessein sur ces détails, parce que des commentateurs, trompés par les apparences, ont prétendu que M. Berquin avait été collaborateur du *Moniteur*, voire même rédacteur en chef. C'est une erreur; l'ami des enfants n'a jamais manié la plume ingrate du publiciste : il s'est contenté de vivre dans l'intimité de M. Panckoucke et d'écrire pour l'usage de ses deux élèves des petits contes qui ont bercé la jeunesse de toute une génération. On peut plus mal employer son temps.

V

Le *Moniteur* avait adopté, à l'exemple des journaux anglais, le format in-folio, qui paraîtrait fort modeste à notre époque et semblait alors colossal. Les feuilles satiriques décochèrent leurs flèches les plus acérées contre cette feuille majestueuse, et le *Petit Gauthier* du 22 décembre 1790 caricaturait en ces termes le journal de M. Panckoucke :

LE MONITEUR.

Je suis le journal d'importance
Et la feuille par excellence.
Vous me recevez tous les jours.
Je vous dis les secrets des cours;
Je parle de paix et de guerre,
Et du parlement d'Angleterre;
De nos grands droits sur Avignon,
Selon Camus et Pétion.

Je rends compte de la séance
Du Sénat régénérateur,
Et du pouvoir législateur
Qui fait et défait tout en France.
Je parle de pendus, de pays dévasté,
Le tout pour le maintien de notre liberté;
De la force nationale,
De la force municipale,
Des cantons, des districts et des départements;
Des tribunaux tout neufs et de leurs jugements;
Des Vandernoot et Vandermersches;
De tous les grands projets de conspirations,
Discours, dénonciations,
Et du Comité des Recherches;
Du roi de temps en temps et de sa triste cour;
De l'opéra, des comédies.
Le tout pour quatre sous par jour,
En beau style, abondant, nerveux, plein de saillies.
J'oubliais le cours des effets,
. . . . . .
Et cætera.... De tout enfin je vous occupe,
Et l'on doit faire cas de moi :
Car je sers à plus d'un emploi;
De m'avoir on n'est jamais dupe.
Cette feuille n'est point le vain jouet du vent :
Avec trois Moniteurs *on fait un paravent.*

La *Revue* ou le *Contradicteur* trouvait non-seulement le format trop grand, mais encore le caractère trop petit. « Je veux, disait-il, un peu de « mal à ce long *Moniteur* qui n'avertit de rien, qui est de l'avis de tout le « monde, qui est si pénible à lire, si funeste pour la vue, et la cause peut-« être que, dans ce siècle de lumières, nos jeunes gens portent des lu-« nettes. » Le trait est spirituel, mais à notre époque on ferait difficilement admettre que les nombreux petits jeunes gens qui s'affublent d'un lorgnon ou d'un binocle ont affaibli leur vue en lisant le *Moniteur*, à moins toutefois que la Maison-d'Or ou le Café-Anglais ne possèdent la volumineuse collection du journal officiel.

VI

La *Gazette nationale*, nous l'avons dit, avait pour principal objet de rendre compte des séances des assemblées délibérantes. Néanmoins l'organisation d'une feuille quotidienne dans des conditions inusitées jusqu'alors ne

permit pas, dans les trois premiers mois, de donner à cette partie du journal une grande importance. On se contentait d'un résumé très-succinct et souvent très-imparfait. Une combinaison ingénieuse aida M. Panckoucke à combler cette lacune, et bientôt le *Moniteur* put conquérir son véritable titre de gloire en donnant la peinture saisissante et dramatique des séances législatives.

A cette époque, où le journalisme existait à peine, on pense bien que la tribune des journalistes n'existait pas encore au sein de l'Assemblée Nationale. Ceux qui voulaient rendre compte des séances devaient se confondre avec la foule et prendre à la hâte quelques notes au milieu de l'agitation tumultueuse des auditeurs. On comprend la difficulté d'un pareil travail. Néanmoins quelques publicistes intrépides bravaient les obstacles, et dans ce nombre se trouvait un jeune homme auquel l'avenir réservait de brillantes destinées. Nous voulons parler de Maret, depuis duc de Bassano.

Autant par goût que dans le but de s'instruire, il suivait avec attention les débats de l'assemblée et retraçait sur le papier la physionomie de chaque séance. Ses résumés, communiqués à quelques amis, obtinrent du succès, et le jeune Maret se décida, le 12 septembre 1789, à publier un *Bulletin de l'Assemblée nationale*. Ce recueil était lu avidement, et M. Panckoucke, toujours à la recherche des éléments de réussite pour son journal, proposa à Maret de s'associer à la rédaction du *Moniteur* et de consacrer à cette feuille son compte-rendu des débats législatifs. L'offre fut acceptée, et dès ce moment la *Gazette nationale* offrit un intérêt très-grand, en rapport avec l'importance des questions qui s'agitaient dans l'assemblée. Dès ce moment ce journal prit les proportions d'une œuvre nationale et devint l'histoire la plus vraie, la seule vraie, de la révolution française, un livre géant, comme on l'a appelé, et le dramatique procès-verbal des actes d'un grand peuple.

VII

Mais la collaboration de Maret ne fut acquise au *Moniteur* qu'à dater du 2 février 1790, et le *Moniteur* paraissait depuis le 24 novembre de l'année précédente. Ce qui était plus grave encore, la révolution existait en réalité depuis le 5 mai, jour de l'ouverture des états généraux. Pour faire disparaître cette anomalie, on eut recours à un travail rétrospectif réalisé en l'an IV (1796). C'est une sorte d'introduction au *Moniteur*, imprimée dans le même format, et due à la plume compétente de Thuau-Grandville, qui s'adjoignit la collaboration de Peuchet.

Ce travail important débute par un abrégé historique des premières formes du gouvernement de la France, de ses anciennes assemblées politiques, de ses états généraux et des assemblées des notables en 1787 et 1788. Il a été consulté avec fruit par la plupart des historiens de la révolution française. On y a joint une notice sur les écrits les plus influents qui ont précédé 89, et un grand nombre de pièces justificatives d'un grand intérêt.

Mais il ne suffisait pas à la sollicitude du directeur de la *Gazette nationale* d'avoir rattaché l'apparition de sa feuille à l'ouverture des états généraux, il fallait encore suppléer à l'imperfection des premiers numéros, qui ne contenaient qu'une simple notice des états généraux et de l'Assemblée nationale. Ces numéros, au nombre de 38, furent réimprimés dans l'introduction avec des changements de rédaction et des développements indispensables. On remarquera que ces numéros complémentaires du *Moniteur* ne sont pas affectés chacun à un seul jour, ni à une seule séance ; presque tous embrassent quatre ou cinq jours et autant de séances; plusieurs en contiennent même davantage, en sorte que les 130 numéros qui forment actuellement le tome 1er du *Moniteur*, et s'étendent du 5 mai au 31 décembre 1789, représentent l'équivalent d'une collection quotidienne. Il n'est pas besoin d'ajouter qu'il faut regarder comme inutiles les numéros de la première édition, ce qui a donné une grande valeur au volume d'introduction, dont les exemplaires sont devenus très-rares et se payent fort chers. On y trouve principalement les remarquables discours de Mirabeau, reproduits, — du moins on le suppose, — d'après *les lettres de Mirabeau à ses commettants*. On y trouve aussi les actes du tiers état et de l'Assemblée nationale, composés d'après les mémoires de Bailly, l'un des acteurs de ce grand drame qui s'appelle la révolution de 89.

VIII

Nous n'avons nommé jusqu'ici comme collaborateurs du *Moniteur* que Maret, dont la vie appartient plutôt à la politique qu'au journalisme ; Thuau-Grandville, le savant auteur de l'introduction, et Peuchet, que Rivarol désigne comme « une des fortes têtes de l'Hôtel-de-Ville (1). » Nous devons citer encore La Harpe, critique et auteur dramatique que tout le monde con-

(1) « Peuchet, dit-il, est monté de charge en charge comme un simple particulier. Il a été électeur, représentant de la commune, et c'est sous lui que le peuple exerce aujourd'hui la police. Il a affiché dernièrement une ordonnance qui défend expressément le vol, l'assassinat, le meurtre même, et tous ces inconvénients qu'entraîne la liberté. » (*Petit Dictionnaire des grands hommes de la Révolution*, par un citoyen actif, ci-devant *rien*. Rivarol et Champcenetz, 1790)

nait et dont la réputation littéraire n'a pas grandi avec les années; Garat, le moraliste et l'un des rédacteurs idéologues de la *Décade philosophique;* Guinguené, son confrère à la *Décade* et au *Moniteur;* les deux Lacretelle; Andrieux, le spirituel auteur comique, si distingué par la finesse et l'élégance de sa plaisanterie, et dont les contes pétillent de verve et d'une malicieuse bonhomie; Régnier, Lenoir-Laroche, Germain Garnier, Rabaud Saint-Étienne et d'Eymar, publicistes, jurisconsultes ou littérateurs qui, presque tous, surent atteindre les hautes fonctions publiques. N'oublions pas M. de Marcilly, homme politique et diplomate, qui occupait au *Moniteur* un poste analogue à celui de rédacteur en chef, mais n'en portait pas le titre, inconnu à cette époque.

Soutenue par le talent de cette pléiade d'écrivains et de publicistes, fortement et habilement organisée, possédant dans Maret un consciencieux *notateur* des grandes discussions publiques, la *Gazette nationale* ne tarda pas à justifier son titre et à prendre le premier rang dans la presse révolutionnaire. Mais, tout en sympathisant avec le nouvel ordre de choses, et tout en soutenant les principes du libéralisme de 89, le *Moniteur* sut rester fidèle à l'attitude de modération et de convenance dont se montraient peu soucieux la plupart des journaux patriotes. Les excès et les violences de ces feuilles allèrent même si loin, que l'Assemblée nationale fut plusieurs fois mise en demeure d'arrêter les écarts de plume de certains publicistes trop exaltés. En juin 1793, Robespierre lui-même signala aux représentants du pays les dangers que faisaient courir à l'ordre public les excitations de certains journaux; et c'est à cette occasion sans doute qu'il reçut la curieuse lettre, fort peu connue, que nous reproduisons et qui provient des *Papiers inédits trouvés chez Robespierre :*

Lettre du citoyen G*** a Robespierre.

*G***, rédacteur en chef de l'article* Convention nationale *du Moniteur, au citoyen Robespierre.*

Paris, le 18 juin 1793, l'an II de la République.

« Citoyen,

« Plusieurs personnes m'ont fait craindre que votre motion de dimanche « dernier ne tendît à une proscription générale des feuilles publiques. « Quoique je ne puisse croire qu'une feuille aussi utile que la nôtre puisse « avoir été l'objet de votre proposition, au moment où des lettres des com- « missaires de la Convention attestent qu'elle a principalement et essen- « tiellement contribué à éclairer l'opinion d'un grand nombre de dépar-

« tements sur la révolution du 2 juin, je vous prie de me communiquer « fraternellement les reproches que vous pourriez avoir à nous faire. Sou- « vent on attribue à l'intention ce qui n'appartient qu'à l'erreur. L'écrivain « le plus dévoué à la cause du patriotisme est sujet à être accusé ; souvent « on le soupçonne pour la plus légère omission, parce qu'on ne songe pas « combien il est difficile qu'un travail aussi rapide et aussi compliqué que « le nôtre atteigne toujours à une entière perfection, surtout lorsque avec « des matériaux immenses on est forcé de le circonscrire dans les limites « d'une feuille d'impression.

« Il n'y a que deux mois qu'on avait l'opinion qu'un journal devait « également publier tout ce qui se dit dans une séance, pour ou « contre ; en sorte que nous étions forcés, sous peine d'être dénon- « cés et de perdre la confiance de nos abonnés, de publier les diatribes « les plus absurdes des imbéciles ou des intrigants du côté droit. *Cepen-* « *dant vous devez avoir remarqué que toujours le* Moniteur *a rapporté* « *avec beaucoup plus d'étendue les discours de la Montagne que les autres.* « *Je n'ai donné qu'un court extrait de la première accusation qui fut faite* « *contre vous par Louvet, tandis que j'ai inséré en entier votre réponse.* J'ai « rapporté presque en entier tous les discours qui ont été prononcés pour « la mort du roi, et je ne citais quelques extraits des autres, qu'autant « que j'y étais indispensablement obligé *pour conserver quelque caractère* « *d'impartialité.* Je puis dire avec assurance que la publicité que j'ai don- « née *à vos deux discours et à celui de Barère, en entier*, n'a pas peu con- « tribué à déterminer l'opinion de l'assemblée et celle des départements. « Nous avons publié l'appel nominal de cette délibération avec la plus « grande étendue. Il nous a occasionné 6,000 livres de frais ; et vous avez « dû remarquer que ce travail, fruit de mes veilles, a été rédigé dans le « sens le plus pur, et que toutes les opinions qui concluaient à la mort du « tyran ont été mises dans leur intégrité. Personne ne contestera non plus « que le *Moniteur* n'ait rendu les plus grands services à la révolution du 10 « août. Depuis plusieurs mois je fais les plus grands efforts pour détruire « les préventions qu'auraient pu exciter contre nous quelques séances re- « touchées par *Rabaut Saint-Etienne*, l'hiver dernier, et pendant mon ab- « sence. Il est connu que ce Rabaut n'a été attaché que pendant trois se- « maines au *Moniteur*. Nous l'en avons exclu ainsi qu'un nommé *Fis* qui « rédige actuellement le *Républicain*, et nous allons changer de rédacteur « pour la partie politique. Au reste, il suffit de jeter un coup d'œil sur nos « feuilles, depuis un mois, pour voir qu'il n'est aucun journal qui ait plus « contribué à culbuter dans l'opinion les intrigants dont le peuple va faire « justice. Aussi avons-nous déjà perdu mille abonnés dans le Midi et dans

« la Normandie; aussi à Marseille a-t-on d'abord arrêté à la poste, puis « brûlé le *Moniteur* en place publique. D'après cela nous croyons avoir « quelque droit à l'indulgence et même à la protection des patriotes.

« *Signé :* G***. »

Cette lettre, comme on le voit, est intéressante à plus d'un titre; et si elle est authentique, — ce que nous ne sommes nullement en mesure d'affirmer, — elle prouve que les patriotes de la Montagne ne dédaignaient pas les petits moyens pour combattre leurs adversaires, et comprenaient la liberté d'une façon passablement égoïste. Mais quoique recueilli dans la collection fort estimée des *Mémoires relatifs à la Révolution*, ce document pourrait bien être apocryphe, d'abord parce qu'il se présente sous la forme peu digne de confiance d'un écrit anonyme, en second lieu parce que l'initiale G suivie de trois étoiles dont il est signé s'applique difficilement au nom de *Thuau-Grandville*, qui succéda à Maret dans la rédacion des débats de l'Assemblée législative et ensuite de la Convention nationale jusqu'à la fin de 1793. Quant aux collaborateurs, dont il est parlé en termes peu sympathiques, ils ne méritent pas évidemment le ton de mépris dont on se sert à leur égard. *Ce* Rabaud était un homme de talent, un publiciste habile et dont le double crime aux yeux de certaines gens consistait à être protestant et patriote. Aussi, Rivarol, qui était trop grand seigneur pour aimer beaucoup la révolution, a pris souvent Rabaud de Saint-Étienne pour bouc émissaire de ses sanglantes railleries (1). Son collaborateur His est moins connu. Quoi qu'il en soit, la lettre à Robespierre devait trouver place dans notre Recueil, ne fût-ce qu'à titre de simple renseignement et dans le but d'appeler l'attention des érudits et des commentateurs.

(1) « Il fallait, disait-il dans son *Petit Dictionnaire*, un protestant de cette trempe, pour étouffer à jamais en France le voix de la religion. Nos évêques citoyens, nos dignes bénéficiers, étaient quelquefois troublés dans leur patriotisme par le souvenir de leurs sacrifices. M. Rabaud, en ne disposant que du bien d'autrui, n'a eu aucune distraction, et sa misère passée a suffi pour lui donner un zèle infatigable. La louange des journalistes, l'amitié du comte de Mirabeau, le fauteuil de président, rien n'a pu arrêter son ardeur républicaine, et il est encore aussi chaud que s'il restait quelque propriétaire à dépouiller. »

IX

Si, comme on vient de le voir, la rédaction du *Moniteur* avait à souffrir des exigences d'une époque pleine de trouble et de fiévreuse agitation, il faut avouer que le drame grandiose qui trouvait chaque jour un écho souvent éloquent et toujours passionné dans les assemblées délibérantes ou législatives, était bien digne de captiver l'attention des collaborateurs de la *Gazette nationale* et d'animer leurs écrits. Aussi, ce que l'on ne se lasse pas d'admirer dans les colonnes du *Moniteur* de la révolution, c'est la vérité des tableaux et la vitalité des peintures qui nous représentent la physionomie des séances et jusqu'aux diverses formes des orateurs. Mais ce n'est pas tout : « Œuvres de destruction et de reconstruction, lisons-nous en tête de la *réimpression de l'ancien Moniteur* (1), débats parlementaires, orages de la tribune, bataille des rues, combats à la frontière, sur le Rhin, en Italie, en Suisse, en Égypte, dans la Vendée; travaux législatifs, rapport des comités, diplomatie, stratégie, marine, finances, administration, mouvement scientifique, développement littéraire, tout est là. La génération révolutionnaire y est prise sur le fait; elle nous apparaît toute nue, toute palpitante, avec ses mille voix tumultueuses, avec ses contrastes, ses inconséquences, ses vertus et ses crimes, la tête aux cieux et les pieds dans le sang. Chacun de nous peut assister de sa personne à ces grands débats de la Constituante et de la Législative où se posaient les premiers jalons de l'avenir; prêter l'oreille à ces luttes orageuses de la Convention où chaque orateur, à l'appui de ses conclusions, apportait sa tête; suivre pas à pas ce char funèbre qui conduit tour à tour au bourreau princes et tribuns, gentilshommes et philosophes, vieillards et jeunes filles, holocauste affreux incessamment offert à une insatiable déesse; se mêler à cette vie d'entraînement et de fièvre où tout est permis, hors le repos, où il faut toujours, selon l'expression de Danton, être guillotiné ou guillotineur; entrer dans cette brûlante arène où chaque athlète se pousse, se presse, pour atteindre un but qui s'éloigne toujours, et pour éviter la mort qui s'en va fauchant tout ce qui reste en arrière; où la Gironde absorbe la Constituante pour être dévorée par la Montagne; où la Convention, décimée un instant par la Commune, la dévore à son tour pour céder la place au Directoire, qui s'en va tomber lui-même sous les faisceaux consulaires.

(1) Cette édition populaire illustrée a été entreprise avec succès par M. Henri Plon.

« Et durant ces onze années, que de faits glorieux, que de grandes et utiles réformes, que d'immenses travaux! Qui nous ouvrira les portes de ces comités d'éternelle et sanglante mémoire? Où verrons-nous à l'œuvre ces nouveaux Atlas portant sans plier l'énorme fardeau d'une société désorganisée, arrachant à un sol épuisé des ressources toujours nouvelles, comprimant la guerre civile, improvisant des finances, enfantant des escadres, lançant d'un même coup quatorze armées sur l'ennemi, et faisant surgir, comme par enchantement, du chaos révolutionnaire, l'École Polytechnique, l'École Normale et l'Institut, les trois plus belles créations du siècle.

« Si maintenant nous portons nos regards sur la vie publique, au Forum, dans la rue, quels étranges et terribles spectacles! Mouvement désordonné des clubs, envahissement du sanctuaire législatif par les sections, bouillonnement de tout un peuple qui passe ses heures à courir des Jacobins à la place de la Révolution, et de là au théâtre, où il se délasse des drames sanglants de la journée en écoutant le *Débarquement de la Sainte Famille* ou l'opéra de *Corisandre* avec *ses agréments*. Et puis à l'extérieur tous ces personnages épiques, Hoche, Kléber, Marceau, Jourdan, Bernadotte, Masséna, Bonaparte, qui se révèlent tout à coup plus grands que les héros de Plutarque, où les retrouverons-nous dans toute leur vérité? Nulle part ailleurs que dans le *Moniteur*, dans ce grand livre écrit jour par jour, dans ce gigantesque daguerréotype devant lequel tout a passé, qui a tout réfléchi et gardé toutes les empreintes. »

X

Entrée dans cette large voie, la *Gazette nationale* ne pouvait craindre aucune rivalité, et on ne cite que pour mémoire l'existence éphémère du *Logographe*, journal créé par M. de Lessart, ministre des affaires étrangères, dans le but de faire concurrence au *Moniteur*. Cette feuille eut beaucoup de peine à se soutenir du mois d'avril 1791 au 10 août 1792, malgré son format aussi grandiose que celui de la *Gazette nationale*. Le *Logographe* disparut avec le gouvernement royal. Nous verrons que la restauration ne fut pas plus heureuse dans une tentative analogue. Le passé du *Moniteur* répond de son avenir.

Néanmoins, cette prospérité même faisait peser sur le rédacteur en chef du journal de M. Panckoucke une lourde responsabilité, et rendait la position difficile, même pour les plus habiles. Après Thuau-Grandville, qui avait fait preuve d'un talent sérieux dans la rédaction des débats, il faut citer Trouvé, qui devint rédacteur en chef du *Moniteur*, après en avoir été

un des principaux rédacteurs. Ce rédacteur-journaliste, comme on disait, cet ex-ambassadeur, cet ex-préfet, plus tard imprimeur, n'est pas une des figures les moins curieuses de l'époque, et on nous permettra d'en retracer ici le portrait d'après l'excellente biographie d'Arnault, Jay, Jouy et Norvins.

En sortant du collége d'Harcourt, le jeune Trouvé embrassa avec chaleur la cause populaire, au commencement de la révolution, et devint, en 1791, un des principaux rédacteurs du *Moniteur*. Il s'était déjà fait connaître dans les lettres par quelques opuscules poétiques, un grand nombre d'articles de journaux, et par une tragédie d'*Ancharstroem*, destinée au Théâtre-Français, mais qui ne fut point représentée. Son *Ode à l'Égalité*, en 1792; son *Hymne sur la prise de Toulon*, en 1793, et son chant de guerre : *La mort à tout esclave anglais*, avec l'épigraphe *Delenda est Carthago*, chant dont il fit hommage à la Convention nationale en l'an II (1794), furent cités à cette époque pour leur verve poétique et l'ardent républicanisme qui y régnait. Il composa encore la même année un *Hymne à l'Être suprême*, pour la fête que présidait Robespierre; et après la chute de celui-ci, il fit représenter au théâtre Feydeau la tragédie de *Pausanias*, dont la révolution du 9 thermidor parut lui avoir fourni quelques incidents et qui eut un grand succès par les tableaux énergiques qu'il y traçait des horribles scènes du règne de la terreur. Lors de l'établissement de la Constitution de l'an III (28 octobre 1795), M. Trouvé, qui avait soutenu énergiquement la Convention contre les attaques des sections de Paris, fut nommé secrétaire général du Directoire exécutif; mais il donna sa démission au bout de quelques jours pour prendre la direction en chef du *Moniteur*. En 1796, il épousa la fille de M. André Thouin, administrateur du Jardin des Plantes, et fut nommé, quelque temps après, secrétaire de légation à la cour de Naples, près de laquelle il fut accrédité, six mois plus tard, en qualité de chargé des affaires de France. Il composa à cette époque une ode pleine de chaleur contre ceux qu'il appelait les *conspirateurs du 18 fructidor*, et dont cette journée venait, selon lui, de faire justice. Grâce à la protection de M. La Reveillère-Lepeaux, membre du Directoire exécutif, il obtint, en mars 1798, une mission diplomatique plus importante que celle de Naples, mais dans laquelle il eut le malheur d'échouer complétement. Le Directoire exécutif de la république française venait de concevoir le dessein d'organiser, conformément à ses vues particulières, la nouvelle République cisalpine, et nomma M. Trouvé ambassadeur à Milan. Il avait pour instruction d'y établir un directoire et des conseils législatifs, dont les membres lui avaient été désignés à Paris, et qui étaient bien loin de réunir en leur faveur la majorité des vœux de leurs concitoyens.

Quand ce plan fut connu à Milan, il excita l'indignation générale. Les moyens violents employés pour investir du pouvoir des hommes repoussés par l'opinion publique portèrent l'irritation au comble. Le général cisalpin Lahoz, qui s'était un des premiers prononcé avec le plus d'énergie pour l'indépendance italienne, se rendit en France, espérant faire désavouer par le gouvernement français la conduite de son ambassadeur à Milan. « Il s'a-« git, disait ce général dans une lettre qu'il fit imprimer, de déjouer une « conspiration odieuse contre notre constitution, et de connaître le senti-« ment du Directoire sur une poignée de scélérats qui s'assemblent chez « l'ambassadeur Trouvé, et qui composent le comité des Novateurs. » Cette démarche ne réussit pas d'abord. Vainement le général Lahoz représenta-t-il qu'un peuple généreux qui sait apprécier l'indépendance qu'il vient d'acquérir au prix de tant de sacrifices ne peut être privé du droit précieux d'être gouverné par des magistrats de son choix, et qu'il n'y renoncera pas sans résistance. M. Trouvé continua ses opérations, fit connaître son nouveau plan de constitution, et donna la liste des législateurs choisis par lui. Alors l'indignation ne connut plus de bornes, des placards et des libelles furent répandus contre l'ambassadeur de France, son caractère fut méconnu, et son autorité récusée. On eut bientôt lieu de craindre un soulèvement général, et le Directoire français se vit enfin obligé de sacrifier un agent contre lequel tant de clameurs s'étaient élevées. Il fut rappelé de Milan en vendémiaire an VII (octobre 1798), et Fouché vint le remplacer le 22 du même mois (13 octobre). Avant de partir, l'ex-ambassadeur exprima éloquemment à une députation des deux conseils établis par lui ses vœux pour la prospérité de la République cisalpine. A son retour, ses protecteurs du Directoire le nommèrent presque aussitôt ministre plénipotentiaire à Stuttgart. Il y fut froidement accueilli, et le ministre anglais Paget l'accusa, très-injustement sans doute, de vouloir révolutionner le Wurtemberg. La guerre l'obligea de partir de Stuttgart en février 1799, et il fut ensuite sommé de quitter sur-le-champ l'Allemagne. Peu de temps après son retour à Paris, eut lieu le revirement politique qui exclut du Directoire, en prairial an VII (juin 1799), La Reveillère-Lepeaux, Merlin et Treilhard. Privé d'une protection puissante, M. Trouvé devint encore l'objet de violentes attaques au Conseil des Cinq-Cents. Les députés Bertrand du Calvados et Briot le dénoncèrent pour sa conduite en Italie, et le Conseil prit la résolution d'envoyer un message au Directoire pour se faire communiquer le résultat des poursuites qui avaient dû être dirigées contre l'ex-ambassadeur. Le Directoire répondit qu'il avait chargé le ministre des relations extérieures de faire un rapport à ce sujet; mais le retour d'Égypte du général en chef Bonaparte et la révolution du 18 brumaire firent bientôt perdre de vue toutes les affaires de

ce genre. La poésie vint encore heureusement à cette époque au secours de M. Trouvé. Il chanta, en vers harmonieux et brûlants d'enthousiasme, le vainqueur du 18 brumaire, et lors de l'établissement du gouvernement consulaire, le 4 nivôse an VIII (26 décembre 1799), il fut nommé membre du Tribunat, installé le 1er janvier 1800. Il y montra un grand dévouement au premier consul, qui l'en récompensa, au mois de juin 1803, par la préfecture de l'Aude. Sous le gouvernement impérial, il fut, en outre, nommé membre de la Légion d'honneur et baron de l'Empire. Ce qui ne l'empêcha pas de protester de son dévouement à la cause royale lors de la restauration de 1814. Il fit si bien, qu'il conserva sa place de préfet de l'Aude. Il se trouvait en congé à Paris quand le *Moniteur* du 7 mars 1815 annonça que Napoléon avait débarqué à Cannes. M. Trouvé partit le même jour pour sa préfecture, où il arriva le 12, et où il employa tous ses moyens pour le maintien de l'autorité du roi. Obligé de céder à une force majeure et de cesser ses fonctions, il revint à Paris, où il résida pendant les *Cent-Jours* (1815). Présenté au roi le 8 juillet, à Saint-Denis, il demanda la permission de retourner dans la préfecture qu'il avait longtemps administrée, et l'obtint. Il s'y signala de nouveau par son zèle; mais après l'ordonnance du 5 septembre 1816, il perdit sa place. Sans fonctions publiques depuis cette époque, il prit une part active à la rédaction du journal ultra-royaliste *le Conservateur*, et établit plus tard une imprimerie d'où sont sortis plusieurs écrits du même genre, entre autres le journal *l'Aristarque*. Il a aussi publié un ouvrage sur les états de l'ancienne province du Languedoc et sur le département de l'Aude, qu'il connaissait bien. Tel fut l'homme qui a été l'un des principaux collaborateurs et le rédacteur en chef du *Moniteur* jusqu'en 1797.

Un de ses collègues à la *Gazette nationale*, M. Louis Lenoir-Laroche, qui avait également servi le pouvoir de la Convention nationale, fut un instant ministre de la police sous le régime directorial, membre du Conseil des Anciens, puis sénateur, comte de l'Empire, enfin pair de France. Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre.

Un autre nom doit figurer dans cette liste : c'est celui de M. Aimé Jourdan, qui, après le 9 thermidor, fut appelé à la rédaction en chef du *Moniteur*. M. Jourdan était entré au journal un peu après Maret, et s'occupait surtout de la partie financière. Il se maintint à la tête du journal jusqu'à l'époque du Consulat, où son aptitude et ses talents lui valurent une haute position dans l'administration publique.

XI

Pendant toute la durée de la crise révolutionnaire, les journalistes usèrent et abusèrent de la liberté de la presse. La Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) devait amener un nouvel ordre de choses; et, bien que cette Constitution gardât sur la liberté de la presse un silence complet, ce silence parut significatif à tout le monde. En effet, d'après un arrêté consulaire du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), le nombre des journaux à Paris fut déterminé et fixé à treize. Tout journal qui insérait des articles contraires au pacte social, à la souveraineté du peuple, à la gloire des armées, aux nations amies et alliées, lors même que ces articles seraient extraits des feuilles étrangères, devait être supprimé.

D'après un autre arrêté du 4 vendémiaire an XII (27 septembre 1803), il est déclaré « qu'afin d'assurer la liberté de la presse, aucun libraire ne pourra publier un ouvrage avant de l'avoir présenté à une commission de révision, laquelle le rendra s'il n'y a pas lieu à censure. » Le règne du libertinage était passé. Le *Moniteur* se transforma, sans rien perdre de son importance; car si le silence de la tribune lui enlevait un de ses éléments de succès, il prenait un caractère officiel qui faisait rejaillir sur lui les reflets de l'épopée impériale, et les bulletins de victoire de la grande armée flattaient au moins autant l'orgueil national que le plus beau discours de Robespierre ou de Péthion.

Un des plus dignes et des plus capables rédacteurs du *Moniteur* de l'Empire, M. Vieillard, aujourd'hui bibliothécaire du Sénat, a retracé dans un excellent article la physionomie du journal officiel, et il a bien voulu joindre à la communication gracieuse de son travail des notes verbales dont nous sommes heureux de faire profiter nos lecteurs. Disons donc, avec M. Vieillard, qu'après la retraite de M. Jourdan, Maret, devenu ministre secrétaire d'État du gouvernement consulaire, appela à la rédaction en chef du *Moniteur* M. Sauvo, qui y était attaché depuis 1795 seulement, et c'est par une erreur assez grave que M. Edmond Texier, ordinairement mieux informé, affirme, dans sa *Biographie des Journalistes*, que le *Moniteur* a été fondé, au début de la révolution, par M. Sauvo (1). Au moment où M. Panc-

(1) Cette erreur a été reproduite par M. Vapereau dans son *Dictionnaire des Contemporains*.

koucke créait le *Moniteur*, M. Sauvo n'avait guère que seize ans et quelques mois. Cet âge ne suppose pas l'expérience nécessaire pour fonder une entreprise aussi considérable, et M. Edmond Texier lui-même, à l'âge de seize ans et demi, ne songeait probablement ni au *Siècle* ni à l'*Illustration*. Quoi qu'il en soit, sous l'active et sage direction de Sauvo, une nouvelle ère commença pour le *Moniteur*. A dater du 1er nivôse an VIII, placé sous la haute surveillance de Maret, ce journal fut chaque jour divisé en deux parties. La première, intitulée : *Actes du Gouvernement*, était officielle ; le contenu émanait directement du cabinet consulaire et ensuite impérial. Tous les soirs, les épreuves des articles politiques, des nouvelles du dedans et du dehors, étaient soumises à la révision du ministre secrétaire d'État. Lorsque ce dernier suivait l'Empereur dans ses expéditions militaires, il était remplacé par le prince archi-chancelier Cambacérès. Ces attributions exclusives furent un titre pour le *Moniteur* à la confiance publique, et concoururent à accroître son succès. Ajoutons, avec l'autorité du *Dictionnaire de la Conversation*, que Napoléon Ier a maintes fois enrichi le *Moniteur* de sa prose, toujours nette, précise et énergique. Pour certains articles semi-officiels à l'adresse des potentats étrangers, le grand homme tenait, avec raison, à ce que sa pensée ne fût pas travestie par quelque scribe inintelligent et trop zélé. Mieux que personne il savait combien est vrai le proverbe italien : *Tradutore*, *traditore*. Du reste, si le *Moniteur* jouissait d'un privilége moral, il n'avait aucun avantage matériel : nulle subvention et nulle indemnité. Deux cents exemplaires au plus étaient envoyés, aux frais du Gouvernement, dans les ministères, aux préfets, aux commandants de division, etc.

XII

Aux rédacteurs primitifs, presque tous élevés successivement aux premières places de l'administration, avaient succédé MM. de Boufflers, Tissot, Laya, P. David, Amart, Tourlet, Aubert de Vitry, Delécluze, La Chapelle, Miel, Ch. Durozoir, de Senac, Emeric David, Fr. Chéron, Champollion, Jomast, Kératry, Petit-Radel, auxquels s'adjoignirent plus tard MM. René Perrin, Corby, Delsart, Lagache, Grosselin, Prévost, Chasseriau et M. Vieillard, dont nous avons déjà cité le nom. Le compte-rendu des arts du dessin

était confié à la plume compétente de M. Fab. Pillet, dont le goût et le savoir ne pouvaient être mis en doute. Quant à la critique théâtrale, aujourd'hui partagée entre deux juges également distingués, elle trouva dans M. Sauvo un interprète habile et bienveillant. Dans ce métier difficile, le directeur du *Moniteur* eut le rare privilége de faire accepter ses jugements sans froisser l'amour-propre des auteurs et des artistes. Pour quiconque connaît les écueils semés sur la route du feuilletoniste théâtral, le succès de M. Sauvo paraîtra un prodige. Ajoutons que c'était un charmant causeur et l'homme du monde le plus aimable et le plus affectueux dans ses relations. Il est mort en 1850, et il a laissé de son passage à la direction du journal officiel les meilleurs souvenirs.

XIII

La Restauration, ainsi que nous l'apprend encore M. Vieillard, comprit qu'il lui importait de conserver le *Moniteur* comme moyen gouvernemental de publicité. Elle en fit donc aussi son journal officiel, en accompagnant cette décision des témoignages de confiance les plus flatteurs. Il y a plus, en rétablissant la liberté de la presse et de la tribune, le régime constitutionnel de la Charte de 1814 modifia et accrut d'une manière notable les attributions du *Moniteur*. L'intérêt et l'étendue chaque jour croissants des discussions législatives nécessitèrent l'emploi de nouveaux moyens. Un vaste et rapide service sténographique, dont les deux chambres assignèrent la dépense sur le budget annuel, fut organisé, et l'on eut le tableau complet et textuel des séances. Aussi, pendant la durée des sessions, le nombre des suppléments s'éleva-t-il jusqu'à trois ou quatre. Le service de la sténographie du *Moniteur*, aujourd'hui indispensable, a été d'une incalculable utilité.

Ne quittons pas l'époque de la Restauration sans signaler la tentative de l'émigration pour publier à Gand un second *Moniteur universel;* mais cette contrefaçon du véritable *Moniteur* devait, comme on le pense, rencontrer bien des obstacles. Dès l'apparition du premier numéro, le représentant des Pays-Bas éleva une protestation. « C'était, disait-il, constituer un État dans l'État. » Il fallut changer le titre. Le second numéro devint le *Journal universel*. Il avait pour principaux rédacteurs Châteaubriant, Lally Tolendal,

de Jaucourt et Beugnot. MM. Bertin, du *Journal des Débats*, en furent aussi les collaborateurs. Il paraissait deux fois par semaine. A la chute des Bourbons, en 1830, il a été publié en France une édition de cette feuille, plus connue sous le nom de *Moniteur de Gand*.

On sait qu'une autre tentative contre l'existence du *Moniteur* fut faite en 1815. Le 8 juillet, le *Moniteur* perdit son caractère officiel relativement aux actes du Gouvernement. A partir du 14 du même mois, ces actes furent publiés dans un journal in-4°, intitulé *Gazette officielle*. Ils étaient reproduits textuellement le lendemain dans le *Moniteur*, dont la collection n'offre ainsi aucune lacune depuis 1789. La feuille rivale ne devait pas vivre longtemps. Elle a fourni à peine quatre-vingts numéros. Sur le rapport du garde des sceaux, elle fut supprimée par une décision du roi Louis XVIII, d'après laquelle le *Moniteur* dut, à partir du 1er février 1816, reprendre son ancienne division et se composer d'une partie officielle et d'une partie non officielle. Cette création malheureuse d'une *Gazette officielle* avait été motivée par la part que le *Moniteur* avait prise aux actes du Gouvernement impérial pendant les Cent-Jours.

C'est encore sous la Restauration qu'a été promulguée la loi qui créait des gérants responsables. Mme Agasse, qui était devenue principale propriétaire du *Moniteur universel*, se fit représenter par M. Sauvo, déjà directeur de la rédaction.

XIV

L'ordre chronologique nous amène à 1830 et à la monarchie de juillet. Ce n'est pas ici l'occasion d'apprécier la situation faite à la presse par la nouvelle Charte, qui portait : « Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois. » Nous reviendrons avec plus d'à-propos sur ce sujet, en retraçant l'histoire du *Constitutionnel*, du *Journal des Débats*, de la *Gazette de France*, voire même du *Charivari*, qui fut condamné en 1841 pour outrages envers le procureur général Hébert. Quant au *Moniteur*, placé en dehors des discussions de parti et de la polémique des journaux, il resta l'organe officiel de la monarchie de juillet. Seulement, sous ce régime de responsabilité ministérielle, il fut laissé à la disposition de chaque ministère, suivant ses attributions, et c'est par cette

voie que lui parvenaient les communications, les notes et les documents auxquels le Gouvernement attachait un intérêt particulier.

Un autre fait caractérise l'existence du *Moniteur* sous le règne de Louis-Philippe; nous voulons parler du développement des débats parlementaires, dont le journal officiel devint le premier et le plus complet auxiliaire. En effet, dès 1832, un traité fut conclu entre la Chambre des députés et Mme Agasse, d'après lequel le *Moniteur* s'engageait à reproduire textuellement, et dès le lendemain, tous les discours et débats de la Chambre, moyennant des conditions débattues tous les cinq ans. Un traité analogue fut passé avec la Chambre des pairs.

Pour obtenir la reproduction intégrale des discours, il importait d'augmenter le service sténographique, qui fut réorganisé de nouveau après 1832. Il y avait deux catégories de sténographes. Les premiers, connus sous le nom pittoresque de *rouleurs*, recueillaient, chacun à leur tour, pendant un certain nombre de minutes, les paroles prononcées à la tribune. Leur travail était, séance tenante, révisé par des sténographes *réviseurs*, formant la seconde catégorie; puis de là expédié sans retard à l'imprimerie, pour satisfaire l'impatience des lecteurs. Le même système était suivi à la Chambre des pairs. Dans la suite, les assemblées ont pris à leur charge le service sténographique, et les traités avec le *Moniteur* n'ont plus porté que sur l'impression, qui nécessite des dépenses considérables comme suppléments.

Grâce au concours de la sténographie, le *Moniteur* a pu conserver, pour la curiosité des contemporains et l'instruction de la postérité, les *improvisations* plus ou moins éloquentes qui retentirent dans les assemblées parlementaires sous le Gouvernement de juillet. Le recueil n'est pas mince, et en parcourant cette volumineuse reproduction, on peut se convaincre que la Providence n'a pas refusé à notre patrie le don de la parole.

Mais l'avocat le plus disert ne saurait échapper à quelques négligences de style. C'est pour faire disparaître ces *lapsus linguæ* que l'on vit s'introduire, sous le régime parlementaire, l'habitude prise par les orateurs de revoir, avant le tirage du *Moniteur*, la reproduction de leurs discours. Combien d'hommes d'État, nous parlons des plus célèbres, ont souvent le soir dirigé leurs pas vers la rue des Poitevins, pour relire l'improvisation de la tribune! On a dit, — mais il ne faut pas ajouter foi à ce propos de la médisance, — que souvent les *corrections* de la dernière heure modifiaient plus ou moins les intempérances du langage, et on ajoute qu'en fait d'éloquence, le *mieux* est parfois l'ennemi du *bien*.

Cette remarque nous remet en mémoire la petite mésaventure dont M. de

Lamartine fut victime un jour qu'il venait de revoir l'épreuve d'une de ses éloquentes et poétiques allocutions. On sait que la sténographie enregistrait non-seulement les paroles, mais encore les mouvements de l'assemblée. M. de Lamartine, croyant à un oubli du compositeur, ajouta en regard d'un passage saillant : *N'y a-t-il pas eu ici une sensation prolongée?* Cette interrogation toute confidentielle ne fut pas comprise par le correcteur, qui l'intercala textuellement, et, le lendemain, on trouvait dans le discours de M. de Lamartine cette phrase singulière, qui pouvait passer pour une épigramme : « N'y a-t-il pas eu ici une sensation prolongée ? »

Ne quittons pas le terrain de l'anecdote sans rappeler la fameuse et célèbre *coquille* (1) du *Moniteur* que M. Hippolyte Castille nous a conservée dans une de ses notices. Le fait se passait sous l'Empire. Un matin, en relisant le journal qu'on allait distribuer, le directeur du *Moniteur* s'aperçut qu'une faute s'était glissée dans le compte-rendu d'une cérémonie de la cour, où le duc de Vicence était désigné sous le nom de duc de *Vincennes*. L'édition entière fut supprimée, et pour la première fois le *Moniteur* ne parut point. Voilà l'effet d'une simple coquille, le plus mortel ennemi des journaux et des journalistes.

XV

L'année 1840 coïncide avec deux événements importants dans l'histoire du *Moniteur universel :* la mort de Mme Agasse, arrivée au mois de janvier, et le remplacement de M. Sauvo à la rédaction en chef du journal par M. Grün. Dans un chapitre spécial de cette livraison, chapitre consacré aux trois principaux propriétaires du *Moniteur* qui succédèrent à M. Joseph Panckoucke dans la gestion de la feuille officielle, nous nous réservons d'apprécier les qualités éminentes dont elle fit preuve dans cette grande entreprise commerciale et littéraire. Pour le moment, nous nous attacherons à faire connaître le successeur de M. Sauvo.

(1) Notre imprimeur ne veut pas laisser passer l'occasion de dire ici que le mot *coquille* ne s'emploie que pour indiquer une seule lettre mise par erreur à la place d'une autre. A défaut d'une expression technique pour indiquer un mot dénaturé, nous maintenons notre mot *coquille*.

M. Alphonse Grün, dont le nom renferme une désinence allemande, est né à Strasbourg. Reçu avocat à la Cour de Paris, il s'occupa de travaux de jurisprudence, et fut pendant quinze ans le collaborateur de M. Dalloz pour ses œuvres si remarquables. Pour son propre compte, il a publié de nombreux traités de jurisprudence, de législation, d'économie politique et d'histoire (1). Depuis 1836, il était rédacteur de la partie politique et littéraire du *Journal de Paris*, et venait de prendre la rédaction en chef du *Journal général de France*, organe du parti conservateur, lorsque, au mois de novembre 1840, il fut appelé à la direction du *Moniteur*. M. Grün devait cette faveur à sa réputation de jurisconsulte distingué, de publiciste joignant l'érudition à la prudence et un goût éclairé à une grande bienveillance. Ces qualités étaient indispensables dans le poste difficile de rédacteur en chef du *Moniteur*, et M. Grün conserva pendant douze ans cette haute position. Pendant ce temps, il enrichit le *Moniteur* de nombreux et savants articles, principalement sur les matières de jurisprudence, d'administration et de science économique. Parmi ses collaborateurs, nous citerons : M. Corby, critique honnête et éclairé ; M. Flandin, chargé du compte-rendu hebdomadaire de l'Académie des sciences ; MM. Loiseau et Vergé, rédacteurs de l'analyse des travaux des sciences morales et politiques. La critique scientifique, littéraire et artistique était dignement représentée dans toutes ses branches par MM. Beaussine, Bignan, Cicconi, Géruzez, de Golbery, Jamet, Leroux de Lincy, X. Marmier, Matter, G. de Montigny, Pitre-Chevalier, H. Prévost, Réveillé-Parise, Sauvage, Schwitzler, Théry, etc. Nous omettons les noms déjà cités, en rappelant celui de M. Vieillard, qui était chargé, au *Moniteur*, d'étudier la littérature dans tous les genres. Malgré son âge, le savant bibliothécaire du Sénat n'a pas renoncé au culte des lettres, et, au moment où nous traçons ces lignes, nous devons à la gracieuse et bienveillante obligeance de M. Vieillard l'offre d'une étude intéressante sur *Méhul, sa vie et ses œuvres*. L'ancien collaborateur du journal officiel prouve une fois de plus que le cœur et l'esprit ne vieillissent pas.

(1) Un de ses derniers ouvrages, publié chez M. Amyot, a pour titre : *Histoire de la vie publique de Montaigne.*

XVI

Le *Moniteur universel*, qui avait perdu son nom primitif de *Gazette nationale* depuis le 1er janvier 1811, ajouta à son titre, le 26 février 1848, celui de *Journal officiel de la République française*. Quatre ans plus tard, le 2 décembre 1852, ce sous-titre fut remplacé par celui qui existe actuellement, c'est-à-dire de *Journal officiel de l'Empire français*. Mais nous devons nous arrêter ici pour ne pas empiéter sur la livraison suivante, qui doit être uniquement consacrée au *Moniteur* sous l'Empire et à la biographie des sommités littéraires qui concourent à sa rédaction. Seulement nous compléterons cette première partie de notre travail par quelques notes spéciales sur M. Charles-Joseph Panckoucke, le fondateur du *Moniteur;* sur M. Charles-Louis Fleury, son fils et son successeur; enfin sur Mme Agasse, sa fille, que les employés et compositeurs du journal n'appelaient pas autrement que *Notre-Mère-de-Bon-Secours*.

§ II

* * *

M. CHARLES-JOSEPH PANCKOUCKE

Fondateur de la *Gazette nationale, ou le Moniteur universel.*

Tout à la fois imprimeur, libraire et homme de lettres, M. Joseph Panckoucke sut, par son intelligence et son esprit, encourager le mouvement philosophique, amasser une grande fortune, et conquérir d'illustres sympathies. Voltaire l'appelait son *ami*, Condorcet était l'hôte assidu de sa maison, et son salon était le rendez-vous de l'élite de la science et de la littérature.

On sait qu'il était né à Lille et était venu s'établir à Paris, en 1764, au beau milieu des luttes de la philosophie et des guerres littéraires. D'après l'excellent recueil biographique de MM. Arnault, Jay, Jouy et de Norvins, dont nous nous aiderons souvent dans cette étude, M. Panckoucke, qui devait trouver une partie considérable de sa fortune dans l'antagonisme des opinions et des partis, n'avait pas l'esprit belliqueux; mais avec sa sagacité et son penchant pour les entreprises de librairie, il comprit que les journaux et les organes des différentes nuances auraient de nombreux par-

tisans, par suite de nombreux souscripteurs, et il voulut les avoir presque tous sous sa main et dans ses bureaux.

Voilà pourquoi le fondateur de la *Gazette nationale* a été si calomnié et si mal jugé par des écrivains ignorants ou de mauvaise foi qui ont feint de confondre dans M. Panckoucke l'éditeur avec l'homme de lettres, l'imprimeur avec l'ami de Voltaire (1). Nous le répétons, M. Panckoucke voulut tout simplement mettre à profit, comme libraire, l'essor littéraire provoqué par le mouvement philosophique des esprits, et c'est dans ce but qu'il édita presque en même temps l'*Année littéraire*, rédigée par Fréron, le *Journal Français*, soutenu par la collaboration de Clément et Palissot, enfin le *Mercure de France*, auquel Mallet du Pan avait donné, avant la révolution, une si remarquable impulsion. Mais la colère de ses détracteurs ou plutôt de ses envieux ne connut plus de bornes lorsque le succès du *Moniteur* vint attester une fois de plus le sens judicieux de son fondateur. Les épithètes les plus injurieuses lui sont prodiguées ; l'un le traite de fou et l'autre le compare au dieu Janus, et il s'en trouve même pour s'étonner qu'on ne le jette pas à la Seine.

« On voit M. Panckoucke, dit M. Hatin dans son *Histoire de la Presse en France*, sans cesse préoccupé de repousser ces attaques ; il s'évertue à répéter qu'il n'a aucune part ni directe ni indirecte à la rédaction et à la composition des journaux dont il est chargé. Accablé par les détails de la manutention économique de ses propres affaires, il n'a pas le temps de lire les épreuves de ces ouvrages périodiques ; il n'a pas le droit de s'en constituer le censeur ; il n'a pas non plus celui d'en changer les auteurs à sa volonté, ayant passé avec eux, devant notaire, avant et depuis la révolution, des actes qu'il doit respecter, qu'il ne lui serait même pas permis d'enfreindre. Il ne saurait donc être responsable, directement ni indirectement, des articles insérés dans les feuilles qu'il édite. Tous les auteurs et rédacteurs sont connus, et eux seuls doivent répondre de leurs écrits. »

Mais c'est assez nous occuper d'une sotte calomnie. Revenons à sa biographie. L'un des premiers projets de M. Panckoucke comme imprimeur fut de donner une nouvelle et magnifique édition des œuvres, jusqu'alors incomplètes, de Voltaire. Voici par quelle ruse, très-innocente, il parvint à obtenir de l'illustre philosophe des corrections, des additions et des observations que Voltaire n'aurait jamais faites autrement, du moins en si grand

(1) Qui donc de nos jours oserait faire un crime à un imprimeur de mettre ses presses au service de deux journaux rivaux, et d'imprimer, par exemple, l'*Opinion nationale* et la *Gazette de France*?

nombre. Il intercala des pages blanches entre tous les feuillets de l'édition appelée *encadrée*. Elle fut mise, dans cet état, à la disposition de l'auteur, et l'on conçoit combien il était impossible qu'en se relisant lui-même tout entier, il ne succombât pas à la tentation d'écrire sur la page blanche ses idées et ses impressions nouvelles. On assure qu'à la mort de Voltaire, les volumes que l'on trouva de cet exemplaire furent fidèlement rendus à M. Panckoucke.

Du reste, ainsi que nous l'avons dit, l'intelligent éditeur était l'ami de Voltaire. Il alla le visiter à sa retraite de Ferney, avec sa sœur madame Suard, femme aussi spirituelle qu'aimable. Ces brillantes qualités distinguaient non-seulement la sœur de M. Panckoucke, mais encore sa femme, et Voltaire, qui se connaissait en perfections, écrivait à son mari : « *J'ai toujours son idée dans la tête, depuis que je l'ai vue à Ferney.* » La même lettre qui se terminait par ce compliment flatteur commençait par ces mots : « Vous, vous savez, Monsieur, que je vous regarde comme un homme de lettres et mon ami. C'est à ce titre que je vous écris. »

M. Panckoucke n'était pas seulement favorisé sous le rapport de l'intelligence, il avait le cœur aussi noble que l'esprit, et, plein de reconnaissance pour les services que Maret avait rendus au *Moniteur*, il lui offrit une pension, en le priant d'en fixer lui-même la somme. Maret hésite même à l'accepter, refuse d'en déterminer le chiffre, et, ne pouvant résister aux instances de son obligé, la porte à 3,000 francs. Panckoucke la double à l'instant même. Cette pension a été transmise par le duc de Bassano à un de ses secrétaires, auquel elle était encore payée en 1824. Voilà un trait de générosité dont nous recommandons l'imitation à tous les éditeurs de journaux présents et futurs.

Et comme si toutes les joies devaient être réunies dans cette excellente famille, M. et Mme Panckoucke, possesseurs d'une grande fortune, avaient trois enfants dont l'éducation était l'objet de la sollicitude paternelle. Charles, le fils, et les deux filles, Pauline, qui devait être madame Agasse, et Caroline, qui épousa l'éminent architecte M. Peyre, furent élevés sous les yeux de leurs parents et par les meilleurs maîtres. Nous avons déjà nommé Berquin, nous pouvons encore citer l'abbé Remy, à qui sa couronne pour l'*Éloge du chancelier de l'Hôpital* n'inspira jamais un ridicule orgueil. Panckoucke lui-même voulut travailler à l'instruction de ses enfants. Il soumit au célèbre grammairien Beauzée une grammaire presque achevée et qu'il dédia à son fils et à ses deux filles.

Là ne se bornent pas les travaux personnels du fondateur de la *Gazette nationale*. Il fournit d'assez nombreux articles au *Mercure*, au *Journal*

encyclopédique et à d'autres publications. Enfin, on lui doit plusieurs ouvrages dont nous sommes heureux de pouvoir donner ici la liste pour prouver que l'ami de Voltaire savait aussi manier la plume et possédait des connaissances variées. Citons : le *Traité historique et pratique des Changes*, 1760 ; *De l'homme et de la reproduction des différents individus*, ouvrage qui peut servir d'introduction et de défense à l'*Histoire naturelle* de Buffon, 1761 ; *Traduction libre de Lucrèce*, 1768 ; *Discours philosophique sur le beau*, 1779 ; le *Plan d'une encyclopédie méthodique* et *par ordre de matières*, 1781 ; *Avis d'un membre du Tiers-État sur la réunion des ordres*, 1789 ; *Observations sur l'article important de la votation par ordre ou par tête*, 1789 ; *Discours sur le plaisir et la douleur*, 1790 ; *Nouvelle Grammaire raisonnée, à l'usage d'une jeune personne, par une société de gens de lettres* (Guinguené, Laharpe, Suard), 1795 ; *Nouveaux mémoires sur les assignats*, ou *Moyens de liquider sur-le-champ la dette nationale ;* enfin, une *Grammaire élémentaire et mécanique à l'usage des enfants de dix à quatorze ans et des écoles primaires*, 1799. On voit que le bagage littéraire de M. Panckoucke est assez recommandable et révèle une vaste intelligence servie par une grande activité.

N'oublions pas de lui attribuer, outre l'édition des œuvres complètes de Voltaire dont nous avons parlé, l'édition connue sous le nom de Kehl et qu'il dédia à l'impératrice Catherine II, qui avait fourni à la collection des Correspondances l'un de ses volumes les plus précieux. Du reste, toute la famille professait un véritable culte pour le génie du patriarche de Ferney, et un jour M. Panckoucke put lui dire avec vérité : « Si toutes les éditions « de vos œuvres se perdaient, vous en trouveriez une dans la mémoire de « ma sœur. — Corrigée, Madame, » répartit vivement et spirituellement Voltaire, en se tournant vers madame Suard.

---

*
* *

M. CHARLES-LOUIS-FLEURY PANCKOUCKE

Élevé dans les traditions paternelles, M. Charles Panckoucke continua dignement son père comme imprimeur, éditeur et homme de lettres. Il eut pour professeurs M. Lemaire et M. Gail, et fit de rapides progrès, principalement dans l'étude des langues anciennes. Il suivit, en outre, les cours de droit civil et politique. Son premier travail, — œuvre de jeunesse, — a pour titre : *Etudes d'un jeune homme, adressées à un vieillard.* Il débuta bientôt dans la carrière des fonctions publiques, et fut nommé secrétaire de la présidence du Sénat. Il venait de publier un opuscule remarquable, sous ce titre : *De l'exposition, de la prison, de la peine de mort*, lorsque des événements particuliers enlevèrent M. Panckoucke à la carrière administrative et le forcèrent à se livrer aux affaires. A la tête d'une imprimerie et d'une librairie, il entreprit le *Grand Dictionnaire des Sciences médicales*, ouvrage consulté encore avec fruit, et qui a rendu des services nombreux aux praticiens. Pour la publication de cet important recueil, il s'entoura des professeurs les plus célèbres de la capitale, et sut gagner leurs sympathies en même temps qu'il obtenait le concours de leurs lumières. Aussi, il put bientôt compléter son premier essai par la publication de la *Flore médicale* et de la *Biographie médicale*, deux ouvrages dont il avait conçu le plan et qu'il parvint à mener à bonne fin. Non content de ces succès, pour tenir ses nombreux lecteurs au courant des idées nouvelles, il eut l'heureuse idée de fonder le *Journal complémentaire des Sciences médicales*, dont six années d'existence constatèrent l'utilité et le mérite. Ajoutons, comme détail intéressant, qu'une partie des peintures de la *Flore médicale* est due au talent vraiment remarquable de sa femme, Mme E. Panckoucke.

Mais dans notre glorieuse contrée, la science n'est pas seule digne de captiver les esprits, et le patriotisme ne fera jamais appel en vain à des cœurs français. Pour répondre à ces généreux instincts, M. Panckoucke conçut et fit exécuter, sous le titre de *Victoires et Conquêtes*, une œuvre vraiment nationale. Le succès de cette publication fut immense. Chacun voulut s'associer à ce monument de nos gloires militaires, et M. Panckoucke trouva dans ce travail la récompense morale, à laquelle il tenait par-dessus tout, et aussi la réussite pécuniaire. On sait que cette magnifique collection était complétée par les portraits des généraux, la reproduction des monuments auxquels nos victoires ont donné naissance, enfin une médaille de bronze dont il fit lui-même le dessin.

Le succès de ce recueil patriotique inspira à M. Panckoucke l'idée d'entreprendre une immense et magnifique publication consacrée à l'*Expédition d'Egypte*, une des plus extraordinaires qu'un peuple guerrier ait entreprises. Elle fut accueillie avec le même enthousiasme que les précédentes, et les exemplaires, malgré l'élévation du prix, enlevés rapidement. M. Panckoucke obtint du Gouvernement l'autorisation de publier une seconde édition, plus populaire et plus accessible à la bourse des savants, des gens de lettres et des artistes, qui ont le talent de créer des chefs-d'œuvre et rarement celui de s'enrichir.

On croit peut-être que M. Charles Panckoucke s'en est tenu à ces labeurs si considérables. Non, il fit pour le barreau ce qu'il avait fait pour l'armée, et publia, sous le titre de *Barreau français*, une collection des chefs-d'œuvre de l'éloquence judiciaire en France. Enfin il entreprit la *Bibliothèque latine-française*, si utile pour le corps enseignant, et traduisit lui-même le plus nerveux et le plus concis des historiens anciens, *Tacite*, et son travail fut enrichi de notes et de commentaires. « Depuis vingt ans, disait un contemporain, il revoit sa traduction avec la plus grande sévérité. Il a publié des *Fragments de la vie d'Agricola*, dont la traduction a été fort goûtée; il vient de mettre au jour la traduction complète de la *Germanie*, avec un nouveau commentaire extrait de Montesquieu et des principaux publicistes. » Ajoutons que M. Panckoucke cultivait les arts aussi bien que les sciences, et possédait un beau talent comme dessinateur et peintre. Il est mort en 1844.

* * *

Mme AGASSE

Mlle Pauline Panckoucke avait épousé M. Agasse, qui devint l'imprimeur du *Moniteur* au moment de sa fondation, et hérita d'une part de propriété de la feuille officielle. A la mort de son mari, Mme Agasse n'hésita pas à reprendre ce lourd fardeau, et le conserva jusqu'à sa mort, en février 1840. Elle avait alors soixante-dix ans.

Femme forte de tête, excellente de cœur, d'un esprit très-distingué, douée de toutes les vertus solides, Mme Agasse a marqué son passage à la direction du *Moniteur* par ses bienfaits. Elle n'avait pas eu le bonheur d'être mère, mais elle en était une attentive, bienveillante, économe, pour tous ceux qui pendant tant d'années, à quelque titre que ce soit, ont travaillé sous sa ferme, douce et sage direction.

L'élève de Berquin avait admirablement profité des leçons du maître dévoué, qui s'adressait autant au cœur qu'à l'intelligence des enfants.

5626 — Paris, imprimerie de Ch. Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

LES

GRANDS JOURNAUX DE FRANCE

Le Moniteur universel

DEUXIÈME PARTIE

LE MONITEUR SOUS L'EMPIRE

§ I

ORGANISATION DU MONITEUR

Le *Moniteur universel*, ce fils de la Révolution française, cet écho des grands principes de 89, auquel l'Encyclopédie avait servi de marraine, devait se transformer et s'accroître à l'avénement du second empire, qui inscrivait en tête de sa constitution ces mêmes principes dont le *Moniteur* se fit à sa naissance l'avocat et le propagateur. Pendant près de quarante ans il était resté l'organe officiel, non pas des divers gouvernements, mais

de la France, et avait conservé religieusement le format in-folio, qui paraissait gigantesque à l'origine, et pouvait, comme le disait le *Petit Gautier*, recouvrir la moitié d'un paravent. En 1851, l'in-folio ne suffit plus, et d'un seul coup le format est doublé. C'était une véritable rénovation, sinon révolution, et M. Charles-Joseph Panckoucke aurait de la peine à reconnaître aujourd'hui sa *Gazette nationale* dans cette feuille grandiose dont la croissance, contrairement aux lois ordinaires de la nature, a été instantanée. C'est du progrès, ou bien nous ne nous y connaissons pas.

Mais ce fait important qui changea la face du *Moniteur* mérite d'être étudié avec soin et dans tous ses détails. C'est une date mémorable dans l'histoire du journal officiel, qui fut ainsi constitué sur des bases en harmonie avec les besoins de l'époque, et put, tout en gardant sa position spéciale et hors ligne, entrer en concurrence avec les journaux quotidiens.

II

Nous avons vu, dans la première partie de ce travail, que M. Grün, successeur de M. Sauvo, avait pris la rédaction en chef du *Moniteur* en novembre 1840, et l'avait conservée jusqu'en 1852. A cette époque, le Gouvernement impérial comprit la nécessité de réorganiser le *Moniteur*, pour le mettre en état de répondre aux exigences d'un nouvel ordre de choses. C'était logique. Tout d'abord, M. Julien Turgan, dont nous tracerons plus loin la biographie consciencieuse, fut nommé directeur et cogérant du *Moniteur* avec M. Paul Dalloz, représentant d'une des branches de la famille Panckoucke. Par une autre décision gouvernementale, non moins importante, le journal officiel fut placé dans les attributions du ministère d'État, dont le portefeuille était alors entre les mains de M. Fould. Contrairement à l'usage établi sous la monarchie de juillet, toutes les communications politiques et les actes officiels durent désormais être envoyés par chaque ministre compétent au ministre d'État, chargé de les contrôler et de diriger leur publication dans le *Moniteur*. Depuis lors, ce système d'unité et d'ordre fonctionne régulièrement, aussi bien à l'avantage du Gouvernement que du public. Ce n'est pas tout: il s'agissait de répandre le journal pour accroître son influence, et la direction, obéissant à une idée aussi audacieuse qu'intelligente, abaissa le prix de l'abonnement annuel de 120 fr à 40 fr., au moment même où le format était doublé. Le résultat ne se fit pas attendre, et en dix ans le tirage du *Moniteur*, qui ne dépasssait guère deux mille

exemplaires avant 1852, s'élève aujourd'hui à une moyenne de *vingt mille* à *vingt-cinq mille*, suivant l'intérêt des événements. Aussi sa feuille d'annonces est très recherchée, et l'on doit remarquer qu'il se renferme uniquement dans le genre des *Annonces anglaises*, évitant les placards dont on ne saurait trop blâmer l'insertion à la quatrième page des journaux. Le *Moniteur*, en s'abstenant de ces caractères monstrueux, aussi désagréables à l'œil que préjudiciables à la propreté des doigts, donne à ses confrères un exemple dont ceux-ci devraient bien tenir compte. Il y va de l'avenir du journalisme, et même des intérêts des propriétaires eux-mêmes. La rédaction, étouffée par l'annonce, n'attirera plus les lecteurs, et sans lecteurs l'annonce devient stérile. Il y a plus : la publicité du *Moniteur*, qui n'est pas en fermage comme celle des autres feuilles, est une publicité choisie, une sorte d'*Annonce-renseignement*, devenue, de nos jours, le complément du journal. On y trouve surtout les annonces judiciaires, celles des compagnies de chemins de fer et des messageries impériales, les ventes des officiers ministériels et l'adresse des principaux commerçants. Cette publicité, spéciale par son choix et sa forme, n'a pas de morte saison comme celle des annonces-placards, dont l'administration du *Moniteur* s'est interdit très-judicieusement l'usage. C'est la seule rationnelle, et nos voisins d'outre-Manche l'ont adoptée depuis longtemps.

III

Ces premiers points établis, voyons comment fonctionne le *Moniteur*. La partie officielle, nous l'avons dit, émane du ministère d'État, en un mot, du Gouvernement. Quant à la partie non officielle, la rédaction en est confiée à un personnel de collaborateurs que l'on pourrait diviser en internes et en externes. Citons tout d'abord, outre M. Turgan et M. Dalloz, les deux secrétaires de la rédaction, MM. Lerique et Butat, dont le concours assidu et laborieux, pour être anonyme, n'en est pas moins méritant. C'est encore au nombre de ces savants *internes* qu'il faut placer ce merveilleux talent qu'on nomme *Théophile Gautier*, ce critique musical si compétent et si français qui signe *de Rovray* et s'appelle de son vrai nom *Pier-Angelo Fiorentino;* M. Lavoix, esprit très-fin et très impartial; M. Gustave Claudin, dont la verve et l'esprit font oublier la jeunesse, et qui a su, en l'absence de M. Théophile Gautier, tenir avec sagesse et avec succès la plume du feuilletoniste théâtral. M. Charles Friès traite consciencieusement les questions d'édilité et d'agriculture, et M. Léon Michel fait preuve d'érudition dans ses études sur les coutumes anciennes et les origines du commerce et de l'industrie.

Mais c'est surtout par les *Variétés* que se distingue le *Moniteur*. On peut dire qu'aucun journal n'offre une réunion d'écrivains aussi nombreux et aussi éminents, et nous considérons comme un attrait pour nos lecteurs de pouvoir placer sous leurs yeux la liste complète des littérateurs et des savants qui depuis dix ans ont apporté au journal officiel leur part de collaboration. Cette vaste et brillante galerie, qui s'ouvre par des noms tels que ceux de MM. Sainte-Beuve, Mérimée, Nisard, Édouard Thierry, est le meilleur argument que l'on puisse formuler sur la valeur littéraire du *Moniteur*.

C'est le cas de répéter : Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es! Voici cette liste ; ce n'est pas notre faute si elle est un peu longue. N'oublions pas, du reste, que nous écrivons l'histoire de la presse contemporaine et que notre recueil s'adresse au présent et surtout à l'avenir.

Liste des collaborateurs du Moniteur universel depuis 1852.

MM. Edmond About, Audiganne, Gustave Aymard, J. Aquarone, Ampère, Boiteau d'Ambly, Émile Bonnaure, de Brehat, Amédée Berger, Baschet, Edouard Barthelemy, Théodore de Banville, J. Belle, Boulongne, Edouard Beulé, A. Bignan, Ch. Basset, Boilay, Chasseriau, de Courson, Cucheval-Clarigny, Emile Carrey, le colonel Combes, Pierre Clément, Louise Collet, Emile Caro, Champfleury, de Chavannes, Gustave Chaix d'Est-Ange, Henri Conscience, le comte Clément de Ris, Alexandre Dumas, Damas-Hinard, le général Daumas, l'abbé Doménech, Ernest Desjardins, Dépret, Dusommerard, Edouard Dalloz, Depping, P. Daris, Delrieu, Eugène Delacroix, Paul Deltuf, Louis Enault, Erkman-Chatrian, d'Escayrac de Lauture, Ch. Friès, Ernest Feydeau, Feuillet de Conches, Octave Feuillet, Antoine Fauchery, Ferrand, Franck, Ed. Fournier, Germond Delavigne, Georges Guiffrey, le comte de Gramont, Gérardy Saintine, Giraudeau, Léon Gallois, Léon Gozlan, Guérin Menneville, Jules Gérard, E. Gaudin, Arsène Houssaye, Léon Halévy, Jacques Halévy, Keraniou, Jourdier, Jubinal, Kléwkowski, Lemoine, Legouvé, Gustave Livet, Lacan, Launoy, Lecouturier, Jules Devallois, Mary Lafon, Legoyt, le comte de Laborde, H. Lucas, Léouzon-Leduc, Octave Lacroix, Henry Mürger, Alfred de Musset, Paul de Molènes, Mérimée, Muller, Marguerie, Léon Michel, A. Maury, le général Marey-Monge, le docteur Menière, Charles Magnin, Molland, Léopold Monty, Méry, Ménault, Marty-Lavaux, Désiré Nisard, Paul Pougin, Poisson, Th. Pavie, René de Pontegest, de Pret, Potrel, P. Quitard, O' Penguilly, Roche, Emile Renard, Rapetti, Robiquet, Emile Renaud, Amédée Rolland, Rathery, Romieu,

Reybaud, La Rounat, Saint-Valry, de Saulcy, Schodzko, de Soldy, le comte de Scala, comte Truguet, A. Tardieu, Torcenay, Trianon, Edmond Taigny, Mario Uchard, Oscar de Vallée, le comte Horace de Viel-Castel, Viollet Le-duc, Wolowski, Auguste Vitu, Charles Vergé, Vallet de Viriville, Véron.

Nous avons confondu dans cette liste les collaborateurs dont les noms ont figuré soit dans le feuilleton, soit dans les colonnes supérieures du journal officiel. Mais nous devons constater qu'elle renferme la plupart des talents nouveaux de la génération littéraire.

Alfred de Musset, le charmant poëte, donna au *Moniteur* sa dernière nouvelle, *La Mouche;* Alexandre Dumas, dont l'imagination et la verve sont intarissables comme son esprit, a publié des causeries, des romans et des voyages intéressants, comme tout ce qui sort de cette plume féconde; Edmond About écrivit pour les lecteurs de cette même feuille les *Mariages de Paris*, l'un de ses meilleurs ouvrages; et si l'on doit éprouver un regret, c'est de voir l'ancien élève de l'école d'Athènes abandonner ces simples et spirituels récits pour des excursions malheureuses dans le domaine de la politique. Les réalistes eux-mêmes ne sont point exclus du *Moniteur*, lorsqu'ils ont du talent : M. Champfleury en sait quelque chose. Rappelons enfin que Mürger, de regrettable mémoire, trouva au *Moniteur* l'hospitalité la plus cordiale, et l'un de ses amis et collaborateurs, Antoine Fauchery, était en Chine correspondant du journal officiel lorsque la mort est venue le frapper. Le *Moniteur* a consacré, par la plume sympathique de M. Paul Dalloz, une touchante nécrologie à ce vaillant soldat de la littérature, et l'on nous saura gré d'en reproduire ici les principaux passages :

« Nous recevons de Shang-Haï, écrivait M. Dalloz dans le *Moniteur* du 18 juillet dernier, une triste nouvelle : celle de la mort de notre dévoué collaborateur et ami Antoine Fauchery, décédé le 27 avril à Yokokama (Japon), après une longue et douloureuse maladie contractée l'année dernière en suivant l'expédition française dans le nord de la Chine.

« Vive intelligence, nature sympathique, artiste dans toute l'acception du mot, Fauchery fut successivement auteur dramatique, poëte, littérateur et photographe; il a su mettre dans chacune de ses productions du talent, de l'esprit, mais surtout du cœur. Dans une pièce faite en collaboration avec M. Théodore Barrière, *Calino*, jouée il y a quelques années au Vaudeville, on retrouve cette gaieté insouciante qui fit de lui le voyageur fantasque, le littérateur nomade auquel on doit la *Vie d'un mineur en Australie* et les *Lettres de Chine*.

« Le premier de ces ouvrages est sa propre histoire, écrite pour ainsi dire jour par jour. Maniant tour à tour et la pioche et la plume, avec l'une, il

subvenait à ses premiers et bien modestes besoins; avec l'autre il se reposait de ses durs labeurs, et nous envoyait ces récits attachants dont les lecteurs du *Moniteur* doivent se souvenir. Tout cela ne suffisait pas encore à sa fiévreuse activité. Photographe habile, il laisse un magnifique album de vues prises en Australie, qu'il avait augmenté de quelques souvenirs des îles Philippines.

« C'est de ce pays qu'il m'écrivit lors du commencement de la campagne de Chine pour nous proposer d'être notre collaborateur et de suivre pas à pas l'expédition. La conscience, l'exactitude, le tact qu'il apporta dans ses correspondances, ont égalé le courage qu'il déploya dans cette rude mission, où plus d'une fois il risqua sa vie *pour mieux voir*, disait-il.

« Nous ne pouvons nous empêcher de rappeler ici que ce n'est que par un de ces bonheurs providentiels comme il en eut peu dans sa vie que Fauchery échappa au sort affreux de M. d'Escayrac de Lauture et de l'infortuné correspondant du *Times*.

« En effet, il était partout, regardant, observant, prenant des notes. Son excellente nature lui avait conquis l'estime et l'affection de tous, officiers et soldats, dont il s'était fait pour ainsi dire le compagnon d'armes. »

Mais s'il put échapper aux tortures des barbares, il ne put éviter les atteintes de l'épidémie particulière à ces contrées. Cependant il entrait en convalescence et annonçait son retour en France, lorsqu'il fut emporté par la maladie.

« Que d'amis, ajoute M. Dalloz, se réjouissaient d'avance à la pensée de le revoir! Car, je le répète, Antoine Fauchery n'était pas une nature ordinaire : c'était une âme d'élite dans la famille intelligente. Il sera pleuré de tous ceux qui l'ont connu, et tous partageront les regrets qu'ont hautement témoignés les consuls de Yokokama et les habitants européens, ayant à leur tête le ministre de France au Japon, qui l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure. »

On voit que le *Moniteur* sait tout à la fois encourager le mérite et rendre hommage aux hommes de talent qui succombent au milieu des luttes de la vie littéraire, et avant d'avoir atteint le but de leurs efforts. Il ne faut pas s'en étonner : les écrivains qui le dirigent connaissent par expérience les labeurs écrasants d'une carrière que l'on se plaît à représenter comme remplie de délices et semée de fleurs. Il faudrait pourtant renoncer à cette ridicule plaisanterie, digne seulement de M. Prudhomme, et qui transforme les ouvriers de l'intelligence en des héros de l'âge d'or, en des sybarites dont les jours et les nuits s'écoulent dans les plaisirs et les festins sardanapalesques. On n'oublie qu'un tout petit détail : c'est qu'il faut trouver, au milieu de ces prétendues réjouissances, le temps d'écrire ses articles, sans parler

des recherches et des travaux préparatoires. Oh! les loisirs de la vie littéraire, voilà un mythe dont les publicistes entendent beaucoup parler, mais qu'ils ne connaissent guère que par ouï-dire!

IV

Revenons à l'histoire du *Moniteur*. Le 14 septembre 1857, un incendie considérable se déclara dans les ateliers. La veille, les travaux du journal avaient eu lieu comme à l'ordinaire; les presses fonctionnaient, lorsque, au moment où les plieuses allaient quitter les ateliers, l'extinction du gaz les plongea dans une obscurité complète. Le feu venait de se déclarer dans les bureaux de la composition. L'alarme fut donnée, mais déjà les flammes envahissaient le logement occupé par M. Panckoucke, la bibliothèque et les bureaux. Enfin on parvint à circonscrire l'incendie, mais les ateliers et les bâtiments du fond furent détruits. A huit heures du matin, il ne restait plus ni une casse, ni une lettre, ni un manuscrit; les machines seules, couvertes de draps mouillés, avaient pu être sauvées. Cependant, grâce à l'initiative de la direction et au courage des employés, le *Moniteur* put paraître en demi-feuille le lendemain matin. Pour exécuter ce tour de force, on eut recours à un vieil atelier situé rue des Poitevins, dans l'ancienne imprimerie, et il fallut se procurer chez les fondeurs les caractères nécessaires pour la composition des deux pages. Enfin on parvint à établir les deux formes, et le tirage se fit pendant que les pompiers inondaient encore les bâtiments incendiés. La perte fut évaluée à 300,000 francs, dont 160,000 à la charge des compagnies d'assurance. Toutes les précieuses collections du *Moniteur* et les manuscrits furent perdus. La caisse ainsi que les listes d'abonnements avaient été sauvées dès le matin, et le service n'eut à subir aucune interruption.

V

Une partie du journal, assez négligée d'ordinaire, est au *Moniteur* l'objet d'un soin tout particulier : nous voulons parler des *Faits divers*. Il n'existe pas pour ce travail de rédacteur spécial. Les faits arrivent au *Moniteur* des quatre points cardinaux, et sont empreints d'un caractère d'originalité qu'on chercherait vainement ailleurs; aussi les ciseaux des confrères font dans le

Moniteur de larges brèches, et trouvent là de la copie toute prête dont on use largement. Il faut bien s'entr'aider un peu ici-bas!

Mais si les variétés, les feuilletons et les faits divers accompagnant les communications officielles suffisaient à l'intérêt du journal, il n'en était pas moins fâcheux de laisser les lecteurs dans l'ignorance absolue des nouvelles du jour : aussi, à partir du 1er janvier 1861, on a introduit dans le *Moniteur* un bulletin qui, comme le reste de la rédaction, est soumis à la haute direction du ministre d'État. Le plus souvent ce bulletin n'est qu'une paraphrase des dépêches de la télégraphie privée, et il se distingue par l'absence de toute polémique et le ton modéré de sa rédaction. Cette réserve, qui s'explique par le caractère même du journal, se retrouve dans chaque partie, de la première à la quatrième page inclusivement. On comprend, en effet, que la première qualité et la première nécessité du *Moniteur* est de ne pas nuire; aussi toute la sollicitude de ceux qui le dirigent s'applique à ne jamais laisser s'introduire une phrase malencontreuse ou malveillante. C'est par conséquent un travail d'élimination et de prudence. M. Turgan et M. Dalloz ont prouvé qu'ils étaient parfaitement aptes à remplir ces importantes et délicates fonctions; mais ce n'est pas trop de leur zèle, de leur courage et de leurs efforts réunis, pour diriger cette œuvre considérable, qui réclame le travail du jour, le travail de la nuit, et une vigilance de tous les instants.

---

§ II

LES BUREAUX ET LES ATELIERS DU MONITEUR

I

En se réorganisant, au commencement du règne de Napoléon III, le *Moniteur* quitta l'hôtel qu'il occupait rue des Poitevins depuis 1789, pour se rapprocher du ministère d'Etat, avec lequel il est en relations continuelles, et il vint s'établir quai Voltaire, 13. Ce quai est, comme on sait, l'un des plus célèbres de Paris. Au n° 21 existait autrefois un couvent de théatins, fondé en 1648 par Mazarin. L'église, construite en 1662, possédait le cœur du fondateur et le tombeau de Boursault. En 1790, elle fut attribuée aux prêtres réfractaires, qui se trouvèrent forcés par des émeutes populaires à l'abandonner. Elle devint en 1800 une salle de spectacle, en 1805 le café des Muses, et elle a été détruite en 1821. Ce même quai était rempli d'hôtels de la noblesse : hôtels Tessé, Choiseul, Bauffremont, d'Aumont, Mailly; hôtels du ministre Chamillard et du maréchal de Saxe. Au n° 5 a demeuré le Conventionnel Thibaudeau; au n° 9 est mort Denon, conservateur des Musées sous l'Empire; au 23 était la maison du marquis de Villette, dont un procès récent a rappelé le souvenir. Voltaire a passé dans cette maison les quatre derniers mois de sa vie, et c'est là qu'en 1778 il a reçu les hommages de tout Paris. Le *Moniteur* fut installé au n° 13, dans un hôtel occupé autrefois par le libraire Ayot. Lorsque l'administration songea à l'acquérir, un entrepreneur, M. Lavaïs, venait de disposer l'hôtel pour une riche maison particulière. Une porte

monumentale ornée de bas-reliefs et une longue voûte relient l'hôtel avec le quai. A l'intérieur, les différentes pièces sont décorées avec luxe, et, comme disait Boileau,

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Les bureaux d'abonnements et la caisse s'étalent dans une salle dont la décoration blanc et or la destinait évidemment à un tout autre usage. Nous en dirons autant du salon, où resplendissent trois magnifiques glaces, superflu très-rare dans la plupart des réduits obscurs où s'élaborent les journaux !

II

Quittons bien vite ces somptueux appartements pour pénétrer dans les ateliers, établis sur l'espace occupé jadis par les jardins de l'hôtel. Les fleurs de rhétorique, dirait un poëte, ont remplacé les fleurs de la nature. Trois grandes pièces superposées renferment en bas les machines; au milieu est le pliage, et en haut la composition. Cet atelier est vaste, parfaitement éclairé, et disposé de façon à laisser autour des marbres un large espace pour activer le travail si délicat de la mise en pages. Une galerie circulaire donne place à un certain nombre de compositeurs employés à des travaux de labeurs, et qui, au besoin, viennent prendre part à la composition du journal, et lui apportent un concours utile. Nous ne nous arrêterons pas dans l'atelier du pliage, qui n'offre rien de particulier à noter ; mais en revanche nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous suivre dans notre visite aux machines : ils ne perdront pas leur temps. Le tirage se fait au moyen de quatre presses mues par deux machines à vapeur. Une combinaison ingénieuse met en contact les deux machines et les deux chaudières, de telle sorte qu'en cas d'accident, le travail ne serait pas retardé plus d'une demi-heure. Mais ce qui distingue principalement cet atelier et toute l'imprimerie du *Moniteur*, c'est l'ordre et la propreté qui règnent partout. Quand on a l'habitude, — mauvaise habitude, — de fréquenter ces intérieurs d'écritoire qu'on nomme des imprimeries, on n'est pas peu surpris de trouver au *Moniteur* des presses luisantes comme les casseroles d'une cuisine hollandaise, et tous les outils du machiniste alignés et brillants comme les canons de fusil d'un régiment français. Nous en faisons nos sincères compliments au machiniste Challiou.

un de ces ouvriers modèles qui ennoblissent le travail lui-même par leur intelligence et leur zèle, et nous ne nous étonnons plus de l'excellente impression du journal officiel. Il ne faut pas oublier du reste que cette feuille est destinée le plus souvent à former des collections d'un grand prix et d'une grande utilité pour les hommes d'Etat, les publicistes et les historiens.

III

Ces dispositions si favorables et ce bel outillage typographique permettent de composer en trois heures le journal simple, en cinq heures le journal double, et en huit heures le journal triple, c'est-à-dire avec deux suppléments, comme l'a exigé plusieurs fois, cet hiver, le nouveau service des Chambres. On sait que, d'après un récent décret, le *Moniteur* est chargé spécialement de la reproduction des débats du Corps législatif et du Sénat. Pour remplir ses engagements, le journal a réalisé des merveilles d'activité. Ainsi, la copie des débats, certifiée conforme par les présidents de chacune des assemblées, arrive au *Moniteur* de neuf heures à minuit. Aussitôt on se met au travail, et à six heures du matin tout est terminé. Le soin et la célérité ont été poussés si loin que, dans les occasions les plus difficiles, la distribution du *Moniteur* n'est pas retardée de plus d'un quart d'heure à une demi-heure. Nous avons entendu des députés fort au courant des exigences typographiques s'étonner de recevoir le matin, à la première heure, les longs débats de la veille. Ajoutons que, pour être agréable à ses confrères, le *Moniteur* a joint à ses ateliers une clicherie qui peut couler d'un seul bloc des pages entières, qu'elle leur cède afin de rendre possible pour eux la publication des débats législatifs le lendemain de chaque séance.

Ces divers éléments forment un ensemble remarquable sous l'habile direction de M. Turgan et de M. Dalloz, auxquels s'adjoignent comme secrétaires M. Butat, chargé de la direction de l'imprimerie, et M. Lerique, sur lequel repose la surveillance de la fabrication. Citons aussi, pour la partie administrative pure, M. Pougin, ancien libraire, entré au journal en 1840, à la probité duquel on a confié les cordons de la bourse, nous voulons dire la clef de la caisse; M. Rey, esprit droit et collaborateur laborieux, et M. Ber, jadis notre aimable confrère dans les rangs de la presse départementale, et qui ne cessera jamais d'être un excellent ami, plein de bienveillance et de cœur.

On le voit, l'état-major du *Moniteur* est peu nombreux, et se distingue bien plutôt par la qualité que par la quantité. Nous croyons savoir que les émoluments sont en rapport avec le mérite du personnel, et que, sous ce rapport, le *Moniteur* a conservé les traditions généreuses de Mme Agasse. Comme au temps où vivait la *Mère de Bon-Secours* des compositeurs du journal officiel, l'atelier est composé d'ouvriers-modèles aussi aimés de leurs patrons que zélés pour les intérêts de la maison. Nous aimons à citer particulièrement le metteur en pages Fourché, à l'habileté duquel tout le monde rend justice, et qui est entré au journal comme apprenti. Les bons patrons font les bons ouvriers. N'oublions pas les correcteurs, qui concourent à la perfection du journal. Avec de tels aides, le *Moniteur* n'a pas à craindre le chômage du lundi et les absences de la fainéantise. Tous les jours et — chose plus difficile — toutes les nuits chacun est à son poste, depuis les directeurs, qui veillent souvent jusqu'au matin et ne dorment jamais que d'un œil, l'oreille tendue vers la sonnerie d'un télégraphe électrique, jusqu'au simple compositeur, qui a la conscience de son labeur et comprend les dangers d'une *coquille* malencontreuse qui viendrait à se glisser dans les colonnes du journal officiel. Heureux abonnés qui recevez chaque matin votre *Moniteur* bien imprimé et bien plié, si vous connaissiez tous les soucis et le labeur que nécessite cette feuille de papier noircie, vous seriez sans doute moins rigoureux et moins rigoristes pour ces pauvres journalistes, et vous rendriez grâce à cet immortel génie qu'on nomme Gutenberg!

---

§ III

BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS

Notre étude ne serait pas complète si nous ne réservions pas la plus large place à la biographie des directeurs et collaborateurs du journal officiel, en commençant par M. Ernest Panckoucke, qui continue la tradition de sa famille et dont le nom sert comme de trait d'union entre le *Moniteur* actuel et l'ancien *Moniteur*.

*
* *

M. ERNEST PANCKOUCKE

A la mort de Mme Agasse, M. Ernest Panckoucke, fils de M. Charles Panckoucke, le savant et heureux éditeur du *Grand Dictionnaire des Sciences médicales* et du recueil de *Victoires et conquêtes des Français*, prit la gérance du *Moniteur*, qu'il conserva seul jusqu'en 1852, époque à laquelle M. Turgan, et plus tard M. Paul Dalloz, furent appelés à la direction et à la gérance du journal officiel.

Homme instruit et cachant son érudition sous un caractère modeste, M. Ernest Panckoucke a collaboré à la *Bibliothèque Latine-Française* que publiait son père. On lui doit particulièrement la traduction poétique des *Œuvres complètes d'Horace*, et son travail, qui date de 1834, a eu les honneurs de la réimpression. Il a traduit aussi, mais en prose, les *Fables de Phèdre*, et a fourni plusieurs notices à l'ouvrage de *Victoires et Conquêtes*.

Malgré ses connaissances spéciales, le petit-fils du fondateur du *Journal officiel*, placé jusqu'en 1852 à la tête de l'importante imprimerie de la rue

des Poitevins, a vécu en dehors de la presse parisienne. Evitant le bruit, il jouit paisiblement de la haute position qu'il doit à l'estime qui l'environne et à sa fortune. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'il s'est montré toujours très-large et très-généreux à l'égard des ouvriers. La générosité est dans cette honorable maison un héritage de famille.

Pour ne rien omettre, constatons ici que M. Ernest Panckoucke est resté un des onze copropriétaires du *Moniteur*, qui tous, excepté M. Turgan, sont des descendants de la famille Panckoucke et de la famille Agasse.

*
* *

M. JULIEN TURGAN

M. Turgan est entré dans le journalisme par le feuilleton de l'Académie des sciences à l'*Événement*, et par le compte-rendu des cours du Conservatoire à la *Presse*, en 1849. A cette époque, M. Turgan était interne des hôpitaux, et faisait partie de cette pépinière intelligente d'où sont sortis non-seulement d'illustres médecins, mais encore des publicistes éminents, des peintres célèbres et des artistes distingués. M. Sainte-Beuve a manié le scalpel avant de manier la plume dont il se sert, il est vrai, en véritable chirurgien littéraire, scalpant avec un art plein de malice les œuvres des anciens et des modernes; Battaille, le chanteur si souvent applaudi, a signé des ordonnances avant de créer le rôle du chevrier dans le *Val d'Andorre;* enfin personne n'ignore que M. Véron s'est fait journaliste à la suite d'une saignée manquée sur le bras d'une vénérable portière. Nous aimons à croire que M. Turgan, en pareil cas, aurait été plus heureux ou plus habile phlébotomiste que l'ex-directeur de l'Opéra. A l'époque de son internat, il était déjà plus riche en science qu'en billets de la banque de France, et il vivait en donnant des répétitions. Qui est-ce qui n'a pas ressenti un peu plus ou un peu moins, dans sa jeunesse, l'aiguillon des exigences de la vie matérielle? Comme disait M. Edmond About après un insuccès mémorable : « L'adversité ressemble à un bain glacé, funeste aux tempéraments faibles, mais d'où les hommes forts sortent plus vigoureux. » M. Turgan était du nombre de ces derniers. Le bain glacé n'a fait que doubler ses forces morales.

Nous avons vu que le futur auteur des *Grandes Usines de France* s'occupait à l'*Événement* de la partie des sciences, et surtout des découvertes.

Il publia une série d'articles très-curieux sur l'*aérostation*, et son travail, recueilli en volume, a été traduit en allemand. On aurait de la peine aujourd'hui à se procurer un exemplaire de cet ouvrage. La passion de M. Turgan pour l'étude de la locomotion aérienne était telle, que, s'il faut en croire un de ses biographes, — ce n'est pas de M. Vapereau qu'il s'agit, — il prit place un soir dans une nacelle, avec quatre autres personnes, et voyagea ainsi toute la nuit. Le matin le ballon descendit près d'Ostende, à quelques lieues de la mer. C'est ce qui s'appelle avoir l'amour de la science et des voyages. Pendant sa collaboration à l'*Événement*, il fit une excursion moins périlleuse en Angleterre pour rendre compte de l'Exposition de Londres, mission dont il s'acquitta avec succès.

Ses travaux dans l'*Evénement* et dans la *Presse* le signalèrent d'une manière toute particulière à l'attention de M. de Girardin, qui lui confia la rédaction de la partie scientifique et industrielle du *Bien-être universel*, publication qui aurait eu un immense avenir si des préoccupations politiques ne l'avaient détourné de son but. L'idée de M. Turgan en collaborant avec ardeur à ce recueil était celle qui a dominé toute sa vie et que nous retrouvons dans les *Grandes Usines de France*, la lutte de l'homme contre la faim, le froid, la fatigue et les misères physiques. L'ancien interne des hôpitaux a continué dans une autre sphère la lutte contre les souffrances humaines. C'est l'homme de la science appliquée, possédant à un haut degré le sentiment de la vulgarisation. Le premier article du *Bien-être universel* avait pour titre : *Manière rationnelle d'éplucher les pommes de terre*. Les connaissances utiles, les préceptes de l'hygiène, la publicité à donner aux inventions, tel devait être, d'après M. Turgan, le programme du recueil hebdomadaire, dont le tirage atteignit promptement quarante mille exemplaires. Mais les luttes politiques prirent à ce moment une si regrettable prépondérance dans le journal même, où elles n'auraient jamais dû se produire, que M. Turgan crut devoir se retirer pour fonder lui-même une publication qu'il appela : *La Fabrique, la Ferme et l'Atelier*. Le journal portait pour épigraphes ces mots : « Sciences, agriculture, industrie, » et au-dessous on lisait en grosses lettres : *Pas de politique*. Cette publication, qui tint toutes les promesses de son titre, fut portée, avec les seules ressources de son fondateur, à trois mille exemplaires, et on y retrouve des renseignements pratiques, rendus plus clairs encore par l'introduction des gravures sur bois intercalées dans le texte.

Les événements de l'année 1851 ayant appelé au pouvoir les amis de collége de M. Turgan, il fut chargé d'abord de la direction du *Moniteur*, puis ensuite de la gérance par la Société, gérance à laquelle fut aussi associé M. Paul Dalloz. A partir de ce moment, et pendant huit années, M. Turgan

ne put s'occuper d'autres soins que de la création et de la gestion de l'usine typographique que nous avons essayé de décrire, et de l'organisation du *Moniteur* actuel. Depuis deux ans, les rouages intérieurs de cette grande machine intellectuelle étant parfaitement ajustés, il a pu reprendre ses anciennes études et commencer la publication d'une œuvre de longue haleine et d'un vif intérêt, sous le titre : *Les Grandes Usines de France*. Enfin il s'est chargé de rédiger pour le *Moniteur* le compte-rendu de l'Académie des sciences, et il s'acquitte de cette tâche en homme rompu aux débats scientifiques, qui sait être à la fois instructif et intéressant.

* * *

M. PAUL DALLOZ

M. Paul Dalloz, qui partage avec M. Turgan le fardeau de la direction, et représente au nom des siens les grands intérêts engagés dans le *Moniteur*, est le plus jeune fils de M. Victor Dalloz, l'ancien et éminent avocat à la Cour de cassation. Après avoir été pendant vingt ans une des lumières du barreau de Paris, après avoir représenté dignement le département du Jura à la Chambre des députés sous la monarchie de Juillet, M. Victor Dalloz attacha son nom à ce grand *Répertoire de Jurisprudence générale* qui restera comme l'encyclopédie du droit ancien et moderne. Son fils ne pouvait déserter un pareil héritage. Il se fit recevoir avocat, et traite plus particulièrement, dans le *Moniteur*, les questions de droit, de jurisprudence et d'histoire. C'est un esprit fin, sérieux, malgré sa jeunesse, et très-actif, apportant dans ses rapports la distinction d'un homme du monde et l'aménité d'une nature toujours accessible aux sentiments de la confraternité littéraire. On a vu, par le touchant hommage qu'il a consacré, dans le *Moniteur*, à la mémoire de M. Antoine Fauchery, avec quelle délicatesse de cœur, avec quelle expansion il savait apprécier le talent de ses collaborateurs. M. Paul Dalloz est placé sur un excellent terrain pour étudier les rouages de la politique. Son mérite personnel, ses antécédents de famille et sa position le destinent évidemment à utiliser un jour son expérience dans l'un des grands corps de l'État. Son frère, M. Édouard Dalloz, est membre du Corps législatif.

*
* *

M. THÉOPHILE GAUTIER

Beaucoup de gens parlent de Théophile Gautier, un plus grand nombre l'admire, et tous prétendent le connaître. Malheureusement, on ne voit pas, on ne connaît pas le vrai Théophile Gautier. Nous n'ignorons point qu'un poëte de ce nom prit une part active aux luttes du romantisme. Tout le monde a lu et relu *Mademoiselle de Maupin*, *Fortunio*, et *les Jeunes Frances*. C'était l'époque de l'enthousiasme littéraire et des combats sous le lustre. On ne se préoccupait pas, comme de nos jours, de la somptueuse mise en scène d'un luxe ruineux. Une chambre aussi vaste que peu meublée, dans une vieille maison du XVIe siècle, servait de Louvre à dix artistes qui s'appelaient Gérard de Nerval, Arsène Houssaye, Roger de Beauvoir, Célestin Nanteuil, Marilhat, Edouard Ourliac, Alphonse Fsquiros, Clésinger, Théophile Gautier et autres, dont le pinceau, le ciseau ou la plume ont enfanté des chefs-d'œuvre. On dépensait énormément d'esprit, fort peu d'argent comptant, et la Providence veillait sur cette poétique bohême de la rue du Doyenné.

Mais la jeunesse n'a qu'un temps, et voilà pourquoi, à côté du Théophile Gautier de 1830, il en existe un autre beaucoup moins connu dont on nous permettra d'esquisser le profil, qui semble copié sur un médaillon de l'art antique. C'est un grand cœur au service d'un grand talent, un esprit vaste qui a tout abordé, une intelligence hors ligne, une plume laborieuse qui a pu, en une seule année, écrire plus de cent vingt articles, tout en dirigeant la rédaction en chef de l'*Artiste*. On lui doit des nouvelles d'une originalité saisissante, des critiques d'art et de théâtre qui suffiraient à la gloire d'un grand génie, des poésies et des voyages. Faut-il rappeler les titres : *la Comédie de la Mort*, *une Nuit de Cléopâtre*, *le Roi Candaule*, *les Beaux-Arts en Europe*, *l'Art moderne*, *les Grotesques*, *Constantinople*, *Italia*, *Tra los Montes*, *Caprices et Zigzags*. Ils sont dans la mémoire de tous ceux qui s'intéressent au mouvement littéraire de l'époque. Mais contrairement à ce qui a lieu pour beaucoup d'écrivains, dans Théophile

Gautier l'homme est au-dessus de son œuvre. Partageant les études de M. Turgan, son ami, lorsque ce dernier était interne dans les hôpitaux de Paris, il a appris la chirurgie, l'histoire naturelle, l'anatomie, la physiologie, et aujourd'hui il se livre à l'étude de l'astronomie. Toutes les fois qu'il ne travaille pas ou ne cause pas avec un ami dont il puisse tirer quelques notions, il prend un livre et lit. Sa grande distraction est de lire des dictionnaires. Aussi personne ne connaît mieux sa langue et n'en pratique mieux toutes les ressources. Il dit que « l'écrivain qui ne sait pas tout dire; celui qu'une idée, si étrange, si subtile qu'on la suppose, si imprévue, tombant comme une pierre de la lune, prend au dépourvu et sans matériel pour lui donner corps, n'est pas un écrivain. » Sa copie est un chef-d'œuvre de calligraphie. Il ne s'y trouve pas une seule rature, et sur l'observation que lui en fit un jour M. Turgan il répondit avec ce ton tranquille qui lui est habituel : « Pourquoi veux-tu qu'il y ait des ratures sur ma copie, puisqu'il n'y en a pas dans mon cerveau ? » Un autre grand plaisir de Théophile Gautier, c'est de composer des vers sur l'impériale de l'omnibus de Neuilly, où il demeure. « C'est pour cela, dit-il, qu'il n'en fait jamais l'hiver. » Il achève généralement une strophe dans un voyage, aller et retour.

Ce spirituel humoriste vit à Neuilly dans une petite maison, — le rêve de Socrate, — entouré d'un grand jardin, — le rêve de tous les poëtes. Quand il y reste, ce qui lui arrive bien rarement, car il travaille presque toujours à l'imprimerie, il se tient de préférence dans un vaste atelier où il a su réunir le plus merveilleux musée moderne que l'on puisse imaginer. La plupart de nos peintres célèbres, Delacroix, Decamps, etc., ont offert à Théophile Gautier le tableau, et surtout l'ébauche qu'il préférait, tableau ou ébauche qui ferait jeter les hauts cris à M. Prudhomme, mais qui, par son exagération même, révèle la marque de fabrique propre à chaque talent. Pour n'en citer qu'un exemple, Decamps a donné au poëte de Neuilly une toile complétement barbouillée qui représenterait, avec beaucoup de bonne volonté, *les Arnautes dansant*. Le peintre prétendait sérieusement que c'était sa meilleure composition. Tableaux, ébauches, gravures, photographies, remplissent la maison, les escaliers, les chambres, les armoires, et Gautier tient tant à ces richesses artistiques, que, dans ses plus affreux moments de pénurie causée par la suppression du journal la *Presse*, et surtout par son bon cœur qui met huit personnes à sa charge, il n'a jamais voulu, comme ses amis le lui conseillaient, *faire sa vente*. Il a mieux aimé, vrai cœur d'artiste, payer *lundi* par *lundi* les créances souvent usuraires de gens qui avaient abusé de sa bonhomie de poëte pour enfler leurs mémoires. Qu'Apollon, Dieu du Parnasse, venge son disciple !

Un dernier trait complétera notre esquisse. Théophile Gautier, — ce farouche romantique, — vit plus bourgeoisement qu'un rentier de Carpentras. Il se sacrifie littéralement à sa famille, se couche de bonne heure, quand le théâtre ne le réclame pas, et se lève matin ; enfin, étonnant les plus vertueux par sa sobriété et son économie. L'esprit de dénigrement et de médisance lui est antipathique, et si on peut lui adresser un reproche, c'est de chercher toujours dans une œuvre quelconque, pièce, livre ou tableau, ce qu'elle peut avoir de bon. Souvent sa plume bienveillante met en relief, en le grossissant, un petit mérite que personne n'avait remarqué. On n'a pas oublié l'admirable série de feuilletons qu'il publia sur les prétendus travaux de Schanavard. C'est tout simplement le résumé de l'histoire du monde jusqu'à nos jours. En un mot, c'est un critique qui prête aux autres les richesses de son esprit; et à voir sa prodigalité, on sent bien qu'il ne craint pas de s'appauvrir.

Après ce que nous venons de dire, on s'étonnera peut-être que Théophile Gautier soit un peu moins populaire que d'autres littérateurs qui n'ont pas, tant s'en faut, un mérite égal au sien. Mais il ne peut s'astreindre à ne pas mettre le mot propre quand il existe, et ne veut pas comprendre que la plupart des lecteurs savent à peine deux ou trois cents mots et sont souvent arrêtés par la fécondité de son répertoire. Mais il réplique avec raison que c'est justement aux littérateurs qu'il appartient d'élever le niveau intellectuel en piquant la curiosité du lecteur, et non de l'abaisser en descendant jusqu'à son ignorance.

Après avoir collaboré à la *Revue des Deux-Mondes* et à la *Presse*, il fut chargé du feuilleton dramatique au *Moniteur*, auquel il donna, en outre, des variétés et le compte rendu des beaux-arts. Son *Roman de la Momie* a obtenu au rez-de-chaussée du journal officiel un immense succès, et on peut dire que si le goût des arts s'est propagé dans la société française en dépit des tendances matérialistes de l'époque, c'est à Théophile Gautier qu'il faut en rendre grâce, comme aussi on lui doit le retour de l'art moderne vers l'étude des chefs-d'œuvre du moyen âge.

Oserons-nous dire que Théophile Gautier n'est pas encore de l'Académie? C'est honteux, — non pas pour lui, mais pour une Société qui se fait gloire d'honorer le talent; car, en dehors de sa valeur incontestable d'écrivain, uniquement comme attaché à la rédaction du Dictionnaire (1), il mé-

(1) Faut-il rappeler ici la jactance du comte de Bussy, quand, prévoyant l'envahissement de l'Académie par les *personnes de naissance*, il voulut bien la rassurer par cette insolente concession : « Il faudra pourtant bien y laisser toujours un nombre de gens de lettres, *quand ce ne serait que pour achever le Dictionnaire* et pour l'assiduité que des gens comme nous ne sauraient avoir en ce lieu-là. »

riterait plus qu'aucun autre d'avoir sa place sous la coupole de l'Institut. Mais nous doutons fort qu'il obtienne jamais le fauteuil académique. Il abhorre toutes les coteries, et comme il compose presque un article par jour, il ne lui reste pas d'heure pour *faire des visites*.

Encore un mot sur ce ravissant esprit. Théophile Gautier, qui est souvent rêveur, est pris parfois dans la société de ses amis d'une gaîté folle, et alors il est impossible d'entendre une conversation plus merveilleuse, qui ne peut être comparée qu'aux meilleures pages de Rabelais. C'est tout à la fois un poëte, un artiste, un penseur et un philosophe.

* * *

M. SAINTE-BEUVE

Il faut être un mortel bien téméraire et l'esclave de ses devoirs, pour oser *portraiturer* ce grand peintre littéraire qu'on nomme Sainte-Beuve, et pour venir esquisser d'une main débile ce talent si fin et si nourri, si varié et si robuste, si subtil et si malicieux, qui a conquis la première place dans le domaine de la critique. Essayons néanmoins. Il y a, dit-on, des grâces d'état.

Au premier aspect, quand on envisage l'œuvre colossal de l'écrivain, on est ébloui et comme aveuglé par l'éclat et les brillantes transformations de cet esprit flexible, dont la virilité semble croître avec l'âge. Puis, peu à peu l'œil s'habitue aux tons lumineux du tableau, les plans nous apparaissent distinctement, et, avec un peu d'attention, on peut en étudier à loisir les détails.

Tout au loin, sur les bords de la mer, à Boulogne, un jeune homme se promène distrait et rêveur. Il se nomme Charles-Augustin Sainte-Beuve, et est le fils d'un contrôleur principal des droits réunis, qui mourut deux mois avant sa naissance. Les leçons de sa mère, femme d'un esprit distingué, bien plus que les enseignements de ses professeurs, ont développé son intelligence naturelle, et déjà la poésie murmure à son oreille de douces paroles. Bientôt la scène change, et nous trouvons le futur poëte aux prises avec la plus saisissante des réalités. Un scalpel a remplacé la plume qui griffonnait des rimes, et, devenu externe à l'hôpital Saint-

Louis, le jeune Sainte-Beuve se livre à l'étude peu sentimentale de l'anatomie. On le comprend, ce n'est là qu'une transition. On n'échappe pas à sa destinée, et c'est fort heureux pour le futur auteur de *Port-Royal* et pour la littérature contemporaine, qui a gagné à cet échange un critique éminent et un maître.

Le journalisme, cette planche de salut des débutants, accueillit sur son bord le naufragé de la médecine, et c'est dans le *Globe* que M. Sainte-Beuve publia ses premiers articles d'histoire, de philosophie et de critique. Bientôt, il donna la mesure de sa valeur, et imprima la marque caractéristique de son talent au *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle*, un chef-d'œuvre de goût, de bon sens, de délicatesse et d'esprit. Ce livre, dont le succès fut énorme et qui porte la date de 1828, accuse nettement la première manière de l'auteur, et marque la première phase de sa carrière littéraire. C'est l'époque où M. Sainte-Beuve se contente d'une prose limpide et charmante, alliant la grâce du style à la chaleur de l'imagination. Fermons un instant les yeux, un autre Sainte-Beuve se prépare. Nous avons devant nous le poëte des *Consolations*.

Que d'autres, il s'en trouve hélas! poursuivent de leurs anathèmes la révolution romantique de 1830, nous n'avons garde de les suivre dans cette campagne rétrograde. Le mouvement littéraire qui vit se produire dans la poésie Victor Hugo, Alexandre Dumas, Alfred de Musset et M. Sainte-Beuve, nous apparaîtra toujours comme une tentative régénératrice et féconde, et si les *Poésies de Joseph Delorme* se montrent à nous sous une forme un peu maniérée et trop travaillée, il est impossible de ne pas y reconnaître un sentiment vrai, intime et pénétrant. Qu'on nous permette de citer quelques strophes des *Rayons jaunes*, la pièce qui a essuyé dans le temps le plus de critiques et d'épigrammes.

Les dimanches d'été, le soir, vers les six heures,
Quand le peuple empressé déserte ses demeures
Et va s'ébattre aux champs,
Ma persienne fermée, assis à ma fenêtre,
Je regarde d'en haut passer et disparaître
Joyeux bourgeois, marchands,

Ouvriers en habits de fête, au cœur plein d'aise.
Un livre est entr'ouvert, près de moi, sur ma chaise :
Je lis ou fais semblant;
Et les jaunes rayons que le couchant ramène,
Plus jaunes ce soir-là que pendant la semaine,
Teignent mon rideau blanc.

J'aime à les voir percer vitres et jalousie ;
Chaque oblique sillon trace à ma fantaisie
Un flot d'atomes d'or ;
Puis, m'arrivant dans l'âme à travers la prunelle,
Ils redorent aussi mille pensers en elle,
Mille atomes encor.

Ce sont des jours confus dont reparaît la trame,
Des souvenirs d'enfance, aussi doux à notre âme
Qu'un rêve d'avenir;
C'était à pareille heure (oh! je me le rappelle)
Qu'après vêpres, enfants, au chœur de la chapelle,
On nous faisait venir.

La lampe brûlait jaune, et jaune aussi les cierges;
Et la lueur, glissant aux fronts voilés des vierges,
Jaunissait leur blancheur;
Et le prêtre vêtu de son étole blanche
Courbait un front jauni comme un épi qui penche
Sous la faux du faucheur.

Toute la pièce renferme le même charme et la même rêverie maladive.

Quoi qu'il en soit, cette seconde manière, d'où est sorti *Volupté*, n'engageait pas irrévocablement l'avenir du savant critique auquel on doit le *Musée de Versailles* de la littérature française; et dans son grand ouvrage sur l'*Histoire de Port-Royal*, et surtout dans ses mémorables *Causeries du lundi*, qu'il inaugura, en 1850, au *Constitutionnel*, pour les reprendre en octobre 1861, il sut avec une merveilleuse habileté combiner les deux systèmes et redevenir clair et limpide, comme au début, tout en restant supérieur à tous par l'adresse et remarquable par la profondeur. Prenez ces vingt volumes, où, depuis dix ans, cet académicien, véritablement immortel, puisque son talent est toujours jeune, condense une œuvre gigantesque, et vous serez saisi d'admiration en présence de ce jugement exquis, de cette mémoire prodigieuse, de cette chaleur de jeunesse que les années n'ont pas refroidie; puis, si vous pénétrez plus avant dans l'étude de cette organisation supérieure, à l'admiration viendra se joindre une sorte de crainte, surtout si vous avez jamais donné le jour au moindre in-octavo : car vous découvrirez sous la phrase louangeuse de M. Sainte-Beuve des réticences féroces, sous le parfum de son style des habiletés félines et l'art odieusement raffiné de *scalper* un auteur sans lui arracher un cri. Jugez maintenant de quelle acidité mordante s'imprègne cette plume, lorsque les besoins de la polémique en font une arme, toujours courtoise du reste! Pour avoir voulu se mesurer avec ce géant de la critique, M. Armand de

Pontmartin fut sur le point de prendre ses invalides : il ne se remettra pas de longtemps. C'était, s'il nous en souvient bien, à propos de M. Feydeau, l'auteur de *Fanny* et de *Catherine d'Owermeire*. Sous des apparences douces et classiques, M. Sainte-Beuve est resté, du côté de l'enthousiasme et de la sympathie, fidèle aux prédilections de sa jeunesse, et, en prenant la défense du roman de *Madame Bovary* et des œuvres de M. Feydeau, il a prouvé qu'il ne mettait pas dans sa poche son drapeau de romantique.

Académicien depuis 1845, professeur au collége de France, M. Sainte-Beuve appartient depuis 1852 à la rédaction littéraire du *Moniteur*, auquel il a donné un grand nombre de portraits et le compte-rendu des séances de l'Académie française. A la fin de 1857, il fut nommé maître de conférences à l'École normale. Sa conversation est, comme son style, étincelante par la verve, la finesse et l'imprévu. Dans notre époque, où l'on prétend à tort qu'on ne sait plus causer, ce serait un plaisir vraiment merveilleux que de voir réunis autour d'une table, dans une causerie familière, MM. Sainte-Beuve, Théophile Gautier, Mérimée, Alexandre Dumas et Méry. On verrait bien alors que le vieil esprit gaulois n'a pas abandonné notre patrie!

*
* *

M. P. MÉRIMÉE

Il n'y a, dit-on, que le premier pas qui coûte. — C'est possible; mais dans la littérature ce premier pas coûte beaucoup. Aussi, il faut voir les mille ruses auxquelles on a recours d'ordinaire pour se donner du cœur et combattre l'*émotion inséparable d'un début*, suivant l'expression en usage dans les journaux de théâtre. Le plus souvent, le jeune auteur glisse son livre à la dérobée sur l'étalage d'un libraire, et se sauve à toutes jambes. Si l'ouvrage est stupide, il ne fait qu'un saut chez l'épicier; s'il révèle une plume spirituelle et originale, il ne tarde pas à produire une sensation, et l'éditeur engage le timide débutant à lui apporter un second manuscrit. C'est ce qui arriva à M. Prosper Mérimée. Son premier livre, qu'il n'avait signé que d'un pseudonyme, obtint un grand succès, et il fut invité à donner suite au *Théâtre de Clara-Gazul*. Deux années plus tard,

c'est-à-dire à l'âge de vingt-trois ans, il remportait une nouvelle victoire littéraire avec la *Guzla*, recueil de chants illyriens, ou soi-disant tels, attribués par l'auteur à Hyacinthe Maglanovich. Evidemment, derrière ces pages modestes se cachait un vrai talent dont le public avait pressenti la valeur, un esprit judicieux et fin qui se révélait sous une forme de style élégante et sobre.

A partir de ce moment, le premier pas était fait, et M. Mérimée, au milieu d'importantes fonctions administratives, sut trouver le temps de grandir sa réputation par des récits charmants et des romans historiques d'un vif intérêt, tels que : *la Jacquerie* et *la Famille Carvajal*, une *Notice sur la vie et les ouvrages de Michel Cervantès*, publiée en tête d'une nouvelle édition de *Don Quichotte* de Filleau de Saint-Martin, et surtout, en 1829, la *Chronique du règne de Charles IX*, un modèle du genre littéraire que le romantisme de 1830 devait mettre à la mode. En sorte qu'on peut dire que M. Mérimée fut un romantique avant la lettre, mais romantique ennemi de l'enflure et de la déclamation ridicule. S'il recherche les mémoires et les chroniques, ce n'est point par vaine ostentation ni pour se singulariser, c'est pour obéir à une idée juste et raisonnée. Nous avons sur ce point son propre témoignage : « Je n'aime, écrivait-il en tête de sa « *Chronique du règne de Charles IX*, je n'aime dans l'histoire que les anec- « dotes, et parmi les anecdotes je préfère celles où j'imagine trouver une « peinture vraie des mœurs et des caractères à une époque donnée. Ce « goût n'est pas très-noble ; mais, je l'avoue à ma honte, je donnerais « volontiers Thucydide pour des mémoires authentiques d'Aspasie ou « d'un esclave de Périclès ; car les mémoires, qui sont des causeries fami- « lières de l'auteur avec son lecteur, fournissent seuls ces portraits de « l'*homme* qui m'amusent et qui m'intéressent. Ce n'est point dans « Mézeray, mais dans Montluc, Brantôme, d'Aubigné, Tavannes, La « Noue, etc., que l'on se fait une idée du *Français* au seizième siècle. « Le style de ces auteurs contemporains en apprend autant que leurs récits. » Nous ajouterons que le goût si vif de M. Mérimée pour les chroniques, les mœurs et les caractères, donne à toutes ses œuvres la vie et la couleur locale qui charment et captivent le lecteur. Voilà le secret de ses triomphes durables !

On comprend que les recueils littéraires de l'époque s'empressèrent d'ouvrir leurs colonnes à ce *faiseur de contes*, comme il s'appelait lui-même modestement ; mais qui savait allier l'intérêt à l'érudition, la grâce à l'esprit. La *Revue de Paris*, qui venait de se fonder, un peu avant 1830, publia plusieurs nouvelles de M. Mérimée : *Tamango*, *Prise de la redoute*, etc., et d'autres, qui furent plus tard réunies en volume sous le titre de

Mosaïque. A la *Revue des Deux-Mondes*, il donna des romans et des articles de critique, et bientôt étonna ses admirateurs eux-mêmes par des œuvres véritablement hors ligne, telles que : *la Double Méprise*, *Carmen*, *Arsène Guillot*, et surtout *Colomba*, que l'on ne saurait se dispenser de connaître. Simplicité dramatique, finesse d'observation, pureté de style, tout était réuni dans ces productions d'un esprit délicat et heureusement doué. Le succès fut grand, et le nom de M. Mérimée inscrit au premier rang de l'armée littéraire de 1830, qui comptait dans ses rangs des hommes tels que Victor-Hugo, Alfred de Musset, Théophile Gautier et Alexandre Dumas.

A force de vivre dans la compagnie des chroniqueurs et des historiens, l'auteur de la *Chronique du règne de Charles IX* s'était épris des études archéologiques, et, après 1831, il fut nommé inspecteur général des monuments historiques de France; et c'est à cette époque de sa vie que se rattachent ses *Voyages dans le Midi de la France*, *dans l'Ouest*, *en Auvergne et dans le Limousin*, *en Corse*. Depuis longtemps il fait autorité comme archéologue.

L'histoire proprement dite lui doit deux ouvrages qui prouvent l'étendue de son érudition : l'*Histoire de la guerre sacrée et de la conjuration de Catilina*, et l'*Histoire de Don Pèdre*, qu'il acheva en 1848. L'Espagne est une des contrées qu'il connaît le mieux. Il en sait la langue, la littérature et l'histoire, et professe une vive sympathie, — sympathie que nous partageons, — pour la patrie de Cervantès et de Ribeyra, pour cette noble Espagne qui a donné une impératrice à la France.

On se tromperait si l'on supposait que nous avons cité tous les travaux de M. Mérimée comme romancier, comme historien et comme archéologue. La liste en serait très longue, et nous renvoyons les lecteurs trop curieux à la collection de la *Revue des Deux-Mondes*, de la *Revue de Paris*, de la *Revue contemporaine*, de la *Revue archéologique*, du *Globe*, du *Constitutionnel* et du *Moniteur*, dans lequel il a publié, entre autres choses, un compte-rendu de salon, de remarquables articles sur *les Mormonts*, et tout récemment une intéressante appréciation sur le *British Museum*. Ajoutons que ce merveilleux talent possède, sous une apparence un peu froide, un cœur très-sensible à l'affection, et la preuve, c'est que peu de gens ont su se concilier des amitiés aussi profondes. Enfin, il est académicien, et la littérature se félicite en outre de compter un de ses plus dignes représentants dans le premier corps de l'Etat, au sénat. Mais, académicien et sénateur, M. Mérimée sera toujours l'écrivain nerveux et sobre qui nous rappelle le dix-huitième siècle, l'homme du monde aussi fin et aussi spirituel dans sa conversation que dans ses livres, — et ce n'est pas peu dire.

M. ÉDOUARD THIERRY

Le feuilleton dramatique du *Moniteur*, successivement rédigé par M. Sauvo, puis par l'auteur du *Caïd*, M. Sauvage, ensuite par M. Rolle, après la retraite de ce dernier, échut en partage à M. Edouard Thierry, qui, depuis longues années, consacrait aux questions théâtrales un goût sûr, éclairé par une très-grande bienveillance. Comment ce critique compétent et consciencieux était parvenu à ce poste envié, c'est ce que nous allons essayer de dire, en racontant, au courant de la plume, les différentes phases d'une des existences les plus laborieuses et les mieux remplies que nous connaissions.

Vers 1833, au nombre des jeunes littérateurs dont l'enthousiasme généreux renfermait pour l'avenir des germes féconds, se trouvait un poëte de vingt ans qui venait de lancer, suivant l'usage romantique et solennel, son volume de vers sous ce titre gracieux : *Les Enfants et les Anges*, que M. Vapereau appelle « les enfants *des* anges », ce qui est une hérésie et une absurdité indignes d'un ex-professeur de philosophie. Mais après avoir sacrifié à la tradition, M. Edouard Thierry, car c'était lui, s'empressa de revenir à la prose et d'écrire, en collaboration avec M. Henri Trianon, un recueil de contes : *Sous les Rideaux*. Puis, quittant bien vite ce nouveau sentier de l'école buissonnière, il découvrit sa véritable voie en se chargeant dans la *Revue du Théâtre* du feuilleton dramatique, qu'il conserva jusqu'à la fusion du journal avec la *Revue et Gazette des théâtres*, dirigée par M. Auguste Lireux. Désormais, le chemin est tracé devant le futur administrateur de la Comédie-Française, et c'est presque toujours au bas du feuilleton théâtral qu'il faudra chercher la signature de M. Edouard Thierry. Là est son goût, son plaisir et son succès.

La *Charte de* 1830, dirigée par M. Nestor Roqueplan, avec M. Achille Brindeau pour principal rédacteur, devait offrir à M. Édouard Thierry un feuilleton théâtral plus retentissant et plus digne d'une plume qui entendait la critique à la façon sérieuse de Diderot et de Grimm. Ses comptes-rendus

furent appréciés à leur juste valeur, et lorsque M. le comte Walewski eut acheté le *Messager des Chambres*, ce fut encore M. Thierry qui eut la mission de parler du théâtre et de juger avec sa bienveillante impartialité les œuvres scéniques et leurs interprètes. A la même époque paraissaient dans le *Messager* ses *Lettres parisiennes*, dans lesquelles il était facile de reconnaître l'inspiration de M. le comte Walewski, qui signait *F. C.*

On le voit, le bagage du critique théâtral s'accroît sans interruption. C'est un appréciateur estimé dont on recherche la collaboration. La *France littéraire*, la *Chronique de Paris*, dirigée par Deschère, le *Moniteur parisien* et le *Conservateur*, insérèrent ses articles; et, après la révolution de Février, il fut chargé du feuilleton de l'*Assemblée nationale*, au moment où cette feuille, en pleine voie de succès, tirait jusqu'à 80,000 exemplaires. M. Thierry resta fidèle aux destinées du journal jusqu'au moment où il devint l'organe de la fusion. C'est à cette époque que, la revue des théâtres, au *Moniteur*, étant devenue vacante par la retraite de M. Rolle, M. Thierry fut appelé à tenir le sceptre de la critique dramatique dans les colonnes du journal officiel. Personne n'ignore les qualités spéciales dont il fit preuve dans ces délicates fonctions. Son système de critique n'est pas un mystère; il procède des maîtres qui traitaient sérieusement les pièces, en hommes qui s'intéressaient aux choses du théâtre. M. Thierry n'agit pas autrement; il analyse l'œuvre avec soin, avec sincérité, scène par scène, et tâche d'en étudier l'enchaînement et la logique. Cette méthode pourrait bien être la bonne, bien qu'elle ne soit pas fort suivie de nos jours.

Du reste, le collaborateur du journal officiel a mis en pratique cette théorie de la sincérité et de la bienveillance, non-seulement dans le feuilleton théâtral, mais encore dans la revue littéraire, qu'il n'a cessé de rédiger d'une manière périodique que depuis son entrée à la direction de la Comédie-Française. Loin de partager les doléances systématiques de certains déclamateurs sur une prétendue décadence de la littérature moderne, M. Édouard Thierry n'a cessé de rendre hommage au grand mouvement littéraire du XIXe siècle. Ses efforts — efforts nobles et généreux — ont tendu constamment à inspirer au public une estime profonde pour les progrès intellectuels de notre époque, et il pense avec raison que, dans l'œuvre colossale des contemporains, le temps respectera de remarquables et nombreuses conceptions. Le style seul et ses merveilleuses transformations suffiraient à illustrer une époque.

Encore quelques lignes pour achever ce portrait. Après avoir cédé le feuilleton dramatique du *Moniteur* à M. Théophile Gautier, M. Édouard Thierry réalisa le tour de force de publier en même temps que sa revue

littéraire dans le journal officiel le feuilleton théâtral dans la *Vérité* et dans le *Pays*. Nommé bibliothécaire de l'Arsenal, il dut à sa compétence dans les questions théâtrales l'honneur de faire partie de la commission chargée de décerner des primes aux meilleures pièces, principalement au point de vue de la moralité. Enfin, en 1859, lorsque l'Empereur décida qu'une commission serait nommée pour examiner les moyens de donner aux auteurs qui écriraient pour le Théâtre-Français des avantages supérieurs à ceux que leur offraient les autres scènes, M. Thierry fut encore nommé membre de la commission et choisi comme rapporteur. On sait quel fut l'excellent résultat de cet examen, et une bonne part du succès revint au lumineux travail de M. Thierry. On est en droit de penser que l'aptitude et les connaissances spéciales dont il fit preuve en cette occasion ne furent pas étrangères à sa nomination en qualité d'administrateur général de la Comédie-Française. La presse et les artistes n'eurent qu'une voix pour applaudir au choix du ministre qui plaçait à la tête de la première scène du monde un esprit bienveillant et ferme, un homme d'un goût éclairé, d'un tact exquis, et qui saurait attirer au théâtre de la rue Richelieu les premiers talents de l'époque, sans blesser les admirateurs de Molière, de Racine et de Corneille. C'est même à propos de l'anniversaire de la naissance de l'auteur de *Cinna*, que M. Édouard Thierry a repris récemment cette plume chère aux lecteurs du *Moniteur universel*. Nous espérons bien que les préoccupations de l'administration de la Comédie-Française n'enlèveront jamais à ce véritable homme de lettres la passion de la *copie*, — une maladie étrange et presque toujours chronique dont on vit quelquefois et dont on meurt souvent.

* * *

M. LAVOIX

Esprit très-fin et très-impartial, archéologue et littérateur, voilà en quelques mots la biographie de M. Lavoix, biographie dont se contenterait sans aucun doute son caractère modeste, mais dont nos lecteurs blâme-

raient le laconisme. Que M. Lavoix veuille bien excuser notre plume importune. Ce minotaure moderne qu'on nomme le public réclame de la biographie.

M. Lavoix, conservateur adjoint du cabinet des médailles, un des cinq départements de la Bibliothèque impériale, et rédacteur de la revue littéraire au *Moniteur*, est né dans un petit village de l'Aveyron le 19 janvier 1820. Après d'excellentes études classiques, commencées à Poitiers et achevées à Paris, il devint précepteur de deux jeunes enfants dont il dirigea l'éducation pendant huit ans. Tout en instruisant ses élèves, il s'instruisait lui-même, et, suivant l'exemple d'un de ses amis qui s'adonnait à la science archéologique, il s'éprit peu à peu d'un culte passionné pour les études orientales, et en décembre 1849 il fut admis comme surnuméraire au cabinet des médailles. Cinq ans plus tard, il était conservateur adjoint.

Mais la science est une maîtresse souvent capricieuse. Elle ne se contente pas des hommages qu'on lui rend en secret; elle aime les voyages et les excursions lointaines. M. Lavoix se contenta de visiter l'Égypte, la Syrie, la Palestine, Constantinople, la Grèce, tout le Danube, l'Allemagne et l'Italie. C'était déjà bien raisonnable. Outre le but scientifique de ses pérégrinations, il avait été chargé de faire connaître l'Orient à l'un des fils de M. Fould, et il était difficile de trouver un guide plus sûr et plus instruit, même après le poétique récit de M. de Lamartine sur ces belles contrées, berceau de toute civilisation.

Quiconque a beaucoup vu
Doit avoir beaucoup retenu.

dit le fabuliste. M. Lavoix a rapporté de ses voyages un bagage archéologique dont tout autre à sa place aurait fait grand bruit. Mais, contrairement au proverbe : *A beau mentir qui vient de loin*, ce savant modeste est un type de bonne foi et de franchise. « Il est, répète-t-il modestement, un de ces voyageurs qui n'ont vu dans leur vie que les choses les plus naturelles et les plus simples. » Cette réserve spirituelle n'est-elle pas écrasante pour tant de gens qui, n'étant jamais allés plus loin que Passy, vous racontent néanmoins des événements prodigieux dont ils furent les héros?

Parmi les choses *naturelles* et *simples* qu'a vues M. Lavoix, il en est beaucoup de très-intéressantes dont il a fait profiter les lecteurs du journal officiel, de la *Revue archéologique*, de l'*Illustration* et de la *Gazette des*

Beaux-Arts. C'est ainsi qu'il a démontré l'influence que les artistes arabes avaient exercée sur les arts du dessin en Italie, où l'on retrouve les caractères orientaux placés autour de l'auréole des saints; et,— détail plus curieux encore,— il a constaté que sur les portes mêmes de bronze de Saint-Pierre, à Rome, on trouvait un portrait du Christ entouré d'une légende arabe. Que de savantes observations nous découvririons encore dans les travaux de M. Lavoix sur les monnaies des *Haphsytes*, désignation générique de tous les princes qui ont régné à Tunis, ou bien dans ses Mémoires sur les monnaies frappées en caractères latins par les Arabes d'Espagne et de l'Afrique, au commencement de l'invasion, et, comme contre-partie, sur les monnaies frappées en arabe par les princes croisés! Mais nous n'avons pas seulement affaire à l'archéologue; quelque plaisir que nous éprouvions dans ce savant voisinage, nous devons aussi faire connaître le critique littéraire et oublier un instant que M. Lavoix connaît l'arabe, pour étudier le très-bon et très-pur français qu'il parle dans les colonnes du *Moniteur*. On sait qu'il a pris dans ce journal la rédaction de la revue littéraire, après le départ de M. Thierry. Comme son caractère, sa critique est bienveillante et modeste, et n'a d'autre prétention que de pouvoir faire revivre le livre dont elle s'occupe, et lui donner du relief. On voit que ce juge, sympathique à ses confrères, ne professe pas en matière de critique les opinions de certains esprits rageurs qui font comparaître à leur barre toute œuvre nouvelle, et la traitent avec une prévention haineuse. C'est ce que l'on peut appeler,— qu'on me passe l'expression,— les critiques de l'*éreintement* systématique. M. Lavoix, partageant sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, les idées de son confrère du *Moniteur* M. Théophile Gautier, condamne par son exemple ce détestable abus, et pense qu'il y a toujours du bon dans une production littéraire ou artistique. Nous n'avons pas besoin de dire de quel côté sont la raison, la justice et la saine doctrine. Si le journalisme est un sacerdoce, ce n'est pas à coup de massue que l'on fait des prosélytes, et, selon nous, c'est un mauvais système que d'assommer les gens, sous prétexte de les convaincre.

* * *

M. GUSTAVE CLAUDIN

Le touchant auteur du *Myosotis*, Hégésippe Moreau, n'a pas toujours cultivé les muses; il fut aussi précepteur, et enseigna *rosa*, la rose, à M. Gustave Claudin (1), soldat déjà aguerri dans les combats de la presse militante, et, depuis quelques années, collaborateur du *Moniteur*.

M. Claudin fit ses premières armes au *Courrier français*, sous le patronage de M. Léon Faucher, l'ancien ministre, et de M. Adrien de Lavatette, pendant cette période d'opposition qui précéda la révolution de 1848. Il avait succédé à Xavier Durieu dans cet organe politique dont la propriété appartenait à M. le baron de Nivière. Il devint ensuite rédacteur de l'*Assemblée nationale*, et, plus tard, fut appelé à la rédaction en chef du *Nouvelliste de Rouen*, l'un des journaux les plus importants de la presse départementale. Après quelques années d'un séjour en province qu'il employa à accroître ses connaissances, il quitta la patrie de Boieldieu et revint à Paris collaborer au *Pays*, journal de l'Empire. En 1858, il entra au *Moniteur universel*.

Depuis ce temps, M. Gustave Claudin a rédigé, non sans succès, le feuilleton dramatique du *Courrier de Paris* et du *Messager*, qui ont cessé de vivre. Il a également publié quelques articles dans l'*Illustration* et le *Monde illustré*.

Quoique jeune, cet écrivain possède un petit bagage littéraire qui ne fera que s'accroître. Il a commencé par la brochure pour arriver au livre, et, dès 1850, au moment de l'apparition de la loi Tinguy, lorsqu'on agita la question d'un timbre spécial pour le roman-feuilleton, il lança une spirituelle brochure contre le *timbre-Riancey*. La vivacité du débat et les préoccupations de l'époque donnèrent à cette œuvre de polémique un très-

(1) Nous espérons bien que son élève reconnaissant écrira un jour la biographie vraie d'Hégésippe Moreau, et redressera toutes les erreurs accumulées sur cette poétique existence. Le chapitre des amours du poëte et d'une artiste éminente ne sera pas le moins intéressant.

vif attrait et mirent l'auteur en évidence. Il ne tarda pas à devenir un des fervents publicistes du comité de la rue de Poitiers, sous l'inspiration duquel il publia plusieurs brochures.

On lui doit deux ouvrages intéressants où le cœur et l'esprit jouent les principaux rôles : *Palsembleu* et *Point et Virgule*. En 1855, il a publié un volume sur *l'Exposition à vol d'oiseau*.

Au *Moniteur*, M. Claudin a écrit des études bibliographiques, des relations de voyage, et, depuis l'absence de M. Théophile Gautier appelé en Russie pour recueillir les matériaux de son grand ouvrage sur *les Trésors de l'art en Russie*, M. Claudin a été chargé de remplacer l'éminent critique au feuilleton théâtral. Il s'acquitte de cette tâche difficile avec beaucoup de tact et de réserve.

Du reste, M. Claudin, homme d'esprit et homme du monde, est un de ces écrivains qui honorent par leur caractère la profession littéraire. Il a horreur des sentiers rebattus et des locutions triviales. Il saura faire son chemin.

3626 — Paris, imprimerie de Ch. Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

LES

GRANDS JOURNAUX DE FRANCE

Le Constitutionnel

PREMIÈRE PARTIE

1815-1830

§ I

HISTORIQUE DU JOURNAL

I

Le *Constitutionnel*, que le second Empire a trouvé debout, plein de vitalité et d'ardeur au milieu des polémiques quotidiennes, vit le jour sous le premier Empire. L'époque de sa naissance rappelle une date mémorable, historique, le 1er *mai* 1815, et il vint au monde juste à temps pour saluer le retour de l'Empereur de l'île d'Elbe. Sans vouloir même effleurer la question politique, nous pouvons dire que le *Constitutionnel* resta fidèle à son origine napoléonienne. Sous le règne des Bourbons, il paya par des rigueurs exceptionnelles son attachement aux traditions de l'Empire ; sous la monar-

chie de juillet, son opposition dynastique dissimulait mal ses regrets ; après 1848, il retrouva toute la chaleur de sa jeunesse pour acclamer dans l'élu de la nation le neveu de Napoléon Ier. Aussi, c'est parmi les anciens soldats de l'Empire qu'il faut chercher les plus fidèles abonnés du *Constitutionnel*. Une sympathie naturelle, une amitié de quarante ans unit le journal à ces lecteurs dévoués, dont le nombre malheureusement diminue chaque jour. Mais les fils continuent les souvenirs paternels, et la clientèle du journal de la rue de Valois est depuis longtemps une mine féconde pour ses heureux propriétaires. Revenons à sa naissance et aux dramatiques phases de son histoire. Si le récit manque d'intérêt, nous déclarons d'avance que ce sera la faute du narrateur.

II

Le *Constitutionnel* passa par plusieurs transformations avant d'atteindre son véritable type, et, en venant au monde, le 1er mai 1815, il reçut le nom de l'INDÉPENDANT, *chronique nationale, politique et littéraire*. A cette époque, le journalisme était loin d'avoir réalisé les progrès typographiques qui caractérisent la presse contemporaine, et le modeste in-folio à deux colonnes de l'*Indépendant* paraîtrait une feuille lilliputienne à côté du format grandiose du *Constitutionnel* moderne. Le prix était fixé à 56 francs, et on lisait en tête de chaque numéro ce curieux avis : « On recevra les réclamations des personnes qui auront des griefs à exposer. » Si jamais recommandation fut prise au sérieux, c'est celle-là, — et nous ne parlons pas seulement pour le *Constitutionnel*, mais pour tous les journaux en général, — l'on peut même dire que le public abuse un peu de la permission de venir raconter ses *griefs* aux journalistes. Un rédacteur, surtout en province, doit être à la fois avocat, médecin, architecte, homme d'affaires, etc. On veut avoir son avis sur le moindre litige comme sur les plus graves affections épidémiques. Cette confiance en son savoir universel serait très-flatteuse pour le publiciste si elle n'était incompatible avec les labeurs de sa profession. Mais il paraît qu'en 1815 les lecteurs étaient plus discrets ou les journalistes moins occupés. Combien ces temps de loisirs sont loin de nous, hélas !

III

Nous avons nommé l'*Indépendant*. N'allons pas plus avant sans faire connaître ses parents, nous voulons dire ses fondateurs. Ce furent MM. Jay,

Jullien de Paris, de Saint-Albin, Gémond et Fain, imprimeur. Quelques renseignements biographiques sur ces cinq personnages ne seront pas déplacés ici. M. Jay est le plus connu et le plus digne de l'être. C'est un écrivain distingué et correct, un journaliste habile dont M. de Sacy, son successeur au fauteuil académique, a bien compris le caractère dans une appréciation qu'on nous permettra de reproduire :

« M. Jay est un de ces hommes dont les journaux ont le droit de s'honorer. Nul n'a mieux prouvé que lui qu'on peut être en même temps un homme de parti très-décidé et un excellent homme, et que les qualités qui font le journaliste, l'ardeur dans la discussion, le dévouement un peu exclusif à une opinion, la promptitude à juger, n'ont rien d'incompatible avec la droiture des sentiments et la bonté du cœur. C'est qu'avant tout M. Jay avait su se rendre maître de lui-même et se créer au fond de son âme une retraite fermée aux passions, un asile où régnaient un calme et une sérénité inaltérables. Là les tempêtes du dehors ne l'atteignaient pas; il les voyait passer sur sa tête, et les soulevait quelquefois lui-même sans en être troublé. Son sang-froid faisait sa force. D'autres savaient écrire, ils avaient la vivacité, ils avaient ce trait brillant si nécessaire dans les journaux : M. Jay savait écrire, il savait de plus, chose rare et difficile, gouverner une réunion d'écrivains. Toujours tranquille dans le feu des discussions les plus vives, il ne perdait rien de l'esprit qu'il avait, et mettait en valeur, par une direction habile et ferme, l'esprit de ceux qui travaillaient avec lui. La vie du monde n'énervait pas ses facultés en partageant son attention : les salons ne le voyaient guère; l'esprit de parti lui-même le faisait rarement sortir de son cabinet. C'est du milieu de sa famille et du sein d'une vie modeste et retirée que le rédacteur du *Constitutionnel* et de la *Minerve* lançait ces étincelles légères auxquelles la passion publique venait s'enflammer.

« Jay se destinait au barreau, et il était avocat lorsque éclata la révolution de 1789. Il avait embrassé avec ardeur les principes et les espérances de ces jours d'ivresse généreuse; mais ses illusions ne furent pas de longue durée. Après les grandes épreuves, Jay, ne trouvant pas la liberté en France, était allé la chercher aux Etats-Unis d'Amérique. Un séjour de sept ans sur cette terre, qui méritait vraiment alors le nom de terre classique de la liberté; d'étroites liaisons avec les hommes les plus distingués de la jeune république, entre autres avec Jefferson; la rédaction d'un journal, dans un pays où tout se fait par les journaux, en familiarisant Jay avec les mœurs anglaises et américaines, lui apprirent à distinguer le sentiment du droit, qui constitue la liberté politique, de la passion révolutionnaire, qui n'enfante que l'anarchie.

« Il n'y a dans toute la vie de Jay qu'un moment où il semble qu'une courte éclipse ait caché, non ses opinions philosophiques — il les a toujours hautement professées — mais ses opinions libérales. Il est vrai qu'alors la France tout entière ne cherchait plus que l'ordre et la règle sous la tutelle d'une épée victorieuse, et que l'esprit de conquête avait comme éteint pour quelques années l'esprit réformateur de 1789. A son retour d'Amérique, Jay ne trouva plus dans cette France qu'il avait laissée en proie à tous les excès de la licence, qu'obéissance et soumission. C'était l'époque du Consulat, suivi bientôt de l'Empire. Tout au plus un petit groupe de philosophes continuait-il à former une opposition qui voyait tous les jours ses rangs s'éclaircir. Jay ne resta pas dans les mécontents. Grâce à l'intervention de Fouché, que d'anciennes relations avec les Oratoriens lui avaient fait connaître, et dont il élevait alors les enfants, une place de traducteur des journaux étrangers l'avait attaché au cabinet de l'Empereur (1). »

Nous ajouterons que cette même protection de Fouché avait fait obtenir à M. Jay la direction ou plutôt la censure du *Journal de Paris*, et, en 1815, lui permit de prendre part à la fondation de l'*Indépendant*, qui voyait le jour sous les auspices occultes de ce ministre.

IV

Une autre figure également intéressante est celle de Jullien, dit Jullien *de Paris*, parce qu'il était né dans la capitale. Il était fils de Jullien de la Drôme, ancien membre de la Convention nationale. M. Jullien de Paris avait d'abord rempli les fonctions de sous-intendant militaire. Pendant les Cent Jours, il se présenta comme candidat au collége électoral de Saint-Denis. Mais il échoua, et, dès lors, tourna ses regards vers le journalisme, où il traitait de préférence les questions d'économie politique. Nous verrons plus tard qu'un autre copropriétaire du *Constitutionnel*, qui s'est donné à lui-même le titre humoristique de *Bourgeois de Paris*, M. le docteur L. Véron, se fit journaliste pour occuper des loisirs qu'il avait d'abord voulu consacrer à la députation.

M. de Saint-Albin, dont le véritable nom était Alexandre Rousselin, dit comte de Saint-Albin, avait joué un rôle politique pendant la révolution française. Il avait été commissaire de la Convention nationale et ami de

(1) Discours de réception à l'Académie française; *Variétés politiques et littéraires*, t. Ier, p. 38.

Danton et de Camille Desmoulins. Fidèle aux mœurs républicaines de son époque, qui rayait les saints du calendrier pour prendre des noms romains, il baptisa son fils du nom d'Hortensius. C'est M. Hortensius de Saint-Albin, aujourd'hui conseiller à la Cour d'appel de Paris, qui fit preuve, à l'occasion d'un procès du *Constitutionnel*, d'un énergique sentiment de piété filiale. Nous citerons ce trait dans le cours de cette étude, à la place qui lui revient dans l'ordre chronologique.

V

Nous avons nommé aussi parmi les fondateurs M. Gémond et M. Fain. M. Gémond, ancien membre du jury révolutionnaire, représentait principalement dans l'association la partie financière. Les actions avaient été fixées à 5,000 francs. M. Gémond, chargé de la caisse du journal, versa seul le montant de son action, et cet organe de la presse qui trente-deux ans plus tard se vendait 1,900,000 francs, se suffit à lui-même avec cette modique somme de 5,000 francs, et n'exigea à ses débuts aucun autre appel de fonds. C'est le cas de répéter avec le fabuliste :

Petit poisson deviendra grand,
Pourvu que Dieu lui prête vie !

La vie d'un journal est intimement liée au concours de la presse typographique, et ce fut M. Fain qui se chargea de l'impression de l'*Indépendant*. M. Fain était le frère du baron Fain, qui se signala par son dévouement à Napoléon Ier, et avait su gagner sa confiance en remplissant auprès de lui les fonctions délicates de secrétaire particulier. L'imprimerie de M. Fain était établie rue Voltaire, n° 3. On voulut installer dans le même local les bureaux du nouveau-né. Malheureusement il restait peu de place, et pour loger le journal, madame Fain dut abandonner à la rédaction sa salle de bains, située au fond du jardin de l'imprimerie. C'est dans cet humble réduit que le futur *Constitutionnel* vit le jour. Depuis cette époque, il a déménagé plusieurs fois. Nous le suivrons dans ses diverses pérégrinations jusqu'à la rue de Valois, où il règne maintenant dans l'ancienne chancellerie du duc d'Orléans.

VI

Voilà donc l'*Indépendant* autorisé, constitué et logé. Le 1er numéro paraît, comme nous l'avons dit, le lundi 1er mai 1845. Il ne renferme ni profession de foi ni programme, mais un article qui accompagne le *texte du traité conclu le 25 mars à Vienne entre les souverains alliés*, nous révèle tout aussi bien qu'une déclaration de principes la ligne de conduite du journal. C'est dans ce but que nous reproduisons ici les principaux passages de cet article :

« La première réflexion qui se présente à l'esprit après avoir lu les dispositions du traité de Vienne, c'est que les parties contractantes ignoraient encore le 25 mars quelle était à cette époque la situation réelle de la France. Si la vérité des faits leur eût été connue, elles auraient hésité avant de qualifier du nom d'*invasion* le retour de l'Empereur. Il faudrait trop compter sur la crédulité des peuples pour entreprendre de leur persuader qu'on envahit un pays comme la France avec huit cents hommes et quatre pièces de canon. La moindre résistance eût fait échouer une entreprise aussi téméraire. Le fait est que l'Empereur est arrivé à Paris aussi paisiblement que s'il fût revenu d'une chasse. L'issue de cette *invasion* d'un nouveau genre prouve seulement que le vœu général était en sa faveur, et les renseignements que les puissances contractantes doivent avoir reçus depuis le 25 mars leur feront sans doute regretter de s'être servies d'une expression impropre et d'avoir exprimé une fausse idée. »

L'article se terminait ainsi :

« Le résultat de nos observations, c'est qu'il est raisonnable de penser que les puissances alliées, instruites du calme qui règne en France et de l'assentiment général et volontaire qui a été donné par le peuple et l'armée au nouvel ordre de choses, s'empresseront de poser les armes et de fournir enfin des preuves irrécusables de leur amour pour la paix et de leur respect pour l'indépendance et la liberté des nations.

« Que si contre toute espérance, et sans autres motifs qu'une ambition désordonnée et une haine aveugle, on nous forçait à reparaître sur les champs de bataille pour défendre nos droits et notre honneur, on apprendrait bientôt par une nouvelle expérience que les peuples sont invincibles lorsqu'ils combattent pour leur indépendance. »

Cette appréciation exprime avec beaucoup de netteté les sentiments de la rédaction de l'*Indépendant*, et, bien que suivant l'habitude de l'époque elle

ne porte pas de signature, elle semble émaner de la plume si correcte de M. Jay, qui partageait avec M. Jullien de Paris la direction du journal.

VII

Ce dernier ne bornait pas sa collaboration aux articles d'économie sociale. Il abordait parfois le terrain brûlant de la politique, et dans le numéro du 6 août 1815 il publia un article chaleureux pour prévenir la mort de Labédoyère. Ce plaidoyer audacieux mécontenta fort le gouvernement de Louis XVIII, qui depuis le 8 juillet était rentré aux Tuileries. On n'était peut-être pas fâché en outre de faire payer à l'*Indépendant* ses sympathies napoléoniennes. Il fut supprimé par ordonnance ministérielle, et un mandat d'amener fut lancé contre M. Jullien, qui parvint à s'y soustraire. Il demanda comme une faveur de passer en jugement. « Non certes nous ne le ferons pas juger, répondit Fouché (toujours ministre!). Son article « serait « reproduit, répété, commenté par toute la presse. Quant au journal, « il ne sera rétabli qu'autant que M. Jullien n'y sera plus ni propriétaire, « ni rédacteur. Il a pris un passe-port pour aller voir ses enfants en Suisse. « Qu'il parte, et nous ne donnerons pas suite au mandat d'amener lancé « contre lui. » C'était au moins de la franchise, à défaut d'équité!

M. Jullien dut céder. On lui remboursa le montant de ses deux actions, qui furent payées par MM. Chevassut et Gémond, et le journal, en attendant qu'il pût reparaître avec le titre définitif de *Constitutionnel* que M. Jullien lui-même avait demandé dans sa lettre au ministre Fouché, traita, pour servir provisoirement ses abonnés, avec l'*Echo du Soir*. Mais dès lors, M. Jullien resta tout à fait étranger soit à l'administration, soit à la rédaction du journal.

VIII

Ainsi disparut de l'arène politique l'*Indépendant*, après une existence éphémère qui ne devait guère se prolonger au delà de trois mois. Quelques jours furent employés à lui trouver un successeur. Le 11 août, les abonnés reçurent l'*Écho du Soir*, avec ce sous-titre : *ou l'Ami du Prince* (quel prince?), et l'avis suivant :

« Les propriétaires du journal l'*Indépendant*, se trouvant par une cir- « constance imprévue dans l'impossibilité de remplir les engagements qu'ils

« ont contractés avec les abonnés de ce journal, ont pris des arrangements « avec les propriétaires de l'*Écho du Soir* pour servir leurs abonnés. »

Il ne nous appartient pas de révoquer en doute la véracité de cette déclaration; mais, pour parler net, nous croyons que le seul changement apporté par les propriétaires fut la substitution du titre, et qu'on trompa la vigilance administrative en modifiant l'étiquette du sac. Et la preuve, c'est que l'*Écho du Soir*, en tous points semblable à l'*Indépendant*, continua le numéro d'ordre de son prédécesseur, mais ralentit considérablement l'ardeur de sa polémique : chat échaudé craint l'eau froide.

IX

Malgré cette prudente modération, le mois d'août ne s'était pas écoulé que l'*Écho du Soir* subissait une nouvelle métamorphose. Un avis inséré dans le n° 118 en donne l'explication fort peu limpide que voici :

« Conformément aux nouvelles mesures qui viennent d'être prises en « vertu de l'ordonnance royale relative aux journaux, l'*Echo du Soir* est « remplacé par une feuille qui paraît chaque matin sous le titre suivant : « le *Courrier*, *journal politique et littéraire.* »

Mais si nous ignorons les motifs de cette transformation, nous connaissons du moins les principes qui allaient inspirer la rédaction du nouveau journal. C'est une véritable profession de foi. Qu'on en juge :

« Les rédacteurs de journaux, lisons-nous dans ce programme politique, laissent rarement échapper une occasion favorable de s'entretenir avec le public, et de chercher par de magnifiques promesses à fixer son attention et à grossir la liste de leurs abonnés. Malheureusement la foi dans les promesses, même celles des journalistes, s'affaiblit d'une manière sensible, et les rédacteurs du *Courrier* consentent volontiers à être jugés par leurs œuvres; ils ne croient pas même avoir besoin de publier une profession solennelle de leurs principes. Comme ils n'écrivent que pour les Français attachés de cœur à la patrie, à la liberté, au gouvernement représentatif et monarchique, il est dans leur intérêt comme dans leur inclination de repousser les doctrines favorables soit à l'anarchie, soit au despotisme, et de défendre avec une énergique modération l'acte constitutionnel qui, dans les circonstances difficiles où la France est placée, doit servir de point de ralliement à tous les bons citoyens.

« Ils continueront à poursuivre et à flétrir cet esprit odieux de réaction ou de parti qui tend à nous replonger dans de nouveaux troubles et à nous

affaiblir en nous divisant. Les fanatiques, quelle que soit leur bannière, sont les ennemis les plus dangereux de la société. »

Tout cela est fort bien dit, et si l'opposition libérale perce encore sous le voile du patriotisme, on comprend que les rédacteurs du journal masquent leurs batteries pour échapper à des rigueurs dont ils ont fait un désastreux apprentissage. Dans la langue militaire, cette manœuvre se traduit par ces mots : *tourner l'ennemi*. Le vent de la politique, en effet, était loin d'être favorable à la presse : une ordonnance royale avait révoqué toutes les autorisations précédentes données aux journaux; pour vivre, il fallait obtenir une autorisation nouvelle, et, pour surcroît de sévérité, l'ordonnance royale créait une commission de censure à laquelle tous les écrits devaient être soumis. Aussi les tribulations de l'*Indépendant*, devenu l'*Echo du Soir*, puis enfin le *Courrier*, sont loin de toucher à leur terme. Cette dernière feuille, supprimée au mois d'octobre, reparut une semaine après sous le titre qu'elle porte aujourd'hui : le *Constitutionnel*. Ce nom était heureux pour l'époque : Louis XVIII venait d'octroyer la fameuse constitution qu'on appelait la Charte, et le *Constitutionnel* prenait l'engagement de la faire respecter. Nous avons vu que M. Jullien de Paris revendiquait l'honneur d'avoir trouvé ce titre, mais nous l'attribuerons plus volontiers, d'après des personnes dignes de foi, à M. l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur sous Louis XVIII. C'est lui qui baptisa le journal.

X

Voilà donc le *Constitutionnel* en possession de son titre et se croyant à l'abri de nouvelles mésaventures. C'est le 25 octobre 1815 qu'il arbore fièrement son drapeau d'organe de l'opposition constitutionnelle. Mais cette opposition se gardait bien de prendre des allures trop agressives. Elle louvoyait habilement au milieu des écueils, et c'est ainsi qu'on lisait de temps à autre dans cette feuille une description détaillée de l'île d'Elbe, ou un récit des campagnes de l'Empire. Personne ne s'y trompait, ni les lecteurs, ni la censure, et l'orage s'amoncelait déjà sur le *Constitutionnel*. Nous le verrons bientôt éclater.

En attendant, il ne restait pas inactif, et de nouveaux publicistes vinrent s'adjoindre à M. Jay. Nous citerons M. Moreau de Commagny, l'un de nos meilleurs chansonniers et auteurs dramatiques, qui publia dans les colonnes du journal des articles de littérature théâtrale. Sa pièce des *Chevilles de*

maître Adam, donnée aux Variétés, dépassa quatre cents représentations. Une autre acquisition plus précieuse encore fut celle de M. Tissot, dont on s'assura le concours en créant à son profit une nouvelle action, à condition toutefois de ne pouvoir en disposer avant cinq ans révolus. Ce détail est toute une révélation. Il rappelle les souffrances, les chagrins et les mécomptes dont fut abreuvé l'excellent professeur du Collége de France. On nous dispensera d'en retracer ici le douloureux tableau. Quelques mots seulement sur le journaliste, qui maniait la plume avec une verve et une habileté consommées. On sait qu'il fut nommé censeur de la *Gazette de France*, mais on ignore peut-être le tact et la modération dont il fit preuve dans ce poste difficile. Jay, son collaborateur au *Constitutionnel*, nous apprend que nul homme de lettres n'a eu à se plaindre de lui. Deux traits méritent d'être cités. Napoléon Ier voulait savoir le nom de l'auteur d'un article qui lui avait singulièrement déplu. M. Tissot en prit sur lui la responsabilité et refusa généreusement de nommer l'auteur. Quoique très-éloigné des opinions de Chateaubriand, il s'abstint toujours de l'attaquer. « Je ne contribuerai pas, disait-il, à avilir un homme de lettres ou à rabaisser son talent. » Napoléon approuvait ses sentiments et lui témoignait beaucoup d'estime. Les articles de M. Tissot dans le *Constitutionnel* furent remarqués. Il traitait de préférence les questions littéraires.

XI

La rédaction du *Constitutionnel* comptait encore deux hommes de talent, M. Évariste Dumoulin et M. Étienne, qui tous deux méritent une mention particulière.

M. Évariste Dumoulin, dont la plume belliqueuse trahissait son origine méridionale (il était né dans le département de la Gironde), possédait au plus haut degré la vocation littéraire. Dans sa jeunesse, il avait été destiné à suivre la carrière du commerce, mais son penchant pour la littérature l'entraîna vers le journalisme. Il se fit remarquer de bonne heure à Bordeaux, où il habitait, par quelques pièces de vers, quelques brochures et divers articles insérés dans le journal du département. Venu à Paris, il ne tarda pas à se créer des relations amicales parmi les hommes les plus recommandables par leur patriotisme et leurs talents. C'est alors qu'il entra à la rédaction de l'*Indépendant*. Il est un des premiers journalistes qui aient traité, à cette époque, avec toute l'étendue et tout le soin qu'ils exi-

geaient, les articles des séances législatives. Outre les questions politiques qu'il développa dans le journal, il était spécialement chargé du compte rendu des théâtres, et s'acquittait avec succès de cette tâche difficile. Du reste, M. Dumoulin aimait le théâtre, et ses amis se rappellent encore les soirées dramatiques qu'il donnait à sa maison de campagne. La tragédie était particulièrement en honneur sur ce petit théâtre improvisé. On lui doit, outre sa collaboration au *Constitutionnel* et à la *Minerve française*, plusieurs opuscules. Les plus remarquables sont *les Procès des généraux Brouot et Cambronne ; l'Histoire complète du procès du maréchal Ney*, ouvrage riche de faits et de documents historiques, qui fut saisi par la police royaliste. Sa *Lettre sur la censure des journaux et sur les censeurs* n'eut pas un meilleur sort, et il fut interdit aux journaux de l'époque d'en parler. Excellent moyen pour que cette piquante brochure fût lue par tout le monde. C'est ce qui arriva.

M. Etienne — c'est encore à M. Jay que nous demanderons les principaux traits de la vie de ce publiciste — passa par le théâtre avant d'arriver dans les coulisses du journalisme. Le succès de sa comédie de *Brueis et Palaprat* lui valut la protection du duc de Bassano, qui l'attacha à son ministère. En 1810 il fut nommé censeur du *Journal de l'Empire*, à la place de Fiévée, qui s'était montré par trop favorable aux doctrines ultramontaines, et quelque temps après il fut chargé, comme chef de la division littéraire, de la direction générale de la presse. C'est en 1811 qu'il fit représenter au Théâtre-Français la comédie intitulée : *les Deux Gendres*. Cette pièce ouvrit à M. Etienne les portes de l'Institut lors de la mort de Lafon. L'Institut disait-on avec malice, avait gagné à perdre. M. Etienne reçut avis de sa nomination par un billet qui ne contenait que ce passage des actes des apôtres : *Et elegerunt Stephanum verum plenum spiritu*. Tant de succès ne pouvaient manquer de lui susciter des envieux. Un homme que le scandale qu'il provoqua en cette circonstance n'a pas même tiré de l'obscurité, dénonça M. Etienne comme plagiaire en se fondant sur ce que l'auteur des *Deux Gendres* avait emprunté le sujet de la comédie à un jésuite, qui l'avait tiré d'un vieux fabliau. La rumeur fut grande dans le monde littéraire. Les gens qui croient avoir acquis la propriété d'un sujet quand ils l'ont gâté, dénoncèrent comme plagiaire un écrivain qui avait embelli le fond qu'il avait emprunté. Ils firent imprimer et même jouer *Conaxa*. Dès lors leurs traits retournèrent contre eux-mêmes. Le public, ayant sous les yeux les pièces du procès, n'hésita pas à se prononcer en faveur de M. Etienne : le larcin dont on l'accusait est de ceux qu'il a intérêt à encourager. De ce qu'un homme médiocre a porté sur un sujet heureux une main maladroite, s'ensuit-il que ce sujet ne puisse pas être traité par un homme

de talent? Comme Molière, M. Etienne *a pris son bien où il l'a trouvé.* Une comédie, *l'Intrigante*, attira à M. Etienne de nouveaux désagréments. Ses ennemis dénoncèrent dans quelques vers de cette œuvre des intentions malignes contre la Cour impériale. L'Empereur voulut voir la pièce aux Tuileries. Il en avait ri d'assez bon cœur; mais les courtisans qui s'y croyaient attaqués prirent la chose moins gaiement, et sur leurs instances les représentations de *l'Intrigante* furent suspendues. En 1814, le gouvernement royal leva l'interdiction; mais M. Etienne, par un sentiment de convenance, ne crut pas devoir profiter de cette bienveillance. Aussi, dès la première restauration M. Etienne perdit toutes ses places. Le retour de Napoléon les lui rendit. De plus, M. Etienne fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Président de l'Institut dans cette circonstance difficile, c'est lui qui, au nom de ce corps, félicita Napoléon. Dans son discours, qui n'était pas d'un courtisan, il ne négligea pas de faire connaître le vœu général qui alors réclamait hautement la liberté de la presse. Après la seconde restauration, il n'en fut pas moins rayé de l'Institut.

Nous avons dit que M. Étienne avait remplacé Fiévée, en 1810, dans la direction du *Journal de l'Empire* (*Journal des Débats*). Le 31 mars 1814, cette feuille étant retournée à ses anciens propriétaires, Étienne perdit sa position; mais il dut à l'estime des frères Bertin de rester au journal comme rédacteur littéraire, et nous aurons occasion d'apprécier son concours en faisant prochainement l'histoire du *Journal des Débats*. Nous devons rappeler ici que M. Étienne a publié dans la *Minerve*, sous le titre de *Lettres sur Paris*, l'histoire la plus piquante et la plus véridique des mouvements qui ont agité la ville et la cour de 1818 jusqu'en 1820.

Cet esprit brillant et solide devait être pour le *Constitutionnel* une précieuse acquisition, et les propriétaires n'hésitèrent pas à faire pour lui ce qu'ils avaient fait pour M. Tissot en lui concédant une action gratuite.

XII

Le *Constitutionnel* était resté, depuis l'époque de sa fondation, l'hôte de M. Fain; le 20 juillet 1816, il quitta la rue Voltaire, n° 3, pour la rue de Vaugirard, n° 15, et chargea M. Plassan de l'impression du journal. C'est dans ce nouveau domicile qu'il fut visité par un spirituel satirique de l'époque dont on ignore le nom, mais dont le croquis mordant, cité par M. Hatin dans son *Histoire de la Presse en France*, mérite de trouver sa

place dans notre étude sur le *Constitutionnel*. L'auteur s'adresse à un provincial de ses amis, et le conduit dans les bureaux de ce journal.

« Passons les ponts, dit-il, et loin, bien loin de la *Quotidienne*, près du Luxembourg, où vous alliez étudier vos *Institutes*, au point le plus élevé de la rue de Vaugirard, entrons dans le bureau du *Constitutionnel*. Prenez en tout point l'inverse de la *Quotidienne*, et vous aurez la définition du *Constitutionnel*. Si l'une est *ultra*, l'autre est *infra*. Jetez les yeux sur leurs registres : sur ceux de la première, vous allez trouver des évêques, des prêtres, des duchesses, des émigrés, des anciens nobles, etc.; sur ceux de l'autre, vous allez trouver de nouveaux grands seigneurs, des généraux et colonels en demi-solde, des préfets destitués, des ci-devant auditeurs, de vieux républicains. On pense bien que chaque journal est attentif à flatter les opinions ou les préjugés de ses abonnés. La *Quotidienne* ne laisse pas mourir un émigré au fond de sa province sans donner à l'univers l'histoire un peu bourgeoise de sa vie. Le *Constitutionnel* est à l'affût des militaires qui expirent dans leur lit, et l'on assure qu'il nous prépare une notice touchante sur un Mamelouck qui avait des idées très-libérales. La *Quotidienne* tue Mac-Gregor, repousse Bolivar et anéantit les insurgés de l'Amérique méridionale et ceux du Brésil, au moins une fois la semaine; tandis que, dans le même temps et souvent le même jour, le *Constitutionnel* fait déserter des divisions entières de l'armée royale, passe au fil de l'épée (d'autres diraient au fil de la plume) la garnison de Pensacola, et enterre le général Morillo. Enfin, si la *Quotidienne* est prompte à attaquer, le *Constitutionnel* n'est pas moins ardent à se défendre, *unguibus et rostro;* on riposte de part et d'autre, et c'est un spectacle charmant, dont la charité et l'urbanité ont seules à souffrir.

« Mais qui pare cependant des coups si terribles, et qui en porte à son tour de non moins violents? Est-ce le général Th. Beauvais? Je ne le pense pas, et je crois qu'il se borne à rendre compte, avec autant d'élégance que de goût, des ouvrages qui traitent d'un art auquel il doit le rang distingué qu'il occupe dans la société. Ne serait-ce pas plutôt M. Jay ou M. Tissot? Ils ont, du moins, une plume forte et mordante, capable de soutenir les attaques de leurs agresseurs. M. Tissot fournit à son journal des articles de politique sages et bien raisonnés, et M. Jay ne manque aucune occasion de sortir du champ de la littérature, qu'il cultive ordinairement, pour inculquer à ses lecteurs des idées généreuses et l'amour de la liberté. M. Benaben, qui a fait son éducation dans les bureaux de l'armée d'Égypte, et ses premières armes dans quelque collége de province, est le second de M. Jay. Ses articles sont pleins de bonnes intentions, et, s'ils n'ont rien de bien saillant, du moins ne sont-ils pas plus mauvais que tant d'autres. Pour

M. Évariste Dumoulin, rédacteur du feuilleton (je me trompe, le *Constitutionnel* n'a point de feuilleton, car le feuilleton est une invention du *Journal des Débats*, et par conséquent *antiphilosophique*), rédacteur donc de l'article des théâtres, on lui devait jadis de justes éloges, car il était bref et rare. Mais, hélas! depuis quelque temps il envahit quotidiennement sa colonne de petit-romain. Avant de terminer ce qui concerne le *Constitutionnel*, je dois dire que, quelles que soient ses opinions et ses pensées, depuis la clôture de la dernière session, il est d'une sagesse et d'une modération parfaites, ce qui fait infiniment d'honneur à ceux qui sont chargés de sa surveillance. »

Cette boutade humoristique ne saurait être prise au sérieux, mais elle rompt la monotonie d'une étude que nous voudrions rendre à la fois intéressante et impartiale.

XIII

Les petites attaques satiriques et autres dont le *Constitutionnel* était l'objet prouvent que cette feuille avait définitivement conquis sa place au soleil de la publicité. Son succès avait été rapide, et, après une année d'existence, elle possédait un nombre suffisant d'abonnés pour faire ses frais. Par malheur, l'épée de Damoclès suspendue sur les journaux tomba une fois encore sur le *Constitutionnel*, qui fut supprimé le 16 juillet 1817. Le récit de cette catastrophe est assez piquant.

Dans un article sur le Salon, M. Henri de la Touche, rédacteur du *Constitutionnel*, avait apprécié en ces termes un tableau de M. Isabey :

« On remarque parmi les plus jolis dessins de M. Isabey la figure en pied « d'un enfant qui porte dans ses deux mains un énorme paquet de *roses*. « Cette association des couleurs du printemps et des grâces de l'enfance « rappelle et rassemble des idées d'espérance. Au milieu du bouquet, l'au- « teur a jeté de jolies fleurs *bleues*. L'ensemble de cette composition est du « plus riant effet. Ces fleurs se nomment en allemand *Vergiss mein nicht* « (ne m'oubliez pas). »

Rappelons-nous que nous en sommes à 1817, sous le règne de S. M. Louis XVIII; rappelons-nous que le bonapartisme avait jeté dans le pays de profondes racines; rappelons enfin que tous ceux — et ils étaient nombreux — qui conservaient religieusement le culte de l'Empire tournaient souvent leurs regards vers le château occupé par le jeune duc de Reichstadt, et plaçaient toutes leurs espérances sur la tête de l'enfant-roi. Aussi ne faut-il pas s'étonner si la censure soupçonneuse de la Restauration voulut

voir dans l'article de M. de la Touche une allusion sympathique à Napoléon II.

Mais on se demande alors comment la censure permit l'impression de ce passage séditieux! M. Sainte-Beuve nous apprend que la censure biffa en effet les lignes citées plus haut; mais M. de la Touche revint dans la soirée au journal, reprit sa phrase et la remit sous main sans en rien dire. L'article passa en effet le lendemain 16 juillet 1817, et le *Constitutionnel* fut supprimé du coup. D'après le témoignage d'une personne qui, par sa position au *Constitutionnel* de 1817, devait être bien informée, les choses se seraient passées un peu différemment. Selon cette personne, l'article de M. de la Touche qui fit supprimer le journal ayant été soumis au censeur, le docteur Régnault, médecin en chef de l'hôpital du Gros-Caillou, avait paru inoffensif. L'honnête docteur n'avait découvert aucun piége sous la fameuse phrase. Le moindre symptôme d'une maladie n'aurait pas échappé à sa clairvoyance; mais une malice de journaliste! Le bon docteur donna sans défiance l'*exeat*, et le lendemain matin l'orage éclata.

XIV

Le *Constitutionnel* supprimé, le cas était grave. La législation d'alors ne permettait pas d'établir de nouveaux journaux sans l'autorisation du pouvoir. Pour vivre, il fallait avoir un titre, et le *Constitutionnel* n'en avait plus. On avisa, dit M. Véron dans ses *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*.

Une feuille fort obscure ayant pour titre : *Journal du Commerce*, s'imprimant rue Sainte-Anne, était exploitée par les frères Bailleul, Antoine et Charles. Antoine dirigeait une imprimerie; Charles, ancien membre de la Convention, avait été nommé sous l'Empire directeur des contributions directes à Amiens. On alla les trouver, des négociations s'entamèrent; un traité fut signé. Les frères Bailleul vendirent aux propriétaires du *Constitutionnel* le titre de leur *Journal du Commerce* aux conditions suivantes : 50,000 fr. comptants, une action dans l'ancienne propriété du *Constitutionnel* pour chacun d'eux, et le droit de publier à leur compte et à leur profit, comme annexe du journal politique, une feuille de commerce (1) (prix des marchandises, départ et arrivée des navires, etc.). Pour la rédaction de cette feuille, ils amenèrent avec eux un M. Boinet, bonnetier de la

(1) Cette feuille existe encore. C'est la feuille qui accompagne l'édition de midi du journal la *Patrie*. Voir la 2e livraison des *Grands Journaux de France*.

rue du Roule, attaché à leur maison depuis longues années (il est mort en 1853, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans). MM. Bailleul étaient fort obligeants : ce furent eux qui fournirent au célèbre Touquet, éditeur des tabatières qui portent son nom et des œuvres de Voltaire, les moyens de s'établir libraire rue Vivienne et de continuer toutes ses entreprises.

XV

En changeant de titre, le *Constitutionnel* ne changea pas d'opinion, et si la prudence — il avait le droit d'en avoir — devint la règle de sa conduite, il n'en resta pas moins l'organe du parti indépendant. S'il ne prononçait plus le fameux *wergiss mein nicht*, *ne m'oubliez pas*, il laissait deviner ses secrètes préférences, et, comme le constate un historien moderne, « il était facile de voir que ses sympathies étaient ailleurs, et que le bonapartisme libéral des Cent Jours avait au fond ses prédilections. »

Le *Journal du Commerce* guerroya ainsi timidement, mais sans relâche, jusqu'en 1819, où une législation plus indulgente en matière de presse lui permit de reprendre son ancien titre de *Constitutionnel*, qu'il a conservé jusqu'à nos jours. Du reste, à cette époque, ses principaux rédacteurs, Jay, Evariste Dumoulin, Etienne Tissot, partageaient leur temps entre le *Journal du Commerce* et la *Minerve*, qui formaient l'artillerie légère de l'armée de l'opposition.

Ce mot d'*opposition* qui revient souvent sous notre plume doit être pris dans le sens qu'il impliquait sous la Restauration, c'est-à-dire d'*opposition constitutionnelle*. L'illustre général Foy en donnait une éloquente définition lorsqu'il s'écriait à la tribune : « *Celui qui veut plus que la Charte, moins que la Charte, autrement que la Charte, est un mauvais citoyen.* » Le *Constitutionnel* ne voulait pas autre chose. C'est pour cela qu'il était l'organe de ce parti puissant, à la tête duquel marchaient des hommes tels que Benjamin Constant, le maréchal Sébastiani et Béranger, le poëte national.

XVI

En 1821, le *Constitutionnel*, dont la prospérité s'accroissait chaque jour, eut la bonne fortune de mettre la main sur un jeune rédacteur qui devait exercer une grande influence sur les destinées du journal. Nous voulons parler de M. Thiers.

On connaît les débuts du futur publiciste, historien et ministre. Nous les rappellerons sommairement, en nous aidant d'une intéressante étude de M. Alexandre Laya.

M. Louis-Adolphe Thiers, né le 15 avril 1797, à Marseille, fut séparé fort jeune de sa famille paternelle et élevé dans la famille de sa mère, famille fort respectable, vouée depuis longtemps au commerce, mais dont les guerres de la révolution avaient détruit la modeste fortune. De sa famille maternelle étaient sortis Joseph et André Chénier.

On sait que Napoléon Ier, dont la pensée regardait toujours au delà du présent, se préoccupa, dès les premières années de son règne, de recruter au milieu des classes les plus humbles de son empire une jeunesse intelligente qui devait composer plus tard la France impériale. M. Thiers obtint à ce titre une bourse et fut placé au collége de Marseille. Inutile d'ajouter que ses progrès furent rapides.

Mais la Restauration avait remplacé les gloires de l'Empire, et le protégé du gouvernement impérial retomba, au sortir de ses études, dans sa pauvre famille, dans l'isolement de sa ville natale.

Il fallait néanmoins prendre un parti. M. Thiers se décida pour l'École de droit. Il devint avocat.

Ce fut à cette époque, sur les bancs de l'École de droit de la ville d'Aix, que M. Thiers fit connaissance d'un jeune étudiant comme lui, et dont l'esprit élevé, le cœur excellent, les habitudes simples mais élégantes, excitèrent en lui la plus profonde sympathie. C'était M. Mignet.

Ici se place un événement assez curieux dans la vie du jeune Thiers : nous voulons parler du succès qu'il remporta par son *Eloge de Vauvenargues*, mis au concours par l'Académie d'Aix.

Cependant M. Thiers aspirait à venir à Paris, où son ambition précoce l'appelait. Il réalisa son désir au mois de septembre 1821. Son ami Mignet l'avait précédé de quelques mois dans la capitale, et tous les deux, en attendant de s'installer dans les somptueux hôtels du ministère des affaires étrangères, se logèrent dans une modeste chambre d'un quatrième étage, passage Montesquieu, n'ayant pour tout mobilier qu'une commode, un lit de noyer, deux chaises et une table noire.

Au reste, cette simple demeure ne fut qu'un pied-à-terre. M. Mignet entra au *Courrier Français* par la protection de M. Chatelain. M. Thiers avait été particulièrement recommandé à Manuel. Celui-ci le prit par la main et le conduisit dans les bureaux du *Constitutionnel*, auprès de M. Étienne. On sait avec quelle active bienveillance, quelle sollicitude paternelle, M. Étienne accueillait les hommes de talent, et avec quel intérêt il se montrait soucieux de l'avenir des jeunes écrivains. Il fut convenu, comme cela se pratique

d'ordinaire, que M. Thiers ferait un article. Rien de plus facile : le soir même, l'article était écrit. Les propriétaires-rédacteurs du *Constitutionnel* se réunirent, et le style serré de l'écrivain, ses images vives et pittoresques, la force de son argumentation, firent une sensation toute particulière sur l'esprit de ses auditeurs. M. Thiers fut accueilli.

D'autres articles suivirent rapidement le premier, et, il faut le dire, M. Étienne ne tarda pas à distinguer dans le jeune écrivain un homme nécessaire. On dit même (et cela est un petit détail d'intérieur qui donne une idée des mœurs de la presse à cette époque), on dit que la prédilection, si parfaitement légitime, qu'inspira M. Thiers aux propriétaires du *Constitutionnel*, ne manqua pas d'éveiller les petites rivalités qui s'organisent bien vite, dans un journal, contre le nouveau-venu à qui l'on s'était empressé de faire un accueil et une position privilégiés.

La fortune du *Constitutionnel* était merveilleuse. Les bénéfices de cette entreprise, créée avec quelques actions de 5,000 fr., dont le capital n'avait même pas été complétement versé, s'élevaient jusqu'à 600,000 fr.!!..... La générosité des directeurs était noble et loyale : les rédacteurs se ressentaient du succès matériel du journal. D'ailleurs la supériorité des articles de M. Thiers frappait tout le monde; la sensation qu'ils faisaient dans les salons politiques était de nature à enorgueillir les propriétaires du journal. Lorsqu'il s'agit de la question matérielle, le premier mouvement fut de porter au budget de la rédaction M. Thiers sur le meilleur pied, ce qui lui assura une complète indépendance, et ce qui lui permit d'entrer tout de suite et d'emblée dans la presse par la porte la plus haute.

Mais, du reste, bien que les travaux de M. Thiers au *Constitutionnel* assurassent son indépendance, une circonstance particulière vint ajouter une nouvelle importance à sa position.

L'ardeur vive et toujours digne de sa polémique, l'intelligence tout imprévue de la situation politique à laquelle il donnait un caractère de nouveauté particulière, ne contribuaient pas médiocrement à servir les intérêts matériels du journal. La fortune du *Constitutionnel* grandissait encore, et d'une manière sensible, depuis que la discussion avait trouvé, dans la plume de son nouveau rédacteur, une énergie, un pittoresque, une logique, qui frappaient les esprits les plus élevés dans l'ordre des affaires.

On se préoccupa de la nécessité de donner à M. Thiers une voix influente dans les conseils de ce gouvernement de la presse, parce que quelques propriétaires du journal sentaient que ses idées pourraient exercer certain empire dans la tactique que devait suivre l'opposition pour amener le triomphe de ses principes. C'était tout à la fois un hommage rendu au mérite du publiciste et une spéculation.

Aidé par un de ses amis, M. Thiers put acquérir une action du *Constitutionnel*, et, grâce à la direction qu'il lui fut dès lors permis d'imprimer au journal, la valeur et les produits de cette action quintuplèrent entre ses mains.

XVII

Voilà donc le jeune avocat du bareau d'Aix enrégimenté dans l'armée de la presse, et, dès ses débuts, il fut facile de prévoir que ce soldat de la *jeune garde*, comme il s'appelait lui-même, n'attendrait pas l'ancienneté pour passer capitaine. Du reste, le moment était bien choisi pour les luttes de la plume. Examinons, avec le biographe de M. Thiers, quelle était la situation de la presse à cette époque; car c'est là qu'est le berceau de la révolution de juillet.

Les publicistes de la polémique quotidienne qui défendaient les principes de la liberté se classaient en différentes écoles fort distinctes. Le but était le même, l'origine et les moyens étaient différents.

La première, à laquelle appartenaient M. Thiers et le *Constitutionnel*, était celle des écrivains qui avaient sondé les faits historiques, qui s'y étaient inspirés, et qui avaient puisé dans les grandes discussions de l'assemblée constituante et de l'assemblée nationale les éléments de l'organisation du pays, comme aussi dans les faits de la révolution anglaise la règle, l'exemple des institutions que la France réclamait, et par lesquelles on était arrivé à fonder le gouvernement représentatif. Aucune des conséquences de cet enseignement historique ne leur paraissait devoir être écartée; et par la combinaison des unes et des autres, l'exemple même de la révolution de 1688, en Angleterre, ne les effrayait en aucune façon.

Cette école pouvait être désignée sous le titre d'*école révolutionnaire;* et, nous l'avons dit, son chef parmi les jeunes écrivains était M. Thiers.

Il ne dissimulait en aucune façon son antipathie pour les Bourbons. Chaque fois que l'occasion se présentait, il laissait entrevoir facilement sa passion; et l'on peut lire dans le *Constitutionnel* un article agressif dont nous rappellerons en quelques mots la cause et le sens.

Le bruit courait que dans un moment de colère, la duchesse d'Angoulême avait exprimé avec une grande vivacité d'expression son animosité contre la France. M. Thiers s'empara de la nouvelle, et après avoir fait l'énumération des malheurs réels qui avaient frappé la famille de la branche aînée, il est loin d'adresser le moindre reproche à la duchesse de ses griefs et de ses plaintes : il comprend à merveille que le sang de Louis XVI ait laissé

sur la place de la Concorde une tache indélébile ; il partage l'indignation de la duchesse ; il compatit à ses douleurs..... Mais alors, conclut-il. pourquoi donc avoir tant ambitionné l'honneur de remonter sur un trône qui se trouve placé tout juste en face de l'échafaud de Louis XVI ? Sans doute la duchesse ne peut oublier que le peuple a fait tomber la tête de son père, de sa mère, de sa tante ! Nous devons lui être odieux ; mais nous ne sommes étonnés que d'une chose : c'est qu'elle soit revenue au milieu de ce peuple couvert du sang de ses aïeux..... « Mieux n'eût-il pas valu rester toujours loin de cette nation que l'on a le droit de maudire, mais du moins à la condition de ne rien exiger d'elle ? »

N'y a-t-il pas dans ces paroles comme le pronostic d'une ruine ou d'un exil ?

C'est qu'en effet, l'école révolutionnaire ne croyait pas possible l'accomplissement de la Charte par ceux-là mêmes qui l'avaient octroyée. Il lui semblait que les Bourbons de la branche aînée étaient une famille essentiellement opposée aux principes de ce pacte fondamental qu'ils avaient eu soin d'accorder, mais dont ils se réservaient de reprendre une à une les concessions.

Nous verrons bientôt que le *Constitutionnel* n'osa pas, dans la suite, suivre M. Thiers aussi loin que le fougueux publiciste voulait aller dans sa guerre contre le pouvoir. Mais revenons à l'historique de cette feuille et aux procès qu'elle eut à soutenir.

XVIII

Le premier en date fut intenté en 1822 au *Constitutionnel* et à deux autres journaux, à propos de la conspiration de la Rochelle. En rendant compte des débats, ces journaux rapportèrent une foule de détails de nature à exciter en faveur des condamnés un vif intérêt. Le ministère public leur en fit un crime. La loi du 25 mars 1822, qui permet aux magistrats de venger leurs injures, venait d'être promulguée. Pour la première fois le parquet en requit l'application. Les éditeurs responsables du *Constitutionnel*, du *Courrier*, du *Pilote* et du *Journal du Commerce* furent cités devant la Cour d'assises. Le *Constitutionnel* fut défendu par M. Berville, qui combattit dans ce journal la plupart des projets hostiles de la Restauration.

Trois ans après, vers 1825, le gérant du *Constitutionnel* comparaissait de nouveau devant la justice ; mais cette fois c'était la feuille d'opposition qui avait pris l'initiative de la plainte. Voici à quel propos :

Dans ses luttes avec les journaux royalistes, notamment avec la *Quotidienne*, le *Constitutionnel* avait reçu une attaque qu'il ne lui était pas possible de dédaigner ou de traiter comme les injures de la polémique ordinaire. La *Quotidienne* l'avait accusé d'infidélité dans la recette de la souscription nationale faite au profit des enfants du général Foy.... La *Quotidienne* était donc assignée en diffamation et en réparation devant le tribunal de police correctionnelle. Le *Constitutionnel* avait choisi pour avocat M. Barthe. La *Quotidienne* était défendue par M. Berryer, dont la notoriété acquise dans les affaires civiles cherchait à s'élargir dans les voies de la politique. Pour les besoins de la cause, comme on dit au palais, M. Berryer crut devoir passer en revue ce qu'il appelait la galerie des propriétaires du *Constitutionnel*. Il en avait déjà nommé plusieurs d'une façon peu flatteuse, MM. Etienne, Jay, Evariste Dumoulin; puis il annonçait qu'il n'était qu'au commencement, et il allait continuer lorsqu'un jeune stagiaire présent à l'audience se lève et, plein d'énergie : — « Monsieur, lui dit-il, est-ce maintenant à mon père que vous prétendez arriver? (M. Saint-Albin père, l'un des fondateurs du *Constitutionnel*.) Cette interruption saisit l'avocat, fait lever tous les auditeurs; ils se rangent sympathiquement autour du jeune stagiaire. M. Berryer, revenant de l'espèce de saisissement qu'il venait d'éprouver, crut s'en tirer avec une générosité d'apparat qui semblait offrir une concession de convenance : « J'ai entendu la voix d'un fils, dit-il, et je me tais. — Non, monsieur l'avocat, vous ne devez ni ne pouvez vous taire; je refuse votre bonté; je ne me place point sous la protection de votre silence. Parlez, parlez, c'est à moi de vous répondre. » Dans ce moment le tumulte augmentant, M. le président Dufour rappela à l'ordre le jeune stagiaire, leva l'audience et la remit à huitaine. Il manda après dans son cabinet M. Hortensius de Saint-Albin et lui dit : « Jeune homme, j'ai dû vous rappeler à l'ordre; mais je voudrais avoir un fils tel que vous. » Et il l'embrassa les larmes aux yeux. L'audience remise à huitaine, M. Barthe défendit le *Constitutionnel* et gagna sa cause contre la *Quotidienne*.

XIX

Mais le procès mémorable du *Constitutionnel* fut celui qui, sous Charles X, en décembre 1825, produisit dans toute la France une si vive sensation : nous voulons parler du procès de *tendance*. C'était l'époque des luttes passionnées entre l'esprit libéral et les tendances surannées. M. de Montlosier préludait à son *Mémoire à consulter* par des lettres publiées dans les

journaux contre l'établissement des jésuites et les sociétés mystérieuses de la congrégation.

Le pouvoir, qui avait aboli la censure à l'avénement de Charles X, eut recours aux tribunaux, et le procureur général Bellart dressa un foudroyant réquisitoire contre le *Constitutionnel* et le *Courrier*. Voici, en résumé, l'exorde de cette pièce fameuse :

Nos discussions politiques ont cessé; la démagogie, vaincue par la sagesse et les vertus de nos rois, a perdu toutes ses coupables espérances..., elle a dû renoncer à tous ses rêves insensés d'une autre dynastie....

Ces ennemis de tout ordre, qui sèment des troubles pour recueillir du pouvoir, ont dû changer de plan;... ils en ont changé... ils ne se sont plus attaqués à la monarchie, parce qu'elle est dans nos mœurs et que nous avons tous vérifié qu'elle est aussi dans nos besoins. Ils ont pris une route bien autrement funeste, car celle-ci mène plus loin qu'à la destruction du trône : elle mène à la destruction de la société elle-même, quelle que soit la forme de son gouvernement. C'est la religion qui, dans leurs noirs complots, est aujourd'hui devenue le point de mire de leurs attaques. *Écrasez l'infâme!* est leur mot de ralliement secret; on peut s'en convaincre à leur idolâtrie pour le chef qui le leur donna. Ce n'est plus leur mot de ralliement public : ils savent qu'il révolterait. Ils procèdent par des moyens plus adroits; ils emploient quelquefois encore l'audace, quand leur rage les trahit, mais plus souvent l'hypocrisie. L'hypocrisie a gagné jusqu'à leurs journaux.

Parmi ceux-ci, il en est deux surtout dont elle est devenue l'arme favorite : ce sont le *Constitutionnel* et le *Courrier*, que le soussigné ne saurait tarder plus longtemps à dénoncer à la Cour pour leur tendance coupable à porter atteinte au respect dû à la religion de l'État.

C'est au nom de Dieu que ces apôtres nouveaux blasphèment Dieu et les choses saintes. C'est surtout en professant une vénération apparente pour la religion de Jésus-Christ qu'ils s'efforcent de la saper dans ses fondements. Ils cachent ordinairement leurs intentions; mais leurs intentions peuvent être reconnues à leurs œuvres. Or, leurs œuvres, les voici :

Mépris déversé sur les choses et les personnes de la religion; provocation à la haine contre les prêtres en général; acharnement à propager contre eux des milliers d'accusations fausses, au milieu desquelles s'en produisent quelques-unes de vraies, qu'on a grand soin de ressasser et d'empoisonner.

Tels sont les moyens perfides employés à présent par les deux journaux inculpés pour arriver à leur but, qui est de détruire la religion catholique, pour y substituer le protestantisme, ou plutôt le néant de la religion.

C'est, ajoutait M. le procureur général, ce dont l'esprit le plus superficiel peut se convaincre en parcourant leurs feuilles.

Il est dans la religion catholique de pieuses pratiques qui ne sont nullement de précepte, mais que l'Église néanmoins voit avec faveur et encourage. C'en est assez pour exciter la colère des modernes iconoclastes. Les plantations de croix, les dévotions particulières à tels saints, les pèlerinages vers certains lieux consacrés, sont autant d'actes qu'ils dénoncent à la risée publique comme des actes de fantasmagorie ridi-

cule.... Les miracles, les canonisations, sont dégradés, tournés en dérision par ces deux journaux. Et le ton de moquerie perpétuelle qu'ils apportent dans ces matières montre que leur intention est de présenter tous les actes de la religion comme un amas de superstitions puériles, et la religion elle-même comme un mensonge qui n'a d'autre but que de tenir les hommes dans l'ignorance, d'éteindre toutes les lumières et de propager l'erreur.

L'acharnement des deux journalistes ne s'arrête pas là. S'ils n'épargnent pas les cérémonies et les réunions éphémères du culte, ils sont bien moins disposés au respect pour les réunions qui peuvent faire croire à quelque durée, comme celles des Trappistes, des Frères de la Doctrine, des Frères de la Charité, etc. C'est surtout sur ces institutions effrayantes qu'ils croient devoir lancer toutes les foudres philosophiques.

M. le procureur général Bellart cherchait ensuite à établir l'utilité des ordres religieux, et ajoutait :

Non, non, ce n'est pas aujourd'hui le fanatisme, ce n'est pas ce vieux fantôme de l'ambition du clergé, évoqué de la poussière des tombeaux où repose sa puissance détruite, qui est à craindre : l'esprit du siècle, quand ce ne serait pas le devoir, la raison et l'intérêt du gouvernement de résister, y ferait tout seul un contre-poids suffisant. C'est l'athéisme, c'est le matérialisme, ces deux grands dissolvants de toute organisation sociale, qui, sous quelque masque qu'ils prennent, sont à réprimer, sous peine de périr....

S'il était vrai que des actes matériels et extérieurs se produisissent jamais pour soumettre le sceptre à l'encensoir; si jamais, ce que, grâce à Dieu, rien ne présage, la dignité de la couronne devenait le sujet d'entreprises qui n'en seraient pas moins coupables pour être qualifiées de religieuses, la résistance ne se ferait pas longtemps attendre. On verrait que l'esprit de la vieille magistrature n'est pas éteint dans la nouvelle. Non, les libertés de l'Église gallicane ne sont pas en danger.

Après l'accusation vint le tour de la défense. Le *Constitutionnel* avait choisi pour avocat M. Dupin, le *Courrier* M. Mérilhou. Ils maintinrent l'un et l'autre la vérité des faits avancés, soutenant, dit M. Hatin dans son analyse du procès, que ce n'était pas attaquer la religion que de dénoncer les abus qui la déshonorent, et ils s'élevèrent surtout avec force contre l'introduction patente dans l'État, sans loi ni ordonnance qui les autorisât, d'ordres religieux qu'ils trouvaient dangereux pour l'indépendance du trône et pour les libertés publiques.

M. Dupin fit également appel aux traditions de la vieille magistrature. Flattant la vanité secrète d'un assez grand nombre de conseillers qui se complaisaient à voir dans la Cour dont ils faisaient partie la représentation de l'ancien Parlement de Paris, il ne négligea aucun artifice de langage pour identifier les deux corps. Doués des mêmes lumières et également illustres, disait-il, ils devaient avoir les mêmes doctrines. Or, l'ancien Parlement avait prononcé la suppression de la compagnie de Jésus, et les jésuites, au mépris de cet arrêt, osaient reparaître; ils dominaient l'État; eux seuls

étaient en cause, et non le clergé. Les successeurs des vieux parlementaires seraient-ils donc moins fermes que leurs devanciers devant une société dont l'influence funeste se montrait dans chacun des actes d'intolérance signalés par le journal poursuivi, actes dont l'avocat produisait, d'ailleurs, les preuves les plus authentiques, en y ajoutant des détails nouveaux?

Le défenseur appela au secours de sa cause jusqu'à l'esprit janséniste, qui subsistait encore chez quelques-uns des plus vieux conseillers.

Magistrats, s'écria-t-il en terminant, cette cause est essentiellement *gallicane*; mais elle excite une attention européenne. Que dis-je? le monde entier, un monde tout nouveau, a les yeux tournés sur nous, prêt à former sa conviction sur notre conduite, désireux qu'il est de savoir si la tolérance affirmera son règne, ou si la persécution va recommencer le sien. Magistrats, vous pouvez dissiper ces ombrages, conserver la paix de l'État et rendre un grand service à la religion en la préservant des suites d'une ambition qu'elle désavoue. Dans un livre récent, à qui son caractère officiel a donné le nom de *Manifeste*, on accuse votre insuffisance, on vous insulte; on revendique pour d'autres le noble pouvoir que vous exercez. Ne craignez rien de ces menaces : on ne perd le pouvoir que quand on en abuse; et quand vous aurez protégé les libertés publiques par un arrêt qui ira se joindre dans l'histoire à ceux de vos prédécesseurs, l'opinion publique reconnaissante vous défendra à son tour, et vous serez inexpugnables. Jugez donc d'après votre conscience, ne prenant conseil que de votre doctrine, de vos souvenirs historiques, de vos idées sur l'avenir de la France, de votre amour pour le prince et la patrie, enfin du sentiment de votre gloire et de votre dignité.

Vous pourrez dire alors, ou du moins nous dirons de vous :

Si les libertés publiques n'ont pas péri en France, si la liberté de la presse a été protégée contre les *achats clandestins* et les *procès de tendance*, si l'ultramontanisme a été contenu, si l'on a pu continuer d'opposer à ses entreprises l'antique barrière des *libertés de l'Église gallicane*, si le pouvoir royal se trouve ainsi préservé pour l'avenir des attaques et des empiétements qui l'ont jadis mis en péril, si l'ordre public est maintenu et l'opinion publique rassurée, on le doit à la Cour royale de Paris.

Ces invocations à d'antiques souvenirs qui étaient l'orgueil des magistrats auxquels on les adressait, la solidarité établie entre ceux-ci et leurs devanciers, ces images de la France et de l'Europe attentives à l'arrêt qu'ils allaient rendre, ce rôle d'arbitres de la liberté et des droits du monde moderne qui leur était attribué, toutes ces caresses et ces louanges trouvaient auprès des juges un accueil d'autant plus facile, que la position faite à la Cour royale de Paris par les procès de tendance mettait positivement en ses mains le libre exercice de la presse et le maintien des droits garantis par la constitution. L'opinion publique enveloppait, entraînait d'ailleurs les juges. Dans l'intimité du foyer domestique comme au dehors, chez eux comme autour d'eux, ils n'entendaient que des plaintes et des protestations contre la réapparition des jésuites et contre leur déplorable influence. On ne s'inquiétait plus, en effet, de questions politiques; la question religieuse était

devenue la préoccupation dominante; la puissance du clergé passionnait exclusivement les esprits. Aussi une foule ardente, compacte, se pressait-elle, à chaque audience, dans la salle où siégeait la Cour. Cette foule, le 3 décembre, refluait jusque sur les escaliers et dans les galeries voisines. L'enceinte était comble, et on remarquait assis l'un auprès de l'autre, aux places réservées, M. Mathieu de Montmorency, l'un des deux directeurs laïcs de la congrégation, et lord Holland, le chef du parti libéral dans la chambre haute du Parlement britannique.

La Cour, après une demi-heure de délibéré, rendit dans l'affaire du *Constitutionnel* l'arrêt suivant :

La Cour, vu le réquisitoire du procureur général du roi en date du 30 juillet dernier;

Vu les trente-quatre articles incriminés du journal le *Constitutionnel*;

Considérant que, si plusieurs de ces articles contiennent des expressions et même des phrases inconvenantes et répréhensibles dans des matières aussi graves, l'esprit résultant de l'ensemble de ces articles n'est pas de nature à porter atteinte au respect dû à la religion de l'État;

Considérant que ce n'est ni manquer à ce respect, ni abuser de la liberté de la presse, que de discuter et combattre l'introduction et l'établissement dans le royaume de toute association non autorisée par les lois, que de signaler soit des actes notoirement constants qui offensent la religion même ou les mœurs, soit les dangers et les excès non moins certains d'une doctrine qui menace tout à la fois l'indépendance de la monarchie, la souveraineté du roi et les libertés publiques, garanties par la Charte constitutionnelle et par la Déclaration du clergé de France en 1682, déclaration toujours reconnue et proclamée loi de l'État,

Dit qu'il n'y a lieu de prononcer la suspension requise, et, néamoins, enjoint aux éditeurs et rédacteurs du *Constitutionnel* d'être plus circonspects. Sans dépens.

Ainsi, le *Constitutionnel* sortait plus puissant de cette lutte mémorable, et aux accusations dirigées contre cet organe de la presse les magistrats répondaient par un simple conseil de *circonspection*. Le pouvoir royal, battu sur ce terrain, répondit par la présentation de la *loi de justice et d'amour*, qui ne tendait à rien moins qu'à anéantir la presse et à supprimer l'imprimerie en France au profit de la Belgique, suivant l'expression de Casimir Périer. Heureusement que cette malencontreuse tentative fit un *fiasco* complet. Ce jour-là Paris fut illuminé comme à l'occasion d'une grande victoire!

XX

Jetons maintenant un coup d'œil sur la situation matérielle du *Constitutionnel*, dont l'influence morale grandissait chaque jour. Une discussion qui

s'éleva dans la Chambre des députés, au sujet du tarif postal, nous fournit à cet égard de curieux renseignements.-Le ministre, M. de Villèle, pour justifier son projet, voulut révéler les bénéfices de certains journaux, et s'exprima ainsi sur le compte du *Constitutionnel :*

Un journal qui a 20,000 abonnés paye dans l'année pour les frais de tirage du premier mille, en se servant des méthodes perfectionnées qui ont été découvertes de nos jours et mises à la portée de chacun, 48,960 fr., et pour les dix-neuf autres, 109,440 fr. Total des frais d'impression, fourniture de papier et tout ce qui constitue le journal tel qu'il arrive aux abonnés : 158,400 fr par an. Il paye pour frais de timbre, à 6 cent., 432,000 fr. : frais de poste, 2 cent. pour les deux tiers des abonnements, car l'autre tiers se distribue à Paris, 96,000 fr. — Total des frais : 686,405 fr. Le produit des abonnements est de 1,440,000 fr. Reste pour les frais de rédaction et les bénéfices 753,595 fr.

Et la mise dehors, non compris les frais de rédaction, à prendre sur les bénéfices, est de 10,000 fr. pour une presse mécanique, 7,000 fr. de caractères, et un millier d'écus pour le mobilier nécessaire à un bureau du journal; au total 20,000 fr. Voilà le capital nécessaire.

Le *Constitutionnel* contesta l'exactitude des chiffres présentés par M. le ministre, et M. Casimir Périer rectifia ses calculs d'après le bilan de la situation du journal établie légalement :

Le chiffre des abonnements était bien de 20,000. La recette, déduction faite des remises, avait été en 1826 de 1,323,976 fr. Le gouvernement avait perçu pour timbre 450,095 fr. ; pour port, 102,221 fr. : total, y compris les ports de lettres, 554,489 fr. Restait 769,567 fr. pour dépense de papier, impression, rédaction, administration, loyer, bureau, pliage, port dans Paris et la banlieue, etc., lesquels objets avaient employé 394,566 fr. Le bénéfice net avait donc été de 375,000 fr., 25,000 fr. par action, sur lesquels encore il fallait précompter l'intérêt du capital.

M. Méchin portait le dividende de ce journal, « principal objet des recherches et du courroux du ministère », à 28,000 fr. par action. Il y en avait quinze.

Est-ce là, dit-il, une prospérité exagérée? Et combien d'années n'a-t-il pas fallu pour arriver à ce résultat? Au surplus, ajouta-t-il, les produits de cette feuille ont augmenté à mesure que le ministère a perdu de sa popularité. Les actions produisaient 6,000 fr. sous le ministère Decaze, elles en ont produit 12,000 sous le ministère Richelieu, elles en produisent 28 sous le ministère actuel. Les abonnés abondent plus que jamais depuis le 31 décembre dernier Encore une loi comme celle qui a été présentée le même jour, et tout porte à croire que le dividende, au 1er janvier 1828, s'élèvera à 40,000 fr. pour chaque actionnaire.

C'était la preuve d'une situation éminemment prospère. Nous verrons par la suite que cette feuille éprouva, comme toutes les choses de ce monde, des vicissitudes heureusement passagères.

XXI

Le *Constitutionnel* voyait le succès encourager ses efforts : la jalousie ne manqua pas de lui prodiguer les critiques et les railleries. La malignité perçait surtout dans le langage des petits journaux, et une feuille satirique de la Restauration, le *Masque de fer*, a fait du *Constitutionnel* un portrait peu flatté. Nous le reproduisons ici sous toutes réserves, comme une pièce originale, et non point comme un document sérieux. Il complète l'étude fantaisiste que nous avons déjà placée sous les yeux de nos lecteurs.

Voici ce morceau du *Figaro* de l'époque :

Depuis qu'il existe, le *Constitutionnel* commence ses harangues en répétant chaque matin à ses lecteurs : « On reçoit les réclamations des personnes qui ont des griefs à exposer. » Avez-vous un grief à exposer? Allez au *Constitutionnel*, et vous trouverez à chaque porte un suisse qui vous montrera un écriteau portant ces mots : « On n'entre pas ici. » Le château du roi est mille fois plus accessible que le palais du *Constitutionnel*. *Ainsi le veut la liberté*, comme le dit le chansonnier Béranger, qui prépare un nouveau recueil de ses doléances patriotiques.

La république constitutionnelle de la rue Montmartre, où l'on plaide journellement pour la monarchie selon la Charte, non celle de M. de Chateaubriand, mais celle qui a été consacrée dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, est gouvernée par trois dictateurs, qui exercent chacun à son tour le pouvoir suprême et absolu :

1° M. Jay, l'historien prétendu du cardinal de Richelieu, qui s'est fait ermite en prison; l'homme de France qui a poussé le plus loin l'art de remplir les colonnes d'un journal avec les pages d'un livre; écrivain correct qui, depuis dix ans, vit sur cette pensée, qui n'est pas la sienne, et qu'il paraphrase cinq ou six fois par mois : « La Révolution n'est pas plus coupable des crimes qui l'ont souillée que la religion catholique n'est coupable des crimes de la Saint-Barthélemy. » M. Jay ne sort pas de là : c'est un *Beau-fils* politique.

2° M. Évariste Dumoulin. C'est un républicain gascon qui va chercher ses doctrines politiques dans les coulisses de l'Opéra, et ses préceptes littéraires et dramatiques au foyer des Variétés; petit docteur qui sermonne, qui juge en dernier ressort et qui a toujours l'air de répéter : « C'est moi qui vous le dis. » Qu'a-t-il fait? qu'a-t-il mis au jour? Où sont ses écrits? *Partout et nulle part*, comme le héros de *la Caroléide* de M. le vicomte d'Arlincourt : partout, car le *Constitutionnel*, qu'il encombre, se trouve en tous lieux; nulle part, car il n'a rien fait, rien produit. C'est un écrivain en herbe et en perspective. Il a commencé par se faire professeur; il juge les actrices dans son cabinet, et les ministres dans les cafés. On dit qu'à l'exemple de M. Fiévée, des *Débats*, M. Évariste Dumoulin signera désormais ses articles des initiales de Mme Valmonzey.

3° M. Étienne, l'auteur des *Deux Gendres* avec un jésuite, et de *Cendrillon* avec Perrault. C'est l'homme aux antithèses; il en met partout : ses pièces de théâtre, ses lettres

de la *Minerve*, ses discours à la tribune, ses articles du *Constitutionnel*, ne sont que des antithèses assaisonnées avec plus ou moins d'esprit, car il en a beaucoup. Sa plume est facile, son style élégant; mais ôtez-leur l'antithèse, et vous verrez ce qui restera. Cette figure est pour M. Étienne ce que les sangsues sont pour le docteur Broussais. Du reste, M. Étienne est propre à tout : la littérature, la politique, l'agriculture, les théâtres, le sérieux, le bouffon, jusqu'au domino, tout est de sa compétence. S'il savait le latin, il pourrait prendre pour devise, comme le fameux Pic de la Mirandole : *De omni re scibili.*

Autour de ces trois rédacteurs principaux du *Constitutionnel* viennent se grouper :

L'ex-professeur Tissot, qui a transporté sa chaire du Collége de France dans les bureaux du journal de la Charte, et qui démontre, d'après Virgile et Ovide, qu'il faut à la France un gouvernement représentatif;

Le caustique Cauchois-Lemaire, qui, retranché derrière l'Évangile, poursuit de ses sarcasmes amers les congrégations et leurs prêtres;

Le nébuleux Sénancourt, qui commente en logogriphes les articles de la Charte, et qui transforme les principes philosophiques en énigmes dont il oublie toujours de donner le mot;

M. Léon Thiessé, qui pousse si loin l'amour exclusif du classique, qu'il écrit en prose comme le grammairien Blondin, et qu'il fait des vers comme le poëte Chapelain;

Le Provençal Thiers, qui écrit l'histoire de la Révolution chez M. de Lafayette avec les esquisses de Dulaure, et qui va écouter au piquet de M. Laffitte pour faire le financier;

M. Alexandre de Lameth, qui commande la brigade des vieux constituants;

M. Gilbert des Voisins, qui partage avec M. Lanjuinais le commandement de la division des jansénistes;

M. Bailleul, l'économiste conventionnel, qui s'est lancé dans la géographie; rédacteur émérite, il s'épuise en projets financiers et en utopies politiques : c'est un bon homme;

M. Buchon, le héros des vieilles chroniques, qui, pour traduire Froissart en français du XIXe siècle, se borne à le copier;

M. Félix Bodin, le père des *Résumés historiques*, qui soupire la romance; que les musiciens appellent un homme de lettres, et que les hommes de lettres appellent un musicien;

M. l'abbé de Bradt, l'aumônier de Mars et le conquérant emplumé de l'indépendance de l'Amérique espagnole;

M. Année, qui plaide pour la liberté comme l'avocat Patelin plaide pour la nymphe Calypso;

M. Ch. Dupin, qui a gagné au *Constitutionnel* la croix de Saint-Louis et le titre de baron;

Enfin, M. Lemontey, le censeur perpétuel, qui a le courage de fournir incognito quelques articles philosophiques, dont il a soin de retirer les manuscrits.

Tous ces ouvriers constitutionnels exploitent à qui mieux mieux le terrain de la Charte; ils le labourent, le fécondent, et y font germer à volonté la Révolution, la République, le Directoire, l'Empire, la royauté et le gouvernement représentatif. La plupart, despotes par goût, libéraux par état, indépendants par calcul, encensent la liberté qu'ils redoutent, l'égalité qu'ils n'aiment point; ils combattent à outrance le despotisme, dont plusieurs d'entre eux ont été les très-humbles serviteurs.

Nous avions raison, on le voit, de faire nos réserves sur cet échantillon

des petits pamphlets de l'époque. C'est l'ombre qui fait ressortir le tableau. Nous avons défini assez clairement l'attitude politique du *Constitutionnel* sous la Restauration pour qu'il soit inutile d'y revenir.

XXII

Nous avons vu M. Thiers prendre au *Constitutionnel* une place importante, la place due à son talent et à son habileté de polémiste. Son concours ne fit pas défaut au journal jusqu'en 1829. Au mois d'août de cette année, le cabinet de M. de Martignac fut renversé, et le gouvernement ne dissimula plus son désir de résister énergiquement à l'opposition et aux tentatives libérales. C'était la guerre qui se préparait. M. Thiers, résolu de défendre pied à pied le terrain de la Charte, avait besoin d'une arme plus incisive que le *Constitutionnel*. Un jour donc, nous dit son biographe, M. Thiers se rendit à la réunion de propriétaires de ce journal. Il leur exposa les causes décisives de la nouvelle tactique que le parti libéral devait suivre. La nécessité de risquer sa fortune et sa vie, mise en balance avec l'habitude de faire au gouvernement une opposition bénigne et sans péril, n'était pas douteuse pour le plus grand nombre des propriétaires de cet organe de la publicité. L'enthousiasme du jeune écrivain se heurta contre des têtes de marbre. Un très-petit nombre, M. Étienne et M. Évariste Dumoulin, entre autres, se joignirent à M. Thiers; mais ce fut en vain.

N'espérant plus rien du côté du *Constitutionnel*, le futur ministre se tourna d'un autre côté. Il s'associa avec Armand Carrel et Mignet, et fonda le *National*. Nous devons ajouter qu'avant de créer une feuille qui allait peut-être causer quelque préjudice au *Constitutionnel*, M. Thiers employa tous les moyens de rallier ses amis à cette cause. Leur résistance le rendit libre.

XXIII

Si le *Constitutionnel*, qui représentait un capital important, refusait de s'associer à la polémique par trop belliqueuse de M. Thiers, il ne déserta point, tant s'en faut, son rôle de défenseur de la Charte; seulement sa prospérité et son expérience la rendaient prudente. Du reste, la politique n'était pas le seul terrain sur lequel s'escrimait la rédaction du *Constitutionnel* :

la littérature avait aussi ses luttes passionnées. Les classiques et les romantiques étaient aux prises. Le journal de MM. Jouy et Étienne prit parti contre ces derniers, et c'est des bureaux de la rue Montmartre que partit la fameuse requête au roi, signée par Baour-Lormian, Jouy, Arnault et Étienne, à l'effet d'exclure du Théâtre-Français toute pièce entachée de romantisme. Le prince, homme d'esprit, fit cette sage et spirituelle réponse : « Messieurs, quand il s'agit de théâtre, je n'ai, comme tout le monde, que ma place au parterre. » La guerre continua avec un redoublement de violence entre les classiques et les écrivains de la nouvelle école, à la tête de laquelle marchait déjà l'auteur de *Cromwell*.

XXIV.

Nous approchons de 1830, où s'arrête la première partie de cette étude. Ce chapitre, qui s'ouvre à la restauration de la dynastie des Bourbons, se ferme au moment où cette dynastie s'écroule pour faire place à l'avénement de la branche cadette. C'est l'histoire de quinze ans (1815-1830), et l'on connaît maintenant le rôle du *Constitutionnel* pendant cette période. Voyons son attitude à l'heure où la crise éclata.

Nous avons signalé le mouvement réactionnaire du pouvoir après la chute du ministère de M. de Martignac. Cet esprit antilibéral ne fit que s'aggraver jusqu'au jour (25 juillet 1830) où parurent les fameuses ordonnances qui frappaient au cœur la liberté de la presse. Aussitôt une protestation fut rédigée par M. Thiers, et signée par un grand nombre de journalistes, entre lesquels figurent, pour le *Constitutionnel*, les noms de MM. Évariste Dumoulin, Cauchois-Lemaire et Année, rédacteurs. Mais nous ne pouvons nous dispenser de citer ce document, d'une importance exceptionnelle dans l'histoire du journalisme, et qui parut dans le *Constitutionnel* ainsi que dans la plupart des feuilles de l'opposition. En voici le texte :

Protestation des Journalistes. — Paris, 25 juillet 1830.

On a souvent annoncé, depuis six mois, que les lois seraient violées, qu'un coup d'État serait frappé. Le bon sens public se refusait à le croire. Le ministère repoussait cette supposition comme une calomnie. Cependant le *Moniteur* a publié enfin ces mémorables ordonnances, qui sont la plus éclatante violation des lois. Le régime légal est donc interrompu ; celui de la force est commencé.

Dans la situation où nous sommes placés, l'obéissance cesse d'être un devoir. Les citoyens appelés les premiers à obéir sont les écrivains des journaux ; ils doivent donner

les premiers l'exemple de la résistance à l'autorité qui s'est dépouillée du caractère de la loi.

Les raisons sur lesquelles ils s'appuient sont telles qu'il suffit de les énoncer.

Les matières qui règlent les ordonnances publiées aujourd'hui sont de celles sur lesquelles l'autorité royale ne peut, d'après la Charte, prononcer toute seule. La Charte (art. 8) dit que les Français, en matière de presse, seront tenus de se conformer *aux lois :* elle ne dit pas *aux ordonnances*. La Charte (art. 35) dit que l'organisation des colléges électoraux sera réglée par les *lois :* elle ne dit pas par les *ordonnances*.

La couronne avait elle-même, jusqu'ici, reconnu ces articles ; elle n'avait point songé à s'armer contre eux soit d'un prétendu pouvoir constituant, soit du pouvoir faussement attribué à l'art. 14.

Toutes les fois, en effet, que des circonstances, prétendues graves, lui ont paru exiger une modification soit au régime de la presse, soit au régime électoral, elle a eu recours aux deux Chambres. Lorsqu'il a fallu modifier la Charte pour établir la septennalité et le renouvellement intégral, elle a eu recours, non à elle-même, comme auteur de cette Charte, mais aux Chambres.

La royauté a donc reconnu, pratiqué elle-même ces articles 8 et 35, et ne s'est arrogé à leur égard ni une autorité constituante, ni une autorité dictatoriale, qui n'existent nulle part.

Les tribunaux, qui ont droit d'interprétation, ont solennellement reconnu ces mêmes principes. La cour royale de Paris et plusieurs autres ont condamné les publicateurs de l'*Association bretonne*, comme auteurs d'outrages envers le gouvernement. Elle a considéré comme un outrage la supposition que le gouvernement pût employer l'autorité des ordonnances là où l'autorité de la loi peut seule être admise.

Ainsi, le texte formel de la Charte, la pratique suivie jusqu'ici par la couronne, les décisions des tribunaux, établissent qu'en matière de presse et d'organisation électorale, les lois, c'est-à-dire le roi et les Chambres, peuvent seules statuer.

Aujourd'hui donc le gouvernement a violé la légalité. Nous sommes dispensés d'obéir. Nous essayons de publier nos feuilles sans demander l'autorisation qui nous est imposée. Nous ferons nos efforts pour qu'aujourd'hui, au moins, elles puissent arriver à toute la France.

Voilà ce que notre devoir de citoyens nous impose, et nous le remplissons.

Nous n'avons pas à tracer ses devoirs à la Chambre illégalement dissoute ; mais nous pouvons la supplier, au nom de la France, de s'appuyer sur son droit évident, et de résister, autant qu'il sera en elle, à la violation des lois. Ce droit est aussi certain que celui sur lequel nous nous appuyons. La Charte dit, art. 50, que le roi peut dissoudre la Chambre des députés; mais il faut, pour cela, qu'elle ait été réunie, constituée en Chambre, qu'elle ait soutenu enfin un système capable de provoquer sa dissolution. Mais avant la réunion, la constitution de la Chambre, il n'y a que des élections faites. Or, nulle part la Charte ne dit que le roi peut casser les élections. Les ordonnances publiées aujourd'hui ne font que casser les élections : elles sont donc illégales, car elles font une chose que la Charte n'autorise pas.

Les députés élus, convoqués pour le 3 août, sont donc bien et dûment élus et convoqués. Leur droit est le même aujourd'hui qu'hier. La France les supplie de ne pas l'oublier. Tout ce qu'ils pourront pour faire prévaloir ce droit, ils le doivent.

Le gouvernement a perdu aujourd'hui le caractère de légalité qui commande l'obéis-

sance. Nous lui résistons pour ce qui nous concerne; c'est à la France à juger jusqu'où doit s'étendre sa propre résistance.

Ont signé les gérants et rédacteurs de journaux actuellement à Paris :

MM. Ch. de Rémusat, du *Globe*; Gauja, gérant du *National*; Thiers, Mignet, Carrel, Chambolle, Peysse, Albert Stapfer, Rolle, Dubochet, rédacteurs du *National*; Leroux, gérant du *Globe*; Sarrans jeune, gérant du *Courrier des Électeurs*; B. Dejean, de Guizard, rédacteurs du *Globe*; Guyet, Moussette, rédacteurs du *Courrier*; Auguste Fabre, rédacteur en chef de la *Tribune des Départements*; Année, rédacteur du *Constitutionnel*; Cauchois-Lemaire, rédacteur du *Constitutionnel*: Senty, du *Temps*; Haussman, du *Temps*; Avenel, du *Courrier français*; Dussard, du *Temps*; Levasseur, rédacteur de la *Révolution*; Évariste Dumoulin, du *Constitutionnel*; Alexis de Jussieu, rédacteur du *Courrier français*; Châtelain, gérant du *Courrier français*; Plagnol, rédacteur en chef de la *Révolution*; Fazy, rédacteur de la *Révolution*; Buzoni, Barbaroux, rédacteurs du *Temps*; Chalas, rédacteur du *Temps*; A. Billiard, rédacteur du *Temps*; Ader, de la *Tribune des Départements*; F. Larreguy, rédacteur du *Journal du Commerce*; J.-F. Dupont, avocat, rédacteur du *Courrier français*; V. de Lapelouze, l'un des gérants du *Courrier français*; Bohain et Roqueplan, du *Figaro*; Coste, gérant du *Temps*; J.-J. Baude, rédacteur du *Temps*; Bert, gérant du *Commerce*; Léon Pillet, gérant du *Journal de Paris*; Vaillant, gérant du *Sylphe*.

Cet acte de courage, qui honore M. Thiers et toute la presse, fut le premier signal de la révolution de Juillet.

3626 — Paris, imprimerie de Ch. Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

LES

GRANDS JOURNAUX DE FRANCE

Le Constitutionnel

DEUXIÈME PARTIE

1830-1862

§ I

HISTORIQUE DU JOURNAL

I

La précédente livraison a conduit l'historique du *Constitutionnel* jusqu'en 1830, et nous allons poursuivre cette étude jusqu'à nos jours. Mais, avant de passer outre, l'impartialité qui préside à la rédaction de notre recueil, non moins que notre désir de nous montrer dignes des encouragements qui nous arrivent de toutes parts, nous font un devoir de revenir sur nos pas pour compléter, en l'éclairant d'un nouveau jour, la page consacrée à l'un des principaux fondateurs et rédacteurs du *Constitutionnel*, M. de Saint-Albin. On a écrit bien souvent — et nous avons eu le tort de

le répéter d'après plusieurs biographes — que le seul nom de ce publiciste était Alexandre Rousselin. Des documents, puisés aux meilleures sources, nous ont prouvé que M. le comte de Saint-Albin avait, à tous égards, le droit de porter ce titre. Il lui appartenait *très-légalement;* et s'il ne le prenait pas, c'est que, dans ses idées de libéralisme et d'égalité, il n'attachait pas aux titres de noblesse plus d'importance qu'ils n'en ont réellement. Sa famille possède cependant une généalogie des plus incontestables et un état civil des plus réguliers. Nous parlons en connaissance de cause, et puisque nos devanciers dans la voie des études biographiques nous ont laissé le soin de rectifier une erreur, on nous saura gré d'entrer à cet égard dans quelques détails.

II

Alexandre-Charles Rousselin de Corbeau de Saint-Albin était fils du colonel d'artillerie Antoine-Pierre-Laurent de Corbeau, fils du marquis Antoine de Corbeau de Saint-Albin. Antoine-Pierre-Laurent était connu par des écrits intéressants sur son arme et sur la chronologie.

M. de Saint-Albin avait épousé en premières noces, Clémentine de Montpézat, petite-fille du duc de ce nom, et en secondes noces la fille du premier médecin du roi Louis-Philippe.

Quant au prénom d'*Hortensius* donné à son fils, aujourd'hui conseiller à la Cour impériale, député pendant douze ans du département de la Sarthe et membre du conseil général depuis vingt-huit ans, ce n'est pas, comme nous l'avions pensé au premier abord, pour rester fidèle aux mœurs républicaines que son père le baptisa de ce nom romain. Le fils de M. de Saint-Albin naquit sous le premier Empire, et eut pour marraine la sœur de sa mère, la marquise de Gras-Préville, née de Montpézat, dont les autres sœurs étaient Mme la marquise de Taulignan, Mme la comtesse de Rédern et Mme la comtesse de Rougeville. M. de Saint-Albin père, homme très-instruit et qui avait fait les plus fortes études classiques au collége d'Harcourt, eut la pensée de rappeler le nom de la marraine, qui était Hortense, en ajoutant aux autres prénoms de son fils, Marie-Philibert, celui du célèbre orateur romain. Ce nom était peut-être un peu ambitieux, mais l'intention était bonne et bien naturelle de la part d'un père.

Rappelons ici que M. de Saint-Albin n'a pas été seulement un des premiers fondateurs du *Constitutionnel* : il a été un de ses plus actifs rédacteurs; il y a écrit de nombreux articles, tous marqués au coin du patriotisme le plus ferme et des principes les plus arrêtés de la politique et de la

philosophie; ils se signalaient par le trait et l'originalité. Sous le régime de la Restauration, il prenait par exemple ce texte : *De la loi et des ordonnances*, et l'on comprend toutes les vérités qui découlaient de cet ordre d'idées. Il demandait à la même époque, dans le langage le plus élevé, un monument pour Molière, et c'est sous son inspiration qu'une souscription s'ouvrait pour cet objet dans les bureaux du journal, du *Constitutionnel*, portant alors le titre d'*Indépendant*.

Lors de la première Restauration, M. de Saint-Albin avait un poste de confiance auprès de Carnot, ministre de l'intérieur (sur lequel, par parenthèse, il publia une notice dans le *Constitutionnel* à l'époque de la mort de ce grand citoyen). Il avait obtenu du ministre l'autorisation d'emprunter à sa correspondance, si animée dans ce moment des Cent-Jours, tous les faits et toutes les nouvelles qui venaient alimenter la feuille libérale. Carnot avait même proposé de prendre pour son ministère des abonnements. M. de Saint-Albin les avait refusés, en disant que les faveurs de ce genre causaient souvent plus de tort que d'avantages à ceux qui en étaient l'objet, aux yeux des lecteurs indépendants. On est bien revenu de ces scrupules depuis ces temps presque primitifs du journalisme.

Lorsque l'*Indépendant*, devenu l'*Echo du Soir*, puis le *Courrier*, eut été supprimé sous la Restauration, ce fut, comme nous l'avons dit, M. l'abbé de Montesquiou qui signa l'acte de baptême du *Constitutionnel*. Il avait été sollicité à cet effet par M. le marquis de Boisgelin, gentilhomme de la chambre, jouissant de la faveur du roi et ami intime de M. de Saint-Albin. Ce fut ce dernier qui, plein d'initiative et d'ardeur en présence du découragement de ses associés, s'était mis en mouvement, et avait tenté toutes les démarches propres à faire réussir cette difficile négociation. Il n'y eut pas jusqu'à la duchesse de Coigny qui ne voulût s'en mêler. Elle y travailla de toutes ses forces, et, après de vifs débats et combats, M. le duc de Richelieu, qui était, comme on sait, le chef et l'âme du cabinet, consentit à octroyer le titre de *Constitutionnel*, trouvé par M. de Saint-Albin, et qui, pour le faire mieux accueillir, dit au ministre : « Ce titre convient d'autant plus que nous vous le demandons pour défendre la Charte et vos institutions constitutionnelles. » Il ajoutait ces mots pour en définir mieux la pensée : *Defensor legum*. A la suite de cette véritable victoire, il fut complimenté, félicité par ses collègues, et il leur dit : « Mes amis, nous tenons notre fortune et le drapeau du monde. »

Nous n'achèverons pas ce petit retour en arrière sans ajouter quelques retouches au portrait de M. de Saint-Albin. Comme directeur gérant du *Constitutionnel*, pendant longues années, il ne s'écartait jamais et ne laissait jamais s'écarter aucun des rédacteurs de la ligne de principes et de pa-

riotisme qu'il s'était tracée, les inspirant souvent de sa pensée et de son expérience des hommes et des choses, leur communiquant des particularités curieuses, et leur fournissant des rapprochements précieux sur la révolution française qui avait été l'étude de toute sa vie. Lié, dans sa jeunesse, avec Louis-Philippe, il ne craignait pas de se mettre plus tard en opposition avec lui. On n'a pas oublié, en effet, la lutte énergique et presque mémorable qu'il soutint, à l'époque de la loi des fortifications de Paris, pour faire respecter les droits sacrés de la propriété. Il planta aussi dans le *Constitutionnel* le drapeau de l'amnistie en s'adressant résolument au roi lui-même.

III

Enfin, M. de Saint-Albin ne fut pas seulement un journaliste et un écrivain. Secrétaire général pendant le ministère de la guerre du général Bernadotte, il s'était, dès ces temps glorieux pour la France, occupé de travaux historiques, et il avait formé le dessein d'essayer de retracer, à la manière de Plutarque, la vie des grands généraux français qui illustraient alors nos armées. Il donna la vie de Hoche, qui eut quatre éditions, et il a laissé à son fils le soin de publier plus de vingt volumes se rattachant à ces grands souvenirs, Kléber, Bernadotte, Joubert, Malet, Danton, Barras, etc. M. Hortensius de Saint-Albin vient de livrer à la publicité *Championnet*, général des armées de la République française, ou les campagnes de Hollande, de Rome et de Naples. Le reste suivra bientôt, et l'on doit féliciter l'honorable conseiller à la Cour impériale de Paris qui, en 1831, sauva de la fureur populaire le monument de Malesherbes, au Palais de Justice, d'honorer ainsi dignement par sa conduite filiale et sa religieuse sollicitude la mémoire de son père. Reprenons maintenant notre récit au point où nous l'avons laissé, c'est-à-dire en 1830.

IV

Si le *Constitutionnel* ne prit point une part aussi décisive que le *National* dans le mouvement de résistance contre lequel vint se briser le trône de Charles X, il seconda néanmoins de tout son pouvoir le renversement d'une dynastie dont il avait depuis quinze ans combattu les tendances. La Révolution de juillet, en écrivant sur son drapeau : *la Charte sera désormais*

une vérité, ne faisait que reproduire le mot d'ordre du *Constitutionnel*. Néanmoins il est peut-être permis de croire que cette feuille ne fut pas la première à prononcer le nom du duc d'Orléans, et que le cri de « *vive Napoléon* » répondait mieux à ses sympathies bonapartistes. On sait que ce dernier cri était répété avec enthousiasme sur la Place de la Concorde au moment même où M. Thiers se rendait à la salle provisoire de la Chambre des Députés, à son retour de Neuilly, où il était allé offrir la couronne au futur roi Louis-Philippe. Quoi qu'il en soit, le *Constitutionnel* pouvait considérer la chute du gouvernement de Charles X comme une victoire pour sa politique, et cette même année 1830 marque l'une des époques de son plus grand succès. Il comptait 23,000 abonnés et une seule action de cette feuille valait cinquante mille écus : voilà pour le côté matériel. Le côté moral n'était pas moins prospère. « Autour du *Constitutionnel*, nous apprend M. Hatin, que nous aimons à reproduire en raison de son impartialité; autour du *Constitutionnel*, disons-nous, s'étaient groupés tous les éléments sains de la révolution de juillet. Un moment, dans les premières semaines qui suivirent le succès des trois journées, le bureau du journal fut le vrai centre de la direction politique, le siége du gouvernement. Il eut alors un grand pouvoir, et on doit lui rendre cette justice qu'il n'en abusa pas. Nul peut-être n'a plus contribué au rétablissement de l'ordre dans les commencements si laborieux de la monarchie de juillet.

« Mais l'exaltation subite, l'exagération même de cette puissance irrégulière, en annonçait le déclin. Devenu pouvoir politique, le *Constitutionnel* ne pouvait échapper à cette loi des pouvoirs en temps de révolution. Bien des causes contribuèrent à ébranler le colosse. Sa prospérité avait dès longtemps soulevé des rivalités intéressées. Sa modération dans la victoire aliénait d'anciens alliés politiques devenus républicains et qu'il n'avait pas voulu suivre sur ce terrain périlleux. Républicains, romantiques, légitimistes, concurrents de toute sorte, formèrent une coalition formidable. Bientôt les passions s'enflammèrent, tous les moyens d'attaque parurent bons. L'inimitié fut sans bornes, la critique sans pitié. On ne lui épargna ni l'injure, ni la calomnie, ni surtout le ridicule : guerre de principes, guerre de personnes, guerre d'abonnés. On chercha à soulever l'amour-propre des lecteurs. Le principal mérite de son style avait toujours été la clarté et la simplicité; on le déclara vulgaire et trivial. Souscrire au *Constitutionnel*, ce fut désormais, pour employer le langage de ses détracteurs, prendre une patente d'*épicier*. Les nouveaux croisés prêchèrent le désabonnement au vieux journal comme un article de foi.

« Des causes intérieures favorisèrent singulièrement le succès de ces attaques peu loyales. La grande prospérité du *Constitutionnel* était due parti-

culièrement au système de la rédaction, confiée à trois publicistes sinon d'un talent égal, du moins d'une habileté pareille. Unis de principes, d'intentions, d'intérêts, avec cela divers d'esprit et de talent, ils avaient su conserver au journal le premier élément de succès : l'unité dans la variété. Après la révolution de 1830, cette heureuse combinaison fut altérée et détruite. Évariste Dumoulin mourut presque subitement entre les bras de ses collaborateurs. Ses deux collègues, députés l'un et l'autre, ne purent consacrer tout leur temps au journal. Les prétentions des actionnaires se produisant et se croisant sans aucun obstacle, l'anarchie s'introduisit par degrés dans la rédaction, qui perdit son unité, devint mobile, parfois inconséquente et fantasque, plus souvent faible et sans couleur. Étienne et Jay résistèrent longtemps avec un courage auquel succédèrent enfin la fatigue et le dégoût. Guerre acharnée au dehors, guerre intestine au dedans : telle fut la situation du *Constitutionnel* de 1831 à 1843. La décadence se manifesta bientôt et fit en quelques années de rapides progrès. L'abaissement du prix des journaux (1) lui porta le dernier coup. »

V

Ce tableau, malgré ses couleurs sombres, n'est pas exagéré, et principalement le récit des dissensions intérieures n'est que trop réel. Ce fut là une des principales causes de la décadence du *Constitutionnel*. Un témoin oculaire de ces débats orageux, M. Véron, en sa qualité d'actionnaire, nous a conservé la physionomie de ce conseil d'administration, où l'on ne respectait ni le dictionnaire de la bonne société, ni même l'honneur des familles. Un certain M. Roussel ne connaissait, dans ses moments de colère, ni retenue ni modération. Pour expliquer ce scandale, ajoute M. Véron, il suffit de dire que M. Roussel ne se rendait jamais au conseil d'administration qu'après avoir copieusement déjeuné. Des difficultés d'intérêt s'étaient surtout élevées entre lui et M. Panckoucke (2), qui lui avait acheté une de ses deux actions, et dans plus d'une séance, les menaces et les violences en vinrent à ce point que chacun de son côté demanda au préfet de police et obtint de lui la permission d'être constamment armé. Pendant quelques séances, MM. Panckoucke et Roussel ne causèrent administration qu'ayant

(1) Voir pour la réforme économique du prix des journaux les livraisons de la *Presse* et du *Siècle*.

(2) Consulter, au sujet de M. Panckoucke, la 1re livraison du *Moniteur universel*.

chacun une arme à côté de soi : le premier un pistolet chargé, le second un poignard. Des menaces, des injures, des chaises qu'on se jetait à la tête, on en était venu aux armes prohibées.

Ces scènes scandaleuses seraient invraisemblables si elles n'étaient attestées par un témoin oculaire, et il ne faut pas s'étonner que les dissidences bruyantes du conseil d'administration aient eu à cette époque une fâcheuse influence sur les destinées du *Constitutionnel*. L'heure fatale du désabonnement avait sonné, et le tirage, qui s'élevait à 22,000 en 1830, déclina rapidement, descendit à 6,510 en 1837, et tomba à 3,720 en 1843. C'était une véritable débâcle. Il fallait prendre un parti violent si l'on voulait sauver quelques débris du naufrage. La liquidation judiciaire fut décidée. Le *Constitutionnel*, après avoir bravé si souvent le feu des luttes politiques, allait être exposé au feu des enchères. C'était urgent, mais c'était triste !

Deux partis se formèrent pour acquérir cette arme puissante un peu émoussée, mais qui pouvait devenir redoutable entre des mains habiles : d'un côté, M. le docteur Louis Véron ; de l'autre, MM. Jay, Étienne, Panckoucke, Théodore Benazet. La victoire resta à l'heureux docteur, qui devint propriétaire du *Constitutionnel* pour la bagatelle de 432,000 francs. Ceci se passait le 15 mars 1844. Le vieux *Constitutionnel* était mort, mais, moderne phénix, il allait renaître de ses cendres. Nous allons assister à sa résurrection.

VI

Voilà donc M. Véron maître absolu, par un acte de société, de la direction politique et littéraire du *Constitutionnel*. Quel parti va-t-il prendre ? quelle ligne va-t-il suivre? Nous avons, sur ces délicates questions, ses propres aveux consignés dans un article qui a paru le 29 novembre 1850, sous le titre : *Le Constitutionnel et ses patrons*. C'est un récit piquant qui trouve naturellement sa place dans notre étude.

« Devenu acquéreur du *Constitutionnel*, dit M. Véron, j'avais deux partis à prendre. Je pouvais ne croire qu'en moi, et réserver la plus grande partie du journal à ma personnalité. Je trouvai plus prudent, veut-on que je le dise, d'un succès plus certain, de remettre mes pouvoirs à M. Thiers, qui, d'ailleurs, depuis 1838, m'avait toujours trouvé soldat discipliné dans ses luttes parlementaires les plus vives, et fidèle au drapeau le lendemain de ses défaites ou de ses disgrâces. Je me contentai, par une juste défiance de moi-même, du rôle d'administrateur. Je mis seulement le *Constitution-*

nel dans les mêmes conditions d'abonnement que le *Siècle* et la *Presse*, et, par de grands sacrifices d'argent, j'appelai à la rédaction tous les écrivains qui jouissaient alors de la faveur du public. M. Charles Merruau fut choisi par moi, et surtout par M. Thiers, comme rédacteur en chef. Il suivait les débats de la Chambre, se tenait en relation avec les députés du parti, s'entretenait avec M. Thiers tous les matins, et admettait, sans aucun contrôle de ma part, les articles qui lui venaient de ses nombreux amis politiques. Il n'y avait au Journal qu'un seul mot d'ordre, auquel tout le monde obéissait : « M. Thiers le veut. » Je me faisais si petit, je m'abstenais avec un si grand soin de la plus timide réflexion, de la moindre volonté, qu'on m'appelait, dans le monde politique du *Constitutionnel : le Père aux écus.* »

Maintenant que nous connaissons les influences qui dirigeaient le journal, il n'est pas sans intérêt de rappeler par quels moyens habiles le nouveau directeur parvint à relever la fortune de cet organe de la publicité.

Le roman-feuilleton commençait à inaugurer son règne au rez-de-chaussée des journaux, et le succès des *Mystères de Paris* avait mis à la mode le nom d'Eugène Sue : M. Véron s'empara de cet engouement du public pour le romancier, et acheta au prix de cent mille francs une œuvre inédite d'Eugène Sue, le *Juif-Errant*, dont le titre seul était écrit. C'était une idée audacieuse; mais l'audace devait merveilleusement réussir à M. Véron, et les affiches gigantesques annonçant le nouveau feuilleton attirèrent aux bureaux de la rue de Valois des souscripteurs par milliers. On faisait queue comme au théâtre, et en moins d'une année, le *Constitutionnel* gagna près de trente mille abonnés. Les annales du journalisme renferment peu d'exemples d'une pareille vogue. En attendant l'apparition du *Juif-Errant*, M. Véron publia, sous le titre de *Jeanne*, un feuilleton de Mme George Sand.

VII

Nous avons dit que la rédaction en chef avait été confiée à M. Charles Merruau. Ses principaux collaborateurs étaient M. Reybaud, M. Fix, pour la partie économique, M. Cucheval-Clarigny, chargé de la politique étrangère. M. L. Boniface, dont nous traçons plus loin la biographie, avait été appelé par M. Véron au poste de confiance de secrétaire de la rédaction. Il était chargé de ce qu'on appelle l'ensemble du journal, en attendant d'en devenir le gérant et l'imprimeur. Le feuilleton des théâtres était rédigé par M. Rolle.

A cette époque, la loi sur la signature n'existait pas encore, et le *Constitutionnel* ouvrait souvent ses colonnes à M. Duvergier de Hauranne, qui inspirait des articles quand il ne les écrivait pas lui-même ; à M. de Rémusat, qui publia des *Mélanges*, et à M. Mérimée. M. Thiers en était toujours la pensée dirigeante, et ce fut sous sa direction et sous celle de M. Duvergier de Hauranne que se fit, en 1847, la fameuse campagne des banquets, qui se termina par le coup de foudre de 1848.

A ce moment, le *Constitutionnel* accepta les faits, mais s'efforça d'en tirer le meilleur parti en se mettant à la tête du parti de l'ordre. C'est alors que M. F. Boilay vint prêter le concours de sa plume aux grands intérêts mis en jeu. Bientôt même il fut appelé à la rédaction en chef du journal, par suite de la retraite de M. Ch. Merruau, nommé secrétaire-général de la Seine. Dans ces époques difficiles, un publiciste de talent, M. Henri Cauvain, qui ne s'était occupé jusque-là que des tribunaux et du *Courrier du Palais*, entra en plein dans la politique, et déploya une remarquable énergie dans la lutte contre les clubs. Dix années plus tard, en 1858, une mort prématurée enlevait au journalisme ce vaillant polémiste.

M. Cucheval-Clarigny commença aussi, après le départ de M. Merruau, à traiter des questions de politique intérieure. Nous avions assez à faire chez nous sans nous occuper du dehors, et tous ceux qui tenaient une plume abordaient le terrain brûlant de la polémique. C'est ainsi que M. Granier de Cassagnac rentra dans la publicité, et indiqua, dans une série d'articles insérés au *Constitutionnel*, la seule solution à poursuivre, le seul but à atteindre. Enfin, M. Véron, qui, jusqu'en 1848, n'avait pas signé un journal, prit la plume, et collabora activement.

VIII

Nous devons enregistrer ici un fait important pour l'histoire de cette période : nous voulons parler de la rupture entre le *Constitutionnel* et son inspirateur M. Thiers. C'est encore à M. Véron que nous demanderons les détails de cette dissidence mémorable.

« Ce fut, dit M. Véron, le 10 novembre 1849 qu'éclata un premier conflit assez sérieux entre M. Thiers et le *Constitutionnel* à propos du message du président de la république et d'un changement de ministère. Jusqu'à cette époque, M. Thiers avait trouvé en moi non-seulement la plus respectueuse déférence pour ses avis, mais encore la plus aveugle soumission à ses volontés.

« Lors de l'élection du président de la république, pas un article ne fut imprimé dans le *Constitutionnel*, à propos de cette élection, sans avoir été approuvé par M. Thiers. Ce fut lui qui décida que le *Constitutionnel* appuierait la candidature du prince Louis Napoléon. Pas un éloge n'a été donné au Prince qui ne fût inspiré par M. Thiers. Entre la politique du *Constitutionnel* et celle de cet homme d'État il existait alors un tel accord que l'ouvrage sur *la Propriété*, écrit par M. Thiers, parut même d'abord dans les colonnes du *Constitutionnel*.

« M. Thiers se trouva profondément ému des journées de juin, et quelques mois après, il voulut même vendre à la Bourse, à tout prix, les valeurs qu'il possédait. Plus confiant, son agent de change blâmait un pareil ordre en lui disant : « Napoléon nous sauvera. — En aura-t-il le pouvoir ? » répondit M. Thiers. »

Dès ce jour, M. Thiers cessa d'inspirer la politique du *Constitutionnel*, et cette feuille, affranchie de la tutelle de ses anciens patrons, devint, sous la plume énergique de MM. Granier de Cassagnac, Boilay, Cucheval-Clarigny et Cauvain, le journal des solutions, comme on l'a dit. La loi du 31 mai, dont M. Thiers s'était fait le promoteur, fut même attaquée violemment par le *Constitutionnel*. La rupture était complète entre l'hôtel de la place Saint-Georges et le journal de la rue de Valois.

IX

Outre les écrivains que nous avons nommés, le *Constitutionnel* comptait alors pour collaborateurs M. Armand Malitourne, homme d'esprit et journaliste habile, aujourd'hui bibliothécaire à l'Arsenal ; M. de Castellane, officier de cavalerie, qui traitait spécialement la question de l'armée, et M. Burat, savant économiste. Ce dernier, après avoir été rédacteur en chef du *Journal du Commerce*, avait remplacé M. Fix au *Constitutionnel*. Il est resté au journal jusqu'à la conclusion du traité de commerce en 1860. Sa collaboration fut très-utile, et il se signala par des polémiques ardentes contre les partisans du libre-échange. En 1852, M. Burat fut nommé professeur au Conservatoire des Arts-et-Métiers.

La partie littéraire n'était pas négligée, et la plume si spirituellement incisive de M. de Sainte-Beuve inaugura dans le *Constitutionnel* ses brillantes *Causeries du lundi*, qu'il vient de reprendre avec un égal succès. M. Auguste Lireux avait succédé à M. Hippolyte Rolle dans le feuilleton dramatique. Vers la fin de 1854, M. Fiorentino, dont nous traçons plus

loin la biographie, fut chargé de la critique musicale, et bientôt réunit les deux parties.

X

Nous arrivons à l'année 1852 et à la législation nouvelle sur la presse. Le *Constitutionnel* ne tarda pas à faire l'essai du nouveau régime et à s'attirer, par la plume de M. le Dr Véron, deux avertissements en deux jours (7 et 8 juin 1852). C'était aller vite en besogne. Le directeur du *Constitutionnel* comprit les difficultés de la situation et consentit à accepter les propositions de M. Mirès. Ce dernier, déjà propriétaire du journal le *Pays*, acheta le *Constitutionnel* au prix de 1,900,000 fr., et fonda la société des journaux-réunis, au capital de trois millions. Depuis dix ans que cette société fonctionne, elle a donné en moyenne plus de 10 p. 100 de revenu par an.

Ce changement dans la propriété du journal amena quelques modifications dans le personnel. M. Amédée de Césena fut appelé à la rédaction en chef du *Constitutionnel*, et M. Cucheval-Clarigny crut devoir se retirer, malgré le prix qu'on attachait à sa collaboration. Cette organisation ne fut pas de longue durée, par suite de la nomination de M. le vicomte de la Guéronnière comme directeur politique du *Constitutionnel* et du *Pays*. Les deux journaux restèrent à peu près dix-huit mois sous l'intelligente direction de l'éminent publiciste, aujourd'hui sénateur. Il fut remplacé au *Constitutionnel* par M. Cucheval-Clarigny, ce qui n'empêcha pas M. Amédée de Césena de conserver la haute position qu'il occupait dans cette feuille. M. Amédée de Césena n'a quitté le *Constitutionnel* qu'en 1857, pour fonder la *Semaine politique*, journal hebdomadaire, qui devait s'appeler plus tard le *Courrier du dimanche*.

N'oublions pas de mentionner un nouvel avertissement qui fut donné au *Constitutionnel* le 21 septembre 1853, dans la personne de M. Paradis, rédacteur du *Bulletin hebdomadaire de la Bourse*. Depuis cette époque, ce journal a profité, comme beaucoup d'autres, des bénéfices de l'amnistie souveraine.

XI

Vers le mois de mai 1857, par suite d'incidents divers, M. Cucheval-Clarigny fut amené à se retirer, et il eut pour successeur M. Amédée Renée, qui fut chargé de la direction politique des deux journaux réunis. M. Amé-

dée Renée, qui avait débuté en 1841 dans la carrière littéraire par un volume de poésie, s'était adonné ensuite à des études historiques, et deux de ses ouvrages, les *Nièces de Mazarin* et *Mme de Montmorency*, avaient obtenu un brillant succès. Il avait été attaché en outre au secrétariat du maréchal Vaillant. M. Amédée Renée usa sagement, prudemment, du pouvoir dont il était investi; mais une santé chancelante rendait de plus en plus lourd pour lui ce double fardeau. D'abord, le *Pays* passa sous la direction politique de M. Granier de Cassagnac, puis, le 25 septembre 1859, le directeur du *Constitutionnel* cessa complétement ses fonctions.

C'est alors que l'on vit grandir tout à coup le nom d'un publiciste de fraîche date, M. A. Grandguillot, qui, en quelques mois, atteignit le premier rang et fut appelé à remplacer M. Amédée Renée dans la direction politique du *Constitutionnel*. On ne lira pas sans intérêt, pensons-nous, les détails biographiques qui suivent et dont nous croyons pouvoir garantir l'impartialité.

On a écrit quelque part que la vie de M. Grandguillot ressemblait à une tradition légendaire, et l'on s'est amusé à la découper en tableaux comme un mélodrame de l'Ambigu. C'est peut-être spirituel, mais ce n'est pas tout à fait exact. Ce qui est vrai, c'est que l'existence passablement accidentée de M. Grandguillot ne manque pas d'un certain côté original et piquant. On en jugera.

A quelques kilomètres de Rouen, sur une colline qui domine les magnifiques plaines de la Normandie, se trouve *Bonsecours*, ou, pour être plus correct, *Blosseville-Bonsecours*, si connu dans la contrée par ses nombreux pèlerinages. C'est dans le hameau groupé autour de l'église que naquit, le 20 octobre 1829, le futur publiciste du *Constitutionnel* et du *Pays*. Il ne devait point démentir la réputation de finesse et d'esprit qu'on attribue au caractère normand.

Son éducation jusqu'à l'âge de cinq à six ans fut confiée à un digne et excellent prêtre, le curé de Bonsecours, M. Victor Godefroy, aujourd'hui protonotaire apostolique, chanoine de Notre-Dame de Lorette, chanoine de la cathédrale de Rouen et chevalier de la Légion d'honneur. C'est par cet ecclésiastique que furent jetées dans son esprit les premières semences de l'instruction.

Mais au bout de quelques années, le curé de Bonsecours se trouva complétement absorbé par les travaux de son église et, forcé de partir pour un voyage en Prusse et en Allemagne, il se vit contraint, à son grand regret, de renoncer à poursuivre la tutelle de son jeune élève, et de remettre cette tâche délicate au supérieur du petit-séminaire de Mont-aux-Malades. Cet établissement, situé, comme Bonsecours, sur une des collines qui avoisinent

la ville de Rouen, n'est pas sans quelque célébrité dans l'histoire. C'est là qu'est enterré Thomas-Becket. M. Grandguillot y resta jusqu'à sa première communion, et en sortit d'une manière assez bizarre. C'était à l'époque de la mort du duc d'Orléans. Le jour où arriva le funeste accident qui enleva l'aîné des fils de Louis-Philippe fut célébré au petit-séminaire comme un jour de fête. Les élèves obtinrent, en signe de réjouissance, un dîner et un congé exceptionnels. Cette manifestation anormale frappa l'intelligence précoce de l'enfant. Il demanda à partir et, avec l'assentiment du curé de Bonsecours, fut placé au lycée de Rouen, où il eut pour professeurs des hommes de mérite, tels que MM. Chéruel, Bénard et Delson, aujourd'hui à Charlemagne.

M. Grandguillot achevait sa philosophie, lorsque survint la révolution de 1848. Il se destinait à l'école normale; mais le séjour de la capitale inspirait aux familles, dans ces temps de trouble, une terreur bien naturelle. Cédant aux sollicitations de la tendresse maternelle, M. Grandguillot renonça à ses projets et consentit à rester éloigné de la capitale. En attendant, il fut chargé temporairement, au collége du Havre, de l'enseignement philosophique, dont la chaire appartenait à M. Dantu. Son professorat ne dépassa point trois semaines. Une querelle avec l'aumônier, sous l'administration peu libérale de M. de Falloux, provoqua son départ. Il s'éloigna sans regret, et vint à Paris suivre les cours de l'école de droit. Si l'enseignement perdait un professeur, le barreau et la tribune politique gagnaient peut-être un orateur.

Une fois installé dans ce vieux quartier latin où la jeunesse promène du Panthéon à l'École de médecine sa gaieté et son enthousiasme, M. Grandguillot sentit s'éveiller en lui les premières velléités littéraires. Le voisinage de l'Odéon — cet asile de la tragédie classique — exerçait son influence sur son imagination, et, en cherchant bien, on retrouverait peut-être certain drame en vers dont il se rendit coupable, — œuvre homérique qui ne comptait pas moins de 172 personnages groupés autour de *Michel-Ange*. — Tout en alignant ses alexandrins, M. Grandguillot ne négligeait pas le Code, et, au bout de trois ans, il revint à Rouen portant dans l'une de ses poches son diplôme de licencié et dans l'autre le lourd manuscrit de *Michel-Ange*. Par malheur, sa famille ne se montra guère sensible aux beautés de son drame et songea à marier le poëte.

Ici se rattache à la vie de M. Grandguillot une anecdocte que nous ne croyons pas devoir passer sous silence, bien qu'elle touche un peu à la vie intime. L'auteur du drame de *Michel-Ange*, alors à Rouen, fréquentait une famille fort honorable dans laquelle il trouvait le meilleur accueil. La maîtresse de la maison, qui était spirituelle et charmante, ne tarda pas à in-

spirer au poëte le sentiment d'une profonde et respectueuse amitié. Cette dame avait une nièce, et un beau matin il fut question d'un mariage entre elle et M. Grandguillot. Les choses allèrent si loin qu'il partit pour Paris afin de s'occuper des emplètes de la noce. Pendant ce temps, les parents de M. Grandguillot songeaient à lui assurer une charge d'agréé près le tribunal de commerce de Rouen. Mais, arrivé à Paris et livré à ses propres réflexions, le futur publiciste fut forcé de s'avouer que l'amitié sincère qu'il portait à la tante n'allait pas jusqu'à l'amour de la nièce. La loyauté de son caractère lui dictait sa conduite. Il fit connaître sans retard les sentiments qui l'animaient, et annonça à sa famille sa résolution de rester à Paris. Il y resta en effet, et, pendant six mois, il eut tout le loisir nécessaire pour s'édifier sur les exigences de la vie matérielle. Dame nécessité frappa même quelquefois à la porte de sa petite chambre, et pour s'en débarrasser l'ex-professeur de philosophie fut dans l'obligation de donner des répétitions de baccalauréat. Sa bonne étoile ne l'abandonnait pas pour cela; elle n'avait fait que s'obscurcir un moment.

Un noble duc du faubourg Saint-Germain, dont le fils, après avoir été son élève, était devenu son ami, lui demanda comme un service de vouloir bien accompagner une des plus hautes familles de Russie qui se rendait à Londres. M. Grandguillot céda à ce désir, mais non sans regret. L'auteur de *Michel-Ange* s'occupait de faire émigrer son drame poétique de l'Odéon à la Comédie-Française.

On sait quand on part, dit le proverbe, on ignore l'époque du retour. M. Grandguillot put se convaincre de la justesse de cette maxime populaire. Il était parti pour Londres; de Londres, il alla en Allemagne, de l'Allemagne en Pologne, en Russie, en Crimée. Puis il visita la Syrie, Jérusalem, l'Italie, l'Espagne, etc. Nous aurions sur ces voyages bien des détails curieux à raconter. Qu'il nous suffise de dire qu'il rapportait au fond du cœur une passion profonde. Sa santé même s'en ressentait. Il s'agissait de le guérir.

Un jour, à son retour d'Espagne, il se trouvait à Biarritz. Dans une réunion, on plaisantait sur sa passion, et on discutait sur les moyens les plus capables de distraire un cœur malade. Les uns parlaient de la guerre, les autres des voyages. Un homme du monde d'un grand esprit déclara que la politique était un remède infaillible contre les chagrins d'amour, et proposa à M. A. Grandguillot de l'accréditer auprès de la direction du *Constitutionnel*. Quelques jours plus tard, le jeune avocat normand prenait la plume du publiciste, plume dont il devait bientôt se servir avec un plein succès.

M. Grandguillot entra au *Constitutionnel*, comme rédacteur, le 12 novembre 1858. Une année après, le 25 septembre 1859, il était choisi pour

remplacer M. Amédée Renée dans la rédaction en chef de cet important organe de la publicité. A la tête du journal de la rue de Valois, M. Grandguillot eut à traverser une des périodes les plus agitées du journalisme. Il se montra à la hauteur de cette mission difficile, et fut constamment sur la brèche. Sa vie, pendant cette période, ne fut qu'une longue polémique, polémique contre l'Autriche en faveur de l'Italie, polémique contre les mandements des évêques, polémique avec Mgr Dupanloup, etc. Cette dernière campagne fut particulièrement favorable au rédacteur en chef du *Constitutionnel*, et il prouva, dans cette controverse avec un éloquent et fougueux prélat, que sa plume savait être incisive et énergique en restant toujours courtoise. Ses adversaires eux-mêmes ont rendu justice à son caractère loyal et à son talent (1).

Nous avons dit que le passage de M. Grandguillot au *Constitutionnel* fut surtout remarquable par ses côtés périlleux et militants. Le calme une fois rétabli, le jeune publiciste fut appelé à la rédaction en chef du *Pays*. Nous le retrouverons dans ce nouveau poste en retraçant très-prochainement l'historique du *Journal de l'Empire*.

XII

Nous avons dit que les journaux le *Constitutionnel* et le *Pays* avaient été achetés par M. Mirès, et formaient une société dont il était le directeur-gérant. A l'époque de la liquidation de la *Caisse générale des chemins de fer*, M. Ch. Brian, ancien préfet, fut choisi comme administrateur provisoire de la société. Quelques mois plus tard, M. le vicomte d'Anchald fut nommé directeur-gérant des journaux réunis, et c'est en cette qualité qu'il adressait la lettre suivante, le 19 octobre 1861, à M. le docteur Louis Véron, député au Corps législatif :

Monsieur,

Chargé des intérêts du *Constitutionnel*, je viens vous offrir de vous joindre à moi pour la direction politique et littéraire de ce journal.

Veuillez agréer; etc.

Vicomte D'ANCHALD,
Directeur-gérant du *Constitutionnel*.

(1) En dehors de ses nombreux articles, M. A. Grandguillot a publié plusieurs études politiques; nous citerons ses *Lettres russes sur l'émancipation des paysans* (1859), *Lettre d'un Journaliste catholique à M. l'évêque d'Orléans* (1860). Tout récemment il a traité la question américaine dans une première brochure qui a paru sous ce titre : *La Reconnaissance du Sud*. Enfin, M. A. Grandguillot prépare un travail dont le sujet révèle toute l'importance : il s'agit de l'*Évacuation de Rome*.

A cette proposition, l'ancien directeur répondait :

Paris, le 19 octobre 1861.

Monsieur,

J'accepte la proposition contenue dans votre lettre de ce jour.

Pour la seconde fois, depuis 1848, je me verrai chargé de la direction politique et littéraire du *Constitutionnel* : dévouement, mais indépendance absolue, telle sera ma ligne de conduite.

Veuillez agréer, etc.

L. Véron,
Député au Corps Législatif.

Trois mois plus tard, une note insérée en tête du *Constitutionnel* annonçait le départ de M. Louis Véron, et ajoutait que M. Paulin Limayrac restait rédacteur en chef. L'auteur de *Gaëtana*, M. Edmond About, après une apparition plus courte que glorieuse, suivait M. Véron dans sa retraite.

Les choses en sont là au moment où nous achevons cette étude (22 janvier 1862).

§ II

COMMENT SE FAIT LE CONSTITUTIONNEL

I

Le *Constitutionnel* est un journal du matin, comme le *Moniteur*, le *Journal des Débats*, le *Siècle*, l'*Union* et le *Monde*, tandis que le *Pays*, la *Patrie*, la *Presse*, l'*Opinion nationale*, la *Gazette de France*, l'*Ami de la Religion* et le *Temps*, forment le bataillon des journaux du soir. C'est dire que la composition matérielle de la feuille de la rue de Valois est analogue à celle du *Moniteur* et du *Siècle*, dont nous avons révélé les exigences et les secrets typographiques. Nous ne reviendrons pas sur ces détails d'intérieur, qui nous exposeraient à des redites fastidieuses ; mais on nous permettra, à propos du *Constitutionnel*, de signaler la différence qui sépare une feuille du matin d'une feuille du soir. Nous ne sortons pas de notre rôle de *cicerone* des lecteurs de journaux, car on confond trop souvent ces deux catégories bien distinctes d'organes de la publicité.

II

Le journal du soir doit être avant tout un nouvelliste : ce qu'on lui demande, ce sont des faits et des primeurs. La rapidité est son principal mérite. Son confrère du matin, moins pressé par l'heure, peut donner plus de développement à ses articles, plus de soin à sa rédaction. L'incident annoncé en quelques lignes par le journal du soir est commenté et apprécié par le journal du matin. Ils se complètent l'un par l'autre.

Cette différence dans l'élaboration du journal se retrouve dans son exécution matérielle, et il serait injuste de demander à la feuille de la veille un tirage aussi parfait qu'à son émule du lendemain. Si quelques-unes luttent avec avantage, c'est par l'excellence des presses et l'habileté de ceux qui les dirigent. Constatons en passant que le *Constitutionnel* est un des journaux les mieux imprimés de Paris. Le chiffre de ses abonnés est cependant considérable, puisqu'il atteint *vingt-quatre mille*, chiffre dépassé dans les circonstances exceptionnelles, telles que la guerre de Crimée ou la campagne d'Italie. Le *Constitutionnel* fait deux éditions : l'une pour les départements, mise à la poste le soir ; l'autre pour Paris.

Ces deux éditions ne sont pas toujours identiques, dit-on.

Demandez plutôt à M. L. Boniface, qui depuis quatorze ans lit, chaque soir, le journal, en épreuves, d'un bout à l'autre.

§ III

BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS

Comme dans nos études précédentes sur le *Siècle*, la *Patrie*, la *Presse*, l'*Opinion nationale* et le *Moniteur universel*, nous consacrons un chapitre spécial à la biographie des rédacteurs actuels du *Constitutionnel*. C'est le complément indispensable de notre travail. Un journal est un drapeau, et l'on ne peut écrire l'histoire d'un régiment sans faire connaître les officiers et les soldats.

* * *

M. PAULIN LIMAYRAC

Rédacteur en chef.

La livraison des *Grands Journaux de France* consacrée à la *Patrie* renferme la biographie de M. Limayrac. Nos lecteurs voudront bien avoir l'obligeance de se reporter à ce numéro, qui forme le second de notre recueil. Ils nous éviteront le soin monotone de nous recopier nous-même à quelques mois de distance.

* * *

M. AUGUSTE VITU

M. Auguste Vitu est né à Meudon (Seine-et-Oise), le 7 octobre 1823, d'une vieille famille de Champagne qui a donné de nombreux officiers et soldats aux armées de la république et du premier empire, et qui est l'alliée des Oudinot et des Thuriot de la Rosière. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par le célèbre botaniste Charles Kunth, membre de l'Institut de France, secrétaire et collaborateur d'Alexandre de Humboldt, et Victor Jacquemont l'a plus d'une fois fait sauter sur ses genoux.

Après des études précoces, mais trop tôt interrompues, M. Auguste Vitu se trouva, en 1841, surnuméraire de l'administration de l'enregistrement et

des domaines, mais ne rêvant d'autre ambition que le succès du théâtre : de là un grand nombre de petites comédies, jouées sur de tout petits théâtres. Il avait alors dix-huit ans.

Au commencement de 1842, Auguste M. Vitu quitta l'ingrate carrière de l'enregistrement, et devint le secrétaire du riche baron de Delmar. Il fit paraître en même temps ses premiers travaux sérieux dans la seconde édition de la *Biographie Michaud*, à laquelle il a donné d'intéressantes notices sur l'empereur Akhbar, les vieux saints Austregisilde et Austremoine, Mme d'Arconville, etc.

Bientôt attaché à vingt journaux littéraires et artistiques, M. Auguste Vitu, de 1843 à 1847, a successivement collaboré au *Mercure des Théâtres*, au *Coureur des Spectacles*, au *Corsaire-Satan*, au *Charivari*. Mais il a surtout activement coopéré à la rédaction de la *Silhouette*, qui lui dut une grande partie de ses succès. On ne peut pas évaluer à moins de dix volumes les innombrables articles de genre et de critique qu'il y a répandus à pleines mains, et qui n'ont en rien contribué à sa réputation, dans ce temps où les articles n'étaient pas signés. Quelques pages détachées de cette volumineuse collection sont cependant devenues de petits volumes : *Paris au bal*. *Paris l'hiver*, fines esquisses de mœurs, remarquables par le tour et l'élégance, devenues aujourd'hui tellement introuvables que l'auteur n'en possède pas un seul exemplaire et n'a pu s'en procurer.

En 1846, M. Auguste Vitu fut attaché quelque temps à la partie littéraire de l'*Epoque*, où il seconda M. Anténor Joly comme sous-directeur du feuilleton. Il donna de nombreux articles au *Musée des Familles*, et à d'autres recueils littéraires qu'il serait trop long d'énumérer.

La Révolution de 1848 surprit M. Aug. Vitu à vingt-cinq ans, au milieu d'une situation littéraire qui commençait à se dessiner, et dont les fondements s'écroulèrent en un seul jour. Qui s'occupait de critique littéraire, d'art, de contes et de nouvelles, au milieu du bruit de la rue et du tressaillement social? M. Aug. Vitu se jeta dans la mêlée, mais non pas au hasard. Son instinct le poussait aux idées d'ordre et de modération ; le second jour de la révolution, il fondait, avec Ad. de Balathier, le *Girondin*, qui vécut moins d'une semaine ; et le 2 mars il se retrouvait dans les bureaux de la *Liberté* avec M. Lepoitevin-Saint-Alme, son ancien rédacteur en chef du *Corsaire-Satan*, qui était aussi l'ancien rédacteur du *Capitole* et l'ardent champion des idées bonapartistes.

Au 1er mai suivant, il prit des mains d'Amédée Achard la rédaction en chef du *Pamphlet*, journal quotidien, où le fouet de la satire fut manié par des bras sans pitié. C'était la littérature sans ouvrage qui venait châtier les vainqueurs du jour, et elle le fit avec une verve vraiment atroce. Quelle

rédaction que celle du *Pamphlet!* Paul Féval, Laurent Jan, Théodore de Banville, Alfred Busquet, Henri Nicolle, G. de la Landelle, Amédée Achard, Ch. Monselet, Arthur Ponroy, Léo Lespès, Champfleury, Ch. Baudelaire, Albert Aubert, etc., etc., écrivirent tour à tour les nouveaux *Actes des apôtres*, dont le succès fut éblouissant comme l'éclair, mais fugitif comme lui, et qui s'éteignit sous le canon de juin. Forcé de chercher un cautionnement, le *Pamphlet* se vit un jour forcé ou d'accepter le concours des amis du général Cavaignac ou de mourir; et il mourut.

Où trouver une position stable? Après avoir repris quelque temps le feuilleton de théâtre dans un journal appelé l'*Avenir national*, dont Paul Féval était le rédacteur en chef, M. Aug. Vitu accepta, au mois d'avril 1849, par l'intermédiaire successif de M. Buloz, de M. le comte Molé et de M. Rouher, la mission d'aller défendre à Clermont-Ferrand les candidats du parti de l'ordre aux élections générales, en créant un journal de circonstance appelé le *Bon Sens d'Auvergne*. Le succès fut complet: sur les treize noms patronés par le journal, et qui comprenaient ceux de MM. de Morny, Rouher, de Chazelle, Chassaigne-Goyon, etc., onze passèrent à d'immenses majorités; mais dans la chaleur de la lutte, M. Aug. Vitu, qui avait la plume vive et l'indignation sincère, avait traité la république rouge avec tant de rudesse que le procureur général de Riom crut devoir le traduire en cour d'assises sous prévention d'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres. Défendu avec une chaleureuse éloquence par Me Du Miral, aujourd'hui député de la Creuse, M. Vitu fut acquitté à l'unanimité, et son acquittement lui valut une véritable ovation. A la suite de cette affaire, le procureur général fut révoqué par M. Odilon-Barrot, garde des sceaux.

Au mois de février 1850, M. Aug. Vitu alla fonder à Grenoble un journal intitulé l'*Ami de l'ordre*, qui tint vigoureusement tête au parti socialiste, représenté en Dauphiné par un organe très-puissant, le *Patriote des Alpes*. Après une lutte qui ne fut pas sans péril, il revint à Paris au mois de juin, appelé par M. Granier de Cassagnac, qui venait d'accepter la rédaction en chef du *Pouvoir*, ancien *Dix Décembre*, et qui désirait s'assurer le concours d'un rédacteur jeune, éloquent, actif et déjà éprouvé. Après la condamnation du *Pouvoir* par l'Assemblée législative à une amende de 5,000 f., M. Granier de Cassagnac entra au *Constitutionnel*, et M. Vitu lui succéda dans la rédaction en chef du *Pouvoir*. Ce ne fut pas pour longtemps : ce journal mourut au mois de janvier 1851. Les temps n'étaient pas mûrs pour un journal qui osait affirmer qu'il y avait une légitimité en France, et que cette légitimité résidait dans la branche napoléonienne.

Cette année 1851 fut la plus critique qu'ait jamais traversée M. Vitu. Il

n'y avait pas de place dans la presse pour des opinions si accusées, et le feuilleton littéraire des grands journaux, se refermait d'effroi devant la signature de l'écrivain bonapartiste. La question de la révision de la Constitution se présente devant l'Assemblée : M. Vitu demande nettement le rétablissement du suffrage universel dans une brochure qui portait ce titre significatif : *Révision ou Révolution*. Excepté la *Patrie*, qui en publia un extrait, aucun journal n'en voulut rendre compte, et il s'en vendit *huit exemplaires*. Complétement découragé, M. Vitu accepta, dès les premiers jours de novembre 1851, une troisième rédaction en province. Il partit avec un amer regret, et ce fut pourtant la source de sa fortune politique.

Il y avait un mois que M. Aug. Vitu venait de retrouver au *Mémorial d'Amiens* son pauvre vieux rédacteur en chef Lepoitevin-Saint-Alme, devenu infirme et presque aveugle ; un mois qu'il battait en brèche avec la plus vigoureuse énergie le *Courrier de la Somme*, journal du général Changarnier, lorsqu'éclata le coup d'État. Le préfet d'Amiens donne sa démission, et est remplacé par un commissaire extraordinaire, M. Bérard, ancien secrétaire de l'Assemblée, dont le premier acte, en arrivant à Amiens, est d'appeler M. Vitu et de l'installer avec lui à la Préfecture. Grâce à la ferme et spirituelle intelligence de M. Bérard, secondée par le zèle du journaliste devenu chef du cabinet, l'ordre fut maintenu dans cette grande cité industrielle, où fermentaient les passions politiques les plus diverses. Au bout de quinze jours, M. Bérard, ayant accompli sa mission, demandait et obtenait, pour M. Aug. Vitu, une sous-préfecture ; mais M. de Morny quitta le ministère avant d'avoir signé sa nomination, et M. Vitu, moitié par nécessité, moitié par attachement, suivit M. Bérard, nommé préfet de l'Isère. Après avoir dirigé le cabinet de M. Bérard pendant trois ans, qui ne furent pas complétement perdus pour le littérateur, mais qui ne le conduisirent pas assez promptement à l'avenir administratif qui lui paraissait promis, il rentra dans la presse parisienne comme l'un des principaux rédacteurs politiques du *Pays, journal de l'Empire*. Il y est resté cinq années entières, et ne l'a quitté que pour entrer au *Constitutionnel*, le 1er février 1860.

M. Auguste Vitu, dont la carrière littéraire a été fort accidentée, comme nous venons de le voir, possède à un très-haut degré la science du journa-

(1) M. Vitu a publié : 1° *Révision ou Révolution*, broch. in-8, Paris, 1851 ; 2° *L'Empereur à Grenoble*, broch. gr. in-12, Grenoble, 1852 ; 3° *Histoire de Napoléon III et du rétablissement de l'empire*, 1 fort vol. gr. in-8, Paris, 1854 ; 4° *Études littéraires sur la Révolution française*, 1 vol. in-18, Grenoble, 1853 ; 5° *Ombres et vieux murs*, 1 vol. in-8, Paris, 1860 ; 6° *Contes à dormir debout*, Paris, 1861 (Bibliothèque des Chemins de fer) ; *La Résurrection de Lazare* (avec Henry Mürger), etc., etc.

M. Vitu est depuis 1848 membre du Comité de la Société des gens de lettres, qui l'a constamment réélu, et dont il a été deux fois le vice-président. A travers les absor-

lisme. Il en connaît tous les secrets. Sa plume exercée, guidée par une intelligence active, et servie par une érudition profonde, traite avec succès les questions multiples de la polémique quotidienne; ses articles se lisent avec plaisir et avec fruit, car, chose rare! il sait allier l'énergie de la pensée à l'élégance du style. De plus, l'énorme dépense d'esprit qu'il a faite dans son passage à travers la petite presse, loin de l'appauvrir, n'a servi qu'à aiguillonner sa verve. Devenu journaliste politique, l'ex-rédacteur du *Charivari* et de la *Silhouette* n'est jamais en retard ni pour l'attaque ni pour la riposte. Ajoutons que son esprit ne fait aucun tort à son cœur, ses amis le savent bien!

* * *

M. A. GRENIER

M. Grenier est un nouveau venu dans la presse, mais il a déjà le rang, la notoriété et l'autorité des maîtres. Il est arrivé au *Constitutionnel* par hasard, presque par surprise, en ce sens que son arrivée a surpris tout le monde, et lui le premier. Il passait par là, il est entré, il s'est établi tout de suite, avec ses aises, ses libres allures, ses franches coudées. Il a parlé haut, en homme sûr de son fait. On lui a répondu, il a répliqué. On s'est occupé, inquiété de lui; on a attaqué ses opinions, critiqué sa manière, mais on n'a pu critiquer ni son talent ni son bonheur... Il a réussi.

On a su, par une récente polémique, que M. Grenier est un universitaire. De fait, il a les qualités et peut-être aussi les défauts de l'emploi. Il a l'érudition, il a le style, le fond et la forme, mais il a encore ceci de l'Université qu'il ne ménage pas ses collègues et qu'il leur réserve ses bottes les plus meurtrières. Ses collègues le lui rendent bien, mais les rieurs ne sont pas toujours de leur côté.

Voici sa biographie :

Grenier (Pierre-Antoine) est né à Brioude (Haute-Loire) le 29 juin 1823. Élevé au collége d'Issoire, puis au lycée Charlemagne, il obtint plusieurs

bantes préoccupations du journalisme, il prépare des ouvrages considérables, de pure érudition, parmi lesquels on cite une édition et une vie nouvelle de François Villon, qui feront révolution dans le monde savant.

Il est l'un des fondateurs du Comité de défense de la propriété littéraire, avec M. Ed. Laboulaye, de l'Institut, L. Hachette, Jules Simon, etc.

Il est membre du conseil de l'arrondissement de Senlis, commandeur de l'ordre royal d'Isabelle-la-Catholique, chevalier de l'ordre royal de Danebrog et de l'ordre impérial de Medjidié.

prix au concours général, et le prix d'honneur de rhétorique au concours de 1842. Il entra le premier à l'école normale (promotion de 1843). Au sortir de cette école, il fut envoyé à Athènes, à l'école française, qu'il a contribué à fonder (1846).

Rentré en France, en 1848, il fut successivement professeur de rhétorique aux lycées de Montpellier et de Clermont et professeur de littérature française à la Faculté des lettres de cette dernière ville.

M. Grenier a fait ses premiers essais de journalisme dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme*, qu'il a rédigé de 1860 à 1861 avec une supériorité qui faisait pressentir sa véritable vocation. En effet, au bout d'une année à peine, le *Constitutionnel* accueillait le nouveau publiciste et insérait son article sur l'évacuation de Rome, qui fut traduit en vingt langues et fit le tour du monde.

Depuis ce temps, M. Grenier est devenu, de tous les écrivains de la presse semi-officielle, l'un des plus écoutés et surtout des plus redoutés. Sa plume est aiguë et son encre est amère. Il frappe fort, et on n'oublie pas les coups qu'il a portés.

Est-ce un méchant homme pour cela? Certes non. Un peu rude d'aspect, il n'a conservé de la Haute-Loire que l'enveloppe, et tout de suite on retrouve en lui l'homme de goût et de savoir, le lettré de la bonne école, et l'on se laisse gagner par la grâce et les séductions de sa parole. Il sait tout et parle volontiers sur tout. Il a le vrai tempérament du polémiste. Il se passionne aisément à propos de toutes choses, et il improvise alors, sans les relire, ces violentes apostrophes dont les colonnes du *Constitutionnel* ont retenti. Mais ces coups de tonnerre sont de peu de durée, et il n'a jamais poussé une polémique au delà de trois articles. C'est bien assez pour le public. Il s'arrête alors, et revient avec bonheur à ses études, au soin plus appliqué de la forme, à la pureté, à l'élégance, jusqu'à ce qu'un nouveau pétard éclate au bout de sa plume.

Indifférent aux attaques, il n'a pas de rancune contre ses adversaires. Ce qui l'emporte, ce n'est pas la colère, c'est l'improvisation, et ce qui le passionne, c'est la lutte elle-même et non la question qui s'agite.

On a reproché à M. Grenier quelques violences de langage; il ne faut pas s'en formaliser outre mesure. La presse est un instrument difficile à manier, et dont la manœuvre ne s'apprend pas en un jour, quel que soit le talent de l'artiste. Sans doute un écrivain qui est à portée de pressentir sur bien des points la pensée du Gouvernement est tenu par cela même à plus de ménagements, à plus de mesure que s'il parlait uniquement sous sa propre inspiration; mais au prix de quelques épithètes hasardées, j'aime mieux la verte et vaillante allure de notre polémiste que la fade componction de quelques-uns de ses adversaires. D'ailleurs, M. Grenier est jeune, et,

comme le dit un de ces anciens qu'il se plaît à relire, « J'aime que chez les jeunes gens il y ait quelque chose à émonder. »

Terminons en disant que M. Grenier est auteur d'un volume sur saint Grégoire de Nazianze, d'une brochure très-piquante et très-goûtée des érudits, qui a pour titre *Idées nouvelles sur Homère*, et de plusieurs brochures politiques anonymes.

Il a épousé la fille du célèbre violoncelliste George Hainl, que la ville de Lyon s'honore de posséder, et que Paris réclame comme une des sommités musicales de l'époque.

* * *

M. LOUIS BONIFACE

M. Louis Boniface, secrétaire de la rédaction et gérant du *Constitutionnel*, est l'un des doyens de la presse parisienne. Ses débuts dans le journalisme remontent à 1819, c'est-à-dire à l'année de la fondation de la feuille politique à laquelle il prête, depuis 1844, le concours de son expérience et de son activité.

Lorsqu'il se décida à suivre la carrière laborieuse du journalisme, M. L. Boniface n'avait que vingt-deux ans, et par conséquent pas de passé, si ce n'est qu'il s'était mêlé un peu au mouvement des affaires, ce qui l'amena à la rédaction de la partie économique du *Journal du Commerce*. Il y resta vingt-cinq ans, dans le poste analogue à celui qu'il occupe au *Constitutionnel*, c'est-à-dire qu'il était chargé de l'ensemble du journal, écrivant son article à l'occasion, et toujours sur la brèche dans les années qui suivirent 1830. Chaque jour sa part de collaboration augmentait. Il représentait en quelque sorte la tradition du journal; aussi était-il non-seulement occupé, mais absorbé par cette lourde tâche. Un écrivain (1) qui fréquentait à l'époque dont nous parlons les bureaux du *Commerce*, situés rue Saint-Joseph, n° 9, nous a conservé la physionomie de cet intérieur de journal, dans lequel le héros de cette étude occupait un poste important.

« On arrivait, dit-il, à la salle commune de la rédaction par un petit escalier étroit, raboteux, bas de plafond, et gras de noir d'imprimerie. Ce chemin menait droit à M. Boniface, qui, assis devant un petit bureau, au fond d'une chambre obscure et mal meublée, tournait le dos à la

(1) M. Hippolyte Castille.

porte d'entrée. M. Boniface, dans lequel se combinaient la raideur d'un ancien militaire, celle de l'homme assis huit heures par jour devant une table, et l'humeur d'un journaliste dérangé vingt-cinq fois par heure, semblait fait exprès pour effrayer les débutants. Il *coupait* le journal. Il avait l'air si profondément enterré dans ses petits papiers, ses grands ciseaux avaient quelque chose de si menaçant, il tournait à demi la tête et se remettait au travail d'une façon si inhospitalière lorsqu'on entrait, qu'il fallait, pour lui adresser la parole et lui demander des nouvelles du manuscrit, plus de courage qu'il n'en faut pour croiser le fer ou échanger une balle. »

L'auteur de cette description un peu réaliste s'empresse d'ajouter que M. Boniface était au fond un excellent homme, et qu'il dut à son obligeance la faveur de mettre au jour certains feuilletons qui n'étaient peut-être pas des chefs-d'œuvre.

En 1844, le *Journal du Commerce* fut vendu, et M. Véron, qui venait d'acheter le *Constitutionnel*, proposa à M. Boniface de mettre au profit de cette feuille politique sa longue expérience des hommes et des choses. M. Boniface accepta avec empressement, et transporta ses pénates et ses longs ciseaux dans les bureaux du *Constitutionnel*. Depuis cette époque, c'est-à dire depuis bientôt dix-huit ans, il n'a peut-être pas manqué un seul jour à son labeur quotidien, et il est resté immuable au milieu des orages et des commotions intérieures et extérieures. Aujourd'hui, M. Louis Boniface, qui compte quarante-trois ans de journalisme, est un des vétérans et des doyens de la presse française. Il joint une grande finesse à une grande prudence, et ayant vu beaucoup par ses propres yeux, il a beaucoup retenu. Nous allions oublier de dire qu'il était né à Cambrai, en 1796. M. Louis Boniface est chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la croix de juillet (1830).

*
* *

M. BONIFACE-DEMARET

Frère du secrétaire de la rédaction du *Constitutionnel*, M. Boniface-Demaret est né en 1805. Il remplaça son aîné au *Journal du Commerce* pour la partie économique, lorsque ce dernier vint à s'occuper exclusivement de politique et des nouvelles. Comme lui aussi, il est décoré de la croix de juillet.

M. Boniface-Demaret est principalement chargé, dans la rédaction du

Constitutionnel, du compte-rendu des voyages officiels, des inaugurations de chemins de fer et du sport. C'est le *courriériste* du journal de la rue de Valois, et il s'acquitte non sans succès de ce travail, plus pénible qu'on le suppose. Il traite encore en publiciste compétent les questions algériennes, que ses voyages dans notre colonie d'Afrique lui ont rendues familières.

Sous un extérieur grave, et qui trahit un ancien militaire, M. Boniface-Demaret cache une profonde bienveillance. Les fatigues d'une excursion même lointaine n'enlèvent rien à la gaieté de son esprit. C'est un aimable confrère et un joyeux convive qu'on est heureux de rencontrer partout où la presse parisienne envoie des représentants.

*
* *

M. P. A. FIORENTINO.

M. Théophile Gauthier disait un jour dans une réunion d'amis : « J'ai fait des romans, des poésies et des pièces de théâtre, et je déclare que rien n'est plus difficile que de rendre compte d'un mélodrame de l'Ambigu. » Le savant et spirituel critique avait raison, et telle sommité littéraire devant laquelle on se prosterne sous le dôme de l'Institut, briserait sa plume impuissante s'il lui fallait, chaque lundi, accoucher d'un article de douze colonnes sur les productions plus ou moins fastidieuses de la semaine dramatique ou musicale. Eh bien! ce tour de force qu'un académicien breveté ne saurait accomplir, M. Fiorentino — le Mazarin du compte-rendu, suivant l'expression humoristique de notre honorable ami Xavier Aubryet — M. Fiorentino, disons-nous, l'exécute, depuis seize ans, avec un succès qui, Dieu merci! est au-dessus de toute contestation. N'est-ce pas là, nous le demandons, une preuve manifeste d'un grand talent littéraire, servi par de fortes études, une science profonde d'observation et une imagination toute méridionale? Essayons d'esquisser la biographie du feuilletonniste du *Constitutionnel*.

M. Pier-Angelo Fiorentino est né à Naples en 1817, et, sous ce beau ciel de l'Italie où tout homme est poëte, il sentit de bonne heure se développer en lui la vocation littéraire. Pour satisfaire sa passion, il rédigea et fonda dans sa patrie plusieurs journaux : l'*Omnibus*, *Il Vesuvio* et *Il Globo*, et fit jouer plusieurs pièces de théâtre. Après la représentation de l'un de ses drames, le *Médecin de Parme*, l'auteur applaudi reçut dans les coulisses mêmes du théâtre les félicitations chaleureuses d'un Français qui passait

par là. Ce Français s'appelait M. Alexandre Dumas. Le romancier-voyageur, pour lequel une excursion à Naples coûte aussi peu qu'une promenade sur le boulevard des Italiens, complimenta cordialement le jeune littérateur napolitain, et l'engagea à venir à Paris chercher la consécration de son talent. M. Fiorentino ne demandait pas mieux, mais la police napolitaine faisait la sourde oreille lorsqu'il s'agissait d'accorder des passe-ports. Seulement, elle n'entendait pas que sous le règne de l'absolutisme la littérature fût une profession. M. Fiorentino fut obligé de se pourvoir d'une place d'employé de ministère. Il s'empressa de s'en débarrasser, et ayant pu enfin obtenir des passe-ports, fit ses adieux à Naples et au Vésuve. Son bagage n'était pas lourd : deux volumes de vers : le *Sere d'autunno* — *Cento novelle prose e rime scelte*, et dans sa bourse 500 francs d'économie. Avec cela le jeune Napolitain croyait pouvoir aller au bout du monde. Malheureusement le choléra l'arrêta à Marseille. Le vicomte Ruoltz, dont il avait fait la connaissance pendant la traversée, lui conseilla de prendre une voiture pour achever sa route jusqu'à Paris. M. Fiorentino y consentit, et arriva dans la capitale allégé de 300 francs. Quelques jours passés à l'hôtel des Princes, où il était descendu, toujours sur les indications du vicomte Ruoltz, achevèrent d'épuiser sa bourse, et il dut échanger son appartement de l'hôtel des Princes contre la mansarde d'une maison du boulevard Montmartre, près de Frascati. Étranger, sans protection, sans ressource, M. Fiorentino entrait dans l'arène littéraire par la porte de l'adversité. Le courage ne lui fit pas défaut.

A l'aide de quelques livres que lui prêtait sa concierge, il apprit le français, qu'il écrit si correctement aujourd'hui, et fut bientôt à même d'envoyer à M. de Girardin, directeur de la *Presse*, un article intitulé : *L'Italie, par un Italien*. Le lendemain, l'article était publié dans les colonnes du journal, et M. Fiorentino était invité à donner la suite.

Dans les bureaux de la *Presse*, M. Fiorentino rencontra de nouveau M. Alexandre Dumas, et devint l'un de ses collaborateurs. Bientôt il fut chargé de la critique musicale du *Corsaire*, et peu après du feuilleton dramatique ; il avait trouvé sa voie. M. Véron, directeur du *Constitutionnel*, s'adjoignit en 1855 ce spirituel écrivain, et, en 1852, M. Fiorentino vit s'ouvrir devant lui le feuilleton musical du *Moniteur*, qu'il rédige depuis cette époque sous le pseudonyme de *M. de Rovray*.

Telles ont été les différentes phases de la carrière littéraire de M. Fiorentino, qui a trop de talent pour n'avoir pas beaucoup d'envieux et trop d'esprit pour n'avoir pas beaucoup d'ennemis.

Outre les ouvrages italiens que nous avons cités, ont doit à sa plume si française par la clarté et la sobriété du style, une traduction de *Dante*

arrivée à sa neuvième édition, et qui vient d'être choisie par la maison Hachette pour le magnifique ouvrage illustré par le crayon prodigieux de Gustave Doré (1).

*
* *

M. HENRI DE PARVILLE.

Depuis que le roman-feuilleton a envahi le rez-de-chaussée des journaux quotidiens, on accorde peu d'attention au pauvre feuilleton scientifique qui se prélasse chaque semaine, sans pitié pour le lecteur, à la place de nos romanciers en vogue. Le lecteur tourne la page indifféremment, et le rédacteur a l'insigne avantage de prêcher dans le désert.

Il faut avouer que c'est aussi un peu la faute du rédacteur scientifique, qui confond trop souvent les colonnes d'un journal avec une chaire de faculté ou une tribune en Sorbonne. Il conserve à la science les allures arides et guindées qu'on commence déjà à rejeter dans les écoles. Quelques-uns la rendent ennuyeuse à plaisir, s'imaginant qu'on juge de la valeur de l'écrivain à l'ennui que cause la lecture de ses œuvres.

Nous croyons qu'on a fait fausse route jusqu'à présent, et que si l'on ne cachait pas sous de grands mots sonores et inintelligibles l'intérêt considérable qu'apporte avec elle toute question scientifique, on lirait la science avec autant de plaisir que les romans.

Si nous insistons sur ces qualités indispensables au feuilleton scientifique, c'est qu'elles forment le caractère distinctif de la manière de M. de Parville. Ce jeune savant, fort instruit et fort intelligent, veut être avant tout de son époque. Il suffit de parcourir un seul de ses comptes-rendus pour se convaincre qu'il cherche à parfumer la coupe dans laquelle il offre à ses lecteurs le breuvage un peu amer de la science. Sans perdre de vue la question utilitaire et sérieuse, il se préoccupe de l'élégance de la forme, et ne recule pas dans l'exposition de son sujet devant une certaine originalité qui engage le lecteur à continuer jusqu'au bout par curiosité. Maintenant que l'on connaît l'écrivain, essayons de faire connaître l'homme.

Nous avons dit que M. de Parville était fort jeune. Lorsque sa signature parut à la fois dans le *Constitutionnel* et le *Pays*, beaucoup de personnes y

(1) Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. P. A. Fiorentino quitte le *Constitutionnel*. Il a pour successeur M. Nestor Roqueplan.

voulurent voir un pseudonyme. De plus, quand on allait le demander aux bureaux de la rue de Valois, on était certain d'avance d'être renvoyé rue du Faubourg-Montmartre, et *vice versâ*, si bien que ne pouvant le rencontrer, on s'était habitué à le considérer comme un mythe.

Nous pouvons lever tous les doutes et affirmer que M. Henri de Parville est né à Évreux et a fait ses études au lycée Bonaparte. Il débuta à dix-sept ans dans le journalisme par des articles de science. Il donna à cette époque la description d'un appareil qu'il imagina pour éviter les collisions sur les voies ferrées et connu depuis sous le nom de *télégraphe avertisseur des chemins de fer*. Cette invention, reprise et discutée par les grands journaux et la presse départementale, reçut l'approbation des principaux ingénieurs de Paris. On proposa même de faire des essais, mais à la charge de l'inventeur. Ils furent retardés..... indéfiniment. Admis deux ans plus tard à l'école impériale des mines, il consacrait le peu de temps que lui laissaient les rudes travaux de l'école à la rédaction de chroniques, de courriers et de nouvelles pour quelques petits journaux du jour : le *Dimanche* d'Émile Solié, les *Salons de Paris* de M. Rasetti, les *Nouvelles parisiennes*, le *Journal des Baigneurs*, la *Vigie de Dieppe*, etc. Le journaliste perçait sous l'enveloppe du savant.

M. Henri de Parville n'avait pas encore vingt-deux ans, lorsqu'il fut envoyé en mission scientifique dans l'Amérique Centrale, sous les ordres de M. Durocher, ingénieur en chef au Corps impérial des Mines, pour poser les bases de la géologie du pays. Nommé successivement ingénieur des mines du gouvernement de Nicaragua, puis directeur de l'Observatoire météorologique de *San Carlos*, il fut chargé des premières études à faire pour l'avant-projet de l'élévation des eaux dans la ville de *Massaya*. Mais, attaqué constamment par les fièvres du pays et rappelé en France par des affaires de famille, il fut chargé à son retour de la rédaction des comptes-rendus hebdomadaires de l'Académie des Sciences au *Constitutionnel*.

Quelques mois plus tard, la mort de M. Lecouturier laissant une place libre au *Pays*, on lui confia le feuilleton de quinzaine de la *Revue des Sciences*. Depuis, le *Constitutionnel* a fondé une *Revue des sciences* dont M. de Parville a été chargé.

M. de Parville poursuit en ce moment la mise en ordre de nombreuses notes qu'il a recueillies dans son voyage et qui seront bientôt publiées sous le titre d'*Expédition scientifique dans l'Amérique Centrale* et *Voyage au Nicaragua* (histoire du Canal inter-océanique de Nicaragua).

Il rédige en outre quelques revues techniques, *Revue des Mines*, *Revue de la Métallurgie*, et dirige la construction de quelques machines perfectionnées, moteurs à vapeur, turbines, etc. Enfin, il s'occupe d'études expéri-

mentales et analytiques sur la *force répulsive*, et essaye une nouvelle théorie générale des phénomènes capillaires.

A la fin de l'année 1861, M. Henri de Parville, cédant à la demande d'un éditeur intelligent (1), a réuni en volume ses revues hebdomadaires, sous le titre de *Causeries scientifiques*. Ce recueil, qui se poursuivra sans interruption, renferme sous une forme saisissante le tableau du mouvement progressif de notre époque, et nous ne pouvions en faire un plus bel éloge qu'en reproduisant l'appréciation due à la plume compétente d'un confrère, M. Louis Figuier, rédacteur du feuilleton scientifique de la *Presse*.

« C'est, dit-il, l'un des derniers venus dans la presse scientifique, mais non l'un des moins dignes, que nous saluons dans la personne de M. Henri de Parville, rédacteur actuel du feuilleton scientifique du *Constitutionnel*. En publiant ses *Causeries scientifiques* (1), M. de Parville les place sous les auspices et le patronage du très-savant prince A. de Polignac, qui « lui a facilité l'accès de deux des plus importants organes de la publicité. » Nous aimons cet élan du cœur. La reconnaissance est une vertu qui suffit à dévoiler d'autres belles qualités de l'âme, comme, chez la femme, un pied bien tourné est le signe des autres perfections du corps. Les *Causeries scientifiques* sont le recueil des articles publiés par M. de Parville dans le *Constitutionnel*. Il y a une grande qualité dans ce jeune auteur, c'est l'instruction technique. M. de Parville réunit toutes les connaissances de l'ingénieur, et voilà ce qui garantit la solidité de son jugement et la sûreté de ses appréciations. Pour les travaux quotidiens de la presse scientifique, il faut des connaissances réelles et de bon aloi, et c'est à ce titre que se recommande l'auteur des *Causeries scientifiques*. »

Cette appréciation flatteuse a le mérite d'être vraie. Ce sera le dernier coup de pinceau donné à la biographie de M. Henri de Parville.

Pour compléter cette étude et prouver notre désir de n'oublier personne, qu'on nous permette d'enregistrer ici la longue liste des collaborateurs du *Constitutionnel* depuis 1852. Nous procéderons par ordre alphabétique.

MM. About (Edmond), Ambert, Amédée Achard, Aval, MM^mes^ Mlle d'Agonne, Ancelot.

MM. Beaufort (De), Beraud Regny, Berry, Balleydier, Bousquet-Deschamps, Bourlier, Burat, Bourseul, Berthoud, Bellegarde, Babinet, Basset fils, L. Boniface, Baudemont, Brainne, A. de Bréhat.

(1) M. Savy, 20, rue Bonaparte, Paris.

MM. Cauvain, Châtillon, Amédée de Césena, Cucheval-Clarigny, Chédieu, Chonski, Cherrier, Carolus, de Chevarrié, de Cornac, Caro, E. Chasles, Charpenay.

MM. Desprez, Bourdeau-Demaret, Dufour, Donato, Delajollais, Alexandre Dumas père, Henri Desroches, H. Derville, Damas-Hinard, Delille, P. Duplessis, C. Deslys, Delabarre-Duparc, Ducasse, C. Dulac, E. Dréolle, G. Depping, Mme Dash.

MM. L. Enault, Etienne, Erkmann-Chatrian, A. des Essarts, Mme Marie de l'Épinay.

MM. Fiorentino, Fervel, Favrel, de Fremery.

MM. Granier de Cassagnac, Gourdon, de Grandpré, vicomte de la Guéronnière, É. Guinot, E. Gaulhiac, A. Grenier, A. Grandguillot, Gaillardet, de Gondrecourt, P. Grand, H. de St-Georges.

MM. Hugo, Hervé, Hippeau.

MM. Ledieu, Lehmann, Lemaire, de Lacroix, Lireux, de Latenay, Lefebvre, Paulin Limayrac, Livet, Legoyt, Aylic Langlé, Loyseau.

MM. Mallet, Paul Merruau, Monty, Rob. Mieys, J. Michaud, Munier, H. M. Martin, Scipion Marin, Moléri, Maurice, R. Mitchell, Mathorel.

MM. Nisard, Nérestant.

M. Ovide.

MM. Peisse, Paradis, de Pongerville, Petit-Pierre, Ponson du Terrail, M. de Quellenec.

MM. Roger, L. Reybaud, Rathery, Réaume, Riaux.

MM. Schnepp, E. Scribe, Oct. Sachot.

M. Tardieu.

MM. Valserres, Varcollier, Villeneuve, Ville, Verneuil, de Villenave, Villedieu, Valery-Radot, G. Vathier, A. Vitu. E. Vierne, le Dr Louis Véron.

MM. J. de Wailly, J. J. Weiss, Mme Waldor.

Nous aurions voulu, on le comprendra, consacrer quelques lignes à chacun des écrivains dont on vient de lire les noms. Mais le cadre de cette étude enchaîne notre bonne volonté, et nous devons nous borner à mentionner d'une manière particulière les collaborateurs les plus distingués ou les plus assidus du *Constitutionnel*. En première ligne, dans la partie littéraire, figure M. Sainte-Beuve, ce critique redoutable et redouté, dont la rentrée au journal témoin de ses premiers succès a prouvé la virilité de son immense talent. L'auteur des *Causeries du lundi* n'est pas facile

à photographier. On trouvera du moins dans la sixième livraison de notre recueil, une esquisse de son portrait. A côté de l'illustre et satirique académicien, nous devons nommer des érudits et des lettrés notables tels que les Caro, les Monty, M. Emile Chasles, M. Etienne, M. Louis Enault, l'historien du cœur et le romancier du sentiment, Mme Louise Collet, qui prépare un remarquable ouvrage sur l'*Italie des Italiens*.

Si de la littérature nous passons aux beaux-arts, nous avons hâte de citer M. Tardieu et M. Peisse. Le premier est aujourd'hui secrétaire-rédacteur à la chambre des députés, le second est conservateur de l'école impériale des Beaux-Arts. Outre un grand nombre d'articles, il a publié dans le *Constitutionnel* le compte-rendu des salons de peinture des années 1849, 1851, 1852, 1853, 1855, 1861. M. Peisse fut en 1830, comme rédacteur du *National*, un des signataires de la protestation des journalistes contre les ordonnances de juillet.

Le bulletin de la Bourse, rédigé pendant longtemps et d'une façon remarquable par M. Bourgoin, banquier, mort récemment, est confié depuis 1854 à M. Paradis, chargé également du bulletin commercial. M. Paradis a débuté dans le journalisme lyonnais, et M. Emile de Girardin l'a compté parmi ses collaborateurs au *Bien-être universel* et à la *Presse*. Les préoccupations financières n'ont pas empêché M. Paradis d'attacher son nom à un recueil intéressant sur la campagne d'Italie.

La partie agricole du *Constitutionnel* a pour rédacteur consciencieux M. Baudement, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers. Cette spécialité fut longtemps le partage d'un homme de beaucoup d'esprit et de talent, E. Louis Leclerc, dont on lisait jadis avec un vif intérêt les articles agricoles et œnologiques.

Sans remonter si loin, parmi les nouveaux venus, mais non pas les moins zélés, il convient de citer M. Edouard Vierne, qui s'occupe, dans le journal, de l'Italie, voire même de la Turquie et de la Grèce; M. Ed. Gaulhiac, auquel revient la question américaine, sans préjudice pour M. Gaillardet, auquel nous avons consacré une biographie spéciale dans l'historique de la *Presse*.

Le compte-rendu des sciences, dont M. Henri de Parville s'acquitte avec succès, était rédigé autrefois par le Dr Roger, et plus anciennement encore par le Dr Burguière, aujourd'hui médecin sanitaire au Caire. Enfin, M. de Frémery écrit des articles de sciences, de langues orientales et d'histoire qui révèlent le professeur et le savant. Il n'est pas le seul dans la vaillante et nombreuse légion du *Constitutionnel*.

3626 — Paris, imprimerie de Ch. Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

LES

GRANDS JOURNAUX DE FRANCE

Le Journal des Débats

PREMIÈRE PARTIE

§ I

HISTORIQUE DU JOURNAL

I

Nous allons aujourd'hui raconter l'histoire d'un journal qui occupe une place à part dans la presse française. Venu au monde au milieu des convulsions qui signalèrent la fin du XVIIIe siècle, il vit naître et crouler l'empire ; il assista à l'enfantement du régime parlementaire, dont il fut toujours un des ardents défenseurs, et, après avoir été témoin de la chute de deux ou trois dynasties qu'il avait contribué puissamment à hisser sur le pavois, nous le retrouvons aujourd'hui debout, plein de jeunesse et de séve, combattant pour ses autels et ses dieux balayés par la tempête des révolutions.

Nous voulons parler du *Journal des Débats*.

Assurément, durant tout ce laps de temps, il ne fut exempt ni de défaillances, ni de faiblesses; il hésita souvent dans sa marche, et il lui arriva quelquefois de brûler ses idoles de la veille; mais qui donc pourrait lui en faire un crime ? Il y a aujourd'hui en France peu d'hommes de soixante ans qui n'aient eu dans leur vie de ces heures de scepticisme et d'affaissement, maladie morale du siècle. Il faut voir là une conséquence fatale du malheur des temps, plutôt qu'un signe de la perversité humaine.

II

Comme ces fleuves pleins de grandeur et de majesté qui ne sont qu'un simple filet d'eau à leur source, le *Journal des Débats*, qui devait plus tard faire et défaire les ministères, ne fut à son origine qu'une petite feuille insignifiante. Ce fut même son obscurité qui lui sauva la vie lorsque Bonaparte, à son retour d'Égypte, supprima quinze feuilles périodiques d'un seul coup de son autorité. Ce journal s'appelait alors le *Journal des Débats et Décrets*, et n'avait aucune couleur politique. M. Bertin en devint propriétaire moyennant une somme d'environ vingt mille francs.

Après le 18 brumaire, la condition de la presse n'était pas brillante en France. Il fallait se résoudre ou à disparaître ou à défendre les idées qui inspiraient la politique du Premier Consul. Tout en se déclarant le défenseur énergique des principes de 89, il fallait décrier les tendances sociales et religieuses de la république française, et vouer à l'imprécation les hommes de la Convention et du Directoire. Le *Journal des Débats* entra dans cette voie, qui n'était pas tout à fait volontaire, et mérita par cette condescendance toutes les sympathies du nouveau gouvernement.

De 1800 à 1804, c'est-à-dire durant tout le consultat, rien ne fut changé à cette situation. Le nouveau pouvoir, appuyé sur la plus grande partie de la nation, travaillait à rasseoir la société sur ses anciennes bases. La révolution avait mis sa large empreinte sur toute chose : la croix avait disparu du faîte des églises, le calendrier grégorien avait fait place au calendrier républicain, et il y avait dans les esprits une confusion et un chaos qui se reflétaient dans le langage de l'époque. C'est ainsi qu'en parcourant le *Journal des Débats* on trouve des phrases comme celle-ci : — « Le temps le plus « doux a favorisé l'illumination du jardin et du palais du gouvernement, « que le vent et la pluie avaient empêchée *décadi*. — La grande parade

« du *quintidi* a eu lieu, et les consuls Lebrun et Cambacérès doivent se « rendre à la Malmaison pour travailler avec le premier consul. » Les formes de la révolution existaient encore, mais le travail de la reconstruction se faisait sentir sous les ruines (1).

III

Si, en politique, le *Journal des Débats* n'eut aucune direction qui lui fût propre, en littérature il en fut bien autrement. Il inaugura alors dans ses colonnes cette rédaction puissante à laquelle, sous l'empire comme sous la restauration, prirent part tant d'hommes célèbres, et qui encore aujourd'hui assure à ce journal une si remarquable supériorité.

En première ligne nous voyons Geoffroy, rédacteur de *l'Année littéraire*, ancien collaborateur de l'*Ami du roi*. Obligé de quitter la capitale pendant la terreur, à cause de ses opinions royalistes, il se retira dans un village aux environs de Paris, et là, pour assurer son incognito et subvenir aux besoins de son existence, il se fit maître d'école. Il resta dans sa retraite jusqu'en 1799. Fidèle à la carrière universitaire, il rentra dans l'enseignement, où il avait occupé la chaire de rhétorique, et où il avait eu pour élève Joseph Chénier. Grâce à l'obligeance d'un ami, il fut chargé du feuilleton des théâtres dans le *Journal des Débats*.

Comme nous l'avons dit, la liberté de la presse n'existait pas. Geoffroy trouva moyen de l'introduire au rez-de-chaussée du journal, et ses attributions purement littéraires devinrent politiques. Pendant ses huit années de retraite forcée, ses idées s'étaient aigries et son cœur s'était rempli de haine pour les hommes et les choses de la révolution. Dans ses articles, il attaqua toutes les renommées avec une verve âpre et mordante, qui lui assura une immense vogue. Voltaire surtout, qu'il accusait avec raison d'avoir été le grand apôtre des idées révolutionnaires du XVIIIe siècle, devint l'objet de ses imprécations. Ce fut une guerre à outrance faite à la mémoire du grand philosophe. Toutes ces épigrammes amusèrent beaucoup les dévots de l'empire, mais elles ne furent guère meurtrières pour Voltaire, qui se porte aujourd'hui mieux que jamais.

(1) *Histoire politique et littéraire du* Journal des Débats, par A. Nettement.

IV

Parmi les collaborateurs de Geoffroy on remarque de Féletz, esprit fin et élégant, qui apporta dans la discussion une politesse de manières et une urbanité de langage à laquelle on n'était plus habitué. Royaliste de naissance, dévoué à la famille des Bourbons, il ne brûla jamais un encens adulateur devant le premier Consul, et ses articles, parfois malicieux envers ses adversaires, se ressentirent toujours de la courtoisie du gentilhomme.

Après la signature du concordat en 1803, la politique du *Journal des Débats*, qui jusque là s'était tenue dans une prudente réserve, devint plus accentuée. Elle subit l'influence dominatrice de l'homme puissant devant lequel tout se courbait. Bonaparte devint pour lui le *jeune héros*, *pacificateur de l'Europe*. Ses colonnes s'ouvrirent à tous les dithyrambes en faveur du vainqueur des Pyramides. Il inséra des vers comme ceux-ci :

Oui, dans le temple de mémoire
Seront gravés tous les hauts faits
De Bonaparte, dont la gloire
Fut la conquête de la paix.

Fontanes, Fiévée, Chateaubriand, apportèrent également leur concours au *Journal des Débats*. Le premier écrivit un article dans lequel il traçait un parallèle entre le clergé et les philosophes ; le second publia des lettres retentissantes sur la Grande-Bretagne; le troisième, dans toute sa gloire, donna des extraits de son *Génie du Christianisme*, qui produisit presque alors une révolution.

Cependant, la fin du Consultat approchait : on pressentait un changement dans la forme du gouvernement, et déjà le premier Consul recevait tous les honneurs dus à la royauté. Au Havre, on lui offrit, suivant les anciens usages de la monarchie, les clefs de la ville sur un plat d'argent ; le clergé d'Yvetot lui fit l'honneur de l'encens. Quelques-uns disaient tout bas que la monarchie légitime allait renaître; d'autres, plus clairvoyants, murmuraient tout haut le nom d'empire. C'est alors que le *Journal des Débats*, ignorant le terrain sur lequel on allait manœuvrer, lançait, comme un ballon d'essai, les lignes suivantes :

« Bonaparte, disait-il, est à l'embranchement de deux routes. Il peut « s'emparer du pouvoir pour lui-même, ou bien, poussant son œuvre jus-

« qu'à la perfection, accomplir la restauration sociale dans toute son étendue, en rétablissant le droit politique, et conquérir le plus beau rôle qu'il « soit donné à un homme de remplir, celui de protecteur de la maison de « Bourbon. »

V

Cette indécision des esprits ne dura pas longtemps, et la solution que chacun pressentait ne se fit pas attendre. Napoléon plaça sur ses épaules le manteau impérial parsemé d'abeilles, et le peuple français, fatigué de tant de changements, applaudit à celui-ci, qui, en plaçant l'hérédité de la magistrature suprême dans une seule famille, lui semblait être une garantie de durée et de stabilité. Le *Journal des Débats* accepta avec empressement la nouvelle forme de gouvernement, et il fit son adhésion en ces termes, par la plume de Geoffroy :

« Après tant de vaines spéculations, dit-il, après tant de bavardages, il « faut en revenir à la monarchie. La véritable liberté de la France est dans « la force de son chef. L'homme qui a servi la France dans la paix et dans « la guerre n'est-il pas capable de la gouverner ? Voilà ses titres. En est-il « de plus légitimes et de plus sacrés ? S'il y a encore des Français qui con- « servent des espérances frivoles sur le retour d'une famille malheureuse « qui n'a pas su conserver son antique héritage, ils conviendront aujour- « d'hui qu'après s'être laissés tomber par leur imprudence d'un trône si bien « affermi, ces princes ne sauraient s'y tenir fermes quand ils y seraient en- « tourés de précipices et d'écueils, lorsque tant de passions exaspérées, tant « d'intérêts froissés frémiraient autour d'eux. Il ne manque à Bonaparte « que cette stabilité qui doit fixer dans sa famille le fruit de ses services : « qu'il soit donc le fondateur d'une dynastie nouvelle. »

Nous savons aujourd'hui à quoi ont abouti toutes ces prophéties ; mais ces paroles résumaient bien le sentiment général de la nation dans le courant de l'année 1804.

L'adhésion de Geoffroy ne fut pas cependant partagée par tous les rédacteurs du *Journal des Débats*. Le plus célèbre d'entre eux, Chateaubriand, donna sa démission de secrétaire d'ambassade à Rome, et se sépara avec éclat de ses anciens collaborateurs. Quant au journal, à partir de ce moment il devient l'organe officieux du régime impérial. C'est lui qui enregistre

les naissances, les mariages et les réceptions de la nouvelle cour. Il embellit de toutes les fleurs de son imagination et de toutes les images de sa rhétorique les grands et les petits événements de ce règne si fécond. Voici comment il décrit le cérémonial observé au palais de Saint-Cloud pour le baptême du prince Louis-Napoléon :

« Dans le salon de l'impératrice on avait dressé sur une plate-forme un « lit sans colonnes et surmonté d'un dais.

« Au pied du lit était étendu un manteau de riche étoffe, doublé d'her- « mine, dans lequel on a porté l'enfant au baptême. Dans le salon étaient « placées deux tables richement couvertes, destinées à recevoir, l'une les « honneurs de l'enfant, l'autre les honneurs du parrain et de la marraine. « Les honneurs des parrain et marraine étaient le bassin, l'aiguière et la « serviette ; ceux de l'enfant, le cierge, le crémeau et la salière. La serviette « a été placée sur un carreau d'étoffe d'or ; tous les autres honneurs, hors « le cierge, sur des plats d'or. Voici quel a été l'ordre du cortége : ... »

Ici, le *Journal des Débats* fait défiler devant nous les princes et princesses de la famille impériale, les grands officiers de la couronne, les dames qui portent les quatre coins du manteau de l'enfant. Il nous montre les uns se rendant dans le salon bleu, les autres dans le salon jaune, d'autres dans le salon de Mars. Il nous dit comment l'empereur marchait devant, comment les chambellans marchaient derrière, comment un page portait la queue de l'impératrice.

Quand l'enfant est présenté à la balustrade, c'est le pape lui-même qui se lève pour l'introduire dans la vie. Et savez-vous quel est cet enfant dont le *Journal des Débats* nous parle avec des détails si minutieux? C'est Louis-Napoléon, le frère aîné de celui qui, à la suite d'une autre révolution, devra s'asseoir un jour sur le même trône impérial élevé par son oncle.

Ces détails, si longuement racontés par un journal éminemment sérieux, prouvent que, si l'Empire savait accomplir des prodiges, il ne dédaignait pas de descendre parfois aux petites choses. La révolution de 1789, en supprimant la monarchie, n'avait supprimé ni les cérémonies ni les étiquettes de l'ancienne cour.

VI

Le *Journal des Débats* était devenu une puissance. Grâce au talent des écrivains qui concouraient à sa rédaction, il avait atteint à un grand degré

de prospérité. Napoléon, qui n'avait pas une tendresse bien vive pour les journaux, regardait cette prospérité avec inquiétude. On résolut de chercher un prétexte pour s'emparer de sa direction. Vers le milieu de 1805, on imposa un censeur au *Journal des Débats*. Les motifs de cette mesure sont développés dans une note écrite que Napoléon adressa à M. Fiévée, et que nous allons analyser en quelques lignes. Cette note, véritable monument de l'époque, nous montre quelle était la condition de la presse sous l'Empire.

« Le *Journal des Débats*, dit-il, semble dirigé dans un esprit favorable aux Bourbons ; il ne suffit point qu'il ne soit pas contraire à l'Empire, mais le Gouvernement a le droit d'exiger qu'il soit entièrement dévoué à la dynastie régnante. L'Empereur est prévenu contre le *Journal des Débats*, parce qu'il a pour propriétaire Bertin de Vaux, homme vendu aux émigrés de Londres ; il est cependant disposé à conserver ce journal si on lui présente, pour se mettre à sa tête, des hommes en qui il puisse avoir confiance, et pour rédacteurs des hommes sûrs qui soient prévenus contre les manœuvres des Anglais. Un grand nombre d'articles sont faits dans un mauvais esprit. Il n'y a pas d'autre moyen de donner de la valeur à la propriété des *Débats* que de les mettre entre les mains d'hommes d'esprit attachés au gouvernement. Toutes les fois qu'il parviendra une nouvelle défavorable au gouvernement, elle ne doit point être publiée, jusqu'à ce qu'on soit tellement sûr de la vérité qu'on ne devra plus la dire, parce qu'elle est connue de tout le monde. Le titre de *Journal des Débats* est aussi un inconvénient, il rappelle des souvenirs de la révolution ; il faudrait lui donner celui de *Journal de l'Empire*, ou tout autre analogue. »

VII

M. Fiévée, homme honnête et consciencieux, fut chargé des négociations qui devaient aboutir à cette transformation. Il s'acquitta de ce soin avec la plus grande loyauté, et prit même la défense de Bertin de Vaux contre son puissant adversaire. « M. Bertin de Vaux, répondit-il à l'Empereur, « n'écrit plus depuis longtemps et ne se mêle de son journal que sous le « rapport de l'administration. Entièrement livré aux matières de finances, « je puis assurer qu'il n'est pas une partie de sa fortune qui ne souffrît par « un changement de gouvernement. D'ailleurs, ce n'est pas ce qu'on appelle « un homme à opinions ; il a d'autres affaires, par conséquent d'autres « pensées. »

Enfin, cette négociation se termina : Bertin de Vaux ne fut point pour cette fois dépossédé de sa propriété, mais M. Fiévée lui fut imposé comme directeur politique, et le *Journal des Débats* changea son titre contre celui de *Journal de l'Empire.*

Ce changement de titre et de directeur ne fut point nuisible au nouveau journal, comme on pourrait le croire. Le public, croyant voir dans ce titre la pensée personnelle de l'Empereur, le lut avec plus d'avidité qu'auparavant, et le nombre de ses abonnés s'augmenta dans des proportions considérables.

En 1806, des nuages s'élevèrent entre le directeur de la nouvelle feuille et le préfet de police, Fouché. Cette guerre, commencée à propos de la proclamation qui annonçait à la France la victoire d'Austerlitz, devint de plus en plus vive et nécessita un avertissement du *Moniteur* donné à la fois au préfet et au journaliste. La querelle eut des échos jusque dans l'enceinte même de l'Institut, et le préfet de police ne craignit pas de faire saisir un numéro à la poste, sous prétexte qu'il contenait une fausse nouvelle.

Après deux années de direction orageuse, durant lesquelles Fiévée fit preuve d'habileté et de courage, Napoléon résolut d'enlever à la presse jusqu'aux moindres vestiges de liberté. Vers le milieu de 1807, la direction de *l'esprit public*, comme on disait alors, fut remise au ministre de la police, et les journalistes, enrégimentés comme des soldats, ne purent plus écrire une ligne qu'en vertu d'un mot d'ordre.

Un soir, après avoir dîné au château de Saint-Cloud, dit A. Nettement, le duc de Bassano se promenait dans le parc avec l'Empereur. Celui-ci lui demanda un homme capable et sûr pour diriger le *Journal de l'Empire.* Le duc de Bassano nomma trois personnes, parmi lesquelles se trouvait Étienne. A l'instant même l'Empereur choisit ce dernier. Les nouveaux rédacteurs du journal furent Tissot, de Féletz, Hoffmann et enfin Geoffroy, qui y conserva son poste littéraire.

A partir de ce moment, le *Journal de l'Empire* n'eut plus de couleur politique. La discussion déserta ses colonnes, et il ne fut plus qu'un registre officiel des actes, des lois, des paroles de l'Empereur. C'est en vain qu'en parcourant la volumineuse collection de cette époque, on cherche un blâme, un jugement, un mot qui dénote qu'il y avait alors en France une conscience publique. On y trouve des décrets, des proclamations officielles, des rapports, des descriptions de batailles, des sorties plus ou moins éloquentes contre l'Angleterre, « cette nation vraiment barbare, cette nation qui ne « sait point apprécier les vertus, les travaux, les découvertes des autres « peuples ; qui ne respecte point chez les autres les sentiments de patrio- « tisme et de liberté dont elle s'enorgueillit ». La parole semble unique-

ment réservée aux événements, et l'âme de la France, muette et engourdie, semble s'être tout entière réfugiée dans les camps.

Malgré toutes ces entraves, la prospérité du *Journal de l'Empire* allait toujours croissant.

En 1808, il comptait plus de vingt mille abonnés : c'est qu'autant sa partie politique était pâle, autant la partie littéraire était vive, animée, éclatante. Napoléon, jaloux de tout ce qui pouvait porter ombrage à son autorité, favorisait volontiers les œuvres purement littéraires ou artistiques. Hoffmann, à la fois savant et homme du monde, publiait ses *Lettres Champenoises*, qui obtenaient un légitime retentissement, et engageait avec Geoffroy une polémique sur une pièce de théâtre, véritable duel littéraire où le vieux roi du feuilleton fut vaincu. Hoffmann ne fut pas seulement un grand critique ; il fit preuve en plusieurs circonstances d'un caractère inflexible, assez rare de son temps. Invité à retrancher ou à refaire quelques vers d'une tragédie qu'il voulait faire jouer, il refusa d'obéir aux ordres qu'on lui donnait.

« Quand le public, qui est mon seul juge, s'écriait-il, désapprouvera « quelques scènes de mon ouvrage, ces scènes disparaîtront. Si l'autorité « s'en mêle, les scènes resteront, fussent-elles mauvaises, et mon opiniâ- « treté lassera même la tyrannie. Je ferai plutôt mille mauvais vers qu'une « bassesse. »

VIII

Il y a dans l'existence de tout homme politique deux périodes bien distinctes, qui sont particulièrement caractérisées dans la vie de Napoléon. La première est une époque de clairvoyance, où, partant d'un principe, l'on cherche, avant de se mettre en route, à se rendre compte des obstacles qui séparent du but. La seconde est la période d'enivrement, époque fatale où un bandeau s'étend sur la vue, où l'on marche à tâtons dans une route inconnue, repoussant avec dédain les avertissements qui montrent l'abîme entr'ouvert. C'est dans cette période que Napoléon venait d'entrer en l'an de grâce 1809.

A partir de cette époque, le fier conquérant est enivré de sa puissance. La moindre contrariété l'irrite, la moindre opposition excite sa colère comme un manque de respect. Tout ce qui l'entoure doit s'incliner devant

sa volonté indomptable ; toute parole, pour arriver jusqu'à lui, doit revêtir les formes les plus souples et les plus ingénieuses de l'adulation.

Le *Journal de l'Empire* ne fut pas le dernier à subir cette nécessité. Depuis 1809 jusqu'à la restauration des Bourbons, ce n'est plus qu'un miroir où se reflète la pensée du maître. Il raconte les fêtes d'Erfurt, où Talma joua devant un parterre de rois. « Avant-hier, dit le journal, les « comédiens français ont joué *Mithridate* devant l'empereur Napoléon et « l'empereur Alexandre ; le grand-duc Constantin, le prince Guillaume, « les rois de Saxe et de Bavière étaient à l'orchestre. »

Quelques mois après, le *Journal de l'Empire* enregistrait le bulletin d'Essling et de Wagram. Une paix victorieuse enlevait à l'Autriche quatre millions d'habitants, et une archiduchesse passait dans les bras du vainqueur. Les colonnes du journal regorgent de vers et de prose pour célébrer ces grands événements, qui promettaient une gloire éternelle à la France et un héritier à l'Empire.

Népomucène Lemercier s'écrie dans son enthousiasme :

Lien des nations, tes nœuds auront des charmes,
Crois-en nos hymnes solennels !

Tissot, non moins enthousiaste, félicite les Allemands de cette heureuse alliance :

Cependant, ô Germains, un père vertueux
Ne va plus gouverner que des sujets heureux,
Et des prospérités de sa noble famille
Il bénira les dieux, et son gendre et sa fille.

La prose n'est pas moins lyrique que la poésie, et célèbre en ces termes le changement du temps, qu'il attribue à l'influence de Napoléon :

« L'étoile de Napoléon l'a emporté sur les vents de l'équinoxe, les nuages se sont dissipés devant elle. »

Et un peu plus loin, faisant la description des réjouissances publiques, Geoffroy s'écrie :

« Nous avons vu des merveilles qu'on n'avait encore vues dans aucun « pays et dans aucun siècle, une nuit enflammée qui faisait honte au soleil, « une ville dont les monuments semblent être de diamants et de pierres « précieuses, un peuple immense, ivre de joie, conduit partout par une « providence invisible. Voilà le triomphe *d'une bonne police !* »

Cet enthousiasme du *Journal des Débats* pour les splendeurs de l'Empire ne l'empêchait pas de descendre parfois aux guerres d'épigrammes, et de faire de l'esprit. Au moment où le formidable duel de 1812 entre la France et la Russie allait recevoir son dramatique dénoûment aux lueurs sinistres de l'incendie de Moscou, le *Journal de l'Empire* est engagé dans une polémique avec la *Gazette de France* sur une question musicale.

La *Gazette* disait à son adversaire :

Vante moins ta légèreté;
Sois plutôt pesant, mais solide.
Le beau mérite, en vérité,
D'être léger quand on est vide.

Ce quatrain lui attirait de la part des *Débats* la réponse suivante :

Pierre Dandin de la musique,
Aux doux chants de Grétry juge insensible et sourd,
Malgré les lois de la physique,
Tu prouves qu'on peut être à la fois vide et lourd.

Quoique placé sous la haute main de l'Empereur, le *Journal des Débats* n'avait pas encore cessé d'être la propriété des frères Bertin. C'est en 1811 que cette propriété fut confisquée sans autre forme de procès que la volonté de Napoléon : on prit tout, jusqu'à l'argent qui était en caisse, jusqu'aux papiers qui étaient en magasin, jusqu'aux meubles qui garnissaient les bureaux. Nous allons citer en entier cet étrange décret; il montre le respect singulier qu'on avait en ce temps-là pour la propriété d'un journal :

« Considérant que les produits des journaux en feuilles périodiques ne peuvent être une propriété qu'en vertu d'une concession expresse faite par nous; considérant que le *Journal des Débats* n'a été concédé par nous à aucun entrepreneur; que les entrepreneurs actuels ont fait des bénéfices considérables par suite de la suppression de trente journaux, bénéfices dont ils jouissent depuis un grand nombre d'années, et qui les ont indemnisés bien au delà des sacrifices qu'ils peuvent avoir faits dans le cours de leur entreprise; considérant d'ailleurs que non-seulement la censure, mais tous les moyens d'influence sur la rédaction d'un journal, ne doivent appartenir qu'à des hommes sûrs, connus par leur attachement à notre personne et par leur éloignement de toute correspondance et influence étrangère, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Art. 1er.—L'entreprise du *Journal des Débats* est concédée à une société d'actionnaires, qui sera composée de vingt-quatre actions.

« Article 2. — Les bénéfices de l'entreprise seront en conséquence partagés en vingt-quatre parties égales, formant autant de parts d'actions.

« Art. 3. — Sur les vingt-quatre actions, huit seront attribuées à l'administration générale, et perçues par notre ministre de la police. Leur produit sera affecté à servir les pensions qui seront données par nous, sur le produit desdites actions, à des gens de lettres, à titre d'encouragement et de récompense.

« Art. 4. — Les seize autres actions seront distribuées par nous à des personnes pour récompense de services rendus.

. . . . . .

« Signé : NAPOLÉON. »

« *Le Ministre secrétaire d'État,*

« Duc de Bassano. »

Par un second décret, en date du 24 février, les seize actions furent partagées entre : Boulay de la Meurthe, Béranger, Corvetto, Réal, Pelet de la Lozère, Fiévée, Monnier, Anglès ; Rémusat, premier chambellan ; Costaz, Saulnier, Desmarets ; Bausset, préfet du palais, et de Gérando.

IX

Cependant l'Empire marchait à grands pas vers sa chute. Les bulletins de la campagne, d'abord éclatants comme une fanfare de triomphe, revêtaient de plus en plus une teinte sombre, à travers laquelle on pressentait le fatal dénoûment. L'année 1813 s'ouvrit sous de tristes auspices : à l'intérieur, on eut le procès Mallet ; à l'extérieur, l'invasion frappait aux portes. Napoléon, acculé comme un lion dans son antre, demandait à la nation 300,000 conscrits pour repousser l'étranger ; mais la France épuisée, au lieu d'accourir à la parole de son chef, secouait tristement la tête et montrait pour toute réponse ses plaies saignantes.

C'est alors que Napoléon, reconnaissant sa faute, fit un appel au patriotisme des journaux afin de réveiller l'opinion publique. Le *Journal de l'Em-*

pire un des premiers jeta le cri d'alarme, mais cette opinion publique était si bien endormie, qu'elle resta insensible. L'Empereur eut beau entasser prodige sur prodige avec une poignée de braves; chaque victoire coûtait un sang précieux, et bientôt Paris lui-même fut au pouvoir des troupes alliées. Le 30 mars 1814, le *Journal de l'Empire* reprit son premier titre et redevint *Journal des Débats*.

Le court exil de Napoléon à l'île d'Elbe lui avait fait faire de sérieuses méditations. Il avait compris qu'en comprimant à outrance la liberté de la presse, il avait fait fausse route: il avait pu se convaincre par une douloureuse expérience qu'il était plus facile de fouler l'Europe à ses pieds et de remporter vingt batailles que de fonder une dynastie par le despotisme chez un peuple naturellement fier devant lequel avaient tremblé tous les rois. L'entretien qu'il eut avec Benjamin Constant dans les Cent-Jours est en quelque sorte l'expression de son repentir. C'est une leçon que feraient bien de méditer les gouvernements de tous les pays. — « J'ai voulu l'em-« pire du monde, disait-il à Benjamin Constant, et pour me l'assurer, un « pouvoir sans bornes m'était nécessaire. Pour gouverner la France seule, « il se peut qu'une constitution vaille mieux... Voyez donc ce qui vous « semble possible, apportez-moi vos idées : des discussions publiques, des « élections libres, des ministres responsables, *la liberté de la presse surtout*, « je veux tout cela...; *la liberté de la presse surtout : l'étouffer est absurde;* « je suis convaincu sur cet article. »

Quoi qu'il en soit, pendant les Cent-Jours Napoléon tenta de nouveau de faire du *Journal des Débats* l'organe de l'Empire; mais les bureaux étaient déserts, il ne trouva plus que l'imprimerie et les machines. L'âme du journal, c'est-à-dire toute la rédaction, avait passé la frontière à la suite de Louis XVIII. Le *Journal des Débats* prit le titre de *Moniteur de Gand.*

X

Telle est l'histoire du *Journal des Débats* jusqu'en 1815. Son existence fut orageuse et tourmentée comme son époque. Tantôt organe des idées philosophiques et révolutionnaires, tantôt celui de la réaction sociale et religieuse; un jour défenseur de la cause des Bourbons, plus tard journal officiel de l'Empire français; tour à tour censuré, confisqué, arrêté à la poste,

humilié, il est un exemple du triste état où gémissait la presse dans ces jours de servitude et de gloire. Il serait injuste de voir dans toutes ces fluctuations une preuve d'apostasie : comme nous l'avons dit plus haut, ces changements étaient imposés par la force même des choses. Le *Journal des Débats*, en les subissant, ne faisait qu'obéir à cette loi implacable devant laquelle se courbent les rois comme les peuples : la nécessité.

Aussi, lorsque la Restauration revint en France, apportée par l'invasion, les journaux, plus sensibles à leur rancune qu'à la voix du patriotisme, l'accueillirent comme un malade accueille un médecin qui lui apporte la santé. Un des frères Bertin avait été banni après le 18 brumaire, à cause de ses opinions royalistes. Lorsque l'Empire s'écroula, il s'empressa d'accourir d'Italie, après un exil de quatorze années, afin de reprendre la direction du *Journal des Débats*, qui légalement n'avait pas cessé d'être sa propriété. Un aussi long exil avait accumulé dans son cœur une haine facile à comprendre : aussi le 1er janvier 1816 il publia en tête du *Journal des Débats* une déclaration que nous allons reproduire, car c'est un document indispensable à l'histoire que nous écrivons :

« Il y a bientôt quinze ans accomplis que le *Journal des Débats*, fondé « sur la fin de 1800, existe : les esprits attachés aux anciennes institutions, « et qui gardaient le plus religieusement le dépôt des traditions et des sou- « venirs de la monarchie légitime, voyaient bien à quel terme ultérieur ten- « daient, avec discrétion et mesure, ces mêmes efforts auxquels ils prodi- « guaient les encouragements. Plus d'une espérance se rattacha quelquefois « aux frivolités apparentes d'un feuilleton. Les circonstances ont changé ; « nous n'aurons plus, il faut l'espérer, à poursuivre les doctrines subver- « sives de tout ordre, mais nous aurons les bonnes doctrines à recomman- « der. Le *Journal des Débats*, rendu à ses vrais, à ses légitimes propriétaires, auxquels la tyrannie l'avait arraché par une des plus scandaleuses « violences, rentre dans les mains de ceux que l'on avait dépouillés, parce « qu'on les soupçonnait avec raison d'être attachés à la bonne cause : il « conquiert donc de nouveaux droits à la reconnaissance du public. »

A dater de ce moment, le *Journal des Débats* prit un nouvel essor. Il recruta ses collaborateurs parmi tout ce que la France comptait alors d'écrivains les plus brillants et les plus populaires.

Chateaubriand, doublement grand par son talent d'écrivain et par la fixité de ses principes, fut mis à la tête de la rédaction politique.

Ch. Nodier remplaça Geoffroy dans la critique littéraire, et apporta

dans sa tâche cette richesse d'imagination et ce style éclatant qui sont restés comme un modèle.

Duvicquet, moins brillant, mais plus solide, s'empara d'une main assurée du sceptre du feuilleton.

De Salvandy qui devait plus tard, à la suite d'une autre révolution, être grand maître de l'Université, s'essayait dans des études historiques. On remarquait encore parmi les rédacteurs : Fiévée, de Féletz, Dussault, Malte-Brun, Villemain, tous hommes d'un grand savoir et déjà célèbres.

XI

En se constituant le défenseur de la cause des Bourbons, le *Journal des Débats* n'avait pas cependant aliéné son indépendance. Il conserva toujours une parcelle de cet esprit révolutionnaire et voltairien qui ne l'a jamais quitté. Dans les premières années de la Restauration, il se contenta de jouir en paix de son immense réputation, et tout en appuyant le nouveau gouvernement, il en étudia attentivement les tendances. Il se fit d'abord le soutien du ministre Decazes, jeune homme habile, mais sans expérience, élevé à la présidence par la faveur du monarque ; mais il ne tarda pas à se brouiller avec le nouveau ministre. Conseiller à la Cour impériale, secrétaire des commandements de Madame-Mère, et plus tard grand référendaire de la Chambre des Pairs sous Louis-Philippe, ami de tous les gouvernements qui se sont succédé depuis l'Empire, le duc Decazes joignait à une belle figure une élasticité de principes et une souplesse de caractère qui le rendaient admirablement propre au rôle de courtisan. Inventeur du fameux système de *bascule* qui consistait à opposer les uns aux autres les hommes des partis pour les annihiler, il manifesta d'abord des idées libérales qui lui aliénèrent les royalistes purs. Chateaubriand se sépara de nouveau des *Débats* et fonda le *Conservateur*. De Lamennais, de Castelbajac, Clausel de Coussergues, de Bonald, Fiévée, s'enrôlèrent sous la bannière de l'auteur du *Génie du Christianisme*, et firent une guerre sans trève au jeune ministre, dont le pouvoir s'écroula le 13 février, à la suite du coup de poignard qui frappa le duc de Berri.

Le *Journal des Débats* déplora, comme tous les journaux, l'assassinat du duc de Berri, et s'associa au deuil national. La naissance du duc de Bor-

deaux, qui eut lieu quelques mois après, vint mettre un terme à cette douleur. Il publia dans ses colonnes la prose et les vers qui célébraient le berceau du royal enfant. « Cet enfant est l'enfant de la France, « s'écriait-il; oui, il est à nous, cet enfant royal. Jurons de vivre et « mourir pour lui... Que les ennemis de la légitimité frémissent de leur « impuissance! »

Le ministère Villèle succéda au ministère de la bascule. Ce ministère ne tarda pas à montrer ses tendances rétrogrades, et le *Journal des Débats*, qui l'avait d'abord acclamé, se tourna contre lui. L'influence de ce journal était alors immense : on raconte que, lorsqu'il se sépara du ministère Villèle, son directeur se rendit dans le cabinet du ministre, avec lequel il ne put s'entendre : « J'ai renversé le ministère Decazes, lui dit-il en le quittant, je vous renverserai. »

Dans sa lutte contre le ministère Villèle, le *Journal des Débats* rencontra un auxiliaire puissant dans un nouveau journal, qui partageait alors avec lui les faveurs de la popularité : nous voulons parler du *Constitutionnel*. Il y avait cependant une différence entre eux : le premier voulait le renversement du ministère, et non celui de la royauté, tandis que le *Constitutionnel* attaquait de front la monarchie. Du reste, la Restauration accumulait fautes sur fautes, et fournissait des armes terribles à ses adversaires. Au lieu de s'appuyer sur le peuple, et de rompre ouvertement avec les souvenirs du passé, elle faisait chaque jour un nouveau pas vers l'ancien régime, en donnant au clergé une prépondérance fatale. Le *Constitutionnel*, de concert avec les *Débats*, remit Voltaire à la mode, et grâce aux attaques inconsidérées des feuilles du gouvernement, le patriarche de Ferney devint le lion du jour. Voltaire fut imprimé dans tous les formats : du mois de février 1817 au mois de décembre 1824, on publia 31,600 exemplaires de Voltaire, formant ensemble 1,598,000 volumes. Dans le même espace de temps, on livra à la circulation 24,500 exemplaires de Rousseau, formant ensemble 492,500 volumes. De 1785 à 1789, la librairie de Kehl avait déjà publié deux éditions de Voltaire, l'une à 25,000 exemplaires et l'autre à 15,000, de sorte que la masse réunie représentait un total énorme de 4,698,000 volumes du grand démolisseur du XVIIIe siècle.

Pigault-Lebrun, connu par la portée irréligieuse de ses romans, partagea avec ces deux grands philosophes la faveur publique : il fut réimprimé à 10,000 exemplaires. Nouvelle preuve que l'intolérance aboutit à des résultats contraires à ceux que l'on poursuit! Jamais les œuvres de la philosophie n'avaient obtenu une si grande vogue que depuis que le Gouvernement tentait de les proscrire.

XII

Par suite d'une raison analogue, les journaux de l'opposition jouissaient d'une prospérité croissante. Un rapport adressé au ministre en 1825 contenait ces lignes : « Le nombre des lecteurs aux journaux de l'opposition est « immense ; tous les jours, au contraire, on parcourt des départements « entiers sans rencontrer un seul journal favorable au pouvoir. »

Les journaux de Paris qui représentaient l'opposition offrent un exemple de ces proportions écrasantes. Le gouvernement avait pour lui six journaux : la *Gazette de France*, qui comptait deux mille trois cents abonnés ; l'*Etoile*, qui en comptait deux mille sept cents ; le *Journal de Paris*, environ quatre mille ; le *Drapeau-Blanc*, dix-neuf cents ; le *Moniteur*, deux mille deux cents ; et enfin le *Pilote*, neuf cents. Tous ces journaux réunis formaient un total d'environ 14,000 abonnés.

L'opposition comptait également six journaux : le *Constitutionnel*, qui avait seize mille deux cents abonnés ; le *Journal des Débats*, quatorze mille ; la *Quotidienne*, cinq mille huit cents ; le *Courrier français* deux mille neuf cents ; le *Journal du Commerce*, deux mille trois cents ; l'*Aristarque*, neuf cents : en tout, près de 42,000 abonnés. Cette différence alla toujours croissant jusqu'en 1830, jusqu'au moment où l'orage accumulé dans l'air éclata sur la maison des Bourbons.

A l'approche des élections de 1826, la lutte devint de plus en plus ardente. Le *Journal des Débats* prit une part active à la campagne. Voyant que, malgré ses conseils, la monarchie se jetait tête baissée dans l'abîme, il n'hésita pas à donner son concours le plus actif aux hommes qui combattaient le pouvoir ; il appuya la candidature de Lafayette. Le résultat des élections fut contraire au gouvernement, et le ministère Villèle, condamné par le scrutin, eût bien fait de se retirer devant la réprobation hautement constatée de l'opinion publique.

L'opposition du *Journal des Débats* devint encore plus accentuée en 1827 : il se fit l'appui du centre gauche. Cependant il est permis de croire que ses vœux n'allaient pas jusqu'à une révolution. Dans sa pensée, le moment d'une catastrophe était encore éloigné, et lorsque ses amis, alarmés du danger de la situation, vinrent lui montrer les nuages qui s'amassaient à l'horizon, le vieux sceptique haussa les épaules : « Allons donc ! s'écria-

« t-il, qui songe à faire une révolution ? Avec ces mots d'impiété et de ré-
« volution, on fait de l'éloquence à l'usage des niais ; les vieilles femmes
« tremblent et les filous en rient ; mais avec ce mélodrame, on ne produira
« rien ; on crie au loup, et le loup ne vient pas ; au feu, et l'on ne voit pas
« même fumer une cheminée. Que l'on croie possible de choisir parmi
« nous ou d'aller mendier en Europe un usurpateur, ce sont là des rêves
« que l'on peut faire à Charenton. »

Le *Journal des Débats* n'avait pas évidemment le don de prophétie : dans le courant de l'année suivante, les événements le prouvèrent, comme ils le prouvèrent vingt ans plus tard, dans une autre circonstance où il joua un grand rôle.

XIII

Si en politique, la Restauration compta peu d'hommes éminents, on ne saurait lui faire le même reproche en littérature. Elle vit éclore le plus beau mouvement littéraire dont l'histoire fasse mention : la séve intellectuelle, un moment assoupie durant le cliquetis des armes, circula plus riche et plus abondante dans les veines de la jeune génération. Lamartine, Hugo, A. De Vigny, ajoutèrent une corde à la lyre française ; la tribune, muette depuis Barnave et Vergniaud, produisit des orateurs puissants ; les académies se peuplèrent de noms nouveaux qui rayonnèrent avec éclat au front de la nation.

C'est alors que commença cette fameuse querelle des classiques et des romantiques. Les deux camps comptèrent de vaillants champions. Le *Journal des Débats*, avec ce tact parfait qu'il montra dans toutes les grandes circonstances, ne se prononça ni pour les uns ni pour les autres. Il ouvrit avec impartialité ses colonnes aux deux écoles ; il y eut des lettres passionnées échangées entre Hoffmann, le redoutable critique, et Victor Hugo, le jeune chef de la nouvelle école. Cette lutte fut instructive, mais ne décida rien. Elle n'a pas empêché Corneille et Racine de rester de grands poëtes, ni Victor Hugo de le devenir. Une autre polémique, non moins intéressante, s'éleva quelques années après entre Jules Janin, qui avait remplacé Hoffmann, et Nisard, aujourd'hui professeur au Collége de France. Le premier défendait le journal ; le second donnait sa préférence au livre. La dispute fut

vive, mais Jules Janin déploya dans le duel cette verve intarissable qui ne l'a jamais abandonné, et, s'il faut en croire les contemporains, terrassa son adversaire.

XIV

On approchait de 1830 : la guerre était déclarée entre la monarchie et la nation. Charles X, poussé par la fatalité de sa destinée, venait de former après mille tâtonnements le fameux ministère Polignac, qu'il jeta en défi à l'opposition. Le *Journal des Débats* releva le gant, et dans un article qu'on peut regarder comme la préface des journées de juillet, il porta le premier coup à ce ministère impopulaire. « Malheureux roi ! malheureuse France ! » s'écriait-il dans cet article devenu célèbre. Le pouvoir déféra le journal aux tribunaux : condamné en police correctionnelle à six mois de prison et cinq cents francs d'amende, il fut acquitté en appel, et se releva plus terrible et plus fort.

L'année 1830 s'ouvrit sous de tristes pressentiments. La situation du ministère était déplorable : le pays, agité de craintes vagues, se séparait de plus en plus de la monarchie ; la Révolution planait dans l'air. C'est alors que Charles X résolut l'expédition d'Alger : il crut, en entreprenant cette conquête malgré l'opposition de l'Angleterre, reconquérir sa popularité. Il était trop tard ! Cette magnifique conquête de l'Algérie passa presque inaperçue, et tous les journaux de l'opposition la blâmèrent. Les élections de 1830, qui se firent sur ces entrefaites, furent hostiles, et le général Sébastiani, voyant que la révolution devenait inévitable, s'écria en présence d'un habitué de la cour :

« Le roi est généralement aimé, mais la dynastie des Bourbons ne con-
« vient plus à la France ; nous ferons les plus grands efforts pour nous en
« débarrasser, et si nous réussissons, nous ferons à cette famille une exis-
« tence honorable en pays étranger, à Rome, par exemple. »

Dans cette situation, Charles X n'avait qu'une voie à suivre : ou former un ministère libéral pris dans la majorité de la chambre, ou tenter un coup d'État. Mal conseillé par d'imprudents amis, il s'arrêta à ce dernier parti, et signa les fameuses ordonnances de juillet qui devinrent le signal de la lutte. Le *Journal des Débats* applaudit un des premiers à l'avénement de la bran-

che cadette. Lorsque Lafayette, mettant la main sur l'épaule de Louis-Philippe, le présenta au peuple en disant : « Voilà la meilleure des républiques ! » le *Journal des Débats* applaudit aux paroles de l'ancien ami de Washington, et consacra dès ce jour son dévouement à la nouvelle dynastie.

L'avénement de la dynastie d'Orléans fut pour lui un triomphe : les idées constitutionnelles dont il s'était fait le champion passaient enfin dans les institutions. Tous ses amis trouvèrent leur compte dans le changement, et quelques années après les journées de Juillet, ses rédacteurs, tous hommes éminents du reste, occupaient les plus hautes fonctions du nouveau règne. Bertin de Vaux, son fondateur, était à la Chambre des Pairs ; Saint-Marc Girardin, Bertin fils, de Salvandy, étaient à la Chambre des députés ; un autre Bertin de Vaux était aide de camp du duc d'Orléans ; le général Sébastiani passait à l'ambassade de Londres. Par Lesourd, il avait un pied dans les préfectures ; par Cuvillier-Fleury, précepteur du duc d'Aumale, il étendait son influence jusqu'au sein même des Tuileries. C'est en parlant de lui qu'on pouvait avec raison appeler la presse un quatrième pouvoir de l'État.

XV

Il est facile de voir par ce qui précède combien fut grande l'influence du *Journal des Débats* pendant la Restauration. Cette influence fut due assurément à l'immense talent qui présidait à sa rédaction ; mais la plus grande part en revient aux frères Bertin, qui montrèrent dans la direction du journal un tact, une habileté, une énergie de caractère à la hauteur des circonstances difficiles qu'ils traversèrent. Voici le portrait que Villemain a tracé des deux frères dans son livre intitulé : *Souvenirs contemporains*.

« Les fondateurs du *Journal des Débats* étaient, dit l'illustre écrivain, deux frères de physionomie très-diverse, mais également remarquables, dont le caractère et l'influence méritent à plusieurs titres d'être notés dans l'histoire anecdotique et même politique de notre temps.

« L'un, M. Louis Bertin, singulièrement doué pour le monde par la noblesse des traits et des manières, le naturel distingué de l'esprit, la passion et le sentiment délicat des arts, avait eu de bonne heure un rôle actif et courageux dans la polémique de renaissance sociale qui suivit la Terreur.

Royaliste et libre penseur, homme d'honneur surtout et d'une parole hardie contre la bassesse et le crime, il avait été fort poursuivi sous le Directoire, et ensuite sous le Consulat, comme par tacite-reconduction de police, emprisonné, renvoyé de Paris, mis en surveillance, relégué quelque temps à l'île d'Elbe, et enfin laissé libre de voyager hors de France.

« Son goût des arts l'avait conduit en Italie : et c'est là que, rapproché de M. de Chateaubriand, à Florence, où il assistait avec lui aux funérailles d'Alfiéri ; à Rome, où il le consolait près d'un cercueil, il se prit de la plus vive et de la plus constante admiration pour ce brillant génie dans tout l'éclat de son avénement littéraire.

« D'une instruction classique, d'un goût sévère et fin, avec une lecture très-variée, M. Bertin, comme admirateur et comme ami, fut très-utile à M. de Chateaubriand, non pas seulement pour le zèle ingénieux de ses louanges publiques, mais par ses habiles conseils et la franchise intérieure de son culte.

« A cet égard seul, il mériterait de tous les amis des lettres un souvenir justifié par bien d'autres mérites, d'affabilité généreuse, d'attention amie, d'encouragement éclairé pour la jeunesse, et d'invariable fidélité au talent bien plus qu'au succès.

« Cet hommage d'estime, il y avait droit encore à un point de vue plus haut, par sa constance dans les opinions saines et libérales, qui conservent quelque dignité aux lettres sous le pouvoir absolu, et qui les rendent puissantes et tutélaires dans les États libres.

« Pénétré des maximes politiques de Montesquieu, et connaissant à fond l'histoire du vivant modèle où ce grand homme les avait puisées, dévoué à l'esprit de la monarchie légale, et l'ayant servi de ses sacrifices personnels comme de sa conviction et de ses idées, il fut, quelquefois de sa plume et toujours par sa judicieuse influence, un des plus importants publicistes qui contribuèrent à cet enseignement constitutionnel que la France parut écouter avec ardeur et profit pendant plus de trente ans, et dont elle éprouve aujourd'hui sans doute la privation plutôt que l'oubli.

« Les mêmes préférences politiques, avec plus de pénétration active et d'ascendant pratique, marquaient l'esprit de M. Bertin de Vaux, homme arrivé trop tard à la tribune pour en user avec pleine possession, mais supérieur dans les entretiens par l'abondance des idées, la fermeté du raisonnement et la justesse du sens sous le coup même de la passion. Moins modeste que son frère, moins volontiers satisfait de la vie spéculative, tour à tour polémiste hardi, député considérable et pair de France paisible, mais presque toujours conseiller accrédité du pouvoir, M. Bertin de Vaux eut

pendant bien des années sur les ministères de son pays quelque chose de cette influence spirituelle et temporelle que Swift et d'autres lettrés célèbres avaient exercée même dans l'aristocratique Angleterre, tant l'intelligence indépendante et nette prend un ascendant nécessaire là où la discussion est libre et l'opinion puissante. »

XVI

La Restauration, en succédant à l'Empire, avait pris tacitement l'obligation de rendre la liberté à la France. Louis XVIII, qui avait beaucoup de tact et de finesse, comprit la nécessité de la situation et résolut de respecter les grandes conquêtes de la révolution française : aussi, dans la fameuse déclaration de Saint-Ouen, du 2 mai, il s'engageait à reconnaître la liberté de la presse, sauf à prendre les précautions nécessaires à la tranquillité publique. Mais, à peine sur le trône, il se forma autour de lui une coalition d'anciens gentilshommes et d'émigrés auxquels le passé n'avait rien appris, et qui poussèrent le gouvernement dans les voies de la réaction. Louis XVIII, emporté par ce débordement de royalistes inintelligents, ne tarda pas à retirer ses concessions et à ressusciter toutes les lois répressives de la police impériale. C'est au sujet de ce premier mensonge de la Restauration que Lamennais écrivait à un ami :

« Je viens de lire le projet de loi napoléonienne sur la liberté de la presse. « Cela passe tout ce qu'on a jamais vu. Bonaparte opprimait la pensée par « des mesures de police arbitraires ; mais une sorte de pudeur l'empêcha « toujours de transformer en ordre légal le système de tyrannie qu'il avait « adopté. Heureux celui qui vit de ses revenus, qui n'éprouve d'autre be- « soin que celui de digérer et de dormir, et savoure toute vérité dans le « pâté de Reims, que nul n'oserait censurer en sa présence ! J'ai bien peur « que l'heureuse Restauration ne se borne à l'échange d'un despotisme fort « contre un despotisme faible. Si mes craintes se réalisent, mon parti est « pris, et je quitte la France en secouant la poussière de mes pieds. »

Pendant les quinze années de la Restauration, la presse fut le champ de bataille autour duquel tous les partis se donnèrent rendez-vous. Merveilleux

instrument de liberté, unique et puissant contrôle de l'opinion, le journal rencontra alors des adversaires implacables dans les amis de la monarchie, et des défenseurs convaincus et énergiques dans les rangs de l'école libérale. « La nation, écrivait Paul-Louis Courier dans le *Censeur*, fera mar-« cher le Gouvernement comme un cocher qu'on paye et qui doit nous me-« ner non où il veut et comme il veut, mais où nous prétendons aller et par « le chemin qui nous convient. »

Dans ce long duel qui devait se terminer par la chute de la monarchie, il y eut des joutes brillantes, des péripéties sans nombre, des procès qui eurent un légitime retentissement. Vaincus devant les polices correctionnelles, les journaux triomphaient presque toujours devant l'opinion. Le pouvoir avait beau entasser amendes sur amendes, répression sur répression, il se retirait de chaque bataille déconsidéré et amoindri. En 1827, sous le ministère Villèle, les débats s'agrandirent encore et envahirent jusqu'à la tribune. Il s'agissait de cette fameuse loi *de justice et d'amour* proposée par un pouvoir aux abois, et qui n'aboutissait à rien moins qu'à l'anéantissement de l'imprimerie en France. Cette loi, que Chateaubriand lui-même qualifiait de *loi vandale*, inspira à Royer-Collard un discours qui est resté comme un des plus beaux monûments de l'éloquence parlementaire.

« Dans la pensée intime de la loi, disait l'illustre philosophe, il y a eu « de l'imprévoyance, au grand jour de la création, à laisser l'homme s'é-« chapper libre et intelligent au milieu de l'univers : de là sont sortis le « mal et l'erreur. Une plus haute sagesse vient réparer la faute de la Pro-« vidence, restreindre sa libéralité imprudente, et rendre à l'humanité « sagement mutilée le service de l'élever enfin à l'heureuse innocence des « brutes.

« Plus d'écrivains, plus d'imprimeurs, plus de journaux, ce sera le ré-« gime de la presse... Il faut poursuivre à la fois, il faut ensevelir en-« semble, sans distinction, le bien et le mal ; mais pour cela, il faut étouffer « la liberté qui, selon la loi de la création, produit nécessairement l'un et « l'autre. Une loi de suspects, largement conçue, qui mettrait la France « entière en prison, sous la garde du ministère, ne serait qu'une consé-« quence exacte et une application judicieuse de ce principe, et comparée à « la loi de la presse, elle aurait l'avantage de trancher d'un seul coup, dans « la liberté de se mouvoir, d'aller et de venir, toutes les libertés. Le mini-« stère, en la présentant, pourrait dire avec plus d'autorité : « Le mal produit « cent fois plus de mal que le bien ne produit de bien ; l'auteur des choses « a cru autrefois le contraire, il s'est trompé... »

« Avec la liberté étouffée doit s'éteindre l'intelligence, sa noble compagne.
« La vérité est un bien, mais l'erreur est un mal : périssent donc ensemble
« l'erreur et la vérité ! Comme la prison est le remède naturel de la liberté,
« l'ignorance sera le remède nécessaire de l'intelligence. L'ignorance est la
« vraie science de l'homme et de la société.

« La loi actuelle ne proscrit que la pensée ; elle laisse la vie sauve : c'est
« pourquoi elle n'a pas besoin de faire marcher devant elle, comme les
« barbares, la dévastation, le massacre et l'incendie ; il lui suffit de ren-
« verser les règles éternelles du droit. Pour détruire les journaux, il faut
« rendre illicite ce qui est licite, il faut annuler les contrats, légitimer la
« spoliation, inviter au vol : la loi le fait... Messieurs, une loi qui nie la
« morale est une loi athée ; l'obéissance ne lui est point due, car, dit Bos-
« suet, il n'y a point sur la terre de droit contre le droit.

« Deux fois en vingt ans la tyrannie s'est appesantie sur nous, la hache
« révolutionnaire à la main ou le front brillant de l'éclat de cinquante vic-
« toires. La hache est émoussée ; personne, je le crois, ne voudrait la res-
« saisir, et personne aussi ne le pourrait : les circonstances qui l'aiguisè-
« rent ne se reproduiront plus dans le cours de plusieurs siècles. C'est dans
« la gloire seule, guerrière et politique, comme celle qui nous a éblouis,
« que la tyrannie doit aujourd'hui tremper ses armes ; privée de la gloire,
« elle serait ridicule. Conseillers de la couronne, auteurs de la loi, connus
« ou inconnus, qu'il nous soit permis de vous le demander : Qu'avez-vous
« fait jusqu'ici qui vous élève à ce point au-dessus de vos concitoyens, que
« vous soyez en état de leur imposer la tyrannie ? Dites-nous quel jour vous
« êtes entrés en possession de la gloire, quelles sont vos batailles gagnées,
« quels sont les immortels services que vous avez rendus au roi et à la pa-
« trie ? Obscurs et médiocres comme nous, il nous semble que vous ne nous
« surpassez qu'en témérité. La tyrannie ne saurait résider dans vos faibles
« mains : votre conscience vous le dit encore plus haut que nous.

« La loi que je combats annonce la présence d'une faction dans le gou-
« vernement aussi certainement que si cette faction se proclamait elle-
« même, et si elle marchait devant nous enseignes déployées. Je ne lui
« demanderai pas qui elle est, d'où elle vient, où elle va : elle mentirait.
« Je la juge par ses œuvres. Voilà qu'elle vous propose la destruction de la
« liberté de la presse. L'année dernière, elle avait exhumé du moyen âge le
« droit d'aînesse ; l'année précédente, le sacrilége. Ainsi, dans la religion,
« dans la société civile, dans le gouvernement, elle retourne en arrière.
« Qu'on l'appelle la contre-révolution ou autrement, peu importe ; elle re-
« tourne en arrière, elle tend, par le fanatisme, le privilége et l'ignorance,

« à la barbarie et aux dominations absurdes que la barbarie favorise. L'en-
« treprise est laborieuse, et il ne sera pas facile de la consommer... Si la
« charrue ne passe pas sur la civilisation tout entière, ce qui en restera
« suffira pour tromper vos efforts.

« Votre loi sera vaine, sachez-le bien, car la France vaut mieux que son
« gouvernement...

« Messieurs, dit en terminant l'éloquent orateur, je ne saurais adopter
« les amendements que votre commission vous propose, ni aucun amende-
« ment : la loi n'en est ni digne, ni susceptible ; il n'est point d'accommo-
« dement avec le principe qui l'a dictée. Je la rejette purement et simple-
« ment, par respect pour l'humanité qu'elle dégrade... pour l'humanité
« qu'elle dégrade, répète l'orateur interrompu par de violents murmures...
« et pour la justice qu'elle outrage... »

Cette loi fut votée par la Chambre des Députés, mais M. de Peyronnet dut la retirer devant l'hostilité de la Chambre des Pairs. Tous les journaux de l'opposition, parmi lesquels on distinguait le *Journal des Débats*, poussèrent à cette nouvelle un immense cri de joie. De nombreuses colonnes d'ouvriers imprimeurs, précédés de drapeaux blancs, parcoururent les rues en criant : *Vive la chambre des Pairs ! vive la liberté de la presse !* Paris entier illumina, et présenta un spectacle de fête tel que n'en avaient jamais offert les solennités officielles. L'allégresse ne fut pas moindre dans les autres villes, et elle s'y manifesta sous toutes sortes de formes : la victoire la plus éclatante n'aurait pas excité plus d'enthousiasme (1).

XVII

La révolution de juillet fut éminemment nationale ; le gouvernement qui en sortit fut une conquête de la presse. Aussi, dans les premières années, les journaux jouirent d'une liberté presque illimitée. La Charte reconnut à tout Français le droit de publier et de faire imprimer ses opinions en se conformant aux lois ; elle déclara que la censure ne pourrait jamais être rétablie. Une loi rendit aux cours d'assises et à un jury le droit de juger les délits de

(1) E. Hatin, *Histoire de la Presse en France.*

presse. Le cautionnement, qui était de 200,000 fr. sous la Restauration, fut considérablement réduit, ainsi que le droit de timbre.

Peu à peu cependant les résistances s'organisèrent : les ambitions déçues, les espérances trompées, les royalistes vaincus, les républicains impatients, se formèrent en opposition. Des émeutes périodiques ensanglantèrent les rues de la capitale ; des procès nombreux atteignirent les feuilles qui étaient à la tête de ce mouvement. Dans cette circonstance, le gouvernement ne fit qu'user de son droit de légitime défense ; mais, à l'opposé des gouvernements précédents, il n'eut jamais recours à l'arbitraire pour réprimer, il s'appuya sur les lois.

A dater de ce moment, l'existence du *Journal des Débats* est une existence calme et paisible. Organe en quelque sorte officiel de la dynastie de Juillet, jouissant d'une publicité et d'une influence immenses, il mit l'une et l'autre au service du pouvoir. Sa rédaction, digne de son passé, continua de se recruter parmi les jeunes écrivains dont il devinait le talent : Michel Chevalier, Cuvillier-Fleury, L. Alloury, Philarète Chasles, datent de cette époque.

Son rôle éminemment conservateur consista à défendre les intérêts permanents de la société et à consolider le gouvernement, qui, à ses yeux, en est l'expression nécessaire. Il avait la gravité, dit M. de Lamartine, l'élévation, le sarcasme dédaigneux, et quelquefois aussi la provocation poignante de la force. Il semblait régner avec la monarchie elle-même et se souvenir de l'Empire. Les noms de tous les écrivains officiels qui concouraient ou qui avaient concouru, depuis Fontanes jusqu'à M. Villemain, à sa rédaction, lui donnaient un prestige de supériorité sur la presse périodique plus jeune d'années et de passion. L'ampleur et l'impartialité de ses débats parlementaires, ses correspondances avec l'étranger, la sûreté et l'universalité de ses informations, en faisaient le manuel de toutes les cours et de toute la diplomatie de l'Europe : c'était la note quotidienne du cabinet des Tuileries. Les sciences, la haute littérature, la philosophie, le théâtre, les arts, la critique, se trouvaient analysés, reproduits, vivifiés dans ses feuilletons, où la gravité n'était jamais lourde, où la futilité même était relevée par la saillie de Sterne ou d'Aristophane. Il aura été donné à peu de feuilles légères de se continuer elles-mêmes pendant plus de soixante ans, et de faire pour ainsi dire partie de l'histoire de France.

XVIII

Il fut un jour cependant où le dévouement du *Journal des Débats* fut funeste à la monarchie de Juillet. C'est dans ces huit années de règne commencées en 1840, et terminées par le coup de tonnerre de février. Chacun de nous se souvient des événements de cette époque, si féconde en événements de toutes sortes. M. Guizot et ses collègues, aveuglés par une fatale imprévoyance, entassèrent faute sur faute, et amenèrent cette tempête qui devait engloutir la dynastie d'Orléans.

Ces événements font partie de l'histoire contemporaine : de quelque façon qu'on les interprète, on ne peut nier qu'ils contribuèrent puissamment à briser le lien qui unissait la monarchie à la nation. C'est l'indemnité Pritchard accordée, contrairement aux vœux du pays, à la demande impérieuse de l'Angleterre ; c'est le procès Teste, le procès Cubières, l'assassinat Praslin, tristes épisodes habilement exploités par les ennemis de la monarchie ; c'est l'agitation électorale de 1846, où le ministère triompha à une faible majorité, mais où se révélèrent les faits de la plus scandaleuse corruption ; c'est la destitution de Quinet et de Michelet, dont le seul crime était d'avoir affiché dans leur cours des idées trop libérales ; ce sont les mariages espagnols, mariages impopulaires accomplis dans un intérêt purement dynastique ; c'est la résistance aveugle, imprévoyante, insensée, aux projets de réforme électorale, réclamée par tout le monde, réforme juste et populaire qui donnait une satisfaction légitime aux instincts démocratiques du pays, et qui était devenue le cheval de bataille de tous les partis ; c'est la résolution impolitique et illégale d'empêcher, même par la force, les banquets électoraux présidés par des représentants du peuple, et de renouveler ainsi, par des mesures pleines d'ineptie et d'arrogance, les fautes qui creusèrent l'abîme sous les pieds de la Restauration.

Toutes ces fautes, toutes ces imprévoyances auraient pu facilement être évitées, si le *Journal des Débats*, profitant de sa situation et de son expérience, eût dessillé les yeux de ses amis, et fait entendre à M. Guizot le langage de la raison. Au lieu de cela, il encouragea le ministère dans sa résistance ; il traita de factieux les hommes d'ordre dévoués à la liberté, il consacra sa plus belle prose à faire l'apologie des mesures violentes qui devaient ouvrir à la royauté la route de l'exil.

Il écrivait le 7 février 1848, à la suite d'une séance de la Chambre des Députés :

« On a nié devant M. Guizot la responsabilité ministérielle, il s'est mis à « parler. Cet homme qu'ils disaient abattu, terrassé, qu'ils croyaient avoir « accablé sous les outrages, comme il s'est levé tout d'un coup ! Ils le « croyaient courbé sous la souffrance, et voici qu'ils le retrouvent devant « eux, au-dessus d'eux, debout, l'œil en feu ! Voici qu'ils voient apparaître « au-dessus du marbre de la tribune cette figure ardente et pâle, illuminée « par la fièvre et la colère du génie ! Encore une fois, c'était un spectacle « dont ne peuvent se faire une idée ceux qui ne l'ont ni vu ni entendu. « Comment le parti conservateur, le parti qui veut la monarchie, qui veut « les rois, qui veut le Roi, qui veut la paix, l'ordre et la liberté, comment « ne serait-il pas orgueilleux de suivre un tel chef, et de parler par un pareil « organe ? Au milieu des passions qui s'agitent et qui grondent autour de « lui, comment ne se rallierait-il pas au cri poussé par cette voix toujours « triomphante et cette âme toujours indomptable ? »

Or, cette voix toujours triomphante, cette âme toujours indomptable, ce ministre altier se sauvait quinze jours après sous un déguisement, laissant à d'autres le soin de maintenir l'ordre qu'il n'avait pas su défendre.

XIX

La révolution de Février, en renversant la monarchie constitutionnelle qui avait toujours été l'objet de son culte, avait porté un rude coup au *Journal des Débats* ; mais loin de paralyser ses efforts ou de refroidir son courage, elle sembla lui donner une nouvelle force, en lui rendant son indépendance. Depuis douze ans, en effet, il n'est pas un événement, intérieur ou extérieur, pas une question à l'ordre du jour, qu'il n'ait traité avec une haute raison, une profondeur de vues, une verve intarissable. Plus prudent que ses amis, et fidèle à ses principes, il s'abstint lors de l'élection du 10 décembre, parce qu'il n'y avait aucun candidat qui eût ses sympathies. Après le coup d'Etat, il a persévéré dans cette ligne de politique expectante. Si parfois, par un reste d'habitude, il a affiché

quelques vues trop conservatrices, on peut dire que dans le plus grand nombre de cas il s'est fait le défenseur ardent et convaincu des principes d'une sage liberté.

C'est surtout dans deux occasions récentes qu'il a manifesté cette franchise d'allures dont nous lui savons gré : nous voulons parler des questions italienne et américaine.

Dans la question italienne, sa rédaction était partagée en deux camps. L'un voulait défendre le pouvoir temporel de la papauté, prendre en main la cause du roi de Naples et se constituer l'avocat de l'Autriche en Italie ; l'autre au contraire applaudissait franchement à la politique du comte de Cavour, encourageait le roi Victor-Emmanuel dans son généreux dessein de rendre l'Italie une et libre, et saluait dans Garibaldi l'héroïque soldat de l'indépendance. La première fraction se composait, il est vrai, de la plus grande partie des rédacteurs ; mais la seconde comptait John Lemoine, Alloury, et l'honorable directeur actuel, M. Edouard Bertin, auxquels vint s'adjoindre un rédacteur nouveau, M. Yung. Grâce au patriotisme éclairé du directeur et de ses trois collaborateurs, le *Journal des Débats* est resté un organe libéral, au lieu d'aller grossir la phalange des journaux du droit divin.

Dans la question américaine, la rédaction a été unanime pour soutenir la cause de l'Amérique du Nord. Lors du conflit anglo-américain, l'attitude du *Journal des Débats* et des autres organes de la presse libérale n'a pas peu contribué à éviter une guerre fratricide, qui eût fort réjoui les ennemis de la démocratie.

XX

Depuis l'établissement de l'Empire, le *Journal des Débats* était le seul journal de l'opposition qui n'eût été l'objet d'aucune mesure administrative. Il n'avait fallu rien moins qu'une prodigieuse habileté de langage pour échapper aux avertissements qui n'ont pas toujours épargné les journaux du Gouvernement lui même. M. le Ministre de l'intérieur vient de faire cesser cette exception. C'est un des vétérans de la presse, un des esprits les

plus fins et les plus élégamment incisifs de ce temps-ci, M. Saint-Marc-Girardin, qui a valu cette mesure au *Journal des Débats*.

Lorsqu'à la suite d'une campagne, un soldat se retire dans ses foyers, les blessures qu'il a reçues dans la mêlée sont une preuve de courage, sinon un titre d'honneur. Il en est de même des journaux. Nous allons donner le texte de l'avertissement des *Débats;* il fait désormais partie de son histoire;

« Le Ministre de l'intérieur :

« Vu un article du *Journal des Débats* du 23 décembre sous la signature « de M. Saint-Marc-Girardin, commençant par ces mots : « Toutes les fois « que l'Empereur, averti par la prudence », et se terminant par ceux-ci : « Et ce qui vaut mieux encore, vivifier l'esprit public. »

« Vu notamment le passage suivant :

« Nous ne voulons pas non plus discuter avec M. Troplong sur les prin- « cipes fondamentaux de la Constitution de 1852; nous en viendrions peut- « être à dire, avec l'assentiment de bien du monde, que le principe fon- « damental de la Constitution de 1852, c'est l'Empereur, et que c'est se « laisser aller à une illusion de jurisconsulte toujours trop facilement épris « des textes, que de croire que c'est l'Empire qui soutient l'Empereur et « non pas l'Empereur qui soutient l'Empire. »

« Attendu que cet article, écrit dans une pensée factieuse, cherche à « ébranler la foi dans la force et la durée de nos institutions :

« Attendu que les doctrines professées dans cet article sont la négation « flagrante des principes sur lesquels le peuple français a voulu fonder le « trône impérial et l'avenir de la dynastie :

« Vu l'article 32 de la loi de 1842 sur la presse;

« ARRÊTE :

« Art. 1. Un premier avertissement est donné au *Journal des Débats*, « dans la personne de M. Saint-Marc-Girardin, auteur de l'article incri- « miné, et dans celle de M. Édouard Bertin, gérant de cette feuille.

« Art. 2. Le préfet de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« *Le Ministre de l'intérieur*,

« F. DE PERSIGNY. »

Paris, le 24 décembre 1861.

Dans ces dernières années, la rédaction du *Journal des Débats* s'est enrichie d'écrivains nouveaux, qui marchent avec talent dans la voie ouverte par leurs aînés. Il nous suffira de citer le regrettable M. Rigault, tombé avant l'heure sur la brèche; MM. Prévost-Paradol, Weiss, Taine, Bersot, E. Deschanel, Horn, et d'autres dont le nom nous échappe, mais auxquels nous consacrerons une notice biographique dans la seconde partie de cette étude.

Jules Brisson.

3626 — Paris, imprimerie de Ch. Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

LES

GRANDS JOURNAUX DE FRANCE

Le Journal des Débats

DEUXIÈME PARTIE

§ II

COMMENT SE FAIT LE JOURNAL DES DÉBATS

I

A côté de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, il est une rue sombre et étroite où les voitures circulent à peine, mais dont le nom, qui sent encore le moyen âge, occupe une certaine place parmi les rues déjà célèbres : c'est la rue des *Prêtres-Saint-Germain*. C'est là que réside, depuis sa fondation, le *Journal des Débats*, dont nous venons de retracer l'histoire. La maison où ses bureaux sont établis est respectable par son air de vétusté ; ses mu-

railles noircies par le voisinage de l'imprimerie, ses escaliers de bois et de briques usés par le frottement incessant du public, ses murailles épaisses et massives, ses couloirs étroits, ses fenêtres bizarres, qui n'ont de nom dans aucune architecture, tout lui donne un air de ressemblance avec ces couvents de bénédictins, d'où le luxe était banni, et qui servaient de refuge à l'étude, à la prière, au recueillement. Ce n'est pas sans un certain respect qu'on franchit le seuil de cette porte cochère où tant d'hommes célèbres ont passé avant nous : Châteaubriand a mis le pied sur cet escalier où vous montez; Etienne a tourné le bouton de cette porte; Fontanes et Fiévée se sont coudoyés dans ce couloir; Geoffroy a écrit un de ses brûlants articles sur cette table vermoulue; des princes, des ministres, des ambassadeurs, se sont assis dans ces antichambres; ici on a proclamé la déchéance d'une monarchie; là, on a salué l'avénement d'un gouvernement nouveau. Que d'événements, que d'intrigues, que de mystères ces murailles nous raconteraient, si elles pouvaient parler!

II

Au rez-de-chaussée de la maison se trouve l'imprimerie de M. Lenormant, un des fondateurs et des copropriétaires du *Journal des Débats*. Là, le travail ne chôme jamais, ni dimanches ni jours de fêtes; c'est un grincement de machines, un frôlement de papier, un sifflement de vapeur, un va-et-vient sans relâche du 1er janvier au 31 décembre. C'est de là que sort rayonnante cette feuille légère que l'art de Guttemberg a transformée, et qui fait reine du monde la pensée humaine. Au premier étage sont les bureaux de l'administration, au second étage sont ceux de la rédaction. Le tirage du *Journal des Débats*, qui s'était élevé jusqu'à vingt-huit mille sous le premier empire, était retombé à douze mille vers 1830. Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis trente ans, ce chiffre est resté invariable. Les abonnés du *Journal des Débats* sont des abonnés fidèles, faisant presque tous partie du monde savant et lettré. Si ce chiffre n'est pas plus considérable, cela dépend moins des opinions politiques qu'il représente que du prix élevé de son abonnement. Cela ne l'empêche pas d'exercer une espèce de dictature sur les œuvres littéraires de notre temps.

Le *Journal des Débats* n'est point formé par une société d'actionnaires, comme la plupart des feuilles politiques. Depuis son origine, il n'a pas cessé d'être la propriété des familles Bertin et Lenormant, et aujourd'hui les fils continuent avec courage et succès l'œuvre paternelle.

III

Les frères Bertin sont les vrais fondateurs du journalisme en France, et c'est surtout à ce point de vue que leur nom appartient à l'histoire. Avant 1789, les journaux n'existaient pas. Il y avait bien quelques revues scientifiques et littéraires, et quelques gazettes destinées à amuser la ville et la cour, mais leur influence n'avait aucun cachet politique. La profession de journaliste était peu honorable, parce qu'elle manquait d'indépendance et d'élévation. Les trois quarts des journalistes étaient des hommes à gages, destinés à servir la passion ou le caprice des grands seigneurs. La Révolution de 1789, en proclamant la liberté de discussion, avait donné naissance à une foule de journaux; mais ces journaux, feuilles éphémères nées au souffle des événements, manquaient de cette organisation puissante qui fait aujourd'hui leur force. Né en même temps que la tribune. dont il est le complément, le journal doit être à la fois l'écho de l'opinion publique et la sentinelle avancée des principes de liberté, sans lesquels il n'y a pas de société possible. C'est là ce qu'avaient compris les frères Bertin : grâce à leur activité, grâce à leur bon goût littéraire, grâce à l'indépendance et au courage qu'ils montrèrent sous la Restauration, ils mirent en évidence le rôle essentiellement moralisateur de la presse, et firent du journal le centre collectif, le porte-voix des hommes de la même opinion. Si le journalisme est aujourd'hui une puissance incontestée, si la profession de journaliste est entourée d'éclat et de prestige, ne l'oublions pas, c'est aux fondateurs du *Journal des Débats* qu'en revient la principale gloire.

---

§ III

BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS

* * *

M. ED. BERTIN

Directeur-gérant.

Nous avons retracé dans notre précédente livraison l'histoire du *Journal des Débats* depuis sa fondation. Cette histoire est intimement liée à celle de la famille des Bertin, qui, de père en fils, s'en sont toujours transmis la direction. Nous allons aujourd'hui consacrer quelques lignes à Armand Bertin et à Édouard Bertin son frère, directeur actuel du journal.

Louis-Marie-Armand Bertin est né à Paris en 1801. Fils de Bertin aîné, qui avait vécu dans l'exil les quatorze années du règne de l'Empire, il avait puisé de bonne heure à l'école paternelle un culte ardent pour les lettres, un amour profond pour la liberté. Son père, après de brillantes études, l'admit en 1820 à la rédaction du *Journal des Débats*. Nous avons raconté combien la Restauration avait été pour la presse une époque de lutte et de travail. Les articles du jeune Armand, empreints parfois d'une prudence au-dessus de son âge, brillèrent toujours par leur modération et leur patriotisme. Lorsque Châteaubriand, brutalement renvoyé du ministère, reçut comme compensation l'ambassade de Londres, il l'emmena avec lui en qualité de secrétaire particulier. Armand Bertin se forma à l'école du grand maître, et s'il ne partagea pas toujours les opinions politiques de l'auteur d'*Atala*, à son école du moins il apprit à honorer les grands talents et les grands caractères. Il prit la direction du *Journal des Débats* en 1841, à la mort de son père.

Formé de bonne heure au rude métier de journaliste, connaisseur éprouvé de tout ce qui relevait de l'intelligence humaine, il a dirigé pendant plus de vingt ans son journal avec une remarquable habileté. On n'a qu'à lire les hommages rendus à sa mémoire par ses collaborateurs Saint-Marc-Girardin, Jules Janin, Cuvillier-Fleury, de Sacy, pour être convaincu que chez lui la bonté égalait le talent. « D'un commerce agréable et facile, dit E. Texier,

il aimait les arts et les mœurs élégantes, mais ses habitudes un peu épicuriennes ne le détournaient pas du labeur de chaque jour : c'est lui-même qui dépouillait tous les matins sa nombreuse correspondance. Dans la journée, il allait partout où il pouvait recueillir un fait, un bruit, une nouvelle ; et à une heure convenue, entouré de ses collaborateurs, il leur distribuait leur tâche quotidienne. Avant les prescriptions de l'article 3 de la nouvelle loi sur la presse, M. Armand Bertin écrivait peu, mais il était le centre de cette chaîne intellectuelle dont chacun de ses rédacteurs était un anneau, et il se contentait d'imprimer à la rédaction de son journal cette merveilleuse unité qui a tant contribué au succès et à la réputation du *Journal des Débats.* »

M. Armand Bertin n'était pas ambitieux : causeur aimable dans un salon, il aimait peu le monde, et son plus grand bonheur était de se renfermer chez lui, dans un petit cercle d'intimes, au milieu de ses livres, qu'il aimait avec passion, et dont il possédait une des plus belles collections de l'Europe. Plein de goût et d'érudition, à la fois bibliophile et antiquaire, il avait réussi à se former une bibliothèque rare et précieuse. Il possédait, parmi les livres les plus curieux, sept exemplaires de Montaigne, à commencer par le Montaigne original publié en 1580 ; il avait les dix premières éditions originales de Labruyère, et, grâce à une patience inouïe d'investigations, il avait complété l'introuvable Nanteuil. Son *Parnasse satirique*, son Corneille et son Racine, édition elzévirienne, n'avaient d'égal nulle part. Il s'était composé un Voltaire en douze cents pièces, qui a été acquis à un prix fou par Mme la baronne de Rothschild. Mais la partie la plus curieuse et la plus rare de son cabinet, c'étaient les exemplaires uniques des trente-deux comédies de Molière, venant de la collection de M. de la Reynie, lieutenant général de la police, tels qu'ils étaient avant que la censure les eût mutilés. Cet exemplaire, relié en maroquin bleu et rouge, aux armes de la Reynie, portait la date de 1682.

M. Armand Bertin avait un culte profond pour le gouvernement constitutionnel, qu'il avait contribué à fonder. Ami dévoué du gouvernement de Louis-Philippe, soutien convaincu des hommes du pouvoir, il n'avait qu'à tendre la main pour saisir les faveurs : il n'usa de son influence que pour émailler de décorations les poitrines de ses collaborateurs.

Son désintéressement n'était égalé que par le zèle consciencieux qu'il apportait à la direction du *Journal des Débats.* On assure qu'en revenant tous les soirs de l'Opéra ou des Bouffes, il ne rentrait jamais chez lui sans être allé se renfermer, jusqu'à deux heures du matin, dans son cabinet de la rue des Prêtres, et là, à la clarté d'une lampe, il lisait mot à mot les épreuves du journal, depuis la première ligne jusqu'à la signature de l'imprimeur. Il ne se retirait qu'après avoir tout lu, tout vu, tout corrigé : il suivait en

cela l'exemple de Louis Bertin, son père. M. Saint-Marc-Girardin raconte au sujet de ce dernier une anecdote qui trouve sa place ici. Quelques jours après les journées de Juillet, dans un article mordant et chaleureux contre les ministres de Charles X, l'honorable académicien, qui était jeune, avait demandé leur *supplice*. M. Saint-Marc-Girardin est loin d'être un buveur de sang : ce mot malheureux s'était glissé sous sa plume dans la chaleur de l'improvisation. Lorsque cette expression lui revint en mémoire, il était trop tard : le tirage était fait. Quelle ne fut pas sa satisfaction lorsque le lendemain, ouvrant son journal, il trouva ce mot *supplice* remplacé par le mot *punition*. M. Louis Bertin avait fait lui-même cette correction, qui répondait mieux à la pensée de l'auteur.

Lorsque Armand Bertin est mort, il a été remplacé dans la direction du *Journal des Débats* par son frère aîné, Édouard-François Bertin. Élève des peintres Bidault et Girodet, entraîné vers la peinture par son amour de l'art, Édouard Bertin laissa de bonne heure la plume pour le pinceau, et il envoya plusieurs fois à l'exposition des œuvres remarquables qui ont attiré l'attention du monde artiste. Homme de goût comme son frère, doué d'une grande rectitude d'esprit et de jugement, il fut chargé par le gouvernement de Louis-Philippe de plusieurs missions artistiques en Italie. Il visita tour à tour l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Grèce, la Turquie, l'Égypte, et il publia à son retour un livre plein d'intérêt, intitulé : *Souvenirs de voyages*, dans lequel il consigna ses impressions d'artiste et de voyageur. Ses tableaux de paysage sont très-estimés, entre autres une *Vue de la forêt de Fontainebleau*, qui fait partie du musée du Luxembourg, une *Vue des Apennins*, qui appartient au musée de Montpellier, et les *Sources de l'Alphée*, tableau plein de vie et de couleur; vrai petit chef-d'œuvre, acheté par l'État. M. Édouard Bertin est le plus libéral des rédacteurs des *Débats*. Sous son intelligente direction, cette feuille ne peut que poursuivre avec succès sa brillante carrière. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1833.

*
* *

M. LOUIS ALLOURY

Si pour être journaliste il suffit de noter jour par jour les événements contemporains, de discuter avec impartialité les actes du pouvoir, de suivre dans toutes ses transformations ce protée aux mille formes qui gouverne le

monde, et qu'on appelle l'opinion publique ; s'il suffit de tailler chaque jour sa plume, d'apprécier avec talent et conscience les diverses œuvres politiques, philosophiques et littéraires, enfantées par l'intelligence humaine ; s'il suffit enfin d'être toujours sur la brèche, humble soldat de l'armée du progrès, on peut dire que M. Alloury est un journaliste accompli. Depuis vingt-cinq ans, il n'a pas un seul jour déserté son poste, et le *Journal des Débats* l'a toujours compté parmi ses rédacteurs les plus infatigables et les plus assidus.

Jean-Louis-Antoine Alloury est né le 24 septembre 1805, à Anizy, près Moulins-Engilbert, dans le département de la Nièvre. Son père et sa mère, qui appartenaient l'un et l'autre à une famille honorable de la bourgeoisie agricole du Nivernais, ne négligèrent rien pour donner à leur fils une éducation complète. D'éclatants succès de collége les soutinrent et les encouragèrent dans leurs efforts. Après avoir commencé ses études dans le pensionnat de Moulins-Engilbert, petite ville située au pied des montagnes du Morvan, après les avoir continuées au collége d'Autun, le jeune Louis vint les terminer à Paris, à Sainte-Barbe. Tout le monde sait combien d'hommes distingués se sont assis sur les bancs de cette école. Alloury se trouva placé sous la direction de M. Cuvillier-Fleury, qui remplissait alors à Sainte-Barbe les fonctions de préfet des études. Là, comme en province, le jeune élève figura chaque année parmi les lauréats des lycées Louis-le-Grand, Henri IV et Saint-Louis, dont il suivit successivement les classes.

Sorti du collége en 1826, il commença ses études de droit, et fut reçu licencié trois ans après. La même année, il se faisait inscrire sur le tableau des avocats de Paris. Tout en faisant son droit, il travaillait dans le cabinet de M. Dupin, son compatriote, qui l'avait pris sous son patronage.

Après la révolution de Juillet, Dupin aîné fut nommé procureur général : le futur rédacteur des *Débats* passa dans le cabinet de son frère, Philippe Dupin, mais il ne fit qu'y passer. Sous l'influence des événements qui passionnaient les esprits à cette époque, Alloury lisait les journaux avec plus d'assiduité que le Code civil et les dossiers de ses clients, et prenait pour la littérature et la politique un goût qui l'entraîna de plus en plus vers la carrière du journalisme. Au lieu d'accepter une place de substitut que M. Dupin lui proposait, et qui eût comblé les vœux de sa famille, il se fit donner par son illustre patron une lettre de recommandation pour Bertin l'aîné, alors directeur du *Journal des Débats*. Grâce à cette recommandation puissante, M. Alloury, qui n'avait encore écrit dans aucun journal, fut admis de prime abord, par une exception assez rare, au nombre des rédacteurs. Toutefois, dans les deux premières années, sa collaboration ne porta que sur des sujets de critique littéraire, et ce ne fut qu'en 1836 que M. Armand Bertin et M. de Sacy lui proposèrent de l'attacher à la rédaction politique.

A partir de ce moment, M. Alloury n'a pas failli un seul jour à sa tâche. Polémique quotidienne, compte rendu des séances parlementaires, critique philosophique et littéraire, il a tout abordé avec intrépidité. Il n'est sorti qu'une seule fois de la politique du raisonnement pour entrer dans la politique d'action. C'était aux élections de 1846; la guerre était déclarée entre le ministère et l'opposition. M. Alloury n'hésita pas à affronter l'orage, et il se porta comme candidat conservateur dans l'arrondissement de Château-Chinon (Nièvre), en concurrence avec M. Benoist (d'Azy), candidat légitimiste. La lutte fut des plus vives : son adversaire ne l'emporta que d'une seule voix.

Après la révolution de Février, M. de Sacy ne pouvant plus, pour cause de santé, suivre les discussions des Chambres, M. Alloury le remplaça dans cette rude besogne, qui n'était pas toujours sans danger. C'est lui qui, pendant les séances les plus orageuses de l'Assemblée législative, représenta sans interruption le *Journal des Débats* à la tribune des journalistes, où il était encore le 1er décembre, la veille du jour où la tribune fut fermée. Dans les années qui ont suivi, il a repris sa collaboration ordinaire, et on lui doit d'excellents articles sur le drainage, sur le canal de l'isthme de Suez, et plus récemment sur la propriété littéraire. Au mois de novembre 1855, époque où fut créé le bulletin politique, il fut d'abord chargé de le rédiger seul; mais cette besogne étant trop pénible pour un seul rédacteur, on lui adjoignit successivement MM. John Lemoine, Prévost-Paradol, et enfin J. J. Weiss, avec lequel il alterne de mois en mois.

M. Alloury n'a publié aucun livre proprement dit, mais la collection de ses articles formerait plusieurs volumes du plus haut intérêt; certaines questions spéciales surtout y sont traitées avec talent, avec conscience, avec autorité. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis le mois de mai 1845.

* * *

M. BARRIÈRE

Jean-François Barrière est né à Paris le 12 mai 1786. S'il n'est pas un des journalistes les plus brillants de notre époque, il est du moins un des plus féconds. Tour à tour rédacteur de la *Gazette de France*, du *Journal de Paris* et du *Constitutionnel*, il a publié dans ces journaux un grand nombre d'articles d'érudition sur les hommes et les choses de la Révolution française. C'est un des hommes qui connaissent le mieux le dix-huitième siècle.

Après avoir fait ses études à Sainte-Barbe, il fut admis, sous le patronage de Frochot, comme employé dans les bureaux de la préfecture de la Seine. Grâce à son assiduité et à son aptitude, il devint en quelque temps chef de division. Il y était encore lorsque la révolution de Février, imitant en cela toutes les révolutions passées, vint remplacer les anciens fonctionnaires par des hommes nouveaux voués au nouvel ordre de choses. M. Barrière fut mis à la retraite. Quoiqu'il ait beaucoup écrit, il n'a attaché son nom qu'à un petit nombre d'ouvrages. On lui doit des *Mémoires* très-curieux sur la Révolution française, en collaboration avec Berville; on lui doit en outre les *Mémoires de Madame Campan*, ouvrage intéressant où se reflète avec fidélité la vie intime du dix-huitième siècle. Il fait partie de la rédaction du *Journal des Débats* depuis 1833, et il est officier de la Légion d'honneur.

* * *

M. HENRI BAUDRILLART

Ce qui constitue la véritable supériorité du *Journal des Débats*, ce qui donne à sa rédaction cette couleur, cette variété, ce mouvement qu'on chercherait vainement au même degré dans une autre feuille, c'est le nombre considérable de ses rédacteurs, recrutés avec soin dans toutes les branches de la littérature, des sciences et des arts. Il prend ses rédacteurs politiques parmi d'anciens députés, d'anciens ministres, d'anciens conseillers d'État; ses économistes parmi les professeurs du Collége de France; ses savants parmi les membres de l'Institut; ses rédacteurs littéraires parmi les membres les plus distingués des académies et de l'Université. Avant d'être admis dans ce cénacle de célébrités, il faut avoir, sauf quelques rares exceptions, fait ses preuves et son noviciat dans d'autres publications.

C'est ainsi qu'avant d'entrer aux *Débats* M. Baudrillart était professeur d'économie politique au collége de France. Élève du collége Bourbon, lauréat des grands concours, habitué de bonne heure aux études ardues, il se préparait à l'agrégation pour l'enseignement de la philosophie lorsque éclata la révolution de Février. A la suite de cette révolution, tous les esprits sérieux s'appliquèrent à l'étude des questions sociales, dont elle avait soulevé le formidable problème. M. Baudrillart, qui avait déjà obtenu le prix d'éloquence à l'Académie française par son *Eloge de Turgot* et son *Eloge de Madame de Staël*, abandonna les études purement littéraires, et

s'adonna avec ardeur aux questions économiques. Il acquit bientôt dans cette branche des connaissances tellement suffisantes, que M. Michel Chevalier n'hésita pas, en 1850, à le charger de sa chaire au Collége de France. En 1855, il remplaça Joseph Garnier comme rédacteur en chef du *Journal des Economistes*. En 1856, il devint le gendre de M. de Sacy, qui le fit admettre au nombre des rédacteurs des *Débats*.

A dater de ce moment, M. Baudrillart, en possession d'une chaire et de deux organes de publicité, n'a cessé de produire des travaux économiques. Nous citerons entre autres son étude sur *Jean Bodin et son temps*, tableau des théories politiques et des idées économiques du seizième siècle. Cet ouvrage, remarquable par l'érudition et l'analyse, a valu à l'auteur le grand prix Montyon de l'Académie française. Le *Manuel d'Economie politique*, qui suivit de près, a valu au savant économiste la même récompense. Enfin M. Baudrillart a publié en dernier lieu ses leçons au Collége de France, sous le titre de *Rapports de la morale et de l'économie politique*, ouvrage couronné successivement par l'Académie française et l'Académie des sciences morales et politiques.

M. Baudrillart est né le 28 novembre 1821 : il est donc à peine âgé de quarante ans. La liste de ses œuvres littéraires prouve l'activité et la fécondité de son esprit. Il a, dans la collaboration du *Journal des Débats*, deux parts bien distinctes : d'abord, c'est lui qui est chargé de traiter toutes les questions économiques, et tout le monde se souvient de ses excellents articles sur le libre-échange ; en second lieu, il publie des articles *variétés* qui, sans avoir l'abandon et la vivacité d'allures qui conviennent à ce genre, rappellent encore l'élégant auteur de l'*Eloge de Turgot*. Sa dernière Variété littéraire était une étude sur Royer-Collard.

M. Baudrillart n'est pas encore membre de l'Institut, mais sa place y est marquée d'avance. Il a obtenu dernièrement quelques voix à l'Académie des sciences morales en remplacement de M. de Tocqueville.

* * *

M. BABINET

(De l'Institut)

M. Babinet est un de nos savants les plus populaires ; depuis la mort d'Arago, nous croyons même que c'est le plus populaire de nos savants.

Cependant il n'a pas attaché son nom à de bien grandes découvertes; la cause de sa popularité tient surtout à son talent d'écrivain. Dans l'antiquité on ne comprenait pas l'étude des sciences sans celle des lettres, et c'est grâce à leur heureuse alliance que les grands hommes d'Athènes et de Rome exercèrent une si grande autorité sur la société de leur pays. Aujourd'hui, en France, on sépare trop ces deux études, qui devraient se compléter au lieu de se nuire : tous les jours on rencontre des savants illettrés incapables d'exposer leurs systèmes, et la gloire de leurs découvertes, s'ils en font, leur échappe pour aller orner le front d'un vulgarisateur. Nous regarderions comme une insigne démence de négliger l'étude des langues grecques et latines, ces deux mères des langues modernes, ces deux sources fécondes de toute élégance et de toute beauté. Solon, Platon, Aristote, étaient à la fois législateurs et poëtes. Pythagore avait un culte particulier pour les Muses, et il leur sacrifiait deux colombes pour célébrer sa découverte du carré de l'hypoténuse. Newton, Leibnitz, Arago, maniaient aussi bien la plume que le compas.

Babinet est le continuateur de cette filiation illustre. Ses articles scientifiques n'ont ni ce pédantisme ni cette lourdeur d'allures qui caractérisent la prose de Leverrier : ce sont au contraire des modèles de grâce, d'observation fine, de causerie enjouée. C'est le Jules Janin de la science.

M. Babinet est né à Lusignan, dans le Poitou, le 5 mars 1794. Descendant d'une famille de magistrats, il se destina d'abord au barreau. Ses études classiques furent brillantes au lycée Napoléon, et le jeune Babinet apprit avec une égale facilité les langues mortes et les langues vivantes, le latin et le grec, l'anglais et l'italien. Nul doute qu'il ne fût devenu un avocat distingué ; mais on était alors sous l'Empire, la gloire faisait tourner toutes les têtes, et la carrière militaire était la seule qui offrît un avancement rapide. Babinet abandonna le droit pour l'algèbre : il fut admis en 1812 à l'école polytechnique, et de là à l'école de Metz, d'où il sortit lieutenant d'artillerie. A la chute de l'Empire, son régiment fut licencié : il rentra dans la vie civile et devint tour à tour professeur de physique à Poitiers et au collége Saint-Louis. En 1825, il fit un cours de météorologie à l'Athénée ; en 1838, il suppléa Savary dans sa chaire au Collége de France ; en 1840, il succéda à Dulong à l'Académie des Sciences. Babinet parcourut ces diverses étapes avec éclat : il s'est signalé par des travaux remarquables sur les *Corps pondérables* et les *Corps impondérables*, sur le *Magnétisme animal;* et récemment encore il vient d'introduire une révolution dans la composition des *Cartes géographiques*. Mais ce qui a valu à l'illustre savant son étonnante popularité, ce sont ses nombreux articles dans le *Journal des Débats*. Depuis vingt-cinq ans, il n'y a pas eu une éclipse, une comète, une aurore boréale,

une sécheresse, une éruption de volcan, un phénomène quelconque de la nature, qu'il n'ait exposé, commenté, expliqué dans son style charmant et pittoresque, plein à la fois de saillies et de clarté. Il a bien quelquefois prédit des hivers qui ne sont pas arrivés, des comètes qu'on attend encore, mais il a été le premier à en rire : il est bien permis d'être faux prophète quand on l'est avec tant d'esprit. Malgré cela, le public parisien aime Babinet, son excellent M. Babinet, comme il l'appelle; et nous avouons que nous partageons cette tendresse pour l'illustre académicien.

*
* *

M. H. BERLIOZ

Si M. Babinet est le plus populaire de nos savants, on ne saurait dire que M. Berlioz soit le plus populaire de nos musiciens : c'est que la musique n'est pas, comme la littérature, une langue universellement comprise. Traduire en sons les sentiments de l'âme, les harmonies de la nature, l'amour et la haine, le chant des oiseaux, les parfums des fleurs, le bruit de l'orage, les nuits étoilées, est une œuvre difficile, dont l'exécution exige chez les compositeurs une organisation particulière et qui échappe à la perception du vulgaire. C'est pour cela que les œuvres de nos grands musiciens sont ignorées des trois quarts du public français, et que les œuvres musicales de l'école allemande et italienne ne sont appréciées que dans certaines sphères élevées de l'art. M. Berlioz n'est pas seulement un grand musicien, il est novateur : non-seulement il a eu contre lui l'ignorance du public, mais il a soulevé les colères d'un grand nombre de mélomanes qui, en l'an de grâce 1862, ne comprennent pas qu'on fasse de la musique autrement que Gluck et Piccini. Cela n'empêche pas M. Berlioz d'être un des plus grands musiciens de notre époque, et quelques-unes de ses compositions des œuvres de génie.

Louis-Hector Berlioz est né le 11 décembre 1803, à la Côte Saint-André, département de l'Isère. Son père, médecin distingué, désirant lui transmettre sa clientèle, l'envoya à Paris pour étudier la médecine; mais Berlioz, entraîné par une vocation irrésistible, touchait plus souvent son violon que ses livres, et fréquentait plus volontiers les concerts du Conservatoire que la salle de la Faculté. Abandonné par son père, qui s'indignait de voir dans son fils un misérable artiste, il fut obligé pour vivre de se faire cho-

riste au Gymnase avec un traitement de cinquante francs par mois. C'est de cette modeste position qu'il a dû partir pour conquérir son fauteuil à l'Institut. Ses premières compositions, remarquables par une étrange nouveauté, attirèrent sur lui l'attention du monde musical. Liszt arrangea pour le piano sa *Symphonie fantastique;* sa cantate de *Sardanapale* lui valut le premier prix de composition en 1830, à l'Institut. Ce n'est qu'en 1833, après un voyage en Italie, que Berlioz entra comme critique à la rédaction du *Journal des Débats*. Sa première tentative sérieuse fut l'opéra de *Benvenuto Cellini*. Cette œuvre n'était pas dans la tradition : elle ne fut pas comprise, et tomba après quelques représentations. Découragé par cet échec, Berlioz trouva une consolation dans un des hommes les plus célèbres de l'époque, dans l'illustre Paganini, qui seul éleva la voix pour le défendre. Quelque temps après, il prit sa revanche dans son admirable symphonie d'*Harold*, qui fut pour Berlioz un triomphe. Paganini assistait à l'exécution, et on le vit verser des larmes au triomphe de son ami. Le lendemain, il lui envoyait 20,000 fr. avec un billet qui se terminait par ces mots : « Tu seras Beethoven ! »

Depuis lors, Berlioz a composé un grand nombre d'œuvres diversement célèbres. Nous citerons : son *Requiem*, son opéra de *Roméo et Juliette*, son *Hymne à la France*, la *Damnation de Faust*, et, dans ces dernières années, l'*Enfance du Christ*, trilogie sacrée où brillent les beautés les plus étranges. Berlioz n'est pas seulement un de nos premiers symphonistes, il est un critique plein de verve, dont les jugements font autorité dans le *Journal des Débats*. Depuis 1856, il est membre de l'Institut, en remplacement d'Ad. Adam. Il est également membre de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin, de l'Académie de Sainte-Cécile de Rome, de la société d'Euterpe de Leipzig, des sociétés philharmoniques de Vienne, de Stockholm, de Saint-Pétersbourg. Il est chevalier de la Légion d'honneur, de l'Aigle rouge de Prusse, du Faucon blanc de Weimar, des Guelfes de Hanovre, etc. Si tous ces titres ne prouvent pas la popularité de son talent, ils prouvent du moins son universalité.

*
* *

M. ERNEST BERSOT

L'étude de la philosophie ne donne pas toujours la sagesse, mais elle inspire presque toujours, ce qui vaut bien autant, la moralité, la vertu et le noble

amour de l'indépendance. Nous avons bien souvent constaté, dans nos études sur les hommes et les choses des différentes époques de l'histoire, des qualités morales beaucoup plus élevées dans les âmes où domine le sentiment philosophique que chez les hommes soumis à l'empire des instincts matériels. Ces observations, qui s'appliquent dans une certaine mesure aux hommes de lettres contemporains, ne sont nulle part plus frappantes que chez l'honorable M. Bersot, dont nous esquissons aujourd'hui la biographie.

M. Ernest Bersot est né à Surgères, dans la Charente-Inférieure. Quoiqu'il soit jeune encore, puisqu'il est né en 1816, son existence n'a pas été exempte de tribulations. D'abord élève et ensuite maître d'études au collége de Bordeaux, il entra à l'École normale en 1836. Son aptitude aux travaux universitaires, les ressources de son esprit, sa rare intelligence, lui concilièrent l'affection d'un homme célèbre, M. Cousin, alors dans tout l'éclat de sa réputation, qui se l'attacha comme secrétaire lorsqu'il fut nommé ministre. Appelé à la chaire de philosophie au collége de Bordeaux en 1840, il se montra, dans cette importante fonction, à la hauteur de sa tâche, et son enseignement fit du bruit. Un événement vint encore, tout en lui créant des embarras, rehausser la réputation du jeune professeur. Le P. Lacordaire était allé prêcher à Bordeaux le carême de 1842; M. Bersot attaqua dans un journal de Bordeaux, au nom de la philosophie, les doctrines du célèbre prédicateur. Il n'en fallut pas davantage pour exciter contre lui toute la meute aboyante des dévots. Alors, comme aujourd'hui, le clergé étendait ses ramifications jusque dans l'Université, et le recteur de l'académie et le proviseur du collége, par une faiblesse inqualifiable, n'hésitèrent pas à prendre parti pour le dominicain contre le courageux libre-penseur.

Heureusement, le gouvernement d'alors n'avait pas une grande prédilection pour le clergé : le recteur et le proviseur furent mis à la retraite; mais M. Bersot, en butte aux rancunes d'une coterie, dut demander un congé. Ce congé dura trois ans, pendant lesquels M. Bersot prépara son doctorat ès lettres. Il refusa la place de suppléant de philosophie à la Faculté de Dijon, et il obtint enfin la chaire de philosophie au collége de Versailles. Cette nomination, qui le mettait sur le pied des professeurs de Paris, était une réparation.

En 1847, M. Bersot fut un des fondateurs de la *Liberté de penser*.

En 1848, il se jeta avec joie dans le mouvement politique qui promettait à la France de nombreuses années de prospérité. Fidèle aux convictions de toute sa vie, il soutint la candidature du général Cavaignac à la présidence, dans les journaux de Bordeaux et de Versailles. Plus tard, lorsque le coup d'État vint changer le régime politique de la France, il refusa le serment qu'on lui demandait, et renonça à cette carrière universitaire qui lui

avait occasionné tant d'ennuis. Collaborateur assidu à la *Revue de l'instruction publique* et au *Dictionnaire des sciences philosophiques*, il a donné de nombreux articles à la *Revue de Paris* et à la *Revue nationale*. Il est entré à la rédaction du *Journal des Débats* en janvier 1859, présenté par M. Saint-Marc-Girardin.

Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur la Providence*, *Philosophie de Voltaire*, *Mesmer ou le Magnétisme animal*, *Etudes sur le XVIIIe siècle*, *Lettres sur l'Enseignement*, et enfin plusieurs articles des *Débats* réunis en volumes sous le titre de : *Littérature et Morale*.

* * *

M. PHILARÈTE CHASLES

Un des talents les plus originaux de notre époque est sans contredit celui de Philarète-Victor-Euphémion Chasles, né à Mainvilliers, près de Chartres. Fils d'un ancien professeur de rhétorique, qui fut tour à tour professeur, député et général, et d'une mère protestante, M. Philarète Chasles est en littérature un véritable révolutionnaire : homme de goût, critique sans préjugés, esprit indépendant, il écrit depuis bientôt trente ans dans le *Journal des Débats* des articles excellents, remarquables par l'érudition et la variété. Il passe tour à tour en revue la littérature grecque et latine, la littérature anglaise, allemande, italienne, espagnole, qui n'ont pour lui aucun secret. Commentateur de Plutarque ou de Shakespeare, de Gœthe, de l'Arétin ou de Michel Cervantes, il apporte dans chacun de ses commentaires un esprit d'investigation qui manque quelquefois de vérité, mais rarement d'intérêt. C'est un écrivain fécond, un conteur aimable et parfois fantasque, qui vous instruit souvent et vous amuse toujours.

Philarète Chasles ne passa pas sa jeunesse sur un lit de roses : il eut des commencements difficiles, et il n'est arrivé à la haute position qu'il occupe qu'à force d'énergie et de volonté. A quinze ans, il était apprenti chez un imprimeur de la rue Dauphine, lequel fut arrêté comme accusé de conspiration par ce régime libéral qu'on appelait la Restauration. L'arrestation du patron amena celle de l'apprenti. Philarète Chasles resta deux mois en prison, et il ne dut sa délivrance qu'à l'intervention toute-puissante de Châteaubriand. Dégoûté de la France, et pris subitement de l'amour des voyages, il se rendit en Angleterre, où il passa plusieurs années : il fit en-

suite un voyage en Allemagne, et revint à Paris, où, grâce à la recommandation de quelques amis, il devint le secrétaire de M. de Jouy. Dans ces deux voyages, il apprit à fond les langues anglaise et allemande, qu'il parle comme sa langue maternelle. A dater de ce moment, il se livra au travail avec ardeur, et en 1827, il partagea avec Saint-Marc-Girardin le prix d'éloquence décerné par l'Académie française. Il collabora à la fois au *Journal des Débats*, à la *Revue des Deux-Mondes*, à la *Revue Britannique*, à la *Revue de Paris*, au *Dictionnaire de la Conversation*, et dans chacune de ces publications il apporta cette variété de connaissances qui est le cachet de son talent fécond. Les divers articles qu'il a publiés forment douze gros volumes, sous le titre : *Études de littérature comparée*.

M. Philarète Chasles est docteur ès-lettres depuis 1841, conservateur de la Bibliothèque Mazarine, et chevalier de la Légion d'honneur. Son cours de langue et de littérature étrangère au Collége de France attire toujours un nombreux auditoire. M. Philarète Chasles est un homme de lettres dans toute l'acception du mot.

*
* *

M. CHEMIN-DUPONTÈS

M. Philadelphe Chemin-Dupontès est né à Paris, à peu près à la même époque que le *Journal des Débats*, c'est-à-dire vers le commencement du siècle. Son existence entière, depuis quarante ans, a été consacrée à des travaux utiles, tant dans l'administration que dans la presse. Ancien chef de bureau du mouvement du commerce et de la navigation au ministère du commerce, de l'agriculture et des travaux publics, il a pris une part active à des travaux administratifs de la plus haute importance. Nous citerons entre autres la publication des *Annales du Commerce extérieur*, recueil mensuel qui paraît depuis 1848, et à la rédaction duquel M. Chemin-Dupontès a participé pour la partie des *Faits commerciaux*, c'est-à-dire pour tout ce qui concerne la production, l'industrie, les échanges, le mouvement maritime, l'état économique en un mot, de tous les pays étrangers, spécialement dans leurs rapports avec la France.

Malgré ces travaux officiels, M. Chemin-Dupontès est un des collaborateurs les plus assidus du *Journal des Débats* depuis 1840. Il y a publié plusieurs articles d'économie politique, de statistique et de législation com-

merciale, sans compter diverses études littéraires qui dénotent chez M. Chemin-Dupontès une instruction aussi solide que variée. Son travail sur *Jacques Cœur* est une œuvre remarquable de science et d'observation. Ses diverses publications dans la *Revue des Deux-Mondes*, dans la *Revue administrative*, dans l'*Annuaire de l'Économie politique*, dans l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, portent l'empreinte d'un talent mûri dans les études sérieuses. On lui doit également la traduction du *Progress of the nation*, de Porter.

M. Chemin-Dupontès est aujourd'hui secrétaire du Comité consultatif des arts et manufactures au ministère des travaux publics. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1844.

* * *

M. CUVILLIER FLEURY

En parcourant l'histoire contemporaine, on est frappé du grand nombre d'hommes éminents que la France a produits dans les trente-trois années de régime constitutionnel. L'Empire, tout occupé de conquêtes et de victoires, n'avait enfanté que des littérateurs du deuxième ordre, comme Fontanes, Ducis, Etienne. Les seuls écrivains de génie qui illustrèrent cette époque, Mme de Staël, Châteaubriand, encoururent la disgrâce de Napoléon, et datèrent leurs livres de l'exil. Mais à peine la France a-t-elle déposé l'épée, que poëtes, romanciers, historiens, surgissent comme par enchantement de ce sol privilégié, et que l'esprit humain enregistre les *Méditations*, les *Feuilles d'automne*, *Notre-Dame de Paris*, victoires pacifiques qui glorifient la nation sans coûter de larmes aux vaincus. M. Cuvillier-Fleury appartient à la génération de 1830 ; son nom n'est pas des plus éclatants, mais il occupe honorablement son rang dans cette foule de littérateurs dont les derniers représentants président encore nos universités et nos académies.

Alfred-Auguste Cuvillier-Fleury est né à Paris, le 18 mars 1802. Admis comme boursier au collége Louis-le-Grand, il paya son tribut en remportant le prix d'honneur de rhétorique en 1819. Au sortir du collége, il devint le secrétaire particulier de Louis Bonaparte, ex-roi de Hollande, père de l'empereur Napoléon III, dont il partagea l'exil. En 1823, il rentra en France, et fut nommé préfet général des études à l'institution de Sainte-

Barbe, poste qu'il occcupa pendant six ans. Pendant qu'il remplissait ces importantes fonctions, il eut parmi ses élèves le jeune duc d'Aumale, qui se prit d'affection pour son maître, et qui le fit nommer son précepteur. Dix ans après, il devint son secrétaire des commandements. Son entrée à la rédaction du *Journal des Débats* date de 1834. Depuis près de trente ans, il s'est constitué dans cette feuille le défenseur du bon goût, du bon sens, de la morale et du talent, contre la sottise en vogue, contre le pédantisme littéraire, contre les réputations usurpées. Ses articles, réunis en volume sous le titre d'*Etudes historiques et littéraires*, ont été publiés récemment et ont déjà obtenu plusieurs éditions. Son livre de *Voyages et Voyageurs* a eu le même honneur. La révolution de Février, en exilant la famille d'Orléans, a porté un rude coup aux affections de Cuvillier-Fleury. Les articles qu'il a publiés dans le *Journal des Débats* depuis cette époque se sont parfois ressenti de la blessure de son cœur, mais il a été le premier à blâmer la vivacité de ses attaques, avec une loyauté digne d'éloges. C'est un des écrivains qui honorent le plus le journalisme.

M. Cuvillier-Fleury est officier de la Légion d'honneur depuis 1846; il est également chevalier de l'ordre royal de François Ier des Deux-Siciles, officier de l'ordre royal de Léopold de Belgique, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne. Candidat à l'Académie française pour le fauteuil de Scribe, il n'a obtenu que sept voix. Il faudra cependant que l'Académie se décide à l'admettre : sa place est naturellement marquée à côté de celles de MM. de Sacy et de Saint-Marc-Girardin.

* * *

M. DELÉCLUZE

M. Jean-Etienne Delécluze est le plus ancien des rédacteurs actuels des *Débats*. Né le 28 février 1781, il a vu naître et tomber quatorze gouvernements, et, ce qui n'est pas un mince éloge dans ce siècle de fonctionomanie, il n'a jamais voulu occuper aucune fonction publique, pour rester fidèle aux lettres et aux arts, qui ont été le culte de toute sa vie. Venu au monde avec une organisation essentiellement artistique, il entra de bonne heure dans l'atelier du fameux peintre Louis David, et étudia la peinture sous la direction de ce grand maître. Il obtint des succès dans cet art difficile, et en 1808 son tableau d'*Andromaque*, exposé au Louvre, lui valut la médaille d'or de première classe.

En 1822, M. Delécluze entra au *Journal des Débats* comme critique d'art. Les articles qu'il a publiés depuis cette époque forment plusieurs volumes, et sont une preuve de la fécondité de sa collaboration. Lettres, comptes rendus, romans, nouvelles, notices historiques, dissertations artistiques, M. Delécluze a tout abordé, et la variété de ses travaux est un témoignage de la variété de ses connaissances. Le cadre de cette étude ne nous permet pas une longue dissertation sur chacune de ses œuvres, nous nous contenterons de les mentionner. En 1823, il publia une série de lettres datées d'Italie. Les années suivantes, il fit paraître tour à tour : *Précis d'un Traité de peinture*, 1 vol. — *Roméo et Juliette*, nouvelle, 1 vol. — *Mademoiselle Justine de Liron*, la *Première communion*, romans. — *Histoire des vicissitudes de Florence*, 2 vol. — Première traduction en vers de *la Vie nouvelle* du Dante, 1 vol. — *Notice sur Léopold Robert*. — *Histoire de Dona Olympia*.— *Grégoire VII*, *Saint François d'Assise* et *Saint Thomas d'Aquin*.— *Roland, ou la Chevalerie*, 2 vol.— *Dante, ou la Poésie amoureuse*, 2 vol.— *Exposition des artistes vivants*. — *Louis David, son école et son temps*. — *Les Beaux-Arts dans les deux mondes*. En outre, depuis 1827, M. Delécluze travaille successivement à des notices ou plutôt à des biographies correspondant à des époques de renaissance et de transformation. En dehors de celles que nous avons nommées, nous citerons encore : *Roger Bacon*, *Raymond Lulle*, *Beaumanoir*, *Rutebœuf*, *Dante*, *Marco Polo*, *la Jacquerie du XIIIe siècle*, *Pétrarque*, *Boccace*, *les Deux Prisonniers de Windsor*, *Piccolomini*, *Guttemberg*, *Léonard de Vinci*, *Arioste*, *Rabelais*, *Bernard Palissy*, *André Vésale*, *Palestrina*, et d'autres dont le nom nous échappe. Ces différents morceaux seront plus tard réunis en volumes.

Dans ses critiques d'art, M. Delécluze s'est toujours montré un homme de goût et de savoir. Il n'a jamais connu la camaraderie, et ses jugements ont toujours été empreints de la plus grande justice et de la plus haute impartialité. En lui rendant ici ce témoignage, qui ne manque pas de mérite dans le temps où nous vivons, nous ne faisons que nous rendre l'écho du public et de ses confrères. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1837.

*
* *

M. ÉMILE DESCHANEL

Émile-Auguste-Étienne Deschanel appartient lui aussi à cette brillante pléiade de penseurs sortis dans ces dernières années du sein de l'Univer-

sité. Né à Paris le 14 novembre 1819, il assista enfant à ces luttes ardentes qui signalèrent la Restauration, et qui inaugurèrent le régime parlementaire. De 1830 à 1839, il fit ses études au collége Louis-le-Grand, où il obtint les plus brillants succès.

Il est peu d'hommes, parmi ceux qui occupent aujourd'hui les positions les plus éclatantes, qui aient obtenu aussi rapidement qu'Emile Deschanel des succès universitaires. Treize fois lauréat aux concours généraux de Paris, destiné à la carrière de l'enseignement, où il débutait avec tant d'éclat, il fut admis, à l'âge de vingt ans, à l'Ecole normale supérieure. En 1845, à l'âge où d'autres commencent à peine à vivre, il était déjà maître de conférences à l'École normale, et enseignait aux futurs professeurs l'histoire de la littérature grecque, si riche et si féconde. Tour à tour professeur de rhétorique aux colléges Charlemagne, Bonaparte et Louis-le-Grand, il étudia avec passion et enseigna avec amour les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et romaine, dont il connaît tous les secrets. C'est dans le commerce de cette antiquité qu'il a puisé de bonne heure non-seulement la science, mais cet amour ardent de la liberté, cette mâle fierté républicaine qui fait à la fois les grands littérateurs et les grands citoyens. Parmi les jeunes gens distingués qui suivirent, tant à l'École normale que dans ces divers colléges, les cours de M. Émile Deschanel, il en est quelques-uns diversement célèbres. Nous citerons entre autres MM. Prévost-Paradol, Louis Ratisbonne, H. Taine, J. J. Weiss, E. Yung, Beulé de l'Institut, tous rédacteurs du *Journal des Débats*, et dont nous parlons dans cette étude. Nous citerons encore MM. Frédéric Morin, E. Caro, Alfred Assollant, Edmond About, F. Sarcey, A. Mézières, Nuitter, Hamel, G. de Montheau, Lambert Thiboust, Hector Crémieux, Villetard, Challemel-Lacour, tous connus du public, soit comme publicistes, soit comme historiens, soit comme auteurs dramatiques.

En 1847, M. Émile Deschanel entra à la *Revue des Deux Mondes*; en 1849, au *National* et à la *Liberté de penser*. Un article de discussion philosophique publié dans ce dernier recueil, au mois de février 1851, c'est-à-dire au moment où commençait la réaction politico-cléricale, fit destituer M. Deschanel des deux chaires qu'il occupait au lycée Louis-le-Grand et à l'Ecole normale supérieure. Les élèves de M. Deschanel écrivirent spontanément deux protestations en faveur du maître aimé que cet acte arbitraire leur enlevait : tout fut inutile. On prit pour prétexte que *probablement* M. Deschanel *avait dû* laisser percer dans son enseignement quelques unes des opinions philosophiques qu'il exposait dans la *Liberté de penser*, et on fut réduit, pour pouvoir le condamner à la peine de la *réforme*, à prétendre qu'en publiant dans un recueil savant destiné à un public spécial cette

discussion purement philosophique sur le catholicisme, M. Deschanel avait « porté scandale dans le lycée auquel il appartenait. »

Tel était en effet l'unique texte de loi qu'on invoqua contre l'honorable professeur pour justifier sa destitution : « Tout professeur qui aura porté scandale dans le lycée auquel il appartient sera condamné à la peine de la réforme. » Or, cette loi, pour éviter une méprise, cite divers exemples de ce qu'on peut entendre par le mot de scandale : l'état d'ivresse, les voies de fait, les mauvaises mœurs, le viol, le vol... C'est par ce seul texte de loi qu'on frappa M. Deschanel, dont tout le crime était d'avoir publié un article sérieux de discussion philosophique dans une revue savante! Ainsi, les deux chaires qu'il avait conquises par tant de travaux et de concours lui furent enlevées d'un trait de plume, et sa carrière fut brisée!

Nous trouvons dans la *Liberté de penser* de 1848 une pièce de vers signée de son nom, que nous reproduisons, car elle est un magnifique hommage rendu au travail. La voici : elle montre sous une nouvelle face le talent si souple de M. Deschanel.

C'est par lui que l'on plaît à l'Ouvrier du monde
Qui de néant tout pur forgea les cieux vermeils,
Au Poëte incréé de qui la voix féconde
Du silence éternel et de la nuit profonde
Fit jaillir comme un chant des strophes de soleils.

Dieu maudit le rêveur à l'âme maladive
Couché dans l'égoïsme ainsi qu'en un linceul;
Dieu maudit la foi même alors qu'elle est oisive :
Qu'importe ce qu'on croit, si l'on croit pour soi seul!

En vain le pririez-vous durant la vie entière
Pour être admis un jour en son éternité :
Le bon grain se dessèche en tombant sur la pierre;
C'est sur le travail seul que fleurit la prière,
Stérile sur l'oisiveté.

Dieu rit du fainéant, poëte ou cénobite,
Qui vers lui s'agenouille et chante tous les soirs,
L'onde lustrale au front et l'âme décrépite!...
La sueur du travail est la vraie eau bénite,
Et les fourneaux fumants sont les vrais encensoirs.

Il aime aussi l'encens de ces odeurs sacrées
Qui sortent le matin des terres labourées
Et fument au soleil.

Travaillez donc aussi, laboureurs pacifiques !
Debout ! c'est l'alouette à vos chaumes rustiques,
Et non pas le canon, qui chante le réveil !

A l'œuvre avec vos fils, qui meurent dans nos villes,
Consumés par la faim et les guerres civiles !
Reprenez-les, Paris est un enfer !
Oui, frères, regagnez vos champs et vos charrues ;
Hélas ! en labourant le pavé de nos rues,
Vous n'en feriez sortir que des moissons de fer !

Pleine de moissons d'or, la terre vous réclame ;
La terre nourrira votre corps et votre âme,
Tant son parfum est pur, son souffle bienfaisant !
Une odeur de vertu s'exhale de la terre,
On devient calme et fort. Peuple ! embrasse ta mère,
Tu seras tout-puissant !

Ces vers étaient écrits un peu après les funestes journées de juin. Par l'esprit élevé et pacificateur qui les animait, ils étaient mieux qu'une noble poésie, ils étaient une bonne action.

Quelques jours après le 2 décembre, M. Émile Deschanel, dont on connaissait les opinions républicaines, fut arrêté, détenu pendant quelque temps, puis exilé en Belgique. Il ouvrit à Bruxelles des conférences publiques où il eut d'abord pour auditeurs : Victor Hugo, Edgar Quinet, David d'Angers, Charras, Étienne Arago, Léopold Duras, Caylus, A. Dumas, Hetzel, Noël Parfait, E. de Girardin, Pascal Duprat, V. Considérant, P. Lachambaudie, Alph. Karr, L. Ménard, Marc-Dufraisse, Madier de Montjau, Bancel, Versigny, Calamatta, le docteur Yvan, Mme Ch. Reybaud. A cet auditoire d'élite se joignirent des notabilités politiques et artistiques telles que Charles Rogier, Ch. de Brouckère, Lebeau, Fetis, Defré, de Bériot, Vieuxtemps, Mme Pleyel, la princesse Alp. de Chimay, le duc de Caraman, le prince et la princesse de Ligne, le prince de Croy, le comte Vilain XIV, la princesse Galitzin, la princesse Potocka, M. Théodore Verhaegen, M. Vervoort, etc. Un auditoire si varié et si brillant stimulait le jeune professeur. Le succès de ses conférences s'étendit bientôt de Bruxelles à toutes les grandes villes de Belgique. Grâce aux chemins de fer qui les relient et les rapprochent, Gand, Liége, Anvers, Bruges, l'entendaient tour à tour et presque en même temps; chaque soir il parlait dans une ville différente, et excitait partout les mêmes sympathies.

C'est à cette époque qu'on offrit à M. Deschanel une chaire de littérature française à Lausanne. Comme le jeune professeur s'en était créé une à Bruxelles et dans les autres grandes villes de Belgique, il n'eut pas besoin

d'accepter l'offre libérale de Lausanne, et il se contenta de lui en exprimer sa reconnaissance.

Le succès de M. Émile Deschanel dura aussi longtemps que son exil. L'un et l'autre dureraient encore si l'amnistie n'était venue lui rouvrir sans condition les portes de la France. C'est en 1859 que M. Deschanel est entré au *Journal des Débats*, où il a succédé à son ancien camarade de l'École normale Hipp. Rigault, qui lui-même avait succédé à M. Deschanel dans la chaire de rhétorique du lycée Louis-le-Grand, lorsque celui-ci avait été destitué. Revues de quinzaine, voyages, critique, fantaisie, sont les sources diverses où puise son talent si varié et si fécond.

L'hiver dernier, il a rouvert brillamment à Paris ses conférences de la rue de la Paix, où l'on distingue aussi MM. Leroy, E. Pelletan, Laurent Pichat, Babinet (de l'Institut), Barral, A. Assollant, Victor Borie, Élisée Reclus, Legouvé, Weiss, Dunoyer, Lissagaray, etc. Là, comme en Belgique, une foule nombreuse et sympathique se presse pour l'entendre.

Pendant son exil, il publia en Belgique une série de petites anthologies, mêlées de réflexions personnelles : *Le Mal qu'on a dit des femmes*, *Le Bien qu'on a dit des femmes ;* les *Courtisanes grecques ; Le Bien qu'on a dit de l'amour ; Le Mal qu'on a dit de l'amour ; Le Bien et le Mal qu'on a dit des enfants ;* l'*Histoire de la conversation ;* la *Vie des comédiens ;* etc... etc... Depuis, il a donné, à Paris, les *Causeries de quinzaine*, *Christophe Colomb*. Il publie en ce moment des impressions de voyage, qui intéressent vivement les lecteurs du *Journal des Débats*.

M. Émile Deschanel est officier de l'Université de France.

* * *

M. SAINT-MARC-GIRARDIN

M. Saint-Marc-Girardin, cet *agréable badin*, comme l'a appelé Sainte-Beuve dans un jour de mauvaise humeur, est le premier journaliste de l'époque, depuis la retraite de E. de Girardin et la mort d'Armand Carrel. Sa plume, élégante et facile, traite avec la même autorité les questions littéraires, les questions de politique intérieure ou extérieure, les questions d'économie sociale. Sa collaboration au *Journal des Débats* date de 1827. Avant de nous occuper de lui comme journaliste, esquissons en quelques lignes sa biographie.

M. Saint-Marc-Girardin est né à Paris en 1801, d'une famille de commerçants. Il fit ses études au collége Napoléon, où il se distingua par ses succès classiques, et se fit recevoir avocat. En 1827, il partagea le prix d'éloquence à l'Académie française avec Philarète Chasles, pour son *Eloge de Bossuet*. Vers cette époque, il quitta le barreau pour l'enseignement, et entra au collége Louis-le-Grand comme professeur de seconde. La révolution de 1830, à laquelle il contribua par ses articles, lui ouvrit toutes les portes et le fit monter rapidement au premier rang. Il fut choisi pour remplacer Guizot dans sa chaire d'histoire à la Faculté des lettres. En 1834, il fut élu député dans la Haute-Vienne, et il conserva ce poste jusqu'à la révolution de Février. En 1837, il fit partie du conseil royal de l'instruction publique et du conseil d'Etat. En 1844, il fut nommé membre de l'Académie française, en remplacement de Campenon, et en 1848 il atteignit un moment au sommet du pouvoir : il fut ministre pendant vingt-quatre heures.

Comme on peut le voir par cette rapide notice, le célèbre professeur n'a pas gaspillé sa vie. Son premier article, qui commença sa fortune, fut écrit après les élections de 1827. Paris avait nommé des candidats de l'opposition : le soir, on illumina en signe de réjouissance, et quelques centaines de gamins firent une manifestation bruyante, mais pacifique. Le ministère, vexé de sa défaite, fut enchanté de faire tomber sa mauvaise humeur sur cette jeunesse folle, et fit dissiper l'attroupement à coups de fusil. Saint-Marc-Girardin, saisi d'indignation à la vue du sang versé, écrivit un article brûlant de sarcasme et d'ironie, que le *Journal des Débats* s'empressa d'insérer. Cet article, qui répondait aux passions du moment, fit beaucoup de bruit, et le jeune écrivain entra de plein pied à la rédaction du journal.

Ce début valut à Saint-Marc-Girardin les félicitations du parti libéral. Stimulé par le succès, il entassa articles sur articles avec une verve intarissable : tantôt il s'adressa à la jeunesse, lui disant de se lever pour sauver la nation; tantôt il attaqua le parti jésuite avec emportement, en laissant tomber sur le ministère Polignac ces paroles écrasantes : « Pressez, tordez ce ministère, il n'en dégoutte que chagrins, malheurs et dangers ! »

Lorsque la Restauration s'écroula, balayée par la tempête de Juillet, le jeune publiciste, au comble de ses vœux, quitta l'opposition, et mit sa verve et son éloquence au service du nouveau pouvoir. Il combattit les impatiences du parti républicain, qui refusait de reconnaître le gouvernement de Louis-Philippe. La curée des places, cette plaie chronique de tout gouvernement qui se fonde, lui inspira une satire incisive et mordante dont ses amis furent les premières victimes. Il se constitua l'avocat de la bourgeoisie contre les prétentions des masses, qui commençaient alors à demander leur place au soleil, et attaqua les tendances du parti libéral avancé, qui faisait

l'apologie des hommes de la Révolution. Le parti démocratique lui rispota par la plume d'Armand Carrel. Cette fois, Saint-Marc-Girardin, blessé dans la lutte, reconnut qu'il avait fait fausse route. L'année suivante parut le livre célèbre de Lamennais, les *Paroles d'un croyant*. Ce livre, écrit en langue de feu, fut attaqué par le publiciste des *Débats*, comme contenant un appel à la révolte; mais les protestations de Saint-Marc-Girardin se perdirent au milieu de l'immense émotion produite par l'œuvre de l'illustre philosophe. Les attentats contre la vie de Louis-Philippe, la naissance du comte de Paris, la révolution de Février, l'avènement du second Empire, l'ont toujours vu sur la brèche, plein de séve et d'ardeur, défendant pied à pied ce qu'il croit être la liberté.

Telle est, en quelques mots, la part que Saint-Marc-Girardin a prise à la rédaction des *Débats*. Si considérable qu'ait été sa collaboration, cela ne l'a pas empêché de publier un grand nombre de livres, et d'écrire dans la *Revue des Deux Mondes* des articles remarquables sur la *poésie chrétienne* et sur *la vie et les œuvres de J.-J. Rousseau*. Il n'a pas cessé, en outre, de faire au Collége de France un cours de littérature, auquel se presse la jeunesse des écoles. « Le grand mérite de l'enseignement de M. Saint-Marc-Girardin, « dit M. de Sacy, est d'être un enseignement sérieux et vrai. Le profes- « seur ne se compose pas pour son auditoire, il se donne à lui tel qu'il « est. Sa parole ne se gonfle pas, elle est simple, naturelle et vive comme sa « pensée même. Cette loyauté d'enseignement, si je puis parler ainsi, qui « fait honneur au professeur, n'honore pas moins un auditoire capable d'en « sentir le prix. »

M. Saint-Marc-Girardin est officier de la Légion d'honneur.

* * *

M. J.-E. HORN

M. Horn est né le 25 septembre 1825 à Vag-Ujhely, comitat de Neutra, en Hongrie. Membre de la Société d'économie politique de Paris, membre de la Société de statistique de France et de la Société de statistique de Londres, parlant avec la même facilité presque toutes les langues de l'Europe, traitant tour à tour les questions politiques ou les questions financières, M. Horn, qui possède à fond la science du journalisme, a été une excellente acquisition pour le *Journal des Débats*. Enfant de cette héroïque Hongrie qui s'est si souvent débattue contre le despotisme autrichien, il a eu une

existence tourmentée comme celle de son pays. Nous allons la raconter en quelques mots.

Après avoir fait ses premières études à Presbourg et à Prague, M. Horn était allé, à l'âge de vingt ans, se fixer à Pesth, capitale de la Hongrie, et, tout en continuant ses études, il collaborait activement à plusieurs journaux hongrois et allemands. Lorsque la révolution de 1848 vint faire retentir aux oreilles de son pays le clairon de l'indépendance, il prit une part active et périlleuse au mouvement. Le zèle patriotique qu'il déploya dans cette circonstance, comme publiciste et comme orateur, le força, après la défaite de la révolution hongroise, de quitter sa patrie. M. Horn se réfugia en Allemagne, et passa deux ans à Leipzig. Exilé, il demanda au travail littéraire ses moyens d'existence ; de cette époque datent quelques-unes de ses principales publications. Il prit part à la rédaction de la revue hebdomadaire *Der Grenzboten*, au grand ouvrage encyclopédique *Die Gegenwart*, et à la dixième édition du *Conversation lexicon*, publiée par la librairie Brockaus.

Vers la fin de 1851, il publia à Leipzig le premier volume d'une histoire de Louis Kossuth. Dans le cadre d'une biographie du célèbre agitateur hongrois, il écrivit l'histoire dramatique de la dernière révolution hongroise. Le livre fut aussitôt saisi, et l'éditeur Otto Wigand fut condamné à deux ans de prison. M. Horn, que les autorités saxonnes voulaient livrer à l'Autriche, parvint à quitter l'Allemagne et à se réfugier à Bruxelles. Découragé par le revirement réactionnaire que le changement de régime en France avait produit dans toute l'Europe, M. Horn laissa dormir ses travaux politiques, et s'adonna plus particulièrement aux études statistiques et économiques. C'est à Bruxelles qu'il publia son étude historique sur F. Rakoczy, le Kossuth du siècle passé. En 1855, il fut envoyé à Paris par quelques journaux allemands qui publièrent ses comptes rendus sur l'Exposition universelle. Mis en rapport avec Michel Chevalier, celui-ci le fit entrer la même année à la rédaction du *Journal des Débats*, où il resta quelques mois.

L'année suivante, il devint un des principaux rédacteurs de la *Presse*, à laquelle il donna de nombreux articles sur la politique étrangère. Rentré au *Journal des Débats* dans les commencements de 1858, il continua de se renfermer dans la spécialité des études économiques et financières. D'une fécondité et d'une activité infatigables, il collabora sans interruption au *Journal des Economistes*, à la *Revue contemporaine* et au *Courrier du Dimanche*. Malgré ses nombreux travaux, il trouva encore le temps de donner d'excellents articles au *Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation* et à l'*Annuaire encyclopédique*. Son livre sur *Jean Law*, qui est l'étude la plus complète et la plus approfondie sur le célèbre financier, a été l'objet de rapports très-élogieux à l'Académie des sciences morales et politiques.

Outre les ouvrages que nous avons mentionnés, M. Horn a publié d'intéressantes brochures. dont quelques-unes ont eu plusieurs éditions.

*
* *

M. JULES JANIN

Paulo majora canamus! dirions-nous en parlant de Jules Janin, si nous avions la manie des citations latines. C'est, en effet, une des figures le plus en relief de ce temps-ci : le bruit qui se fait autour de son nom depuis trente-cinq ans ne s'est pas ralenti, et, à l'heure qu'il est, ce vétéran, nous allions dire ce monarque des lettres, tient sa plume ou plutôt son sceptre d'une main aussi ferme, aussi leste, aussi hardie qu'aux beaux jours des *Gaietés champêtres*. Qui de nous n'a pas lu cette prose sautillante, luxuriante, étincelante comme l'éclat du diamant! Qui n'a pas été ébloui de ces illuminations de style, de ces gerbes d'esprit éclatant comme des feux d'artifice, de ces merveilles qu'il a semées, le prodigue? aux quatre vents de la publicité? Oh les beaux jours! oh l'heureuse génération que celle qui a pu contempler dans tout l'épanouissement de leur génie ces jeunes gens rieurs et graves, qui s'avançaient dans la vie en se donnant la main : Victor Hugo, demi-dieu littéraire, portant dans son cerveau un monde de poésie; Frédéric Soulié, épileptique de génie, qui est mort étouffé dans un monde trop étroit; Balzac, l'anatomiste infatigable qui a promené son scalpel dans tous les atomes de l'organisme humain; Alfred de Musset, harpe d'Eolie mélodieuse et sonore vibrant comme elle à tous les souffles de la passion et de la douleur; Sainte-Beuve, qui depuis..., mais alors poëte ingénieux du printemps, chantre timide et pudique de la *Volupté!* Quelles soirées dans ces splendides salons de la place Royale! Quelles journées sous ces frais ombrages de la vallée de Bèvres! *O tempora! o felicitas!*

Tel Jules Janin était alors, tel il nous apparaît encore! C'est toujours ce statuaire sculptant sa phrase, ce nabab littéraire enrichissant sa prose de toutes les splendeurs orientales, ce fantaisiste rabelaisien, ce pédant aimable et enjoué, qui a été tenu sur les fonts baptismaux de la fontaine de Jouvence. Son dernier livre, le *Neveu de Rameau*, est une nouvelle preuve de l'éternelle jeunesse du génie

Jules Janin est né en 1804, à Saint-Etienne, dans le département de la Loire. Son père était un avocat distingué du barreau de province. Le jeune

Janin commença ses études à Lyon et vint les terminer à Paris, au collége Louis-le-Grand, où il eut pour condisciples Sainte-Beuve et Lherminier. Tour à tour collaborateur au *Figaro*, à la *Revue de Paris* et à la *Quotidienne*, fondateur et rédacteur du *Journal des Enfants*, il n'entra à la rédaction des *Débats* qu'au mois de novembre 1829. Son premier article fut un article politique à l'occasion d'une fête au Palais-Royal. Il est probable qu'il aurait réussi dans ce genre si la révolution de Juillet, cette merveilleuse révolution, ce miracle des révolutions, cette révolution sublime, comme il l'appelle lui-même, n'était venue changer sa carrière. Laissons-le raconter comment il fut appelé à prendre des mains de Duvicquet le sceptre du feuilleton, qu'il n'a plus quitté.

« Le cens électoral, dit-il, avait été abaissé par la Charte de 1830 à une somme si peu ronde, que plusieurs gens de lettres se virent électeurs, en dépit de leurs espérances. De ce nombre était Duvicquet, et le brave homme, content de ce prétexte, tout joyeux de ces grandeurs inespérées, partit pour Clamecy, sa patrie, où il devait exercer ses droits de citoyen. Pendant qu'il y écoutait des professions de foi, j'allais voir les pièces nouvelles à sa place, et le hasard, qui n'est pas toujours un méchant dieu, fit justement qu'en l'absence du digne homme, un drame en vers, *le Nègre*, par M. Ozanneaux, inspecteur de l'Université, fut représenté au Théâtre-Français. J'écrivis à propos de cette pièce infortunée, *sous son consulat née*, un feuilleton de ma façon, qui dut étrangement surprendre les lecteurs du *Journal des Débats*. Et en effet, pour qui lit aujourd'hui de sang-froid cette ironie, où la forme et le fond sont tout à fait à l'unisson d'une chose de mauvais goût, il est impossible de s'expliquer comment il s'est fait que dans un journal aussi grave, et à cette même place occupée par des écrivains d'un style si calme et si posé, cette infraction à tous les usages de la critique savante n'ait pas été immédiatement réprouvée. Au contraire, il n'y eut qu'une voix pour approuver une hardiesse si nouvelle. Duvicquet lui-même ne fut pas le dernier à en rire; passant sa main sur ma tête coupable, il s'écria : *Tu Marcellus eris!* »

Depuis ce jour, Jules Janin n'a pas failli une seule fois à sa tâche hebdomadaire. Il est allé toujours tout droit son chemin, à travers le bruit, la calomnie ou l'envie, parlant hautement et librement, distribuant avec conscience son blâme et sa louange, gouvernant l'opinion du public du haut de son feuilleton, dont il a fait une chaire. Les plus illustres de ses contemporains ont rendu justice à son talent et à son caractère. Sainte-Beuve lui a consacré deux chapitres dans ses *Causeries du lundi*; de Sacy, son maître et son ami, a fait l'appréciation de ses œuvres dans des pages exquises où il a mis tout son cœur; Béranger lui témoigne la plus profonde estime dans une de ses lettres; Lamartine le fait figurer dans ses *Entretiens* à côté des hommes

qui ont le plus honoré les lettres. Il y a dans tous ces hommages de quoi consoler Jules Janin des injures de quelques folliculaires, bave de la calomnie impuissante. Victor Hugo enfin, le grand poëte exilé, a adressé à l'illustre critique une de ses plus belles Contemplations, que nous allons transcrire ici, car c'est un passe-port pour la postérité (1).

. . . . . .

Aujourd'hui, dans une île en butte aux eaux sans nombre,
Où l'on ne me voit plus, tant je suis couvert d'ombre;
Au milieu de la vaste aventure des flots,
Des rocs, des mers, brisant barques et matelots;
Debout, échevelé sur le cap ou le môle,
Par le souffle qui sort de la bouche du pôle;
Parmi les chocs, les bruits, les naufrages profonds,
Morne histoire d'écueils, de gouffres, de typhons,
Dont le vent est la plume et la nuit le registre,
J'erre, et de l'horizon je suis la voix sinistre.
Et voilà qu'à travers ces brumes et ces eaux,
Tes volumes exquis m'arrivent, blancs oiseaux,
M'apportant le rameau qu'apportent les colombes
Aux arches, et le chant que le cygne offre aux tombes,
Et jetant à mes rocs tout l'éblouissement
De Paris glorieux et de Paris charmant!
Et je lis, et mon front s'éclaire, et je savoure
Ton style, ta gaîté, ta douleur, ta bravoure.
Merci, toi dont le cœur aima, sentit, comprit!
Merci, devin! merci, frère, poëte, esprit,
Qui viens chanter cet hymne à côté de ma vie!
Qui vois mon destin sombre et qui n'as pas d'envie!
Et qui dans cette épreuve où je marche, portant
L'abandon à chaque heure et l'ombre à chaque instant,
M'as vu boire le fiel sans y mêler la haine!
Tu changes en blancheur la nuit de ma géhenne,
Et tu fais un autel de lumière inondé
Du tas de pierres noir dont on m'a lapidé.

Je ne suis rien, je viens et je m'en vais; mais gloire
A ceux qui n'ont pas peur des vaincus de l'histoire,
Et des contagions du malheur toujours fui!
Gloire aux fermes penseurs inclinés sur celui
Que le sort, geôlier triste, au fond de l'exil pousse!
Ils ressemblent à l'aube, ils ont la force douce,
Ils sont grands; leur esprit, parfois, avec un mot
Dore en arc triomphal la voûte du cachot!

(1) Jules Janin lui avait envoyé son *Histoire de la littérature dramatique.*

Le ciel s'est éclairci sur mon île sonore,
Et ton livre en venant a fait venir l'aurore;
Seul aux bois avec toi, je lis et me souviens,
Et je songe, oubliant les monts diluviens,
L'onde et l'aigle de mer qui plane sur mon aire ;
Et pendant que je lis, mon œil visionnaire,
A qui tout apparaît comme dans un réveil,
Dans les ombres que font les feuilles au soleil,
Sur tes pages où rit l'idée, où vit la grâce,
Croit voir se dessiner le pur profil d'Horace,
Comme si, se mirant au livre où je te voi,
Ce doux songeur ravi lisait derrière moi !

Jersey, décembre 1854.

Outre sa collaboration assidue au *Journal des Débats*, Jules Janin a collaboré à un grand nombre de revues et recueils périodiques. Partout il a apporté son esprit pétillant comme le vin de Falerne, tant aimé d'Horace, son modèle. Nous ne donnerons point la liste de ses ouvrages: elle est trop longue; les titres en sont gravés dans tous les souvenirs. Héritier des Hoffmann, des Duvicquet, plus grand que ses devanciers, il a toujours mis comme eux sa plume au service de la liberté. Il n'est point encore de l'Académie française, il est probable qu'il n'en sera jamais : il se consolera volontiers dans la société des Balzac, des Lamennais, des Michelet et de tant d'autres, du malheur de n'avoir su plaire aux Falloux, aux Broglie et aux Montalembert. C'est un des quatre ou cinq noms contemporains qui survivront à l'oubli.

* * *

M. JOHN LEMOINE

M. John Lemoine appartient à la fraction libérale du *Journal des Débats*. Quand nous disons *libérale*, nous sommes loin de suspecter le libéralisme général de la feuille de M. Bertin, mais il est certaines questions de politique étrangère, comme nous l'avons vu pour la question romaine, où la rédaction se divise en deux camps : M. John Lemoine est dans le camp avancé. Ses articles sur l'Italie ont eu un long et légitime retentissement : il s'est montré le défenseur ardent de la liberté italienne, et le pouvoir temporel de la papauté n'a pas rencontré de plus terrible adversaire. Né à Londres en 1814,

de parents français, il commença ses études en Angleterre, et vint les terminer en France. Son séjour dans ces deux pays lui a donné une connaissance approfondie de la langue anglaise et de la langue française, qu'il parle et écrit avec la même facilité. C'est là ce qui fit jeter les yeux sur lui par Bertin aîné. Il est entré au *Journal des Débats* en 1840, comme rédacteur spécialement chargé de la correspondance anglaise. Ecrivain élégant et parfois nerveux, talent souple et distingué, il traite depuis vingt ans avec succès les questions de politique extérieure. Les articles qu'il a publiés dans la *Revue des Deux Mondes* sur les Druses, sur les Maronites, sur l'Angleterre et ses institutions, démontrent que chez lui la science de l'économiste s'allie au talent de l'écrivain. Il est en outre auteur d'études remarquables sur *Brummel*, sur les *Cours de Berlin* et *de Saint-Pétersbourg*.

* * *

M. PRÉVOST-PARADOL

Nous avons souvent entendu dire que Prévost-Paradol écrivait comme Voltaire : on en a dit autant d'Edmond About, d'Assollant, de Noriac. Hélas ! le style de Voltaire n'existe plus que dans ses livres : l'immortel écrivain a emporté en mourant son secret dans la tombe ! Le style n'est pas seulement l'enveloppe de l'idée, c'est l'idée tout entière revêtue de ses formes naturelles et de ses inséparables ornements. Qu'on suppose aujourd'hui Voltaire rédacteur d'un journal, prenant en main la défense du catholicisme, se constituant l'avocat du pouvoir temporel, des priviléges, de l'injustice, de l'ignorance, de l'oppression, vous aurez Fréron ou Louis Veuillot, mais vous n'aurez plus Voltaire. C'est en vain que vous chercherez dans ce Voltaire de contrebande cette limpidité d'expression transparente comme le cristal, ce sarcasme armé du marteau démolisseur, cette éternelle ironie éclatant comme un rire joyeux, cette haute raison coulant à larges bords et débordant quelquefois comme un fleuve trop plein ; vous n'aurez plus qu'un sarcasme nerveux, qu'une ironie grimaçante, qu'un débordement d'injures. Dieu nous garde de considérer Prévost-Paradol comme un Voltaire de contrebande ! C'est un écrivain sérieux, dont le talent a de la finesse et de la grâce ; il n'est certes nullement fait pour dominer son siècle, mais il occupe honorablement sa place parmi les meilleurs écrivains du *Journal des Débats*.

M. Lucien-Anatole Prévost-Paradol est né à Paris, le 8 août 1829. Son père était un chef de bataillon du génie maritime, et sa mère était Mme Prévost, une des sociétaires les plus distinguées de la Comédie-Française. Prévost-Paradol fit de brillantes études au collége Bourbon; il remporta le prix d'honneur du discours français en 1848 et celui de philosophie en 1849 au concours général, et fut admis à l'Ecole normale après un concours brillant. En 1851, il obtint le prix d'éloquence à l'Académie française pour son *Eloge de Bernardin de Saint-Pierre*. Docteur ès lettres en 1855, il alla occuper pendant un an la chaire de littérature à la Faculté d'Aix, une des plus célèbres de France. Ce n'est que l'année suivante qu'il entra à la rédaction du *Journal des Débats*.

Le jeune écrivain se fit tout de suite remarquer dans ce nouveau poste. Ses articles fins, lestes, élégants, jetèrent une agréable variété sur la rédaction parfois trop savante du *Journal des Débats*. Il y rédigea d'abord le Bulletin politique, et nous regrettons qu'il ait abandonné ce genre, où il excellait. Prévost-Paradol a collaboré en outre à la *Presse* et au *Courrier du Dimanche*. Un de ses principaux ouvrages, intitulé : *Du rôle de la famille dans l'éducation*, a été couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Il publia, il y a deux ou trois ans, une brochure remarquable sous ce titre : *Les anciens partis*. Cette brochure, écrite avec verve, fut saisie, et valut à son auteur une condamnation à un mois de prison et 3,000 fr. d'amende. M. Prévost-Paradol a publié depuis, chez M. Michel Lévy, une 2e édition de ses *Essais de politique et de littérature* et un nouveau volume, intitulé : *Quelques pages d'histoire contemporaine*.

* * *

M. LOUIS RATISBONNE

Louis-Fortuné-Gustave Ratisbonne est né le 29 juillet 1827, à Strasbourg. Issu d'une famille israélite connue et honorée en Alsace, il manifesta de bonne heure son goût pour l'étude des lettres; il fut un des élèves les plus remarquables du collége Henri IV, et y obtint le prix de philosophie. Licencié ès lettres à dix-neuf ans, il reçut une de ces bonnes et solides instructions qui facilitent le carrière littéraire, et qui sont surtout indispensables dans la carrière du journalisme. L'intention du père de M. Ratisbonne n'était pas cependant de faire de son fils un journaliste ; mais l'homme propose et le Ciel dispose, dit le proverbe. Le jeune Louis se pré-

parait à concourir pour entrer comme auditeur au Conseil d'Etat, lorsque le 2 décembre vint abolir l'excellente institution du concours fondée par la République. Cet événement imprévu changea ses projets : il eût pu entrer au Conseil d'Etat par la porte de la faveur, il préféra garder son indépendance, et se livrer à ses goûts favoris.

Libre de son temps, à l'abri des soucis matériels de l'existence, il entreprit la traduction en vers de la *Divine Comédie* du Dante, entreprise difficile qui fut couronnée d'un plein succès. La première partie de ce grand travail, *l'Enfer*, arrivée aujourd'hui à sa troisième édition, obtint en 1854 un prix Montyon à l'Académie française; les deux autres parties, dignes de leur aînée, ont obtenu le grand prix de littérature en 1860. Un article inséré par complaisance dans le *Journal des Débats* fut remarqué de M. de Sacy, et M. Armand Bertin, qui était alors directeur, s'empressa d'ouvrir au jeune écrivain les colonnes de son journal.

Depuis lors, M. Louis Ratisbonne n'a pas cessé de collaborer activement à la rédaction de cet important organe. S'il a laissé quelquefois dormir sa prose de publiciste, c'est pour offrir aux Muses un langage plus digne d'elles; il leur a consacré des poésies charmantes dans un livre plein de fraîcheur intitulé : *Au printemps de la vie*. Il n'a pas même craint de faire sa cour à la plus terrible de toutes les Muses, la Muse tragique, dans un drame antique, *Héro et Léandre*, joué au Théâtre-Français. La *Comédie enfantine*, livre gracieux et moral à la portée de l'enfance, riche de trois éditions en un an, et couronné par l'Académie française, a définitivement consacré le talent de M. Louis Ratisbonne.

On assure que le jeune rédacteur des *Débats* n'est pas étranger aux *Albums enfantins* publiés par la maison Hachette, et que le nom de M. Trim pourrait bien être la traduction *enfantine* de celui de M. Ratisbonne. Je le crois sans peine : il a assez d'esprit pour cela.

* * *

M. XAVIER RAYMOND

M. Xavier Raymond est né à Paris en 1810. Après avoir fait ses études à Sainte-Barbe, il fit la connaissance de quelques adeptes du Saint-Simonisme, qui alors florissait en France, et ne tarda pas à partager leur doctrine. Entraîné par ses goûts vers la carrière littéraire, il entra à la collaboration du *Globe* en 1831, et quelque temps après à celle du *Temps*, où il publia

des articles de critique assez remarquables. Ce n'est qu'en 1840 que le *Journal des Débats* lui ouvrit les bras. Trois ou quatre ans plus tard, il fit un voyage en Chine comme attaché à l'ambassade de M. Lagrenée en qualité d'historiographe. Les notes précieuses qu'il recueillit dans ce magnifique voyage ont été consignées dans les deux volumes qu'il publia à son retour sous le titre de *Campagnes de la Chine.* On lui doit en outre des études pleines d'intérêt sur la Turquie, sur la marine militaire, et de nombreux articles dans la *Revue Britannique.* En 1850, le *Journal des Débats*, plein de regrets pour le passé, entreprit une campagne contre le nouvel ordre de choses : Armand Marrast, le brillant rédacteur du *National*, placé un instant à la tête du pouvoir par un caprice des révolutions, était rentré dans la vie privée. C'est sur lui que les ennemis de la révolution de Février faisaient pleuvoir leurs sarcasmes; le *Journal des Débats*, s'écartant pour cette fois de ses principes de sage modération, prit une part violente à la croisade dirigée contre l'ancien maire de Paris : M. Xavier Raymond fut chargé de la polémique. Laissant planer des soupçons sur la probité d'A. Marrast, il le somma de rendre ses comptes. La réponse ne se fit pas attendre; Marrast saisit de nouveau cette plume incisive qui avait renversé la monarchie, et dans un exposé éloquent, parfois amer, il réduisit à néant les accusations de ses adversaires. Quelques années après, par sa mort il répondit à la calomnie d'une manière encore plus péremptoire : il ne laissa pas de quoi subvenir à ses funérailles, et c'est la libéralité de quelques amis qui a payé la pierre qui recouvre sa tombe. M. Xavier Raymond avait agi de bonne foi : il a dû bien regretter depuis lors ce malheureux épisode de sa vie de journaliste.

* * *

M. CHARLES REYBAUD

Le journalisme n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Que de gens, parmi les millions de lecteurs qui ouvrent chaque jour un journal, ne se doutent pas des soins, de l'attention, des connaissances spéciales qu'exige cette modeste feuille de papier! Ils ne se doutent pas du prodigieux travail qu'a dû accomplir l'esprit humain pour arriver à créer cet instrument si chétif en apparence, mais dont la force est incalculable, dont le portée dépasse toutes celles des canons rayés présents et à venir, et qui, se multipliant à l'infini, est devenu l'immense levier destiné à soulever le monde. Ils ne s'y trompent pas, les despotes qui le proscrivent de leurs États; les partisans de l'obscurantisme qui le dénoncent comme une œuvre de Satan; les oiseaux de nuit qui jettent des cris perçants, éblouis de sa trop vive lumière; les escrocs enfin, les faussaires, les scélérats de tous les pays, qui voient leurs noms affichés au grand jour de la publicité et voués à l'exécration publique. Pour

manier cet instrument terrible, pour en faire une œuvre féconde et non une machine de ruine et de dévastation, il faut un tact, une habitude, une rectitude de jugement, une honnêteté surtout qu'on rencontre moins qu'on ne pense parmi les hommes du métier. Nous venons d'en rencontrer un par hasard, homme modeste, aimant le silence comme d'autres aiment le bruit, et qui pendant les trente quatre années de sa carrière de journaliste s'est constamment montré à la hauteur de ses délicates et difficiles fonctions.

M. Charles Reybaud est né à Marseille, le 10 janvier 1801. Rédacteur en chef de la *Révolution*, en 1830, et du *Courrier des électeurs*, il n'a pas cessé un seul jour de combattre sous la bannière du journalisme. Tour à tour rédacteur du *Courrier de la Sarthe*, du *Constitutionnel*, de la *Patrie* et du *Conservateur*, il a vu passer devant lui tous les hommes illustres qui depuis la révolution de Juillet ont occupé les cent voix de la Renommée. Il eût pu, comme tant d'autres, utiliser de puissantes amitiés, et, à la suite des deux ou trois révolutions auxquelles il a pris part, réclamer pour lui les brillantes dépouilles des vaincus ; il a préféré rester journaliste indépendant et honnête homme. De toutes les offres qui lui ont été faites, il n'en a accepté qu'une, le modeste ruban de la Légion d'honneur : c'était moins une faveur qu'une récompense légitime.

Rédacteur du *Journal des Débats* depuis 1854, Charles Reybaud a publié d'excellents articles sur l'Amérique du Sud, où il a résidé et qu'il connaît parfaitement. Chez lui, l'économiste n'est pas inférieur au publiciste. Les deux volumes qu'il a fait paraître sur le Brésil, et ses plans de colonisation de ce magnifique pays, ont eu un très-grand succès au delà des mers. M. Reybaud est officier de l'ordre de la Rose depuis 1850.

*
* *

M. DE SACY

« Le même travail a rempli toute ma vie, dit M. de Sacy, dans sa pré-
« face des *Variétés littéraires :* j'ai fait des articles de journaux et je n'ai
« pas fait autre chose. Encore n'ai-je travaillé qu'à un seul journal, le *Jour-*
« *nal des Débats*. J'y travaille depuis trente-quatre ans : en quatre mots,
« voilà toute mon histoire ! »

M. de Sacy est en effet un des rares écrivains de nos jours qui aient fait du du journalisme une véritable carrière. Il n'a cherché dans le journal ni l'échelon qui fait monter au pouvoir, ni le porte-voix qui attire la publicité sur les œuvres de l'écrivain, ni l'arène où tant d'hommes politiques se posent en tribuns. Il a fait du journalisme modestement, consciencieusement, à huis clos, s'il est permis de nous exprimer ainsi. Du mois de février 1828, époque de son entrée aux *Débats*, jusqu'au mois de février 1848, il fut, avec Saint-Marc-Girardin, le vrai polémiste de ce journal ; il n'y eut ni dans la presse ni à la

tribune une seule question, une seule discussion de quelque importance, qui ne lui passât par les mains. D'abord défenseur du ministère Martignac, il fit au ministère Polignac une guerre à outrance, qui aboutit aux journées de Juillet. Peu révolutionnaire de sa nature, il vit sans enthousiasme la révolution de 1830; mais lorsque le nouveau régime fut établi, il se dévoua tout entier à son triomphe. Réaliser la monarchie constitutionnelle, compromise par les détestables conseillers de la Restauration ; fonder le règne d'une inviolable légalité; résister également aux impatiences des masses et aux entraînements funestes des amis du passé, tel est le programme que l'honorable rédacteur des *Débats* se proposa de soutenir. Encouragé par Bertin aîné et par Armand Bertin, qui se succédèrent dans la direction du journal, il déploya dans cette tâche un talent dont on se souvient encore. C'est lui qui était chargé d'assister aux débats des Chambres ; c'est lui qui rédigeait ces comptes rendus vigoureux et parfois passionnés où le *Journal des Débats*, seul contre tous, ne résistait à ses adversaires qu'à force de talent et d'énergie. Il resta vaillamment à son poste pendant dix-huit ans, et les banquets réformistes le trouvèrent sur la brèche. Il faut rendre justice à M. de Sacy : pendant ce long intervalle, sa polémique fut toujours digne et loyale, et jamais l'injure ne se glissa au bout de sa plume ; il donna toujours l'exemple du respect que l'on se doit entre confrères. Lorsque, souffrant et fatigué, la plume du politique lui est tombée des mains, il a pris celle du critique : rentré dans le domaine de la pensée pure, il ne traite plus depuis dix ans que des sujets philosophiques ou littéraires.

M. Sylvestre de Sacy est né à Paris, le 18 octobre 1801. Ami passionné de la littérature, et surtout de la littérature classique, il quitta de bonne heure le barreau pour les lettres. Ses auteurs favoris étaient Horace et Montaigne, et depuis quarante ans il n'est jamais sorti une seule fois sans avoir dans sa poche un exemplaire des *Lettres de Madame de Sévigné*. Il a été nommé membre de l'Académie française en 1854, en remplacement d'A. Jay.

* * *

M. HIPPOLYTE TAINE

M. Taine est né en 1828, à Vouziers, dans le département des Ardennes. Il fit toutes ses études au lycée Bonaparte, où son nom, grâce à des succès éclatants, est resté populaire. Il obtint en 1847 le prix d'honneur de rhétorique, et l'année suivante il entra, après un brillant concours, le premier à l'École normale. Les tendances de son esprit, les aptitudes naturelles de son intelligence, la portée éminemment sérieuse de son organisation, le poussaient vers les études philosophiques. Se destinant à la carrière de l'enseignement, il se prépara pour l'agrégation de la philosophie, mais les doctrines peu orthodoxes qu'il afficha dans les examens le firent refuser au concours.

Il fut successivement professeur à Nevers, à Poitiers, puis enfin, en dernier lieu, suppléant de sixième à Besançon.

Des fonctions aussi arides et aussi abrutissantes n'étaient guère faites pour une organisation aussi vigoureuse que celle de Taine. Voyant sa carrière brisée par l'orthodoxie routinière de ses supérieurs, sentant, comme le jeune lion croître sa crinière et sa force, il quitta le sol inhospitalier de l'Université, et vint chercher à Paris une arène plus digne de lui. Le journalisme, avec son éclat et la péripétie de ses luttes, l'attirait; mais avant de se lancer dans cette carrière, où de prompts succès l'attendaient, il résolut de grossir le bagage de ses connaissances. Pendant trois ans, été comme hiver, il suivit obstinément et obscurément les cours du Muséum et de l'Académie de médecine. Ce ne fut qu'après avoir obtenu son titre de docteur ès lettres qu'il se décida à affronter la publicité. La *Revue de l'Instruction publique* fut son premier champ de bataille. Après un court noviciat, il entra de plain pied à la *Revue des Deux Mondes* et au *Journal des Débats*, où, comme le Cid, ses coups d'essai furent des coups de maître.

Son premier ouvrage fut un *Essai sur Tite-Live*. Écrit avec solidité et élégance, ce livre attira sur Taine l'attention du monde lettré, et l'Académie française, malgré la hardiesse des théories spinozistes contenues dans l'ouvrage, crut devoir couronner l'auteur. *Lafontaine et ses fables*, *les Philosophes français au XIXe siècle*, et de nombreux articles de critique et d'histoire, vinrent asseoir définitivement sa réputation littéraire. En 1855, il publia son *Voyage aux Pyrénées*, où son talent se montra sous un nouveau jour. Jusqu'ici Taine avait brillé par sa science philosophique; dans ce dernier volume, il fut tour à tour poëte riche d'imagination, peintre de paysages, observateur profond, conteur aimable et enjoué. Nous connaissons peu de livres dont la lecture soit plus attachante.

Ce qui distingue le talent de Taine, c'est cet assemblage d'imagination et de science qu'on rencontre dans ses écrits, et qui fait de lui à la fois un poëte et un algébriste. Les études qu'il a publiées sur Racine, Balzac, Jean Raynaud, Tennyson, Carlyle, Dryden, Addisson, Pope, et sur les romanciers anglais du XVIIIe siècle, seront toujours lues comme des modèles d'observation fine et d'érudition élégante. Il prépare en ce moment deux ouvrages, l'un sur les écrivains actuels de l'Angleterre, l'autre sur l'histoire de la littérature anglaise. Ces deux œuvres, destinées à populariser parmi nous une littérature que nous connaissons à peine, seront un service rendu aux lettres contemporaines.

* * *

M. J.-J. WEISS

J'ai longtemps pris M. Weiss pour un Alsacien. L'orthographe et la consonnance passablement tudesque de son nom me faisaient croire qu'il avait dû voir le jour dans le voisinage de l'Allemagne. Cependant, quand je lisais

ses articles, le doute s'emparait de moi. Il y a du sang méridional, me disais-je, dans ces veines : les honorables indigènes des bords de Rhin n'ont pas cet esprit frondeur, cette verve, cette main leste qui frappe sans blesser, et qui est le privilége particulier du midi de la France. Il y a bien par-ci par-là dans son style quelques réminicences du professeur, mais ces défauts tendent chaque jour à disparaître, et je proclame hautement M. Weiss un journaliste de la bonne école.

C'est donc sans surprise que j'ai appris que Jean-Jacques Weiss, loin d'être Allemand, était né à Bayonne le 19 novembre 1827. Après avoir remporté le prix d'honneur de philosophie, il entra à l'Ecole normale en 1847, et se prépara à la carrière de l'enseignement. Il fut envoyé comme professeur d'histoire au lycée de la Rochelle. Il resta à ce poste pendant quatre ans, et il y serait peut-être encore sans un de ces événements assez fréquents dans la carrière universitaire. L'inspecteur d'académie de la Rochelle avait adressé aux professeurs du lycée une circulaire dont les termes peu polis blessèrent le jeune professeur d'histoire. De concert avec son collègue M. Villetard, devenu depuis un des auteurs du *Testament de César Girodot*, M. Weiss répliqua à la circulaire de l'inspecteur de façon à sauvegarder sa dignité blessée. Cette conduite, tout honorable qu'elle était, ne plut pas cependant à tout le monde, et les deux jeunes gens furent mis en disponibilité.

Cette aventure ramena M. Weiss à Paris. Pour mettre à profit les loisirs forcés que lui imposait l'inspecteur de la Rochelle, il travailla avec ardeur au doctorat ès lettres. La thèse qu'il soutint dans cette circonstance, et qui avait pour sujet les *Institutions judiciaires de la république romaine*, fut remarquée et appela l'attention des érudits sur le jeune auteur. Il publia en même temps, dans la *Revue de l'Instruction publique*, dans la *Revue des Deux Mondes* et dans la *Revue contemporaine*, divers articles de littérature, qui assurèrent sa réputation dans le cercle restreint du monde universitaire. Nommé, au concours de 1847, professeur de littérature française à la Faculté des lettres d'Aix, il alla remplacer dans cette chaire M. Prévost-Paradol, qui venait d'être appelé à la rédaction du *Journal des Débats*. Ses leçons obtinrent un grand succès devant le public provençal, notamment son cours sur l'histoire de la comédie en France, où le jeune professeur déploya les qualités les plus brillantes. Il occupait le même poste à Dijon, lorsqu'au mois de mai 1860, M. Bertin lui offrit la rédaction du bulletin politique de son journal. C'est un des plus jeunes rédacteurs du *Journal des Débats*.

Outre ses divers articles, M. Weiss a publié un remarquable essai sur *Hermann et Dorothée*, cet admirable petit poëme de Goethe.

*
* *

M. E. YUNG

Comme nous avons pu le voir dans le courant de cette étude, c'est surtout sur les bancs de l'Université que le *Journal des Débats* va recruter ses nou-

veaux rédacteurs. En voici encore un qui sort de l'École normale, où il se trouvait avec Weiss, Taine, Prévost-Paradol : comme ses brillants collègues, il a puisé une instruction solide aux sources de cette riche antiquité, mère féconde de la plupart des illustrations modernes.

M. Godefroy-Eugène Yung est né à Paris, le 2 novembre 1827. En sortant de l'École normale, il fut envoyé comme professeur de seconde, en 1850, au lycée de Clermont-Ferrand. Revenu à Paris en 1857, il travailla à son doctorat ès lettres : le sujet de sa thèse française était : *Henri IV considéré comme écrivain;* celui de sa thèse latine était une dissertation sur l'*Instruction publique en Gaule sous les Romains*. Ces deux thèses, la première surtout, soutenues d'une façon brillante, firent du bruit dans le monde littéraire : Sainte-Beuve y consacra un article dans ses *Causeries* du lundi; M. de Pontmartin s'en occupa également, et enfin l'intervention de M. de la Guéronnière dans la discussion donna lieu à une polémique des plus vives dans plusieurs journaux. Le bruit de ce début attira sur le jeune écrivain l'attention du directeur de la *Revue des Deux Mondes*, qui lui confia l'examen des manuscrits. En 1857, il quitta la *Revue des Deux Mondes* et reprit sa place dans l'Université comme professeur de rhétorique au lycée de la Rochelle; mais à la suite d'un démêlé avec l'inspecteur de l'Académie, il abandonna de nouveau l'enseignement, et se réfugia dans le journalisme, qu'il n'a plus quitté. Le *Magasin de librairie* et la *Revue Nationale* lui doivent des études sur les *Guerres de religion au XVIe siècle*, sur *Rome et le Génie romain*, sur la *Liberté industrielle* et la *Liberté politique*, sur la *Responsabilité du Souverain*, sur la *Liberté moderne*, et enfin sur le *Traité de Commerce et les Chemins de fer*.

Nous avons raconté, dans l'historique du *Journal des Débats*, en quelle circonstance le jeune publiciste avait été appelé à la rédaction de cette feuille : cette admission honore à la fois et M. Édouard Bertin et le rédacteur. M. Yung se distingue par le libéralisme éclairé de ses opinions; il s'est fait le défenseur constant de la cause italienne, et les articles qu'il a consacrés à la réfutation du livre de M. Guizot sur l'*Église et la Société chrétienne* ont été fort remarqués.

Outre les rédacteurs dont nous venons de parler et qui forment la partie militante du journal, il en est d'autres qui, dans une sphère moins active, concourent néanmoins à son succès. Nous citerons en première ligne :

Pierre-Jules Hetzel, né à Chartres en 1815. Il écrit sous le nom de P.-J. Stahl. C'est un des hommes de notre temps qui ont le plus d'esprit, et quelques-unes de ses productions ont obtenu de vrais succès populaires. Il était libraire en 1848, lorsque son patriotisme bien connu et ses idées libérales le firent choisir comme chef de cabinet au ministère des affaires étrangères et au ministère de la marine. Il devint plus tard secrétaire du général Cavaignac, dont il avait la confiance et dont il partageait les principes. Exilé après le coup d'État, il n'est rentré en France qu'après l'amnistie, et il a repris son

état de libraire. Les soins qu'il met à éditer les œuvres des autres ne l'empêchent pas d'en produire de très-remarquables, comme la *Théorie de l'Amour et de la Jalousie*, l'*Esprit des Femmes et les Femmes d'esprit*, les *Bijoux parlants*, *Voyage d'un Etudiant*, les *Bonnes fortunes parisiennes*, et récemment une brochure plein de sens sur la propriété littéraire. Il a en outre collaboré à quelques-unes des plus belles œuvres de Balzac, G. Sand et Alfred de Musset.

Nous citerons encore :

M. Charles-Victor Daremberg, né à Dijon, âgé de quarante-quatre ans. Ses études ont été particulièrement dirigées vers les sciences médicales, et on lui doit des éditions curieuses des médecins célèbres de l'antiquité et du moyen âge, tels que : Hippocrate, Galien, Oribase, Rufus, Celse et les médecins de l'école de Salerne. M. Daremberg est docteur en philosophie de l'Université de Breslau, membre correspondant de l'Académie royale de Munich et bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine.

M. Auguste Léo, né à Paris en 1836. Il a publié dans le *Journal des Débats* divers articles d'économie politique et de finances qui dénotent des études sérieuses et des connaissances spéciales.

Jules Paton, rédacteur du bulletin financier. Ce bulletin, remarquable par l'exactitude et la clarté, et par les renseignements particuliers du *Journal des Débats*, est souvent reproduit par les journaux des départements.

Michel Chevalier, E. Renan, Ad. Franck, Laboulaye, professeurs au collége de France, sont également collaborateurs de cette importante feuille.

Telle est la rédaction du *Journal des Débats*. Comme il est facile de le voir par ces notices biographiques, il est peu de feuilles politiques qui comptent autant d'hommes distingués par le talent et le savoir. Des académiciens, des députés, des sénateurs, des professeurs au Collége de France, prennent chaque jour la parole dans ses colonnes, comme à une tribune retentissante, en présence d'un immense auditoire qui comprend le public des deux mondes. Et cependant, malgré le talent incontestable de ses rédacteurs, malgré l'autorité traditionnelle de ses doctrines, il y a d'autres journaux qui exercent une influence beaucoup plus grande sur l'opinion publique. A quoi cela tient-il ? C'est que le *Journal des Débats*, au lieu de mettre cette influence et cette autorité au service du peuple, s'est fait l'organe exclusif de la bourgeoisie, qui n'en est qu'une fraction. Le jour où il voudra jouer en France le rôle qui lui appartient par droit de mérite, il n'aura qu'un pas à faire : ce sera le jour où il consentira à écrire sur son drapeau le mot démocratie à côté de celui de liberté. A en juger par les récents articles de M. Alloury, ce jour n'est pas loin peut-être : nous le désirons à la fois et pour la démocratie et pour le journal.

Jules Brisson.

3626 — Paris, imprimerie de Ch. Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

CH. PHILIPON
Fondateur du *Charivari*

LES

GRANDS JOURNAUX DE FRANCE

Le Charivari

§ I

HISTORIQUE DU JOURNAL

I

En ce temps-là — c'était en 1832 — il existait à Paris un homme d'esprit et de cœur, une nature active et sympathique, qui devait être tout à la fois le père du *Charivari*, le créateur de la caricature politique et le rénovateur de la littérature satirique : nous avons nommé M. Charles Philipon, dont la perte récente a causé un deuil profond et unanime dans la grande famille des lettres et des arts. Il est mort emportant les regrets de tous ceux qui avaient pu l'approcher, — même de loin ; — mais son cœur n'a rien perdu de sa valeur ni de son attrait, et certainement on nous saura gré d'avoir placé en tête de la livraison du *Charivari* le portrait de son fondateur, esquissé par la plume d'un de ses plus spirituels et plus reconnaissants disciples, M. Nadar. C'est une photographie éclairée, non par la lumière électrique, mais par le cœur. Qu'on en juge :

« Charles Philipon est né à Lyon, en septembre 1800. Son père, mar-

chand de papiers peints, et qui désirait transmettre à son fils son industrie, lui fit faire quelques études, pour plusieurs raisons incomplètes. Philipon était âgé de dix-sept ans lorsqu'il vint à Paris pour la première fois. Il entra à l'atelier de Gros, revint presque aussitôt à Lyon sur l'injonction paternelle, et y resta trois ans occupé au dessin de fabrique. Ses goûts comme les relations qu'il s'était créées le poussaient irrésistiblement vers une autre vocation et vers un autre milieu. Vers la fin de 1823, Philipon quittait décidément sa ville natale et accourait se fixer à Paris.

« Plein d'entrain et de fougue, Philipon se lia bientôt avec les écrivains les plus avancés du parti libéral, et ces relations nouvelles ne firent que développer et affermir en lui les idées politiques un peu vagues qu'il avait apportées du département du Rhône.

« Il s'était mis, pour vivre, à essayer de l'art nouveau dont Engelmann avait été l'un des premiers adeptes, la lithographie. Du métier de caricaturiste à celui de créateur d'un journal comique, la distance ne devait pas être longue à franchir pour un homme du caractère de Philipon. Charles Philipon, qui se refusait avec tant de répugnance aux volontés de son père quelques années auparavant, n'avait fait que prendre le chemin le plus long pour arriver au but indiqué : il était négociant, mais l'art n'y perdait rien. Il fonda presque simultanément la *Caricature*, qui succomba bientôt sous une avalanche de procès (cinquante-quatre procès seulement en une année, si j'ai bonne mémoire), et le *Charivari* (père du *Punch or the London Charivari*), dont il abandonna au bout de six ans la direction.

« Il créa la série à jamais célèbre des *Robert-Macaire*, en collaboration avec Daumier comme exécutant, fut le père des *Physiologies*, du *Musée Philipon*, du *Journal pour rire* et d'une innombrable multitude de publications d'imageries, albums, almanachs, etc., à égayer dix générations.

« Il serait aussi difficile d'énumérer ces feuilles diverses que de compter les procès, les amendes, les mois de prison, et tous les inconvénients de divers genres qu'ils valurent à leur auteur. La lutte une fois engagée sur ce terrain, il fallait en sortir vainqueur ou ruiné. Tout autre que Philipon eût succombé : sa volonté fut la plus forte, et la maison Aubert, fondée par lui, put résister à ces terribles et longues secousses.

« Philipon avait sauvé son nom; il avait perdu sa santé.

« Charles Philipon a poussé jusqu'à soixante-deux ans cette vie de travail sans repos et d'incessante production. Il ne s'est pas arrêté un instant, même pendant ses quinze dernières années, qu'un mal cruel et opiniâtre lui disputait minute à minute.

« Si intéressante que soit l'œuvre du polémiste dessinateur et parfois aussi écrivain, le plus remarquable côté de cette organisation privilégiée

fut sans contredit sa merveilleuse faculté de vulgarisation. Il possédait plus que personne au monde la première des qualités du journaliste et du spéculateur, cette faculté qui ne s'acquiert point et que peut seulement compléter la communion permanente entre le publiciste et le public : je veux dire le sentiment des probabilités vis-à-vis de la chose qui doit être dite et faite.

« Cette faculté précieuse, ravivée sans cesse et comme couvée par la passion politique toujours fervente, devait nécessairement mettre Philipon à la tête de tout ce qui à notre époque a tenu la plume ou le crayon de la satire. C'est ainsi que Philipon a indiqué leur voie ou donné leur formule à presque tous les artistes de ce genre. C'est ainsi que, depuis Charlet jusqu'à Gustave Doré, — ce merveilleux génie qu'il devinait le premier dans un collégien de seize ans, — nous voyons successivement ou simultanément s'enrôler dans l'étincelante phalange qu'il conduit Grandville, Johannot, Daumier, Gavarni, Cham et tant d'autres plus humbles.

« Doué d'un flair unique en cette science spéciale des aptitudes, comme aussi d'une prodigieuse lucidité dans les affaires proprement dites, il avait une inépuisable fécondité de moyens et d'invention. Sans égal pour deviner la chose à faire ou tirer parti de la chose faite, d'une netteté de coup d'œil et d'une rapidité d'exécution sans pareilles, il a étonné et déconcerté les plus jeunes et les plus ardents jusqu'à la dernière heure de ses soixante-deux laborieuses années.

« Une personnalité si accentuée et si énergique ne pouvait être qu'absolue et même absorbante, ce que le plus ombrageux eût oublié au charme attrayant et persuasif de la figure et de la parole de Philipon. Il était peut-être quelquefois trop de son avis, dirais-je, si nous ne vivions en une époque où l'on rencontre tant de gens qui ne sont pas assez du leur.

« Sa parole était claire, facile, pittoresque, aidée en outre, comme je le disais, et servie à souhait par la plus expressive, la plus sympathique figure (1). Philipon avait été, dans sa jeunesse, d'une beauté citée, et, dans ses dernières années, les passants s'arrêtaient pour regarder ce grand vieillard un peu voûté, aux longs cheveux blanchis, dont la physionomie ouverte et bienveillante, en même temps que pleine de finesse moqueuse, rappelait dans ses grandes lignes le masque de Voltaire moins la mièvrerie. On le suivait du regard, cet homme qui d'une plaisanterie ébranlait autrefois un trône, dont le nom avait éclaté d'une popularité sans rivale, et qui, pour distraction unique et jouissance quotidiennement savourée, venait suivre,

(1) Le portrait qui se trouve en tête de cette livraison permettra au lecteur d'admirer cette douce et intelligente physionomie. (*Note de la rédaction.*)

ses articles, le doute s'emparait de moi. Il y a du sang méridional, me disais-je, dans ces veines : les honorables indigènes des bords de Rhin n'ont pas cet esprit frondeur, cette verve, cette main leste qui frappe sans blesser, et qui est le privilége particulier du midi de la France. Il y a bien par-ci par-là dans son style quelques réminicences du professeur, mais ces défauts tendent chaque jour à disparaître, et je proclame hautement M. Weiss un journaliste de la bonne école.

C'est donc sans surprise que j'ai appris que Jean-Jacques Weiss, loin d'être Allemand, était né à Bayonne le 19 novembre 1827. Après avoir remporté le prix d'honneur de philosophie, il entra à l'Ecole normale en 1847, et se prépara à la carrière de l'enseignement. Il fut envoyé comme professeur d'histoire au lycée de la Rochelle. Il resta à ce poste pendant quatre ans, et il y serait peut-être encore sans un de ces événements assez fréquents dans la carrière universitaire. L'inspecteur d'académie de la Rochelle avait adressé aux professeurs du lycée une circulaire dont les termes peu polis blessèrent le jeune professeur d'histoire. De concert avec son collègue M. Villetard, devenu depuis un des auteurs du *Testament de César Girodot*, M. Weiss répliqua à la circulaire de l'inspecteur de façon à sauvegarder sa dignité blessée. Cette conduite, tout honorable qu'elle était, ne plut pas cependant à tout le monde, et les deux jeunes gens furent mis en disponibilité.

Cette aventure ramena M. Weiss à Paris. Pour mettre à profit les loisirs forcés que lui imposait l'inspecteur de la Rochelle, il travailla avec ardeur au doctorat ès lettres. La thèse qu'il soutint dans cette circonstance, et qui avait pour sujet les *Institutions judiciaires de la république romaine*, fut remarquée et appela l'attention des érudits sur le jeune auteur. Il publia en même temps, dans la *Revue de l'Instruction publique*, dans la *Revue des Deux Mondes* et dans la *Revue contemporaine*, divers articles de littérature, qui assurèrent sa réputation dans le cercle restreint du monde universitaire. Nommé, au concours de 1847, professeur de littérature française à la Faculté des lettres d'Aix, il alla remplacer dans cette chaire M. Prévost-Paradol, qui venait d'être appelé à la rédaction du *Journal des Débats*. Ses leçons obtinrent un grand succès devant le public provençal, notamment son cours sur l'histoire de la comédie en France, où le jeune professeur déploya les qualités les plus brillantes. Il occupait le même poste à Dijon, lorsqu'au mois de mai 1860, M. Bertin lui offrit la rédaction du bulletin politique de son journal. C'est un des plus jeunes rédacteurs du *Journal des Débats*.

Outre ses divers articles, M. Weiss a publié un remarquable essai sur *Hermann et Dorothée*, cet admirable petit poëme de Goethe.

*
* *

M. E. YUNG

Comme nous avons pu le voir dans le courant de cette étude, c'est surtout sur les bancs de l'Université que le *Journal des Débats* va recruter ses nou-

veaux rédacteurs. En voici encore un qui sort de l'École normale, où il se trouvait avec Weiss, Taine, Prévost-Paradol : comme ses brillants collègues, il a puisé une instruction solide aux sources de cette riche antiquité, mère féconde de la plupart des illustrations modernes.

M. Godefroy-Eugène Yung est né à Paris, le 2 novembre 1827. En sortant de l'École normale, il fut envoyé comme professeur de seconde, en 1850, au lycée de Clermont-Ferrand. Revenu à Paris en 1857, il travailla à son doctorat ès lettres : le sujet de sa thèse française était : *Henri IV considéré comme écrivain;* celui de sa thèse latine était une dissertation sur l'*Instruction publique en Gaule sous les Romains*. Ces deux thèses, la première surtout, soutenues d'une façon brillante, firent du bruit dans le monde littéraire : Sainte-Beuve y consacra un article dans ses *Causeries* du lundi; M. de Pontmartin s'en occupa également, et enfin l'intervention de M. de la Guéronnière dans la discussion donna lieu à une polémique des plus vives dans plusieurs journaux. Le bruit de ce début attira sur le jeune écrivain l'attention du directeur de la *Revue des Deux Mondes*, qui lui confia l'examen des manuscrits. En 1857, il quitta la *Revue des Deux Mondes* et reprit sa place dans l'Université comme professeur de rhétorique au lycée de la Rochelle; mais à la suite d'un démêlé avec l'inspecteur de l'Académie, il abandonna de nouveau l'enseignement, et se réfugia dans le journalisme, qu'il n'a plus quitté. Le *Magasin de librairie* et la *Revue Nationale* lui doivent des études sur les *Guerres de religion au XVIe siècle*, sur *Rome et le Génie romain*, sur la *Liberté industrielle* et la *Liberté politique*, sur la *Responsabilité du Souverain*, sur la *Liberté moderne*, et enfin sur le *Traité de Commerce et les Chemins de fer*.

Nous avons raconté, dans l'historique du *Journal des Débats*, en quelle circonstance le jeune publiciste avait été appelé à la rédaction de cette feuille : cette admission honore à la fois et M. Édouard Bertin et le rédacteur. M. Yung se distingue par le libéralisme éclairé de ses opinions; il s'est fait le défenseur constant de la cause italienne, et les articles qu'il a consacrés à la réfutation du livre de M. Guizot sur l'*Église et la Société chrétienne* ont été fort remarqués.

Outre les rédacteurs dont nous venons de parler et qui forment la partie militante du journal, il en est d'autres qui, dans une sphère moins active, concourent néanmoins à son succès. Nous citerons en première ligne :

Pierre-Jules Hetzel, né à Chartres en 1815. Il écrit sous le nom de P.-J. Stahl. C'est un des hommes de notre temps qui ont le plus d'esprit, et quelques-unes de ses productions ont obtenu de vrais succès populaires. Il était libraire en 1848, lorsque son patriotisme bien connu et ses idées libérales le firent choisir comme chef de cabinet au ministère des affaires étrangères et au ministère de la marine. Il devint plus tard secrétaire du général Cavaignac, dont il avait la confiance et dont il partageait les principes. Exilé après le coup d'État, il n'est rentré en France qu'après l'amnistie, et il a repris son

ment écrit dans *Paris révolutionnaire* un morceau de vaste dimension, intitulé *Peste contre Peste*, étude historique révélant de nombreuses recherches et dans laquelle il juge *François Ier et son règne.*

Mais c'est principalement dans la chanson épigrammatique que le rédacteur du *Charivari* se fit remarquer. Sa verve joyeuse le conduisit même sur les bancs de la cour d'assises. Par bonheur, les jurés acquittèrent le chansonnier accusé d'avoir mis en circulation des couplets que le procureur du roi trouvait spirituels, mais peu parlementaires. Plus tard, ces mêmes chansons politiques, réunies en volumes, obtinrent un très-grand succès. Enfin, pour achever le portrait de M. Altaroche, ajoutons à son bagage littéraire les *Contes démocratiques* et un spirituel roman de mœurs intitulé : *les Aventures de Victor Augerol.* Dans la suite, l'homme d'État du *Charivari* devait devenir un véritable homme politique en acceptant de ses compatriotes le mandat de représentant. Il devint aussi directeur de l'Odéon, cofondateur des Folies-Nouvelles, en attendant de se retirer, comme un sage de la littérature, loin du tumulte de la vie militante, à l'ombre de sa modeste villa du Puy-de-Dôme.

Le troisième homme d'Etat du *Charivari*, M. Albert Cler, était un Franc-Comtois qui appartenait à la rédaction de la *Caricature.* Au nouveau journal il fut principalement chargé des *carillons*, sortes de nouvelles à la main de la feuille satirique.

A côté de ces trois principaux écrivains figuraient comme collaborateurs moins actifs MM. Bergeron et Félix Pyat. — Cordelier-Delanoue et F. B. C. Claudon, littérateur d'un très-grand savoir, étaient chargés des comptes-rendus littéraires et dramatiques. MM. Hippolyte Fortoul, depuis ministre de l'instruction publique et des cultes; Louis Reybaud, aujourd'hui membre de l'académie des sciences morales et politiques; F. Boilay, l'honorable secrétaire en chef du conseil d'État; Léon Gozlan, Eugène Guinot; Laurencin, alors fécond vaudevilliste avec son confrère Varin; Eugène Briffaut; Charles Ballard, aujourd'hui secrétaire de la présidence du Sénat, firent partie du bataillon des rédacteurs du *Charivari*, et prêtèrent à cette feuille un concours plus ou moins fécond.

Les caricatures, partie essentielle du journal, avaient pour auteurs les premiers dessinateurs du temps : Granville, H. Daumier, alors débutant et expiant à Sainte-Pélagie, avec M. Philipon, au moment de la fondation du *Charivari*, une charge de la *Caricature*; Gavarni, Numa, Jullien, J. J. Traviès, Pigal, Bouquet, et un peu plus tard Benjamin Roubaud, etc., etc. Il est bien entendu que M. Philipon était l'âme de l'entreprise. C'était lui qui donnait presque tous les thèmes de dessins, tous les sujets de caricatures ou de charges politiques. Sa verve était intarissable.

Grâce à cet ensemble de talents divers groupés autour du drapeau du *Charivari*, le succès fut rapide et prodigieux. Le premier numéro avait été servi à 1,900 abonnés obtenus par le prospectus, et avant l'expiration du premier trimestre, son avenir était complétement assuré. Non-seulement l'opposition adoptait le *Charivari*, qui maniait avec autant d'audace que d'esprit l'arme redoutable du ridicule, mais encore, comme ce diablotin satirique faisait une guerre acharnée à la dynastie d'Orléans, les châteaux et les centres légitimistes s'empressaient de s'y abonner. C'est cette prédilection qui a pu donner le change et laisser supposer que le *Charivari* avait été acheté par les royalistes. Ce soupçon est complétement faux, jamais le journal satirique fondé par M. Philipon n'a été ni l'organe ni le défenseur du parti légitimiste, et comme cette erreur a été reproduite trop légèrement par quelques historiens de la presse, nous nous faisons un devoir de la démentir, les documents que nous avons entre les mains nous y autorisent. Du reste, un fait significatif vint, en 1833, révéler la dissidence profonde qui existait entre l'opinion du *Charivari* et le parti légitimiste. Il se rapporte à la captivité de la duchesse de Berry dans la citadelle de Blaye. On sait quelle rumeur provoqua la double nouvelle du mariage secret de la duchesse Marie-Caroline et de sa grossesse. Une polémique irritante s'éleva entre les journaux, des provocations furent échangées. Armand Carrel, rédacteur en chef du *National*, mit l'épée à la main. Il fallait se prononcer. Le *Charivari* n'hésita pas, et, armé du fouet de la satire, soutint la polémique du *National*, si hostile à la légitimité. Nous devons avouer que cette attitude si nette lui coûta huit cents abonnés, mais du moins il resta fidèle à son origine.

IV

Si le *Charivari* réussissait par le talent de ses collaborateurs, la nouveauté de son programme et son caractère audacieusement frondeur, il ne parvenait pas toujours à détourner l'orage qui grondait sur la tête de cet enfant terrible du journalisme. Il ne comptait pas encore trois mois d'existence lorsqu'il fut poursuivi devant les tribunaux pour avoir accompagné d'une parenthèse mal sonnante le premier nom du président Dubois d'Angers — Du bois (dont on fait des flûtes). — Cette témérité fut élevée à la hauteur d'une offense faite à un magistrat, et le procès eut un grand retentissement.

Du reste, le *Charivari* a eu à soutenir, sous le règne de Louis-Philippe, plus de vingt procès, et il a été condamné dans un quart de ces nombreuses poursuites. Nous rappellerons celui qui fut motivé par un article de M. Louis

Desnoyers, sous ce titre : *la Confession*. C'était une prétendue confession de Louis-Philippe avouant ses fautes politiques. Le gérant fut condamné à l'amende et à la prison. Un autre procès, plus important encore, fut intenté au *Charivari* en raison d'un article de M. Altaroche, intitulé : *Un million S. V. P.*, à propos de l'apanage du duc de Nemours et de la dot de la reine des Belges. La question politique de cette dotation fut nettement posée dans la défense. Il y eut acquittement, et par suite le projet de loi fut retiré le lendemain. (1)

Ces petits démêlés avec la justice ne nuisaient pas, tant s'en faut, à la vogue du *Charivari;* mais en 1835, un événement politique inattendu vint renverser pour un instant cette entreprise prospère, unie avec la *Caricature* dans la main active de M. Philipon. Nous voulons parler de la machine infernale de Fieschi. « Le malheureux! en visant le roi, il a tué la liberté de la presse! » C'était le cri d'un journaliste, qui s'est trouvé vérifié par l'adoption des lois de septembre.

Un cautionnement de cent mille francs fut exigé des journaux politiques, et — condition plus rigoureuse encore — tous les dessins furent soumis à l'examen d'une censure. C'était un coup terrible pour le journalisme en général et principalement pour les feuilles satiriques. La *Caricature* en mourut. Quant au *Charivari*, ses rédacteurs, comme tous ceux de la presse opposante, furent ou emprisonnés ou contraints de se cacher, et le journal se modifia de manière à devenir fort anodin. On ne lui permettait plus, en fait de dessins, que des portraits, des esquisses de mœurs, des réductions de tableaux, toutes choses étrangères à son origine. Comme texte, le *Charivari* n'avait guère plus sa liberté d'autrefois, et il était loin de cette époque où il publiait un numéro à l'encre rouge avec un article de cinquante-six paragraphes, intitulé : « *Catacombes monarchiques*, petite table mortuaire des fidèles de Sa Majesté qui ont péri victime des erreurs de l'ordre public, » une caricature du Roi, entourée de cadavres, avec ces mots : « Personnification du système le plus doux et le plus humain. » M. Ch. Philipon, découragé, se décida à vendre le *Charivari*.

Il existait en ce temps-là à Paris un sénateur belge, M. Lefèvre-Meuret, homme d'initiative, qui employait une immense fortune à soutenir des inventions de toute espèce. Un jour, se trouvant au café des Variétés — rendez-vous des littérateurs et des artistes — avec M. Philipon, ce dernier déplorait les rigueurs de la législation, et dans son découragement il s'écria :

(1) C'est à tort que M. A. Germain, dans le *Martyrologe de la presse*, déclare que le *Charivari* fut condamné.

— Je donnerais mon *Charivari* pour douze mille francs...

— Je l'accepte, répliqua M. Lefèvre-Meuret, et l'affaire fut conclue séance tenante. Seulement nous devons ajouter, pour être véridique, que l'opulent sénateur, après avoir payé dès le lendemain les douze mille francs, ne s'occupa pas plus du *Charivari* que si ce journal n'avait jamais existé. Il ne mit jamais les pieds dans les bureaux, et ouvrit son esprit et sa bourse à d'autres entreprises.

C'était un propriétaire comme on en voit peu !

V

Sous cette administration si commode et si indifférente, le personnel de la rédaction resta le même. Mais comme M. Lefèvre-Meuret ne fournissait pas d'argent, il fallut faire des économies, et bientôt la lithographie ne parut plus que deux fois par semaine. Ajoutons à cela l'impossibilité de rendre le journal intéressant sous la législation draconienne de septembre, et l'on comprendra que la décadence du journal satirique fit de rapides progrès. De deux mille abonnés on tomba à huit cents, et l'on vécut ainsi cahin caha jusqu'en décembre 1836.

M. Lefèvre-Meuret se souvint par hasard qu'il possédait le *Charivari* et entra en pourparlers avec M. Cleimann pour la vente du journal fondé par M. Philipon. Ce dernier, craignant que cette feuille libérale ne passât entre des mains qui en modifieraient le caractère, fit des démarches pour prévenir la réalisation de la vente du *Charivari* à M. Cleimann, et M. Armand Dutacq, si justement appelé le *Napoléon de la presse* (1), et directeur-fondateur du *Siècle*, devint acquéreur du *Charivari* au prix de 35,000 fr. (28 décembre 1836.)

VI

Le changement de direction amena la modification du personnel des rédacteurs. M. Louis Desnoyers, absorbé par le concours qu'il donnait au journal le *Siècle*, dont il avait été un des fondateurs, sans se retirer du *Charivari*, céda la rédaction en chef du *Charivari* à M. Altaroche, dont

(1) Voir la Notice biographique, si intéressante et si cordiale, publiée par M. Augustin Baudoz sur M. Armand Dutacq, dont il a été le confident et l'ami.

l'expérience était appréciée de tous. Aux collaborateurs habituels on adjoignit M. Eugène Guinot, très-connu dans la petite presse; M. Hippolyte Lucas, savant modeste et littérateur distingué, qui prouve spirituellement à quiconque se rend à la bibliothèque hospitalière de l'Arsenal que Ch. Nodier n'est pas mort. M. Alberic Second, aujourd'hui l'un des chroniqueurs à la mode, débutait dans les colonnes du *Charivari* par des esquisses de mœurs. C'était à cette époque, comme de nos jours, une mine exploitée avec succès par la feuille satirique. Quant aux dessins, ils n'étaient sans doute pas politiques, mais enfin, ils renfermaient certaines allusions où l'épigramme trouvait son compte. Philipon et Daumier faisaient paraître la grande série des *Robert-Macaire*, un de ces types qui suffiraient à la célébrité d'un artiste. Gavarni commençait ses charmantes compositions si connues et si amusantes sous le titre de : *Clichy*, *M. Loyal*, *la Semaine des amours*, *les Débardeurs*, etc., et tant d'autres chefs-d'œuvre d'humour et de finesse. Bref, un nouvel attrait et un rajeunissement complet rendaient au *Charivari* son ancienne popularité.

Vers le même temps, un poëte arrivé de Lyon, Louis-Auguste Berthaud, auteur de *l'Homme rouge*, satire hebdomadaire lyonnaise, et collaborateur de la *Glaneuse* de Lyon, publiait tous les huit jours dans le *Charivari* une satire souvent fort remarquable. Un autre poëte, trop tôt ravi à l'art, Hégésippe Moreau, fut aussi un des collaborateurs du *Charivari*, et la magnifique pièce de vers sur *Lacenaire* qui figure dans *le Myosotis* parut d'abord dans les colonnes de la feuille satirique. Citons encore parmi les écrivains dont la muse gauloise a enrichi de temps à autre le *Charivari*, M. Alphonse Esquiros, et M. Émile de la Bédollière, qui préludait à ses polémiques avec M. Veuillot par une paraphrase originale du *Pater*.

En fait de critique théâtrale, le même journal possédait un écrivain d'un grand savoir, M. F. T. C. Claudon, auteur du *Baron d'Holbac*, et le même qui fut, en 1848, commissaire du gouvernement dans la Haute-Marne.

Cet état de choses dura jusqu'en 1839. A cette époque, des questions d'intérêt amenèrent une lutte judiciaire. En voici les motifs : M. Dutacq, débiteur de M. Perrée, lui avait donné, entre autres gages, la propriété du *Charivari*. Sur ces entrefaites, M. Dutacq ayant fait insérer un article hostile à M. Perrée, il y eut procès de la part de MM. Desnoyers et Altaroche pour faire reconnaître les droits qu'avaient les rédacteurs en chef de s'opposer à l'insertion de tout article non agréé par eux. Mais, en attendant que la justice eût prononcé, M. Dutacq remplaça MM. Desnoyers et Altaroche par M. Taxile Delord, rédacteur du *Corsaire*. Une guerre s'éleva entre le *Charivari*, dirigé par M. Dutacq, et le *Siècle*, dirigé par M. Perrée. Mais alors M. Desnoyers, ne voulant pas rester dans deux journaux hostiles,

s'était retiré définitivement, tandis que M. Altaroche en avait appelé à la décision des juges. Enfin l'arrêt fut rendu, et M. Altaroche maintenu dans ses fonctions, M. Dutacq conservant la propriété. Mais, par suite de nouveaux incidents, la propriété du *Charivari* fut divisée en vingt parts, de dix mille francs chacune. Ces vingt parts furent réparties de la manière suivante : dix à M. Perrée, une à M. Philipon, une à M Altaroche, une à M. Albert Cler, une à M. Félix Pyat; une à M. Louis Huart, nouvellement enrolé parmi les rédacteurs du *Charivari* pour y rédiger les comptes rendus des théâtres; une à M. Pegeron, caissier du journal; une autre à M. Pommier, gérant de la Société des gens de lettres, et à quelques autres personnes.

La rédaction se composa alors de M. Altaroche comme rédacteur en chef, Albert Cler, Taxile Delord, Amédée Achard, Louis Huart, Clément Caraguel, Laurent-Jan; Félix Pyat, chargé de la critique des beaux-arts; Philibert Audebrand, qui appartenait à la presse littéraire de l'époque, l'un des hommes de notre temps les plus versés dans les chroniques du journalisme, et Demolière, plus connu sous le nom de *Moleri*. Les mêmes dessinateurs continuèrent leur collaboration.

VII

Cette nouvelle organisation dura jusqu'au 24 février 1848. Au lendemain de la révolution de Février, les circonstances créaient au *Charivari* une situation toute nouvelle. Louis-Philippe était tombé, et la satire devait s'arrêter devant cette chute. La République était proclamée, et bientôt les excès des esprits exaltés allaient amener les plus redoutables complications. Il s'agissait donc, en respectant les vaincus, de lutter contre les entraînements de la victoire. Le *Charivari* comprit tout d'abord cette situation.

Après février, M. Altaroche avait été élu représentant du Puy-de-Dôme, M. Albert Cler nommé consul à Port-Louis. Divers collaborateurs s'occupant de politique active, la rédaction se trouva concentrée entre M. Taxile Delord, remplissant les fonctions de rédacteur en chef, Louis Huart et Clément Caraguel. — M. Auguste Lireux ne devait qu'un peu plus tard être chargé de la rédaction comique des séances de l'*Assemblée nationale*.

Tout d'abord le journal rompit avec les révolutionnaires violents. Tandis que plus d'une feuille, la veille encore profondément conservatrice, s'efforçait de prouver son zèle de fraîche date, le *Charivari* se déclarait le partisan d'une liberté sage.

Sincèrement libéral, il comprenait que le danger était dans les excès qui devaient provoquer une réaction. La collection du *Charivari* de cette épo-

que atteste ces tendances modérées. Blanqui, alors en possession d'une redoutable influence, grâce au club qu'il dirigeait, fut attaqué ouvertement par la feuille satirique, et plusieurs fois les bureaux du *Charivari* furent menacés par les meneurs de ce que la langue du temps appelait la *république rouge*.

Les événements cependant se précipitaient : le 15 mai d'abord, les journées de juin ensuite. Les dangers prévus se réalisaient, et le *Charivari* ne pouvait qu'être encouragé par là dans la ligne qu'il avait adoptée. Il fut franchement *cavaignaquiste*. Toutefois, certains articles ayant ainsi semblé à M. Taxile Delord entachés d'un esprit de modération excessive, celui-ci, dans une lettre insérée au journal, manifesta son intention de renoncer à la rédaction en chef. Il eut pour successeur M. Louis Huart, qui a conservé ce poste sans interruption depuis lors. Ce fut sur ces entrefaites que le mouvement présidentiel se produisit. Attaché au général Cavaignac, le *Charivari* soutint énergiquement sa candidature ; mais son dévouement était le résultat d'une véritable et profonde conviction, comme l'attesta une lettre écrite spontanément à M. Huart par le général, pour le remercier de son concours *loyal et désintéressé*. Cette lettre est restée dans les archives du *Charivari*, dont elle est l'honneur.

Malgré les efforts du *Charivari* et de plusieurs feuilles libérales, Cavaignac devait échouer, et l'élection du prince Louis-Napoléon modifia encore les allures satiriques du journal. Il reprit son rôle d'opposition et le remplit avec une vivacité qu'autorisait la liberté dont jouissait la presse. MM. Louis Huart, Clément Caraguel et Taxile Delord continuaient à rester sur la brèche. Seul, M. Lireux avait passé au *Constitutionnel*, où le Dr Véron l'avait chargé du feuilleton dramatique.

VIII

Pendant toute la durée de la Présidence, au milieu des chocs d'une polémique ardente, le *Charivari* n'eut à subir qu'un seul procès, et encore n'était-il pas politique, puisqu'il fut engagé par le docteur Véron, à cette époque directeur du *Constitutionnel*. — Le *Charivari* eut l'honneur d'être brillamment défendu par Me Billault. Moins heureuse que le texte, la caricature avait appelé la répression administrative. M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, faisait saisir une lithographie de M. Vernier, le 17 avril 1851, et, le 28 mai suivant, M. Léopold Pommier, gérant, était condamné à six

mois de prison et deux mille francs d'amende. M. Vernier payait par une amende de cent francs et deux mois de prison les écarts de son crayon.

La petite guerre d'épigrammes et de dessins n'en continua pas moins jusqu'au 2 décembre. Pour la troisième fois, les modifications de la politique imposaient au *Charivari* des nécessités différentes. La législation sur la presse était radicalement changée. Le *Charivari*, après avoir suspendu sa publication pendant quelques jours, reparut rédigé par MM. Louis Huart, Taxile Delord, Clément Caraguel et Arnould Fremy. Ce dernier était entré au journal après le départ de M. Lireux.

De 1852 à 1858, ces quatre écrivains soutinrent la prospérité du *Charivari*, tout en restant fidèles au drapeau du libéralisme.

A l'année 1858 se rattachent des changements matériels et littéraires qui ont constitué le *Charivari* tel qu'il est aujourd'hui. Le format fut agrandi ; le nombre des rédacteurs fut augmenté par l'adjonction successive de MM. Pierre Véron, Henri Rochefort, Albert Wolff, Louis Leroy, Adrien Huart, Ernest Blum, Zabban et Denizet, collaborateurs dont nous parlerons plus longuement dans la partie biographique de cette étude. Au mois d'avril 1859, MM. Taxile Delord et Arnould Fremy s'étaient retirés : le premier pour entrer au *Siècle*, le second pour se consacrer à la littérature romancière.

Dans cette organisation, en même temps qu'on élargissait le cadre du journal, on y introduisait des éléments nouveaux. Sans empiéter sur la politique, parfois très-sérieuse sous une apparence légère, le théâtre, les causeries, le feuilleton, prirent dans les colonnes une place qui leur avait fait défaut jusque là, pendant que les dessins restaient un des fidèles éléments de succès.

Sur ce point encore, quelques changements furent apportés. M. Daumier s'étant retiré après une longue et vaillante carrière, de jeunes dessinateurs furent appelés au *Charivari* : ce sont MM. Darjou et Pelcoq ; à côté d'eux, l'ancien groupe d'artistes dont Cham est le chef toujours jeune et toujours spirituel, et dont font partie MM. E. de Beaumont et Vernier.

Dans cette période contemporaine, deux procès méritent une mention spéciale dans l'historique du *Charivari*. Le premier fut intenté par M. Scribe, pour quelques articles de raillerie ; le second est encore pendant en appel à la requête de M. Pamard, membre du Corps législatif. Ce chiffre des poursuites judiciaires, si minime en face des périls dont est remplie la tâche du journaliste actuel, prouve que le *Charivari* sait se tenir à l'écart du scandale, et que, s'il aime à combattre sur le terrain des principes, il se contente d'épigrammes inoffensives dans le domaine de la personnalité. Une grande part de cet éloge revient naturellement à son rédacteur en chef, M. Louis

Huart, qui s'entend aussi bien à rédiger le texte qu'à gouverner le petit département des dessins.

Avant de terminer cet historique, qu'il nous soit permis de rappeler un fait qui se rattache à la polémique du *Charivari :* nous voulons parler du duel de M. Taxile Delord avec M. Ponsard. Voici comment M. Émile Colombey, le spirituel auteur de l'*Histoire anecdotique du duel*, dépeint cette rencontre entre le rédacteur du *Charivari* et l'auteur dramatique

M. Ponsard avait été nommé bibliothécaire du Sénat. M. Taxile Delord fit, dans le *Charivari*, un article qui blessa l'auteur de *Lucrèce*.

Sur ce, rencontre dans les environs de Poissy. Les témoins de M. Ponsard sont MM. Lireux et Émile Augier ; ceux de M. Taxile Delord, MM. Rabaud et Pignère. Ils sont accompagnés du docteur Vidal (de Cassis).

Les adversaires sont placés à vingt-cinq pas l'un de l'autre. M. Ponsard tire le premier sans atteindre M. Taxile Delord, qui tire en l'air. Ils se rapprochent ensuite, et une poignée de main termine ce différend, occasionné par un simple malentendu.

Depuis lors, les deux adversaires de Poissy ont fait leur chemin : l'un en écrivant les premiers-Paris du *Siècle*, le second en donnant à l'Odéon un drame qui devait entrer plus tard aux Français par droit de conquête.

L'histoire du *Charivari* serait incomplète si nous ne placions pas sous les yeux de nos lecteurs un specimen de ses dessins satiriques. Nous choisissons les portraits des *Trois hommes d'État du* CHARIVARI :

M. Altaroche. — M. Louis Desnoyers. — M. Albert Cler.

§ II

COMMENT SE FAIT LE CHARIVARI

I

C'est dans cette rue du Croissant, qui sert en quelque sorte de quartier-général aux journaux, que le *Charivari* a installé ses bureaux, dans l'hôtel Colbert, et, par conséquent, sous le même toit que le *Siècle*, dont nous avons déjà fait l'histoire. Mais si, depuis sa naissance et contrairement aux habitudes parisiennes, la feuille satirique n'a pas changé de demeure, elle a du moins changé d'appartement, et après avoir habité modestement l'entre-sol, elle s'est établie, depuis quelques semaines, au second étage, dans des bureaux confortables et même assez coquets. Heureux *Charivari !* Heureux *Journal amusant !* devrions-nous ajouter, car ces deux frères jumeaux, enfantés par le génie inventif de M. Ch. Philippon, font maintenant ménage ensemble et se chauffent au même feu, le feu de la satire et de l'épigramme.

II

C'est là, dans le salon qui précède le cabinet du rédacteur en chef, que vers cinq heures du soir, les collaborateurs du *Charivari* se réunissent. On cause, on passe en revue les événements du jour, on lit les journaux, on prend en quelque sorte le diapason des nouvelles et de la situation soit politique, soit littéraire, soit mondaine. Ce diapason, l'habitude en a fait, du reste, pour les rédacteurs, une seconde nature. On connait la ligne du journal, on ne s'en éloigne jamais. Aussi toute liberté individuelle peut être laissée sans inconvénient aux rédacteurs, ils ne s'écarteront pas. D'ailleurs, le rédacteur en chef est là! Chacun envoie son article sur le sujet qu'il lui a plu de choisir. Une partie du journal a été donnée la veille à la composition, dans l'atelier spécialement réservé au *Charivari*. Le matin, on complète avec le bulletin et les articles d'actualité immédiate.

Il a fallu, bien entendu, combiner la place de chaque attribution, faire la part de la politique, sans frustrer le théâtre, sans mettre à l'écart la nouveauté, sans oublier les nouvelles à la main et le feuilleton. La bourse et les sciences ont aussi leur bulletin hebdomadaire.

Ce premier travail de goût est suivi du travail de prudence. C'est encore au rédacteur en chef qu'il incombe naturellement. Le *Castigat ridendo mores* n'est pas d'une application toujours aussi facile que le public se le figure. Loin de là ! La plaisanterie donne à la critique une portée qui la rend plus sensible aux amours-propres froissés ! L'ironie n'est pas facile à concilier avec les susceptibilités des gens en place, le respect de ceci, de cela, et bien d'autres choses encore.

Là est le côté épineux de l'œuvre. Chaque article est à son tour lu d'un bout à l'autre ; chaque rire est contrôlé par un procédé analogue à celui qu'on applique aux champignons. Certes on n'en trouvera jamais de vénéneux, nous aimons à le penser, mais l'un d'eux pourrait être malsain pour l'existence du journal.

Ce travail de révision achevé, on s'occupe de la mise en pages : en tête, le bulletin, puis l'article politique, la fantaisie, la causerie, le feuilleton et la caricature. Occupons-nous de cette partie spéciale du *Charivari*.

III

Avant de passer sous les yeux du lecteur, la caricature a déjà donné lieu à une foule d'opérations préalables et distinctes. Il a fallu — si c'est une lithographie — que l'artiste soumît son croquis et qu'ensuite l'épreuve de la pierre fût portée au ministère de l'intérieur. Il ne paraît pas un seul dessin qui n'ait été visé auparavant à la direction de la librairie. Et cette loi — *dura lex, sed lex* — remonte au gouvernement de Louis-Philippe. De là vient une anomalie qui a peut-être frappé bien des lecteurs. Le dessin du *Charivari* laisse de côté une foule de questions attrayantes et qu'aborde journellement sa rédaction. L'excuse est dans cet examen préalable qui parfois coupe les ailes à l'initiative. — Si c'est une gravure sur bois, comme les spirituelles pages de Cham, que contient le numéro du dimanche, il faut compter en outre le travail de la gravure, qui ajoute une charge de plus au budget très-lourd qu'impose la publication d'une vignette quotidienne, publication à laquelle le *Charivari* seul, depuis trente ans, a pu résister. La différence entre la lithographie et la gravure, c'est que la première nécessite un double tirage, tandis que la seconde se tire avec le texte.

IV

Il est une erreur à laquelle l'élaboration du *Charivari*, plus encore que celle d'aucun autre journal, a donné cours dans plus d'un esprit. Le public, nous avons eu déjà l'occasion de le constater, se représente volontiers les journalistes comme des mortels bien heureux qui n'ont qu'à fouiller dans la boîte placée sous leur porte cochère pour en retirer des monceaux de mots spirituels et des tas d'idées ingénieuses. Nous désespérons de parvenir à dissiper ces illusions, mais la véritable boîte dans laquelle les rédacteurs du *Charivari* puisent leurs épigrammes s'appelle vulgairement le cerveau, et il est peu d'exemples qu'il ait été expédié par les correspondants officieux ou anonymes trois lignes intéressantes. En revanche, les amateurs qui désireraient se renseigner sur le niveau de l'urbanité et de l'esprit en France pourraient parfois puiser dans la boîte du *Charivari* d'assez bizarres renseignements. Pour ce qui est de l'urbanité, le *Charivari* reçoit son contingent normal de menaces sans signatures et d'injures prudemment voilées par l'incognito. En général, ces petites infamies sont illustrées de fautes d'orthographe qui en rehaussent le charme au point de vue drolatique. Quant à l'esprit..... il semblerait que les bureaux du *Charivari* ont la propriété d'attirer les monomanes. C'est une véritable concurrence à la maison du docteur Blanche. Qui croirait, par exemple, que, *depuis huit ans*, tous les lundis, le même individu envoie au *Charivari* huit pages de commentaires baroques qu'il signe fièrement, et dont il attend toujours la publication ?

Belle Philis, on désespère
Alors qu'on espère toujours.

Il en est ainsi jusqu'à sept qu'on pourrait nommer. D'autres viennent en personne. Toutes les fois qu'un inventeur méconnu, qu'un idéologue fantasque, qu'un homme de lettres très-incompris et encore plus incompréhensible, se produisent le *Charivari* est sûr de recevoir leur visite. L'un vient pour exposer son système, l'autre pour expliquer aux rédacteurs le principe de la régénération du monde, un troisième pour se plaindre de ce qu'on a sans respect raillé sa folie. On a même vu plus d'un bas-bleu obstiné poursuivre de ces réquisitions obstinées..... Mais la galanterie nous arrête. C'est probablement cette même courtoisie chevaleresque qui a empêché la rédaction du *Charivari* d'ouvrir dans ses colonnes un concours et

de proposer un prix pour le meilleur mémoire sur l'*Art de se délivrer des importuns* de l'un et de l'autre sexe.

On a déjà bien assez de mal d'extraire chaque jour des événements quotidiens le texte de plaisanteries quotidiennes, à éviter les rencontres de ujets non moins désagréables entre deux articles qu'entre deux convois, à ouvoyer entre les récifs de la vanité humaine et les écueils de la vigilance administrative, et plus d'un rédacteur harcelé a dû être tenté de répondre à un de ces hallucinés en veine d'obsessions : « Pardon, Monsieur, adressez vous au docteur Blanche. »

---

§ III

BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS

* * *

M. LOUIS HUART

Rédacteur en chef.

M. Louis Huart est encore une victime des petites inexactitudes du Dictionnaire Vapereau. On le fait naître en 1813 au lieu de 1814. On oublie de dire qu'il fut associé en 1849 avec M. Altaroche pour la direction de l'Odéon, et on affirme fort inexactement qu'après avoir fondé les Folies-Nouvelles, il s'associa MM. Altaroche et *Duponchel*. La vérité, c'est qu'il fonda les Folies-Nouvelles avec l'ancien rédacteur en chef du *Charivari*, mais sans le concours de M. Duponchel, qui ne prit aucune part à la direction de ce théâtre. Sauf cela, la biographie de M. Huart est irréprochable. Ainsi il est bien vrai qu'il naquit à Trèves, à l'époque où cette ville appartenait à la France, qu'il fit ses études au collége de Metz et vint à Paris pour étudier le droit — qui est-ce qui n'est pas venu étudier à Paris plus ou moins le droit ou la médecine? — Il est encore vrai que, négligeant le Code pour la littérature, il débuta par des feuilletons au *Moniteur du commerce* et par un livre intitulé : *Quand on a vingt ans*, histoire de la rue Saint-Jacques, écrit dans ce style railleur, incisif, mordant, qui lui est resté propre.

Nous avons vu dans la partie historique de cette étude qu'il entra au *Charivari* vers 1835, pour rendre compte du théâtre, et bientôt sa collaboration s'étendit aux articles de genre et de satire politique. Il attacha son nom à des esquisses de mœurs qui obtinrent un énorme succès sous le titre de *Physiologies*, depuis celle du *garde national* jusqu'à celle du *flâneur*. On doit également à sa plume amusante le texte de publications comiques illustrées par divers artistes, entr'autres H. Daumier, Granville et Cham. Il collabora avec Ch. Philipon à la *Parodie du juif errant*, grande complainte constitutionnelle en dix parties. Enfin, il devança le recueil des *Grands Journaux de France* en publiant la *Galerie de la presse, de la littérature et des beaux-arts* (1839-1841), dont les exemplaires sont aujourd'hui devenus fort rares.

Chargé depuis 1848 de la rédaction en chef du *Charivari*, M. Louis Huart a fait preuve d'habileté, de prudence et de tact dans ce poste difficile. Depuis quelques jours la direction du *Journal amusant*, fondé comme le *Charivari* par M. Ch. Philipon, vient d'être confiée à M. Huart. On sait que le *Journal amusant* a créé tout une nouvelle pléiade de caricaturistes. MM. Gustave Doré, Nadar, Bertall, Randon, Marcellin, ont exercé leur crayon fantaisiste dans ce recueil hebdomadaire qui vient d'être annexé au *Charivari*, son aîné. M. Louis Huart est assez actif pour diriger à la fois ces deux barques sur la mer orageuse de la satire et de la caricature. Au nom du progrès et de l'indépendance littéraires, nous ne pouvons que lui souhaiter bonne chance et bon vent.

*
* *

M. CLÉMENT CARAGUEL

On a dit avec raison de M. Caraguel que c'était « un talent réfléchi jusque dans la plaisanterie». En effet, malgré son origine méridionale (il est né à Mazamet, Tarn), le rédacteur des premiers-Paris de la feuille satirique de la rue du Croissant est sérieux sous son masque comique, et ses appréciations politiques ont souvent une portée que dissimule l'originalité piquante de la forme. M. Clément Caraguel appartient à la rédaction du *Charivari* depuis le mois de février 1843. Il a collaboré à un grand nombre de journaux : au *National* (en 1842), à la *Revue de Paris*, au *Magasin de librairie* (depuis *Revue nationale*), à la *Presse* en 1858 (Revue de quinzaine), à l'*Opinion nationale*, où il a publié des variétés de critique littéraire. Il a donné au *Siècle* plusieurs nouvelles, entre autres, les *Souvenirs et aventures d'un volontaire garibaldien*, et, en 1860, il a écrit pour l'*Illustration* des Courriers de Paris.

M. Clément Caraguel, qui avait débuté dans le monde des lettres par un récit de voyage, a eu la chance de réussir au théâtre avec une spirituelle et très-amusante comédie, *le Bougeoir*, représentée avec succès à l'Odéon en 1852, et reprise par la Comédie-Française, où elle est restée au répertoire. On lui doit également le *libretto* d'un opéra-comique représenté en 1859 au théâtre de Bade, sous ce titre : *le Mariage de Léandre* (musique de M. Boulanger). La littérature romantique doit à M. Clément Caraguel un intéressant volume de nouvelles : *les Soirées de Taverny*.

On voit que la plume du publiciste satirique ne reste pas inactive. Depuis douze ans, le *Charivari*, lui doit un concours qui ne se dément pas, et sa polémique, où la causticité sait garder une juste mesure, maintient avec fermeté le drapeau libéral du journal fondé par M. Philipon.

* * *

M. PIERRE VÉRON

M. Pierre Véron est le Prévost-Paradol du *Charivari*. Il est jeune comme le publiciste du *Journal des Débats*, et, comme lui, après avoir été destiné par de grands succès universitaires à l'École Normale, il a embrassé la carrière du journalisme. A ses débuts et avant d'avoir trouvé sa véritable voie, il collabora à plusieurs journaux : à la *Presse théâtrale*, dont il fut le secrétaire de la rédaction ; à la *Chronique*, à la *Revue de Paris*, au *Courrier de Paris* (Revue des livres), à la *Libre Recherche*, à l'*Illustration* et à l'*Opinion nationale*.

Depuis son entrée au *Charivari*, M. Pierre Véron s'est montré un des plus féconds et des plus spirituels collaborateurs. Il fait, avec une verve satirique qui ne sommeille jamais, des articles politiques, des articles de genre et des feuilletons. Le travail est son élément. Il se repose de sa collaboration quotidienne au *Charivari* en écrivant des articles pour le *Monde illustré*, une correspondance pour le *Progrès* de Lyon, et en publiant presque chaque mois un volume sur les mœurs contemporaines : *Paris s'amuse*, les *Marionnettes de Paris*, l'*Année comique*, *Revue de* 1861, les *Gens de théâtre*. Ces esquisses spirituellement amusantes sont écrites dans ce style littéraire qui révèle dans M. Pierre Véron un homme qui a frisé l'École Normale. Le public leur a fait le meilleur accueil, et ce succès, qui n'est pas une surprise, puisqu'il se consolide et s'accroît à l'apparition de chaque nouveau volume, donne la mesure de la valeur de cet écrivain comme peintre de mœurs et comme littérateur satirique. Ses amis s'accordent à dire que M. Véron produira un jour un livre remarquable dont ses publications actuelles ne sont que la menue monnaie. Ajoutons qu'en choisissant Paris pour sujet principal de ses spirituels croquis, M. Pierre Véron cède à un sentiment patriotique, car il a vu le jour sur les bords de la Seine.

Comme tout le monde ou à peu près, M. Véron a commis, à ses débuts, un volume de poésie, *les Réalités humaines*. Ce n'est pas un cas pendable!

*
* *

M. ALBERT WOLFF

Nous avons vu figurer parmi les *trois hommes d'Etat* du *Charivari* le nom d'Albert Cler. C'était la vieille garde du journal satirique. La jeune garde du *Charivari* possède aussi un Albert, M. Albert Wolff, dont la verve et l'humour n'ont pas attendu le nombre des années. M. Wolff a vingt-six ans. Il est né à Cologne (Prusse Rhénane). L'esprit ne connaît pas de frontières. Il est de toutes les contrées, aussi bien du Midi que du Nord, de la patrie de Méry comme de celle d'Henri Heine.

M. Albert Wolff fut envoyé fort jeune à Paris, où sa sœur aînée s'était mariée. Il apprit rapidement à parler français et à aimer la France. Malheureusement, sa sœur vint à mourir. Notre futur publiciste dut reprendre la route de l'Allemagne et s'occuper de ce détail fastidieux qu'on nomme le choix d'un état. Ici se place dans la vie de M. Wolff l'éternelle histoire de tous les jeunes artistes : il voulait devenir homme de lettres, tandis que son tuteur le destinait au commerce.

La vocation littéraire l'emporta.

De 1854 à 1856, il fréquenta l'université de Bonn. En 1857, il publiait à Berlin un volume *allemand* (son premier et son *dernier*, dit-il). Ce volume eut un très-grand succès. Toutes les portes s'ouvrirent devant l'auteur. Mais, comme jadis Mme de Staël, M. Albert Wolff regrettait le ruisseau de la rue Saint-Honoré et le boulevard des Italiens. Il avait vu Paris, il voulait le revoir. — Il le revit au mois de juin 1857.

Un ami de M. Alexandre Dumas présenta M. Albert Wolff au grand romancier, dont la cordialité sympathique ne fit jamais défaut à ses confrères. M. Alexandre Dumas tendit les deux mains au compatriote d'Henri Heine et allait s'occuper de son avenir littéraire, lorsqu'il fut forcé de partir pour la Russie. M. Albert Wolff resta seul et sans protecteur sur le pavé de Paris. Nous avons tous, plus ou moins, passé par là. Quand on n'en meurt pas, on en sort plus robuste et plus fort....., moralement parlant. En 1859, M. Albert Wolff publia dans le *Gaulois* son premier article français. Il faut croire que ce coup d'essai n'était pas trop mal réussi, puisque l'auteur entrait de plain pied, dès le lendemain, au *Charivari* et au *Figaro*, c'est-à-dire dans les deux journaux qui passent pour les plus spirituels de France. M. Albert Wolff a publié dans la feuille de M. Villemessant des articles de genre et de polémique, des nouvelles à la main et des échos de théâtre ; mais ce ne sont

là que des excursions momentanées et en dehors de sa véritable position de rédacteur du *Charivari*. C'est dans les colonnes de ce moraliste railleur que que M. Albert Wolff lance chaque jour ses boutades satiriques sous la forme du Courrier de Paris, des articles politiques ou du feuilleton. Il manie finement une plume finement taillée. Sa vocation le poussait vers la rue du Croissant. Un seul jour il s'est échappé pour courrir à Bade et faire jouer un petit acte, le *Dernier couplet*, que nous espérons voir représenter bientôt à Paris.

Les intimes de M. Albert Wolff lui reprochent d'avoir eu dans sa carrière littéraire beaucoup de chance. Il ne cherche même pas à s'en défendre. Ses intimes oublient d'ajouter que son talent n'a pas peu contribué à éclaircir sa bonne étoile !

*
* *

M. ADRIEN HUART

M. Adrien Huart est un enfant de troupe littéraire. Dès l'âge de seize ans, formé à l'école paternelle, il commençait à écrire dans les journaux. Aujourd'hui, c'est un des collaborateurs dont la gaieté, toujours prête, croque les ridicules avec une bonne humeur toute juvénile. Ses articles de mœurs révèlent une véritable vocation humoristique. M. Adrien Huart est — nous ne craignons pas de le dire — un des journalistes de l'avenir ; car à trente ans, ce jeune écrivain, nourri dans le sérail de la presse satirique et en connaissant tous les détours, aura conservé la même verve et possédera déjà une longue expérience.

Ceux qui ont lu les articles de M. Louis Huart retrouveront chez son fils cette qualité si précieuse du rire, que notre époque nomade a le tort de laisser tomber en désuétude. Avons-nous besoin d'indiquer ici l'âge de M. Adrien Huart ? Qu'il nous suffise de dire qu'il a tiré cette année-ci à la conscription un fort mauvais numéro.

*
* *

M. LOUIS LEROY

Il y a deux hommes dans M. Louis Leroy, l'artiste et le littérateur. Occupons-nous d'abord du premier, c'est-à-dire du graveur à l'eau-forte et du

peintre de paysage. Outre leur mérite artistique, les eaux-fortes de M. Louis Leroy se distinguaient par l'étendue du cadre qu'il embrassait, et l'on a remarqué principalement un *Ravin dans le Cantal*, un *Intérieur de forêt*, une *Grotte de la mer sauvage* (Belle-Isle), une *Vue prise en Port-en-Bessin*, la *Croix des Quatre-Saints*, un *Sermon sur la tempérance*.

Cette dernière gravure est la reproduction d'un tableau de M. Louis Leroy, tableau qui fut fort regardé à un salon du temps de Louis-Philippe. Il représentait une assemblée de chats écoutant les exhortations d'un mâtin prédicateur. Le drôle prêche la sobriété et l'abstinence avec quantité de victuailles accrochées dans son garde-manger. Pour expliquer le sujet bizarre et le justifier aux yeux du public, le futur rédacteur du *Charivari* avait eu l'idée ingénieuse de mettre au livret les vers suivants en les attribuant à un fabuliste allemand qu'il baptisa de son autorité privée du nom de Carll Ehrler :

Les yeux écarquilés, le nombreux auditoire
Admirait de Noiraut le talent oratoire ;
Le jeûne aux plus ventrus
Paraissait plein de charme.
Cependant un intrus,
Glouton comme un vieux carme,
Prolétaire affamé, jalousait la pitance
Du saint prédicateur qui prêchait l'abstinence
Et disait dans sa barbe, avec un air piteux :
Mein Gott! que ventre plein prêche bien ventre creux !

(Traduit de l'allemand de CARLL EHRLER.)

Le spirituel railleur, mêlé aux groupes qui s'arrêtaient devant son tableau, put entendre des visiteurs érudits se demander s'ils connaissaient le nom de ce *Carll Ehrler*, et l'on pense s'il riait sous cape ! Comme graveur, M. Louis Leroy a collaboré à *l'Artiste*. Comme peintre, il a signé un assez grand nombre de toiles qui ne sont point sans valeur, et il expose encore à chaque salon.

De la brosse à la plume, il n'y a pas loin ; et dès 1854, il faisait représenter à l'Odéon une amusante comédie : *la Conquête de ma femme*. Un de ses bons amis, M. O. G***, lui fit obtenir le Salon dans la *Semaine politique*, aujourd'hui le *Courrier du dimanche*. Cham trouva son esthétique bien supérieure à celle de ses collègues, et le recommanda à M. Louis Huart. Bientôt après, M. Louis Leroy débutait au *Charivari* par une série de feuilletons intitulée : *Scènes d'atelier*. Une autre série, sous le titre de : *Voyage fantastique d'Alexandre Dumas*, fut très-remarquée. De plus, M. Louis Leroy a le monopole de la critique d'art rue du Croissant, et comme il a mis la main *à la pâte*, il a peut-être un peu le droit de croire qu'il se connait en peinture.

Depuis son entrée au *Charivari*, il a collaboré à l'*Illustration* et au *Figaro*. N'oublions pas d'ajouter qu'il est Parisien d'origine... et de caractère.

* * *

HENRI ROCHEFORT

Comme la plupart des nouveaux collaborateurs du *Charivari*, M. Henri Rochefort est fort jeune, et a cédé, en prenant la plume, à une véritable vocation littéraire. Son père, le marquis de Rochefort-Luçay, fut sous Louis XVIII vice-gouverneur de l'île Bourbon. A son retour en France, il crut ne pas déroger en prouvant qu'il avait l'esprit inventif et la réplique prompte. Il se lança dans le théâtre, et fit jouer, de 1825 à 1840, un grand nombre de vaudevilles.

Son fils, l'actif collaborateur du *Charivari*, hérita de son goût pour la littérature dramatique, et de plus, quoique appartenant à la noblesse par sa famille, qui avait été contrainte d'émigrer pendant la révolution (son grand-père était colonel dans l'armée de Condé), il se sentit toujours attiré par les idées libérales et ne négligea point les occasions de manifester ses opinions.

Avant d'entrer au *Charivari*, M. Henri Rochefort a fait jouer plusieurs pièces sur les petits théâtres de Paris. Aux Délassements-Comiques, il a donné, à l'âge de dix-huit ans, *la Champenoise en loterie*, vaudeville en un acte. Un peu plus tard, aux Folies-Dramatiques, il faisait représenter *Un Monsieur bien mis*, vaudeville en un acte.

Depuis son admission dans le bataillon satirique du *Charivri*, M. Henri Rochefort a vu s'ouvrir devant lui les portes du théâtre du Palais-Royal. Il est l'auteur, avec M. Varin, d'une pièce grivoise, sous ce titre énigmatique : *Je suis mon fils*. Du Palais-Royal il passa aux Bouffes-Parisiens avec un libretto d'operette, *le Petit cousin*, dont la musique a été composée par le comte Gabrielli. Pour toucher à tous les genres, il donne une comédie en trois actes au Vaudeville, *les Roueries d'une ingénue*. Enfin, si nos informations sont exactes, M. Henri Rochefort fait répéter en ce moment, aux Variétés, un vaudeville en un acte, dont il partage la paternité avec son ami Cham, du *Charivari*, et un autre en collaboration avec M. Eugène Grangé.

Entré d'abord au journal épigrammatique de la rue du Croissant avec la mission exclusive de rendre compte du théâtre, M. Rochefort n'a pas tardé

à aborder, non sans succès, l'article politique et l'article de genre. Nous ajouterions bien qu'il est studieux comme les journalistes en général et les rédacteurs du *Charivari* en particulier, mais on ne croira jamais que des écrivains trouvent des plaisanteries si étourdissantes autre part qu'au foyer de l'Opéra et à la lueur du punch. Ne détruisons pas ces illusions naïves !

*
* *

M. ERNEST BLUM

Le vaudeville fraternisant avec le journal. — M. Ernest Blum, qu'il ne faut confondre ni avec M. Auguste Blum, mathématicien français, ni avec M. Charles Blum, poëte et musicien allemand, a écrit des pièces qui se compteront bientôt à la douzaine. Auteur aristophanesque, il a improvisé des fantaisies spirituelles, des revues comiques qui ont eu un grand succès sur le théâtre des *Délassements-Comiques*. Il a été un des collaborateurs de la *Femme qui mord* aux Variétés, de la *Petite Pologne* à la Gaîté, et de quelques bluettes au Palais-Royal. Le théâtre tient plus de place dans ses pensées que le journalisme. Néanmoins, il a publié d'assez nombreux articles dans des feuilles littéraires. Au *Charivari*, il est spécialement attaché au département de la nouveauté mondaine et demi-mondaine, de la causerie et du *mot*, où il réussit sans se préoccuper des complications politiques. C'est un esprit actif et auquel la réflexion n'enlève ni l'entrain ni la verve. Dans un dîner d'amis ou dans une réunion littéraire, il n'est pas le dernier pour improviser un couplet, qu'il chante au besoin sans se faire prier.

*
* *

M. JULES DENIZET

M. Denizet est né à Reims en 1827, et a fait ses études au collége de sa ville natale. Pressé par son père de choisir une carrière, il demanda à en essayer plusieurs avant de prendre un parti. La musique le charmait; il avait appris le violon dès l'âge de dix ans; il apprit successivement tous les instruments de l'orchestre. Mais, quoique excellent musicien, prévoyant ne devoir jamais faire un virtuose émérite, il s'adonna à la grosse caisse,

pour servir en même temps les arts et la patrie — dans la musique de la garde nationale et dans la Société philharmonique de Reims.

Un soir il assista au cours public de chimie et se prit d'un violent amour pour cette science, dont il devint un des plus fervents adeptes. Il fut préparateur du cours pendant deux ans. Son père, trouvant qu'il cassait trop de cornues et qu'un laboratoire bien outillé coûterait trop cher d'entretien, lui intima d'avoir à préférer une autre carrière.

Il s'adonna à la médecine, qu'il dut laisser de côté sur les vives instances de sa mère, à la suite d'une épidémie. Alors il se jeta à corps perdu dans l'astronomie. Le manque d'instruments, d'une part, et l'habitude perdue des mathématiques transcendantes, d'autre part, le contraignirent à renoncer à cette branche de la science. En 1855, il arrive à Paris, passe deux années dans les bibliothèques à étudier et les sciences nouvelles et la littérature théâtrale. Il collabore au *Gaulois* dès les premiers numéros de ce journal, sous son vrai nom et sous les pseudonymes O'Brenn et Martial; puis au *Diogène*, au *Paris, journal illustré*, et dans l'intervalle au *Moniteur des arts*. Il publia dans ce dernier journal un livre : *L'Art à la portée de tout le monde*. En 1859, il entra au *Charivari*, et, depuis ce temps, il y fait le bulletin scientifique.

Son ambition, bien légitime, est d'arriver au théâtre, genre opéra-comique. Il a enfin trouvé et choisi sa carrière. Ses connaissances multiples, arts, sciences, musique, histoire, littérature, lui rendront cette tâche facile. Déjà le Théâtre-Lyrique répète une de ses pièces. Mais si le théâtre lui donne un abri, on espère qu'il ne sera pas entièrement perdu pour la science.... du *Charivari*.

*
* *

M. S. ZABBAN

M. Zabban a l'honneur d'être le financier et l'économiste politique du *Charivari*. Il a fait une célébrité au pseudonyme de *Castorine*. M. Zabban donne souvent des conseils dont les spéculateurs feraient bien de profiter. Familier avec les opérations de la Bourse, dont il a sondé tous les sables mouvants, il en esquisse les travers avec une pointe satirique. Mais le bon goût de sa plume empêche les blessures qu'elle fait d'être cruelles. Financiers, lisez avec attention les bulletins de *Castorine*.

DESSINATEURS

*
* *

CHAM

—

Il n'est pas nécessaire d'avoir obtenu le prix d'histoire pour savoir que Noé eut trois fils, Sem, Cham et Japhet. On n'ignore pas non plus que Noé, le père de la vigne, ayant bu de ce jus divin, tomba dans l'ivresse et fut exposé aux railleries de son fils *Cham*. Le Cham du *Charivari*, railleur comme son parrain, ne descend pas directement du Noé de la Bible, mais bien du marquis de Noé, pair de France, mort récemment. Le pseudonyme du vicomte de Noé est donc aussi transparent que spirituel.

Le futur caricaturiste montra d'abord une aptitude singulière pour les sciences exactes; les mathématiques avaient du charme pour lui, et leurs problèmes ne le trouvaient pas indifférent. Cependant, sa vocation réelle se fit jour bientôt. Il entra chez Charlet, où il resta peu de temps, puis après dans l'atelier de Paul Delaroche, et ne tarda pas à publier ses albums, genre Topfer, *M. Lajaunisse*, entre autres. — Il dessina une très-amusante parodie du *Juif errant*, à ses débuts dans le *Charivari*.

Sa verve, son humour et son intarissable fécondité se donnèrent carrière en 1848, et ses albums politiques sont aujourd'hui très-recherchés. Ce sont de petits chefs-d'œuvre de gaieté et d'esprit. Il faudrait les citer tous pour louer dignement le *vis comica* de l'auteur; mais ce qui vaut mieux, c'est de les revoir.

Depuis lors, et malgré les entraves que la caricature est forcée de subir de nos jours, Cham étonne encore par les prodigieuses ressources de son esprit. Le troupier français a toutes ses sympathies; aussi il ne néglige jamais l'occasion de le mettre en scène, et cela avec une prédilection joviale à laquelle se joignent toujours la tournure et le caractère.

Très-goûté, très-populaire en France, le talent du descendant de Noé n'est pas moins apprécié en Angleterre. A chaque voyage que l'artiste parisien fait à Londres, il est sollicité par le directeur du *Punch*, qui désire avoir quelques dessins pour le *Charivari* anglais. A Paris, les recueils illustrés servent à leurs abonnés le plus de bois qu'ils peuvent obtenir de ce crayon désopilant.

Délicat et de relations charmantes, Cham reste toujours homme de goût dans ses fantaisies les plus excentriques. Le docteur Véron ne sait pas, et nous sommes heureux de le lui apprendre, que l'éloge qu'il a fait de Cham dans les *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (1) lui a sauvé dernièrement quelques coups de crayon. « Je ne veux pas, dit l'artiste, répondre à la bienveillance par des plaisanteries, si inoffensives qu'elles puissent être. » M. Louis Huart a respecté cette réserve très-louable, et le dictateur du *Constitutionnel* n'a pas été touché par l'artiste dans la petite guerre que le *Charivari* lui a faite lors de sa dernière et courte dictature.

A l'époque où Cham mettait Proudhon à toutes sauces, il alla voir un de ses amis, prisonnier et voisin de cellule du célèbre polémiste. Ce dernier demanda plusieurs fois à faire la connaissance de l'artiste. « Non, répondit « Cham, si je le voyais seulement une heure, je ne pourrais plus l'attaquer « de ma vie. »

Très-jaloux de son originalité et de la paternité de ses œuvres, il a toujours refusé de se servir des idées qu'on lui envoie de tous côtés. Il reste inflexible, et nous l'avons vu brûler sans pitié des sujets et des mots qui auraient pu tenter un artiste plus paresseux et moins riche de son propre fonds.

Sa conversation pétille d'esprit et ses plaisanteries coulent d'abondance. On sent, à l'entendre parler, à quel point le travail doit lui être facile. « On pourra tuer Cham, disait en riant un de ses amis, on ne l'épuisera jamais. » M. Louis Huart, rédacteur en chef du *Charivari*, s'étonne quelquefois de cette prodigieuse fécondité, « Depuis le temps, s'écriait-il un jour, que je demande de l'esprit à son cerveau, je devrais avoir touché le fond. » Les rieurs peuvent être tranquilles, la verve de Cham leur ménage de nouvelles surprises.

Il ne s'est pas contenté d'être le premier caricaturiste de l'époque, il a voulu être peintre, et M. Eugène Lami, l'admirable coloriste, le compositeur de tant de goût, est en train de faire de Cham un artiste à qui la brosse deviendra bientôt aussi familière que le crayon, et ce n'est pas peu dire.

Comme dernier coup de crayon, et à défaut de photographie, nous ajouterons que Cham est grand et mince. Avec ses longues moustaches et sa mouche, il ressemble à un officier de hussards.

(1) Dans le chapitre III du vol. IV, M. Véron, appréciant l'état des beaux-arts sous la monarchie de Juillet, a écrit ces lignes : « Cham divertit et fait rire par ses improvisations spirituelles et bouffonnes. »

*
* *

M. VERNIER

M. Vernier est un des vétérans du journal satirique, où il a gagné les trois chevrons sur le champ de bataille de la caricature. On doit à son crayon une foule d'albums et d'illustrations. M. Vernier est une des victimes judiciaires de l'ironie, qui paye parfois de la prison le privilége d'amuser les contemporains.

*
* *

M. ÉDOUARD BEAUMONT

Si Cham est l'éclat de rire du *Charivari*, Beaumont en est la grâce. C'est le galant historiographe des bals masqués, des canotiers joyeux. Les femmes de Beaumont personnifient la Parisienne dans son type le plus attrayant. M. Beaumont n'est pas seulement un dessinateur habile, c'est encore un peintre estimé, et ses tableaux, remarqués aux expositions, lui ont assuré une place distinguée parmi les artistes de la pléiade moderne.

*
* *

MM. DARJOU ET PELCOQ

Ces deux dessinateurs, pour être les nouveaux venus au *Charivari*, ne sont pas pour cela les derniers venus, tant s'en faut. Le dessin de M. Darjou est fin et délicat. Il procède de la bonne école. Il peint, de même que son confrère Beaumont, et a exposé plusieurs fois. — M. Pelcoq croque parfois avec une naïveté très-comique les types campagnards. — MM. Darjou et Pelcoq ont travaillé au *Journal amusant*.

Félix Ribeyre.

3626 — Paris, imprimerie de Ch. Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

LES

GRANDS JOURNAUX DE FRANCE

Le Figaro

AVANT-PROPOS

Le Figaro n'est pas seulement une feuille originale et satirique, c'est encore un personnage mystérieux qui n'ouvre pas toujours sa porte, même pour l'amour de Dieu. Quel moyen de pénétrer dans ce Conseil des Dix, qui, du haut de sa forteresse du boulevard Montmartre, bombarde la cité de ses épigrammes et de ses bons mots! Nous avons eu recours à un stratagème autorisé par les lois de la guerre, et nous avons insidieusement capté la confiance d'un habitué de la place.

C'est grâce à cette trahison, dont les lecteurs sauront gré à M. Firmin Maillard, qu'il nous est permis de mettre aujourd'hui le Figaro sur la sellette, et de raconter ses faits et gestes, depuis sa naissance jusqu'à ce jour. Si la moitié seulement des amis et des ennemis de ce petit fils de Beaumarchais lisent cette étude, nous serons réduits à la triste nécessité de doubler notre tirage. Ainsi soit-il! Et maintenant, la parole est à M. Firmin Maillard, auquel nous ne la retirerons pas, quand bien même il devrait en abuser. Si l'indiscrétion fut jamais permise, c'est bien lorsqu'il s'agit de la vie publique et privée du plus terrible parmi les enfants terribles de la presse littéraire.

FÉLIX RIBÉYRE.

§ I

HISTORIQUE DU JOURNAL

I

(1854)

Le *Figaro* parut le 2 avril 1854 : « Minuit venait de sonner à toutes les horloges de la ville, » ainsi débute ce journal, qui allait devenir le plus léger des journaux du peuple le plus léger de la terre. Une préface de M. Jouvin, une chronique de M. A. Villemot, l'histoire de l'ancien *Figaro* signée B. Jouvin et H. de Villemessant, un portrait de Lamennais par M. Jouvin, et un article beaux-arts de M. Louis Énault, avec quelques nouvelles à la main, firent les frais de ce premier numéro.

Le seul petit journal de cette époque, le *Mousquetaire*, enregistra tranquillement cette naissance :

« Le *Figaro* a décidément paru. Le drôle a quelque esprit, mais on le trouve un peu long dans ses monologues. Il deviendra sans doute moins prolixe à l'usée. MM. B. Jouvin et H. de Villemessant sont hommes de trop d'esprit pour faire du fils de Beaumarchais un marchand de tartines. »

Et d'Artagnan, qui se souvenait de son premier numéro, ajoutait :

« Un premier numéro est toujours embarrassé et bête : on devrait ne commencer que par le second. »

Cependant, ce premier numéro n'était pas aussi embarrassé qu'avait l'air de le croire ce bon *Mousquetaire*, et dès le lendemain au matin M. Jules Janin, tout colère et tout empourpré, courait au Palais de Justice demander aide et protection « contre ces gens-là » qui venaient de l'atteindre un peu des barbes de leurs plumes.

En attendant que la chose se juge, le *Figaro* fait ses dents, et les *Mémoires* de Mogador lui sont un excellent prétexte à les montrer ; l'article, qui est de M. de Villemessant, a du retentissement et étend un peu le cercle des sympathies qu'a pu se créer le journal. Sous ce titre : *A travers la critique*,

M. Jouvin, qui est le parrain du nouveau-né, publie des appréciations nettes, justes et mordantes des différents personnages qui, en haut et en bas, c'est-à-dire dans le grand et le petit format, tiennent la férule. Le *Figaro* EST EN MAINS, comme disent les garçons de café, et chacun peut lire un charmant croquis intitulé : *Le Critique faux bonhomme ;* puis arrive la guerre au chantage, et le portrait de l'Arétin court tout Paris.

Mais *Figaro* a compté sans M. Jules Janin, qui s'obstine à croire que c'est « son visage honnête et rubicond qu'on a fait tenir dans le masque où se trouve emprisonné le faciès ignoble de l'Arétin, » cela malgré les dénégations de M. Jouvin, qui lui dit « de laisser passer la rumeur publique qui entraîne un nom qui n'est pas le sien. » Et la seule victime de ces deux procès est M. de Villemessant, qui veut se défendre lui-même, et qui paye 500 francs cette petite débauche oratoire. Le *Figaro* triomphe sur toute la ligne, les artistes se sont serrés autour de ce drapeau qui porte écrits ces trois mots : *Guerre au chantage !* et l'abonné commence à venir.

II

Le *Figaro* ne se contentait pas de faire la guerre au chantage, il publiait des études très-complètes et pleines d'enseignements et de renseignements sur les différents théâtres de Paris ; il ouvrait, pour ainsi dire, les coulisses à ce public si avide, si friand de connaître tout ce qui tient de près ou de loin au monde théâtral ; puis les chroniques de M. Villemot commençaient à faire parler d'elles... Je reviens à ces études sur les théâtres de Paris ; elles se faisaient ainsi : une fois les renseignements recueillis par M. de Villemessant, il rédigeait le portrait de l'artiste à sa manière, selon sa fantaisie ; cela fait, il le passait à M. Jouvin, qui travaillait ce petit portrait jusqu'au moment où M. de Villemessant revenait défendre tantôt un bon mot, tantôt une nouvelle à la main que le trop sévère M. Jouvin avait élaguée. Je cite cela, parce que de cette collaboration il résulte une individualité qui n'est pas plus M. de Villemessant que M. Jouvin. Que M. de Villemessant travaille avec une autre personne, ce dont je viens de parler n'aura plus lieu, un des deux côtés dominera l'autre aux dépens de l'harmonie du tout. Si M. de Villemessant était un « bonhomme, » et si j'avais la malheureuse habitude d'écrire en argot, je dirais que M. Jouvin entre parfaitement *dans la peau du bonhomme*, ce qui rendrait très-exactement ma pensée. Je reconnaîtrais entre dix un article dû à cette collaboration, qu'il soit signé J. Jouvin ou H. de Villemessant seul.

Pendant ces premiers six mois, les rédacteurs du *Figaro* furent — et nous les mettons ici dans l'ordre de leur entrée au journal — MM. L. Énault, qui signera plus tard Louis de Vermond, et que le *Figaro* appelle dans un accès d'enthousiasme « une plume colorée, délicate et spirituelle; » — P. Audebrand, qui débute par un article sur le livre de François Grille: les *Souvenirs d'un journaliste* (comme c'est nature!) — Eugène Wœstyn, un ex-collaborateur de la *Sylphide;* — une chroniqueuse à la toilette: Rosine, comtesse Almaviva (Mme de Renneville); - J.-H. Collet, une signature qui pendant une absence de M. Auguste Villemot se trouve au bas de deux chroniques; — Émile Chevalet, un de ces nombreux employés du ministère qui profitent des instants de loisir que leur laisse leur place pour s'adonner aux douces émotions de la petite littérature. Outre plusieurs romans que je n'ai pas lus, — et j'en suis bien aise, — M. Chevalet a publié les *Mémoires d'une pièce de cinq francs*, et la *Ville aux oiseaux* « en collaboration avec Paul Féval, qui n'y a guère collaboré, » a écrit avec amertume notre jeune auteur.

Tiens, tiens, tiens!

Mais continuons. MM. Léo Lespès, qui commence une série d'études de mœurs très-réussies, et parmi lesquelles nous citerons: les *Tables d'hôte*, les *Annonces*, les *Moitiés d'âmes*, la *Tragédie de la bouteille*, la *Guerre des fenêtres*, etc.; — A. Privat d'Anglemont; — Jules Viard, l'*échotier* par excellence; — Pierre Dumesnil; - Henri de la Madelène, qui donne une nouvelle, *Mlle de Fontanges;* — Roger de Beauvoir; — Alexandre Weill; — Adolphe Dupeuty; — H. Couvez.

Outre les articles de ces messieurs et une Correspondance très-variée et très-curieuse, le *Figaro* fait un choix parmi les livres qui paraissent et les articles que publient ses confrères, et en réédite des fragments, — ce qui n'est pas une mauvaise idée; il écrème le livre, dégage l'article des scories qui en rendaient l'abord difficile, et ne donne que ce qu'ils renferment de réellement intéressant.

Et puis, *Figaro* avait trouvé son format! M. Villemot disait en tête du numéro 36: « Le jeune et renaissant *Figaro* a bien de la peine, comme vous voyez, lecteurs, à prendre une forme et une dimension acceptées de tout le monde et de lui-même. — Il a débuté par un carré de papier assez modeste. — On lui a dit: — « Vous êtes trop petit, l'ami. » — Alors, d'un dimanche à l'autre, *Figaro* a pris les proportions majestueuses d'un journal *sérieux*. — « Vous êtes trop grand, » ont crié les mêmes voix qui disaient: « Vous êtes trop petit. » — Ne voulant ni grandir, ni décroître, *Figaro* s'avise aujourd'hui de se plier en deux. — Est-ce mieux? Nous verrons bien. »

Certainement c'était mieux; mais ce que ne dit pas M. Villemot, c'est la

lutte qu'eut à soutenir contre toute la rédaction, et surtout contre lui Villemot, M. de Villemessant, lorsqu'il eut inventé ce format si commode, si logique et qui est devenu si populaire : les ennemis même du *Figaro* n'en adoptent pas d'autres!

Oui, M. Villemot levait en même temps vers le ciel ses bras et ses jambes, — ce qui prouve du reste qu'il était assis.

« Ah! s'écriait-il, et vous vous imaginez que le lecteur va couper le numéro? (*Avec une nuance de mépris.*) Le lecteur!... alors vous le connaissez bien peu!

A quoi M. de Villemessant répondait :

« Je l'enverrai tout coupé.

— Bon, ripostait M. Villemot, qui ne se rendait pas; mais alors le journal sera divisé en deux feuilles séparées, et *séparées* est le mot; car, au bout d'une heure dans un café, je parie qu'il sera impossible de les réunir.

— Eh bien! non-seulement je l'enverrai tout coupé, mais encore cousu! »

Et pendant quelques mois le *Figaro* fut, en effet, envoyé coupé et cousu.

III

(1855)

Figaro commence bien l'année : il annonce qu'il va paraître deux fois la semaine; seulement, le jeudi il prendra le nom de la *Lanterne indépendante*, et comme la chose avorte, cela fait dire à M. de Rovigo, je crois, *qu'il n'y a pas mèche.*

Entrée de M. Gustave Bourdin; il est amené par Stephen (Me Caraby) et présenté à M. de Villemessant, auquel il propose une série intitulée : *Les Avocats.*

« Cependant, ajoute-t-il, je crains que la différence d'opinion, de manière de voir, nous empêche de nous entendre...

— Du tout, du tout, dit M. de Villemessant, au *Figaro* chacun est libre.

— Mais je puis dire du bien de Jules Favre?

— Parfaitement.

— Dire ce que je pense du talent de Berryer?

— Mais oui, du moment que vous dites ce que vous pensez... »

M. Bourdin n'en revenait pas; petit à petit la glace qui le séparait de M. de Villemessant se fondit, et se fondit si bien qu'il devint son gendre.

La série des *Avocats* obtient un vrai succès, puis vient le *Théâtre des Variétés*, où se trouve un délicieux portrait d'Alice Ozy ; j'allais le reproduire en entier, quand je m'aperçois qu'il compte plus de cinq cents lignes.

Le portrait est plein d'anecdotes des plus vives.

Huit jours après, Alice Ozy écrivait au *Figaro* une lettre qui commençait par ces mots :

« Vous entrez furtivement dans mon boudoir, lorsque vous devriez me juger de votre stalle d'orchestre. J'aurais le droit de m'en plaindre, pourtant je n'en ferai rien... »

Je le crois parbleu bien, puisque c'était elle-même qui avait fourni les renseignements..... Et vraiment était-elle aussi fâchée qu'elle en avait l'air? Vous allez bien voir...

A quelques jours de là, un matin, Alice Ozy dit à M. de Villemessant :

« Allez-vous à la soirée de Mlle Bertin?

— Certainement, et vous?

— Moi aussi ; seulement, il faudra paraître brouillés ; car après ce que vous avez dit de moi dans le *Figaro*, je dois vous détester... »

A la soirée, Mlle Bertin dit à M. de Villemessant :

« Vous savez qu'Alice Ozy est ici, cela ne vous fait rien ?

— Sapristi ! si, cela me fait beaucoup, répondit M. de Villemessant ; elle va m'arracher les yeux. »

Et il fit mine de prendre son chapeau.

Pendant ce temps-là, Mlle Ozy apprenait la présence de M. de Villemessant, et menaçait de se trouver mal.

Bref, cette petite affaire n'eut pas de suite, — ou plutôt eut des suites heureuses, car à la fin de la soirée, les deux ennemis, réconciliés, partaient gaiement bras dessus bras dessous.

— Comment diable savez-vous cela? — va s'écrier le lecteur indiscret.

— Ah ! ah ! ami lecteur, si on peut faire un gros livre de ce que je ne sais pas, on peut en revanche en faire un bien curieux de ce que je sais ! Ce n'est certainement pas Mlle Ozy ou M. de Villemessant qui m'a donné ce détail...; mais c'est assez d'une indiscrétion, sans me forcer à en commettre une seconde.

Et dire que je n'ai pas sous la main la moindre transition pour revenir à mon sujet, dont j'avoue m'être considérablement écarté !

Les *Études* de M. Jouvin sur les *Compositeurs modernes*, ses portraits de Veuillot, Stendhal, George Sand, Lamartine, etc., ainsi que les *Parisiennes de Paris*, la *Maîtresse qui n'a pas d'âge*, la *Dame aux peignoirs*, la *Femme de treize ans*, etc., de Théodore de Banville, sont autant d'articles très-brillants et très-réussis. Nadar y fait le *salon* avec une turbulence et une fère-

— o —

cité sans exemple ; oublieux des lois de l'hospitalité et n'obéissant qu'à son goût en matière d'art (et je partage bien son opinion), il tombe sur les Anglais et défait en bataille rangée tous les porcelainiers qui nous sont venus d'outre-Manche. L'impartialité lui fait un devoir de tourner ses armes victorieuses contre M. Ingres : « On doit des égards aux vivants, je ne devais que la vérité à M. Ingres.... », qui reste sur la place. L'école Ingriste (il y en a une!) crie, jette feu et flammes, ce qui fournit au *Figaro* l'occasion de publier un feuilleton intitulé : *M. Ingres, peintre et martyr*, signé L. J. (Laurent Jan), et qui, tout en ayant douze années de date, n'en obtient pas moins un succès très-légitime.

Le 22 juillet, M. G. Bourdin publie une nouvelle à la main sur les sergents de ville, et l'autorisation d'être vendu sur la voie publique est retirée au *Figaro*, qui court de grands dangers pendant vingt-quatre heures ; mais M. de Villemessant envoie à M. le préfet de police la *Chronique de Paris* du 17 juillet 1851, qui renfermait ceci :

«..... Au moment de quitter Poitiers pour retourner à Paris, nous savions qu'une manifestation socialiste était organisée à Châtellerault. A notre arrivée dans la gare, elle éclata avec un ensemble étudié. Dès que le convoi eut fait halte, des cris furieux : A bas le président ! se firent entendre ; ils étaient poussés par des gardes nationaux portant la cravate rouge sous l'uniforme ; mais quelque violentes qu'elles fussent, les vociférations s'évanouirent presque aussitôt dans un râle étouffé. Une trentaine de sergents de ville s'étaient rués au milieu d'eux, et, saisissant les braillards à la cravate, mirent une sourdine à leurs cris, *les cueillirent* dans les rangs, se les faisant mutuellement passer comme les balles avec lesquelles joue un prestidigitateur. Ils étaient là trente soldats de l'ordre, anciens militaires, décorés pour la plupart et que la calomnie des écrivains démagogues est habituée depuis longtemps à livrer au mépris du peuple. Eh bien ! cette poignée d'hommes de cœur a suffi pour paralyser les intentions mauvaises de trois ou quatre mille couards.

« Les sergents de ville ont donc eu, eux aussi, leur manifestation ; elle a été couronnée d'un plein succès, et seul dans la presse j'aurai le courage d'y applaudir. »

Cet article remontait à une époque où les sergents de ville n'étaient rien moins que sûrs du lendemain. — M. Pietri rendit immédiatement au *Figaro* la vente sur la voie publique.

IV

Un jour, c'était en octobre je crois, je venais d'acheter le *Figaro* et je le lisais en cheminant paisiblement, lorsqu'une lettre tomba tout à coup à mes pieds. — D'où venait-elle, je ne pouvais le dire; je la ramassai tout en regardant autour de moi. Personne.

Je regardai cette lettre : gros papier jaune ; sur l'enveloppe, ces mots : *A M. le rédacteur en chef du journal le Thermomètre.* — Je connais ma révolution française, et je n'ignorais pas l'existence de deux journaux de ce nom : le *Thermomètre de l'opinion publique, journal des sections de Paris*, et le *Thermomètre du jour* de Dulaure. Un autographe! m'écriai-je, et je lus avidement une lettre signée Sanson, dans laquelle on racontait l'exécution de Louis XVI. — Tiens, tiens, me dis-je, mais voilà qui fera très-bien dans ma collection ; et il ne me vint pas un seul instant à l'idée d'aller la déposer au bureau des objets trouvés.

Que le collectionneur qui n'a jamais subi la tentation du vol me jette la première pierre!

J'étais même si content, que je ne pensai pas à suspecter l'authenticité de cette lettre qui ne pouvait réellement tromper personne. Tout cela m'avait fait un peu négliger le *Figaro*, et ce ne fut qu'après avoir casé ma trouvaille dans un carton à *son* numéro d'ordre que je revins au journal, tout en déjeunant. Là j'appris tout : le *Figaro* avait publié cette lettre, et avait cru faire plaisir à ses acheteurs en joignant à la publication de ce document, *le fac-simile* de l'original.

La lettre était tombée tout simplement du *Figaro!*

Nous étions 3,000 hommes en France qui possédions ce soi-disant autographe! J'étais anéanti... et le *Figaro* aussi, car il fut question un moment de saisir le numéro. — Cependant, on finit par penser qu'il valait mieux laisser publier une pièce historique concernant ce bon Louis XVI, et les 3,000 lettres entrèrent dans la circulation.

L'autographe avait été acheté 300 fr. par M. de Villemessant, qui, dans une visite qu'il fit au comte de Chambord, le lui donna, ne se croyant pas le droit de conserver une pièce aussi importante pour la famille de Bourbon.

Le Comte de Chambord, ajoute M. de Villemessant, me donna son portrait avec un mot au bas... et je devins ainsi son débiteur!

A l'intérieur, indiquons une petite guerre avec un ancien ami, M. de Rovigo, petite guerre dont la *Chronique de Paris* paya tous les frais.

V

Comme collaborateurs nouveaux, citons, toujours par ordre de leur entrée au journal, MM. Louis de Nalèche : celui-ci est un bibliophile (Louis Bandy de Nalèche) qui a publié les *Poésies complètes de Michel de l'Hospital;* — Jules Lovy, — A. Watripon, — Léon Troussel, — William Bussnach, un boursier qui écrivit un article sur le Théâtre des *Folies-Nouvelles*, lequel article fit grand tapage et fut cause d'un duel de M. de Villemessant avec un des habitués de ce Théâtre; — D. de Léris, — Edmond Croset, — A. Légendre (une signature), — Maurice Rochet, — John Berwick, — Mme Marie de l'Épinay, — Léon de Saint-François, — Louis Goudall, qui y fait la critique littéraire d'une façon un peu bruyante, un peu tapageuse, mais toujours attrayante — et je n'en pourrais pas dire autant de tous ceux qui lui ont succédé dans ce poste difficile; — Louis Méhul, — F. Morel, — V. Cochinat, — Auguste Marc, — Louis Bellet, — Émile Erckmann, — G. Malbert (G. Bourdin), — Adrien Delmas, — Maurice-Albert, — Lemercier de Neuville.

Quant aux *Echos de Paris* et à la *Correspondance*, nous ne pouvons en parler; ils sont à eux seuls une des curiosités du journal. C'est le *Figaro* qui a mis à la mode cette polémique par lettres, convaincu avec raison qu'une lettre est toujours lue; aussi publie-t-il par an une moyenne de 70 à 80 épîtres auxquelles, du reste, nous consacrerons quelques ligne à la fin de cette petite monographie. Oui, les colonnes ouvertes à la correspondance sont un champ clos où toutes les opinions viennent se heurter sous les yeux de *Figaro*, juge du camp, et en présence de M. Public, qui fait galerie, applaudit et siffle, selon son bon plaisir. Et chacun y travaille! Lorsqu'une lutte est finie, ou que le *Figaro*, craignant de la voir s'éterniser, envoie les deux athlètes... se battre plus loin, arrive alors l'abonné, l'abonné qu'on voudrait toujours pouvoir respecter et aimer puisqu'il représente *le sac*. Mais non, l'abonné vient candidement donner la tête la première dans cette terrible colonne, et le célèbre Ambroise Petit, de Châlons-sur-Saône, est resté un modèle du genre.

Voici ce qu'il écrivait au *Figaro* :

« Monsieur,

« Veuillez me faire savoir si vous offrez toujours aux salons littéraires *Figaro* pour 10 fr. par an. Si vous voulez nous le céder à ce prix, et de plus

nous donner en prime la première année, pour pouvoir en conserver la collection complète, très volontiers je vous demanderai votre journal pour notre établissement, le seul de ce genre qui existe à Châlons.

« Si vous consentez à la proposition que j'ai l'honneur de vous faire, veuillez nous envoyer le premier numéro de dimanche prochain, en même temps qu'à M. Olivier, et vous pouvez compter que je resterai toujours

« *Un de vos plus fidèles abonnés.* »

M. de Villemessant répondit à M. Ambroise Petit que l'abonnement pour la province était de 20 francs, et qu'une collection complète de la première année valait 50 francs, et encore, ajoutait-il, il ne s'engageait pas à la lilivrer pour ce prix-là, — parce qu'il n'en existe pas !

« Mais, continue M. de Villemessant, M. A. Petit nous parait un si bon enfant que nous sommes heureux de lui dire que, pour lui être agréable:

« Nous lui enverrons le journal pendant un an et la collection *introuvable* pour 10 francs, avec 2 francs de remise pour nos frais de poste, nous engageant en outre, toujours pour ce prix de 10 francs:

« A lui donner en prime, au jour de l'an, — deux hectos de marrons glacés ;

« Au jour des Rois, — un grand gâteau pâte fine, pour toute sa famille ;

« Au jour de Pâques, — une grosse poule en sucre, avec une douzaine d'œufs de Pâques, pour ses enfants ;

« Au jour de Saint-Ambroise, — un bonnet grec, avec une paire de bretelles ;

« A la Noël, une dinde truffée de 25 livres pour faire réveillon ;

« De plus, nous annoncerons son *Magasin littéraire* toute l'année dans le *Figaro* ;

« Le journal lui sera porté, chaque matin, par un valet de pied en culotte courte et en bas de soie, mais poudré ;

« Puis nous lui offrons de nous charger, pendant un an, des commissions qu'il aurait à faire à Paris, de le *représenter*, s'il envoie des produits à l'Exposition ; — de le piloter et guider dans Paris, s'il vient visiter la grande ville, etc., etc.; — enfin, de le loger confortablement, nourrir et blanchir pendant ledit voyage, toujours pour 10 francs.

« Il s'étonnera peut-être de ce qu'on puisse lui rendre tant de services pour ce prix-là. — Nous sommes comme cela, nous autres, et nous nous rattrapons sur la quantité ! »

M. Ambroise Petit, vexé d'une pareille générosité, envoya une lettre de quatre pages qui, vu sa longueur, ne put être insérée tout entière dans le

même numéro ; mais le *Figaro*, ne voulant pas en priver ses lecteurs, prit le parti d'en publier une ligne par semaine, puis, à la seconde ligne, offrit en prime aux abonnés d'un an tout ce qui avait paru de la fameuse lettre, et finit enfin par annoncer que l'abondance des matières le forçait à remettre à l'année suivante « la suite de la remarquable lettre de M. A. Petit, notre nouveau *collabo.* »

VI

Je crois avoir oublié de citer quelque chose. Ne serait-ce point la *Complainte militaire des Vêpres siciliennes?*

Escudier, reprit Saint-*Victore*,
Escudier, vous avez raison.

Complainte qui courut tout Paris.

Elle s'était faite ainsi :

« Comment, diable ! se disait M. de Villemessant, qui en ce moment se trouvait sur la voiture d'Auteuil ; comment, diable ! M. Paul de Saint-Victor va-t-il s'en tirer pour rendre compte du dernier opéra de Verdi ? »

Et ce pensant, il ouvrit la *Presse ;* mais pendant la lecture du feuilleton de l'éminent critique musical les mille voix de la nuit bourdonnaient autour de la voiture :

« Les Escudier sont les amis intimes de Paul de Saint-Victor ! — Verdi a pour éditeurs les Escudier ! — Paul de Saint-Victor est l'ami intime des Escudier ! - Les Escudier sont les éditeurs de Verdi ! »

Puis, petit à petit, tout cela prit une forme, et à chaque alinéa M. de Villemessant fredonnait, sans y penser, ce refrain qui n'était pas de Nadaud :

Escudier, reprit Saint-*Victore*,
Escudier, vous avez raison.

Le refrain, le cadre était trouvé, il ne fallait plus qu'un poëte d'esprit pour y mettre de charmants couplets ; le poëte d'esprit fut Jules Viard, et voici un des charmants couplets :

Escudier, sous le péristyle,
Dit à Paul, qui n'y comprend rien :
— L'Opéra va changer de style,
Grâce à notre musicien.
Vois notre affaire qui se *dore!*
Le *Verdi* monte à l'horizon !
— Escudier, répond Saint-*Victore*,
Etc.

Bah? encore un, pendant que nous y sommes!

— Source éternelle d'harmonie,
Quand Rossini vient de finir,
Verdi, vois-tu, c'est le génie!
C'est la musique d'avenir!
Verdi, c'est le grand météore...!
Ça coûte gros, mais c'est du bon!
— Escudier, répond Saint-*Victore*,
Etc.

Maintenant, n'insistez pas, je vous prie; je ne puis vous donner un seul vers de plus!

L'année 1855, comme on le voit, a été rude, et l'existence de ce pauvre *Figaro* a été d'autant plus menacée que le journal a eu plus de succès. — Dire que cela ne va faire que croître... et embellir en 1856!

VII

(1856)

Le *Figaro* paraît deux fois la semaine; de nouveaux collaborateurs se pressent dans ses colonnes, et Th. de Banville publie une série de jolies lettres intitulées le *secret de Paris*.

L'autorisation d'être vendu sur la voie publique est encore retirée au journal pour une nouvelle à la main qui commençait ainsi: « Une grande dame de la finance... » Dieu me pardonne! je la trouve si jolie que j'allais aussi la raconter! Banville fait les *Échos*, et la guerre à Jules Janin recommence de plus belle. Le prince des critiques, que « ces gens-là » ne peuvent pas laisser tranquille, ôte sa vareuse, met son paletot, prend sa canne et son chapeau et court chez son huissier lui demander conseil. « Cela valait-il la peine d'aller déranger un huissier à l'heure du déjeuner! » a dit Monselet.

Cela n'empêche pas le *Figaro* de publier un charmant article signé Néra (M. Armand de Barenton, ancien secrétaire et ami de Roqueplan, et intitulé: Les Repiqueuses, *étude théorique et pratique sur l'art de se peindre le visage* (1). Cependant il a deux procès, et vous croyez que le gaillard va rentrer en lui-même et se dire: *Figaro*, mon ami, tu es trop léger; aujourd'hui que tu vas dans les familles, il faut te tenir un peu mieux et ne

(1) Sous le nom de Georges Rœderer, M. Armand de Barenton a publié un volume sous ce titre: La *Physiologie du sentiment*.

pas se décolleter autant? Quais! vous le connaissez bien! Il insère tout au long un *Courrier de Londres* qui lui attire une assignation à comparoir. — Et de trois!

Les ennemis du *Figaro*, car ils sont maintenant une armée, s'organisent; ils prennent un général en chef qui dirige les mouvements, et voilà *Figaro* pris de tous les côtés : en haut, en bas, à droite, à gauche; il est frappé de deux condamnations; on le prévient officieusement qu'en vertu de la loi sur la presse il doit cesser de paraître. Il prend un grand parti et adresse une pétition au Prince Impérial, — âgé de quatre jours.

Voici ce document :

A SA MONSEIGNEUR LE PRINCE IMPÉRIAL.

Paris, 20 mars 1856.

« Monseigneur,

« Il y a aujourd'hui quarante-cinq ans, un prince naissait aux Tuileries.

« Quelques jours après cet événement, un solliciteur se présentait au palais pour remettre un placet au roi de Rome.

L'Empereur, votre aïeul, voulut que la pétition fût remise à son héritier en personne.

« Puis il dit au solliciteur, en souriant : « Qu'a répondu le roi de Rome?

« — Rien, sire; — mais qui ne dit mot consent; je suis donc autorisé à penser que le prince accueille ma demande.

« Napoléon ratifia le tacite engagement de son fils.

« Monseigneur, sous les auspices de ce précédent, *Figaro* vous remet aujourd'hui sa pétition.

« Les 101 coups de canon qui ont salué votre naissance nous apportaient l'espérance, car nous savions que vous entriez dans ce monde les mains pleines de pardon et d'indulgence.

« Cependant, Monseigneur, vous nous avez oubliés.

« On vous aura dit que nous étions de grands coupables, des corrupteurs de l'esprit public, la terreur des pères de famille.

« On vous trompe déjà, Monseigneur.

« La vérité, la voici :

« Deux ans avant votre naissance, nous avons fondé un petit journal d'un esprit libre, mais non licencieux.

« Nous n'avons jamais eu en vue d'entrer, comme élément d'éducation, dans les pensionnats de demoiselles.

« Nous avons voulu, tout simplement, recueillir — une ou deux fois par semaine — les enfants perdus et les enfants trouvés de l'esprit français, l'anecdote, le mot, voire même la galante aventure du jour, — toutes choses qui n'effrayaient ni François Ier, ni Henri IV, ni Louis XIV, souriant aux erudités de Molière.

« A une princesse, je n'oserais rappeler ces souvenirs; mais entre hommes, Monseigneur, nous pouvons causer de ces choses-là, à l'heure où les petites filles sont couchées.

« L'esprit français, pour mieux circuler en Europe, a toujours été léger de voiles et court vêtu, et aux plus mauvais jours des réactions politiques jamais le pouvoir n'a songé à lui imposer des vêtements de deuil.

« Aussi, de ce qui nous arrive n'est-ce pas le pouvoir que nous accusons.

« Pourquoi ne le dirions-nous pas!

« En retour d'une parfaite soumission aux lois du pays, d'une probité littéraire qui demeurera notre titre, quoi qu'il advienne, nous avons trouvé dans l'administration de paternels ménagements.

« On nous disait quelquefois: « *Figaro*, mon ami, calmons-nous. — Vous « êtes gentil, mais un peu léger. — On vous aime parce que vous ne manquez pas d'esprit; mais le siècle présent a des pudeurs inconnues à nos pères. — Soyez plus décent que M. de Voltaire, et, si vous casses les vitres, que ce soit comme les voleurs, sans bruit et sans éclat. »

« Parfois il a pu arriver, Monseigneur, que la vitre brisée est tombée dans la rue (un malheur est bientôt fait, et notre plume n'est pas un diamant).

« Aussitôt les badauds de s'assembler, et toutes les vertus du demi-monde de se voiler, en criant: « A l'aide! au meurtre! »

« Voilà notre crime, Monseigneur.

« Nous avons démasqué quelques hypocrisies, morda quelques vanités. — On a persuadé aux magistrats que nous étions des païens, sans patrie et sans famille, et les magistrats nous ont condamnés à la prison et à l'amende.

« Puis, implicitement, et en vertu des lois sur la presse, l'immortel *Figaro* — le patrimoine d'une famille — va mourir!

« Et pourtant l'enfant de Beaumarchais n'est pas né pour mourir. — Il porte avec lui la tradition de cet esprit souple et vif qui sous tous les régimes, — tantôt triomphant et épanoui au soleil, tantôt persécuté et proscrit, — a prévalu contre la calomnie de Bazile.

« On peut le mutiler et l'emprisonner, — un jour il reparaît, comme ces petits diables enfermés dans une boîte à surprise.

« Aussi *Figaro* a-t-il pensé qu'en Prince homme d'esprit, à votre entrée dans le monde, vous vous diriez : « Je viens de sécher bien des larmes. « *Figaro* est, à coup sûr, moins coupable que la plupart de ceux à qui j'ai « fait grâce. — Rendons la liberté, rendons la vie à *Figaro*, et qu'il ap- « prenne de nous à être indulgent, même pour le vice et le ridicule. »

« Voilà donc, Monseigneur, notre pétition entre vos mains : — Ne dites pas non, et *Figaro* est sauvé.

« Daignez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon profond respect.

« FIGARO. »

Ce n'était pas tout, il fallait faire parvenir cette pétition aux Tuileries avant que la suppression fût notifiée officiellement ; aussi, dès le matin le palais est littéralement envahi par le *Figaro*, c'est-à-dire qu'on rencontre partout des exemplaires : il y en a sous les portes, il y en a sur les cheminées ; il n'entre pas une personne qui n'en ait un numéro dans sa poche ; bref, cinq minutes après la publication de cette pétition, l'Empereur en avait connaissance, et quand on lui remet sous enveloppe le numéro adressé au Prince Impérial avec cette suscription : *A. S. A. le Prince Impérial, en son berceau.* — PERSONNEL, il aurait, dit-on, hésité à rompre le cachet, ne sachant s'il devait attendre la majorité de son fils.

Somme toute, la pétition ayant amusé l'Empereur, chacun la trouva charmante ; — notez que s'il eût froncé le sourcil, beaucoup de ceux qui applaudirent le plus à l'idée après le succès n'auraient pas trouvé Noukalva assez loin pour le rédacteur en chef du *Figaro* ; — et M. Collet-Meygret, alors directeur général de la sûreté publique, écrivit à M. de Villemessant :

« Monsieur,

« Par sa dépêche, en date du 5 avril, M. le ministre de la justice vient de me faire connaître que, par décision de l'Empereur, il vous a été accordé grâce pleine et entière : 1° des peines, etc. »

Le *Figaro* était sauvé !

Et la *Gazette de Paris*, qui pour paraître attendait cet héritage, naît mélancoliquement sans que personne y prenne garde.

Le préfet de police ne veut pas se montrer plus sévère que l'Empereur, et la permission de vendre sur la voie publique est rendue pour la je ne sais combien de fois au *Figaro*, qui continue à faire fortement parler de lui en publiant un article intitulé *Les Forçats du XIIIe arrondissement*.

Il s'agissait, dans cet article, d'une situation déplorable dans laquelle se trouvait fatalement entraîné l'homme qui aujourd'hui mérite le plus le nom de *journaliste*, « un homme d'intelligence, un homme de cœur, qui

aspirait à une existence, à des relations, à des joies nouvelles, mais qui, pris, entraîné, saisi par un bras dans ce fatal engrenage de la *vieille complicité* du vice, étreint par les sortiléges et les maléfices d'une Gaupe, comme dirait Molière, — n'a ni la force de briser la machine, ni le courage de se couper le bras, — et va se laisser broyer peut-être ainsi la tête et le cœur! etc., etc. »

L'article ayant eu un grand retentissement, nombre de vaudevillistes songèrent immédiatement à exploiter pour la scène ce titre si heureux : *Les Forçats du XIIIe arrondissement*, et M. de Villemessant ayant dit en riant qu'il avait pensé aussi à en faire une pièce avec l'aide de MM. Sirandin et Lambert Thiboust, une foule de réclamations surgirent à l'horizon.

Ce fut d'abord M. A. Decourcelle avec les *Bagnes de l'Amour*, puis MM. X. de Montépin, Louis Lurine, que sais-je? ce qui fit dire au *Figaro* qu'il s'attendait parfaitement aux réclamations suivantes :

1° De M. Bourdois, qui viendrait d'achever le *Brest de la main gauche*;

2° De M. E. Martin, qui mettrait la dernière main au *Rochefort de la fantaisie*;

3° De M. H. Rimbaut, qui répéterait le *Toulon des âmes tendres*;

4° De M. A. Choler, qui aurait terminé le plan du *Cayenne du sentiment*;

5° Enfin, de M. A. Supersac, qui aurait été sur le point d'avoir l'idée du *Poissy des morganatistes*.

VIII

Le 15 mai, M. de Villemessant, sur les supplications de M. Villemot, qui fait tous les soirs sa partie de dominos avec M. Ponsard, et qui veut que celui-ci soit heureux au moins quelque part, lui laisse faire un compte rendu très-élogieux de la *Bourse*; les vers du poëte se mettent même dans le *Figaro*: mais la justice (M. B. Jouvin) arrive *pede claudo*, et M. Ponsard n'a finalement que ce qu'il mérite. M. Desbarolles publie une série intitulée: *Les Salles d'armes*, qui, si elle n'amène pas au journal un lecteur de plus, lui attire des lettres de tous les maîtres d'armes, prévôts et sous-prévôts de Paris, qui viennent, dans la colonne de la correspondance, se livrer aux assauts les plus vifs. — Les gens que cela intéresse sont aux anges, mais voilà tout.

Le *Figaro* qui — en ce temps-là — ne se reposait pas, mais se recueillait, sort tout à coup armé de pied en cap; sur son drapeau se lisent ces mots :

Guerre à la souscription Lamartine! MM. Villemot, Jouvin et Léo Lespès désertent et passent à l'ennemi; ils défendent Lamartine dans le *Figaro* même, où M. de Villemessant les regarde faire en souriant, lui qui a de son côté toutes les personnes qui ne souscrivent pas. L'issue de cette lutte n'est pas douteuse un seul instant, les défenseurs de la souscription font du sentiment, les vrais amis du poëte en appellent au bon sens, et la victoire est pour eux (1).

Oui, la guerre que le *Figaro* fit à la souscription était juste, elle fut impitoyable :

« Le seul point, disait-il, qui nous a touché dans toute cette affaire de souscription, — c'est le côté de *la mendicité littéraire*, qui nous a paru à tous indigne du grand, de l'admirable talent de M. de Lamartine, et de son caractère personnel.

« Oui, au nom de la noblesse des lettres, nous avons cru devoir protester, et nous protestons encore : — contre un tel abus de la popularité d'un nom illustre, — contre le charlatanisme de ses réclames, — contre les divagations sentimentales de ses commis-voyageurs, — contre le scandale de ses affaires et de ses comptes personnels étalé devant le public, etc., etc. »

Et voici quelque menue monnaie de cette petite guerre :

Lamartine n'est pas une lyre, c'est une tirelire.

Le chevalier de Prat, père de M. de Lamartine, disait de son fils : « Mon pauvre Alphonse est tellement girouette, qu'il tourne même quand il ne fait pas de vent. »

A l'époque où M. de Lamartine travaillait pour MM. Millaud et Mirès, chaque prise de tabac offerte par l'illustre poëte à M. Millaud (M. Millaud nous l'a raconté lui-même avec bonhomie) coûtait à celui-ci dix mille francs!

Et M. de Lamartine, toujours magnifique, n'épargnait pas son tabac.

Le chapeau du poëte a touché mon cœur tendre.
Il est crasseux et bossué.
— Lamartine a tant salué!
— Non! c'est à force de le tendre!

Une personne de ses amies va le voir et lui parle gentiment de ses petits embarras pécuniaires, à elle.

(1) Nous avons promis de laisser à l'auteur de cet historique son franc-parler et de ne pas toucher à son manuscrit; mais nous tenons à protester formellement contre les attaques dont M. de Lamartine a été victime dans les colonnes du *Figaro* et ailleurs. Notre sympathie pour l'illustre poëte n'a fait que s'accroître avec la grandeur de ses infortunes, et nous savons presque gré à M. Firmin Maillard de nous avoir fourni l'occasion de nous séparer publiquement des adversaires de M. de Lamartine.
(Note de la Direction des *Grands Journaux de France*.)

M. de Lamartine lui offre deux billets de mille francs.

— Oh! monsieur de Lamartine, s'écrie le visiteur confus, vous êtes vraiment trop bon... Dans un pareil moment, où je vous sais si gêné... je ne pourrais accepter...

— Acceptez, acceptez toujours, mon ami!... Acceptez sans crainte..... moi *je n'ai pas de petits besoins!...*

Un publiciste de mérite, grand admirateur du caractère et du talent du *chantre d'Elvire*, et pleinement dévoué à ses intérêts, écrit en faveur de la souscription au *Cours familier de Littérature*, dont le prospectus venait de paraître, une chaude et palpitante tirade, qu'il apporte au journal dont il est un des principaux rédacteurs.

Le directeur prend lecture de la réclame, est frappé du ton de frère quêteur, du parfum de mendicité qui transpire, en quelque sorte, à chaque ligne, et refuse, toute réflexion faite, par respect pour la dignité personnelle de M. de Lamartine, d'insérer l'article sans son aveu.

— N'est-ce que cela? reprend le journaliste. Rendez-moi ma copie..... dans un instant je suis ici.

Il saute dans un cabriolet, vole à l'hôtel de la rue Ville-l'Évêque, et moins d'une heure après, reparaît triomphant au bureau du journal.

— Eh bien! vous l'avez-vu?

— Je l'ai vu; je lui ai lu l'article.

— Qu'a-t-il dit?

— Il m'a sauté au coup, la larme à l'œil, en s'écriant : « Ah! mon ami, mon cher ami, vous seul m'avez compris! »

« M. Méry, disions-nous alors (c'est M. de Villemessant qui parle), appréciait ainsi, avec cette verve méridionale qui donne tant de relief à sa parole, la conduite de M. de Lamartine dans la fameuse séance du 24 février, où fut proclamée la république.

« A l'heure où la duchesse d'Orléans et ses enfants apparurent sur les bancs de la Chambre, où ils venaient revendiquer leur héritage menacé par l'insurrection, quelle fut la première pensée de M. de Lamartine? La pensée qui partait du cœur, l'élan généreux et chevaleresque qui lui criait : « Poëte, protége la veuve et l'orphelin! Gentilhomme, sauve la monarchie! »

« Mais avant qu'il eût lâché le frein à son irrésistible éloquence, d'autres échos s'élèvent au fond de son for intérieur, qui bourdonnent sur tous les tons : Et ton tailleur! et ton bottier! et ton tapissier! et les protêts! et les assignations! etc., etc. » Et le poëte change de gamme, et sa voix, trompette révolutionnaire, lance à toute volée cette phrase fameuse, cette phrase incendiaire : « Défions-nous des surprises du cœur. »

Aussi, je le répète, point de pitié pour lui!

Enfin, de tout ce tapage il ne reste bientôt plus que cette jolie définition du *Figaro*, donnée par M. de Lamartine, *lui-même et en personne* :

« Un journal de sarcasme spirituel, à qui tout est bon de ce qui fait rire, même ce qui ferait pleurer les anges dans le ciel. »

Cette petite guerre, qui a duré pas mal de temps, fait revivre pour un instant une foule d'anecdotes et de pièces intéressantes. Parmi ces dernières, je me rappelle une satire signée de Montépin, dans laquelle le poète (M. de Montépin — puisque c'est en vers!) malmène fort son collègue Lamartine. Cette pièce avait paru en 1848 dans *le Lampion*. M. de Villemessant la re-édite, et M. de Montépin, qui la regrettait fort, paraît-il, écrit à son ami d'un air un peu contrarié qu'il a changé d'opinion, et M. de Villemessant, qui rit de tout, — même de ce qui ferait pleurer les anges dans le ciel, répond :

« Il n'en a pas l'étrenne, et la compagnie ne lui fera pas défaut. Si tous ceux qui ont changé d'opinion se donnaient un banquet, il faudrait, pour les réunir à la même table, mettre des rallonges au Champ-de-Mars. »

Les procès vont toujours leur train : *Figaro* reçoit du papier timbré de MMmes Doche et A. Brohan. Mme Doche est condamnée aux frais, et M. de Villemessant, en sortant de l'audience, se précipite sur l'avocat de son adversaire, et au moment où celui-ci croit qu'il va périr pour tout ce qu'il a dit de *Figaro* et de son directeur :

« Monsieur, lui dit M. de Villemessant, si vous voulez bien me promettre de toujours plaider contre moi, je m'engage à vous faire une pension annuelle de 1,200 francs. Cela vous va-t-il? »

Et pendant que nous en sommes aux avocats, disons que celui qui plaide toutes les affaires du *Figaro* avec un désintéressement égal à son talent est Me Lachaud, dont je puis citer un trait qui n'a besoin d'aucun qualificatif. Me Lachaud a épousé Mlle Ancelot : or, chacun sait que M. Ancelot perdit sa fortune dans la direction du Vaudeville; mais ce que chacun ne sait pas, c'est que le gendre de l'auteur de *Maria Padilla*, — alors jeune avocat, — prit l'engagement de payer toutes les dettes causées par cette fatale direction, et qu'il tint parole.

Mlle Augustine Brohan perd aussi son procès.

IX

Le 2 octobre, M. Villemot passe à l'*Indépendance belge*; le chroniqueur qui lui succède s'appelle Edmond About, il signe Valentin de Quévilly, et tout le monde lit les *Lettres d'un bon jeune homme*.

Lors de la chute de *Guillery*, M. Jouvin, qui avait écrit son article sur la pièce, apprenant que M. About la retirait, crut de bon goût d'en faire autant de sa critique. A quelques jours de là, surpris de l'acharnement que mettaient certains journalistes à tomber sur cette pauvre pièce qui ne pouvait pas se défendre, puisque son auteur, nous l'avons dit, avait eu le bon esprit de la retirer, M. Jouvin défendit, en homme de cœur et de talent, la cause de l'auteur sifflé, et *Figaro* publia la préface qui parut en tête de *Guillery*.

En ce temps-là, l'auteur de *Tolla* et de *Guillery*, qui avait compté ses ennemis et qui voulait absolument se mesurer avec eux, fut très-heureux de trouver dans le *Figaro* une tribune, — ou plutôt une forteresse, du haut de laquelle il fit pleuvoir sur ses contemporains une grêle de traits... Mais on sait trop cette histoire, et j'ai là, sur ma table, une invitation à une soirée au bas de laquelle se lisent ces mots : *On ne parlera pas de M. About*.

Et je suis bien de cet avis-là.

X

En somme, l'année 1856 a eu de terribles quarts d'heure; mais aussi quel succès ! Les petits journaux sortent de partout — il y en a même qui viennent du ruisseau — attaquent tous le *Figaro*; cela a l'air d'une gageure. Il ne se fonde pas un petit journal soi-disant littéraire qui, tout en prenant le format et la disposition d'articles du *Figaro*, ne se croie obligé de l'*éreinter* dans chacun de ces numéros. — Je n'en connais qu'un seul, l'*Effronté*, qui ait eu le toupet de crier *bravo !* quand cela lui paraissait juste.

Et vraiment, le *Figaro*, comme on vient de le voir, n'avait pas publié cette année-là que le *Monde des voleurs*, la *Banlieue dramatique* et les *Petits chiens de ces dames*, une série de petits-fours; non, il avait aussi donné, outre les articles de M. Jouvin et les chroniques de M. Villemot, qui sont

l'attrait du journal, de beaux et bons articles d'Henry Mürger, d'Habans, d'Etienne Pall, etc. L'histoire même de Lacenaire y obtint un succès de première représentation.

Je n'ai pas parlé du *Petit journal de tous* (*Buffet de Figaro*), c'est-à-dire de quelques colonnes consacrées à faire éclore de jeunes talents relégués dans les bas-fonds de la petite presse. On leur demande de faire court et spirituel ; ils font court, et voilà tout. — Ces jeunes talents retournent aux feuilles qu'ils avaient abandonnées, et tirent sur le *Figaro*.

— Pas tous.

— Je le veux bien ; mais sur vingt-sept noms que j'ai relevés dans le *Petit journal de tous*, j'en pourrais citer déjà vingt et un..... »

XI

Mais passons aux nouveaux collaborateurs dont s'est *enrichi* (puisque c'est l'expression consacrée) le *Figaro*.

Ces nouveaux venus sont : 1° MM. Edouard Martin, — Ch. Bataille (pourquoi donc toujours des chroniques, et non un bon livre, puisque ce n'est pas le talent qui manque?) — René Lordereau, — Hector Pessard, — Claudius (Erckmann-Chatrian), — Albert Monnier, — Honoré Arnoul, — Léon Beauvallet — Nêra (M. Barenton), — André Boni, — Adrien Lelioux, — Henry Mürger. (M. Buloz avait dit à Mürger : « Surtout, pas de *Figaro* ! » Aussi celui-ci, en remettant sa copie à M. G. Bourdin, lui recommanda bien de la signer du premier nom venu.

— Le premier nom venu... soit, répondit M. G. Bourdin.

Et il lui fit la malice de mettre au bas de ses articles ce pseudonyme compromettant : Henry Schaunard.

2° MM. Louis Cartier, — Henri de Kock (*Les Petits chiens de ces dames*), — Habans, qui prend en main la revue littéraire, et, malgré un peu de froideur, se fait lire, grâce à un grand bon sens doublé d'une grande conscience.

Comment ce dernier fit-il son entrée au *Figaro* ? — Voici :

« Mercredi, un jeune homme se présente au bureau du *Figaro* avec un rouleau de papier à la main, et nous dit :

« — Voici un article que je vous prie de lire.

« Le paquet était assez volumineux ; nous en fîmes l'observation.

« — Monsieur, nous fut-il répondu, j'ai porté cela dans beaucoup d'endroits : partout on m'a fait des compliments, nulle part on n'a voulu m'im-

primer ; mais on m'a dit qu'ici on ne tenait ni compliments ni politesses. Lisez, et voyez ce que vous en pensez ; c'est votre jugement qui décidera de ma vocation. Je l'attendrai pour voir s'il faut continuer d'écrire ou si je dois faire autre chose. Je reviendrai dans huit jours.

« Et il s'en alla. — Rentré au logis, il nous prit l'idée de voir tout de suite ce qu'il en était. — Une heure après, la première partie de ce manuscrit était à l'imprimerie.

« M. J. Habans n'attendra donc pas jusqu'à mercredi prochain notre réponse ; elle lui sera portée par ce numéro.

« G. Bourdin »

Et le matin du jour où parut le *Figaro*, ajoutait Habans, en racontant son entrée au journal, un de mes amis se précipita dans ma chambre et me réveilla en criant :

— Eh bien ! qu'as-tu fait ? Voilà que le *Figaro* se moque de toi ; il *t'attrape* joliment !

Je sautai à bas du lit, et ce fut avec un de ces bonheurs qu'on retrouve rarement dans sa vie que je me vis imprimé pour la première fois.

Heureusement encore qu'Habans ne eut pas qu'il était imprimé en *neuf !* — La joie l'eût tué.

3° MM. Gustave Naquet (H. Clépat), Stéphen (Gareby), — Achille Larive, — A. Flan (Où n'écrit-il pas ?), — Desherolles (un élève des Patrice), Fricasse, Adrien Corum, Barth, Coclès, Juan Indagine, etc., et l'auteur d'un *Compendium et brief enseignement de chiromancie montrant par les lignes de la main les mœurs et les complexions des gens* ; — Et. Pall (Platel), — Ch. Jolliet, — A. Azevedo, — E. Dutilleul, — A. de Bragelonne, — H. Rimbaut, — H. Blanchard, — H. Lanfroy, — H. de la Pierre, — Paul Perret, — A. Morand, — Edmont About, — Thomas d'Arville (G. Bourdin).

MM. A. L. F. de Marsay, — Brégant, — A. Monin (un journaliste fébrieux et batailleur en diable, doué d'une fécondité qui rappelle — dans le règne animal — celle des *scombéroïdes* : il était toujours prêt à écrire en deux heures cinq cents lignes sur le premier sujet venu), — E. Dorenty (aujourd'hui directeur du Théâtre-Guignol des Tuileries), — R. Signeurets, — H. Gourdon de Genouilhac, — Emile Solié.

J'oublie toujours quelque chose. Le *Figaro* publie, le 23 novembre, l'avis suivant :

« *Avis aux collectionneurs.* — Les personnes qui possèdent une collection complète du *Figaro*, et qui voudraient consentir à s'en défaire, sont priées de nous informer de leur intention. Les collections complètes seront rachetées par nous au prix de 80 francs. »

J'y mettais l'entêtement, et je perds ce jour-là 135 fr. 50 c.

C'est bien simple : 55 fr. 50 que me coûte jusqu'à ce jour l'achat du *Figaro*, et 80 fr. que je méprise : total, 135 fr. 50 c.

XII

(1857)

L'archevêque de Paris meurt assassiné, et le *Figaro* insère un article signé : Alexandre Monin. Cet article le préoccupait beaucoup, et, comme on dit familièrement, il ne savait par quel bout le prendre ; le rédacteur en chef du *Figaro* lui dit :

— Je vous mets en tête du journal, il faut que vous fassiez un chef-d'œuvre. — Ne l'écrivez pas en vue des cafés et de l'École normale ; mais vous avez bien au fond de quelque campagne une vieille parente pieuse qui fait l'aumône et va à la messe tous les matins. — Pensez à elle en l'écrivant : — si elle ne pleure pas en vous lisant, vous n'avez rien fait qui vaille.

Voici quelques fragments de cet article, qui eut un très-grand et très-*haut* succès :

« Il était dans la maison de Dieu, vêtu de ses habits sacerdotaux ; il allait monter à l'autel, il étendait sa bénédiction sur les têtes des femmes et des enfants qui s'inclinaient autour de lui ; tout à coup, un fou s'élance, écarte de la main les vêtements sacrés qui eussent gêné son couteau, et le tue.

« Au moins, l'autre avait été frappé sur une place publique ; dans le tumulte de la bataille, au milieu de l'émeute aveugle, une balle anonyme, inconnue, destinée sans doute à ceux dont le métier est de les affronter, s'était méprise et l'avait renversé ! Mais celui-ci, c'est à l'ombre des piliers sacrés, parmi l'encens et les chants religieux, qu'une main de chair, qu'un bras vivant, que des doigts crispés se sont abattus sur lui ; il a été tué avec un couteau, face à face, les yeux du meurtrier fixés sur ses yeux.

. . . . . .

« C'est à vous que je m'adresse, journalistes pieux, à vous précisément qui prêtez à Dieu l'appui de vos invectives et du zèle qui vous brûle et ne demande qu'à brûler les autres. Laissez reposer votre plume haletante, mettez la main sur vos cœurs, sondez vos consciences... N'y entendez-vous pas un petit murmure, un secret remords ?...

. . . . . .

« A Dieu ne plaise que je vous rende responsables de ce sang versé ! ce

serait une injustice cruelle; mais vous avez discuté des choses qui doivent être hors de discussion; vous avez soufflé sur des charbons mal éteints, sous des cendres encore chaudes; les esprits se sont aigris, les haines se sont allumées; un fou a passé, il a aiguisé son couteau sur la borne, et il a tué. Rien ne pourra m'empêcher de penser que mieux vaudrait prier en silence et ne point déchaîner dans la poussière et dans la boue du siècle, au travers des passions et des ironies sans nombre, un journal comme le vôtre. Je le crois comme vous, il est un Dieu qui repose dans les profondeurs du ciel. Sur cette terre qui fuit sous mes pieds, sur ces quelques arpents de fange emportés dans l'espace d'un mouvement irrésistible, et que nous remplissons, êtres d'un jour, de nos luttes et de nos cris, il y a des églises, retraites saintes, asiles de paix, maisons de miséricorde, refuges des cœurs blessés et des âmes souffrantes. Ah! je vous en supplie, laissez-les-leurs; n'en ouvrez pas la porte aux violences de la polémique, aux éloquences du journal, aux prédications à tant la ligne, à tant la colonne. Avec le bruit et le scandale, la folie et le meurtre s'y glisseraient! C'est déjà fait, hélas! et l'archevêque de Paris est mort! Il est tombé au milieu de sa prière, au milieu de son œuvre, hostie prématurée. Je ne sais point, dans notre siècle de terreur et de pitié, pitié plus grande et plus saisissante terreur. Un prince de l'Église tué dans l'église, tué par un prêtre! Sang du Christ qui coules en larmes éternelles sur le crucifix, m'entends-tu bien? »

XIII

M. Edmond About parti, *Figaro* n'est pas longtemps en peine, et Mlle Augustine Brohan, sous le pseudonyme de *Suzanne*, écrit quelques chroniques qui lui attirent de tous côtés de vertes mercuriales. La place n'est plus tenable; elle l'abandonne, et la chronique est quelque temps signée de pseudonymes, jusqu'à l'arrivée de M. de Rovigo, avec lequel *Figaro* va courir de nouvelles bordées à travers de nouvelles émotions.

Au mois de février, M. Millaud donne, en son petit hôtel de la rue Saint-Georges, un grand dîner à la presse, dîner dont le *Figaro* fait un compte rendu très-amusant. Il publie aussi la table de ce dîner, qui obtient un vrai succès, et le numéro fait prime: l'administration le rachète 1 fr.

Ce même banquet fournit à M. Jean Rousseau, qui vient d'entrer au *Figaro*, l'occasion d'une charmante bouffonnerie intitulée : la *Catastrophe de la rue Saint-Georges : Boniface, ou le Dufavel de l'hôtel Millaud.*

XIV

Le docteur Aussandon publie une série d'études sous ce titre : *Silhouettes médicales*. Le portrait du *chirurgien* finit par ces mots :

« Comme nous l'avons dit dans le commencement de cet article, nous avons assisté au lit de mort de vrais chirurgiens, — et c'est une terrible pierre de touche que le lit de mort ! — Tous ceux que nous avons vus à l'heure dernière sont morts comme de bons soldats, sans crânerie, sans lâcheté, disant simplement, comme le vieux Bas-de-Cuir de Fenimore Cooper, quand Dieu l'appelle : « Présent ! »

Pauvre Aussandon, il n'a pas attendu que Dieu l'appelât !

« Quelques jours avant sa mort, raconte P. d'Ivoi, Aussandon rencontre M. de Villemessant au café du Helder. M. de Villemessant lui trouve l'air triste et s'efforce de lui remonter le moral. Sans l'écouter, Aussandon lui dit :

« Vous n'avez jamais eu l'intention de vous tuer, vous ?

— Moi ? répondit M. de Villemessant, pas encore.

— Eh bien ! si cette envie-là vous prend, je vais vous donner le moyen de vous tuer proprement. Vous chargez un pistolet, — vous mettez la main sur votre cœur ; — quand vous le sentez bien battre, vous appuyez le doigt sur la place où vous l'avez senti, vous laissez glisser votre doigt un peu au-dessous, vous appuyez le canon du pistolet sur votre doigt pour bien l'assurer, vous avez soin de ne pas appuyer la bouche du canon sur la peau, ce qui empêcherait l'arme de partir, et vous tirez... Votre affaire est faite... sans douleur. »

« Hélas ! M. de Villemessant ne se doutait pas que l'infortuné allait mettre bientôt en pratique cette théorie si froidement développée. »

XV

Aurélien Scholl entre au *Figaro* avec tout son bagage d'esprit, de réelle originalité et de mordante raillerie ; il y est bientôt suivi de Jules Noriac et de Charles Monselet, — Charles Monselet, le roi du petit journal ! — Ah ! je ne me dédis pas et je sais bien que cela va encore retarder son entrée à la *Revue des Deux-Mondes ;* mais qu'y faire, et puis-je vraiment dire autre chose de ce spirituel fantaisiste ?

Jules Noriac! — Après la publication du 101e, je reçus d'Afrique une lettre d'un officier, lequel, entre parenthèse, a failli, en Chine, sans cependant avoir tenté la moindre spéculation, être victime d'une opération de Bourse; je reçus une lettre, dis-je, où se trouvait ce passage :

« L'autre jour, au café, un sous-lieutenant est monté sur une table et a lu le *Figaro*, qui venait d'arriver; l'auteur du 101e a été applaudi, bisé et rappelé, — on a énormément bu à sa santé. D'aucuns prétendent que ce pourrait bien être le capitaine N***, tu sais, cet officier avec lequel nous avons *effacé* un verre d'absinthe au café du Helder, à mon dernier séjour à Paris. »

« Non, ce n'est pas le capitaine N***, non, c'est le capitaine Noriac, de la grande armée des romanciers de France, lequel a été décoré pour action d'éclat (la *Bêtise humaine*), et va bientôt passer commandeur — au choix!

« Je sais un joli trait de l'auteur du *Grain de sable*, et pendant que j'ai son nom sous la plume, je vais le raconter; ceux qui ne voudront pas lire sont prévenus. »

Jules Noriac rencontre un de ses amis, lequel n'a pu, en huit jours de recherches actives, mettre la main sur un éditeur — intelligent.

— Tiens, lui dit Noriac, qui le voit tout contrarié de ce insuccès, un tel vient de m'offrir 200 fr. pour mettre une préface, c'est-à-dire quelques pages, en tête d'un volume; le livre ne me convenait pas, j'ai refusé. Va lui porter le tien et dis-lui que, s'il te l'achète, je te fais une préface — pour rien naturellement.

Voilà le trait, — et voilà Noriac.

XVI

Mais revenons au *Figaro*.

M. de Villemessant s'étant trouvé à Toulouse avec un ancien ami de sa famille, Mgr. Ferdinand, cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, obtint pour le *Figaro* la copie d'une lettre de Monseigneur adressée à M. Mame, à propos de son livre intitulé : *La Touraine*. — Je rapporte ce fait, parce que j'aurais pu — presque — citer Mgr. Donnet au nombre des collaborateurs du *Figaro*!

Un autre jour, il prend fantaisie à M. de Villemessant de taquiner un de ses bons camarades, M. Alexandre Martin, ex-maire d'Orléans et ancien représentant à l'Assemblée nationale. Pour cela, il suffit au directeur du *Figaro* de publier une série d'anecdotes commençant par ces mots :

« C'était en 1848. » M. Alexandre Martin répondit, et M. de Villemessant termina ainsi une petite note mise en tête de la lettre de son ami :

« Dans cette persuasion, et pour ramener le tout sur le ton de la plaisanterie, le seul qui convienne dans cette circonstance, j'ai cru devoir faire à mon correspondant les honneurs d'une encre qui lui soit sympathique. Ma réponse est imprimée entre chaque ligne; ceux de mes lecteurs qui ne sont pas habitués à l'encre blanche liront avec le cœur. »

Et la lettre parut imprimée en rouge. — Cette petite fantaisie avait coûté près de 600 fr. et pas mal de tracasseries à M. de Villemessant. L'imprimeur ne voulait pas laisser sortir le journal sans une autorisation spéciale, et les personnes *compétentes*, consultées là-dessus, s'étaient contentées de dire en hochant la tête : « Ah! dame, c'est peut-être dangereux; il faut vous attendre à en subir les conséquences, — s'il y en a. »

Mais il n'y en eut pas.

Le 2 août, le *Figaro* publie une lettre de Sanson, le fils du fameux Sanson dont nous avons parlé plus haut, un fils dont la piété filiale s'alarme très-facilement, ce dont je ne lui fais pas un reproche, mais qui a contracté l'habitude de crier très-fort aussitôt qu'on touche à la tête de son père. Le *Figaro* insère ce document sans y répondre.

Quelques jours plus tard, une semblable réclamation faisait faire à Alexandre Dumas cette jolie réponse : « Plus la position de M. Sanson est exceptionnelle, plus nous devons d'égards à la rectification qu'il nous adresse. Elle est donc insérée dans le *Monte-Christo*, sans qu'il y soit changé une seule syllabe. Nous ne serons pas moins poli que la reine Marie-Antoinette, qui, ayant marché sur le pied de son grand-père en montant sur l'échafaud, s'empressa de lui dire :

« — Pardon, monsieur. »

Le 101e avait paru le jour même que M. Monselet faisait son entrée. Voilà un numéro! Ce n'était probablement pas l'avis dudit Monselet, qui adore *passer* dans les numéros faibles, au contraire de M. Jouvin, qui désire n'avoir que de bons articles à côté du sien. M. Villemot, après une année de désertion, rentre sous la signature d'un *Bourgeois de Paris;* M. de Pène (Nemo) fait la chronique, et M. J. de Prémaray commence une piquante série : *La Comédie dans la salle.*

Le 18 octobre, paraît un petit article trouvé dans la boîte et intitulé : *Le Point d'orgue de Mme Cabel*; cette nouvelle à la main a un immense succès, et le public l'attribue à M. Hector Berlioz.

M. Léo Lespès, qui paressait depuis quelque temps, reparaît avec un grand article intitulé : *Monsieur de Paris*, article très-bien fait et qui a dû donner un mal de chien (cela va dit) à son auteur. Il est écrit avec verve et en-

train (pas le mien, celui de Léo Lespès), avec tant d'entrain même que ce n'est pas sans frissonner un peu qu'on voit l'auteur traiter un pareil sujet avec une aussi grande légèreté de plume.

« Il ne faut pas croire, dit-il, que la guillotine soit logée par l'État comme un bibliothécaire. Elle a un loyer de lorette qui débute, 600 fr. par an; 24 fr. de contribution, 5 fr. d'étrennes à son concierge à la nouvelle année. — Locataire à la fois rangée et aristocratique, elle ne rentre jamais après minuit et ne sort jamais qu'en voiture... »

XVII

Le *Figaro* fonde une *Société d'encouragement pour l'amélioration de l'esprit français;* il convoque à de splendides dîners l'élite des belles-lettres et des beaux-arts. Les petits journaux hargneux et jaloux crient à la réclame! Eh! parbleu, qui dit le contraire? Mais c'est de la réclame intelligente comme vous n'en savez et n'en pouvez pas faire. Somme toute, cette idée heureuse est parfaitement accueillie de toutes parts, amis et ennemis accourent en foule; seul, M. Scribe écrit :

« Messieurs,

« Je ne dîne que chez des amis, et, ayant le malheur de ne pas être des vôtres, je ne me reconnais aucun titre à l'invitation que vous me faites l'honneur de m'adresser.

« Veuillez donc, Messieurs, croire aux vifs regrets que j'éprouve pour le plaisir auquel je renonce et surtout pour le motif qui me force d'y renoncer.

« Je vous prie d'agréer, etc. »

Ce qui lui attire cette réponse ;

AIR DE *Calpigi*.

Monsieur Scribe à notre bombance
Refuse sa noble présence,
Sous prétexte que ses écrits
Ne dînent que chez des amis. (*Bis.*)
L'excuse n'est vraiment pas bonne;
On ne voulait que sa personne;
En laissant ses œuvres chez lui
Il eût été bien accueilli.

Voilà du vrai petit journal!

M. Hector Crémieux, qui improvisa ce couplet, put de cette façon assis-

ter à un second dîner — ce qui sans cela lui était défendu par les statuts dont nous allons parler tout à l'heure.

A quelques jours de là, M. de Villemessant se trouvait dans le cabinet de M. Offenbach; survient M. Scribe. On cause longtemps; le directeur du *Figaro* raconte plusieurs anecdotes avec l'entrain qu'on lui connaît et laisse M. Scribe enchanté de lui.

« Quel est donc ce monsieur? demande M. Scribe.

— Comment, vous ne le connaissez pas, répond Offenbach, mais c'est M. de Villemessant! »

Et M. Scribe rejoint sur le théâtre M. de Villemessant, qui causait avec M. Hector Crémieux; il va à lui, lui prend les deux mains :

« Comment, c'est vous, Monsieur, vous mon ennemi! mais je suis très-heureux de faire votre connaissance, et je garderai longtemps, soyez certain, le souvenir des deux charmantes heures que vous m'avez fait passer. »

Quant à M. de Villemessant, il déclare n'être pas l'ennemi du fécond vaudevilliste, dit qu'au contraire le théâtre de M. Scribe l'a toujours beaucoup amusé, et qu'au risque de ne pas passer pour un fort, il le trouve suffisamment littéraire — ce qui n'est pas l'opinion de M. Jouvin; puis, n'oubliant jamais l'occasion de faire une malice, il conclut ainsi :

« Du reste, l'auteur du petit couplet est M. Hector Crémieux, que j'ai l'honneur de vous présenter, un garçon d'esprit que vous connaissez depuis longtemps. »

Vous voyez d'ici la figure de M. Hector Crémieux.

En ce temps-là, M. Scribe, chaque fois que le *Figaro* disait du mal de lui — c'est-à-dire toutes les fois qu'on donnait une nouvelle pièce du célèbre académicien — faisait acheter deux exemplaires du *Figaro*. Pourquoi deux? — Un exemplaire pour montrer aux amis et connaissances jusqu'où allaient « ces gens-là », bien, je le comprends; mais l'autre exemplaire? On n'a jamais pu pénétrer ce mystère.

Il fallait pour assister aux dîners du *Figaro* : 1° avoir reçu une lettre d'invitation, 2° verser une somme de 10 fr., 3° faire un mot!

Les statuts, qui se divisent en sept chapitres et trente-six articles, ont été rédigés par M. A. Barthet; en voici quelques extraits :

Chapitre IV. *Des deux tables*. XX. — Il y a deux tables : *la grande* et *la petite*. — La grande, magnifiquement ornée et éclairée, mieux servie et servie la première, est la récompense de ceux dont la preuve a été trouvée supérieure; — la petite, modestement reléguée dans un coin de la salle, est assignée à la seconde catégorie : elle n'aura le droit de trouver ni les vins trop jeunes, ni le gibier trop vieux, ni le service mal fait, ni le café médiocre.

XXII. — Un joli mot, dit à la petite table, pourra valoir à son auteur d'être promu à la grande. Le mot en question sera donc immédiatement soumis au vote des convives de la première catégorie. On pourra voter par acclamation.

XXIII. — Un mot Prudhomme, sans circonstances atténuantes, proféré à la grande table, pourra, par une réciprocité sévère, mais juste, valoir à son auteur d'être exilé à la petite

Chapitre V. *Du premier et du second.* XXIV. — On entend par *premier* celui dont la preuve a été trouvée la plus spirituelle entre toutes ; par *second*, celui dont la preuve arrive, comme mérite, immédiatement après. C'est la commission qui décide. Le premier est couronné, séance tenante, des lauriers ou des fleurs dérobés, sur la table même du banquet, au jambon ou au gâteau de Savoie, qui n'y perdront guère, et *Figaro* lui offre une plume d'or sur laquelle est gravée une inscription commémorative.

XXV. — Le *second* reçoit une boîte de cigares, sur laquelle il prélève un paquet d'honneur, qu'il emporte comme un souvenir. Il offre le reste à ceux des convives qui sont sensibles aux agréments du pur havane. La petite table n'a droit qu'à des cigares de second choix.

Supposant qu'il pourrait se rencontrer un excentrique désireux d'assister à ces agapes, le *Figaro* avait réservé une place pour laquelle a été fait le chapitre VI.

Chapitre VI. *Du couvert de l'Anglais.* XXVI. — Par une exception spéciale, un couvert est toujours réservé à la grande table. Ce couvert est désigné sous le nom de *couvert de l'Anglais.*

XXVII. — Pour devenir titulaire du couvert de l'Anglais, il n'est pas besoin de subir le concours exigé du vulgaire; il suffit au candidat de s'être fait inscrire la veille, avant quatre heures du soir, au bureau du journal, et d'avoir versé entre les mains du caissier une cotisation de 500 francs.

Le montant de cette cotisation exceptionnelle est consommé, séance tenante, par la réunion honorée de ce magnifique suffrage.

XXVIII. — Sont considérés comme Anglais, et accueillis comme tels, tous les nobles seigneurs, français ou étrangers, disposés à consacrer vingt-cinq louis à la satisfaction d'une fantaisie aussi distinguée.

XXIX. — Dans le cas ou le *couvert de l'Anglais* est l'objet de plusieurs demandes, la date de l'inscription fait loi. On passe à l'ancienneté.

Chapitre VII. *Dispositions générales.* XXX. — Le costume est *ad libitum.* Nous nous en rapportons à la magnificence ou à l'originalité des convives.

ter à un second dîner — ce qui sans cela lui était défendu par les statuts dont nous allons parler tout à l'heure.

A quelques jours de là, M. de Villemessant se trouvait dans le cabinet de M. Offenbach; survient M. Scribe. On cause longtemps; le directeur du *Figaro* raconte plusieurs anecdotes avec l'entrain qu'on lui connaît et laisse M. Scribe enchanté de lui.

« Quel est donc ce monsieur? demande M. Scribe.

— Comment, vous ne le connaissez pas, répond Offenbach, mais c'est M. de Villemessant! »

Et M. Scribe rejoint sur le théâtre M. de Villemessant, qui causait avec M. Hector Crémieux; il va à lui, lui prend les deux mains :

« Comment, c'est vous, Monsieur, vous mon ennemi! mais je suis très-heureux de faire votre connaissance, et je garderai longtemps, soyez certain, le souvenir des deux charmantes heures que vous m'avez fait passer. »

Quant à M. de Villemessant, il déclare n'être pas l'ennemi du fécond vaudevilliste, dit qu'au contraire le théâtre de M. Scribe l'a toujours beaucoup amusé, et qu'au risque de ne pas passer pour un fort, il le trouve suffisamment littéraire — ce qui n'est pas l'opinion de M. Jouvin; puis, n'oubliant jamais l'occasion de faire une malice, il conclut ainsi :

« Du reste, l'auteur du petit couplet est M. Hector Crémieux, que j'ai l'honneur de vous présenter, un garçon d'esprit que vous connaissez depuis longtemps. »

Vous voyez d'ici la figure de M. Hector Crémieux.

En ce temps-là, M. Scribe, chaque fois que le *Figaro* disait du mal de lui — c'est-à-dire toutes les fois qu'on donnait une nouvelle pièce du célèbre académicien — faisait acheter deux exemplaires du *Figaro*. Pourquoi deux? — Un exemplaire pour montrer aux amis et connaissances jusqu'où allaient « ces gens-là », bien, je le comprends; mais l'autre exemplaire? On n'a jamais pu pénétrer ce mystère.

Il fallait pour assister aux dîners du *Figaro* : 1° avoir reçu une lettre d'invitation, 2° verser une somme de 10 fr., 3° faire un mot!

Les statuts, qui se divisent en sept chapitres et trente-six articles, ont été rédigés par M. A. Barthet; en voici quelques extraits :

Chapitre IV. *Des deux tables*. XX. — Il y a deux tables : *la grande* et *la petite*. — La grande, magnifiquement ornée et éclairée, mieux servie et servie la première, est la récompense de ceux dont la preuve a été trouvée supérieure : — la petite, modestement reléguée dans un coin de la salle, est assignée à la seconde catégorie : elle n'aura le droit de trouver ni les vins trop jeunes, ni le gibier trop vieux, ni le service mal fait, ni le café médiocre.

XVIII

Cette année-là, *Figaro* publia entre autres travaux : le *Salon de* 1857, où M. Jean Rousseau prouva qu'il était un des rares écrivains qui sachent faire et qui font vraiment de la critique d'art; — les *Mouches*, l'*Histoire de l'invalide à la tête de bois*, et *A quoi sert de fumer? théorie esthétique du plaisir*, trois charmants articles signés Mérinos (un pseudonyme, — un qualificatif, si l'on veut, derrière lequel se cache un savant magistrat, dont M. Plassiart n'a pas eu dernièrement beaucoup à se louer); — un article sur la *Petite Presse* et sur G. Planche, de M. B. Jouvin; — il avait aussi réimprimé la *Part du feu*, cette charmante nouvelle de M. Emile Solié, et donné asile au grand article de M. Dupeuty, l'*Opéra-Comique depuis cinquante ans*.

Et puis, n'y avait-il pas eu la célèbre lettre de M. Thomas Couture, dans laquelle cet artiste s'affirmait peintre, de la même façon que Pagès du Tarn, l'année avant, s'était affirmé poëte tragique?

Dans un petit *boniment*, publié le 27 septembre, je lis cette phrase :

« A l'époque de la création du *Figaro*, chaque numéro coûtait quatre-vingt à quatre-vingt-dix francs de rédaction, et lorsqu'à la fin du mois mon ami Villemot (c'est M. de Villemessant qui parle) emportait ses *cent* francs, nous formions respectueusement la haie devant ce riche Californien.

« Maintenant, chaque numéro coûte, en moyenne, six à sept cents francs de rédaction. En payant mieux mes collaborateurs, j'ai déterminé la hausse à la Bourse littéraire, et les autres journaux ont été forcés de subir le cours, car les écrivains n'auraient pas accepté une publicité moindre comme une suffisante compensation.

« La ligne est payée, au *Figaro*, depuis 15 centimes jusqu'à 50 centimes. »

C'est-à-dire que le *Figaro* paye beaucoup plus cher que les grands journaux; M. Monselet constatait tout dernièrement encore qu'il gagnait au *Figaro* deux fois plus qu'au *Constitutionnel*. M. Auguste Villemot fut payé jusqu'à 10,000 par an!

En 1857, les nouveaux collaborateurs furent, — toujours par ordre de leur entrée au journal : — MM. d'Anjou; — Bonaventure Soulas; — B. Maurice; — Jules Richard; — J. Rousseau; — Ch. Romey; — A. Lafont; — docteur Aussandon; — A. Delaville; — R. de Rovigo; — A. Scholl; — Mérinos; — C. Delavallée; — A. Rocher; — Le Guillois; — A. Marteu; — Daniel; — de Sancy (Siraudin); — Claude Vignon (Mme Noémi Constant); — J. Noriac; — E. Guillot; — C. Monselet; — J. de Prémaray; — A. Barthet; — C. de Lapouge.

XIX

(1858)

Mlle Rachel meurt à la villa Garden, et M. de Villemessant apprend cette nouvelle le mardi 5 février, à onze heures du soir, au théâtre de l'Opéra-Comique ; il va trouver au foyer M. Jules Lecomte et lui dit :

« Je sais que vous avez quantité de notes et de lettres sur Mlle Rachel, voulez-vous que nous passions la nuit et la journée de demain à travailler à l'imprimerie — comme des nègres ? Mon numéro de demain est fait ; mais cela m'est égal, on le défera. »

M. Jules Lecomte hésite ; M. de Villemessant court chez lui le lendemain matin, et parvient à obtenir ce qu'il désire, c'est-à-dire vingt-quatre heures après, le *Figaro* publie sur la grande tragédienne un numéro entier — avec supplément même.

Le 11 mars 1856, M. Jules Lecomte ayant annoncé dans l'*Indépendance belge* que Mlle Rachel renonçait à son art au profit du mariage, en avait reçu une lettre, — publiée par le *Figaro* le 23 mars 1856, — dont j'extrais la phrase suivante :

« Si j'étais morte en Amérique, vous eussiez, oh ! j'en suis bien sûre, été le premier à me consacrer (digne de votre esprit et de votre cœur) un de vos plus chaleureux feuilletons. »

Ce n'était peut-être pas tout à fait à un tour de force de journaliste que s'attendait la célèbre artiste !

Le succès de ces numéros fut immense : on en vendit quinze mille exemplaires.

Naturellement, les autres petits journaux crièrent à l'inconvenance. Ces accès de sensiblerie m'ont toujours fortement réjoui, — surtout de la part de gens qui ne passent pas pour en faire métier.

Journal d'actualité, le *Figaro*, a fait ce qu'il devait faire, c'est-à-dire qu'il a donné le plus de détails possible sur ce dont s'entretenait tout le monde, et cela sans attendre sottement que les grimauds eussent pu ramasser quelques anecdotes sur l'illustre tragédienne. Ces messieurs, du reste, publièrent aussi ce qu'ils savaient. — Ils n'en savaient pas long : *inde iræ !*

De temps en temps, du reste, les lettres éprouvent le besoin de montrer leur sensibilité, et je me rappelle que MM. G. Bell et A. Villemot furent vertement tancés pour avoir annoncé, — sans pleurer à chaudes larmes, — la mort de MM. Molé-Gentilhomme et Ferdinand de Villeneuve.

Le 21 février, n° 315, M. Nadar envoie une trouvaille qu'il a faite, et qu'il pense avec raison être très-curieuse et très-intéressante : c'est une pièce de vers moitié patois, moitié français (patois de la Touraine) :

Ta pauvre Manette est allée
Où s'en va toute la *dalée*, etc.

Il y a cent trente-huit vers, et elle est signée Raynal A.....n.

Je la recommande à tous ces vieux enragés qui se sont disputé la bibliothèque Pierquin de Gembloux et m'ont empêché d'acheter, — moi qui n'ai pas le *sac*, — les Noëls de la Franche-Comté, ma vieille province.

Le *Figaro*, qui publie rarement de la poésie, ce dont nous le louons fort, insère une longue pièce de vers intitulée *Violante* et signée Stello (Henry Blaze de Bury) : « Cherchez l'auteur, dit le journal, entre les trois ou quatre poëtes de ce temps-ci. » (!!!)

L'article de M. C. Monselet, sur la *Bibliothèque impériale*, fait du tapage dans un monde où le *Figaro* pénétrait peu jusque-là; chacun rit aux larmes, excepté M. Ravenel, qui ne rit jamais; M. Chéron, qui rirait bien s'il n'y était pas trop maltraité; M. d'Auriac, qui ne rit plus depuis qu'il est au *Siècle*, et M. Combette, qui a peut-être ri lorsqu'il était jeune.... il y a si longtemps!

XX

Et voici une série de portraits qui obtiennent un grand succès; ils sont bien faits, du reste, mais ne font autant de bruit que parce que la signature Jacques Reynaud cache un des cinq mille écrivains résidant à Paris.

Chacun veut savoir qui c'est; tout le monde l'ignore, et M. de Villemessant, qui connaît bien les gens de lettres, se garde bien de venir en scène annoncer que les portraits donnés par le *Figaro* sont dus à la plume de Mme la comtesse Dash!

Je sais à l'heure qu'il est des gens furieux d'avoir applaudi à ces petites esquisses, et qui préfèrent croire encore qu'on les trompe que de les supposer un seul instant de la main de Mme Dash.

Nemo (M. de Pène), qui est passé aux *Echos*, froisse dans un article tous les officiers de l'armée française, qui lui demandent raison en masse. Il se bat deux fois dans la même matinée, et au second duel est très-grièvement blessé. Nous n'allons pas raconter ce duel, qui eut un retentissement prodigieux et qui devint presque une grosse affaire; mais nous citerons ce détail, généralement ignoré : les quelques lignes qui émurent tant l'armée avaient déjà été publiées quelques jours auparavant dans la *Mode*, où M. de Pène faisait la chronique, et ce qui est plus fort, c'est qu'elles avaient été écrites pour un sous-lieutenant, — je pourrais presque dire à son instigation, — ami ou même parent de M. de Pène.

« Grondez-le, avait dit une charmante personne à M. de Pène, grondez-le bien fort; voyez comme il a déchiré ma robe avec ses vilains éperons! »

Et le sous-lieutenant avait ajouté en riant :

« Ah! mon cher de Pène, infligez-moi hautement, publiquement, un blâme vigoureux, et je serai trop heureux si la publicité donnée à ma faute peut être considérée par mademoiselle comme une expiation suffisante. »

Et dire que tout cela, mal lu, mal interprété, grossi à l'envi, faillit causer la mort d'un bourgeois ou celle de trois mille militaires, — trois mille au moins!

En effet, MM. les sous-lieutenants veulent tous se battre les uns après les autres, et MM. les capitaines, les commandants, les colonels, etc., — tous ayant été sous lieutenants, — sont prêts à prendre fait et cause pour leurs cadets; or il résulte, — d'un très-sérieux calcul, fait par un habile statisticien, — que, pour en arriver aux capitaines, il eût fallu que M. de Pène tuât trois mille sous-lieutenants, ce qui représente à peu près le nombre d'officiers de ce grade dont s'enorgueillit à juste titre l'armée française.

En en tuant un chaque matin, avant déjeuner, M. de Pène serait resté huit ans et deux mois et demi dans les douceurs de ce petit travail, — et cela pour arriver à être tué par le premier capitaine venu!

Enfin le calme se rétablit; tout le monde se sauve : M. de Pène à Nauheim et M. de Villemessant à Chambon; des milliers d'amis sont allés s'inscrire au *Figaro*, les uns par sympathie pour le blessé, les autres pour protester... Que sais-je? Je connais des militaires et des bourgeois qui, depuis cette affaire-là, et pour elle, sont restés brouillés; et vraiment y avait il de quoi?

M. de Pène disait, il y a quelque temps, à une personne qui lui rappelait les circonstances de ce duel : « Mon cher, encore à l'heure qu'il est, après quatre ans, il y a beaucoup de gens qui, sans s'en rendre compte, entrent chez moi sur la pointe du pied, et qui instinctivement mettent une sourdine à leur voix en me parlant. »

— 30 —

XXI

Nous avons dit que M. de Villemessant se retire à Blois; expliquons-nous. Pour sauver le journal, il s'arrête, se juge et se condamne aux douleurs de l'exil : car, pour tout le monde, il est le coupable, le seul coupable, et tout ce que disent et font ses collaborateurs retombe sur lui, et il va s'offrir aux dieux infernaux, qui ne veulent pas de lui et lui conseillent d'avoir toujours un œil sur le *Figaro*, car qui sait ce qu'il va devenir?

MM. Villemot et Jouvin prennent la direction du journal; mais M. Villemot, sur le caractère paisible duquel on avait compté, attaque violemment M. Dollingen, qui lui propose un duel au sabre : l'arme a du succès; M. de Villemessant prétend que le sabre est capitonné, et Jules Noriac publie dans le *Figaro-Programme* une charmante complainte intitulée : LES CHANTS DU ROI, *le Journaliste sanglant, ou les Désagréments de la susceptibilité*, complainte sur un affreux événement qui n'a pas eu lieu dans le bois de Vincennes. — Curieuses révélations faites sur les dalles humides de la Morgue, pour un sou.

AIR DE *Marlborough*.

Dollingen en colère,
Dollingeon, Dollingin, Dollingère,
Dollingen en colère
A chargé Pelloquet (*ter*)

De déclarer la guerre,
Dollingeon, Dollingin, Dollingère,
De déclarer la guerre
A Villemot stupéfait (*ter*).

Dans le bois de Vincennes,
Dollingeon, Dollingin, Dollingennes,
Dans le bois de Vincennes,
Où l'on tire le canon (*ter*).

. . . . . .

On préféra le sabre,
Dollingeon, Dollingin, Dollingeabre,
On préféra le sabre,
C'était bien plus coquet (*ter*).

Sur la plus haute branche,
Dollingeon, Dollingin, Dollingeanche,
Sur la plus haute branche
Audebrand l'on planta (*ter*).

Les auteurs d' ce poëme,
Dollingeon, Dollingin, Dollingème,
Les auteurs de ce poëme
Leurs noms n'ont jamais dit (*ter*).

On croit que c'est Biéville,
Dollingeon, Dollingin, Dollin-gille,
On croit que c'est Biéville
Ou Toinon Révilli (*ter*).

M. de Villemessant rentre le 31 octobre, et ce n'est qu'après un long mois de tranquillité qu'a lieu le même jour un double duel dans lequel le *Figaro* a pour adversaires MM. Plunkett et G. Naquet.

On raconte qu'arrivé sur le terrain, M. de Villemessant dit à G. Bourdin :

« Comme c'est vous, mon cher, qui héritez, si l'épée traverse, mettez une virole ! »

Il fut blessé, mais l'épée ne traversa pas.

Il n'y eut qu'un procès en 1858, ce fut celui de M. Doublet de Persan, procès qui fit peu de bruit.

Maintenant, si le *Figaro* eut le tort de publier, entre autres : le *Dictionnaire des coulisses*, de M. Joachim Duflot, et les *Comédiens et Comédiennes*, de M. F. Arnold, il publia quelques bons articles de M. Rousseau, sous ce titre général : *Paris dansant ;* des critiques littéraires de M. J. de Suttières (M. Francisque Sarcey, qui signa même un certain temps : *Satané Binet*), et le *Figaro à la main*, c'est-à-dire un nouveau déguisement sous lequel les nouvelles à la main, les Échos, reparurent plus vifs et plus frais que jamais.

Quant aux nouveaux collaborateurs, nous citerons M. E. Lataye : dans mon *Histoire de la presse parisienne* (je demande pardon de me citer), j'ai écrit : « M. Eugène Lataye a été droit de la *Gazette du progrès* à la *Revue des Deux-Mondes !...* — j'oubliais de dire : En passant par le *Figaro*. Il n'y fit qu'un article, c'est vrai, mais enfin il y a trempé. — M. Buloz ne prend donc pas de renseignements ! — A quoi donc pense M. Buloz ?

MM. Julien Lombard, Xavier Aubryet, dont les trop longs articles sont toujours précédés de quelques lignes bien senties dans lesquelles *Figaro* demande pardon à ses lecteurs de leur servir d'aussi gros morceaux, — et cela se renouvelle chaque fois que M. Aubryet publie un article au *Figaro* ; — Galoppe d'Onquaire ; — le marquis d'Urbin ; — Jules Vallès, un garçon de talent ; — Amédée Pommier (il eût mieux valu — puisqu'on en voulait mettre — publier de ses vers : on sait le proverbe : Ne demandez pas au pommier qu'il produise des..., etc.) ; Jules Prével, qui, mécontent de ce que j'avais dit dans mon *Histoire de la presse parisienne*, me décocha un quatrain empoisonné — qui n'était même pas de lui !

Je n'ai pas le quatrain plus lourd qu'autre chose; il y a longtemps que celui-ci s'en est allé où va la feuille de rose et la feuille de papier; et cependant je ne puis pas faire suivre ce joli nom, Jules Prével, de quelques mots flatteurs.

Car si je le fais, ne penserez-vous pas, ô Prével, que j'ai peur de vos quatrains! et si, au contraire, je cherche à vous être désagréable, ne penserez-vous pas, ô Prével, que c'est par une mesquine rancune?

Ah! Prével, je suis bien embarrassé.

Continuons : MM. Denis de Trézan, — Sauveur Galéas, — Mme Dash, — Robert Mittchel, — Th. de Lanjeac, — Ch. de Courcy : de l'esprit, mais trop de calembours et d'à-peu-près; — Jouslin de Lasalle, — Ch. Brierre, — P. Dhermoys, — de Brancas, — F. Arnold, — R. Nestor, — A. Demi (B. Soulas), — Ch. Bauquier, — Ed. Coudray (Louis Pollet).

XXII

(1859)

Figaro publie, sous la signature d'*Une vieille femme*, des lettres à M. B. Jouvin sur la *Société française;* la chronique est signée Camille de Jailly (Mme Dash), Bastien (M. G. Bourdin), etc., jusqu'à l'entrée de M. Paul d'Ivoy, auquel le *Figaro* fait un pont d'or.

M. F. Sarcey attaque, dans un article, la bohème et les gens qui passent leur vie dans les estaminets : grand émoi! la brasserie des Martyrs s'agite : que va t-on faire? M. Alphonse Duchesne se met à la tête du mouvement, il quitte la lyre, pose sa pipe et court sus à l'Ecole normale. M. Sarcey est désarçonné, et M. Duchesne, vainqueur, pénètre dans la place, où il tartine à son tour... contre la bohème! M. Fernand Desnoyers « poëte français », loin de quitter la lyre, dépose dans le *Figaro* une pièce de vers restée célèbre :

Par mon nez de corbin et par ma barbe rousse,

qu'on insère en la faisant précéder de ces lignes :

« M. Fernand Desnoyers, en m'envoyant une pièce de vers, m'écrit :

« Nous avons eu, m'a t-on dit, quelques démêlés ensemble; cela m'est « indifférent — et à vous? »

« — A moi! je publie vos vers.

« H. DE V. »

Le 17 mars, M. de Villemessant, qui ne peut pas toujours avoir la main heureuse, débouche M. Bollingen de sa *chère Gazette*. Avant cette opération, la *Gazette de Paris* ne nuisait en rien au succès du *Figaro* : bien plus, elle y aidait en jouant le rôle de repoussoir ; une fois achetée par le *Figaro*, elle lui fit du tort, lui prit des écrivains et lui dépensa pas mal d'argent. Disons que lors de l'achat de la *Gazette de Paris*, le *Figaro* voyait encore une fois ses ennemis se grouper autour de lui, et, en cas de malheur, la *Gazette de Paris* eût été une ressource, un refuge. Ce fut la seule occasion qu'elle eut de faire parler d'elle. — Les dieux ne le voulurent pas !

Arrive la guerre d'Italie : *Figaro* fait comme les autres journaux, il envoie M. d'Ivoy en Italie, publie le *Cri des zouaves*, de M. Gustave Mathieu, les *Régiments de l'armée d'Italie*, de M. Jules Noriac, et des *Etudes contemporaines*, par M. Gui d'Estrées (M. H. Blaze de Bury, un écrivain de la *Revue des Deux-Mondes*). Le côté littéraire se ressent de toute cette mousqueterie ; citons cependant le *Salon* de M. Jean Rousseau, les *Rengaines* de M. Ernest Boysse, rédacteur du *Nouvelliste de Rouen*, et la *Chanson des aventuriers de la plume*, parodie très-réussie d'une pièce de Victor Hugo ; elle est, du reste, signée Noriac. N'oublions pas, parmi les bonnes bouffonneries, une lettre d'un monsieur de Blois (M. Hermel, beau-fils de Roger, de l'Opéra), voisin de campagne de M. de Villemessant, lequel raconte à ce dernier, de la manière la plus spirituelle et la plus gaie, le mariage de sa servante.

XXIII

Décidément *Figaro* se range ; il n'y a encore qu'un petit procès à enregistrer pour l'année 1857, celui de Mlle Nelly Dupuis.

On connaît le fameux incident auquel ce procès donna lieu. Mlle Nelly avait ordonné à son huissier, M. Baudin, de faire une saisie au domicile de M. Sirandin, dans le cas où celui-ci ne payerait pas dans les vingt-quatre heures ; mais M. de Villemessant ayant payé le principal et les frais de cette condamnation, la saisie n'eut pas lieu. Or M. Valser, huissier de M. de Villemessant, ayant fait observer que dans la somme de 1,586 fr. réclamée par M. Baudin figurait une somme de QUARANTE CENTIMES pour la feuille de papier sur laquelle devait être relatée la saisie, se refusa à les payer ; M. Baudin déclara alors que si ce supplément de frais n'était pas soldé avec le reste, il refuserait tout.

M. Valser paya, mais en protestant ; quant à M. de Villemessant, il récla-

ma hautement ses 40 centimes, et, à la veille du jour de l'an, en fit cadeau à ses rédacteurs : c'est alors que la scie commença. Enfin, M. de Villemessant fut mandé au cabinet de M. Salomon, substitut du tribunal de première instance, qui lui remit 40 centimes sous la forme de deux pièces de quatre sous.

« Quel avenir nous est-il réservé? Dieu le sait! s'écrièrent alors les rédacteurs du *Figaro;* mais, quoi qu'il arrive, dans la bonne ou mauvaise fortune, nous jurons de les garder religieusement, ces huit sous si miraculeusement retrouvés! Notre bonheur peut se lasser, notre étoile s'éteindre et le vent changer; alors même que le *Figaro* ne ferait plus une annonce ni un abonnement, il conservera ses huit sous, et sera encore de trois sous plus riche que le Juif errant!

« Ces huit sous sont assurément *le plus beau jour de notre vie!* Ces huit sous rendus constitueront notre plus beau titre de gloire dans les annales de l'avenir! — Dans cent ans d'ici, il se peut qu'on dise du *Figaro* :

« — Il n'a pas toujours été gentil; il a fait ceci, il a commis cela...»

« Mais la postérité ajoutera :

« — C'est égal! N'oublions pas que c'est le *Figaro* qui a su reprendre huit sous à l'huissier Baudin. »

On fit la *Ballade de l'huissier Baudin;* on encadra les deux petites pièces dans un tableau au bas duquel signèrent les rédacteurs; ce tableau, illustré par Carjat, fut même gravé et reproduit dans le journal. — Bref, on rendit la vie dure pendant quelque temps à ce malheureux huissier.

Mais les huissiers! qui a pitié d'eux! *Figaro* rappelle le mot de Dumas. Quelqu'un lui demandait 25 francs pour faire enterrer un huissier mort dans la misère; Dumas alla à son secrétaire, y prit quinze louis et les remit à la personne en lui disant d'une voix émue : « Ah! c'est pour enterrer un huissier!... voici cent écus... je n'ai que cela; enterrez-en douze! »

Les collaborateurs nouveaux se nomment MM. Tony Révillon, qui évite de signer son nom le plus qu'il peut, probablement pour ne pas compromettre sa future réputation d'auteur dramatique : *Clément de Chaintré* dans le genre noble, et *Claude Durand* dans celui qui ne l'est pas, sont les noms qu'il affectionne; — MM. E. Julien, — L. Reynard, — Maurice Simon, — A. Duchesne, — Henry Dubellay, un descendant de Joachim; — J. Nerman, — E. Faure, Leudolphe de Virmond, — Louis Pollet, qui donne deux très-bons articles intitulés : *Un premier article dans le Figaro*, et la *Littérature en chiffons;* — E. Courbels, — Jonas, — Ch. Deulin, un garçon qui ne manque ni d'esprit ni de talent, — beau-frère de M. Francisque Sarcey. Après la brouille d'About et du *Figaro*, M. Sarcey vint trouver M. de Villemessant pour lui donner sa démission. « C'est un deuil de

cœur ! » répondit M. de Villemessant, et il resta quelques secondes comme absorbé dans sa douleur ; puis il releva gaiement la tête en s'écriant : « Eh bien ! mon cher ami, le deuil est terminé ; si nous parlions d'autre chose ? » A peine M. F. Sarcey était-il sorti, qu'on vit entrer M. Ch. Deulin, lequel venait tout triste — presque les larmes aux yeux — annoncer qu'il ne pouvait plus écrire dans un journal d'où se retirait M. F. Sarcey. « Vous me le promettez ? lui dit M. de Villemessant en lui serrant la main. « Jurez-le moi ! » continua-t-il en voyant l'air ébahi de M. Deulin, stupéfait de cette sortie originale (je ne parle pas de la sienne). MM. A. Wolff, H. Mellier, — Étienne Maurice, — Ernest Blum, l'auteur des *Mémoires de Rigolboche*, — J. de Muire, — Marc Champrosé, — Angelo de Soro, J. B. Boredon, — H. Balesta, — E. Boysse, — Ét. Carjat, qui publie un article intitulé : les *Bons Petits Camarades* ; — H. Magnard, — Th. de Grenne, — Ch. Bruinne, — A. Delveau, — Eugène Lurpille, — Ec. Reponty, — R. de Breilh, — H. Roger, — C. Dehans, — C. Lorédan, — Georges David, un pseudonyme qui se changea d'abord en G. Davidson, puis en John Davidson, et derrière lequel se trouvait M. Eustache Lorsay, peintre de talent ; — Mathurin, — Alphonse Daudet, le seul jeune poète de ma connaissance qui ait réellement du talent...

« Le seul... c'est peut-être un peu vif pour les autres, vous n'en estimaiez probablement pas beaucoup ?

« — Mais si, mais si ; du reste, je ne demande pas mieux que de me tromper, et M. Daudet est assez fort pour ne pas craindre les concurrents. »

MM. Albéric Second, un des princes du petit journal ; A. de Saint-Albin.

XXIV

(1860)

Le *Figaro* inaugure les *Paris au jour le jour*. Le titre dit ce qu'est cette innovation qui remplace avantageusement la chronique, ces *Petits Paris* signés Pierre et Jean (MM. de Villemessant et Albéric Second), sont d'une grande vivacité, et donnent au journal une animation qu'il semblait avoir perdue depuis quelque temps. *Figaro* redevient *Figaro* ! La réussite des *Paris au jour le jour* engage M. de Villemessant à les réunir en un volume, au prix de 1 fr., volume paraissant tous les mois : l'idée est mauvaise, car *Figaro* les met plus tard à 60 centimes, si, voyant qu'on en vend tout autant, il ne

pérme plus de laisser sortir du journal. Du reste, cela ne fait-il pas supposer que tout le monde lit le *Figaro*?

Figaro profite du carnaval pour donner un grand bal masqué au profit des gens de lettres détenus à Clichy; le bal rapporte 7,619 fr., tous frais payés, ce qui est joli pour un bal. Mais voyez la belle affaire! O honte de notre époque! Il n'y a pas d'hommes de lettres à Clichy! Aujourd'hui, le gendelettres est un fabricant de lignes; il les fait (pas toujours), mais il les vend et les vend, le plus à faux poids qu'il peut, trompant, par l'abus d'un dialogue à queues, sur la qualité de la marchandise vendue. Une fois l'affaire faite, il met l'argent dans sa paillasse, vit comme un bon bourgeois jusqu'au moment où la faim le force à rentrer dans le commerce; les malins sont ceux qui, après avoir mis l'argent dans leurs poches, se couchent dessus.

On cite quelques écervelés qui ne payent peut-être pas très-exactement leur tailleur et leur bottier, mais c'est tout.

Quant à ceux qui meurent à l'hôpital, c'est simplement une affaire de statistique, exactement comme pour le malheureux qui figure sur la liste du bagne. — STATISTIQUE DES BAGNES. — ..... 15 notaires, 3 médecins, 1 homme de lettres.

En somme, *Figaro* vient au secours d'infortunes réellement intéressantes; et s'il a fait danser les jolies pécheresses de Cellarius et de Markowski, il les a fait danser pour enrichir les pauvres, le contraire de ce que font ces demoiselles, qui dansent plus souvent pour appauvrir les riches.

Voici la lettre qu'il reçut du président de la *Société philanthropique de Clichy*.

« Monsieur,

« Ce matin, M. le directeur de la maison d'arrêt de Clichy a réuni dans son cabinet les détenus sur lesquels le comité de répartition des fonds provenant du bal donné sous les auspices de l'administration du *Figaro* a bien voulu étendre sa sollicitude. Les sommes allouées à chacun d'eux par la commission réunie dans vos bureaux leur ont été remises, et ils me chargent d'être leur interprète auprès de vous pour vous témoigner, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à cette bonne œuvre, leur vive gratitude.

Ceux mêmes qui, quoique méritant au plus haut point votre intérêt, n'ont pas été rangés parmi les élus, ont reconnu que la distribution avait été faite aussi judicieusement que possible, et que les misères auxquelles vous avez tendu la main étaient les plus dignes d'être secourues. Sûrs que votre cœur généreux ne laisserait échapper aucune occasion de leur venir en aide, leur reconnaissance vous est acquise d'avance.

« Le payement de la somme de 1,000 francs, qui a été affectée à solder le fourneau, a rendu à la *Société philanthropique* un signalé service, en l'affranchissant d'une dette bien lourde pour elle; tous les détenus ont décidé que ce fourneau porterait désormais le nom de fourneau du *Figaro*, afin de perpétuer dans la maison le souvenir de votre journal.

« Quant à moi, Monsieur, je n'ai qu'à vous remercier de la bienveillance que vous m'avez témoignée. J'espère que vous voudrez bien me permettre de vous le dire de vive voix quand les portes de Clichy me seront ouvertes.

« Recevez, etc.

« A....

« Président de la *Société philanthropique*. »

Eh bien, si ce monsieur tient parole, il sera le seul qui aura remercié le *Figaro*; — je ne parle pas de deux *obligés* qui sont venus faire une petite visite afin de savoir s'ils ne seraient pas augmentés et s'ils ne pourraient pas toucher d'avance leurs rentes... car ils se persuadaient que tous les ans le *Figaro* allait faire danser pour eux.

Ainsi fait le *bal des huissiers*. — Oui, tel devait être son nom! les 40 centimes de l'officier Baudin ayant servi de premiers fonds et ayant presque donné l'idée du bal.

La chronique est tantôt signée Villemot, l'Estoile (Léon Lavedan), P. d'Evis; mais c'est sa fête, à la pauvre vieille; il lui faut quelque nouvel ajustement pour attirer les regards, et les *Paris au jour le jour* lui font bien du tort.

Parmi les bons articles, citons une étude de M. Jouvin sur (ou mieux contre) Béranger, étude fort bien faite; un Lacordaire très réussi, signé Pierre Stell (M. Caraby); un charmant petit article intitulé: *Un drame dans une cage*, de Jules Noriac (Ary Sauvage), et le *Dimanche d'un jeune homme pauvre*, signé Jules Vallès. — N'oublions pas non plus quelques vers de M. Monselet : l'*Album de Cupidon*, parmi lesquels il s'en trouve de fort beaux.

Le *Figaro d'été* est bien inférieur au *Figaro d'hiver*, et ce surtout depuis quelques années; cela tient à ce que la plupart des rédacteurs — gens à courir la pretantaine — disparaissent au premier rayon de soleil et fuient à tire-d'aile du côté où fleurit l'aubépine. Mais M. de Villemessant, qui tient principalement à ce que *Figaro* fasse toujours un peu de bruit, organise d'une façon superbe les fêtes de la ville de Blois, et réunit à Chambon, dans un immense pique-nique, tous les artistes et les gens de lettres qui se trouvent à Paris. Et ce ne sont pas les premiers venus que MM. ...

— Mais pardon, la main aux dames : — Mmes D. Ugalde, Wertheimber,

Marie Battu, etc.; MM. Tamberlick, Levasseur, Faure, Sainte-Foy, Ponchard, etc. etc. etc.

Quant au pique-nique de Chambon, il fut splendide : « Une tombola fut organisée dans les bureaux du *Figaro* et à Blois. Mais comme il était juste (et peu loyal) que le sort ne fit échoir aux hommes de lettres que les petits lots, tels que boîtes de sardines, pots de moutarde, etc., « je (M. de Villemessant) chargeai MM. Seguy et Dollingen, les plus... *intelligents* de nos commissaires, de faire ce que nous nommons le coup de l'urne. Je leur rends cette justice, ils s'en sont tirés avec une dextérité rare et les pique-niqueurs riches ont été étrillés de main de maître. »

Je crois même que M. Millaud, en ramenant un lot de 80 francs, s'écria : — Dire qu'il y a des lots de 3 francs! c'est toujours ma chance!

4,700 — DIX-SEPT CENTS bouteilles de vins fins furent englouties dans ce banquet, et devant ce chiffre authentique, le moraliste le plus sévère ne pourra blâmer M. Charles Monselet de s'être écrié à la fin du repas :

« Quel dommage, mes amis, que Villemessant n'aime pas les ivrognes! je lui en aurais cependant présenté un bien joli... »

Le *Figaro*, qui naturellement est le moniteur officiel de ces magnificences, profite du bruit qu'elles font et ne s'en porte pas plus mal.

Les collaborateurs, pour l'année 1860, se nomment : MM. Soldi, — Jaime fils, dont on aurait bien fait (du moins c'est mon opinion) de ne pas publier la série *Derrière le rideau;* — Emile Bourguignon, — Noël Nospach, — A. Sacré, — Louis Gras (ne serait-ce pas M. Gothard, des *Débats?*), — P.-A. Geoffroy, — A. Mortier, — Barbier-Vémars, — Darthenay, — E. Plessant, — Eugène A. Deshorties, — O. Lacroix (ce n'est cependant pas le spirituel auteur de *l'Amour et son train*), — François Talon, qui vient de publier un livre fort remarquable intitulé : *les Mariages manqués*), — Marc Marcel, — Pierre Dubois, — J. Desmares, — Léopold Stapleaux, — Léo (Léon Lavedan), — Lucien Favart (une femme), — Frantz Bremer, — E. Simplice, — P. Cairaud, — Roger Roux, — A. Perreau.

XXV

(1861)

Les *Paris au jour le jour* continuent à être le grand attrait du journal; ils alternent avec des chroniques signées tantôt Villemot, tantôt Pigalle (Jean Rousseau).

Un des collaborateurs les plus aimés du *Figaro* meurt à la maison de santé Dubois, et les lettres veulent élever un monument à celui qui fut Henry Mürger. Le *Figaro*, sur la proposition de M. Aubryet, ouvre toutes grandes ses colonnes à une souscription qui, en peu de temps, monte au chiffre de 6,556 fr. 70 c.

Dans l'affaire du *Tannhauser*, le *Figaro* est hostile à Richard Wagner; il le crible d'épigrammes avant la représentation et ne s'arrête que devant la chute de l'opéra, qui lui rend sacré le malheureux compositeur. Hâtons-nous de dire qu'il avait publié aussi sur Wagner un feuilleton très-élogieux et très-complet, signé Ch. de Lorbac.

Puis arrivent les lettres de Junius. Je ne veux pas parler longuement de ce mystérieux personnage; mais, en historien consciencieux, je ne puis passer outre sans constater qu'il n'a manqué à Junius — pour être Junius — que du talent, de l'esprit et du savoir-vivre. On se souvient de la leçon de convenance et de bon goût que lui donna M. E. de Biéville.

« On a balayé Junius, on s'est assis dessus, on la lui a faite à l'oseille! » s'écriait M. Scholl à propos du départ de Junius. — Je ne sais pas si c'est à l'oseille; mais dans tous les cas on la lui a bien faite — la reconduite, et ce n'est pas M. Philarète Chasles, *pour plus d'une raison*, qui la trouvera trop brutale.

« Mon ami, il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte, disait le roi Dagobert à son chien en le jetant par-dessus le pont. — Junius, probablement absorbé par sa discussion avec M. E. de Biéville, nous a envoyé vingt-quatre heures trop tard sa douzième lettre. Nous abusons de cet incident pour terminer une série — qui, du reste, ne pouvait se prolonger indéfiniment. — Les dénoûments imprévus sont les meilleurs. »

C'est ainsi que Junius fut prié poliment d'aller faire ses lettres autre part.

Mais la première lettre de Junius, qui, de toutes, est restée la meilleure, donna lieu à un *steeple-chase* de Junius, où quatre casaques coururent : casaque orange, casaque bleue, casaque blanche et casaque verte : MM. Barbey-d'Aurévilly, Ch. Monselet, Jules Vallès et Alphonse Duchesne.

Certes, je n'ai pas l'étonnement facile, je croyais même ne plus jamais avoir à m'étonner; eh bien non! encore une illusion qui s'envole! Il est vrai qu'il a fallu pour cela que M. Alphonse Duchesne attaquât Henry Mürger et la bohème.

Et cependant M. A. Duchesne, en avril 1857, écrivait — et, bien plus, signait ces quelques lignes que je donne à méditer à ceux qui ont lu sa démolition de Henry Mürger :

« Permettez-moi, disait alors M. Duchesne, de vous présenter un homme qui se présenterait beaucoup mieux lui-même, l'auteur de la *Vie de bohème*

et du *Pays latin*, Henry Mürger, LE PLUS GRAND PARMI LES JEUNES, LE PLUS SPIRITUEL PARMI LES FORTS. C'est assurément lui qui, dans la génération intermédiaire, REPRÉSENTE AVEC LE PLUS D'ÉCLAT le roman français; IL A LE TRAIT, IL A LA GRACE, IL A LE SENTIMENT; IL CHARME, IL PASSIONNE, IL FAIT RÊVER. — Mürger a de l'esprit, disent les hommes; Mürger a du cœur, disent les femmes. Il a beaucoup de l'un et beaucoup de l'autre, ne vous en déplaise, et ajoutez-y une forte dose de bon sens. »

Quant à l'éreintement de la bohème dudit Duchesne..., c'est la même chose, et il nous suffira de renvoyer les lecteurs du *Figaro* au numéro du 9 janvier 1859; ils y trouveront l'apologie de la susdite bohème, presque mot pour mot le contraire de ce que dit — je n'ai pas écrit : de ce que pense — M. Duchesne. EXEMPLE : *Article pour la bohème :* « Car, après tout, les paresseux — et c'est le mot d'un philosophe illustre — sont la réserve de la France. » — *Article contre la bohème :* « Des *réfractaires!* s'écrie-t-il, allons donc! le mot est trop beau! des PARESSEUX! oui, voilà le mot déshonorant qu'il faut leur jeter à la face, etc. »

« Mais alors, va dire le lecteur porté à la bienveillance, M. Duchesne, ayant défendu la *bohème*, a dû se mettre à dos tous ceux qui ont la prétention de ne pas en être, et, en attaquant aujourd'hui la même *bohème*, va se brouiller avec les malheureux qui appartiennent à cette catégorie. — Que lui restera-t-il donc?

— Dieu! »

« Oui, c'est lui-même qui le dit : il lui reste Dieu!

« Elle est trop forte, celle-là! » s'écrierait M. Alphonse Duchesne, si c'était moi qui eusse fait l'article!

— Mais ce n'est pas moi qui ai signé Junius un article contre Mürger, après avoir signé Duchesne un article pour Mürger. Ce n'est pas moi qui ai signé Junius un article contre la *bohème*, après avoir signé Duchesne un article pour la *bohème*; non, ce n'est pas moi qui ai fait tout cela!

C'est M. Alphonse Duchesne, qui ne m'en voudra pas de croire avec lui : « qu'aucune considération personnelle doive imposer silence à ceux que la vérité sollicite, la vérité saine, robuste, la fortifiante vérité. »

« Et, dans tous les cas, Dieu ne me restera-t-il pas toujours? »

On s'est beaucoup occupé du mystérieux Junius. Le masque cachait M. Alfred Delvau et M. Alphonse Duchesne. La première lettre qui fit tant de bruit était de M. Delvau seul. M. de Villemessant a connu, il y a quelques jours seulement, le nom de ses correspondants anonymes.

Le *Figaro* publie un *Petit Figaro*, c'est-à-dire un journal dans un journal, que rédige M. A. Dupeuty.

Un *concours de nouvelles à la main* est ouvert au *Figaro*, et des prix,

doivent être distribués aux heureux vainqueurs. Je n'ai pas à parler de cela avant le jugement qui sera rendu à l'égard de tous les bons mots qui, chaque matin, sont versés dans la boîte du *Figaro*; mais si j'étais M. de Villemessant, comme je m'écrierais :

« Que c'est faible, mes enfants ! que c'est faible ! »

Si le *Figaro* n'avait pas publié de bons articles de M. Jouvin sur Lacordaire, sur l'*Académie et la Presse*; le *Salon*, de M. Jean Rousseau; un *Lacordaire* signé Odysse Barrot; les *Réfractaires* et les *Morts*, de Jules Vallès; des *Portraits littéraires*, de Th. Sylvestre; les *Lettres d'un campagnard*, etc., on pourrait le blâmer d'avoir essayé de faire faire à M. Monselet de la critique littéraire (*Lettres à mes confrères*), d'avoir publié une série intitulée : *L'Amour à Paris*, signée Louis Jacquier, et d'avoir fini l'année par les *Tourniquets*, — un *fourniquet*, a dit un faiseur d'à-peu-près. M. Lemercier de Neuville fait généralement mieux que cela ! Sa *Bohème des chiens*, ses *Réalités*, etc., en sont la preuve; où diable avait-il la tête ? Et puis *Figaro*, maladroit en cette occasion, ne l'avait-il pas écrasé d'avance sous cette avalanche de réclames qui firent des *Tourniquets* un événement attendu, ce qui est toujours dangereux pour un événement.

Mais si c'était M. Lemercier de Neuville qui eût demandé toutes ces réclames ?... — Non, ce serait trop affreux; passons.

Je viens de dire la vérité à M. Lemercier de Neuville... Vous allez voir qu'il sera furieux et qu'il se livrera sur ma personne à quelques vilains couplets de facture, — qu'il fait si bien !

Ah ! avant de finir, je demande la parole pour un fait qui m'est personnel. Le 5 mai, le *Figaro* publia sous ce titre : *le Nez de M. X...*, une vingtaine de lignes que je trouve inconvenantes, d'autant plus inconvenantes qu'elles ne sont signées que de deux initiales : F. M. — Comme ce sont les miennes, quelques bons camarades voulurent bien me les attribuer; je les remerciai de leur bienveillance, tout en les désabusant. Mais, somme toute, n'y a-t-il pas là un grave abus, et ne vaudrait-il pas mieux encore ne pas signer du tout ?

— Je suis derrière mes initiales, va me dire l'auteur, et si on me demande, je me montrerai. — Eh ! qu'est-ce que cela me fait ? lui répondrai-je; ce qui me gêne, c'est d'être aussi derrière vos initiales, ainsi que tous les F. M. de la littérature : F. Mornand, F. Malleville, etc.

Quant aux noms nouveaux, citons MM. Marc-Henri, — Jules Gambier, — J. Ludwig, — Jules Cauvain, ex-rédacteur en chef d'une feuille intitulée : *Paris à Dieppe*, dans laquelle MM. les collaborateurs chantaient mutuellement leurs louanges avec un lyrisme et une conviction qui ont dû faire sourire plus d'une fois les abonnés, — s'il y en avait; — Ch. de Lorbac, —

H. Villa, — L. Leroy, — Georges Simon, — Odysse Barrot, auteur de *Grandeur et décadence d'un mirliton de Saint-Cloud*, et fondateur de la *Revue des cours publics;* — Henri Monnier, — Hérodote Rub, — P. Merle, — Gabriel Franck, ce mystérieux personnage qui rendit compte du fameux procès Mirès, et qui n'était autre que M. Norbert Billiard, avocat; — Marcelin, du *Journal amusant;* — L. Durand, — Victorien Sardou, — L. Depret, — Paul Pierret, — C. P. Bayor, — J. B. Ellias, — Ph. Este, — Th. Sylvestre, — L. Raynaud, — L. Lafont, — Emile Soubran, — A. Court, — Barthélemy, de la *Némésis;* — Richard Lindau, un Allemand de talent; — A. Deleurance, — G. Guillemot, — L. Jacquier, — J. Sorel, — H. Barbier, A. Serreau, — L. Rambert, — Pierre Bernard, un ancien secrétaire d'Armand Carrel; — E. Siebecker, ex-rédacteur du *Mousquetaire*, et employé au chemin de fer du Nord, qui compte aussi dans son administration le romancier Erckmann Chatrian, et le jeune et savant bibliophile Alexis Dureau; — Eugène Merlin.

XXVI

Correspondance.

J'ai promis de parler de la *Correspondance;* mais, grand Dieu! il y a bien huit cents lettres!...

Etablissons quelques divisions : *Lettres d'artistes :* Mmes D. Ugalde, — Ronconi, qui plaidait contre son mari; — A. Ozy, — Julienne Bloch, — Maria Blum, — Figeac, — Scriwaneck, — Hortensia Clavelle, première danseuse au théâtre de San-Carlos, à Lisbonne; — Judith, — Augustine Brohan, — Constance Nantier-Didiée, au sujet du fameux coup de couteau; — Nelly, — Isabella Karlitzki (dire que ce mot sternutatoire veut dire *fleur* en polonais!); — comtesse Lionel de Chabrillan (vous pouvez dire Céleste Mogador); — Zoé Bélia, — Déjazet, etc., etc.

MM. Arnal, — Laferrière, — René Luguet, qui passe sa bonne plume de Tolède au travers du malheureux G. Claudin, alors au *Nouvelliste de Rouen;* — Lassagne, — Lafontaine, — E. Garraud : cette lettre fut traduite dans toutes les langues et restera le plus grand succès de ce jeune artiste; — Luigi Beretta, — H. Montazio, — C. Montelli, — Obin, — Tamberlick, — Levasseur, — Ch. Battaille, — Baroilhet, — G. Duprez, — A. Niemann, le ténor du *Tannhauser;* — Got, — Fr. Lemaître, — F. Brasseur, etc., etc.

Parmi les auteurs dramatiques, nous citerons MM. Scribe, — Th. Barrière, — Marc Fournier, — Clairville, — L. Battu, — Dumas fils, — A. Decourcelle, — A. Séjour, — Bernard Lopez, — E. Brisebarre, — Siraudin, — E. Capendu, — E. Nyon, — H. Cogniard, qui lutte vaillamment et très-spirituellement contre M. Jules de Prémaray (comme il luttera plus tard contre M. F. Sarcey); sa lettre est coupée de temps en temps par cette phrase : « On pourrait vous répondre par la *Boulangère aux écus*... (Voyons, ne trépignez pas, Jules, je n'en parlerai pas), » etc.; — Mario Uchard, — A. de Cey, — V. Sardou, — Lambert Thiboust, — B. Antier, — A. d'Ennery, — Anicet Bourgeois, — H. de Saint-Georges, — A. Béraud, etc., etc.

Quant aux gens de lettres, ils ont presque tous passé dans cette fameuse colonne!

Nous citerons MM. Michelet, — Sainte-Beuve, — Philarète Chasles, — Champfleury, qui envoie vingt francs au rédacteur chargé d'écheniller ses feuilletons; — Maxime Ducamp, — Méry, — Th. Anne, — X. de Montépin, — Édouard Fournier, — Taxile Delord, — J. Hetzel, — V. de Mars, — A. Dumas, — H. Taine, — Ch. Baudelaire, — P. Lacroix (le bibliophile Jacob), — A. Karr, — N. Roqueplan, — Emile Augier, — Legouvé, — A. de Césena, — E. About, — E. Gonzalès, — H. Castille, — Paul de Saint-Victor, qui, accusé une fois de ne pas savoir l'italien, répond spirituellement dans cette langue, — ce qui ne prouve rien cependant; — Francis Wey, — Th. Muret, etc., etc., etc.

Puis ce sont des lettres de MM. Hamon, — Thomas Couture (elle a fait son chemin, celle-là!); — Ch. Philipon, qui vient de mourir; — Nadar, qui accuse M. F. Wey de prendre le titre de *président de la Société des gens de lettres*, titre d'une place qui n'existe pas, lorsqu'il n'est que président du comité, et il le foudroie avec quelques citations du *Dictionnaire démocratique* dudit Wey; — une lettre de Fernand Desnoyers, qui aimerait mieux perdre un bras que de n'avoir pas écrit cette phrase :

« Jamais on n'a mieux fait le vers que maintenant. Les nouveaux poëtes, ceux qui ont créé dans la forme ou dans le fond, sont : Pierre Dupont, Charles Baudelaire, Gustave Mathieu, Théodore de Banville, et moi. »

Et il a raison, puisqu'il le pense! — Heureux ceux qui croient en eux-mêmes!

J'ai hâte d'arriver à la correspondance de tout le monde, du premier et du dernier venu, correspondance qui souvent n'a aucun rapport avec la littérature et les arts, et qui n'est que plus drôle. Quelle curieuse collection d'autographes! depuis la lettre signée : Un de vos fidèles abonnés, jusqu'à la lettre signée : A. de Guedéonoff, grand maître de la cour de S. M. l'empereur de Russie!

Citons d'abord une lettre de M. Gabriel Vicaire; il envoie au *Figaro* une lettre de G. Sand adressée à un jeune musicien inconnu : « M. Picard, auteur de contredanses, et chef d'orchestre d'un bal à Grenelle. » — Ce M. Picard désirait se tuer et demandait là-dessus quelques conseils au célèbre écrivain.

Maintenant, c'est le même M. Gabriel Vicaire qui envoya, en 1856, à la *Gazette de Paris*, une lettre de Proudhon adressée à une ancienne écuyère de l'Hippodrome, qui, ayant le souper triste, lui avait demandé comment elle pourrait rentrer dans la bonne voie.

Or on sait que, ces derniers temps, les catalogues d'autographes étaient remplis de lettres ainsi mentionnées : Hugo, jolie lettre à un jeune homme qui voulait se tuer et qui lui avait écrit à ce sujet; — Lamartine, curieuse lettre à une jeune femme dégoûtée de la vie, etc., etc.

Il y a évidemment là une mystification; M. Gabriel Vicaire connaît peut-être l'auteur de cette mauvaise plaisanterie?

— Puis voici une lettre signée : « Le chevalier Dupont, sous les armes au 10 août 1792 avec la garde suisse du roi Louis XVI, etc., » — qui ne veut pas entendre dire du bien de Laïs; — une autre signée : « Deniau, ex-zouave au 3e; » — « Sigisbert Chatillon, capitaine au régiment d'artillerie à cheval de la garde impériale; » — « P. d'Andas, naufragé de la *Méduse;* » — « E. de Saint-Maurice Cabany, directeur général perpétuel de la Société des archivistes de France, etc., etc. »

— Un M. C. Duez, avocat, écrit au *Figaro* pour lui annoncer que MM. Mirès et Solar viennent d'envoyer une somme de 15,000 fr. à un pauvre diable d'officier qui était allé trop vite, et qui, faute d'argent, ne pouvait réparer sa faute en donnant un père à son enfant.

Et cela simplement parce que le correspondant croit que le fait mérite d'être porté à la connaissance du public.

— Un autre monsieur, Louis de Rienblay, très-souffrant de la poitrine, écrit au *Figaro* qu'il est venu de Dijon exprès pour voir le docteur Chomel, et qu'il ne l'a pas vu, tout en étant resté quatre jours à Paris, et en ayant fait, pour arriver à ce résultat, tout ce qu'il était possible.

— Une fermière, Mme Betzi Choppart, qui demande à être maire (ou mairesse) de son village.

— Un M. Alexandre Reincke, qui prie le *Figaro* de lui trouver une place.

— Et des lettres de concierges, de locataires et de propriétaires, qui ont tous quelque chose à se reprocher. Nous n'en sortirions pas, si nous voulions seulement regarder d'un peu près.

Aussi, citons en courant : MM. Sutherand Edwards, — G. Ferrand, se-

crétaire des commandements de la princesse Mathilde; — le marquis de Neuville, — H. Meynadier de Flamalens, — de Beaumont-Rocher, — Fauvel, maire d'Étretat; — Dupont, officier de la Légion d'honneur et conseiller honoraire de la Cour des comptes; — J. de la Morandière, — Émile Pereire, — J. Aloyse de Blanzy, — comte G. d'Hauteroche, — Philidor Versac, — comte de Noé, ancien pair de France; — G. de Las, — vicomte de Pons, — R. de Larcy, ex-député, — comte Odolfredi, — Tadini de Brescia, le marquis Duntan de Kersabiec, — A. Asseline, secrétaire des commandements de S. A. R. la duchesse d'Orléans; — le comte Napoléon de Lauriston, — le marquis Aymard de Cavour, etc., etc.

XXVII

Colombine.

«Et Colombine?... nous écrit-on de toutes parts, vous ne nous en parlez pas! Arrêtez l'histoire du *Figaro* où vous voudrez, dit l'un (Parbleu, maintenant qu'elle est finie!...), mais parlez-nous de Colombine!

— Ne vous arrêtez pas, dit l'autre (et le droit à la paresse!); quand on fait de l'histoire, on n'en saurait trop faire.»

Et, comme dans *Sophocle*, le chœur reprend : « Et Colombine? »

Les plus adroits sont ceux qui essayent de me piquer au vif en me disant : « Vous ne savez probablement pas qui est Colombine? »

Il serait beau, vraiment! que je ne susse pas qui est Colombine, me dis-je en courant chez M. de Villemessant, où, cinq minutes après, on pouvait entendre cette fin de conversation :

« ....Mais, sacrebleu! quand je vous dis que je ne le sais pas moi-même!

— Voyons, mettez-y de la complaisance... vous ne vous le rappelez peut-être plus, mais vous l'avez su.

— Non, vrai. Écoutez-moi : c'est une grande dame, et quelqu'un lui donne des renseignements, voilà tout ce que je sais.

— Et ce quelqu'un?

— Ah! je le connais celui-là, mais je ne puis dire son nom.

— (*Je risque ma dernière planche de salut.*) Mais je suis perdu comme historien, alors! Je vais donc être obligé de faire des romans, de chercher le secret de Ponson du Terrail, de travailler pour l'Odéon?... Que sais-je? (*Avec âme.*) Une dernière fois, au nom de ce que vous avez de plus cher...

— Dans le dernier numéro, les lignes de Monselet.....

— Ah! quelle dérision!.. » (*Je sens que je deviens crispant, et je juge prudent de m'arrêter; mais il est trop tard... M. de Villemessant se précipite sur moi et, avec cette fougue qu'on lui connaît, m'entraîne dans son cabinet, ouvre un meuble, en tire une quinzaine de lettres et me dit :*)

« Tenez, petit malheureux, lisez, et soyez convaincu... »

En effet, toutes ces lettres, dûment signées Colombine, avaient accompagné ou suivi chaque *Lettre parisienne;* — toujours spirituelles et charmantes, souvent trop vives ou d'un caractère trop confidentiel. Toutes ne peuvent être publiées; on nous saura gré d'avoir obtenu la permission de reproduire les deux suivantes :

« Cher *Figaro*,

« Un reproche : le voici. J'ai écrit, dans ma dernière lettre, sans aucune intention méchante, la simple phrase que vous savez : « La passion empêche d'y voir clair, etc., etc. » Vos compositeurs l'ont imprimée en italique! Là est la faute.

« Je ne veux pas descendre aux attaques personnelles; ce mode de combat ne convient ni à mon goût, ni à mon caractère, ni à ma position. J'ai discuté la royauté théâtrale de Mlle Brohan et non pas celle qu'elle paraît avoir dans le royaume des aveugles.

« On a trouvé étrange qu'à la fin de ma lettre j'eusse rappelé à Mlle Brohan le For-l'Évêque, où mes pareilles envoyaient les siennes. On a crié à la grande dame : — Et les principes de 89! et la proclamation des droits de la femme! et l'égalité! et la fraternité, surtout! Je m'en ris comme de Béranger, et, fussé-je une de la maison de Rohan, j'avais le droit de courir sus à l'usurpatrice de la devise de ma famille :

Mars ne puis,
Plessy ne daigne;
Brohan suis.

« Je suppose, cher *Figaro*, que les plaisanteries dont vous faites suivre ma lettre, les anecdotes des Valdès d'Espagne et des Levis de France, n'avaient pour but que de me pousser à vous divulguer un nom que vous voudriez bien savoir. Je comprends votre curiosité comme vous comprenez ma discrétion.

Le barbier n'est pas discret,
C'est là son moindre défaut.

« Être femme et savoir se taire! avoir des critiques et ne pas leur répondre; des flatteurs et ne pas se montrer; des amis — dont vous êtes — et ne

se pas livrer; — du succès — vous dites que j'en ai — et ne s'en point parer... voilà qui est rare et c'est ce que j'ai fait de plus fort. Votre seule chance de savoir mon nom, mon cher *Figaro*, c'est que je sois somnambule et que je vous l'écrive en dormant.

« Mon masque m'amuse à porter : j'ai plus d'esprit sous lui que sans lui. J'ai de la gaieté, j'intrigue, j'ose infiniment; j'ai de quoi songer, travailler, oublier; je suis une autre femme, j'apprends à me connaître, et je suis enchantée de ma liaison nouvelle; enfin je ris comme une troupe de fous, car plus on en est, plus on rit.

« Votre invisible

« COLOMBINE. »

« Cher *Figaro*,

« Je vous adresse, sur les *Misérables*, une lettre que vous n'insérerez peut-être pas; lettre écrite à toute vapeur. J'ai lu, j'ai écrit, j'envoie.

« Le *Figaro*, comme la Fortune, sourit à l'audace, je le sais, et j'ai beaucoup osé! On criera à l'impiété; on m'accusera d'avoir lancé contre le front de Goliath une pierre partie de la fronde de David : j'ai, au reste, fait œuvre de franchise et profession d'admiration.

« On va, une fois de plus, me soupçonner de porter des moustaches ou d'écrire sous la dictée d'un homme barbu, et j'aurai l'air de vouloir me parer des plumes du paon. Les plumes, passe encore, mais les pieds! Franchement, j'aime mieux les miens.

« J'ai lu le *Premier Amour*, de M. Aurélien Scholl, et les *Pêcheurs et Pêcheresses*, de M. Jules de Cénar. Mais vous devez comprendre, cher *Figaro*, qu'il m'est impossible de rendre compte de ces deux ouvrages, sous peine de m'obliger, pour l'avenir, à parler de tous ceux qui me seront adressés. Je ne veux donc vous en dire que ceci : de ces deux livres, l'un est bien fait, intéressant et se lit avec charme; mais je laisse à votre sagacité le soin de deviner lequel...

« Votre invisible

« COLOMBINE. »

« Un mot de remercîment, je vous prie, aux deux auteurs des deux livres. »

Et maintenant, public! relis-les lentement, savoure-les, car Colombine va partir; elle donnera peut-être encore une ou deux lettres, mais ce sera tout.

Comme Colombine n'a jamais voulu être payée, M. de Villemessant (c'é-

tait un secret, mais bah!) va — pour les lui offrir — réunir en un charmant volume les *Lettres parisiennes...*, avec un joli portrait photographié de ladite Colombine... pensez-vous? — Non; — mais il avait eu l'idée d'y mettre la photographie d'*Alter ego* (M. Paul Caillard, le même qui, aux dernières courses, a remporté un prix) qui, paraît-il, car je ne le connais pas, est un des plus beaux garçons de la capitale!

Néanmoins, M. de Villemessant est revenu à de meilleurs sentiments : le volume paraîtra sans photographie... On ne trompera personne, on ne sait qui est Colombine, on ne le saura jamais.

Et quand les enfants de nos enfants diront à la vieille grand'mère accroupie au foyer :

« Et Colombine?... »

la bonne femme répondra en branlant la tête :

« Ça et la *Diligence de Lyon*... on n'a jamais pu savoir... »

Maintenant, résumons-nous : le *Figaro*, c'est M. de Villemessant; puis, parmi les écrivains qui ont pris le plus de part à sa réussite, citons : MM. A. Villemot et B. Jouvin, qui ont lancé le journal; — G. Bourdin, Léo Lespès, Jules Viard, Th. de Banville, E. About, Jean Rousseau, Jules Noriac, Ch. Monselet, A. Scholl, Jacques Reynaud, L. Goudall, Habans, etc.

Ne soyons pas injuste, tous ceux qui ont passé à ce journal ont contribué à son succès, plus ou moins, chacun selon sa mesure.

Et puis, qu'est-ce que le succès du *Figaro?* Aujourd'hui, c'est une nouvelle à la main; hier, c'était une étude littéraire très-travaillée; demain, ce sera le duel d'un de ses rédacteurs; c'est ce qui rend l'histoire de ce journal si difficile à faire.

L'histoire du *Figaro?*..... N'avais-je pas dit en commençant que j'allais l'entreprendre?

Quelle bonne plaisanterie! mon intention a été simplement de poser des jalons, de réunir ici quelques notes qui pourront servir plus tard à celui qui, plus osé, se décidera à aborder cette énorme tâche.

Aussi soyons complet autant que possible, et constatons que le *Figaro* — dont on a blâmé les souscriptions— en a fait huit pendant ces huit années :

Souscription au profit de Mme Verteuil, une pauvre vieille artiste de 70 ans.
Souscription — d'Alexandre Rémy, homme de lettres, mort à l'hôpital.
Souscription — des inondés.
Souscription — du baigneur Aymé.
Souscription — de la colonie de Mettray.
Souscription — de la mère de J. Martinet, mort à Charenton.
Souscription — d'une pauvre famille d'Étretat.
Souscription — du monument de Henry Mürger.

POST-SCRIPTUM.

En voyant cette fourmilière de noms (je parle des collaborateurs du *Figaro*), le lecteur, qui n'est jamais satisfait, se demandera peut-être ce qu'ils sont devenus. Nous allons essayer, — du moins pour quelques-uns, — de satisfaire cette curiosité légitime.

M. Eugène Wœstin est mort.

M. Privat d'Anglemont — mort.

M. Altève Morand — mort.

M. Henry Mürger — mort.

M. A. Monnin — mort.

M. Bonaventure Soulas — mort.

M. Aussandon — mort.

M. Henri Dubellay — mort.

M. Paul d'Ivoy — mort.

« Ah! assez! assez! Ils ne sont pas tous morts, n'est-ce pas? Eh bien, n'en parlons plus!

— N'en parlons plus, j'aime autant ça. »

FIRMIN MAILLARD.

§ II

COMMENT SE FAIT LE FIGARO

I

Le journal de M. de Villemessant ne ressemble à aucun autre. C'est le journal de l'imprévu. On ne sait jamais la veille de quels éléments il se composera le lendemain. Le hasard est un grand maître et le directeur du *Figaro* un spirituel chercheur d'actualités et de gourmandises littéraires. Jusqu'à ce jour, la marée n'a jamais fait défaut à ce Vatel de l'esprit français. M. de Villemessant n'a qu'un but : écrire, non en vue d'un certain public, suivant l'usage des petits journaux, mais varier son menu suivant l'estomac des diverses catégories de lecteurs. C'est là l'un des éléments de sa réussite. Nous ne voulons pas dire que le *Figaro* s'adresse aussi bien au couvent des Oiseaux qu'à la brasserie des Martyrs, non ; mais M. de Villemessant croit avec raison qu'une feuille, même littéraire et artistique, ne doit pas viser seulement à conquérir l'estime du café des Variétés et que la France n'est pas bornée aux limites du boulevard Montmartre.

Comme ses confrères du grand et du petit format, le *Figaro* a ses antipathies et ses préférences. Par exemple, il a horreur de la réclame et professe pour les vers une répulsion commandée par l'expérience. On connait la fécondité des *poëtes*. Dès qu'on ouvre la porte, c'est un déluge de rimes et d'alexandrins. O vous qui avez des accointances avec Pégase, détournez-vous de la maison Frascati ; on a écrit sur la porte : « Les vers n'entrent pas ici. »

II

Nous avons dit que M. de Villemessant personnifiait le *Figaro*. Nous pouvons ajouter qu'il n'y a pas le plus modeste conseil de rédaction. M. B.

Jouvin lit le journal, comme abonné. Quant à M. Bourdin, promu aux délicates fonctions de *secrétaire de rédaction*, il lit les articles et les passe au rédacteur en chef. Mais le plus ordinairement l'envoi des manuscrits porte la mention *Personnelle* et est accompagné d'une missive plus ou moins diffuse. Pour mettre de l'ordre dans cette vaste correspondance, M. de Villemessant a inventé un système assez original. Il prend un fiacre et se fait voiturer dès le matin à travers la capitale. Il ouvre alors son courrier. Toutes les lettres anonymes, injurieuses ou vénéneuses ne sont pas lues. Il se contente de les glisser du bout des doigts par la portière. Il faut bien que les chiffonniers vivent! Reste les communications plus ou moins intéressantes. Celles-ci sont mises dans de grandes enveloppes *ad hoc* et renvoyées aux rédacteurs qu'elles concernent. Les arts, à M. Rousseau ; les échos, à MM. Aurélien Scholl et Dupeuty. La besogne achevée, M. de Villemessant rentre chez lui comme un bon bourgeois qui a bien commencé sa journée.

Les mardis et vendredis, vers deux heures, on se rend à l'imprimerie Kugelmann, rue Grange-Batelière, pour lire le journal en pages et donner le dernier coup de pinceau. M. de Villemessant se préoccupe beaucoup et avec raison de la physionomie de sa feuille : il change un titre par ici, il jette du blanc par là. Cet article est trop lourd, vite un alinéa, voire même un tiret. Celui-ci est trop maigre, ajoutons deux lignes.

Cette science de la mise en pages importe plus qu'on ne le pense au succès d'un journal, et nous ne saurions trop la recommander à tous les rédacteurs en chef jaloux de compter sur leur grand-livre sept mille abonnés, car c'est là le chiffre du tirage actuel du *Figaro*. Le dimanche, la vente s'accroît de cinq cents numéros. Comme détail, nous pouvons ajouter que c'est le journal de Paris qui emploie le papier le plus cher. Ce papier coûte 33 fr. la rame, soit 66 fr. le mille. C'est aussi l'un des journaux qui payent le plus généreusement leur rédaction, et nous avons entendu M. de Villemessant déclarer que s'il pouvait mettre la main sur un chroniqueur d'élite, comme le vicomte de Launay par exemple, il n'hésiterait pas à lui donner vingt-quatre mille francs par an (1). Avis aux hommes et aux femmes d'esprit! Notez que le journal paye comptant et invente des gratifications pour gourmander la réserve paresseuse de ses heureux collaborateurs. Demandez plutôt à M. Monselet, dont la calligraphie rivalise pour la valeur avec celle du caissier de la Banque de France !

(1) *Vingt-quatre mille francs!* Nous sommes sûr que ce phénix des chroniqueurs n'est pas introuvable, et nous nous faisons fort de le découvrir dans le rayon de Paris, sans aller même plus loin que Bougival, la patrie de Souvent, *pêcheur et restaurant!*

III

Les personnes qui ont l'habitude de lire le *Figaro* ont dû faire une remarque, c'est que ce journal, qui ose beaucoup, n'insère jamais la moindre raillerie ni sur la religion ni sur les infirmités humaines. Les borgnes, les bossus, les boiteux, etc., ne figurent point parmi les victimes de ses jeux de mots. Cette réserve de bon goût doit être appréciée, de la part de ce barbier incorrigible qui n'a jamais brigué la couronne de rosière.

§ III

BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS

*
* *

M. H. DE VILLEMESSANT

Rédacteur en chef du *Figaro*.

Nous ne connaissons pas de physionomie parisienne plus curieuse à étudier que celle de M. de Villemessant; nous ne connaissons pas de type plus mobile et plus spirituellement original. Lorsqu'on disait à sa grand'-mère: « Madame, mettez donc votre petit-fils au collége, ou tout au moins donnez-lui des maîtres. — Qui? disait-elle, le petit ?... Je me garderai bien de lui casser la tête inutilement. Il en saura toujours assez.

— Cependant...

— Laissez-moi donc tranquille! ajoutait l'aïeule convaincue, Dieu me garde d'en faire un savant qui parlerait avec de grandes phrases... Bien fin qui lui apprendra quelque chose. »

La grand'mère de M. de Villemessant avait raison: *Bien fin qui lui apprendra quelque chose*, à ce Normand railleur comme un Gascon et pétulant comme un Méridional, à ce Gaulois essentiellement moderne qui s'est improvisé journaliste dans un jour de désœuvrement, et a ressuscité le *Figaro* en guise de passe-temps et pour être agréable à son gendre M. Jouvin. La tentative a réussi au delà de toute prévision. M. de Villemessant, qui ne s'étonne de rien, a été surpris plus que tout autre de cette chance inespérée, et, depuis neuf ans, le joyeux barbier parisien, « loué par ceux-ci, blâmé « par ceux-là, se moquant des sots, bravant les méchants... se rit de tout, « de peur d'être obligé d'en pleurer. »

Nous n'apprendrons rien à personne en rappelant que M. de Villemessant

avait déjà fait ses preuves dans la *Sylphide*, dans le *Lampion*, allumé par lui en 1848, et surtout dans la *Chronique de Paris*, où ses Nouvelles à la main firent les délices des amateurs de l'esprit satirique et du mot pour rire. Mais le *Figaro*, plus que ses aînés, a servi à placer en relief l'imagination prodigieuse de cet habile metteur en scène. Il s'est incarné, pour ainsi dire, dans son journal et en a fait le *Desgenais* du monde des lettres, du théâtre et de la Bourse.

Ayant presque autant d'ennemis que M. Alexandre Dumas compte d'amis, le pilote du *Figaro* vit aussi heureux qu'un bon bourgeois, a toujours le sourire sur les lèvres, et, sans être méchant, passe pour le Barbe-bleue du journalisme. Nous ne prétendons pas dire, Dieu nous en garde, que M. de Villemessant est un saint, et que dans la guerre d'escarmouches qu'il soutient deux fois par semaine du haut de sa forteresse de Frascati, il n'a pas atteint bien des innocents et porté une main irrespectueuse sur plus d'une de nos idoles. Non certes; mais les feux d'artifice les mieux dirigés causent souvent des accidents, et il arrive à tout le monde de casser des vitres sans le vouloir.

En somme, le *Figaro*, dans ses écarts les plus audacieux, n'a jamais réduit personne à la misère, et en revanche il a secouru plus d'une infortune. S'il a mauvaise tête, le cœur est bon, et plus d'un débutant littéraire n'a pas frappé en vain à la porte du spirituel barbier. Que celui qui est sans reproche lui jette la première pierre !

Nous avons parlé plus haut des habitudes de M. de Villemessant; nous pouvons ajouter qu'il fait surtout son journal hors du bureau de la rédaction. Le café, le cercle, le théâtre, le boulevard, lui fournissent l'anecdote ou le trait satirique, la nouvelle du matin ou l'épigramme du soir. Il saisit au vol le mot piquant et s'empresse de le prendre en note. Détail singulier! M. de Villemessant n'a jamais pû avoir un crayon dans sa poche. — J'allais en acheter un, nous disait-il un jour, lorsque la révolution de 48 vint à éclater. De même, comme garde national, il n'a jamais pu ôter seul la baïonnette de son fusil; mais, au café comme à la revue, il trouve toujours un voisin complaisant qui s'empresse de lui offrir un crayon ou de lui enlever sa baïonnette.

Chose curieuse! ce grand sceptique, dont la lèvre railleuse recèle toujours une plaisanterie, s'émeut comme un enfant aux souvenirs de sa jeunesse et de sa ville natale. « Me voici à Blois, écrivait-il un jour à son « gendre M. Bourdin, au beau milieu de mes souvenirs, ne pouvant étouf- « fer un sanglot en visitant à Chambord la maison dans laquelle j'ai passé « mon enfance; ayant envie d'embrasser les arbres que j'ai plantés il y a « vingt-cinq ans, vous conduisant dans de petits fouillis bien connus de

« moi, dans lesquels je tendais des gluaux pour y prendre des oiseaux; « retrouvant à la même place des gorges-rouges et des mésanges, et leur « cherchant des cheveux blancs. Je viens d'éprouver les mêmes émotions.» Tout cela n'est-il pas d'une délicatesse exquise?

Puisque nous venons de parler de Chambord, dont le rédacteur en chef du *Figaro* est devenu l'hôte bienfaisant, ajoutons qu'il saisit avec empressement les occasions de surprendre agréablement ses confrères. En voici un exemple. Un certain nombre de journalistes de Paris étaient venus assister aux courses de Blois. Après les courses, M. de Villemessant propose un pique-nique. L'offre est acceptée, mais à la condition que chacun payera son écot. M. de Villemessant se charge d'organiser le repas, qui est transformé en un véritable festin. Lorsqu'il fut question de régler, M. de Villemessant avoua à ses confrères qu'il avait pris ce subterfuge pour supprimer la cérémonie des invitations. C'est ce qui s'appelle se conduire en véritable gentilhomme de lettres. Tel est l'hôte de Chambord et le rédacteur en chef du *Figaro!* Un homme aimable et un bon vivant, plein de rondeur, d'entrain et de verve; aimant l'esprit, la polémique et le bruit des passions littéraires; passé maître dans l'art de diriger un journal, d'organiser une fête ou d'improviser une réputation. Il est le roi du petit format!

* * *

M. B. JOUVIN

On n'a jamais pu savoir d'une manière bien positive si M. Jouvin se nommait *Bénédict* ou *Baptiste*. Nous pencherions pour le second, afin de nous éviter la peine d'aller consulter les registres de la mairie de Grenoble. M. Jouvin est, en effet, non pas le contemporain, mais le compatriote du chevalier Bayard. Au sortir du collége, il quitta le Dauphiné pour venir faire son droit à Paris. Mais, plus fanatique de musique que de jurisprudence, il vendit ses gilets pour aller aux Italiens. C'était le temps des joyeuses folies de jeunesse et des rêves dorés. Le réveil arriva bientôt.

Élevé en fils de millionnaire, M. Jouvin perdit son père vers 1848, et dut s'occuper sérieusement de son avenir. Il se tourna vers la musique et voulut se faire compositeur. Mais pour être plus sûr de réussir, il eut l'idée d'arriver au théâtre par les journaux. Il envoya des articles au journal le

Globe, qui les inséra. Puis il se présenta bravement au rédacteur en chef, M. Solar, et lui demanda sans façon l'une des parties les plus enviées du journal, le feuilleton des théâtres. M. Solar y consentit, et M. Jouvin profita bientôt de son influence pour faire exécuter, en 1844, aux concerts populaires de la rue Vivienne, une valse à grand orchestre de sa composition. M. Jouvin compte ce jour au nombre des meilleurs de sa vie.

Du *Globe* à l'*Époque*, il n'y eut qu'un saut et qu'un changement de format. De la naissance au trépas de *l'Epoque*, il y eut un peu plus d'une année. Le futur rédacteur du *Figaro* sortit de là presque aussi inconnu qu'il y était entré et complétement découragé. Sieyès, interrogé sur ce qu'il avait fait pendant la Terreur, répondit : J'ai vécu. De 1847 à 1848, M. Jouvin exécuta ce tour de force, plus difficile à réussir pour l'écrivain inconnu que pour l'homme politique dans certaines crises sociales.

En 1849, nous retrouvons M. Jouvin rédacteur politique et en chef d'un journal orléano-légitimiste, à Lyon, journal fondé pendant et pour les élections. Il faisait rage contre les socialistes. Il était lu, exécré, et faillit même faire un plongeon dans le Rhône ou la Saône. « Je présume, nous disait-il un jour, que ce qui me sauva fut le peu d'accord de mes adversaires politiques : les uns voulaient me jeter dans la Saône, les autres préféraient le Rhône. »

Échappé aux mains des fanatiques lyonnais, M. Jouvin revint à Paris avec un billet de 500 fr. Sur la route, il le montrait à tous les gendarmes, qui ne songeaient pas à lui demander son passe-port.

En 1850, M. Jouvin, lié avec M. de Villemessant, dont il avait été le collaborateur à la *Sylphide*, lui prêta un concours actif à la *Chronique de Paris*, dont on n'a pas oublié la polémique vigoureuse. Ils s'entendaient très-bien ensemble, et l'on peut dire que ces deux plumes s'identifient à merveille. M. de Villemessant, qui savait apprécier le mérite et le caractère de M. Jouvin, lui donna sa fille en mariage, et plus tard, en 1854, ce fut à son intention qu'il créa le *Figaro*, dont le succès a dépassé les espérances de son fondateur.

On connaît la valeur de M. Jouvin comme critique. On connaît aussi son indépendance et son respect pour la vérité. Il est de la famille de Gustave Planche, qui n'a pas encore été remplacé à la *Revue des Deux-Mondes*. Ce qui est moins connu, c'est sa manière de travailler. Quand il s'agit de faire un article musical, M. Jouvin ne s'arrête pas et noircit de la copie avec une fécondité inépuisable. Il n'en est pas de même pour ses articles littéraires, qu'il prépare laborieusement et dont il est rarement satisfait. Ajoutons qu'il adore le théâtre, observe avec une perspicacité digne de Balzac les détails de la mise en scène et le jeu des artistes. En revanche, comme il partage

avec beaucoup de ses confrères une myopie souvent consolante, il ne s'occupe jamais de ses voisins, et il irait de Paris à Grenoble sans prêter la moindre attention à ses compagnons de route. Son esprit est ailleurs; il est surtout avec ses livres, dont il fait sa plus chère compagnie, et qui ne le quittent même pas toujours pendant les heures consacrées au sommeil ou aux repas. C'est un bibliophile et un érudit, un véritable homme de lettres.

Nous n'entendons pas parler de celles qui arrivent par l'intermédiaire de l'administration des postes, pour lesquelles M. Jouvin témoigne une indifférence extrême. S'il ne reconnaît pas l'écriture de la suscription, il ne peut se décider à briser le cachet, et la lettre — lettre de remercîment ou de reproche — va mourir dans quelque coin de son cabinet.

Comme signe particulier, M. Jouvin ne se sert jamais que d'encre bleue, de même que M. J. Barbey d'Aurevilly trempe sa plume ou plutôt son pinceau dans toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

* * *

M. GUSTAVE BOURDIN

Comme Wollis, comme James Rousseau, de spirituelle mémoire, M. Gustave Bourdin a fait ses débuts dans la chronique de la *Gazette des Tribunaux*. Il a conservé de la fréquentation de la salle des pas perdus l'habitude de prendre des notes, et, contrairement à son beau-père, il porte toujours un crayon dans sa poche; — mais il écrit si mal! dit M. de Villemessant. Il lit également toutes les lettres qui lui sont adressées, — ce que ne fait pas, on s'en souvient, le rédacteur en chef, — et se propose d'y répondre. M. de Villemessant l'accuse d'en égarer un grand nombre. En revanche, il adore les livres et surtout les collections de journaux. La *Revue britannique* fait ses délices; il lit à table, il lit dans son lit, il lit partout. C'est un érudit. Il connaît le Palais sur le bout du pouce et a esquissé dans le *Figaro* une galerie des avocats.

Avant d'entrer au journal de M. de Villemessant et de devenir son gendre, M. Gustave Bourdin, qui était parent de M. Albert Cler, l'un des *trois hommes d'Etat* du *Charivari*, a collaboré aux journaux dirigés par l'honorable M. Philipon. Au *Figaro*, il est le second de M. de Villemessant et forme avec M. B. Jouvin le triumvirat de ce royaume littéraire. Comme homme, c'est un écrivain modeste et d'une probité admirable. M. Ch. Mon-

selet, qui n'est pourtant pas méchant, lui attribue une brochure intitulée : *Voyage autour de la Reine Pomaré*. Nous ne connaissons pas cet opuscule. Nous ne pensons pas que ce soit une brochure politique!

*
* *

M. CHARLES MONSELET

Nous avions prié M. Monselet de nous indiquer le lieu et la date de sa naissance. M. Monselet, au lieu de répondre à notre demande confraternelle, est parti pour l'Espagne, afin d'avoir un prétexte de dissimuler son âge. Mais c'est en vain que le spirituel rédacteur du *Figaro* a pris les paquebots transatlantiques, sans souci de nos embarras de biographe. Nous avons fait des recherches, et nous avons découvert qu'en 1857 l'auteur de la *Lorgnette littéraire* écrivait : « J'ai eu trente ans hier. » Donc M. Monselet a trente-cinq ans au moins, aujourd'hui. Tant pis si cette indiscrétion de notre part lui enlève une des auréoles qui entourent son front de poëte, de prosateur et de gourmet.

M. Monselet possède une grande qualité : il a le sentiment de la dignité littéraire. Ce sentiment si noble ne le quitte jamais et c'est ainsi que l'on a vu ce Brillat-Savarin du journalisme, malgré son peu de goût pour les allures d'un spadassin, se battre deux fois en duel et se conduire bravement dans ces deux rencontres. Ce même respect de sa dignité d'écrivain l'a toujours empêché de signer un article qu'il ne trouverait pas bon, malgré le haut prix que l'on attache avec raison aux petits cartons semblables aux contre-marques de théâtre sur lesquels il calligraphie sa copie. M. Monselet est essentiellement l'homme du petit journal. Il a de l'esprit, de la verve à ses heures, aime les doux loisirs, préfère la campagne à une salle de spectacle, et semble ignorer que chacune de ses lignes lui est comptée au prix fabuleux de 35 centimes. Son *Théâtre du Figaro* restera comme une des œuvres les plus spirituelles de ce temps-ci, et toutes les dames connaissent la *Franc-Maçonnerie des femmes*. Au *Monde illustré*, M. Monselet est chargé de la critique théâtrale. Dans le journal de M. de Villemessant, il préfère les scènes de genre et jouit du privilége d'être affranchi de l'examen préalable. La censure n'existe pas pour M. Monselet.

Comme homme, il n'y a qu'une voix pour rendre justice à l'aménité de son caractère. Il est d'une très-grande douceur et toujours bien élevé. A table, c'est un dieu!

*
* *

M. AURÉLIEN SCHOLL

Nous avons remarqué dans le *Boulevard*, journal littéraire et artistique dirigé par M. Et. Carjat, un portrait de M. Scholl, dessiné par M. Jules Noriac. C'est une esquisse d'une ressemblance parfaite; et, par une exception que le nom de M. Noriac justifie pleinement, nous sommes heureux de placer cette étude sous les yeux de nos lecteurs. L'auteur des *Lettres à mon domestique* jugé par l'auteur du 101e *Régiment*, c'est Carjat photographié par Nadar. Voici ce portrait :

Vers l'an de grâce 1850, M. Aurélien Scholl créa et mit au monde un livre qui s'appelait *Lettres à mon domestique.*

Ce volume, écrit avec un esprit vif, une originalité marquée et une forme élégante, fit du bruit dans le monde littéraire. Ce bruit se serait probablement changé en tumulte si l'on eût su que le moraliste qui l'avait signé était âgé de dix-sept ans: on aurait certainement crié au miracle. Mais le jeune auteur, bien avisé, avait pris soin de se vieillir un peu afin de ne pas passer à l'état d'enfant prodige, comme le premier pianiste venu.

Doué d'un esprit piquant, et peut-être un peu piqueur, M. Scholl entra dans le journalisme. Si j'ai bonne mémoire, il fonda même un journal à lui, intitulé le *Satan.* L'auteur, crayonné par Carjat, a raconté de la façon la plus amusante du monde quand, comment et pourquoi le *Satan* vit le jour, et comment il mourut; aussi ne reviendrai-je point sur cette partie intéressante de l'histoire contemporaine. Je signale le fait, parce que M. Scholl est encore journaliste, et que je pense qu'un homme qui commence librement une carrière à dix-sept ans, et la poursuit sans défaillance, est déjà, lorsqu'il frise la trentaine, un homme presque remarquable.

Le *Mousquetaire* d'Alexandre Dumas, l'*Artiste* d'Arsène Houssaye, le *Corsaire* et la *Gazette de Paris*, accueillirent à bras ouverts cette plume finement taillée qui leur arrivait de Bordeaux, et l'auteur des *Lettres à mon domestique* fit paraître les *Esprits malades*, recueil de nouvelles charmantes qui fut rapidement épuisé.

Plusieurs éditeurs ont offert souvent de réimprimer ces deux ouvrages; mais, soit modestie, soit coquetterie d'auteur, M. Scholl n'a jamais voulu laisser toucher à ce qu'il appelle « la fin du commencement ».

Denise, un poëme de cinq à six cents vers, vint sceller dans la mémoire du public le nom du jeune écrivain. *Denise* était une poésie échappée d'un jeune cœur à moitié brisé par l'amour, cet éternel ennemi de tous les cœurs. Le poëte n'y faisait point entendre de banales plaintes, des reprochcs à l'eau de rose. Son âme et son honnêteté de vingt

ans se révoltaient. Chargées de tous les nuages noirs de la douleur, elles éclataient en imprécations sillonnées par de redoutables éclats de rire. Ce n'était point un amoureux transi pleurant sur sa félicité perdue, mais bien l'artiste homme qui brisait l'idole et jetait les morceaux aux vents. Il ne chassait pas le souvenir, il l'égorgeait.

Lorsque les amants de l'art lurent ce poëme si plein de pensées, si admirable de formes, où chaque vers était frappé comme une médaille, ils pensèrent que l'homme qui s'indignait aussi superbement deviendrait un grand poëte. Hélas! on n'est pas malheureux tous les jours. Depuis ce temps, M. Scholl n'a fait que des odelettes qui se contentent d'être simplement charmantes.

Le *Figaro* devait forcément appeler à lui l'auteur de *Denise*. Ses succès dans cette feuille sont trop récents pour en parler. Pareil au vieux Saturne, le *Figaro* a dévoré beaucoup de ses enfants.

Que j'en ai vu mourir, hélas! de jeunes plumes!

Seuls, Jean Rousseau, le savant critique d'art, et Aurélien Scholl, sont restés debout, semblables aux deux colonnes d'Hercule, ou, pour mieux dire, comme les deux Hercules des colonnes du *Figaro*.

Qu'il me soit permis d'évoquer aussi le souvenir doux pour moi de la *Silhouette*, où parut l'*Art de rendre les femmes fidèles*, charmante boutade dans laquelle on retrouvait l'esprit de l'auteur de *Denise* et de l'*Histoire d'un premier amour* tout à fait consolé.

L'*Histoire d'un premier amour* ne fut publié par l'éditeur Hetzel que deux ans après les *Femmes fidèles;* mais tout porte à croire qu'il fut écrit avant.

Je ne veux pas oublier ici *Gertrude*, une ravissante nouvelle, et *Claude Leborgne*, un drame de la vie réelle.

Aurélien Scholl a eu en outre deux succès au théâtre, le *Souper de Rosalinde*, *Jaloux du passé*, et l'Odéon répète une pièce en trois actes, dont je pense trop de bien pour ne pas en dire un peu de mal si je me mêlais d'en parler.

Enfin, un volume de nouvelles, intitulé les *Aventures romanesques* (1), est sous presse.

Voici le bilan littéraire d'un jeune homme qui a assez de fortune pour vivre sans rien faire.

Le style, c'est l'homme; malheureusement bien des gens lisent mal, et il serait bien difficile pour eux de se former une opinion sur M. Scholl en lisant ses ouvrages. Dans le *Figaro*, agresseur infatigable et gai, allant quelquefois trop loin, il devient triste et railleur dans l'*Histoire d'un premier amour*, poëte dans *Gertrude*, homme dans *Denise*, spirituel partout.

Aurélien Scholl a, comme bien des gens, des défauts et des qualités; mais il a les qualités de ses défauts. C'est bien quelque chose. Si parfois il attaque Pierre ou Paul, sans trop de raisons et avec des formes un peu bien âcres, il défend ses amis avec une ardeur chevaleresque. D'ailleurs, il ne marchande ni la réparation d'une erreur, ni sa peau, selon qu'il lui est prouvé qu'il a eu tort ou raison.

Aurélien Scholl a des ennemis, les critiques malpropres et peu peignés, les buveurs et les impuissants, et aussi bien des gens qu'il a froissés par étourderie, poussé par sa

(1) Depuis que M. Jules Noriac a écrit ces lignes, les *Aventures romanesques* ont paru, et sont recherchées par tous ceux qui aiment l'esprit français et le véritable humour parisien.

(*Note de la Rédaction.*)

nature gasconne. Ces derniers lui pardonneraient sans doute s'ils savaient que, selon son humeur, il tire dans le blanc ou dans le noir, sans trop regarder où il dirige ses coups.

Mais le temps viendra où l'artiste secouera les diables turbulents de la jeunesse, et deviendra un véritable homme de lettres dans l'acception la plus aimable du mot.

Jules NORIAC.

* * *

M. JEAN ROUSSEAU

M. Jean Rousseau, critique d'art au *Figaro* et l'un des plus anciens collaborateurs de M. de Villemessant, appartient à une excellente famille de Belgique. Il a d'abord étudié la peinture et aurait certainement trouvé le succès dans cette voie. Il a préféré la plume à la brosse. Il a débuté dans les journaux de Belgique, par des articles sur les beaux-arts, écrits avec beaucoup d'indépendance et parfois de verve. M. de Villemessant, qui ne s'enthousiasme pas aisément, le jugea sur ses articles et lui ouvrit les colonnes du *Figaro*. M. Jean Rousseau est un collaborateur laborieux, quelquefois âpre dans la discussion, mais traitant avec compétence la question des beaux-arts.

* * *

M. A. DUPEUTY

M. A. Dupeuty est le fils du fécond auteur dramatique qui depuis 1827 a fait représenter sur différentes scènes un nombre considérable d'ouvrages. Il suit la carrière paternelle. Nous citerons parmi ses pièces, les *Canotiers de la Seine*.

Avant d'entrer au *Figaro*, M. A. Dupeuty avait été secrétaire de l'Opéra. Au journal de M. de Villemessant, il est chargé du département des Nouvelles. C'est une spécialité délicate et difficile. Les inaugurations et les voyages sont de son ressort.

*
* *

M. LEGENDRE

Nous manquerions à tous nos devoirs de biographe si nous ne profitions pas de l'occasion pour esquisser le portrait de M. Legendre : *le petit père Legendre*, comme se plaisent à le nommer les habitués du *Figaro*.

M. Legendre n'est pas rédacteur, il fait partie de l'administration, et on est heureux d'avoir à recourir à lui pour lui faire endosser la responsabilité d'un article compromettant.

On nous a assuré que M. Legendre avait été ténor en province et avait joué les amoureux non sans succès. Quoi qu'il en soit, le nom de M. Legendre est aujourd'hui très-connu, et nous avons assisté nous-même à la petite scène suivante, qui doit se reproduire bien souvent dans les bureaux du journal.

Un lecteur du *Figaro* vient renouveler son abonnement : il s'adresse à M. Legendre sans le connaître. Celui-ci délivre une quittance et la signe ; l'abonné jette les yeux sur le papier, et, voyant la signature de M. Legendre, ajoute finement : Oh! Monsieur, votre nom est célèbre au *Figaro* !

Le plus souvent, lorsqu'on vient demander M. Legendre pour le remercier, il se charge lui-même d'annoncer qu'il est aux eaux. M. Legendre est très-modeste.

FÉLIX RIBEYRE.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

1re LIVRAISON : LE SIÈCLE.

§ I. — **HISTORIQUE DU JOURNAL LE SIÈCLE.** — Le créateur du Journal à bon marché. — M. Dutacq et M. Emile de Girardin. — Le baptême du *Siècle* et sa profession de foi. — Le Directeur gérant devant la Cour d'assises. — Le feuilleton du *Siècle* et la Revue de Paris, par *Pierre Durand*. — Les finances de M. Dutacq. — Avénement de M. Louis Perrée. — M. Chambolle et la révolution de Février. — Procès. — Avertissements. — Duels. — Les journalistes décorés.

§ II. — **COMMENT SE FAIT LE SIÈCLE.** — La rue du Croissant et l'hôtel Colbert. — La physionomie des bureaux du *Siècle*. — L'imprimerie et la vapeur. — La Rédaction. — Le salon de M. Havin. — La mise en pages. — L'édition de Paris et l'édition des départements. — Le tirage du journal. — Le *Siècle* à l'étranger. — Les compositeurs, les porteurs et les plieuses. — Les fautes typographiques.

§ III. — **BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS.** — **Rédaction politique** : M. L. Havin, directeur politique. — M. Léon Plée, secrétaire de la direction politique. — M. Louis Jourdan. — M. Husson. — M. Emile de la Bédollière. — M. A. Grosselin. — M. Edmond Texier. — M. Taxile Delord. — M. Anatole de la Forge. — M. Auguste Luchet. — M. T. N. Bénard. — M. Victor Borie. — M. Eugène d'Auriac. — M. Rousset. — M. Augu. — M. Cuzon. — Le bataillon des tirailleurs du *Siècle*. **Rédaction littéraire** : M. Louis Desnoyers, rédacteur en chef. — M. de Biéville. — M. Gustave Chadeuil. — M. Alfred Michiels. — M. Hipp. Lucas. — M. Léon Gatayes. — Les romanciers du *Siècle*. De 1 à 48

2e LIVRAISON : LA PATRIE.

AVANT-PROPOS. — *Les Grands Journaux de France* jugés par la presse parisienne et départementale.

§ I. — **HISTOIRE DU JOURNAL.** — M. Pagès de l'Ariége, fondateur de la *Patrie*. — Sa profession de foi. — Les vicissitudes du journal. — La *Patrie* mise aux enchères. — M. Delamarre. — Quinze cents francs et quinze cents abonnés. — Les rédacteurs en chef. — Les sommités politiques et littéraires de la rédaction. — Procès. — Avertissements.

§ II. **COMMENT SE FAIT LA PATRIE.** — Hôtel de la *Patrie*. — Les bureaux. — La *cuisine* du journal. — Les presses. — Les marchands. — La vente du journal du soir. — Le papier et le timbre. — Conclusion.

§ III. — **BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS.** — M. Delamarre, directeur-propriétaire. — M. Paulin Limayrac. — M. Cucheval-Clarigny. — M. Joncières. — M. Charles Schiller. — M. Louis Bellet. — M. Edouard Simon. — M. E. B. Gullaud. — M. Alfred Tranchant. — M. A. Launoy. — M. R. Lorembert. — M. Emile Legrand. — **Chroniqueurs** : M. Paul d'Ivoi. — M. S. H. Berthoud (*Sam.*). — M. Henri d'Audigier. — M. Edouard Fournier. — Mme la vicomtesse de Renneville. — **Feuilletonistes** et **Romanciers** : M. Jules de Prémaray. — M. Franck-Marie. — Le bataillon des tirailleurs. De 49 à 100

3e LIVRAISON : LA PRESSE.

§ I. — **HISTORIQUE DU JOURNAL.** — M. Emile de Girardin. — Sa naissance et ses débuts littéraires. — L'homme politique et le publiciste. — Le *Voleur*, la *Mode* et le *Journal des Connaissances utiles*. — Le vicomte de Launay. — Fondation de la *Presse*. Polémique avec le *Bon sens* et le *National*. — Le duel. — Les ennemis de M. Emile de Girardin. — La révolution de Février. — Une page inédite de la vie du rédacteur en chef de la *Presse*. — M. de Girardin incarcéré. — La protestation des journalistes. — Polémique en faveur de la liberté de la presse. — Les avertissements. — La retraite de M. Emile de Girardin. — M. Millaud. — Suppression de la *Presse* pendant deux mois. — M. Peyrat. — M. Neffizer. — M. Guéroult. — Le tirage et les produits du journal la *Presse*.

§ II. — **COMMENT SE FAIT LA PRESSE.** — Les bureaux de la *Presse*. — Les coulisses du journalisme. — La rue Saint-Georges et la rue Montmartre. — La question des brevets. — L'imprimerie Serrière et Ce. — Les *Enfants de Gutenberg*. — L'atelier typographique. — Les machines. — La réforme des annonces. — Avis aux directeurs de journaux.

§ III. — **BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS.** — **Rédaction politique** : M. A. Peyrat. — M. Alfred Darimon. — M. Léouzon Le Duc. — M. Charolais. — M. F. Gaillardet. — M. Eugène Chatard. — M. A. Gaiffe. — M. Eugène Paignon. — M. Gustave Héquet. — M. Jules Mahias. — M. Grasset de Langeac. — M. Edouard Bourdet. — M. A. Courtois fils. — M. Jacques Valserres. — M. J. B. Labiche. — Le bataillon des tirailleurs. — **Rédaction littéraire** : M. Arsène Houssaye. — M. Paul de Saint-Victor. — M. Louis Figuier. — Les feuilletonistes de la *Presse*. De 101 à 152

4e LIVRAISON : L'OPINION NATIONALE.

§ I. — **HISTORIQUE DU JOURNAL.** — Faut-il fonder de nouveaux journaux? — L'*Opinion nationale*. — L'autorisation. — Le baptême du journal. — Le 1er numéro. — La profession de foi. — L'art de faire un journal intéressant. — Les collaborateurs de M. Guéroult. — Les avertissements. — Les procès. — M. Edmond About et le maire de Saverne. — Le *Moniteur de Garibaldi*.

§ II. — **COMMENT SE FAIT L'OPINION NATIONALE.** — Les journaux du soir. — Les journalistes jugés par eux-mêmes. — L'imprimerie de la rue Coq-Héron. — Quarante journaux et trois cents journalistes. — Le tapis vert du *Figaro*. — Le saccage révolutionnaire de 1849.

§ III. — **BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS.** — **Rédaction politique** : M. Ad. Guéroult, rédacteur en chef gérant. — M. F. Mornand. — M. Alex. Bonneau. — M. Ch. Sauvestre. — M. J. Vilbort. — M. E. Pauchet. — M. A. Malespine. — M. P. Stéphen (*Carraby*). — M. Th. de Morville. — M. Ch. Brainne. — M. A. Pougin. — M. A. Pelletier. — M. Larrieu, *administrateur*. — **Agriculture et sciences** : M. Barral. — M. Victor Meunier. — **Rédaction littéraire** : M. Edmond About. — M. Francisque Sarcey. — M. Alexis Azevedo. — M. Jules Levallois. — M. Hector Malot. De 153 à 196

5e LIVRAISON : LE MONITEUR UNIVERSEL. — 1re Partie : L'ancien *Moniteur*.

§ I. — **CRÉATION** de la **GAZETTE NATIONALE, OU LE MONITEUR UNIVERSEL.** — M. Ch.-Joseph Panckoucke. — Les prospectus en l'an 1789. — Les *Papiers-Nouvelles* de Londres. — Les bureaux de la *Gazette nationale*. — Les épigrammes du *Petit Gauthier* et du *Contradicteur*. — Maret, depuis duc de Bassano, collaborateur du *Moniteur*. — Lettre curieuse du citoyen G***, rédacteur en chef de l'article « Convention nationale » du *Moniteur*, au citoyen Robespierre. — Le véritable historien de la Révolution française. — MM. Trouvé, Jourdan et Sauvo, rédacteurs en chef du *Moniteur*. — Le *Moniteur universel* sous Napoléon Ier. — Les rédacteurs. — Le *Moniteur universel* sous la Restauration. — Le *Moniteur de Gand* et la *Gazette officielle*. — La presse et la charte de 1830. — Les débats parlementaires. — La sténographie des Chambres. — La petite mésaventure typographique de M. de Lamartine. — Une coquille mémorable. — M. A. Grün, rédacteur en chef. — Les collaborateurs. — M. Vieillard. — Le *Moniteur* après la révolution de Février 1848.

§ II. — **LES PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES DU MONITEUR UNIVERSEL.** — M. Charles-Joseph Panckoucke, l'ami de Voltaire. — Les œuvres complètes du patriarche de Ferney. — L'édition dite de *Kehl*. — Les travaux de M. Ch.-Joseph Panckoucke. — — M. Charles-Louis-Fleury Panckoucke. — Les grandes publications scientifiques et nationales. — *Grand Dictionnaire des Sciences médicales ; Victoires et conquêtes ; L'expédition d'Egypte ; Bibliothèque latine-française*. — La traduction de Tacite. — Mme Agasse. — Les qualités de son esprit et de son cœur. — Notre Mère de Bon-Secours. De 197 à 228

6e LIVRAISON : LE MONITEUR UNIVERSEL. — 2e Partie : Le *Moniteur* sous l'Empire.

§ I. — **ORGANISATION DU MONITEUR SOUS L'EMPIRE.** — La direction et la gérance. — Les actes officiels et les communications politiques. — Les variétés, le feuilleton et les faits divers. — Le publicité choisie du *Moniteur*. — Les secrétaires de la rédaction. — Listes des collaborateurs du *Moniteur universel* depuis 1852. — M. Antoine Fauchery. — Un mot sur l'existence des journalistes. — L'incendie du 14 septembre 1857. — Le Bulletin.

§ II. — **LES BUREAUX ET LES ATELIERS DU MONITEUR.** — L'hôtel du quai Voltaire. — La composition, les presses et la clicherie. — Une imprimerie modèle. — L'administration du *Moniteur universel*. — Les traditions généreuses de Mme Agasse.

§ III. — **BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS.** — M. Ernest Panckoucke. — M. Julien Turgan et M. Paul Dallox, directeurs gérants. M. Théophile Gautier. — M. Sainte-Beuve. — M. P. Mérimée. — M. Ed. Thierry. — M. Lavoix. — M. G. Claudin. De 229 à 260

7e LIVRAISON : LE CONSTITUTIONNEL. — 1re Partie (1815-1830).

§ I. — **HISTORIQUE DU CONSTITUTIONNEL.** — Ses premières transformations. — L'*Indépendant*. — L'*Echo du soir*. — Le *Courrier*. — Fondateurs et collaborateurs : MM. Jay, Julien de Paris, de Saint-Albin, Etienne, Tissot, Evariste Dumoulin. — Suppression du *Constitutionnel* — Le *Journal du commerce*. — L'opposition constitutionnelle sous la Restauration. — M. Thiers, journaliste. — Les procès du *Constitutionnel*. — M. Berryer et M. Saint-Albin. — *Le procès de tendance*. — Le plaidoyer de M. Dupin. — La loi de justice et d'amour.

§ II. **PROSPÉRITÉ DU JOURNAL.** — Les abonnés, le tirage, le timbre et les actions. — La guerre des petits journaux. — Le *Masque de fer*. — Une étude satirique de l'époque. — Le départ de M. Thiers. — Fondation du *National*.

§ III. **LA LUTTE DES CLASSIQUES ET DES ROMANTIQUES.** — La Requête. — La Réponse du roi. — Attitude de la presse politique à l'approche de 1830. — Les ordonnances de Juillet. — La protestation des journalistes. De 261 à 292

8e LIVRAISON : LE CONSTITUTIONNEL. — 2e Partie : (1830-1862).

§ I. — **HISTORIQUE DU JOURNAL.** — Coup d'œil rétrospectif. — M. le comte de Saint-Albin. — L'acte de baptême du *Constitutionnel*. — Le journalisme avant et après 1830. — Grandeur et décadence — Les détracteurs du *Constitutionnel*. — Dissensions intérieures. — Mort d'Evariste Dumoulin. — Débats orageux au sein du conseil d'administration. — Le *Constitutionnel* aux enchères. — Il est adjugé à M. le Dr Louis Véron. — Les patrons du *Constitutionnel* : M. Thiers, M. Duvergier de Hauranne. — Les rédacteurs en chef : M. Ch. Merruau, M. F. Boilay, M. Amédée de Césena, M. le vicomte de la Guéronnière, M. Cuchoval-Clarigny, M. Amédée Renée, M. A. Grandguillot. — Le *Constitutionnel* sous la Présidence et sous l'Empire. — M. J. Mirès fonde la société des Journaux réunis. — Les avertissements. — M. le vicomte d'Anchald, directeur gérant du *Constitutionnel* et du *Pays*. — Retour et départ de M. le Dr Véron. — Le *Constitutionnel* jusqu'au 22 janvier 1862.

§ II. — **COMMENT SE FAIT LE CONSTITUTIONNEL.** — Les journaux du matin et les journaux du soir. — Le chiffre des abonnés. — Les deux éditions. — Les épreuves.

§ III. — **BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS.** — M. Paulin Limayrac, rédacteur en chef. — M. Auguste Vitu. — M. A. Grenier. — M. Louis Boniface, secrétaire de la rédaction. — M. Boniface-Demaret, M. P. A. Fiorentino. M. Henri de Parville. — Liste des collaborateurs du *Constitutionnel* depuis 1852. — M. Sainte-Beuve, M. Louis Enault, M. Baudement, M. Chédieu, M. Édouard Vierne, M. Ed. Gaulhiac. M. Paradis. De 293 à 324

9e LIVRAISON : JOURNAL DES DÉBATS. — 1re Partie.

HISTORIQUE. — Origine du *Journal des Débats*. — La presse en France au 18 brumaire. — La politique et le feuilleton. — Geoffroy. — De Féletz. — L'Empire. — Cérémonial du baptême du prince Louis Napoléon. — Une note curieuse de Napoléon Ier. — Le *Journal de l'Empire*. — Fiévée. — Etienne. — Hoffman. — Les quatrains de la *Gazette* et des *Débats*. — Décret de Confiscation. — La campagne de Russie. — Le *Moniteur de Gand*. — La presse sous la Restauration. — Tirage des journaux quotidiens. — Voltaire. — Rousseau et Pigault-Lebrun. — Portraits des frères Bertin. — Discours de Royer-Collard sur la liberté de la presse. — Article fameux. — Polémique entre Hoffman et Victor Hugo. — Jules Janin et Nisard. — Les banquets réformistes. — Le 24 février. — Attitude du *Journal des Débats*. — Question italienne. — Conflit anglo-américain. — Avertissement. De 325 à 356

10e LIVRAISON : JOURNAL DES DÉBATS. — 2e Partie.

§ II. — **LES BUREAUX DU JOURNAL DES DÉBATS.** — La rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. — Un couvent de Voltairiens au XIXe siècle. — L'imprimerie Le Normant. — Le tirage actuel du *Journal des Débats*. — Propriété héréditaire. — Les fondateurs du journalisme en France.

§ III. — **BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS.** — Armand Bertin. — Edouard Bertin, directeur gérant. — L. Alloury. — F. Barrière. — Babinet. — Baudrillart. — H. Berlioz. — E. Bersot. — Philarète Chasles. — Chemin-Dupontès. — Cuvillier-Fleury. Delécluse. — E. Deschanel. — Saint-Marc-Girardin. — E. Horn. — Jules Janin. — John Lemoine. — Prévost-Paradel. — L. Ratisbonne. — X. Raymond. — Ch. Reybaud. — S. de Sacy. — H. Taine. — J. J. Weiss. — Yung. — P. J. Stahl. Daremberg, Léo, J. Paton. — Les professeurs au Collége de France. — Conclusion. De 357 à 396

11e LIVRAISON : LE CHARIVARI.

§ I. — **HISTORIQUE DU CHARIVARI.** — M. Ch. Philipon, fondateur du *Charivari* et créateur de la caricature politique. — La prison de Sainte-Pélagie. — Les trois hommes d'Etat du *Charivari* : MM. Louis Desnoyers, Altaroche et Albert Glux. — Le succès. — Le *Charivari* vengé. — Les procès. — Le duel. — Un propriétaire comme on en voit peu. — Le Napoléon de la presse. Le *Charivari* sous la République. — Le *Charivari* sous l'Empire.

§ II. — **COMMENT SE FAIT LE CHARIVARI.** — Les bureaux. — L'annexion du *Journal amusant*. — Le texte et les dessins. — Le boîte du journal. — Les lettres anonymes. — L'art de se délivrer des importuns. — La visite des fous au *Charivari*.

§ III. — **BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS.** — M. Louis Huart, rédacteur en chef. — M. Clément Caraguel. — M. Pierre Véron. — M. Albert Wolff. — M. Adrien Huart. — M. Louis Leroy. — M. Henri Rochefort. — M. Ernest Blum. — M. Jules Denizet. — M. S. Zabban. — *Dessinateurs* : Cham. — M. Vernier. — M. Ed. Beaumont. — MM. Darjou et Pelcoq. De 397 à 428

12e et 13e LIVRAISONS : LE FIGARO.

§ I. — **HISTORIQUE DU JOURNAL.** — Naissance du *Figaro*. — Les compliments du *Monsquetaire*. — Le premier procès. — A travers la critique, par B. Jouvin ; les avocats, par M. Gustave Bourdin ; portrait de Mlle Alice Ozy, par M. H. de Villemessant. — La supplique du *Figaro* au Prince impérial. — Les lettres d'un bon jeune homme. — Les chroniques de Suzanne. — M. Villemot. — Les dîners. — Le duel de M. de Pène. — Le *Figaro* s'annexe la *Gazette de Paris*. — La ballade de l'huissier Boudin. — Les Paris au jour le jour. — Le bal au profit des détenus de Clichy. — Les lettres de Junius et de Colombine.

§ II. — **COMMENT SE FAIT LE FIGARO.** — L'esprit du journal. — La rédaction en fièvre. — La maison Frascati et l'imprimerie Kugelmann. — La mise en pages, le papier, le tirage, la vente. — On demande un chroniqueur. — Le respect du *Figaro* pour les borgnes, les bossus et les boiteux.

§ III. — **BIOGRAPHIE DES RÉDACTEURS.** — M. H. de Villemessant, rédacteur en chef. — M. B. Jouvin. — M. Gustave Bourdin. — M. Charles Monselet. — M. Aurélien Scholl. — M. Jean Rousseau. — M. A. Dupeuty. — M. Legendre. De 429 à 500

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES BIOGRAPHIES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

A

Pages

About (Edmond) 187
Agasse (Madame) 227
Alloury (Louis) 462
Altaroche 403
Audigier (Henri d') 89
Augu (H.) 36
Auriac (Eug. d') 34
Azevedo (Alexis) 193
Azur (A.) 94

B

Babinet (de l'Institut) . . . 366
Barral 186
Barrière 364
Baudrillart 365
Beaumont (Edouard) 428
Bédollière (Emile de la) . . 25
Bellet (Louis) 77
Bénard (E. N.) 31
Berlioz 368
Bersot (Ernest) 369
Berthoud (S. Henri) 87
Bertin (Ed.) 460
Biéville (Edouard de) . . . 43
Blum (Ernest) 424
Boniface (Louis) 316
Boniface-Demaret 317
Bonneau (Alex.) 173
Borie (Victor) 31
Bougy (Alfred de) 186
Bourdet (Edouard) 144
Bourdin (Gustave) 491
Brainne (Charles) 183

C

Caraguel (Clément) 418
Chadeuil (Gustave) 44
Cham 426
Chasles (Philarète) 371
Charolais (Louis) 135
Chatard (Eugène) 139
Chemin-Dupontès 372
Claudin (Gustave) 259
Cler (Albert) 404
Cortambert 94
Courtois fils (Alphonse) . . 144
Cucheval-Clarigny 74
Cuzon (L.) 39
Cuvillier-Fleury 373

D

Dalloz (Paul) 244
Daremberg 396
Darimon (Alfred) 132
Darjou 428
Delamarre 70
Delécluze 374
Delord (Taxile) 28
Denizet (Jules) 424
Deschanel (Emile) 375
Desnoyers (Louis) 41
Dupeuty (A.) 496

E

Enault (Louis) 324
Enault (Etienne) 99

F

Figuier (Louis) 149
Fiorentino (P. A.) 318
Fontane (Marius) 94
Forge (Anatole de la) . . . 29
Fournier (Edouard) 90
Franck-Marie 98

G

Gaffe (A.) 140
Gaillardet (F.) 137
Gaulhiac (Ed.) 324
Gautier (Théophile) 245
Girard (A.) 84
Girardin (Emile de) 102
Grandguillot (A.) 304
Grasset de Langeac (Th.) . . 143
Grenier (A.) 314
Grosselin (Alexis) 27
Guéroult (Ad.) 171
Gullaud (E. B.) 79

H

Havin (L.) 14
Héquet (Gustave) 142
Hetzel (P. J.) 395
Honoré (Oscar) 99
Horn (J. E.) 381
Houssaye (Arsène) 146
Huart (Louis) 417
Huart (Adrien) 421
Husson (A.) 25

I

Ivoi (Paul d') 85

J

Janin (Jules) 363
Joncières 75
Jourdan (Louis) 22
Jouvin (B.) 489

L

Labiche (J. B.) 145
Lalandelle (Paul de) 99
Larrieu (A.) 186
Launoy (A.) 81
Laurent (de l'Ardèche) . . . 186
Lavoix 256
Legendre 495
Legrand (Emile) 83
Lefèvre (Charles) 94
Lemoine (John) 386
Léon (Auguste) 396
Léouzon Le Duc 133
Leroy (Louis) 421
Levallois (Jules) 193
Limayrac (Paulin) 81
Lorembert (R.) 82
Lucas (Hippolyte) 47
Luchet (Auguste) 30

M

Mahias (Jules) 143
Malot (Hector) 194
Malespine (A.) 190

Pages
Meray (Antony) 186
Mérimée (Prosper) 251
Meunier (Victor) 187
Michiels (Alfred) 45
Monselet (Charles) 492
Morville (Th. de) 182
Mornand (Félix) 172

P

Paignon (Eugène) 141
Panckoucke (Ernest) 241
Id. (Charles-Louis-Fleury) . 225
Id. (Charles-Joseph) 221
Paradis 324
Parville (Henri de) 320
Paton (Jules) 396
Pauchet (E.) 179
Piesse (Louis) 324
Pelcoq 428
Pelletier (Edmond) 185
Peyrat (A.) 130
Philipon (Charles) 399
Plée (Léon) 20
Plessis (Paul du) 99
Ponson du Terrail 99
Pougin (A.) 184
Prémaray (Jules de) 95
Prévost-Paradol 387

R

Pages
Ratisbonne (Louis) 388
Raymond (Xavier) 389
Renneville (Vicomtesse de) . 92
Reybaud (Charles) 390
Rochefort (Henri) 423
Rousseau (Jean) 495
Rousset 36

S

Saint-Félix (Jules de) . . . 99
Saint-Victor (Paul de) . . . 147
Saint-Marc-Girardin 379
Sainte-Beuve 248
Sacy (De) 391
Sarcey (Francisque) 191
Sauvestre (Ch.) 177
Schiller (Charles) 76
Scholl (Aurélien) 493
Schmit (Alphonse) 94
Simon (Edouard) 78
Stéphen (P.) 181

T

Taine (Hippolyte) 392
Tardieu 324
Texier (Edmond) 28

Pages
Thiers 277
Thierry (Edouard) 251
Thomas (Frédéric) 37
Tranchant (Alfred) 80
Turgan (Julien) 242

V

Valserres (Jacques) 145
Vernier 428
Véron (Pierre) 419
Vierne (Edouard) 324
Vilbort (J.) 178
Villemessant (H. de) 486
Villetard (E.) 196
Vitu (Auguste) 310

W

Weiss (J. J.) 393
Wolff (Albert) 420

Y

Yung (E.) 394

Z

Zabban (S.) 425

FIN DE LA TABLE DES BIOGRAPHIES.

3626 — Paris, imprimerie Jouaust père et fils, rue Saint-Honoré, 338.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

DATE DUE

DEC 1 2 2003

MAY 1 2 2004

OCT 1 5 2004

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03092 112